Digitized by Google

6 A 5.

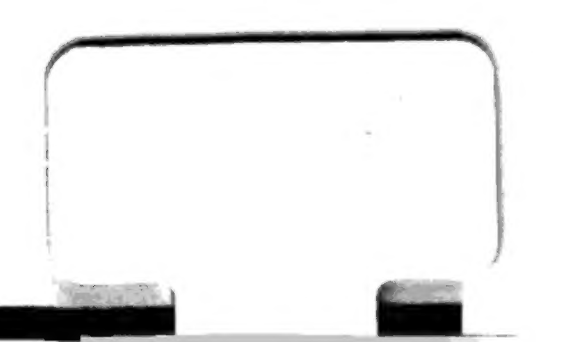

Digitized by Google

ORIGINE ET FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

Digitized by Google

SE TROUVE A PARIS, CHEZ L'AUTEUR,
Rue de Sèvres, n° 45;

ET CHEZ J. B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
Quai des Augustins, n° 13.

Digitized by Google

ORIGINE ET FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE,

PAR

A. DE CHEVALLET,

OUVRAGE AUQUEL L'INSTITUT A DÉCERNÉ, EN 1850, LE PRIX DE LINGUISTIQUE FONDÉ PAR LE COMTE DE VOLNEY.

> Verùm animo satis hic vestigia parva sagaci
> Sunt, per quæ possit cognoscere cætera tutè.
> (LUCR. lib. I.)

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS PRIMITIFS DONT S'EST FORMÉE LA LANGUE FRANÇAISE.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE.

Pag.

Liste des principaux ouvrages cités et des abréviations les plus nécessaires à faire connaître........................ III

Préface.. IX

PROLÉGOMÈNES.

I. — Aperçu historique sur les langues qui ont été parlées successivement entre le Rhin et la Loire.................. 1

II. — Considérations générales sur la nature, les proportions et la fusion des éléments qui constituèrent la langue d'oil; moyen d'utiliser ces données pour suppléer à l'insuffisance des documents relatifs aux premières époques de notre histoire.. 41

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS PRIMITIFS DONT S'EST FORMÉE LA LANGUE FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉMENT LATIN.

Sect. I. — Observations concernant la marche suivie dans les études qui font l'objet de ce chapitre.................. 75

Sect. II. — Serments de Louis le Germanique et des soldats de Charles le Chauve, monument du IXe siècle.............. 77

Texte et traduction de ces serments........................ 83

Sect. III. — Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie, monument du Xe siècle.. 84

Texte et traduction de cette cantilène...................... 86

Digitized by Google

Pag.

Sect. IV. — Lois de Guillaume le Conquérant, monument du xi^e siècle.... 88

Texte et traduction de ces lois.... 94

Sect. V. — Glossaire étymologique des monuments en langue d'oil antérieurs au xii^e siècle, savoir : les Serments de 842, la Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie et les Lois de Guillaume le Conquérant.... 122

Sect. VI. — Statistique des mots contenus dans les trois monuments antérieurs au xii^e siècle, d'après les langues auxquelles ces mots doivent leur origine.... 213

CHAPITRE II.

ÉLÉMENT CELTIQUE.

Sect. I. — Observations concernant la marche suivie dans les recherches qui font l'objet de ce chapitre.... 216

Sect. II. — Recueil des mots de la langue d'oil qui sont d'origine celtique.... 219

CHAPITRE III.

ÉLÉMENT GERMANIQUE.

Sect. I. — Observations concernant la marche suivie dans les recherches qui font l'objet de ce chapitre.... 311

Sect. II. — Recueil des mots de la langue d'oil qui sont d'origine germanique.... 314

Sect. III. — Mots de la langue d'oil qui se trouvent à la fois dans plusieurs idiomes germaniques et dans plusieurs idiomes celtiques.... 636

Digitized by Google

LISTE
DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS
ET DES ABRÉVIATIONS
LES PLUS NÉCESSAIRES À FAIRE CONNAÎTRE.

Acad. — Dictionnaire de l'Académie française, 6ᵉ édition, Paris, 1835; 2 vol. in-4°.

AMPÈRE. *Histoire de la formation de la langue française*, Paris, 1841, in-8°.

Anc. — Ancien ou anciennement.

ARMSTRONG. *Gaelic dictionary*, London, 1825, in-4°.

Ass. de Jér. — Assises de Jérusalem, publiées par M. le comte Beugnot, Paris, 1843; 2 vol. in-fol.

— Les mêmes, publiées par M. Victor Foucher, Rennes, 1839, in-8°.

AULU-GELLE. *Nuits attiques*, éd. de Conrad, Leipsick, 1762; 2 vol. in-8°.

Basse lat. — Basse latinité.

BONIVARD. *Advis et devis des lengues*, traité de philologie composé en 1563 (publié par M. Bordier), Paris, 1849, in-8°.

BOREL. *Dictionnaire des termes du vieux françois*, Paris, 1750, in-fol. Se trouvant à la suite du dictionnaire de Ménage, éd. de Jault.

Branche des royaux lignages, chronique métrique de Guillaume Guiart, insérée dans les tomes VII et VIII de la collection des Chroniques nationales françaises, publiée par J. A. Buchon, Paris, 1828, in-8°.

CANGE (DU). *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, éd. des Bénédictins de Saint-Maur, Paris, 1733-1736; 6 vol. in-fol. — Nouvelle édition, publiée par G. A. L. Henschel, Paris, 1840-1850; 7 vol. in-4°.

CARPENTIER. *Glossarium novum ad scriptores medii ævi*, Paris, 1766; 4 vol. in-fol.

CHAMPOLLION-FIGEAC. *Mélanges* de la Collection des documents historiques publiée par le Gouvernement, in-4°, Paris. Le tome IV, qui a paru en 1849, contient la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Vie et Passion de saint Léger, en langue d'oc du xᵉ siècle.

Chans. de Rol. — Chanson de Roland ou de Roncevaux, du XIIᵉ siècle, publiée pour la première fois par Francisque Michel, Paris, 1837, in-8°.

Digitized by Google

CHASTELAIN. Vocabulaire hagiographique. Il se trouve en tête du dictionnaire étymologique de Ménage, éd. de Jault.

Chron. de du Guescl. — Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du XIVe siècle, publiée par E. Charrière, Paris, 1839; 2 vol. in-4°.

Chron. de Jord. Fant. — Chronique de Jordan Fantosme, imprimée à la suite de la Chronique des ducs de Normandie, et publiée par Francisque Michel.

Chron. des ducs de Norm. — Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, publiée par Francisque Michel, Paris, 1844; 3 vol. in-4°.

COLUMELLE. *De re rustica*, dans la collection *Rei rusticæ scriptores*, Leipsick, 1735; 2 vol. in-4°.

COMMINES. Mémoires de Philippe de Commines, faisant partie du Choix des chroniques et mémoires sur l'histoire de France, publié par J. A. C. Buchon, Paris, 1836, grand in-8°.

DIEZ. *Grammatik der romanischen sprachen*, 3 vol. in-8°.

Diplom. cart. — Diplomata, cartæ, epistolæ, leges, etc. ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata; éd. de M. Pardessus, t. I et II, Paris, 1843-1849.

Esp. — Espagnol.

ESTIENNE (HENRI). *Dialogues du langage françois italianisé*, Paris, 1579.

Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, publiées par M. Robert, Paris, 1826; 2 vol. in-8°.

Fabliaux et contes des poëtes françois... publiés par Barbazan; nouvelle édition, augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale, par M. Méon, Paris, 1808; 4 vol. in-8°.

FELL. *Rerum anglicarum scriptorum*, t. I, Oxoniæ, 1684, in-fol.

FESTUS POMPEIUS. *De verborum significatione*, éd. de Dacier, Paris, 1681, in-4°.

FRÉDEGAIRE. La Chronique de Frédegaire, comprise dans la Collection des historiens de France.

FROISSART. Ses Chroniques, éd. de J. A. C. Buchon, Paris, 1835; 3 vol. grand in-8°.

GARLANDE. Dictionnaire de Jean de Garlande, imprimé à la suite de *Paris sous Philippe le Bel.* (Voir ce dernier ouvrage.)

GRAFF. *Althochdeutscher sprachschatz oder worterbuch der althochdeutschen sprache*, Berlin, 1834-1842; 7 vol. in-4°.

GRÉGOIRE DE TOURS. Ses œuvres, éd. de dom Ruinart, Paris, 1699, in-fol.

GUESSARD. Grammaires romanes inédites, du XIII^e siècle, publiées d'après les manuscrits de Florence et de Paris, par F. Guessard, Paris, 1840, in-8°.

Divers articles de critique philologique insérés dans la Bibliothèque de l'École des chartes.

Holl. — Hollandais.

Digitized by Google

IHRE. *Glossarium suiogothicum*, Upsaliæ, 1769; 2 vol. in-fol.

ISIDORE DE SÉVILLE. Ses œuvres complètes, éd. de Jacques du Breuil, Paris, 1601, in-fol.

JAL. *Archéologie navale*, Paris, 1840; 2 vol. in-8°.

JOINVILLE. *La Vie de saint Louis*, par Jehan, sire de Joinville, Paris, 1761, in-fol.

LE GONIDEC. Dictionnaire breton-français, auquel se trouve jointe la grammaire bretonne du même auteur, éd. de M. Th. Hersant de la Villemarqué; Saint-Brieuc, 1847, in-4°.

Dictionnaire français-breton, enrichi d'additions et d'un essai sur l'histoire de la langue bretonne, par Th. Hersant de la Villemarqué; Saint-Brieuc, 1847, in-4°.

Nouveau Testament traduit en celto-breton.

L. de Guill. — Lois de Guillaume le Conquérant, insérées dans cet ouvrage, première partie, p. 94-121.

Lesine. — La fameuse Compagnie de la Lesine, Paris, 1604; deux tomes en un volume petit in-12.

Livre des métiers. — Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII° siècle, et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau, publiés par M. Depping, Paris, 1837, in-4°.

Livre des Rois. — Les quatre livres des Rois traduits en français du XII° siècle, publiés par M. Le Roux de Lincy, Paris, Imprimerie royale, 1841, in-4°.

Livre de Job, publié par M. Le Roux de Lincy et imprimé à la suite du Livre des Rois. (Voir l'indication de ce dernier ouvrage.)

Le Livre du roy Modus et de la royne Racio, éd. de M. Elzéar Blaze, Paris, 1839, in-8°.

Li livres de jostice et de plet, publié pour la première fois par Rapetti, avec un glossaire par P. Chabaille; Paris, 1850, in-4°.

MAC-CURTIN. *The english-irish dictionary*, Paris, 1732, in-4°.

Marie de Fr. — Poésies de Marie de France, publiées par B. de Roquefort, Paris, 1820; 2 vol. in-8°.

MAROT. Œuvres complètes de Clément Marot, publiées chez Repilly, Paris, 1824; 3 vol. in-8°.

MARCELLUS EMPIRICUS. *De medicamentis empiricis*, etc. inséré dans *Medici principes*, de Henri Estienne.

MÉNAGE. Dictionnaire étymologique de la langue française, éd. de Jault, Paris, 1750; 2 vol. in-fol.

MONTAIGNE. Les Essais, Paris, 1652, in-fol.

NICOT. Dictionnaire français-latin, 1606, in-fol.

Nouv. rec. de contes. — Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces

Digitized by Google

inédites des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles....... publié par Achille Jubinal, Paris, 1839; 2 vol. in-8°.

O'Reilly. *An irish-english dictionary*, Dublin, 1817, in-4°.

Orell. *Alt-französische grammatik*, in-8°, Zurich, 1830.

Otfrid. Traduction des Évangiles en langue tudesque, publiée par Schilter dans son *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, t. II. (Voir *Schilter*, ci-après.)

Owen. *Dictionary of the welsh language explained in english*, London, 1793-1803; 2 vol. in-4°. — Seconde édition, Dembig, 1832.

Paris (Paulin). *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, Paris, Téchener, 1836-1842; 7 vol. in-8°.

Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux, et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292, publié pour la première fois par H. Géraud, Paris, 1837, in-4°.

Parton. de Blois. — Partonopéus de Blois, publié par M. Crapelet, Paris, 1834; 2 vol. in-8°.

Pasquier (Est.). *Les Recherches de la France*, Paris, 1611, in-4°.

Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en langue d'oc du X^e siècle, publiée par M. Champollion-Figeac dans le tome IV des Mélanges de la Collection des documents historiques.

Perse. Les Satires de Perse, accompagnées de commentaires, édition de L. Achaintre, Paris, 1812, in-8°.

Pline. *Histoire naturelle*, éd. de Brottier, Paris, 1779; 6 vol. in-12.

Price. *Archæologia Cornu-Britannica*, Sherbone, 1790, in-4°.

Prov. — Provençal.

Rabelais. Œuvres de F. Rabelais, Paris, 1835; chez Ledentu, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 31; grand in-8°.

Raynouard. Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, Paris, 1821, in-8°.

Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000, Paris, 1816, in-8°.

Observations philologiques et grammaticales sur le Roman de Rou et sur quelques règles de la langue des trouvères au XII^e siècle, Rouen, 1829, in-8°.

Rom. de Berte. — Li Romans de Berte aus grans piés, publié par M. Paulin Paris, de la Bibliothèque du roi, Paris, 1836, in-12.

Rom. de Brut. — Le Roman de Brut, par Wace, publié pour la première fois par M. Le Roux de Lincy, Paris, 1836; 2 vol. in-8°.

Li Romans de Garin le Loherain, publié par M. P. Paris; Paris, 1833-1835, 2 vol. grand in-12.

Digitized by Google

Le Roman de la Rose, publié par M. Méon, Paris, 1814; 4 vol. in-8°.

Le Roman de Rou, par Robert Wace, poëte normand du XII° siècle, publié par M. Frédéric Pluquet, Rouen, 1827; 2 vol. in-8°.

Le Roman du Renart, publié par M. D. M. Méon, Paris, 1826; 4 vol. in-8°. — *Le Roman du Renart*, supplément, variantes et corrections, publié par P. Chabaille, Paris, 1835, in-8°.

Romancero françois, par M. Paulin Paris, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, Téchener, 1833, in-8°.

ROQUEFORT. Glossaire de la langue romane, Paris, 1808; 2 vol. in-8°. — Supplément au glossaire, 1820; 1 vol. in-8°.

RUTEBEUF. Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIII° siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal, Paris, 1839; 2 vol. in-8°.

S^te Eulal. — Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie, insérée dans cet ouvrage, première partie, p. 86-88.

SAINTE-PALAYE. Glossaire des termes du vieux français, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, 10557, G.

SCHILTER. *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, cum notis Georg. Sceerzii; Ulmæ, 1727-1728; 3 vol. in-fol.

SELDEN. *Eadmeri monachi Cantuarensis historiæ.... in lucem ex bibliotheca Cottoniana emisit Joannes Seldenus*, Londres, 1633, in-fol.

Serm. I. — Serment de Louis le Germanique, inséré dans cet ouvrage, première partie, p. 83.

Serm. II. — Serment des soldats de Charles le Chauve, inséré *ibid.* p. 84.

Serm. de S. Bern.— Choix de sermons de saint Bernard, publié par M. Le Roux de Lincy et imprimé à la suite du Livre des Rois. (Voir l'indication de ce dernier ouvrage.)

SUÉTONE. *Les douze Césars*, éd. de Burmann, Amsterdam, 1736; 2 vol. in-4°.

TATIAN. *Harmonia Evangelica*, publié par Schilter dans son *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, t. II. (Voir *Schilter*, ci-dessus.)

TERTULLIEN. Ses œuvres, éd. de Rigault, Paris, 1664, in-fol.

Th. fr. au moyen âge. — Théâtre français au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1839, grand in-8°.

Trév. — Dictionnaire universel françois et latin de Trévoux, Paris, 1771; 8 vol. in-fol.

TROUDE. Dictionnaire français et celto-breton, Brest, 1843, in-8°.

Tud. — Tudesque.

VAUGELAS. *Remarques sur la langue françoise*, avec des notes de T. Corneille; Paris, 1687; 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Vie de saint Thomas de Canterbury, publiée par Francisque Michel et imprimée à la suite de la Chronique des ducs de Normandie. (Voir l'indication de ce dernier ouvrage.)

Vie et Passion de saint Léger, en langue d'oc du xe siècle, publiées par M. Champollion-Figeac dans le tome IV des Mélanges de la Collection des documents historiques.

VILLEHARDOUIN. *Conquête de Constantinople*, éd. de M. P. Paris, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1838, in-8°.

VILLON. *Œuvres de maistre François Villon*, corrigées et complétées d'après plusieurs manuscrits qui n'étaient pas connus, etc. par J. H. R. Prompsault, Paris, Téchener, 1832, in-8°.

VOSSIUS. *De viciis sermonis*, Amsterdam, 1645, in-4°.

Voy. de Charlem. à Jér. — Roman du Voyage de Charlemagne à Jérusalem, publié par M. Francisque Michel, Londres, 1836, in-12.

WACHTER. *Glossarium germanicum*, Lipsiæ, 1737; 2 vol. in-fol.

WEY. *Histoire des révolutions du langage en France*, Paris, 1848, in-8°.

WILKINS. *Leges anglo-saxonicæ ecclesiasticæ et civiles, accedunt leges Edwardi latinæ, Guilielmi Conquestoris gallo-normanicæ*... ed. David Wilkins; Londini, 1721, in-fol.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Le siècle dernier, adonné à l'étude des spéculations philosophiques, a presque épuisé les questions de langage qui sont du domaine de la logique; le nôtre, éminemment doué de l'esprit d'investigation et de critique, semble s'être proposé d'écrire l'histoire particulière des principales langues et de les comparer entre elles. Il est difficile d'aller plus loin que du Marsais, Condillac et Beauzée dans l'analyse philosophique de la parole. Mais on ne saurait en dire autant des historiens du langage; bien qu'on doive leur tenir compte des heureuses tentatives qu'ils ont faites depuis un certain nombre d'années, il faut avouer que leur tâche n'est point encore suffisamment remplie.

Pour ne parler ici que de notre langue française, le haut degré de culture où elle est parvenue, et la faveur générale dont elle jouit en Europe, lui ont justement mérité de devenir l'objet des études rétrospectives de plusieurs savants, non-seulement en

Digitized by Google

France, mais encore à l'étranger et surtout en Allemagne. Malgré ce glorieux privilége, on est obligé de reconnaître qu'il reste encore bien des lacunes dans son histoire. C'est une de ces lacunes que je veux essayer de combler, celle qui doit principalement attirer l'attention, parce qu'elle se présente la première dans l'ordre des temps, et que les recherches nécessaires pour la remplir doivent plus particulièrement être fécondes en résultats utiles et intéressants.

Quelle a été l'origine de la langue française, et comment sa formation s'est-elle opérée? Cette question complexe ne saurait être pleinement résolue que par la solution de plusieurs questions particulières qu'elle renferme. On peut, en effet, demander quels furent les divers éléments qui entrèrent dans la composition de notre langue; quelles furent les circonstances historiques qui mirent ces éléments en présence; en quoi, comment et dans quelles proportions chacun d'eux concourut à la formation du nouvel idiome; quelles sont les lois qui présidèrent à leur fusion; quelles sont enfin les transformations qu'ils eurent à subir, et par suite desquelles ils en vinrent à constituer la langue de nos pères.

Je ne crois pas trop présumer de mon sujet en pensant qu'un examen satisfaisant de ces différentes ques-

Digitized by Google

tions peut présenter un véritable intérêt à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la parole, et particulièrement à ces esprits désireux de percer l'obscurité des siècles, qui demandent aujourd'hui à l'étude comparée des langues la clarté nécessaire pour pénétrer dans la nuit où se dérobent à nos yeux les premières époques de la vie des nations et les premiers débuts de la civilisation naissante. Ce sont ces tendances nouvelles de l'intelligence que M. le ministre de l'instruction publique a si admirablement comprises et si justement caractérisées, lorsqu'il a parlé de ces hommes laborieux qui cherchent dans les langues, dans leurs rapports, dans leur filiation, le secret du caractère divers des peuples, et le dépôt même du génie de l'humanité [1].

« Tout peuple peut s'analyser par sa langue, dit avec raison un écrivain de nos jours [2]. Dans une étude approfondie des divers idiomes, on retrouverait toutes les histoires. Si Buffon a pu dire, *le style, c'est l'homme*, il est vrai d'ajouter : *la langue, c'est la nation*. Oui, si les contemporains nous avaient laissé ignorer les guerres cruelles, les migrations de peuples, les mélanges et les

[1] Rapport au Prince Président de la République, du 24 novembre 1852.

[2] *Les Ruines morales et intellectuelles, méditations sur la philosophie et l'histoire*, par M. A. Nettement; Paris, 1841, in-8°, p. 302.

confusions de races d'où sont à la fin sorties les nations modernes, les philologues découvriraient la trace de ces vicissitudes dans les langues qui ont conservé la trace ineffaçable de ces inondations et de ces incendies de l'histoire. De même que les naturalistes reconnaissent les catastrophes du globe dans les différentes couches de terre, de rochers et d'argile ; de même un esprit analytique parviendrait à distinguer dans la langue d'un peuple les différentes couches de langues étrangères qui constatent les catastrophes des empires. »

Je ne me bornerai point à déterminer d'une manière générale quelles sont ces diverses couches, mais j'examinerai en détail quels sont les éléments que renferment chacune d'elles, c'est-à-dire quels sont les mots que nous devons aux Celtes, aux Romains, aux Francs, et quels sont les divers ordres d'idées auxquels se rattachent ces différents mots.

Peut-être ces données, que j'ai tâché de rendre aussi complètes que possible, pourront-elles servir à jeter une lumière nouvelle sur les mœurs de ces peuples, sur leurs usages, sur leurs habitudes, sur leurs occupations, sur leur caractère, sur leurs idées dominantes, sur leurs rapports mutuels, et enfin sur l'influence plus ou moins considérable que chacun d'eux a pu exercer sur notre esprit national.

Digitized by Google

Par suite de l'invasion germanique, la Gaule se trouva replongée dans une barbarie peu différente de celle d'où l'avait retirée le génie des Romains; mais cette barbarie ne fut heureusement que passagère. Au bout de quelques siècles, la nation, dissipant les ténèbres qui l'entouraient, en sortit jeune, vigoureuse et régénérée. Si, au moment du réveil de la société, on observe les modifications qui se sont accomplies dans le langage, pendant cette période de transformation, on y remarque une rénovation complète. Le latin, qui était devenu la langue dominante dans les Gaules, a laissé pénétrer dans son vocabulaire, dans sa grammaire et dans sa prononciation, un certain nombre de termes, de tournures et de consonnances provenant de l'idiome des Gaulois et de celui des conquérants germaniques. Presque tous les mots, soit latins, soit latinisés, ont tellement été altérés et déformés qu'ils se trouvent transformés en de tout autres mots. Beaucoup d'entre eux ont passé à des significations fort éloignées de celles qu'ils avaient autrefois. Les procédés dont se servait la grammaire latine pour marquer les genres, les nombres, les personnes, les temps, les modes et les divers rapports qui existent entre les idées, ont fait place à des procédés tout nouveaux et fort différents de ceux qu'employait la langue de Virgile et de Cicéron.

Digitized by Google

En étudiant avec attention ces divers changements, il est facile de se convaincre qu'ils ne sont point le résultat du hasard ou d'un aveugle caprice, mais que tous se sont accomplis en vertu de certaines lois constantes et qu'ils ont suivi une marche fixe et régulière. La linguistique doit rechercher quelles sont ces lois et quelle est cette marche, afin d'en déduire des conséquences générales propres à nous enseigner comment un idiome quelconque peut exercer certaines influences sur un autre idiome parlé en même temps dans la même contrée; comment et par quelles causes une langue peut s'altérer, se corrompre, se décomposer, comment enfin sa décomposition peut donner naissance à un ou plusieurs idiomes différents.

Cet ouvrage comprendra deux parties correspondant aux deux ordres de faits que je viens de signaler. La première partie aura pour objet l'examen des éléments primitifs qui entrèrent dans la composition de la langue française; la seconde partie traitera des modifications qu'éprouvèrent ces éléments pour arriver à former un nouvel idiome. Chacune de ces parties formera un volume séparé. Le second volume contiendra une table alphabétique de tout l'ouvrage.

Qu'il me soit permis de remercier ici l'Institut, qui a bien voulu encourager ce travail en lui accordant le

Digitized by Google

prix de linguistique dans la séance publique annuelle des cinq académies, du 25 octobre 1850. Je prie plus particulièrement MM. Hase, Berger de Xivrey, Mérimée, Vitet, Reinaud et Paulin Paris d'agréer les témoignages de ma vive et sincère reconnaissance pour les excellents conseils dont ils ont bien voulu m'éclairer. Que ne puis-je faire entendre encore mes remerciments si bien mérités à un de leurs confrères les plus distingués, M. Eugène Burnouf, dont le monde savant et les nombreux amis regrettent si justement la perte prématurée!

ORIGINE ET FORMATION
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

PROLÉGOMÈNES.

I.

APERÇU HISTORIQUE SUR LES LANGUES QUI ONT ÉTÉ PARLÉES SUCCESSIVEMENT ENTRE LE RHIN ET LA LOIRE.

Dans les siècles les plus reculés où les traditions historiques puissent nous permettre de remonter, nous trouvons deux races distinctes se partageant inégalement la vaste étendue de pays comprise entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. La première de ces deux races était la *gauloise*, beaucoup plus nombreuse que l'autre et occupant presque toute la contrée; la seconde était composée d'*Ibères* qui, sous le nom d'*Aquitains*, habitaient la portion de pays comprise entre la Garonne et les Pyrénées. A une époque postérieure, bien que fort ancienne, d'autres *Ibères*, appelés *Ligures*, sortirent de l'Espagne, envahirent la partie méridionale du territoire des Gaulois et s'étendirent le long des côtes de la Méditerranée, où ils se mêlèrent avec les indigènes; plus tard encore (*600 avant J. C.*), des *Grecs*, obligés de s'expatrier pour éviter le joug

Digitized by Google

des Perses, partirent de la Phocide et vinrent fonder quelques établissements dans le pays occupé par ces mêmes Ligures.

Lorsque César parut dans la Gaule, la population qui l'habitait pouvait être considérée comme formant trois peuples différents. Entre les Pyrénées et la Garonne étaient les *Aquitains*, comme nous l'avons dit; entre le Rhin au nord, la Seine et la Marne au midi, étaient les *Belges;* au centre se trouvaient les *Celtes*, dont le pays s'étendait entre les frontières de la Belgique et celles de l'Aquitaine[1]. Nous devons toutefois faire observer qu'une partie des *Belges* s'étaient répandus dans la Celtique, entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire, sur toute la côte de l'Océan à laquelle on donna le nom d'Armorique[2]. Dans cette classification ne sont comprises ni les colonies grecques, ni la Narbonnaise, qui appartenait déjà aux Romains, ni quelques

[1] Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt *Belgæ*, aliam *Aquitani*, tertiam qui ipsorum lingua *Celtæ*, nostra *Galli* appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. *Gallos* ab *Aquitanis* Garumna flumen, a *Belgis* Matrona et Sequana dividit. (César, *De bello Gallico*, lib. I.)

Οἱ μὲν δὴ, τριχῆ διῄρουν, Ἀκουϊτανοὺς καὶ Βέλγας καλοῦντες καὶ Κέλτας. (Strabon, liv. IV; *Recueil des historiens de France*, t. I, p. 4.)

Celtarum quæ pars Galliæ tertia est. (Tite-Live, liv. V, ch. XXXIV.)

Temporibus priscis cum laterent hæ partes ut barbaræ, tripartitæ fuisse creduntur; in *Celtas* eosdem *Gallos* divisæ, et *Aquitanos* et *Belgas*. (Ammien Marcellin, liv. XV, ch. XXVII; *Collect. script. lat. veter.* t. II, p. 427.)

[2] *Μετὰ δὲ τὰ λεχθέντα ἔθνη, τὰ λοιπὰ Βελγῶν ἐστὶν ἔθνη, τῶν παρωκεανιτῶν· ὧν Οὐένετοι μὲν εἰσὶν οἱ ναυμαχήσαντες πρὸς Καίσαρα.* (Strabon, liv. IV; *Recueil des historiens de France*, t. I, p. 27.)

Παρωκεανίτης, dans ce passage de Strabon, parait être la traduction du celtique *armorik*, adjectif formé de *ar*, sur, auprès, et de *mor*, mer. Ce mot a donné *Armorica*, l'Armorique.

Voir, sur l'origine et les migrations des Armoricains, l'Histoire des Gaulois de M. Amédée Thierry, éd. 1844, *Introd.* p. lxij.

Digitized by Google

tribus germaniques qui avaient depuis peu franchi le Rhin, et s'étaient établies sur la rive gauche de ce fleuve.

Les trois peuples avaient chacun un idiome particulier, mais avec cette différence que l'idiome des Aquitains ressemblait beaucoup à celui des Ibères d'Espagne, et nullement à ceux qui étaient usités chez les Belges et les Celtes, tandis que les idiomes de ces deux dernières familles différaient assez peu entre eux, et pouvaient être considérés comme des dialectes de la même langue [1]. C'est cette langue à laquelle on donne généralement le nom de *celtique*, désignation peu exacte, puisqu'elle semble ne s'appliquer qu'à une seule des deux familles gauloises. Nous l'adopterons toutefois, attendu que l'usage l'a définitivement consacrée.

Le celtique fut donc la première langue parlée en deçà de la Loire, dans cette portion de pays où se forma plus tard la *langue d'oil*, dont l'un des dialectes, celui de l'Ile-de-France, est enfin devenu notre *langue française*. Nous aurons à examiner les éléments celtiques qui peuvent se trouver dans la langue d'oil; mais nous n'aurons à nous occuper ni de la langue grecque des Phocéens, ni de la langue ibérienne des Aquitains. Les uns et les autres étaient trop éloignés des provinces du nord, où la langue d'oil a pris naissance; aussi n'ont-ils pu fournir que quelques mots isolés au fonds primitif de notre vocabulaire [2].

[1] *Τοὺς μὲν Ἀκουιτανοὺς, τελέως ἐξηλλαγμένους οὐ τῆς γλώττης μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς σώμασιν, ἐμφερεῖς Ἴβηρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις. — Ἁπλῶς γὰρ εἰπεῖν, οἱ Ἀκουϊτανοὶ διαφέρουσι τοῦ γαλατικοῦ φύλου, κατά τε τὰς τῶν σωμάτων κατασκευὰς, καὶ κατὰ τὴν γλῶτταν· ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἴβηρσιν. — Τοὺς δὲ λοιποὺς, γαλατικὴν μὲν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δ' οὐ πάντας, ἀλλ' ἐνίους μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλώτταις.* (Strabon, liv. IV; *Recueil des historiens de France*, t. I, p. 4 et 20.)

[2] Les colonies grecques du midi de la Gaule peuvent nous avoir fourni

Les Gaulois transportèrent le celtique dans les différents pays qu'ils soumirent à leur domination, et jusqu'en Asie, dans la contrée à laquelle ils donnèrent leur nom. C'est ce

golfe, de *κόλπος*; *se tapir*, de *ταπεινοῦν*; *ardillon*, diminutif de *ἄρδις*; *osier*, de *οἰσύα*; *bourse*, de *βύρσα*; *colle*, de *κόλλα*, et quelques autres. Ce n'est point que notre vocabulaire primitif ne renferme une quantité assez considérable de mots d'origine grecque, mais ces mots avaient passé de la langue de la Grèce dans celle de Rome; ils nous sont arrivés tout latins dans les Gaules, et nous pouvons, à la rigueur, les considérer comme de provenance latine. Tels sont *κάραβος*, carabus, *crabe*; *χαλᾶν*, chalare, qui est dans Végèce, *caler* les voiles; *μύσταξ*, mystax, *moustache*; *χορδὴ*, chorda, *corde*; *ἀράχνη*, aranea, *araignée*; *σκορπίος*, scorpius, *scorpion*; *θύννος*, thynnus, *thon*; *φιάλη*, phiala, *fiole*; *κραιπάλη*, crapula, *crapule*; *κρανίον*, cranium, *crâne*; *τύραννος*, tyrannus, *tyrun*; *θρόνος*, thronus, *trône*; *θησαυρὸς*, thesaurus, *trésor*; *ποίημα*, poema, *poëme*; *ἥρως*, heros, *héros*, etc.

La plus grande partie des mots grecs admis dans notre ancienne langue sont dus à l'introduction du christianisme, qui prit ses premiers développements en Orient avant de se répandre dans l'Europe latine. Les propagateurs de la foi y apportèrent les mots dont ils avaient l'habitude de se servir pour exprimer les idées chrétiennes, et les Occidentaux prirent le parti d'adopter ces mots, attendu que leurs idiomes n'avaient point de termes propres pour rendre ces idées nouvelles. C'est ce que reconnaît saint Grégoire de Nazianze : *Ἀλλ' οὐ δυναμενοῖς διὰ στενότητα τῆς παρ' αὐτοῖς γλώττης, καὶ ὀνομάτων πενίαν.* (S. Grég. *Opera*, éd. Paris, 1630, t. I, p. 395.)

Les monuments en langue d'oil antérieurs au XII^e^ siècle que nous aurons à examiner plus loin renferment douze mots d'origine grecque; sur ces douze mots, il en est dix que l'on peut attribuer aux influences religieuses. Ces dix mots sont *arcevesqe*, archevêque; *blasmet*, blâmé, accusé; *christian*, chrétien; *diavle*, diable; *evesque*, évêque; *evesqué*, évêché; *muster*, monastère, église; *paroisse*, *parole*, *yglise*, église : les deux autres mots sont *orphanin*, orphelin, et *spede*, épée. Pour l'étymologie de tous ces mots, voir le glossaire étymologique qui se trouve ch. I, sect. V.

Dans la suite, quelques autres mots grecs passèrent dans notre langue au moyen des communications que nous eûmes, pendant le moyen âge, avec l'empire d'Orient par les croisades, par les voyages et par le commerce; mais un nombre de mots bien plus considérable a été emprunté à la langue grecque, depuis trois siècles, pour exprimer les progrès qui ont été faits dans les arts, dans les sciences et dans l'industrie.

Quant aux mots que la langue ibérienne a pu nous fournir, on ne peut guère

Digitized by Google

que nous apprend positivement le témoignage de saint Jérôme, qui visita la *Gaule* et la *Galatie*[1]. Mais le pays dans lequel nous sommes le plus intéressés à constater l'importation du celtique par les Gaulois, c'est la Grande-Bretagne.

Guillaume le Conquérant ne fut point le premier qui, parti de nos rivages, alla prendre pied sur la terre d'*Albion* : bien des siècles avant lui, des Gaulois débarquèrent et s'établirent dans cette île, ainsi que dans celle d'*Iris*, aujourd'hui l'Irlande. Aussi voyons-nous dans Strabon que Hipparque

citer avec quelque fondement que *bis, savate, truffe,* anciennement tromperie, moquerie; *graal,* anciennement vase, plat; *gourd,* qui s'emploie encore au féminin (*mains gourdes*), et qui a donné *engourdir.* Le basque, qui est un idiome né de l'ancien ibérien, a conservé *biz,* noir, noirâtre, sombre; *zapata,* soulier; *trüfa,* moquerie; *grazal,* vase, écuelle; *gurd,* épais, lourd, au figuré qui a l'esprit lourd, borné, qui est stupide. Le témoignage de Quintilien prouve que ce dernier mot appartenait à l'ancienne langue des Ibères d'Espagne : « Gurdos, quos pro stolidis accipit vulgus, ex Hispania duxisse originem audivi. » (*Institutions,* liv. I, ch. v.) Les Espagnols ont encore *gordo,* signifiant gros, gras, épais, stupide, niais, imbécile.

Pour compléter la liste des sources auxquelles notre idiome naissant puisa les mots de son vocabulaire, je dois dire qu'il en emprunta quelques-uns à la langue des Arabes, soit au VIIIe, au IXe et au Xe siècle, époque de l'invasion des Sarrasins dans le midi de la France, soit plutôt au XIe, au XIIe et au XIIIe siècle, au moyen des rapports établis avec l'Orient pendant tout le temps que durèrent les croisades, soit enfin par suite des relations que nous eûmes, pendant le moyen âge, avec les Maures établis en Espagne. On peut citer parmi ces mots *amiral, algèbre, alcôve, alcali, chiffre, chiffon, cramoisi, sirop* et quelques autres en petit nombre. Voir à cet égard *Invasions des Sarrasins en France,* par M. Reinaud, Paris, 1836, in-8°, p. 307, et M. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen,* t. I, p. 58. M. Pihan est loin de faire aussi bon marché de l'influence des idiomes orientaux sur la formation de notre vocabulaire. Voir son Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc.

[1] Galatas, excepto sermone græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros; nec referre, si aliqua exinde corruperint, cum et Afri phœniciam linguam nonnulla ex parte mutarint, et ipsa latinitas et regionibus quotidie mutetur et tempore. (Saint Jérôme, *Comm. Epist. ad Galatas,* liv. II, *Proœm.*)

n'hésitait point à ranger au nombre des Gaulois les habitants de ces contrées[1]. Longtemps après, d'autres Gaulois, appartenant à la famille des Belges, envahirent de nouveau l'île d'Albion et en occupèrent toute la partie méridionale. César, qui nous a transmis ce fait dans ses Commentaires, ajoute que la plupart de ces Belges conservèrent dans l'île de Bretagne les noms sous lesquels ils étaient connus dans la Gaule[2]. Aussi Ptolémée, dans la description de cette île, nomme-t-il des Belges, des Atrébates et même des Parisii[3].

La langue des Gaulois des îles britanniques était peu différente de celle des Gaulois de la mère patrie; Tacite nous le dit positivement[4], et Pline, ayant à désigner la *marne* par le nom qu'on lui donnait dans l'un et l'autre

[1] *Οὓς ἐκεῖνος (Ἵππαρχος) μὲν ἔτι Κελτοὺς ὑπολάμβανει.* (Strabon, liv. II.)

Gallos vicinum solum (*Britannicum*) occupasse credibile est; eorum sacra deprehendas. (Tacite, *Agricolæ vita*, c. XI; *Collectio scriptorum latinorum veterum*, t. II, p. 273.)

Imprimis hæc insula Britones solum, a quibus nomen accepit, incolas habuit, qui de *tractu Armoricano*, ut fertur, Britanniam advecti, australes sibi partes illius vindicarunt. (Bède, ed. Colon. t. III, p. 2.)

Voir Prichard, *Ethnography of the celtic race.*

[2] Britanniæ pars interior ab iis incolitur quos natos in insula ipsa memoria proditum dicunt; maritima pars ab iis qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgio transierant, qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, et, bello illato, ibi remanserunt, atque agros colere cœperunt. (César, *De bell. Gall.* lib. V, XIII.)

[3] *Πρὸς οἷς περὶ τὸν εὐλίμενον κόλπον, Παρίζοι, καὶ πόλις Πετουαρία... Εἶτα Ἀτρεβάτιοι καὶ πόλις Ναλκούα... Πάλιν τοῖς μὲν Ἀτρεβατίοις καὶ τοῖς Καντίοις ὑπόκειωται Ῥῆγνοι, καὶ πόλις Νοιόμαγος, τοῖς δὲ Δοβουνοῖς, Βέλγαι.* (*Ptolem. Geographia*, lib. II, c. III.)

[4] Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter barbaros, parum compertum... In universum tamen æstimanti, Gallos vicinum solum occupasse credibile est; eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasione; *sermo haud multum diversus.* (Tacite, *Agricolæ vita*, c. XI; *Collect. script. lat. veter.* t. II, p. 273.)

Digitized by Google

pays, ne fait pas de distinction entre les deux idiomes[1]. Enfin nous tenons de César que les druides gaulois qui désiraient avoir une connaissance plus spéciale du druidisme allaient l'étudier dans l'île de Bretagne, où ils apprenaient par cœur un grand nombre de vers contenant la doctrine des druides bretons[2].

Il ne nous est parvenu aucun monument de l'ancien celtique; l'histoire ne fait pas même mention d'un seul ouvrage écrit en cette langue. Les druides étaient les seuls qui eussent été capables de le composer; mais la religion leur défendait d'écrire quoi que ce fût qui touchât au *druidisme*, et le druidisme touchait à tout. Les seuls restes de cette langue qui soient arrivés jusqu'à nous consistent en une centaine de mots isolés qui nous ont été conservés par quelques auteurs grecs ou latins[3].

[1] Alia est ratio quam Britannia et Gallia invenere alendi eam (*terram*) ipsa; *quod genus vocant margam.* Spissior ubertas in ea intelligitur; est autem quidam terræ adeps, ac velut glandia in corporibus, ibi densante se pinguidinis nucleo. (Pline, liv. XVII, 4.)

[2] Disciplina (druidum) in Britannia reperta, atque inde in Galliam translata esse existimatur; et nunc, qui diligentius eam rem cognoscere volunt, plerumque illo, discendi causa, proficiscuntur. (César, *De bello Gallico*, lib. VI, XIII.)

Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur (druides). Itaque nonnulli annos vicenos in disciplina permanent; neque fas esse existimant ea litteris mandare. (César, *De bello Gallico*, lib. VI, XIV.)

[3] Dans ces derniers temps, M. Jacob Grimm a essayé d'établir que l'on doit considérer comme celtiques deux formules superstitieuses qui se trouvent dans Marcellus Empiricus, auteur du IV[e] siècle, natif de Bordeaux. S'il est vrai que ces formules soient effectivement celtiques, elles sont les seules phrases de l'ancienne langue de nos pères qui soient parvenues à leurs descendants. Marcellus, dans le passage en question, indique certaines conjurations comme propres à faire sortir de l'œil un corps étranger qui s'y serait introduit. Voici ce passage en entier :

« Digitis quinque manus ejusdem cujus partis oculum sordicula aliqua fuerit

Heureusement pour nos études, nous ne serons pas réduits au faible secours que ce petit nombre de mots pourra nous offrir. Le celtique survécut à la conquête des Romains et à celle des barbares; nous le retrouvons encore aujourd'hui dans notre basse Bretagne, dans le pays de Galles, en Angleterre, dans l'Écosse et dans l'Irlande. Partout il se trouve réduit à l'état de patois et plus ou moins altéré par l'introduction de beaucoup de mots appartenant aux diverses langues qui ont successivement dominé dans ces différents pays; mais cette altération n'est point telle que l'on ne puisse retrouver dans ces patois la plupart des mots que les auteurs grecs et latins nous donnent comme appartenant à la langue des Gaulois. Nous aurons occasion de le prouver, pour quelques-uns au moins, dans le chapitre II de cet ouvrage. La persistance de ces mots dans le breton, le gallois, l'écossais et l'irlandais, est une preuve directe et suffisante que ces idiomes proviennent effectivement du celtique. Et d'ailleurs

ingressa, percurrens et pertractans oculum, ter dices : TETUNC RESONCO BREGAN GRESSO. Ter deinde spues, terque facies. Item ipso oculo clauso qui carminatus erit, patientem perfricabis, et ter carmen hoc dices, et toties spuens : IN MON DERCOMARCOS AXATISON. Scito remedium hoc in hujusmodi casibus esse mirificum. Si arista vel quælibet sordicula oculum fuerit ingressa, occluso alio oculo, ipsoque qui dolet patefacto, et digitis medicinali ac pollice leviter pertracto, ter per singula despuens dices : *Os Gorgonis basio.* » (Marc. Emp. dans *Medici principes* de Henri Estienne, p. 278, D.)

M. Grimm divise ainsi les mots qui composent les deux formules :

1° *Tet un cre son co bregan gresso.*

2° *Inmon derc omar cos ax atison.*

Ce qui signifie, d'après le savant allemand :

1° *Fuis loin de nous, poussière, chez les compagnons du mensonge.*

2° *Que le globe de l'œil (soit) doux, que la douleur et l'enflure (soient) loin.*

Je laisse à M. Grimm l'honneur et la responsabilité de sa traduction. (Voir *Abhandlung der Berliner Acad.* année 1847, p. 454, et l'opuscule intitulé *Uber Marcellus Burdigalensis*, Berlin, 1849.)

Digitized by Google

quel serait le peuple ancien dont la langue se serait ainsi perpétuée dans ces patois, appartenant tous à la même famille? Depuis l'époque la plus reculée, ces contrées n'ont été possédées que par trois races différentes : d'abord se présentent les Gaulois; après eux viennent les Romains, et enfin les conquérants barbares, sortis des forêts de la Germanie. Mais les patois dont il s'agit, n'appartenant évidemment ni à la famille des langues romanes, ni à la famille des langues germaniques, ne peuvent devoir leur origine qu'à la langue parlée de toute antiquité par les différentes peuplades gauloises.

L'irlandais et l'écossais ont beaucoup plus de ressemblance entre eux qu'ils n'en ont avec le gallois et le bas-breton, tandis que ces deux derniers sont assez voisins l'un de l'autre. Ces conformités et ces différences peuvent être attribuées aux influences climatériques et au temps plus ou moins considérable qui s'est écoulé depuis la séparation des diverses familles gauloises qui ont continué à faire usage du celtique. M. Amédée Thierry résout la question en admettant que l'irlandais et l'écossais proviennent de l'idiome des Celtes, tandis que le bas-breton et le gallois proviendraient de l'idiome des Belges. Cette opinion peut être vraie, mais elle ne me paraît pas suffisamment appuyée, ni par les données de l'histoire, ni par celles de la linguistique.

Ainsi que l'ont fait Davies, Cambden et autres auteurs, on peut comprendre sous la désignation commune de *britannique* le bas-breton, appelé par les Bretons *brezonec*, et le gallois, appelé par les Gallois *cymraēg;* on devra donner le nom de *gaélique* à l'irlandais et à l'écossais, nommés *gaēlic* dans les pays où ils sont parlés. Afin que le lecteur puisse saisir plus facilement, et pour ainsi dire d'un seul

coup d'œil, cette classification, je la lui présenterai dans le tableau suivant :

NÉO-CELTIQUE.

GAÉLIQUE.		BRITANNIQUE.	
IRLANDAIS.	ÉCOSSAIS.	BAS-BRETON.	GALLOIS.

Je ne discuterai point la question de savoir si l'ancien idiome des Armoricains s'est perpétué dans la basse Bretagne, ou si l'on doit admettre, comme le prétendent certains écrivains, que le *bas-breton* n'est qu'une altération de la langue galloise transportée en Bretagne par les Gallois qui, vers le milieu du v^e^ siècle, vinrent s'y réfugier pour échapper à la tyrannie des Saxons. Je me range entièrement à l'avis de M. Amédée Thierry, qui a établi la première opinion par des raisons solides et concluantes [1]. A la fin du IV^e^ siècle, le celtique était usité parmi le peuple dans la plupart des contrées de la Gaule; au v^e^ il existait encore, au moins à l'état de patois, dans les montagnes de l'Auvergne, ainsi que le prouve implicitement un passage de Sidoine Apollinaire que j'aurai bientôt l'occasion de citer [2]. Il est plus que probable que, dans le même siècle, cette langue devait également être parlée sur les côtes reculées de l'Armorique, qui venait de se soustraire à la domination romaine. Du reste, quoi qu'il en soit de ces hypothèses, toujours est-il que, dans un cas

[1] Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, Introduction.

[2] Voir la note 4 de la page 19.

comme dans l'autre, on doit reconnaître que le *bas-breton*, aussi bien que le *gallois*, sont des restes encore subsistants de l'ancienne langue des Gaulois.

Le celtique appartenait à cette famille de langues que l'on a nommées *indo-européennes*. Je n'entreprendrai pas de démontrer cette proposition, attendu que les détails dans lesquels je serais obligé d'entrer m'entraîneraient beaucoup trop loin de mon sujet; je me bornerai à renvoyer le lecteur au travail tout spécial que nous devons aux recherches intéressantes de M. Adolphe Pictet[1].

La colonie grecque de Marseille, trop faible pour résister à une guerre que son ambition lui avait attirée de la part des Ligures, se vit contrainte d'appeler à son secours les Romains, ses anciens alliés. Ceux-ci saisirent avidement l'occasion de mettre le pied dans la Gaule et s'emparèrent de la partie sud-est, à laquelle ils donnèrent le nom de *province romaine transalpine*, cent cinquante-quatre ans avant Jésus-Christ. Un siècle après, Jules César, envoyé dans cette province pour la gouverner en qualité de proconsul, profite d'un prétexte qui lui est offert pour attaquer les Gaulois restés indépendants et soumet la Gaule entière à la domination romaine, après une guerre de dix ans. Alors l'ambitieux César, devenu le rival de Pompée, sentit le besoin de se faire des partisans de ces mêmes ennemis auxquels sa bravoure et son habileté avaient fait éprouver de si nombreux désastres. Il n'épargna pour y réussir ni faveurs ni promesses, et, quelques années après, on put voir des *pères conscrits* gaulois déposer leurs *braies* et s'affubler du *laticlave* pour entrer dans le sénat, ainsi que le chantaient les Romains, selon le rapport

[1] *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, par Adolphe Pictet; Paris, 1837, in-8°.

de Suétone[1]. Après la mort de César, l'empereur Auguste fit une nouvelle division de la Gaule, lui donna une administration et une organisation toutes romaines.

Dès lors le latin s'introduisit et se répandit insensiblement dans les Gaules par l'administration, la justice, les lois, les institutions politiques, civiles et militaires, la religion, le commerce, la littérature, le théâtre et tous les autres moyens dont Rome savait si habilement se servir pour imposer sa langue aux nations, comme elle leur imposait le joug de sa domination[2]. Déjà, du vivant de Cicéron, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, la Gaule était pleine de marchands romains, et il ne se faisait pas une affaire que quelque Romain n'y participât[3]. Mais ce qui dut le plus puissamment contribuer à la propagation de la langue latine, ce fut le besoin où se trouvèrent les Gaulois de recourir au magistrat romain pour obtenir justice; car toutes les causes se plaidaient en latin, et une loi expresse défendait au préteur de promulguer un décret en aucune autre langue qu'en langue latine[4].

[1] Gallos Cæsar in triumphum ducit; idem in curiam.
Galli bracas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.
(Suétone, *Jul. Cæs.* c. LXXX, 3.)

[2] Imperiosa nimirum civitas (*Roma*) non solum jugum, verum *etiam linguam suam* domitis gentibus imponere voluit. (Saint Augustin, *De civitate Dei*, lib. XIX, c. VII.)

[3] Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum; nemo Gallorum, sine cive Romano, quidquam negotii gerit. (Cic. *Orat. pro Fonteio*, I.)

[4] Decreta a pretoribus latine interponi debent. (*L. Decreta*, *D.* lib. XLII, tit. I, *De re judicata*.)

Magistratus vero prisci quantopere suam populique Romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quod, inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magna cum perseverantia custodiebant, ne Græcis unquam nisi latine responsa darent. Quin etiam ipsa linguæ volubilitate, qua

Claude, successeur d'Auguste, né à Lyon, élevé dans les Gaules, affectionna toujours la province où il avait passé son enfance, et c'est à lui que toutes les villes gauloises durent le *droit de cité*, qui rendait leurs citoyens aptes à tous les emplois et à toutes les dignités de l'empire. Ainsi l'ambition, l'intérêt, la nécessité des relations journalières avec l'administration romaine, tout porta les Gaulois à se livrer à l'étude de la langue latine, surtout avec un protecteur tel que Claude, qui n'admettait pas qu'on pût être citoyen romain si l'on ignorait la langue des Romains[1]; au point qu'un illustre Grec, magistrat dans sa province, s'étant présenté devant lui et ne pouvant s'expliquer en latin, non-seulement Claude le fit rayer de la liste des magistrats, mais il lui enleva jusqu'à son droit de citoyen[2]. A partir du règne de ce prince, la langue latine fit de tels progrès dans les Gaules que, peu d'années après, Martial se félicitait d'être lu à Vienne, même par les enfants[3]. Déjà, dès le temps de Strabon, les Gaulois n'étaient plus considérés comme des *barbares*, attendu que la plupart d'entre eux avaient adopté la langue et la manière de vivre des Romains[4].

Bientôt des écoles de grammaire et de rhétorique s'éta-

plurimum valet, excussa, per interpretem loqui cogebant; non in urbe tantum nostra, sed etiam in Græcia et Asia; quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur. (Valère Maxime, liv. II, ch. 2.)

[1] *Μὴ δεῖ Ῥωμαῖον εἶναι τὸν μὴ καὶ τὴν διάλεξιν σφῶν ἐπισΊάμενον.* (Dion Cassius, liv. LX, XVII.)

[2] Splendidum virum, Græciæque provinciæ principem, verum latini sermonis ignarum, non modo albo judicum erasit, sed etiam in peregrinitatem redegit. (Suétone, *Claude*, ch. XVI, 5.)

[3] Me legit ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro.
(Martial, liv. VII, épig. 87.)

[4] *Οὐδὲ Βαρβάρους ἔτι ὄντας, ἀλλὰ μετακειμένους τὸ πλέον εἰς τὸν τῶν Ῥωμαιῶν τύπον, καὶ τῇ γλώτΊῃ, καὶ τοῖς βίοις.* (Strab. liv. IV, édit. de Casaubon, p. 186.)

blirent de toutes parts. Je dois citer parmi les plus célèbres celles de Toulouse, de Bordeaux, d'Autun, de Trèves et de Durocortorum (*Reims*). Ces écoles ne tardèrent pas à obtenir une réputation telle que des empereurs mêmes y envoyèrent étudier leurs enfants. Crispe, fils aîné de Constantin, ainsi que Gratien, firent leurs études à Trèves; Dalmace et Annibalien, petits-fils de Constance Chlore, vinrent suivre un cours d'éloquence à Toulouse. De ces académies latines sortirent des écrivains remarquables, dont purent se glorifier à la fois et la Gaule qui les avait vus naître, et Rome dont ils enrichirent la littérature. Tels furent Cornelius Gallus, Trogue-Pompée, Pétrone, Lactance, Ausone, Sidoine Apollinaire et Sulpice-Sévère, auxquels nous pouvons joindre, bien qu'ils soient moins connus, Jules Titien, Exupère et Arbore, qui devinrent précepteurs d'autant de césars.

Les lieux où un peuple nombreux se réunissait pour assister aux représentations de la scène étaient encore autant d'écoles où les Gaulois venaient se familiariser avec la langue et les chefs-d'œuvre de la littérature latine. Partout s'élevèrent des théâtres, des cirques, des amphithéâtres, dont quelques-uns, à moitié détruits, font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration.

Enfin l'établissement du christianisme contribua puissamment à répandre l'usage du latin; la religion naissante l'avait adopté comme étant la langue littéraire dominante dans tout l'Occident; elle y devint l'interprète naturel des nouvelles doctrines et un moyen efficace d'assurer leur propagation. Aussi l'invasion des barbares n'arrêta pas la diffusion de la langue des Romains; ses progrès continuèrent même après la chute de leur empire, et Rome chrétienne

Digitized by Google

acheva par les prédications de la foi ce que Rome païenne avait commencé par ses lois, par ses institutions, par la puissante influence de sa littérature et de sa civilisation.

Tels furent les moyens par lesquels la langue latine se répandit non-seulement dans l'Italie et dans les Gaules, mais encore en Espagne, en Illyrie, dans le nord de l'Afrique, et, plus ou moins, dans toutes les provinces de l'empire[1]. Ce ne furent donc point quelques troupes romaines qui implantèrent le latin dans notre pays, comme certains auteurs se le sont imaginé. Nous devons toutefois reconnaître que l'incorporation des soldats gaulois dans les légions romaines ne dut pas être, à cet effet, une des moins heureuses combinaisons de la politique des empereurs. C'est, du reste, par de semblables moyens que notre langue française se propage chaque jour de plus en plus dans nos provinces méridionales, dans la Bretagne et dans l'Alsace; c'est ainsi qu'elle se naturalise même à l'étranger, dans la Belgique, dans la Savoie, dans le comté de Nice et dans une grande partie de la Suisse.

Avant la fin du IV^e siècle, le latin était, surtout dans les villes, la langue usuelle des hautes classes de la société, et

[1] Sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum *discordes ferasque linguas, sermonis commercio contraheret ad colloquia,* et humanitatem homini daret, breviterque una cunctarum gentium, in toto orbe, patria fieret. (Pline le naturaliste, liv. III, ch. 5.)

Dans cette partie de l'Afrique autrefois occupée par les Carthaginois, le latin était devenu d'un usage si général que, vers le IV^e siècle, une partie de la population ne parlait pas d'autre langue, et ne pouvait même plus comprendre le punique, son ancienne langue nationale. Aussi voyons-nous que saint Augustin, prêchant aux habitants d'Hippone, fut obligé de leur traduire en latin un proverbe punique :

Proverbium notum est punicum, quod quidem latine vobis dicam, quia punice non omnes nostis : punicum autem proverbium est antiquum : nummum quærit pestilentia, duos illi da, et ducat se. (S. Aug. sermon 168, *De verbis apostol.*)

des femmes elles-mêmes. C'est en latin que saint Hilaire de Poitiers entretenait correspondance avec Albra, sa fille; Sulpice-Sévère avec Claudia, sa sœur, et Bassule, sa belle-mère; c'est également en latin que saint Jérôme correspondait avec deux dames gauloises, Hédébie et Algasie. Ce même saint Jérôme nous donne à entendre que les Gaulois surpassaient les Romains eux-mêmes dans leur propre langue par la fécondité et le brillant du style[1].

Le peuple, et particulièrement celui des campagnes, n'eut pas d'abord le même intérêt que les classes supérieures à rechercher la connaissance du latin; il lui était d'ailleurs fort difficile d'apprendre une langue aussi différente de la sienne; pour lui, il n'y avait ni maîtres, ni écoles de grammaire et de rhétorique. Ce ne fut que lorsqu'il entendit parler de toute part autour de lui la langue de Rome, qu'il s'avisa d'essayer à la bégayer, stimulé dans cette entreprise par ce désir vaniteux qui pousse toujours les gens des classes inférieures à vouloir imiter ceux qu'ils voient au-dessus d'eux; à ce mobile vint s'en joindre un autre encore plus puissant, leur intérêt, qui enfin se trouvait en jeu, par la nécessité de communiquer journellement avec les puissants et les riches qui avaient laissé le celtique dans un dédaigneux oubli, et ne connaissaient plus d'autre langue que celle qui convenait à un citoyen romain.

Les paysans gaulois firent alors pour le latin ce que font aujourd'hui pour le français les paysans de l'Alsace, de la Bretagne et ceux de nos provinces méridionales, qui, de jour en jour et de plus en plus, s'évertuent à comprendre et à parler notre langue littéraire. Tel d'entre eux qui,

[1] Ut ubertatem gallici nitoremque sermonis gravitas romana condiret. (Saint Jérôme, epistola XCV, *ad Rust.*)

Digitized by Google

avec ses égaux, ne fait usage que du patois du pays, est très-mortifié et se montre parfois très-piqué, si quelqu'un d'une classe plus élevée vient à lui adresser la parole en ce même patois; c'est en effet lui dire tacitement : Je juge à votre air et à vos manières que vous ne devez pas comprendre la langue des gens bien élevés. Il m'est arrivé plusieurs fois de faire une demande en patois à un paysan, qui, à ma connaissance, parlait habituellement cet idiome, et d'obtenir de lui une réponse en français. Mon interlocuteur me donnait ainsi à entendre que je m'étais mépris sur son compte, et qu'il n'était pas aussi rustre que j'avais pu me l'imaginer. Sous le rapport de la vanité, comme sous bien d'autres, les hommes se sont toujours beaucoup ressemblé,

Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui.

L'histoire vient à l'appui des inductions tirées de la nature des circonstances. Dans la seconde moitié du IIe siècle, saint Irénée est forcé d'apprendre le celtique pour faire entendre la parole évangélique au peuple de Lyon[1]. Dans le IIIe, une druidesse, voulant adresser à Alexandre Sévère quelques paroles prophétiques, en est réduite à s'exprimer en celtique, au risque de voir sa prédiction frapper inutilement les oreilles de l'empereur, s'il ne se trouve auprès de lui quelque Gaulois pour la lui traduire[2]. Mais, dès la fin du IVe siècle, l'homme du peuple n'a plus besoin d'interprète, il parle lui-même le latin, et ce qu'il en sait lui

[1] Orationis artem non exquires a nobis qui apud Celtas commoramur, et in barbarum sermonem plerumque avocamur. (Saint Irénée, *Proem. libri adversus hæres.*)

[2] Mulier druias eunti (*Alexandro Severo*) exclamavit *gallico sermone* : « Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas. » (Ælius Lampridius, *Vie d'Alexandre Sévère*, ch. LX; *Collect. script. lat. veter.* t. II, p. 354.)

par les Francs. Ces derniers, les seuls dont nous ayons à nous occuper, apportèrent une troisième langue dans les provinces situées en deçà de la Loire. Cette langue était le *tudesque* ou *téotisque*, mots dérivés de *teut*, *teod*, dénomination collective par laquelle se désignaient eux-mêmes tous les peuples de race germanique. On devrait donc comprendre, sous le nom de *tudesque*, tous les idiomes de la Germanie; mais cette désignation, restreinte par un usage fort ancien, ne s'applique qu'aux idiomes des *Teuts* occidentaux, c'est-à-dire au *francique* usité chez les Francs et à l'*allémannique*, usité chez les Allemanni.

Avant de passer le Rhin, les Francs étaient une confédération de diverses tribus occupant le territoire compris entre l'Elbe, le Mein, le Rhin et la mer du Nord, Le *francique* devait se composer à cette époque d'autant de dialectes qu'il y avait de tribus confédérées; mais, dans la Gaule, tous ces dialectes paraissent s'être fondus dans trois dialectes principaux, usités parmi les conquérants entre le Rhin et la Loire. Au nord était le *ripuaire*, à l'est le *neustrien* et à l'ouest l'*ostrasien*.

Les Ripuaires et les Ostrasiens se trouvaient sur les confins de la Germanie, dont ils n'étaient séparés que par le Rhin, et leur population se grossissait sans cesse de nouvelles bandes germaniques qui passaient le fleuve pour venir s'associer à leur fortune. Dans l'un et l'autre pays, le latin disparut entièrement comme langue usuelle, soit que les Gallo-Romains eussent été exterminés en grand nombre par les barbares, soit, ce qui est plus probable, qu'ils eussent été refoulés par eux dans l'ouest et dans le midi. Au latin succéda le tudesque qui, diversement modifié, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les patois de la rive

Digitized by Google

gauche du Rhin, chez les descendants des Ripuaires et des Ostrasiens.

Il n'en fut pas de même dans la Neustrie, ou du moins dans la plus grande partie, celle qui s'étendait de la Scarpe à la Loire, et de la Meuse à l'Océan. Les Francs Saliens qui s'établirent dans cette contrée étaient les plus éloignés du Rhin, et n'avaient que peu de relations avec les peuples germaniques qui habitaient de l'autre côté du fleuve, tandis qu'ils se trouvaient mêlés aux populations gallo-romaines, de beaucoup supérieures en nombre, aussi bien qu'en civilisation et en culture intellectuelle de tout genre. Aussi, quoi qu'il pût en coûter à l'orgueil et à l'insouciante rudesse des vainqueurs, ils se virent contraints par la force des circonstances à apprendre la langue des vaincus, dont ils adoptèrent également la religion et l'administration. Le poète Fortunat profitant sans doute du privilége poétique de l'hyperbole, loue Charibert, roi de Paris, de ce qu'il parle le latin mieux que les Romains eux-mêmes, et il s'émerveille de l'éloquence qu'il lui suppose dans sa langue maternelle[1]. Le même poëte attribue également à Chilpéric une connaissance toute particulière de la langue latine[2]; mais Grégoire de Tours se montre moins flatteur à son égard. Ce prince avait composé un ouvrage en prose sur la Trinité et deux livres de poésie. L'évêque historien condamne sa théologie comme hérétique et sa poésie comme transgres-

[1] Cum sis progenitus clara de gente Sygamber (*Sicamber*),
Floret in eloquio lingua latina tuo;
Qualis es in propria docto sermone loquela!
Qui nos Romanos vincis in eloquio.
(Fortunat. lib. VI, carm. 4; *Histor. Franc. script.* t. II, p. 506.)

[2] Discernens varias sub nullo interprete voces,
Et generum linguas unica lingua refert.
(Fortunat. lib. IX, *Ad Chilpericum regem*; *Hist. Franc. script.* t. II, p. 520.)

sant toutes les règles de la versification latine. « Ses vers, dit-il, ne sauraient se tenir sur leurs pieds; des syllabes brèves il en a fait des longues, et des longues il en a fait des brèves[1]. »

Si ce roi franc, malgré ses prétentions d'écrivain, ne fut point un habile latiniste, on peut se figurer ce que devait être le gros de la nation. Les Germains avaient conservé dans les Gaules l'amour de la vie indépendante qu'ils menaient en Germanie; ils se trouvaient mal à l'aise dans l'enceinte des villes et préféraient le séjour de la campagne. Ils construisirent à la façon germanique, et principalement sur le bord des forêts, des espèces de hameaux dont les uns étaient nommés *fara* et les autres étaient appelés *ham*[2]. Avec de telles habitations et une pareille manière de vivre, les Francs se trouvèrent nécessairement dans un contact journalier et dans des relations habituelles avec les campagnards gallo-romains. Ceux-ci furent les seuls professeurs de langue qu'eurent tous ces barbares, bien moins amoureux d'études laborieuses et de culture intellectuelle que de pillage, de jeu, de chasse, de bonne chère et de débauches de toute sorte. Ils apprirent de pareils maîtres un latin mêlé de celtique que, de leur côté, ils altérèrent encore davantage par

[1] Confecitque duos libros, quasi Sedulium meditatus, quorum versiculi debiles nullis pedibus subsistere possunt, in quibus, dum non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit, et pro brevibus longas statuebat. (Grégoire de Tours, liv. VI, ch. XLVI.)

[2] De *fara* nous sont venus les noms de tant de pays appelés *la Fare* dans le midi de la France et *la Fère* dans le nord. De *ham* nous avons fait le diminutif *hamel*, qui est devenu *hameau*, ainsi que certains noms propres de pays nommés *Ham*, *Hames*, *Han*, *Hamel*, *Hamelet*, et bon nombre d'autres composés de *ham* et d'un autre mot qui peut être un nom propre d'homme. Tels sont *Grignan*, anciennement *Greinhanum*; *Sérignan* (Serinhanum), *Taulignan* (Taulinhanum). (Voir *fara* dans du Cange et *hameau* dans le recueil des mots d'origine germanique, ch. III, sect. II de cet ouvrage.)

Digitized by Google

l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques. Les habitants des villes, qui se piquaient encore de parler le latin avec quelque pureté, dédaignaient ce jargon né dans les campagnes, qu'ils désignaient sous le nom de *langue rustique.*

Cependant les Francs de la Neustrie conservèrent longtemps entre eux l'usage du francique dans leurs familles, dans les camps, dans les armées, dans les assemblées où les vainqueurs décidaient du sort des vaincus. Aussi cette langue fut-elle parlée non-seulement par Clovis et par ses fils[1], mais encore par plusieurs de leurs successeurs. Les passages de Fortunat, que j'ai cités plus haut, prouvent que cet idiome était la langue maternelle de Charibert et de Chilpéric[2]. Ce poëte nous apprend implicitement la même chose touchant Chlotaire Ier, père de Chilpéric[3].

Toutefois, le tudesque disparut peu à peu de la Neustrie par la fusion des Francs avec les Gallo-Romains. Les ténèbres qui couvrent l'histoire de cette époque ne me permettent guère de préciser le temps où cette fusion s'est opérée; cependant on peut conjecturer avec assez de vraisemblance qu'elle était déjà fort avancée dès les commencements du VIIe siècle. Elle se manifeste dans le siècle suivant par l'antagonisme des Ostrasiens et des Neustriens;

[1] Saint Remi nous apprend par son testament que Clovis lui donna une maison avec quelques terres attenantes, et que ce prince nommait cette ferme *biscofesheim*, mot composé de *biscof*, évêque, et de *heim*, maison : « Quas Ludovicus... BISCOFESHEIM sua lingua vocatas mihi tradidit. » (Duchesne, *Histor. Franc. script.* t. II, p. 385.)

[2] Voir p. 21, note 1, et p. 22, note 1.

[3] Chilperice potens, si interpres barbarus extet,
Adjutor fortis, hoc quoque nomen habes.
Non fuit in vanum sic te vocitare parentes;
Præsagium hoc totum laudis et omen erat.
(Fortunat. lib. IX, *Ad Chilpericum regem; Hist. Franc. script.* t. II, p. 520.)

Digitized by Google

les premiers représentaient l'élément germanique, les seconds représentaient l'élément gallo-romain[1]. Les Neustriens eurent d'abord l'avantage dans cette lutte; mais les Ostrasiens, conduits par Charles-Martel, l'emportèrent enfin. La Neustrie eut à subir une nouvelle invasion germanique qui eut pour conséquence, quelques années après, l'avénement de la dynastie ostrasienne des *Carolingiens*.

Charlemagne, le héros de la race carolingienne, avait appris plusieurs langues étrangères et parlait le latin avec facilité, ainsi que le rapporte son historien Éginhard; mais le francique était sa langue maternelle[2]. Il eut toujours une prédilection toute particulière pour le rude mais énergique idiome de ses pères, au point qu'il entreprit de composer lui-même une grammaire francique. Il donna des noms tudesques aux vents et aux mois, et voulut qu'on recueillît soigneusement tous les chants populaires et toutes les anciennes poésies qui célébraient les exploits des guerriers germaniques dans leur langue nationale[3]. Le francique fut également la langue usuelle de son fils Louis le Débonnaire, bien qu'il parlât le latin avec autant de facilité[4]. Il ordonna de traduire les

[1] Voir, à cet égard, la page 30.

[2] Vestitu patrio, id est francisco, utebatur... Nec patrio tantum sermone contentus, etiam peregrinis linguis ediscendis operam impendit; in quibus latinam ita didicit, ut æque illa ac patria lingua orare esset solitus. (Éginhard, *Vie de Charlemagne; Recueil des historiens de France*, t. V, p. 98, 99.)

[3] Éginhard, *Vie de Charlemagne; Rec. des histor. de France*, t. V, p. 103.

[4] Latinam vero sicut naturalem æqualiter loqui poterat. (Theganus, *De gestis Ludovici Pii; Rec. des histor. de France*, t. VI, p. 78.) L'auteur anonyme qui a écrit la vie de Louis le Débonnaire vient à l'appui de ce passage pour prouver que le tudesque était la langue usuelle de ce prince; il raconte qu'à son lit de mort l'empereur vit le démon s'approcher de lui, et que, voulant le chasser, il s'écria par deux fois : *Huz! huz!* ce qui signifie en tudesque : *Dehors! dehors!*

«Conversa facie in sinistram partem, indignando quodammodo, virtute

Digitized by Google

Évangiles en tudesque, et c'est probablement à lui que nous devons la version du moine Otfrid, qui est parvenue jusqu'à nous.

Le *latin rustique*, ainsi que je l'ai dit, était, dans la Neustrie, l'idiome qui servait aux relations des Gallo-Romains avec les Francs; il fut un moyen de rapprochement entre les deux races, et devint peu à peu la langue générale de la nation. Son extension se trouva favorisée par l'abandon complet où étaient tombées les études, et par l'insouciance des esprits pour les chefs-d'œuvre de la langue latine[1]. Le clergé lui-même contribua puissamment à le propager; car beaucoup d'ecclésiastiques ne connaissaient que ce latin

quanta potuit, dixit bis : *Huz! huz!* quod significat : *Foras! foras!* Unde patet quia malignum spiritum vidit, cujus societatem nec vivus, nec moriens habere voluit. » (*Vita Lud. Pii*, ab anonymo; *Rec. des histor. de France*, t. VI, p. 125.)

[1] Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem *rusticum* multi. (Grégoire de Tours, préface de son histoire.)

Le style de ce même Grégoire de Tours devait être assez rustique, si nous en jugeons par son propre témoignage :

« Sed timeo ne cum scribere cœpero, quia sum sine litteris rhetoricis et arte grammatica, dicat mihi aliquis : Ausu rustico et idiota, ut quid nomen tuum inter scriptores indi æstimas? Aut opus hoc a peritis accipi putas cui ingenium artis non suppeditat, nec ulla litterarum scientia subministrat! Qui nullum argumentum utile in litteris habes, qui nomina discernere nescis; sepius pro masculinis feminea, pro femineis neutra et pro neutris masculina, commutas; qui ipsas quoque præpositiones quas nobilium dictatorum observari sanxit auctoritas, loco debito plerumque non locas; nam pro ablativis accusativa, et rursum pro accusativis ablativa ponis. » (Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, præfatio.)

Malheureusement pour nos études, la rusticité première du langage de Grégoire de Tours ne se retrouve presque plus dans les textes de cet auteur imprimés jusqu'à ce jour, par suite du soin scrupuleux que les habiles d'autrefois ont pris de gratter et de polir le style du père de notre histoire. Toutefois, des recherches nouvelles ont fait découvrir des manuscrits qui remontent, dit-on, au VIIe siècle, et d'après lesquels M. Bethman prépare une édition qui ne peut manquer d'avoir le plus grand intérêt pour la philologie.

vulgaire, et tous étaient obligés de s'en servir pour faire entendre leurs instructions au peuple [1]. Au commencement du VII[e] siècle nous trouvons le latin rustique employé à composer des chants populaires; il nous est même parvenu quelques vers d'une de ces chansons qui célébrait la victoire remportée par Chlotaire II sur les Saxons. Ce latin était si bien devenu la langue usuelle du peuple, que cette chanson volait de bouche en bouche, et que les femmes s'en servaient pour exécuter des danses [2].

[1] Saint Prosper, qui vivait au milieu du V[e] siècle, donne à cet égard les conseils suivants aux prêtres de son époque :

« Tam simplex et apertus, etiam minus latinus, disciplinatus tamen et gravis debet esse sermo pontificis, ut ab intelligentia sui nullos, quamvis imperitos, excludat; sed in omnium audientium pectus cum quadam delectatione descendat. Alia enim est ratio declamatorum, et alia debet esse doctorum. Illi elucubratæ orationis pompam totis facundiæ viribus concupiscunt, illi rebus inanibus pretiosa verborum indicant ornamenta; isti veracibus sententiis ornant et commendant verba simplicia; illi affectant suorum sensuum deformitatem tanquam velamine quodam phalerati sermonis abscondere; isti *eloquiorum sacrorum rusticitatem* pretiosis sensibus venustare. » (*De vita contemp.* lib. I, cap. XXIII.)

A la fin du VI[e] siècle, le pape Grégoire le Grand s'excuse ainsi de la barbarie de son style :

« Unde et ipsam artem loquendi quam magisteria disciplinæ exterioris insinuant, servare despexi. Nam sicut quoque hujus epistolæ tenor enunciat, non metatismi collisionem fugio, non barbarismi confusionem devito, situs motusque præpositionum, casusque servare contemno; quia indignum vehementer existimo ut verba cœlestis oraculi restringam sub regulis Donati. » (S. Grég. le Gr. *Commentaire du livre de Job, Épître à Léandre.*)

Au VII[e] siècle, le moine Baudemond écrit la vie de saint Amand en *langue rustique et populaire :*

« Rustico ac plebeio sermone, propter exemplum tamen vel imitationem, memoriæ, contempta verecundia, tradere curabo. » (Baudemond, *Vie de saint Amand; Acta sanctor. ordinis S. Benedicti, sæculum secundum*, p. 711.)

Les textes primitifs de ces écrits ont été postérieurement remaniés, comme l'a été le style de Grégoire de Tours. (Voir p. 25, note 1.)

[2] Ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pœne

Digitized by Google

Dans l'origine, le latin rustique ne différait guère du latin littéraire que par la violation de quelques règles grammaticales, par quelques vices de prononciation, par le mélange d'un certain nombre de mots et de tournures celtiques et tudesques, Mais, par des causes que j'examinerai plus tard, des altérations plus profondes et plus radicales décomposèrent insensiblement ce latin populaire, au point qu'au VII[e] siècle il put être considéré comme un nouvel idiome, entièrement distinct de l'ancienne langue latine à laquelle il devait son origine. La nouvelle langue fut appelée *romane,* parce qu'elle était l'idiome propre des vaincus, à qui l'on donnait le nom de Romains par opposition aux conquérants issus de *la noble race des Francs.*

La première mention de la langue romane que l'histoire nous ait conservée remonte au milieu du VII[e] siècle; elle nous a été transmise par l'auteur anonyme de la vie de saint Mummolin, qui succéda à saint Éloi comme évêque de Noyon, honneur qu'il dut principalement à la connaissance toute particulière qu'il avait de la langue romane et de la langue tudesque[1]. Il était en effet fort important à cette

volitabat ora ita canentium, feminæque choros inde plaudendo componebant :

De Chlothario est canere, rege Francorum,
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum!

Et in fine hujus carminis :

Quando veniunt missi Saxonum in terram Francorum
Faro ubi erat princeps,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur a rege Francorum.

(Hildegar. *Vie de saint Faron, évêque de Meaux;* Mabillon, *Acta sanctor. ordinis S. Bened. sæculum II*, p. 617.)

[1] Interea vir Dei Eligius, Noviomensis urbis episcopus, post multa parata miracula, in pace, plenus dierum, migravit ad Dominum (*anno 659*). Cujus

époque qu'un évêque sût parler l'un et l'autre de ces idiomes, afin de pouvoir lui-même instruire, dans leur propre langue, les populations appartenant aux deux races différentes qui occupaient les Gaules, ainsi que le prescrivit formellement plus tard le troisième concile de Tours[1]. Aussi voyons-nous que plusieurs ministres de la religion se rendirent capables de s'acquitter de ce double devoir. On peut citer entre autres saint Adalard, abbé de Corbie, qui vivait vers la fin du VIII[e] siècle. Gérard, abbé de Sauve-Majeure, qui fut son disciple, dit en parlant de lui : « S'il employait la langue vulgaire; c'est-à-dire la romane, vous eussiez cru qu'il n'en savait pas d'autre; si c'était le tudesque, son discours avait plus d'éclat; mais dans aucune langue sa parole n'était aussi facile que lorsqu'il s'exprimait en latin[2]. »

Il nous reste quelques vestiges de la langue romane de la fin du VIII[e] siècle; on les trouve dans les litanies qui se chantaient à cette époque dans le diocèse de Soissons et qui ont été publiées par le savant Mabillon[3]. Le milieu

in loco, fama bonorum operum, quia « prævalebat non tantum in teutonica, sed etiam in romana lingua, » Lotharii regis ad aures usque perveniente, præfatus Mummolinus ad pastoralis regiminis curam subrogatus est episcopus. (*Vita S. Mummolini*, dans J. Ghesquier; *Acta sanctorum Belgii selecta*, t. IV, p. 403.)

[1] On lit à la fin du dix-septième canon du concile de Tours : « Easdem homilias quisque episcopus aperte transferre studeat in *romanam rusticam linguam aut theotiscam*, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » (Labbe, *Concilia*, t. IX, p. 351.)

[2] Qui si vulgari, id est *romana lingua*, loqueretur, omnium aliarum putares inscius (nec mirum, erat denique in omnibus liberaliter educatus), si vero teutonica, enitebat perfectius; si latina, in nulla omnino absolutius. (*Vie de saint Adalard*, par S. Gérard; *Acta sanct. ordinis S. Benedicti, sæculo quarto*, p. 355.)

[3] Après avoir récité les litanies, le chœur invoquait la protection du ciel en faveur du pape Adrien I[er] et de l'empereur Charlemagne; à chaque invocation, le peuple qui se trouvait dans l'église répondait : TU LO JUVA, *aide-le*.

Digitized by Google

du siècle suivant nous offre le premier monument important de cette langue qui soit parvenu jusqu'à nous; c'est le serment que Louis le Germanique fit à Charles le Chauve en 842. La langue du x^e^ siècle nous est connue par une *cantilène* en l'honneur de sainte Eulalie, et celle du xi^e^, par les lois que Guillaume le Conquérant donna aux Anglais après avoir soumis leur pays. J'aurai plus tard à examiner ces trois premiers monuments de notre ancienne littérature[1]. Ce n'est qu'à partir du xii^e^ siècle que les productions littéraires de la langue romane du nord devinrent assez nombreuses et assez considérables.

Avant de prononcer le serment dont je viens de parler, Louis le Germanique et Charles le Chauve haranguèrent leur armée, chacun dans l'idiome particulier usité chez son peuple, Louis en tudesque, et Charles en langue romane[2]. Voilà donc un fils de Louis le Débonnaire, c'est-à-dire un

Adriano summo pontifice et universale, papæ vita,
Redemptor mundi, TU LO JUVA;
Sancte Petre, TU LO JUVA.
Karolo excellentissimo et a Deo coronato, magno et pacifico rege Francorum et Langobardorum, at patricio Romanorum, vita et victoria,
Salvator mundi, TU LO JUVA;
Sancte Johannis, TU LO JUVA.
(Mabillon, *Analecta vetera*, p. 170.)

[1] Voir le texte du serment de 842, celui de la cantilène en l'honneur de sainte Eulalie et celui des lois de Guillaume le Conquérant, ch. I, sect. II, III et IV.

On peut joindre à ces premiers textes de notre langue naissante quelques mots et même quelques lambeaux de phrase disséminés dans une homélie latine du x^e^ siècle, qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Valenciennes, et qui a été publiée par un savant allemand, M. Bethmann, *Voyage historique dans le nord de la France*, par M. de Coussemaker, dans sa traduction française de cet ouvrage, et enfin par M. Génin, à la suite de son édition de la chanson de Roland.

[2] Ante sacramenta, circumfusam plebem, alter teudisca, alter romana

Digitized by Google

petit-fils de Charlemagne, obligé de parler la langue des vaincus pour se faire entendre de ses sujets. C'est que la position dans laquelle il se trouvait était bien différente de celle de son père et de son aïeul. Ces deux princes commandant à la Germanie, à la Gaule et à l'Italie, résidaient sur les bords du Rhin, au milieu des Germains leurs compatriotes auxquels leur maison devait son élévation et sa gloire. Ainsi, leur origine, le pays qu'ils habitaient, les gens qui les entouraient, tout concourait à ce que le tudesque fût la langue usuelle de ces empereurs. Mais Charles le Chauve, réduit à la possession de la Neustrie, se trouva jeté au milieu de populations qui ne parlaient, qui ne comprenaient que le roman, et qui avaient le tudesque en aversion[1]; aussi fut-il contraint d'adopter la langue romane, la seule qui pût le mettre en rapport avec la nation à laquelle il commandait. A plus forte raison cette langue dut-elle être parlée par les rois qui lui succédèrent[2].

lingua alloquuti sunt. (Nithard, *Histor.* lib. III; dans Duchesne, *Hist. Franc. script.* t. II, p. 374.)

[1] Cette aversion était telle que la seule différence de langage occasionnait parfois des rixes sanglantes entre les gens de langue romane et ceux de langue tudesque. Charles le Simple, petit-fils de Charles le Chauve, s'étant rendu sur les bords du Rhin pour avoir une conférence avec Henri l'Oiseleur, des jeunes gens qui étaient à la suite des deux princes furent, *selon l'habitude de ceux des deux pays*, tellement choqués de s'entendre parler les uns roman, les autres tudesque, qu'ils commencèrent par s'insulter de la manière la plus violente, et finirent par fondre les uns sur les autres, l'épée à la main, si bien qu'il y en eut plusieurs de tués, et entre autres Erlebald, comte de Castricum.

« Germanorum Gallorumque juvenes *linguarum idiomate offensi, ut eorum mos est*, cum multa animositate maledictis sese lacessire cœperunt, consertique gladios exerunt, ac se adorsi, lethaliter sauciant. In quo tumultu, cum ad litem sedandam Erlebaldus comes accederet, a furentibus occisus est. » (*Richeri historiarum libri quatuor*, éd. de M. J. Guadet, t. I, p. 48.)

[2] La différence de langue qui existait entre les Neustriens et les Ostrasiens était tellement marquée au IXe siècle, que les premiers étaient appelés Francs

Digitized by Google

Toutefois le tudesque ne disparut pas complétement de la cour; les Carolingiens en perpétuèrent sinon l'usage habituel, du moins l'intelligence parmi les principaux officiers de leur maison. Tout semblait leur en faire à la fois un devoir et une nécessité, les traditions, le souvenir de leur origine, leurs mariages fréquents avec des princesses de sang germanique, leur résidence habituelle à Laon, ville située dans le voisinage des pays allemands de la Lorraine inférieure, et enfin la participation active et continuelle que les princes germaniques prirent sous cette dynastie à tous les troubles, à tous les démêlés, à toutes les guerres, à tous les traités qui eurent lieu dans le royaume. Aussi, ceux qui s'adonnaient au maniement des affaires publiques, attachaient-ils une grande importance à la connaissance du tudesque. Mais, dès le milieu du IXe siècle, les personnes qui possédaient pleinement l'usage de cet idiome, étaient devenues si rares dans le royaume, que Loup, abbé de Ferrière, l'un des principaux ministres de Charles le Chauve, fut obligé d'envoyer en Allemagne des jeunes gens de son monastère, auxquels il jugeait à propos de faire apprendre la langue qui était la plus nécessaire aux relations politiques[1].

latins et les seconds Francs teutons. « Ejusdem Arnulfi tempore (anno 888) Gallorum populi elegerunt Odonem ducem sibi in regem. Hinc divisio facta est inter *teutones Francos et latinos Francos.* » (*Chronique anonyme*, dans le Recueil des historiens de France, t. VIII, p. 231.)

[1] Filium Guagonis, nepotem meum, vestrumque propinquum, et cum eo duos alios pueros nobiles, et quandoque, si Deus vult, nostro monasterio suo servicio profuturos, propter *germaniæ linguæ* nanciscendam scientiam, vestræ sanctitati mittere cupio. (Loup de Ferrière, *epist. XII, ad Marcwardum abbatem*, anno 844; *Rec. des histor. de France* de dom Bouquet, t. VII, p. 488.)

Dans une lettre écrite postérieurement à celle que je viens de citer, Loup de Ferrière remercie le même Marcward d'avoir bien voulu faire apprendre le tudesque aux jeunes gens qu'il lui avait envoyés :

On ne sera donc pas étonné de voir que, dans le siècle suivant, Louis d'Outre-Mer comprenait le tudesque beaucoup mieux que le latin. Au synode d'Engelheim, où ce roi et l'empereur Othon Ier se trouvaient réunis, on produisit une lettre du pape Agapet, relative aux disputes qui s'étaient élevées entre Artalde, archevêque de Reims, et Hugues, son compétiteur; comme cette lettre était écrite en langue latine, on fut obligé de la traduire en tudesque, afin d'en donner connaissance aux deux princes [1].

Mais les circonstances qui avaient maintenu l'intelligence de l'idiome des Francs dans la maison royale des Carolingiens avaient cessé d'exister us les rois de la troisième race, et Hugues-Capet, le premier d'entre eux, bien qu'issu du sang germanique [2], était tout aussi complétement ignorant du langage de Charlemagne qu'il l'était de celui d'Auguste [3]. Les gens qui l'entouraient n'entendaient pas plus que lui-même l'idiome de la Germanie. Aussi, à partir de cette

« Siquidem inter alia quæ nobis jam plurima præstitistis, linguæ vestræ pueros nostros fecistis participes, cujus linguæ usum hoc tempore pernecessarium nemo, nisi nimis tardus, ignorat. » (Loup de Ferrière, *epist. LXX;* dans Duchesne, *Histor. Franc. script.* t. II, p. 764.)

[1] Post quarum litterarum recitationem et earum, propter reges, juxta *teotiscam linguam* interpretationem... (*Frodoardi Chron.* dans le Rec. des hist. de France, t. VIII, p. 203.)

[2] Le bisaïeul de Hugues Capet, Robert le Fort, eut pour père le Germain Witichin, qu'il ne faut point confondre avec le célèbre chef des Saxons du même nom, contemporain de Charlemagne. « Hic (*Odo*) patrem habuit ex equestri ordine Rotbertum, avum vero paternum, Witichinum advenam Germanum. » (*Richeri historiarum libri quatuor,* éd. de M. J. Guadet, t. I, p. 16.)

[3] Othon II, empereur d'Allemagne, fils d'Othon Ier, dont je viens de faire mention, invita Hugues Capet, alors duc de France, à une conférence particulière. L'empereur parlait le tudesque, qui était sa langue maternelle; il parlait également le latin, ainsi que le témoigne Richer. Toutefois, il fallut qu'Arnulfe, évêque d'Orléans, lui servît d'interprète pour qu'il parvînt à se faire entendre du prince français :

Digitized by Google

époque, les princes d'Allemagne qui désiraient entretenir des relations avec la cour de France, furent obligés d'avoir recours à des ambassadeurs qui connussent la langue romane [1].

Ainsi que je le démontrerai dans la deuxième partie de cet ouvrage, le roman dut principalement sa formation aux altérations successives que le peuple fit subir à la langue latine. Ces altérations, partout les mêmes, quant aux procédés généraux, durent néanmoins, dès l'origine, différer par certaines nuances, selon le pays où se forma le nouvel idiome. Dans la suite, ces différences, accrues et multipliées par le temps, en vinrent à se dessiner plus nettement, et à se circonscrire avec plus de précision, à la faveur du fractionnement que le système féodal fit éprouver à tout le territoire du royaume.

Si dans le XII[e], le XIII[e] et le XIV[e] siècle on eût voulu tenir compte de toutes les variétés que présentait la *langue d'oil*[2],

« Otto gloriam sibi parare cupiens, ex industria egit ut omnibus a cubiculo regio emissis... dux (*Hugo*) etiam solus cum solo episcopo (Arnulfo) introduceretur; ut rege latiariter loquente, episcopus latinitatis interpres duci quicquid diceretur indicaret. » (*Richeri historiarum libri IV*, éd. de M. J. Guadet, t. II, p. 102.)

[1] Thierri, qui fut duc de Lorraine de 984 à 1026, se servait de Nanter, abbé de Saint-Michel, pour ambassadeur auprès du roi de France, parce qu'il le savait fort habile à s'énoncer en langue romane :

« Dux (*Lotharingiæ*) Theodoricus eum (*Nanterum*)... ad quoscumque regni principes dirigebat legatum, et maxime ad consobrinum suum, regem Francorum, quoniam noverat eum in responsis acutissimum, et *linguæ gallicæ peritia facundissimum.* » (*Chron. monast. S. Michaelis;* dans le P. Mabillon, *Vetera analecta*, éd. de 1723, p. 391; *Rec. des histor. de France*, t. X, page 286, note *a*.)

[2] L'idiome roman du nord de la France reçut le nom de *langue d'oil*, et l'idiome roman du midi celui de *langue d'oc*. On a émis diverses opinions sur l'origine de ces deux désignations, ainsi qu'on peut le voir dans les Recherches de Pasquier, liv. I, ch. XIII; dans Ménage, art. *Languedoc*, et dans du Cange,

selon les divers pays où elle était en usage, on eût pu diviser cette langue en autant de dialectes qu'il y avait de bailliages dans la France septentrionale[1]; mais, en ne tenant compte que des caractères généraux les plus marqués, on arrivait à reconnaître autant de dialectes différents que l'on comptait de provinces en deçà de la Loire. Chacune des capitales de ces provinces devenait un centre dont l'influence se faisait sentir sur tout le pays qui en dépendait, et les habitants de la même province se piquaient plus ou moins de modeler leur langage sur celui que l'on parlait à la cour du duc ou du comte qui les gouvernait. De la sorte, chaque idiome provincial tendait à une certaine uniformité, et la *langue d'oil* pouvait se diviser en dialecte de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre, de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Nivernais, de l'Orléanais, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, de la

art. *Lingua*. Ces deux derniers se déclarent en faveur des auteurs qui pensent que la *langue d'oil* et la *langue d'oc* ont été ainsi appelées de la manière d'énoncer l'affirmation. En effet, on se servait pour cela de *oil* dans le Nord et de *oc* dans le Midi.

[1] On lit le passage suivant dans la préface d'un psautier traduit en langue romane au XIVe siècle, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque Mazarine, où il est coté T, 798; cette préface est citée par M. Le Roux de Lincy dans son introduction du Livre des Rois:

« Et pour ceu que nulz ne tient en son parleir ne rigle certenne, mesure ne raison, est laingue romance si corrompue qu'à poinne li uns entent l'autre, et à poinne peut-on trouveir à jour d'ieu persone qui saiche escrire, anteier ne prononcieir en une meisme semblant menieire; mais escript, ante et prononce li uns en une guise, et li aultre en une aultre. » (*Le Livre des Rois*, introduction, p. XLII, et p. LXXIV, note 1.)

Il en sera toujours ainsi de tout idiome qui ne possédera point des écrivains d'un mérite supérieur, qui puissent faire autorité. Ce que le traducteur du psautier dit de la langue d'oil du XIVe siècle, on peut le dire aujourd'hui des nombreuses variétés de patois qui sont nées de la langue d'oc dans nos provinces du Midi.

Digitized by Google

haute Bretagne, de la Normandie et de l'Ile-de-France[1]. Il est important de remarquer que celui-ci était spécialement désigné sous le nom de *français*, par opposition au picard, au normand, au bourguignon, au champenois, etc.[2]

Par l'avénement de la maison des ducs de France à la couronne des Carolingiens, le *dialecte français* partagea la fortune de cette maison, et prit de jour en jour une supériorité marquée sur les autres dialectes, comme la nouvelle royauté ne tarda pas à établir sa suprématie sur tous les feudataires du royaume. La cour de France était devenue, pour les seigneurs du Nord, le modèle et l'école de la galanterie, de la courtoisie et des belles manières; la langue parlée dans la maison royale était l'expression naturelle de ces débuts de la civilisation et de la politesse. Aussi, dès le XIIe siècle, il n'était plus permis à un seigneur normand, picard ou bourguignon, de se présenter à la cour de France sans qu'il sût s'exprimer en *français*[3], non plus qu'à un trou-

[1] On peut certainement réduire tous ces dialectes à un moins grand nombre en prenant pour base de la classification des caractères plus généraux. M. Fallot n'en admet que trois: le *normand*, le *picard* et le *bourguignon*; mais cette division me paraît trop restreinte, et l'auteur me semble, sur ce point comme sur plusieurs autres, avoir sacrifié la vérité à des considérations purement systématiques, ainsi qu'à un trop grand désir de simplification. (Voir *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle*, par G. Fallot, p. 14, 15, 16 et *passim*.)

[2] Voir la note suivante et p. 36, note 1.

[3] Nous en trouvons la preuve dans l'accueil peu gracieux qui fut fait au comte Quènes de Béthune par Philippe-Auguste et par toute sa cour. Voici comment le fait est raconté par l'un de nos plus judicieux critiques et de nos plus habiles philologues, M. F. Guessard, professeur à l'école des chartes:

« Vers l'an 1180, il (*Quènes de Béthune*) vint à la cour de France, où la régente, Alix de Champagne, et le jeune prince son fils, qui régna depuis sous le nom de Philippe-Auguste, lui exprimèrent le désir d'entendre quelqu'une de ses chansons. Quènes de Béthune récita donc des vers, très-intelligibles pour ses auditeurs, mais fortement empreints d'un cachet picard. Aussi fut-il

Digitized by Google

vère, désireux de quelque célébrité, de composer ses ouvrages en un autre dialecte[1]. A partir de cette époque, l'idiome de l'Ile-de-France se propagea de plus en plus, à l'aide des circonstances qui ne cessèrent de lui être favo-

raillé par les seigneurs de France, repris par la reine et par son fils, blâmé par tout le monde, et notamment par une certaine comtesse dont le suffrage lui eût été cher, à ce qu'il paraît. C'est lui-même qui nous a transmis le souvenir de sa mésaventure dans une chanson où il s'exprime ainsi :

«Mon langage ont blasmé li *François*
Et mes chançons, oyant les *Champenois*,
Et la contesse encoir, dont plus me poise (*pèse*).
La roïne ne fit pas que courtoise,
Qui me reprist, elle et ses fiex li rois;
Encoir ne soit ma parole *françoise*,
Si la puet-on bien entendre en *françois*.
Ne cil ne sont bien appris ne courtois
Qui m'ont repris, si j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.»

(*Bibliothèque de l'école des chartes*, 2^e^ série, t. II, p. 194; *Romancero français*, p. 83; *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 846.)

[1] Aymon de Varennes, trouvère du XII^e^ siècle, aima mieux écrire son roman de *Florimont* dans le dialecte de l'Ile-de-France que dans celui de la province qu'il habitait, et où il composa ce poëme :

Il ne fut mie fait en *France*,
Mais en la langue des *Françoys*;
Le fist Aimes en Leonès (*Lyonnais*)......
Aux *François* veult de tant servir,
(Car ma langue leur est sauvage,)
Que j'ay dit en leur language
Tout au mieux que je ay sceu dire.

Il est nécessaire de remarquer, pour l'intelligence de ces vers et de ceux de la note précédente, qu'autrefois on appelait plus spécialement *France, pays de France*, la contrée qui fut nommée plus tard Ile-de-France. Nous conservons encore un reste de l'ancienne appellation dans le nom de la ville où se trouve la sépulture de nos rois. Saint-Denis-en-France (*Sanctus Dyonisius in Francia*) fut ainsi désigné pour le distinguer de plusieurs villes ou villages du royaume qui portaient également le nom de Saint-Denis. Pour un semblable motif, la partie du Vexin qui avait pour capitale Pontoise fut nommée *Vexin français*, tandis que celle dont la capitale était Gisors fut appelée *Vexin normand*.

Si Aymon de Varennes se sert du dialecte *français*, ce n'est point qu'il en

Digitized by Google

rables, et des moyens puissants que surent employer les rois pour fonder l'unité française. Au XIIIe siècle, ce fut par l'extension du domaine de la couronne; au XIVe, par l'accroissement de l'autorité des Capétiens, l'organisation de la

fasse plus de cas que de tout autre; il donne, au contraire, une préférence toute naturelle à celui qu'il est habitué à parler :

Mieux ains ma lengue que l'altruy.

Mais il a choisi ce dialecte pour plaire à ceux dont il lui importait de mériter les suffrages, et ceux-ci n'aimaient que les ouvrages écrits en leur propre langue :

Romans ne histoire ne plait
Aux Françoys, se ilz ne l'ont fait.

(*Hist. littér. de la France*, t. XV, p. 486-491; *les Manuscrits français de la Biblioth. nationale*, t. III, p. 13 et suiv.; *Bibliothèque de l'école des chartes*, 2e série, t. II, p. 195.)

Les trouvères qui ne connaissaient pas suffisamment le dialecte de l'Ile-de-France étaient réduits à composer leurs ouvrages dans le *ramage* de leur province, selon l'expression de Pasquier; mais, dans ce cas, ils jugeaient parfois nécessaire de s'excuser de la rudesse et de l'étrangeté de leur langage. C'est ce que fait un trouvère natif de Meun, que quelques savants ont pris à tort pour Jehan de Meun, continuateur du roman de la Rose. L'auteur s'exprime ainsi dans l'épilogue de sa traduction des Consolations de Boèce :

Adjouste que je i expose
Tout ce que Boece suppose;
Si m'escuse de mon langage
Rude, malostru et sauvage;
Car nés ne suis pas de Paris,
Ne si cointes com fu Paris,
Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere
A Meun, quant je l'alaitoie,
Dont mes parlers ne s'en dessoie;
Ne n'ay nul parler plus habile
Que cellui qui keurt a no ville (*village*).

(*Les Manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, par M. Paulin Paris, t. V, p. 45.)

Un autre trouvère, Richard de Lison, né en Normandie, croit devoir prévenir ses lecteurs :

Qu'il est Normanz; s'il a mepris,
Il n'en doit jà estre repris,
Se il y a de son langage.

(Citation de M. de la Rue, *Histoire des bardes*, t. I, p. 282.)

justice royale, celle du parlement de Paris et de la grande chancellerie; au XV^e, par l'établissement d'une administration fiscale, d'une organisation militaire, par plusieurs autres institutions, ainsi que par la faveur accordée à l'imprimerie naissante; au XVI^e, enfin, par des ordonnances formelles prescrivant l'usage exclusif du *français* dans tous les actes publics ou privés, de quelque nature qu'ils pussent être[1].

Dès lors le *français* acquit une telle importance et obtint une telle prééminence sur les autres dialectes de la langue d'oil, que ceux-ci, réduits à l'état de patois dédaignés, furent relégués dans les campagnes, où ils s'éteignent de nos jours dans les derniers rangs de la population, semblables à de faibles rejetons étouffés par les vigoureuses racines d'un arbre puissant qui naquit avec eux au pied du même tronc[2].

Ce ne fut point seulement dans le nord que le dialecte de l'Ile-de-France étendit sa domination; dès le XIII^e siècle il avait passé la Loire avec les croisés marchant contre les Albigeois. Depuis, la réunion successive des provinces méridionales à la couronne de France rendit insensiblement l'usage du *français* aussi nécessaire dans ces provinces qu'il l'était devenu dans celles du nord, et l'idiome poétique des troubadours dut se résigner à subir le sort du picard et du bourguignon[3].

[1] François I^er prescrivit l'usage exclusif du français dans les actes publics et les actes privés, par trois ordonnances successives datées de 1512, 1529 et 1559.

[2] C'est ainsi que le *castillan* a fini par prévaloir en Espagne et le *toscan* en Italie. Chacun de ces deux dialectes est devenu, comme le *français*, la langue dominante du pays, aux dépens des autres dialectes de la contrée, tombés à l'état de patois et abandonnés au peuple.

[3] Les habitants de nos provinces méridionales conservèrent l'usage habituel de la langue d'oc, que le peuple parle encore aujourd'hui; mais, à partir du

Digitized by Google

Pendant le cours du moyen âge, la langue française, livrée à la merci des caprices de l'usage, n'a que des allures indécises, qui changent presque de génération en génération. Au XVI^e siècle elle fait, pour constituer sa grammaire, des tentatives répétées, qui n'ont pas toutes des résultats heureux; elle s'efforce d'enrichir son vocabulaire en recourant tour à tour au latin, au grec et à l'italien, auxquels elle fait des emprunts nombreux, mais souvent superflus ou contraires au génie particulier de notre idiome. Dans le siècle suivant, le français se débarrasse d'une portion peu regrettable de ces nouvelles acquisitions, il s'épure, se polit, se régularise; l'usage, jusqu'alors incertain, est définitivement fixé par la pratique habituelle des gens de goût, par les décisions de judicieux grammairiens, mais surtout par les immortels chefs-d'œuvre des hommes supérieurs qui s'illustrent dans la littérature, dans les arts et dans les sciences. L'Europe, qui depuis plusieurs siècles avait su apprécier la beauté de notre idiome[1], accueillit avec admiration les

XIV^e siècle, plusieurs auteurs de ces provinces se servirent préférablement de la langue française. C'est en français que Gaston Phœbus, comte de Foix, composa son traité de chasse, à la fin duquel il implore l'indulgence du lecteur pour son ouvrage, attendu, dit-il, qu'il ne possède pas aussi bien le français que sa propre langue :

« Et pour ce qu'il ne puet estre que je n'aye failli ou lessié trop de choses qui appartienent à bon veneur par moult de raysons; l'une, je ne suis pas si saiges comme il me seroit mestiers... et aussi *ma lengue n'est si bien duite de parler le françois comme mon propre lenguaige*, et trop d'autres raysons qui seroyent longues pour escrire; pour ce je pri et suppli au très-haut, très-honoré et très-puissant seigneur messires Phelippes de France, par la grace de Dieu duc de Bourgoigne....... qu'il li playse de supplir et amender les defautes. » (Gaston Phœbus, *le Livre de chasse*, ms. Bibl. nat. mss. fr. anc. fonds, n° 7098, f° 111 v°, col. 2, et f° 112 r°, col. 1.)

[1] Pendant le moyen âge, notre langue partagea dans toute l'Europe la glorieuse destinée de nos armes et de notre puissante influence. En Angleterre, le

ouvrages de nos grands écrivains; bientôt ils circulèrent de toute part à l'étranger et semèrent dans chaque pays le goût de notre langue et de notre littérature[1].

Antérieurement à cette époque, le français avait déjà pénétré dans une partie de la Suisse, dans la Savoie, dans le comté de Nice, dans la Belgique; dans chacune de ces

français, transporté par les Normands, fut, jusqu'au milieu du XIVe siècle, la langue de la cour, de la noblesse et de toute la haute classe de la société; il servait à instruire la jeunesse, à rendre la justice, à administrer les affaires publiques; depuis lors il n'a cessé d'être cultivé dans ce pays. Il se répandit de même dans le royaume des Deux-Siciles et dans la Grèce, pendant notre domination dans l'une et l'autre de ces contrées. Des princes d'origine française, devenus rois de Hongrie, de Portugal et de Pologne, portèrent également notre langue dans chacun de ces royaumes. (Du Cange, *Glossaire de la basse latinité,* préface, p. XIX, XX et XXI.) En Allemagne, les empereurs Frédéric II, Maximilien Ier, Brunon, archevêque de Trèves, et tant d'autres, savaient fort bien le français. (*Hist. litt. de la France,* t. IX, p. 173; Bonivard, *Advis et devis des lengues,* p. 36.) Des auteurs italiens, qui en firent usage dans leurs écrits, lui rendirent le glorieux témoignage d'être à la fois l'idiome le plus agréable et le plus généralement répandu. C'est en français que Martin da Canale traduisit une chronique latine relative à l'histoire de Venise, « parce que la lengue franceise cort parmi le monde, et est la plus delitable à lire et à oir que nulle autre. » (Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,* t. IV, liv. III, ch. 1.) Brunetto Latini, le maître de Dante, était du même avis : « Se aucun demandoit pour quoy cest livre est escript en romans selonc le parler de France, pour ce que nous sommes Italiens, je diroie que ce est pour deux raisons, l'une que nous sommes en France, l'autre pour ce que la parleure est plus delitable et plus commune à tous langages. » (*Trésor de Brunetto Latini,* ms. Bibliot. nat. mss. fr. anc. fonds, n° 7069, f° 12 v°, col. 1; P. Paris, *Manuscrits français,* t. IV, p. 356.)

[1] Voici ce qu'écrivait, en 1676, l'auteur de la Défense de la langue française: « Si l'on comptoit tous les François naturels qui entendent la langue françoise et tous les étrangers qui l'ont apprise, dont il y a si grand nombre dans l'Allemagne, dans l'Angleterre, dans le Danemark, dans la Pologne, dans la Suède et dans tous les pays du Nord, je doute s'il ne se trouveroit point autant d'hommes sur la terre qui entendissent le françois qu'il s'en trouve qui entendent le latin. » (Charpentier, *Deffense de la langue françoise pour l'inscription de l'arc de triomphe;* Paris, 1676, p. 175.)

Digitized by Google

contrées il a fini par remplacer, comme langue littéraire et dominante, les anciens idiomes que l'on y parlait autrefois. Enfin il est devenu dans l'Europe entière la langue de la diplomatie et l'expression exquise de la politesse dans les rangs les plus élevés de la société; en sorte que Rivarol a pu dire, non sans quelque raison : « Leibnitz cherchait une langue universelle, et nous l'établissons autour de lui[1]. »

II.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA NATURE, LES PROPORTIONS ET LA FUSION DES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUÈRENT LA LANGUE D'OIL ; MOYENS D'UTILISER CES DONNÉES POUR SUPPLÉER À L'INSUFFISANCE DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PREMIÈRES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Je viens d'établir historiquement que le latin se substitua insensiblement à la langue des Gaulois et que, plus tard, il prévalut également sur l'idiome national des conquérants barbares. Vainqueur ou vaincu, le peuple romain semblait être destiné à imposer au monde sa langue, ses idées, ses lois, ses usages, ses mœurs, sa civilisation. On doit donc s'attendre à ce que le latin fournisse les principaux éléments et, pour ainsi dire, la substance propre de l'idiome né après lui dans le nord de la Gaule. Cette première donnée tirée de l'histoire se trouvera confirmée et complétée par celles plus directes et plus précises que la linguistique va bientôt nous offrir. Celle-ci nous montrera que le latin constitua le fonds principal de la langue d'oil, bien que le celtique et le tudesque ne soient point restés étrangers à la formation du vocabulaire naissant de cette langue.

[1] Rivarol, *De l'universalité de la langue française*; Berlin, 1784, in-8°, p. 57.

Avant d'entrer sur ce sujet dans de plus amples développements, je crois devoir présenter au lecteur une première preuve du fait que je viens de lui signaler, et un premier aperçu des résultats auxquels doivent nous conduire des recherches ultérieures. Il suffira pour cet effet de lui offrir le

RÉSURRECTION DU FILS DE LA VEUVE DE NAÏM.

TEXTE CELTO-BRETON,

emprunté au *Testamant nevez hon Aotrou Jezuz-Krist*, traduction de M. A. Le Gonidec, p. 86, col. 1.

I. *Hôgen pa dôstéé ouc'h dôr kéar, chétu é touged eunn dén marô, péhini a oa máb-penn-her d'hé vamm : hag houman a oa intanvez ; hag eul lôd brâz a dûd eûz a géar a oa gant-hi.*

II. *Ann Aotrou pa wélaz anezhi, en doe truez out-hi, hag a lavaraz d'ézhi : na wél két. Hag hén a dôstaaz hag a lékéaz hé zourn war ann arched.*

III. *Ar ré hé dougé a arzaôaz ; hag é lavaraz : den-iaouank, mé hel lavar d'id, saô. Hang ann dén marô a zavaz enn hé goanzez, hag a zeraouaz komza ; ha Jézuz hé rôaz d'hé vamm.*

IV. *Hôgen ar ré holl a oa énô é krogaz spount enn-hô ; hag e veûlent Doué, ô lavarout : eur profed brâz a zô savet enn hon touez, ha Doué a zô deûed da wéloud hé bobl.*

V. *Ar vrûd eûz a gément-sé a rédaz dré ar Judéa holl, ha dré ann holl vrô war-drô.*

TEXTE TUDESQUE,

emprunté à la traduction de l'Harmonie des Évangiles de Tatian, et se trouvant dans le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Schilter, t. II, app. p. 39.

1. Mitthiu her tho nahita phortu theri Burgi, ſenu arſtorbaner was gitragon, einag ſun ſinero Muoter, inti thiu was wituwa inti menigi theru Burgi mihhil mit iru.

2. Thia mit thiu Truhtin giſah, miltidu giruorit ubar ſia quad iro : Ni curet woſen! Inti gieng zuo, inti biruorta thia bara.

3. Thie thar truogon, giſtuantun, inti quad : Iungo ih quidu thir, Arſtant! Inti giſaz thie thar tot was, inti bigondaſprehhan ; inti gab inan ſinero Muoter.

4. Giſieng tho alle forhta, inti mihhiloſotun God, ſus quedante : Bithiu mihhil wiſago arſtuont in uns, bithiu God wiſota ſines folkes.

5. Inti uzgieng thas wort in allen Iudäon fon imo, inti umbi alla thia Lantſcaf.

Digitized by Google

même morceau écrit en français, en latin, en tudesque et dans l'un des quatre idiomes néo-celtiques. J'ai fait choix, pour cela, du passage du chapitre VII de saint Luc dans lequel l'évangéliste raconte la résurrection du fils de la veuve de Naïm.

RÉSURRECTION DU FILS DE LA VEUVE DE NAÏM.

TEXTE LATIN,
traduit sur l'original grec de saint Luc.

I. Quando ille appropinquavit portæ pagi, vidit mortuum portari, filium unicum matris quæ vidua erat; et turba numerosa pagi erat cum illa.

II. Dominus illam vidit, et plenus commiseratione pro illa, illi dixit : Ne plores. Appropinquavit, et tetigit feretrum.

III. Et qui illum portabant, restiterunt, et dixit : Juvenis (*homo*), ego tibi illud dico : Surge. Et mortuus resedit, et cœpit loqui; et Jesus illum reddidit suæ matri.

IV. Et omnes fuerunt affecti formidine; et glorificabant Deum, dicentes : Certe magnus propheta surrexit in medio nostrûm, et Deus visitavit suum populum.

V. Et rumor de eo cucurrit in tota Judæa, et in tota vicinitate.

TEXTE FRANÇAIS,
traduit sur l'original grec de saint Luc.

I. Quand il approcha de la porte du bourg, il vit qu'on portait un mort, fils unique d'une mère qui était veuve, et une foule nombreuse du bourg était avec elle.

II. Le Seigneur[1] la vit, et, plein de commisération pour elle, il lui dit : Ne pleure pas. Il approcha et toucha la bière.

III. Et ceux qui le portaient s'arrêtèrent, et il dit : Jeune homme, je te le dis : Lève-toi (LEVA TE). Et le mort se rassit et se mit à parler[2]; et Jésus le rendit à sa mère.

IV. Et tous (TOTI) furent saisis d'effroi; et ils glorifiaient Dieu, disant : Certe, un grand (GRANDIS) prophète a surgi au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple.

V. Et le *bruit* en courut dans toute la Judée et dans tout le voisinage.

[1] Pour l'origine de *seigneur*, voir *Seignor*, dans le glossaire étymologique, ch. I, sect. V.

[2] Pour l'origine de *mit* et de *parler*, voir *Mettrad* et *Parole*, dans le glossaire étymologique, ch. I, sect. V.

On voit qu'en général les mots du texte français sont formés de ceux qui leur correspondent dans le texte latin. Cependant l'usage qui change, qui diversifie et qui réglemente tout en fait de langage, n'a pas toujours voulu que toute expression française fût formée directement par l'expression latine correspondante; beaucoup de nos mots proviennent de primitifs latins n'ayant avec leurs dérivés français qu'une certaine analogie d'idée ou tout autre rapport de signification plus ou moins éloigné. Ce cas est assez rare dans le passage de saint Luc; mais toutes les fois qu'il se présente on peut recourir, pour avoir la véritable origine du mot, au glossaire étymologique des monuments antérieurs au XII^e siècle, ch. I, sect. V.

Sur soixante et onze mots différents dont se compose la traduction française du passage de saint Luc, soixante-cinq dérivent du latin, cinq du germanique et un seul du celtique. Les mots provenant du germanique sont *bourg*, *foule*, *bière*, *saisir*, *effroi*, on peut voir leur dérivation dans le recueil des mots d'origine germanique, ch. III, sect. II. Le seul dérivé du celtique est le mot *bruit*, dont la provenance est démontrée dans le recueil des mots d'origine celtique, ch. II, sect. II. Si au lieu de prendre le latin pour le comparer au français, j'eusse choisi l'italien, l'espagnol, le provençal ou tout autre idiome néo-latin, le texte fourni par l'une de ces langues aurait présenté avec le texte français à peu près la même ressemblance que nous a offerte la traduction latine; mais si, au lieu du breton et du tudesque, j'avais eu recours à deux autres idiomes, l'un celtique et l'autre germanique, nous ne les eussions pas trouvés plus analogues au français que ceux qui nous ont servi de terme de comparaison.

Digitized by Google

Je dois faire observer que je n'entends point faire d'un texte aussi court la base d'une statistique rigoureuse; je ne veux que donner de prime abord un aperçu des rapports qui peuvent exister entre notre langue et les trois idiomes qui concoururent à sa formation. Du reste les chapitres suivants nous fourniront à cet égard des résultats qui nous permettront d'établir nos appréciations sur des bases beaucoup plus larges. Je vais, pour le moment, anticiper sur ces résultats afin de présenter au lecteur certaines considérations générales qui, dominant les questions de détail, pourront jeter quelque lumière sur la formation de notre vocabulaire primitif, et sur la fusion des trois éléments qui le constituèrent. Ces considérations m'offriront en même temps l'occasion de faire entrevoir les conséquences que l'histoire pourra tirer des données fournies par ces recherches.

Le latin qui fut d'abord parlé dans les Gaules était bien, quant au fond, le même que celui qui se parlait à Rome; il n'en différait que par une certaine quantité de mots empruntés au celtique et au germanique, ainsi que par un certain nombre d'altérations que lui firent subir les gens des classes inférieures et particulièrement les gens de la campagne. Les mots celtiques et germaniques qui s'introduisirent dans le vocabulaire du latin rustique n'y entrèrent qu'à la condition de revêtir la forme latine, et de suivre les lois de dérivation, de composition, de formation et de syntaxe auxquelles étaient assujettis les mots appartenant en propre au vocabulaire latin; c'est-à-dire qu'ils durent se latiniser complétement[1]. Ces vocables d'origine barbare s'assi-

[1] Beaucoup de nos dérivés germaniques et celtiques conservent encore aujourd'hui des traces de leur incorporation dans la langue latine. C'est ainsi que

milèrent si entièrement au latin, que la plupart de ceux qui s'en servirent usuellement dans le VI[e] siècle ne durent pas même se douter qu'ils employaient des termes étrangers à la langue des anciens Romains. A considérer le fait sous ce

plusieurs substantifs, accommodés aux exigences des formes de la troisième déclinaison, reçurent, dans les inflexions des cas obliques, une *n*, qu'ils ont gardée en passant dans la langue d'oil.

Germanique : BACHE, lat. baco, nis, fr. *bacon*, anciennement chair de porc salée; BAR, baro, nis, *baron;* BITCH, bicho, nis, *bichon;* BRAND, brando, nis, *brandon;* KANT, canto, nis, *canton;* SIRE, siro, nis, *ciron;* SPOR, spouro, nis, *esperon, éperon;* FEL, felo, nis, *félon;* FLASCHE, flasco, nis, *flacon;* FAN, fano, nis, *fanon;* HAVER, havero, nis, *haveron*, avoine sauvage; PINK, pinsio ou pinso, nis, *pinson*, etc.

Celtique : BAZ ou BAT, basto, nis, *baston, bâton;* HOUC'H, coucho, nis, *cochon;* GRANNI, greno, nis, *grenon*, anciennement moustache; MULT, multo, nis, anciennement *multon*, aujourd'hui *mouton*, etc.

Les verbes germaniques, en se latinisant, remplacèrent leurs finales *an*, *en* par les terminaisons latines *are, ire, ere.* BIRSEN, bersare, *berser*, anciennement chasser à l'arc; KRACHEN, craquare, *craquer;* SCHERNAN, scharnire, *escharnir*, anciennement outrager; FURBEN, furbire, *fourbir;* WARAN, warare, garare, *garer;* WARNAN, warnire, garnire, *garnir;* HAPPEN, happare, *happer;* HASTEN, hastare, *haster, hâter;* SEZZAN, saisire, *saisir;* TRINKAN, trincare, *trinquer;* TREFFEN, treffare, trovare, *trouver*, etc.

Les verbes celtiques se modifièrent d'une manière analogue. KOLPA, colpare, anciennement *colper*, aujourd'hui *couper;* GERMI, germentare, *guermenter;* LUSKA, luscare, *loscher, locher;* REBECHA, rebechare, rabachare, *rabacher*, etc.

Des mots germaniques se combinèrent avec des prépositions et autres particules latines pour former des composés. La préposition *de*, jointe à SCYRIAN, donna desciriare, *deschirer, déchirer;* la préposition *e* ou *ex*, avec FREIS, forma effreium, *effroi;* avec CRATEN, ecrateniare, egrateniare, *égratigner; cum*, avec REIT, conredium, *conroi;* la particule *re*, avec NÜFFELN, renuflare, reniflare, *renifler; re* et *ad*, avec DUTTEN, radutare, *radoter*, etc.

Le celtique GOB, bouche, forma, avec *de*, le composé degobilliare, *dégobiller; in*, joint à TAMA, couper, donna intamare, *entamer*, etc.

Les diminutifs, les fréquentatifs et autres dérivés furent tous formés d'après l'analogie latine, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en parcourant le recueil des mots dérivés du celtique, ch. II, sect. II, et celui des mots dérivés du germanique, ch. III, sect. II.

Digitized by Google

seul rapport, la transformation des mots celtiques et germaniques en mots latins est tout à fait analogue à celle qu'ont subie une foule de termes étrangers introduits dans notre français moderne. La plupart de ces termes, quelle que soit leur origine, grecs, arabes, allemands, anglais, italiens, espagnols ou provençaux, se sont incorporés et naturalisés dans notre langue de telle façon qu'il n'est pas donné à tout le monde de reconnaître ces intrus, et de distinguer sûrement un mot francisé d'avec un mot français.

Du reste, les mots celtiques et germaniques qui reçurent ainsi de la langue latine le droit de naturalisation restèrent toujours, dans le vocabulaire rustique, en nombre bien inférieur à ceux de l'idiome qui les avait adoptés. Si l'on en jugeait par les données que nous fournissent les trois monuments en langue d'oil antérieurs au XII^e siècle, l'élément germanique ne serait entré qu'environ pour un quinzième dans la formation de notre vocabulaire primitif, et l'élément celtique n'y aurait été admis que pour à peu près un quatre-vingt-deuxième, tout le reste aurait appartenu à l'élément latin. (Voir à cet égard, et pour plus de détails, ch. I, sect. VI.)

Il est surtout à remarquer que nous devons à des primitifs latins tous ces mots qui se présentent à chaque instant dans le discours, et qui forment pour ainsi dire la charpente d'une langue; tels sont : les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs et numéraux, l'article, les verbes auxiliaires, les prépositions, les conjonctions et les principaux adverbes. Un idiome quelconque devra toujours reconnaître pour mère la langue qui lui aura fourni ces différentes espèces de mots, quel que soit, du reste, le nombre des termes empruntés qui soient venus grossir son vocabulaire. C'est ainsi

que l'anglo-saxon doit être considéré comme la véritable langue mère de l'anglais moderne, bien qu'aujourd'hui il n'y ait tout au plus qu'un tiers des mots anglais qui soient d'origine anglo-saxonne, les deux autres tiers étant composés presque entièrement de mots provenus directement ou indirectement de la source latine [1].

La langue d'oil doit encore au latin une infinité de mots de toute sorte servant à désigner les idées les plus répandues, les êtres les plus connus, les objets les plus usuels et les choses les plus nécessaires à la vie; mais il lui doit surtout, et à peu près exclusivement, les mots qui ont rapport à quelqu'une des facultés supérieures de l'âme, ceux qui représentent les nobles sentiments et les passions généreuses, les termes d'art, de science, de littérature, et en général ceux qui sont l'expression de la civilisation, de la culture de l'esprit, ou qui appartiennent à un ordre quelconque d'idées relevées.

Les dérivés du celtique offrent généralement un contraste frappant avec la dernière espèce de mots dont je viens de parler; car ces dérivés n'expriment pour la plupart que les idées les plus communes, les plus vulgaires, et quelquefois même les plus triviales et les plus basses; enfin ce sont les mots que l'on trouve le plus ordinairement dans la bouche du peuple. Les causes d'où résulte ce fait doivent être attribuées à l'état de patois où était tombée la langue des Gaulois, ainsi que je l'ai précédemment démontré. Toutes les fois qu'un patois se trouve parlé, dans un pays, concurremment avec une langue littéraire dominante, si les gens

[1] Voir, à cet égard, un travail intéressant fait par M. Tommerel, ayant pour titre *Recherches sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon;* Paris, 1841, in-8°.

Digitized by Google

du peuple, habitués à parler ce patois, essayent de faire usage de la langue littéraire, ils mêlent aux mots de cette langue un certain nombre de termes usuels, familiers, vulgaires et souvent grossiers, qu'ils empruntent à leur idiome habituel. Comment pourrait-il en être autrement? D'un côté, ces mots patois sont pour eux de l'usage le plus fréquent, parce qu'ils répondent aux nécessités et aux habitudes les plus constantes de leur genre de vie; d'un autre côté, ce sont précisément les expressions dont ils connaissent le moins les équivalents dans la langue dominante, car ce sont en général celles qu'ils entendent le moins souvent sortir de la bouche des gens appartenant aux classes supérieures, qui font un usage habituel de cette langue. J'ajouterai, pour compléter mon observation, que ces derniers eux-mêmes ignorent assez ordinairement quels sont, dans la langue littéraire, les équivalents de beaucoup de termes communs, populaires, triviaux que les gens de toute classe ne se font pas scrupule d'emprunter au patois de la localité. Leur ignorance à cet égard provient de ce que les mots de cette sorte se rencontrent assez rarement dans les auteurs, dont la plupart traitent des sujets relevés; et cependant les auteurs sont à peu près les uniques maîtres chez lesquels on puisse apprendre la langue littéraire dans des contrées où elle est, pour ainsi dire, une langue étrangère.

Les faits que je viens d'avancer ne seront certainement pas contestés par le voyageur observateur qui aura parcouru nos diverses provinces, soit celles où le patois, encore en usage, se mêle constamment au français, soit celles où le patois, ayant disparu comme idiome particulier, a néanmoins laissé des preuves manifestes de son existence passée par la persistance de certains termes qui en pro-

viennent, et qui ont été conservés dans le français usité parmi les gens de la même province. Quant au lecteur qui n'aurait point eu l'occasion de s'assurer par ses propres oreilles de l'exactitude de mes remarques, il pourrait y suppléer en parcourant quelques-uns des ouvrages spéciaux destinés à faire connaître aux provinciaux les expressions vicieuses dont ils se servent, et principalement à leur signaler les mots provenant du patois dont ils font usage en parlant le français. Parmi ces ouvrages, je puis indiquer ici, pour le Languedoc, celui de *Desgrouais*[1]; pour la basse Provence, celui de M. *Gabriéli*[2]; pour le Dauphiné et la haute Provence, le recueil de M. *Rolland*[3]; pour le midi de la France en général, celui de *Sauger-Préneuf*[4]; pour le Lyonnais, celui de *Molard*[5]; pour la Lorraine et autres provinces du nord-ouest, celui de *Michel*[6].

Les mots patois francisés que l'on trouve le plus fréquemment relevés par ces auteurs ont généralement rapport aux occupations, aux habitudes et aux idées du peuple, à ses sentiments, à ses penchants, à ses mœurs, à ses divertissements, à son genre de nourriture, au mode d'habitation qui lui est propre, aux vêtements qui lui sont particuliers

[1] *Les Gasconismes corrigés*, par Desgrouais, professeur au collége royal; Toulouse, 1748, in-8°.

[2] *Le Manuel des Provençaux, ou les Provençalismes corrigés*, par Gabriéli; Marseille, 1836, in-12.

[3] *Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les plus communes dans les Hautes et Basses-Alpes*, par M. Rolland; Gap, 1810, in-8°.

[4] *Dictionnaire des locutions vicieuses usitées dans le midi de la France*, par Sauger-Préneuf; Paris, 1827, in-8°.

[5] *Le mauvais langage corrigé*, par M. Molard, 4e édit. Lyon, 1810, in-12.

[6] *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine*, par J. F. Michel; Nancy, 1807, in-8°.

Digitized by Google

dans les différentes contrées, aux ustensiles de ménage et autres d'un usage commun, à l'agriculture, aux animaux, surtout aux animaux domestiques, aux bêtes de somme et au bétail; aux différentes maladies, et spécialement aux maladies de la peau que la malpropreté engendre si communément parmi les gens de la basse classe, aux diverses parties du corps humain, particulièrement à celles que la décence ne permet pas de laisser à découvert, et que souvent elle ne permet pas même de nommer; enfin aux excréments, soit de l'homme, soit des animaux.

Un fait très-digne de remarque, c'est que les mots celtiques qui passèrent dans le latin rustique, et de celui-ci dans la langue d'oil, appartiennent à peu près exclusivement à ces mêmes ordres d'idées, ont trait à de pareils objets et à de semblables habitudes.

Mots d'origine celtique.

Termes relatifs à l'agriculture, à la terre, à l'état, la nature, la configuration et les divers accidents du terrain, aux substances minérales et métalliques, aux végétaux; mots servant à désigner des arbres, des arbustes, des plantes, leurs fruits, leurs fleurs, les parties qui les composent, etc. : *aluine*, anciennement absinthe; *arpent*, *bar*, autrefois fange; *bétoine*, *bille*, pièce de bois; *bouleau*, *bran*, anciennement son; *brance*, sorte de froment; *branche*, *bray*, autrefois boue; *broil*, anciennement taillis; *brout*, et *broutille*, *bruyère*; *carrière*, *cep*, *combe*, autrefois vallée; *coquelicot*, *drylle*, chêne femelle; *dune*, monticule au bord de la mer; *fagot*, *gaule*, *glai*, anciennement verdure; *glane*, *gloe*, autrefois menu bois, menues branches; *glui*, anciennement javelle; *grès*, *grève*, *groseille*, *guède*,

plante tinctoriale; *guéret*, *guirlande*, feston de fleurs; *if*, *jorroise*, anciennement sorte de prunelle; *larris*, autrefois lande; *marne*, *mine*, *motte*, *peautre*, anciennement étain; *penne* et *pennette*, autrefois colline; *pioche*, *plâtre*, *ratin*, anciennement fougère; *rigole*, *roc*, *ruche*, *samole*, plante; *soc*, *tan*, écorce de chêne; *tasse*, anciennement touffe d'arbres; *turet*, autrefois monticule; *verne*, arbre nommé aujourd'hui aune.

Mots servant à désigner des animaux domestiques et autres; termes relatifs au bétail, aux troupeaux, aux bêtes de somme, aux chevaux, etc. : *alouette*, *brian*, anciennement ciron; *cancoile*, autrefois hanneton; *claie* de parc; *clavelée*, *cochon*, *coq*, *dia*, mot dont se servent les charretiers pour faire détourner leurs chevaux; *escache*, mors de cheval; *escoufle*, anciennement milan; *escourgée*, fouet; *étalon*, *freux*, sorte de corneille; *furet*, *geai*, *goëland*, *gourme*, *gourmette*, *gournal*, anciennement poisson que nous nommons aujourd'hui rouget; *hobereau*, oiseau de proie; *jars*, oie mâle; *loche*, poisson; *mâtin*, gros chien; *mouchet*, oiseau de proie; *mouton*, *truie*, *turbot*, *veltre*, ancien lévrier.

Mots relatifs au corps de l'homme et des animaux, à leurs membres, aux diverses parties dont ils sont composés, à leurs divers états, à leur âge, à leurs actions principales, à leurs fonctions vitales, à leurs sécrétions, à leurs excréments, à leurs maladies, à leurs infirmités, à leurs incommodités, etc. : *bachelier*, anciennement jeune garçon; *baillet*, autrefois cheval ayant une tache blanche au front; *bane*, anciennement corne; *bouse*, *boyau*, *braire*, *breton*, autrefois rot, flatuosité qui s'échappe par la bouche; *bugne*, anciennement tumeur; *cas*, mot familier signifiant excrément; *cheminer*, *clavelée*, *darne*, tranche de poisson; *dégobiller*, *échine*,

by Google

escrache, anciennement gale, maladie de la peau; *escraffe*, autrefois coquille; *estalles*, anciennement testicules; *fou*, *gale*, maladie de la peau; *gazouiller*, *gigot*, *glaire*, *grenon*, anciennement moustache; *haleine*, *jambe*, *jarret*, *lagagne*, anciennement chassie; *longe*, partie du veau et du cerf; *rache*, anciennement gale, maladie de la peau; *teigne*, maladie de la peau; *teton*, *tic*, *torche*, fiente des bêtes fauves à demi formée; *tripe*, *vit*, membre viril.

Mots relatifs aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'esprit et du corps, aux impressions produites sur l'âme, aux sentiments, aux passions, aux penchants, aux goûts, aux habitudes, aux mœurs, aux divertissements, à la danse, à la musique, etc. : *arrogant*, *ataine*, anciennement querelle; *bade*, autrefois discours frivole, baliverne; *barat*, anciennement tromperie; *barguigner*, autrefois marchander; *bourde*, anciennement menterie; *brusque*, *carole*, ancienne sorte de danse; *coint*, anciennement gentil, aimable, agréable; *danse*, *dorloter*, *dru*, hardi, vif, alerte; *enganer*, anciennement tromper; *fringuer*, autrefois danser; *galant*, anciennement gaillard; *gobe*, anciennement hableur, vantard; *gober*, *gogue*, autrefois plaisanterie, d'où *goguenard*; *gourmand*, *grignoter*, *guermenter*, anciennement se lamenter; *hait*, anciennement plaisir, satisfaction; *hatir*, anciennement quereller; *hide*, autrefois frayeur; *miste*, anciennement gentil, propret, bien mis; *moquerie*, *morgue*, *narguer*, *orgueil*, *rabacher*, *rebarder*, anciennement refrain; *rogue*, *rotte*, ancien instrument de musique à cordes; *sale*, *sorner*, anciennement railler; *souhait*, *tabut*, autrefois tapage, vacarme, querelle; *tache*, anciennement bonne ou mauvaise qualité; *talent*, autrefois propension de l'esprit; *télon*, ancienne sorte de harpe; *trimer*, marcher vite et avec fatigue; *trôler*, aller çà et là; *trompe* et *trompette*.

Mots relatifs aux ustensiles, aux vases, aux outils, aux instruments, aux armes offensives et défensives, ou à quelques-unes des parties qui composent ces objets; expressions qui ont trait à des choses servant à des usages domestiques et habituels, à certaines occupations et actions manuelles, à des métiers, etc. : *babequin*, autrefois soufflet pour allumer le feu ; *ballai*, *baril*, *bâton*, *benel*, anciennement chariot ; *bertauder*, autrefois tondre ; *broche*, *charrée*, *claie*, *coche*, *couper*, *drouine*, havresac de chaudronnier de campagne ; *écheveau*, *escache*, mors de cheval ; *escourgée*, fouet ; *gieser*, sorte d'ancien javelot; *gimblet*, anciennement vrille ; *gobelet*, *goy*, autrefois couperet ; *hanouar*, anciennement porteur de sel ; *hart*, autrefois lien ; *jale*, anciennement seau, baquet ; *lance*, *matras*, autrefois gros trait d'arbalète ; *magnan*, anciennement chaudronnier ; *mortaise*, *pairol*, autrefois chaudron ; *pavois* et *pavesche*, sorte d'ancien bouclier ; *ruche*, *soc*, *torche*, bouchon de paille à l'usage des maçons ; *tréteau*, *treuil*, *trieule*, anciennement poulie.

Termes relatifs aux vêtements et aux parties qui les composent, à la manière de s'habiller, aux ajustements, à la parure, etc. : *barrette*, bonnet; *bijou*, *botte*, chaussure ; *bouge* et *bougette*, anciennement bourse; *bragard*, autrefois bien vêtu, élégamment paré ; *braie*, *casaque*, *drille*, anciennement haillon, guenille, loque; *gone* et *gonelle*, sorte d'ancienne casaque; *gousset; miste*, anciennement bien mis, bien vêtu, propret; *mitaine*, *saie*, sorte d'ancienne casaque ; *tacon*, autrefois pièce que l'on met à un soulier; *toque*, bonnet; *trousseau*.

Mots relatifs à l'habitation, à la demeure, à la maison, aux parties qui en dépendent ou qui entrent dans sa construction, aux voies de communication, etc. : *balet*, sorte

Digitized by Google

d'ancienne galerie couverte; *baraque, brique, cabane, carrière, geole, lieue, pignon, plâtre, route, rue, solive.*

Mots relatifs à la nourriture, aux aliments, aux boissons, etc. : *boudin, cervoise,* anciennement bière; *darne,* tranche de poisson; *crêpe,* sorte de pâte frite; *gâteau, gigot, gobelet, lèche, lie, longe,* partie du veau ou du cerf; *mègue,* anciennement petit-lait; *tourte, tripe.*

Mots servant à exprimer diverses idées, lesquels n'ont pu trouver place dans aucune des classifications précédentes : *bas,* profond; *brouiller, bruit, chômer, entamer, galerne,* vent du nord-ouest; *hâle* du soleil; *hardée,* anciennement paquet, *haret,* autrefois bord; *liart,* anciennement gris; *lisière, locher, pièce, plonger, raie, rang, sorte, saie, tas, trou.*

Si nous examinons avec la même attention les mots que nous a fournis la langue germanique, nous trouverons qu'un bon nombre d'entre eux révèlent des occupations, des habitudes, des mœurs et des usages fort différents de ceux qui nous ont été révélés par les dérivés celtiques. On s'aperçoit qu'il ne s'agit plus de gens relégués dans les derniers rangs de la société; les Germains étaient des barbares, il est vrai, mais c'étaient des barbares victorieux, conquérants et dominateurs. Avant tout, ces fiers enfants du Nord étaient des hommes de guerre avides de pillage et de butin. Une partie d'entre eux, non contents des excursions qu'ils faisaient chez leurs voisins, allaient porter au loin les ravages et la dévastation au moyen de la piraterie qu'ils exerçaient, soit sur les côtes de l'Océan, soit le long du rivage des fleuves. Mais, après leur établissement dans les Gaules, ce fut pour eux une nécessité de mettre un frein à leur rapacité et à leurs brigandages; ils sentirent

le besoin de s'imposer des lois à eux-mêmes, afin de donner quelque garantie d'ordre et de stabilité à leur nouvelle conquête. Lorsque la guerre cessa d'être pour eux un moyen suffisant d'existence et une source abondante de richesses, beaucoup d'entre eux furent obligés de s'adonner à l'agriculture et au soin des troupeaux; mais ce ne fut qu'à regret, car, après le maniement des armes, leurs exercices favoris étaient les courses à cheval, la chasse et la pêche. Les plaisirs qui avaient le plus de charme pour eux étaient la bonne chère, le vin, les femmes et les débauches de toute sorte. Une quantité considérable de mots germaniques qu'ils firent passer dans la langue latine, et qui sont arrivés jusque dans la nôtre, confirment à tous égards les rapports que nous a conservés l'histoire. Ces mots sont relatifs à la guerre, à la navigation[1], à la législation barbare, à l'agri-

[1] Il est possible que plusieurs de ces termes nous viennent des Francs, et principalement des Francs Ripuaires, assez adonnés à la navigation; mais je suis convaincu que la plus grande partie nous ont été fournis par les pirates normands qui, dans le IXe et le Xe siècle, s'établirent dans le nord-ouest de la Gaule. Les Normands paraissent avoir conservé pendant quelque temps l'usage de leur langue nationale, principalement ceux qui, habitant le voisinage de l'Océan, pouvaient avec le plus de facilité se livrer à la piraterie. Du temps de Guillaume Longue-Épée, le danois, qui n'était plus guère parlé à Rouen, était la langue la plus généralement usitée à Bayeux. Aussi ce duc voulut-il que son fils Richard fût élevé dans cette dernière ville, afin que le jeune prince pût facilement apprendre la langue de ses ancêtres, qui était encore celle d'un grand nombre de ses futurs sujets; d'autant plus que cette langue devait lui faciliter les moyens d'entretenir des rapports d'alliance et d'amitié avec les princes du Danemarck. Dudon de Saint-Quentin, qui nous a transmis ce fait, met les paroles suivantes dans la bouche de Guillaume Longue-Épée : « Quoniam quidem Rothomagensis civitas romana potius quam dacisca utitur eloquentia, et Bajocacensis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana; volo igitur ut ad Bajocacensia deferatur quantocius mœnia, et ibi volo ut sit, Botho, sub tua custodia, et enutriatur et edocetur cum magna diligentia, *fervens loquacitate dacisca*, tamque discens tenaci memoria, ut queat ser-

Digitized by Google

culture, à l'équitation, à la chasse, à la pêche, à la bonne chère, aux débauches et au libertinage,

Nous remarquerons, en outre, beaucoup de termes qui peuvent fournir quelques clartés sur la manière dont les barbares étaient habitués à se vêtir et à se nourrir, sur leur genre d'habitation, sur leurs meubles et leurs ustensiles, sur leurs délassements, sur leurs superstitions, sur leur caractère, leurs penchants, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, leurs défauts et leurs vices; beaucoup d'autres ont trait à l'homme et aux animaux, à leurs facultés et à leurs fonctions vitales, aux végétaux et aux couleurs; enfin, un grand nombre de dérivés germaniques s'appliquent à des idées de toute espèce qui ne se prêtent guère à la classification. On doit particulièrement remarquer, parmi ces

mocinari profusius olim contra Dacigenas.» (Dudo S. Quentini, apud du Chesne, 112, D.)

Ce passage se trouve confirmé par Benoît de Sainte-Maure, dans la Chronique des ducs de Normandie :

Si à Roem le faz garder
Et norir gaires longement,
Il ne saura parlier neient
Daneis, kar nul ne l'i parole.
Si voil qu'il seit à tele escole
Où l'en le sache endoctriner
Que as Daneis sache parler.
Ci ne sevent riens fors romanz;
Mais à Baiues en a tans
Qui ne sevent si daneis non;
E pur ceo, sire quens Boton,
Voil que vos l'aiez ensemble od vos;
De lui enseigner corius
Garde e maistre seiez de lui.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 479-480.)

Le mot *flotte*, qui nous est resté, était un mot de la langue des Normands, ainsi que nous l'apprend l'historien Glaber : «Clam egrediens ad prædictam Normanorum gentem, illis tantummodo primitus adhæsit qui assidue raptui servientes, victum cæteris ministrabant quos etiam illi communiter *flottam*

Digitized by Google

mots, plusieurs expressions qui, ayant dans le germanique un sens indifférent, ou même favorable, semblent avoir fourni matière à la malignité, à la jalousie et à l'esprit de dénigrement des Gallo-Romains. Ces mots, passés dans le latin rustique avec une acception défavorable, sont arrivés jusqu'à nous, qui les prenons encore en mauvaise part, ou les employons par dérision ou par moquerie.

Mots d'origine germanique.

Termes relatifs à la guerre, aux combats, aux armes et à leur maniement: *arroi*, anciennement disposition des troupes, ordonnance militaire; *baate*, autrefois garde; *bagarre*, *bannière*, *bander* un arc; *beffroi*, ancienne espèce de tour roulante; *beourd*, autrefois choc de lances; *blinde*, terme de fortification; *bouclier*, *boulevard*, *bouzon*, anciennement gros trait; *brand*, ancienne sorte de glaive; *bran-*

vocant.» (Liv. I, ch. v.) Glaber parle des détachements qui allaient piller le pays pour fournir des subsistances à la flotte normande qui ravageait les côtes. —Ce serait une erreur de croire, avec certains auteurs, que presque tous nos termes de navigation nous ont été fournis par les Anglais. Je ne disconviens pas qu'ils ne nous en aient fourni quelques-uns; mais il est à remarquer que la plupart de ces termes existaient déjà dans notre langue au XII[e] et au XIII[e] siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant nos écrivains de cette époque, dont j'ai reproduit quelques passages dans mon recueil des mots dérivés du germanique, aux articles *Est*, *Ralingue*, *Esturman*, *Gurdingue*, *Hel*, *Esnesque*, etc. On peut encore, à cet égard, consulter avec fruit l'Archéologie navale de M. Jal. La marine anglaise n'avait pas, avant le XII[e] siècle, l'extension qu'elle a prise plus tard, et l'Anglais ne pouvait nullement nous imposer ses termes. Je serais, au contraire, assez disposé à croire que plusieurs de nos mots relatifs à la navigation ont été, comme tant d'autres, importés en Angleterre par les compagnons de Guillaume le Conquérant. Enfin on peut observer que beaucoup de ces mots se rapprochent bien plus du danois ou du suédois que de l'anglais ou de l'anglo-saxon; les primitifs de plusieurs d'entre eux manquent complétement dans ces deux dernières langues, tandis qu'ils se retrouvent dans les deux premières.

Digitized by Google

dir, *bretecque*, autrefois palissade; *bricole*, ancienne machine de guerre; *broigne*, ancienne sorte de cuirasse; *butin*, *capler*, anciennement tailler en pièces; *carquois*, *cembel*, autrefois combat partiel; *champ*, anciennement guerre; *cible*, *cranequin*, ancien instrument servant à bander les arbalètes; *dague*, *dard*, *désarroi*, *drille*, anciennement soldat exercé aux manœuvres; *échalgaite*, anciennement compagnie de gens de guerre chargés de faire le guet; *épieu*, *eschac*, anciennement butin ; *eschive*, anciennement donjon; *escrime*, *escarmouche*, *eschièle*, anciennement bataillon; *eslingue*, autrefois fronde; *esparre*, ancienne sorte de javelot, pique; *espringarde*, ancienne machine de guerre; *estoc*, *estor*, anciennement combat, mêlée; *estramaçon*, *fanon*, *flèche*, *flin*, pierre pour fourbir les épées; *fourbir*, *fuerre*, anciennement fourreau d'épée; *gain*, autrefois butin remporté sur les ennemis (voir ce mot parmi ceux qui sont d'origine germanique); *gamboison*, ancienne sorte de pourpoint rembourré servant de cuirasse; *guelde*, anciennement compagnie de gens de guerre; *gonfanon*, autrefois étendard; *guerre*, *guet*, *guimple*, anciennement banderole, cornette, *hallebarde*, *hampe*, *hancère*, autrefois poignée d'une épée; *hansacs*, anciennement sorte de poignard; *hansart*, anciennement javelot; *hardi*, anciennement aguerri, brave dans les combats (voir ce mot parmi ceux qui sont dérivés du germanique); *haubert*, *heaume*, *helt*, anciennement garde d'épée; *héraut*, *herberge*, autrefois campement militaire; *hère*, anciennement armée; *hoguemar*, anciennement chef, capitaine; *jaseran*, ancienne sorte d'armure; *javelot*, *maréchal*, officier militaire; *pennon*, *pertuisane*, *rapière*, *rese*, anciennement expédition militaire; *ribaud*, autrefois soldat d'avant-garde; *rondache*, sorte d'ancien bouclier; *route*, an-

ciennement compagnie de gens de guerre; *sac*, pillage complet d'une ville; *sahs*, anciennement coutelas; *targe*, sorte d'ancien bouclier; *tréve*.

Termes relatifs à la navigation, à la marine, à la mer, aux fleuves, aux rivières, aux cours d'eau en général, etc.: *affale*, *agrès*, *amarre*, *anspect*, *avarie*, *babord*, *bac*, *baie*, *baille*, *balast*, *balise*, *barque*, *bateau*, *bau*, *baudequin*, *beaupré*, *bélandre*, *bergue*, *berne*, *bitte*, *bomerie*, *bord* d'un navire; *bosseman*, *bouée*, *bouline*, *bout* employé pour proue; *bressin*, *brin*, anciennement bord d'une rivière; *brise*, *bru*, autrefois ruisseau; *buce*, anciennement petite barque; *cale*, *chaloupe*, *cingler*, *clamp*, *coche*, *crique*, *crone*, *dérive*, *digue*, *dogre*, *drague*, *drenc*, *drosse*, *ébe*, *écore*, *écoupe*, *écoute*, *élingue*, *épisser*, *eschipre*, anciennement matelot; *esnesque*, *espars*, *esquif*, *est*, *estrope*, *estière*, anciennement gouvernail; *esturman*, *étambot*, *étrain*, *étrave*, *falaise*, *faubert*, *ferler*, *foc*, *frégate*, *fret*, *flotte*, *galère*, *gréer*, *gurdingue*, anciennement cargue; *haler*, *hamac*, *haubans*, *havre*, *hel*, *héler*, *hèus*, ancien navire de transport; *hisser*, *houle*, *hulot*, *lamaneur*, *last*, *lège*, *lest*, *lof*, *louvoyer*, *luzin*, *mat*, *merlin*, *nord*, *ouest*, *paise*, anciennement baie; *pilote*, *pinque*, *quèche*, *quille* de navire; *rabans*, *racage*, *rade*, *ragué*, *ralingue*, *récif*, *ris*, *semaque*, *senau*, *stangue*, *sud*, *tarir*, *tide*, anciennement marée; *tillac*, *tolet*, *touer*, *tribord*, *vague*, *varangue*, *varech*. Plusieurs de ces mots ne sont plus employés aujourd'hui; voir pour leur signification le recueil des mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.

Mots relatifs à la législation, à la condition sociale de l'homme, à la constitution de la famille, à la justice, aux fonctions publiques, à l'état politique de la nation, à l'administration, aux poids et mesures, etc. : *alleu*, *arramir*,

Digitized by Google

anciennement s'engager à comparaître en justice; *ban*, *bedeau*, autrefois appariteur, huissier; *bers* ou *baron*, anciennement homme libre et de bonne condition; *bigre*, anciennement garde forestier; *bru*, *bruman*, autrefois gendre; *chopine*, *deerne*, anciennement servante; *échevin*, *édel*, noble; *échiquier*, autrefois cour de justice où l'on jugeait les affaires relatives au fisc; *empan*, *enheudé*, terme de coutume (voir ce mot parmi les dérivés germaniques, chap. III, sect. II); *essoine*, anciennement empêchement de comparaître en justice; *esteu*, ancienne mesure de capacité; *estrique*, anciennement bâton que l'on passait sur la mesure pour en faire tomber le grain excédant; *faide*, autrefois droit de vengeance exercé sur la personne d'un meurtrier par les parents de sa victime; *ferton*, anciennement la quatrième partie du marc; *fief*, *frais*, dépense qu'entraîne la perte d'un procès; *franc*, libre; *frouchine*, anciennement servante; *gabelle*, *gage*, *garant*, *grome*, anciennement valet; *hanse*, autrefois société de marchands; *haro*, anciennement cri, clameur pour appeler au secours en poursuivant un malfaiteur, ou bien pour réclamer justice; *hovir*, anciennement fermier; *macagne*, autrefois puissant; *mainbour*, anciennement tuteur, curateur; *marc*, poids; *marche*, anciennement frontière; *marquis*, *meutre*, *nam*, anciennement gage donné par le débiteur; *pinte*, *pleige*, autrefois caution; *racaille*, *rhin*, anciennement anneau servant à donner l'investiture; *riche*, outre l'acception qu'il a aujourd'hui, ce mot signifiait autrefois puissant; *saisir*, anciennement mettre quelqu'un en possession de quelque chose; *sénéchal*, *utluge*, autrefois proscrit; *vassal*.

Mots relatifs à l'agriculture, au sol, aux troupeaux, aux bêtes de somme, etc. : *badille*, anciennement hoyau ; *barde*,

Digitized by Google

autrefois sorte de bât; *beser*, se disait autrefois des vaches qui, piquées par les mouches, se mettaient à courir; *blé*, *bois*, *borne*, *bracque*, anciennement jachère; *épeautre*, *estombel*, autrefois aiguillon pour piquer les bœufs; *haie*, *falde*, anciennement bercail; *foulc*, autrefois troupeau; *fourrage*, *frésange*, anciennement jeune porc; *gaud*, anciennement forêt; *gazon*, *gerbe*, *glaise*, *houe*, *jardin*, *javelle*, *marais*, *rouir*, *saper*, anciennement piocher; *sève*, *tige*, *troupeau*.

Termes concernant l'équitation, et expressions relatives au cheval: *bride*, *croupe*, *éperon*, *étrier*, *galop*, *harnais*, *housse*, *maréchal* ferrant, *rosse*, *train*, *trot*.

Termes relatifs à la chasse, à la fauconnerie et à l'oisellerie; mots servant à désigner divers oiseaux, divers gibiers, etc. : *agasse*, autrefois pie; *aigrette*, sorte de héron; *bauge*, lit fangeux du sanglier; *berser*, anciennement chasser à l'arc; *biche*, *braque*, sorte de chien; *chamois*, *chouette*, *clapier*, *élan*, *émérillon*, *épervier*, *gans*, anciennement oie sauvage; *garenne*, *gerfaut*, *goire*, anciennement sorte d'oiseau de proie; *grifau*, autrefois oiseau de proie en général; *halbran*, anciennement jeune canard sauvage; *harde*, troupe de bêtes fauves; *hase*, femelle du lièvre; *hibou*, *halotte*, trou de lapin; *mésange*, *moineau*, *mouette*, *pinson*, *trace*, et autrefois *trac* qui se disait des vestiges laissés par le gibier dans l'endroit où il avait passé; *trappe*, piége; *trasle*, anciennement grive.

Mots relatifs à la pêche, ou servant à désigner des poissons, des crustacés, des coquillages, etc. : *anchois*, *brème*, *backjol*, anciennement hareng; *carpe*, *dogre*, *esturgeon*, *flet*, *hareng*, *homard*, *lamproie*, *maquereau*, *nacre*, *perle*, *plie*.

Mots relatifs à la nourriture, aux aliments, aux boissons,

Digitized by Google

à la bonne chère, au plaisir de la table et à celui des femmes, aux débauches, au libertinage : *bâfrer*, *bacon*, anciennement chair de porc salée; *barnesse*, anciennement femme débauchée; *bière*, *bordel*, *brais*, autrefois orge préparée pour faire la bière; *brinde*, coup bu à la santé de quelqu'un; *brouet*, *chanteau*, *chinquer*, anciennement boire beaucoup; *godailler*, faire une orgie; *drèche*, orge fermentée pour faire la bière; *échanson*, *flan*, *fliche*, anciennement quartier de porc salé; *gaufre*, *giest*, anciennement levure de bière; *godale*, autrefois bière; *goinfre*, *gouine*, anciennement prostituée; *gruger*, *gruau*, *holier*, anciennement libertin, débauché; *hore*, autrefois prostituée; *malt*, orge préparée pour faire la bière; *maquereau*, homme qui fait métier de procurer des femmes; *maton*, anciennement caillebotte; *mets*, *ramequin*, *ruffien*, autrefois débauché, libertin, *soupe*, *trinquer*. — Voir à l'article des *Mots relatifs aux meubles*, etc. les noms de plusieurs sortes de vases propres à contenir de la boisson.

Mots relatifs aux vêtements et aux parties qui les composent, à l'habillement, à l'équipement, à la parure, aux ornements, aux bijoux, etc. : *bague*, *bagage*, *bou*, espèce d'ancien bracelet; *bouracan*, *chemise*, *coiffe*, *cotte*, sorte d'ancienne casaque; *écharpe*, *estival*, sorte d'ancienne botte; *étoffe*, *feutre*, *froc*, *gamboison*, espèce d'ancien pourpoint rembourré servant de cuirasse aux gens de guerre; *gant*, *guimple*, anciennement voile; *haillon*, *haire*, *houses*, sorte d'anciennes guêtres; *hucque*, sorte d'ancienne casaque; *huve*, ancienne coiffure de femme; *jaque*, espèce d'ancienne casaque à l'usage des gens de guerre; *jupe*, *loque*, *moufle*, sorte de gros gant; *nippes*, *nusche*, anciennement bracelet, etc. *pantoufle*, *poche*, *rochet*, sorte d'ancien sarrau; *rhin*, ancien-

nement anneau; *sarrau*, *tabart*, ancienne sorte de casaque; *tasque*, autrefois poche.

Termes concernant l'habitation, la demeure, la maison et les parties qui en dépendent, les villes ou les villages, les voies de communication, etc. : *borde*, anciennement maison des champs, métairie; *bourg*, *buron*, anciennement sorte de cabane; *cahute*, *clinche*, autrefois loquet; *dalle*, *dore*, anciennement porte; *échoppe*, *écraine*, anciennement sorte de hutte; *estrée*, autrefois chemin; *étape* ou *estaple*, anciennement marché public; *gable*, autrefois pignon; *galerie*, *haie*, *halle*, *hameau*, *hangar*, *hourd*, anciennement claie; *hutte*, *loquet*, *salle*, *seuil*, *stalle*.

Mots servant à désigner des meubles, des ustensiles, des outils, des instruments, des vases ou quelques-unes de leurs parties, et enfin diverses choses servant à des usages domestiques et habituels : *alène*, *attache*, *bahut*, anciennement sorte de coffre; *banc*, *bande*, *bar*, ancienne sorte de civière; *barde*, autrefois hache; *bardeau*, *bassin*, *bière*, cercueil; *bluteau*, *bondon*, *botte*, sorte de tonneau; *boucle*, *brequin*, *brin d'estoc*, *buée*, *canapsa*, *cane*, anciennement cruche; *canif*, *caque*, *cercueil*, *chopine*, *clapet*, *clinche*, anciennement loquet; *coussin*, *croc*, *crone*, machine pour charger les vaisseaux; *crosse*; *dais*, *douve*, *écran*, *écrou*, *épolet*, bobine de tisserand; *eschelle*, anciennement sonnette; *esclisse*, autrefois traîneau; *estache*, anciennement sorte de poteau; *estrique*, anciennement radoire; *estave*, autrefois chandelle de cire; *esteu*, ancien vase servant de mesure pour les liquides; *estroie*, anciennement attache; *étai*, *étuve*, *fauteuil*, *flacon*; *guindre*, sorte d'ancien rouet; *hanap*, ancienne sorte de vase à boire, coupe; *hasple*, sorte d'ancien dévidoir; *havet*, anciennement crochet; *havresac*, *hotte*, *houe*, instrument de

Digitized by Google

labourage; *housse*, *huche*, *landier*, *layette*, caisse; *lisbette*, anciennement sorte de petit lit; *loquet*, *malle*, *manne*, sorte de corbeille; *picher*, sorte d'ancienne cruche; *pinte*, *poulie*, *sahs*, anciennement couteau; *tonneau*, *tondre*, anciennement mèche, amadou; *torche*, *toupin*, instrument de cordier; *trécon*, anciennement écheveau.

Termes relatifs à des délassements, à des divertissements, à des amusements, à des jeux, à des exercices corporels, à la danse, à la musique, à la poésie, etc. : *baller*, anciennement danser; *balle* à jouer; *bricoler*, *chouler*, anciennement jouer à divers jeux où l'on lance un corps sphérique; *espringale*, sorte d'ancienne danse; *gigue*, ancien instrument de musique; *harpe*, *lai*, sorte d'ancienne poésie lyrique; *luth*, *quille* à jouer; *randon*, autrefois course rapide; *rime*, *toupie*, *tamer*, anciennement bondir, danser.

Mots relatifs à des superstitions, à des penchants superstitieux : *bigot*, dévot outré et superstitieux: *cauchemar* (voir l'article qui concerne ce mot dans le recueil des mots dérivés du germanique, chap. III, sect. II); *garou*, *ogre*.

Mots relatifs au caractère, aux bonnes et aux mauvaises qualités du cœur et de l'esprit, aux bons et aux mauvais penchants, aux sentiments, aux passions, aux impressions produites sur l'âme, etc. : *affres*, *babil*, *bald*, anciennement gaillard, éveillé, joyeux; *belhae*, autrefois menterie, tromperie; *belître*, *boisdie*, anciennement tromperie; *braidif*, anciennement ardent; *buisnart*, autrefois sot; *chelme*, anciennement scélérat; *dru*, anciennement ami, amant; *échars*, autrefois avare; *effroi; estout*, anciennement hardi; *étourdi*, *félon*, *frayeur*, *gab*, anciennement raillerie; *goinfre*, *gredin*, *graims*, anciennement triste, chagrin; *guille*, anciennement tromperie; *guischard* ou *guichard*, anciennement rusé; *haïr*.

haire, autrefois angoisse; *hardi*, *holeur*, anciennement débauché, libertin; *hoguineur*, anciennement moqueur; *honte*, *lober*, anciennement tromper, mentir; *losanger*, autrefois tromper; *morne*, triste; *narguer*, *radoter*, *réchin*, anciennement chagrin, de mauvaise humeur; *ruffien*, anciennement libertin, débauché; *safre*, autrefois gourmand; *soros*, anciennement douleur, chagrin; *sot*, *tricher*, *tale*, autrefois sot; *vise*, anciennement prudent, rusé.

Mots relatifs au corps de l'homme et des animaux, à leurs membres, aux parties dont ils sont composés, à leurs divers états, à leurs fonctions vitales, à leurs actions principales, à leur âge, à leurs qualités et à leurs défauts corporels, à leurs maladies, à leurs infirmités, à leurs incommodités, etc. : *bambin*, pied *bot*, *bourre*, *bramer*, *braon*, anciennement mollet, fesse; *brechet*, os de la poitrine; *bréhaigne*, anciennement stérile; *bras*, autrefois poitrine; *crampe*, *cranche*, anciennement impotent; *cri*, *desver*, anciennement être fou, être furieux; *duvet*, *éclanche*, *escalope*, anciennement coquille; *esclenche*, autrefois gauche; *étron*, *flanc*, *frisque*, anciennement vigoureux, dispos; *garçon*, *glapir*, *glète*, anciennement mucosité; *gorge*, *goutte*, maladie; *grimer*, *gringalet*, *grommeler*, *haingre*, anciennement maigre; *hanche*, *happer*, *hasterel*, anciennement derrière du cou, nuque; *isnel*, autrefois prompt, rapide; *laid*, *leste*, *lippe*, anciennement grosse lèvre; *loucher*, *loryner*, *marcher*, *meschine*, anciennement jeune fille; *mine*, visage; *nuque*, *pépie*, *pisser*, *râler*, *ranc*, anciennement boiteux; *renifler*, *rêve*, *rider*, autrefois courir; *roupie*, *scorbut*, *tâter*, *tuer*, *vamon*, anciennement tumeur.

Mots servant à désigner des animaux : *agasse*, anciennement pie; *aigrette*, sorte de héron; *anchois*, *bardot*, petit mulet; *belette*, *bichon*, *biche*, *botterel*, anciennement sorte

Digitized by Google

de crapaud; *brème*, *backjol*, anciennement hareng; *carpe*, *chamois*, *choucas*, *chouette*, *ciron*, *crapaud*, *dogue*, *élan*, *émerillon*, *épeiche*, *épervier*, *esturgeon*, *flet*, *frésange*, anciennement jeune porc; *furet*, *gade*, autrefois chèvre; *gans*, anciennement oie sauvage; *goire*, autrefois sorte d'oiseau de proie; *graisset*, sorte de grenouille; *grifau*, anciennement oiseau de proie en général; *halbran*, autrefois jeune canard sauvage; *hareng*, *héron*, *heus*, anciennement peau d'animal; *hibou*, *homard*, *lamproie*, *maquereau*, *marcassin*, *mésange*, *mit*, anciennement chat; *mite*, *moineau*, *mouette*, *pinson*, *plie*, *ran*, anciennement bélier; *renne*, *roquet*, petit chien; *tique*, insecte.

Mots relatifs aux végétaux, servant à désigner des arbres, des arbustes, des plantes, leurs fruits, les diverses parties qui les composent, etc. : *alise*, *besi*, sorte de poire; *blé*, *bois*, *cerneau*, *cosse*, *crequier*, anciennement prunier sauvage; *cresson*, *écale*, *framboise*, *gazon*, *glouteron*, *grappe*, *hanebane*, *haveron*, anciennement avoine sauvage; *houx*, *laiche*, *senelle*, *sève*, *tige*, *touffe*.

Mots relatifs aux minéraux, aux métaux, aux substances terreuses, à l'état, la nature, la configuration et les accidents du terrain : *baie*, *bergue*, *boue*, *brin*, anciennement bord d'une rivière; *brunir*, polir un métal; *crotte*, boue; *émail*, *falaise*, *fange*, *flatir*, aplatir un métal avec le marteau; *flin*, *fourbir*, *glette*, anciennement litharge; *havre*, *hogue*, anciennement colline; *jeteiche*, autrefois métal fondu coulé dans un moule; *marais*, *paise*, anciennement baie; *plate*, autrefois lame de métal; *patel*, anciennement bourbier; *rade*, *river*, *tai*, anciennement boue; *tourbe*, terre combustible.

Mots qui désignent des couleurs ou qui sont relatifs aux

couleurs : *blafard*, *blanc*, *blême*, *bleu*, *blond*, *brun*, *fard*, *gris*, *sor*, anciennement roux brun.

Mots pris en mauvaise part ou employés par dérision et par moquerie : *bouquin*, *chinquer*, anciennement godailler; *hère*, un malheureux, un pauvre diable; *lande*, *lippe*, anciennement lèvre grosse et disgracieuse; *museau*, *rapière*, *rosse;* ces mots proviennent de primitifs germaniques signifiant : petit livre, verser à boire, seigneur, terre en général, lèvre, bouche, longue épée, cheval de prix.

Mots servant à exprimer diverses idées, lesquels n'ont pu trouver place dans aucune des classifications précédentes : *abrander*, anciennement prendre feu; *ahoquer*, autrefois accrocher; *ahuge*, anciennement grand, énorme; *air*, apparences, extérieur; *aisé*, *ballot*, *baudruche*, *besoin*, *biais*, *billet*, *bise*, *blet*, mou; *bluette*, *bord*, *bouffer*, autrefois souffler; *boundel*, anciennement faisceau; *bouger*, *bout*, *braise*, *brandon*, *but*, *canton*, *causer*, *chatouiller*, *choc*, *choisir*, *chopper*, *clapoter*, *coup*, *craquer*, *croisir*, anciennement briser; *déchirer*, *durfeus*, autrefois misérable; *éblouir*, *écharde*, *écot*, *écraser*, *écume*, *écurer*, *égratigner*, *épier*, *escharnir*, autrefois faire affront; *eschier*, anciennement s'éloigner, se séparer; *esclier*, autrefois fendre, briser; *escriller*, anciennement glisser; *eslider*, anciennement glisser; *espars*, autrefois étincelle; *esquille*, *faillir*, *fardeau*, *faulder*, anciennement plier; *fin*, menu, délié; *foule*, *fourrer*, *frais*, récent; *frapper*, *frélore*, anciennement perdu; *froncer*, *gâcher*, *gandir*, anciennement s'enfuir; *garder*, *garer*, *garnir*, *gaspiller*, *gauchir*, *glisser*, *gratter*, *grincer*, *gros*, *guerdon*, anciennement récompense; *guère*, *guérir*, *guerpir*, anciennement quitter, abandonner, d'où *déguerpir;* *guider*, *guinder*, *guise*, *hanter*, fréquenter; *hasle*, anciennement détestable; *hâter*, *heurter*, *hober*, autrefois se mou-

Digitized by Google

voir; *hocher, holà! horion, houspiller, hucher*, anciennement appeler à haute voix; *jangler*, autrefois bavarder; *jehir*, anciennement avouer; *laid*, autrefois tort; *laisse, lambeau, lisière, lopin, los*, anciennement sort; *lot, maint*, adjectif indéfini; *manquer, marc*, résidu; *mat*, terne; *micmac, nique, paquet, pincer, piquer, plaque, plat*, adjectif; *raffler, râper, rober*, anciennement voler, dérober; *sacer* ou *sacher*, autrefois tirer; *scraifi*, anciennement effacé; *souiller, sur*, acide; *tailler, taper, tomber, troquer, trouver, trucher*, anciennement mendier, d'où *truand; vilecomme*, terme de civilité dont on se servait autrefois pour saluer.

Je laisse à l'historien philosophe le soin de tirer les conséquences des données que je lui fournis, pour suppléer en plusieurs points au silence des traditions historiques, qui ne nous donnent sur les Gaulois et sur les Francs que des notions fort vagues et fort incomplètes. Pour moi, je me bornerai à une seule observation, qui rentre complétement dans mon sujet, et qui confirme un fait déjà établi par les témoignages de l'histoire dans la première partie de ces prolégomènes, c'est que les Francs conservèrent pendant longtemps l'usage de leur idiome national, mais que, tout en continuant à parler entre eux le tudesque, ils se mirent à parler simultanément la langue latine. Si l'idiome des Francs eût disparu aussi promptement que leur religion, ou bien encore si ces barbares ne se fussent peu à peu habitués à parler la langue des Gallo-Romains en même temps qu'ils conservaient la leur, on ne pourrait concevoir comment ils nous auraient transmis, non-seulement un nombre considérable de termes concernant leurs mœurs et leur genre de vie, mais encore une bien plus grande quantité d'expressions que l'on ne saurait rattacher à des

circonstances passagères et à un ordre de faits accidentels : telles sont celles qui sont relatives à l'homme en général, considéré moralement et physiquement, aux animaux et à leurs fonctions vitales, aux végétaux, aux couleurs, et une foule d'autres mots qui ne se prêtent point aux classifications. Cette assertion se trouvera encore corroborée et pleinement justifiée, dans la seconde partie de cet ouvrage, par les considérations que j'aurai à présenter touchant l'influence exercée par le tudesque sur la prononciation et sur certaines tournures de la langue latine, influence dont on retrouve encore des marques très-manifestes dans notre langue française.

Les mots tudesques qui, par le fait de la conquête et de la domination germaniques, se mêlèrent au latin rustique, y furent introduits dans des circonstances et d'après des conditions assez analogues à celles qui déterminèrent l'introduction d'une grande quantité de termes arabes dans le pehlvi, qui donna naissance au persan. C'est encore dans des circonstances et des conditions à peu près pareilles que le franco-normand fournit à l'anglo-saxon un si grand nombre d'expressions de tout genre, qui se retrouvent dans l'anglais moderne. Le persan doit à l'arabe les termes relatifs à la religion, à la législation, à l'administration et une foule d'autres; l'anglais doit au franco-normand plus de la moitié de son vocabulaire.

J'ai précédemment établi que le celtique s'introduisit dans le latin de la même façon que les patois de nos provinces s'introduisent dans le français; je pourrais présenter un exposé de l'effet contraire, c'est-à-dire que je pourrais montrer comment s'opère l'introduction du français dans nos patois, s'il était nécessaire d'expliquer de quelle manière

Digitized by Google

l'idiome des dominateurs se mêle à l'idiome de ceux qui subissent la domination, et comment le tudesque pénétra dans le latin, l'arabe dans le pehlvi, le franco-normand dans l'anglo-saxon. On verrait que les termes français relatifs à la législation, à l'administration, à la guerre, à l'industrie, au commerce, aux sciences, aux arts, au luxe, aux modes, à la toilette, à l'ameublement, etc. se sont glissés en grand nombre dans tous nos patois; je pourrais même citer plus d'un exemple analogue à ceux que j'ai signalés pour les mots germaniques qui passèrent dans le latin avec une acception défavorable. Les mots français pris en mauvaise part dans nos patois ne sont certainement pas rares, et il est tel de ces idiomes où le nom de Français lui-même est devenu presque une injure[1].

Si le peuple dominateur ne parvient pas toujours à imposer sa propre langue à la nation qu'il a subjuguée, du moins il parvient ordinairement, par l'effet de sa prééminence, à faire passer un certain nombre de ses termes dans la langue de la nation soumise. Ces termes appartiennent tantôt à un ordre d'idées, tantôt à un autre, selon les circonstances dans lesquelles se trouvent respectivement les deux peuples; selon leurs goûts, leurs mœurs, leurs usages, leurs habitudes; selon le développement intellectuel auquel ils sont arrivés; selon l'extension qu'ils ont donnée aux arts, aux sciences, à l'industrie ou à certaines institutions; enfin selon le degré de civilisation ou de barbarie auquel se trouvent les deux nations qui tendent à se fondre pour n'en constituer qu'une seule.

Je dois faire observer, avant de finir ces prolégomènes,

[1] En provençal on appelle *franciot* un beau diseur, un homme à prétentions, un incroyable.

que les proportions approximatives que j'essayerai d'établir entre les dérivés latins, les celtiques et les germaniques, concernent uniquement notre ancienne langue, et qu'elles ne sont aucunement applicables à notre français moderne; car le nombre des mots provenus du celtique et du germanique est toujours allé en diminuant, tandis que le nombre des dérivés latins est constamment allé en augmentant. Ce dernier résultat est dû à la culture et à la faveur dont la langue et la littérature latines n'ont cessé d'être l'objet dans notre pays depuis qu'il est sorti des ténèbres de la barbarie dans laquelle il fut quelque temps plongé par suite de l'invasion germanique; tandis que les idiomes des Gaulois et des Francs sont depuis longtemps ensevelis dans le plus profond oubli. Une cause toute spéciale a d'ailleurs puissamment contribué à faire tomber en désuétude les dérivés de ces deux derniers idiomes. Il est à remarquer que, dans toutes les langues, les mots persistent en général d'autant plus longtemps qu'ils ont à leur suite une famille plus nombreuse de dérivés et de composés auxquels ils ont donné naissance. Un mot qui n'est point accompagné d'un cortége de cette sorte semble, pour ainsi dire, manquer de soutiens et d'appuis suffisants; il se trouve comme isolé au milieu des autres mots de la langue, et il est toujours le plus exposé à l'inconstance et aux caprices de l'usage. C'est le cas où se sont trouvés beaucoup de dérivés celtiques et germaniques reçus comme des étrangers dans notre vocabulaire, au milieu des familles nombreuses de dérivés latins qui se sont accrues de siècle en siècle par les emprunts continuels que nous avons faits à l'idiome classique de Virgile et de Cicéron.

Les termes de législation barbare empruntés à la langue

Digitized by Google

des Francs ont dû disparaître avec cette législation et avec le système féodal, qui lui devait en partie son origine. Les termes de guerre, la plupart fournis par l'idiome des conquérants, ont fait place à de nouvelles désignations par suite des précieuses modifications et des perfectionnements nombreux que l'art de tuer a subis chez toutes les nations modernes. On peut faire de semblables remarques touchant les mots relatifs à l'ancienne manière de se vêtir, de se loger, de se meubler, de se nourrir, etc. Les dérivés celtiques et germaniques qui ont disparu ont été assez généralement remplacés par des expressions empruntées de nouveau à la langue latine qui, dans ces derniers siècles, a fourni, en outre, une prodigieuse quantité de termes de toute sorte pour exprimer les progrès incessants des idées, des arts, des sciences, de l'industrie, des institutions, de tous les éléments dont se compose notre civilisation.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLEMENTS PRIMITIFS DONT S'EST FORMÉE LA LANGUE FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉMENT LATIN.

I.

OBSERVATIONS CONCERNANT LA MARCHE SUIVIE DANS LES ÉTUDES QUI FONT L'OBJET DE CE CHAPITRE.

Je tâcherai de donner, dans les deux chapitres suivants, tous les mots de la langue d'oil qui peuvent être d'origine celtique ou d'origine germanique; mais on sentira qu'un travail semblable sur les mots dérivés de la langue latine ne saurait entrer dans les limites resserrées de cet ouvrage. Pour indiquer tous nos dérivés latins, il ne faudrait rien moins que donner une liste de la très-grande majorité des mots qui composent notre langue. Du reste, ce travail ne serait pas seulement très-long et très-fastidieux; il serait encore complétement impropre à nous apprendre dans quelles proportions les mots latins entrèrent dans le fonds primitif de notre vocabulaire. En effet, ainsi que je viens de le faire observer, notre idiome s'est accru, depuis quelques siècles, d'un nombre prodigieux d'expressions empruntées à sa mère la langue latine, et il n'est pas toujours facile de distinguer un mot de l'époque de formation d'avec un

autre mot d'une acquisition plus récente. J'ai donc cru devoir me borner à l'examen des trois plus anciens monuments en langue d'oil que j'ai déjà signalés dans les prolégomènes. Ces monuments, tous antérieurs au XII^e siècle, sont les Serments de 842, la Cantilène de sainte Eulalie et les Lois de Guillaume le Conquérant. La rédaction de tous ces textes ayant précédé la première croisade, on est à peu près assuré d'avance de ne point y rencontrer l'élément arabe, qui ne pénétra guère dans notre langue qu'à partir de cette époque.

Les données que l'histoire nous a fournies se trouveront pleinement confirmées par ces monuments, dans lesquels nous ne remarquerons que des mots provenus du latin, du celtique ou du germanique, à part un terme syriaque et quelques termes grecs qui furent entraînés dans la circulation de la langue latine, et que nous pouvons considérer comme latins, eu égard à leur provenance immédiate.

J'accompagnerai chacun de ces textes d'une traduction aussi fidèle qu'il me sera possible, et je les ferai suivre d'un *glossaire étymologique* renfermant tous les mots qu'ils présentent, et rendant compte de la signification ainsi que de l'origine de chacun d'eux. Indépendamment des appréciations dont ces textes nous fourniront le sujet, relativement à la provenance des mots qui les composent, ils nous offriront encore des données indispensables pour les études qui doivent faire l'objet de la seconde partie de cet ouvrage; enfin ils seront, pour le lecteur désireux de connaître nos origines, un échantillon intéressant et curieux des premiers essais de notre langue et de notre littérature.

Digitized by Google

II.

SERMENTS DE LOUIS LE GERMANIQUE ET DES SOLDATS DE CHARLES LE CHAUVE, MONUMENT DU IX[e] SIÈCLE.

Charles le Chauve et Louis le Germanique, décidés à unir leurs forces pour résister à l'ambition de leur frère l'empereur Lothaire, s'avancèrent à Strasbourg, suivis l'un et l'autre d'une armée considérable. Là ils jurèrent, en présence de leurs troupes, de se prêter une assistance mutuelle, et leurs soldats jurèrent, après eux, de refuser tout appui à celui des deux rois qui viendrait à trahir son engagement. Louis le Germanique prononça son serment en langue romane, afin d'être entendu des soldats de Charles le Chauve, et Charles prononça le sien en tudesque, afin d'être entendu des soldats de Louis[1]. Quant aux deux armées, chacune se servit de la langue qui lui était propre. Les Germains de Louis firent leur serment en tudesque, et les Neustriens de Charles firent le leur en langue romane. La conférence de Strasbourg eut lieu en 842. Le texte des serments, qui nous a été conservé par l'historien Nithard, nous offre le plus ancien monument qui existe, non-seulement de la langue d'oil, mais encore de toutes les langues néo-latines.

Plusieurs savants, induits en erreur par les terminaisons en *a* qui se trouvent dans les Serments, ont cru devoir les attribuer à la langue romane du midi de la France[2]; mais

[1] «Sacramenta quæ subter notata sunt Ludhwicus romana, Karolus vero teudisca lingua, juraverunt; ac sic ante sacramenta circumfusam plebem, alter teudisca, alter romana lingua alloquuti sunt.» (Nithard, ms. du Vatican, n° 1964, f° 13 r°; *Hist. Franc. script.* dans Duchesne, t. II, p. 274.)

[2] «Entre les différents dialectes qu'on désignait alors par ce nom (*langue*

Digitized by Google

l'histoire, ainsi que la linguistique, protestent également contre cette prétention. L'armée de Charles le Chauve était composée de Neustriens parlant la langue d'oil; les Méridionaux parlant la langue d'oc ne pouvaient s'y trouver qu'en bien petit nombre, car le royaume de Bourgogne faisait partie des états de Lothaire, et l'Aquitaine était alors gouvernée par Pepin, implacable ennemi de Charles et allié contre lui avec l'Empereur.

La terminaison en *a*, ainsi que la terminaison en *o*, se trouve dans la réponse que faisait le peuple à certaines invocations des litanies récitées dans les églises du diocèse

romane), et qui, en Gaule, variaient, surtout du sud au nord, il choisit celui qu'on parlait au midi, parce que, dans ces contrées éloignées du centre de la domination franke, les plus grands seigneurs ignoraient l'idiome des conquérants et employaient celui du peuple. Il n'en était pas de même au nord de la Loire, où il s'écoula encore près d'un siècle avant que le roman usité dans ce pays, et d'où provient notre langue actuelle, fût élevé au rang de langue politique. Lorsque le roi des Gallo-Francs eut cessé de parler, celui des Teutons, élevant la voix, prononça le serment d'union contre Lother, non dans l'idiome des peuples qu'il gouvernait, mais dans celui des Gaulois, qui avaient besoin de prendre confiance dans la bonne foi de leurs nouveaux alliés. Voici la formule de ce serment, dont le langage, pour ne pas être tout à fait barbare, doit être accentué à la manière des dialectes méridionaux... » (Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XI.)

M. Raynouard prétendait que sous Charles le Chauve on parlait la même langue dans la plus grande partie de l'Europe occidentale, et que cette langue n'était autre que celle des Serments. Avec cette supposition, il se tire plus facilement d'affaire que M. Thierry. Après quelques considérations, il ajoute : « La langue des troubadours fut celle qui se rapprocha le plus des Serments de 842. » (*Obs. sur le roman de Rou*, p. 4.) M. Raynouard aurait été tout à fait dans le vrai s'il eût dit qu'au IXe siècle la langue d'oil différait extrêmement peu de la langue d'oc, et que celle-ci conserva davantage son ancienne forme et son ancien caractère, soit parce qu'elle fut fixée plus tôt, soit à cause d'influences climatériques dont je parlerai dans ma seconde partie. Aujourd'hui encore, quoique fort altéré, le provençal conserve bien mieux que le français les voyelles sonores de leur mère commune, la langue latine.

Digitized by Google

de Soissons, sous le règne de Charlemagne. (Voir, à cet égard, une note, p. 28 et 29.) Faudra-t-il en conclure que l'on parlait le provençal dans le Soissonnais, vers la fin du VIII[e] siècle? Il y était parlé de la même manière que dans l'armée neustrienne de Charles le Chauve, au milieu du siècle suivant.

Ces terminaisons en *a* et en *o* sont un caractère général que tous les idiomes romans possédaient dans leur première période, et qu'ils devaient tous à leur commune mère, la langue latine. Aussi n'a-t-on pas seulement revendiqué les Serments en faveur de la Provence, mais encore en faveur de l'Italie. Le manuscrit du Vatican auquel j'emprunte mon texte nous en fournit lui-même la preuve; on y lit ces mots, tracés à la marge par une main du siècle dernier : *Giuramento in lingua italiana*. On aurait pu tout aussi bien l'adjuger à l'espagnol ou au portugais, et même, si l'on veut s'en tenir au caractère qui a principalement fixé l'attention de mes adversaires, c'est-à-dire à la présence de telle ou telle voyelle à la fin des mots, je pousserai leur raisonnement jusqu'au bout en disant que les Serments doivent être attribués à l'italien, à l'espagnol ou au portugais avec plus de raison qu'on ne peut les attribuer à la langue d'oc; car on y trouve les substantifs masculins *Deo*, *poblo*, *Karlo*, *damno*, et l'adjectif masculin *nostro*, tous terminés en *o;* mais cette terminaison ne se présente pas plus dans les substantifs ni les adjectifs masculins de la langue d'oc que dans ceux de la langue d'oil, postérieurement au X[e] siècle [1], tandis que l'italien, l'espagnol

[1] On ne trouve pas même la terminaison en *o* dans les substantifs ni les adjectifs masculins singuliers des plus anciens monuments de la langue d'oc, qui sont la *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, la *Passion de saint Léger*, publiées par M. Champollion-Figeac, et le *Poëme sur Boèce*, publié par

Digitized by Google

et le portugais conservent encore aujourd'hui cette désinence dans beaucoup de substantifs et d'adjectifs masculins.

Les divers idiomes néo-latins, tous sortis de la même source, mais s'éloignant insensiblement les uns des autres de siècle en siècle, en sont venus à présenter des différences assez considérables. Mais si l'on remonte le cours des temps, on les verra se rapprocher de plus en plus et presque se toucher, si bien que, s'il nous était possible de les suivre jusqu'à leur origine, nous les verrions se confondre dans la langue latine, comme des ruisseaux qui ont creusé leurs lits dans diverses directions se trouvent confondus dans la source commune qui leur donna naissance. On ne doit donc pas s'étonner de trouver aux premières époques de ces idiomes des caractères généraux qui leur appartiennent à tous.

Toutefois, je ne veux pas me prévaloir de cette vérité, qui est hors de doute, pour réfuter l'opinion des savants que j'essaye de combattre. Si l'on examine attentivement le texte des Serments, on se convaincra que plusieurs traits caractéristiques de la langue d'oil commencent à s'y montrer fort visiblement. Pour ce qui est, en particulier, des terminaisons dont j'ai déjà parlé, on doit remarquer que les lettres finales *a*, *o*, *e* s'échangent entre elles. On trouve, en effet, *fradra* et *fradre*, *Karlo* et *Karle; sendra* est mis pour *sendre*, dérivé de *senior* (voir le Glossaire étymologique, ch. I, sect. V); *suo*, se rapportant au féminin *part*, devrait être écrit *sua* ou

M. Raynouard, tandis que dans la Cantilène de sainte Eulalie, qui est en langue d'oil du xe siècle, on retrouve encore *Deo* constamment écrit comme dans les Serments. (Voir les vers 3, 6 et 10.) La terminaison *o* persista beaucoup plus longtemps dans les pronoms *jo*, je, *ço*, ce, cela, ainsi que dans le pronom et l'article *lo*. Ces mots sont écrits ainsi dans nos auteurs du XIIe et du XIIIe siècle.

Digitized by Google

sue. Ce dernier se trouve fréquemment au XII^e^ siècle; on le voit dans le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, v. 88, 363, 669, 810, 817; dans la Chanson de Roland, st. CCXLVII, v. 1 et *passim*. Ainsi *a*, *o*, *e* finals n'avaient déjà plus le son qui leur est propre; mais ils devaient avoir un son sourd et indécis, qui participait encore quelque peu de leur prononciation primitive. Ces voyelles finales, s'assourdissant de plus en plus, finirent, au X^e^ siècle, par s'éteindre dans le son presque insensible de notre *e* muet[1]. C'est ce qu'on est en droit de conclure en examinant la Cantilène de sainte Eulalie. L'auteur de ce petit morceau de poésie, pour faire montre d'érudition, affecte de donner la désinence latine *a* aux substantifs féminins de ses deux premiers vers et de son dernier, bien que, dans tout le reste de la pièce, il se serve constamment de l'*e* muet, qui était déjà devenu un caractère particulier aux terminaisons de la langue d'oil. Ce qui n'était qu'une espèce d'archaïsme orthographique du temps de cet auteur paraît avoir été l'usage le plus ordinaire à l'époque où vivait l'historien Nithard.

Observons encore que le pronom personnel accompagne toujours le verbe dont il est le sujet : *salvarai-eo*, *io. . .pois*, *io. . .er*, *il. . .fazet*. C'est encore un trait caractéristique de la langue d'oil, qui est obligée d'admettre cet attirail de pronoms pour suppléer à l'insuffisance des inflexions des verbes, lesquelles, en général, n'indiquent les personnes que d'une manière fort imparfaite. Mais, la même raison n'existant point pour la langue d'oc, l'italien, l'espagnol ni le portugais,

[1] L'*a* final latin nous est resté dans *la*, *ma*, *ta*, *sa*, dérivés de *illa*, *mea*, *tua*, *sua*; on le trouve encore à la fin de quelques substantifs féminins dans le Livre des Rois. On y lit *la causa* à la première ligne de la page 37. (Voir E *muet*, dans la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

ces idiomes ne se soumettent pas à cette sujétion, et n'admettent le pronom personnel sujet que d'une façon tout exceptionnelle.

Enfin, sans entrer dans des détails qui nous conduiraient trop loin, remarquons, en finissant, le mot *savir*, déjà modifié à la façon de la langue d'oil, qui convertit fort souvent la forte *p* du latin en aspirée *v*, tandis que, le plus ordinairement, les autres idiomes néo-latins conservent le *p* ou le changent en sa douce *b*. De *sapere* la langue d'oil a fait *savir, saveir, savoir;* la langue d'oc, l'espagnol et le portugais, *saber;* l'italien, *sapere*. C'est d'après la même loi de mutation que du latin *cabra*, *lepus*,—*oris*, *rapa*, *sapo*,—*nis*, *opera* ou *opus*,—*ris*, ont été formés en langue d'oil *chèvre*, *lièvre*, *rave*, *savon*, *œuvre;* en langue d'oc *cabra*, *lebre*, *raba*, *saboun*, *obra;* en italien *capra*, *lepre*, *rapa*, *sapone*, *opera;* en espagnol *cabra*, *liebre*, *rabano*, *jabon*, *obra;* en portugais *cabra*, *lebre*, *rabanete*, *sabão*, *obra*.

On peut dire que tout ce qui est commun à plusieurs idiomes néo-latins, dans le texte des Serments, appartient au fonds primitif de ces idiomes, c'est-à-dire à la langue latine, tandis qu'on doit attribuer au génie propre de la langue d'oil toutes les formes particulières, tous les caractères distinctifs et spéciaux qui commencent à s'y dessiner.

Les Serments de 842 ont déjà été publiés et traduits bien des fois; plusieurs savants en ont même fait le sujet d'une étude spéciale. Mais, malgré ces tentatives répétées, quelques passages ont été fort mal interprétés, ainsi que le lecteur pourra, j'espère, s'en convaincre lui-même, en comparant ma traduction aux autres, et en recourant, pour certains éclaircissements, au glossaire étymologique placé à la suite des monuments antérieurs au XII^e siècle, ch. I, sect. V.

Digitized b

Digitized by Google

Serment de Louis-le-Germanique

Pro dō amur & xp̄ian poblo & nr̄o cōmun
saluament · dist di ĩn auant · in quant dś
sauir & podir me dunat · si saluarai eo ·
cist meon fradre Karlo · & in ad iudha ·
& in cad huna cosa · sicū om p̄ dreit son
fradra saluar dift · Jn o quid il mi altre
si fazet · Et ab ludher nul plaid nūquā
prindrai qui meon uol cist · meon fradre
Karle in damno sit ·

Serment des soldats de Charles-le-Chauve.

Si lodhu
uigs sagrament · que son fradre karlo
iurat conseruat · Et Karlus meos sendra
de suo part n̄ lo stanit · si io returnar non
lint pois · ne io ne neuls cui eo returnar
int pois · in nulla aiudha contra lodhu
uuig nun li iuer ·

Digitized by Google

J'ai fait faire avec grand soin, il y a plusieurs années, un *fac-simile* des Serments, d'après un manuscrit de Nithard provenant de la bibliothèque du Vatican, apporté de Rome pendant nos guerres de l'Empire et déposé à la Bibliothèque nationale. C'est un volume en vélin, petit in-folio, à deux colonnes, d'une belle écriture du IX^e^ siècle ou du commencement du X^e^; il est coté *Vatic. n° 1964.* Depuis lors ce manuscrit est retourné à Rome et doit avoir été réintégré dans la bibliothèque du Vatican. J'ai placé à la tête de cet ouvrage le *fac-simile* dont je viens de parler. Si on le compare à celui que Roquefort a donné dans son glossaire, d'après le même manuscrit, on y trouvera quelques légères différences dans la forme de certains caractères, qui ont été peu fidèlement reproduits dans celui de cet auteur, et que je me suis appliqué à faire représenter dans le mien avec toute l'exactitude à laquelle ait pu arriver le lithographe.

I. — SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE.

TEXTE.

Pro Deo amur et pro christian poblo [1] et nostro commun salvament, d'ist di in [2] avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

TRADUCTION.

Pour l'amour de Dieu, et pour notre commun salut et celui du peuple chrétien, dorénavant, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je préserverai mon frère Karle que voilà, et par aide et par toute chose, ainsi qu'on doit, par devoir, préserver son frère, pourvu qu'il en fasse de même pour moi; et ne prendrai jamais avec Ludher aucun accommodement qui, par ma volonté, soit au préjudice de mon frère Karle ici présent.

[1] *Christian poblo* est le complément de *salvament*, comme *Deo* est le complément de *amur*.

[2] Le copiste avait commencé d'écrire *en*, ainsi qu'on peut en juger par le

II. — SERMENT DES SOLDATS DE CHARLES LE CHAUVE.

TEXTE.

Si Lodhwigs sagrament quæ son fradre Karlo jurat [1], conservat, et Karlus meos sendra, de suo part, non lo stanit, si io returnar non l'int pois [2], ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla ajudha contra Lodhuwig nun li vi er [3].

TRADUCTION.

Si Ludhwig garde le serment qu'il jure à son frère Karle, et si Karle, mon seigneur, de son côté ne le tient pas, si je ne puis le détourner de cette violation, ni moi ni aucun que je puisse en détourner, nous ne lui serons en cela d'aucun aide contre Ludhwig.

III.

CANTILÈNE EN L'HONNEUR DE SAINTE EULALIE, MONUMENT DU X^e SIÈCLE.

La cantilène en l'honneur de sainte Eulalie a été découverte dans un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, en 1837, par M. Hoffmann de Fallersleben. Il en fit une transcription qui a été publiée la même année, avec une traduction et des remarques par M. J. F. Willems [4]. La lec-

fac-simile; mais il s'est corrigé pour mettre *in*. (Voir *in*, prép. dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.)

[1] *Fradre Karlo* est le complément indirect de *jurat*, comme dans *diavle servir* de la Cantilène de sainte Eulalie, v. 4, *diavle* est le complément indirect de *servir*. Pour la position de ces compléments, voir une remarque à l'article *Servir* du glossaire étymologique, ch. I, sect. v.

[2] *Si io returnar non l'int pois*, littéralement *si je ne puis l'en détourner*, c'est-à-dire si je ne puis le détourner de violer son serment, qui lui défend d'entreprendre ou de laisser entreprendre quoi que ce soit contre les intérêts de son frère. (Voir l'article *Returnar* et l'article *Int* dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.)

[3] La traduction littérale est *ni je, ni nul que je puis en détourner, en nulle aide contre Lodhwig ne l'y serai*. (Voir quelques observations à l'article *Est* et à l'article *Vi*, dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.)

[4] ELNONENSIA. *Monuments de la langue romane et de la langue tudesque du*

Digitized by Google

ture de M. Hoffmann de Fallersleben n'est pas exempte de reproche, et la traduction de M. Willems contient un certain nombre d'erreurs et de contre-sens qui n'ont été corrigés qu'en partie dans la seconde édition qu'il nous a donnée en 1845.

Le manuscrit qui renferme ce monument provient de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, d'où il a été transporté à la bibliothèque de Valenciennes. C'est un volume in-quarto, recouvert en peau de buffle et coté B, 5, 15; il a pour titre *In hoc corpore continentur libri octo Gregorii Nazianzeni episcopi*... A la suite des huit livres de saint Grégoire de Nazianze se trouvent plusieurs pièces détachées, et, entre autres, la cantilène de sainte Eulalie, qui est au feuillet 141ᵇ.

M. Willems donne cette cantilène comme appartenant au IXᵉ siècle, mais je suis persuadé qu'elle ne remonte pas au delà du Xᵉ siècle. La langue dans laquelle elle est composée tient le milieu entre celle des Serments de 842 et celle des lois de Guillaume le Conquérant; on peut y remarquer les transitions qui ont conduit de la première à la dernière. Ce texte n'en est pas moins, après celui des Serments, le plus précieux qui nous soit parvenu pour l'étude des premiers développements de notre langue. L'écriture du manuscrit qui nous l'a conservé porte le caractère du Xᵉ siècle. M. Édouard Le Glay, paléographe distingué, qui s'est occupé de ce monument, et qui a eu, comme moi, l'original entre les mains, m'a confirmé dans cette opinion, en m'assurant qu'il la partage. Du reste, afin de mettre le public à

IXᵉ siècle... découverts par Hoffmann de Fallersleben, et publiés, avec une traduction et des remarques, par J. F. Willems; Gand, 1837, in-8°. Une seconde édition a paru en 1845.

même de juger la question, j'ai fait faire avec le plus grand soin un *fac-simile* de la cantilène, et je l'ai placé en tête de l'ouvrage. Les lecteurs pourront, s'il en est besoin, s'aider dans leur appréciation des excellentes remarques faites par les Bénédictins dans le Nouveau traité de diplomatique, t. II, p. 404, et par M. de Wailly dans les Éléments de paléographie, t. I, p. 524 et suivantes.

Cette pièce de vers, la plus ancienne que nous connaissions en langue d'oil, ne présente guère que cette espèce de rimes fort imparfaites auxquelles on a donné le nom de *rimes par assonance;* telles sont *conselliers* rimant avec *ciel*, *chielt* avec *christien*, *tost* avec *coist*, *pagiens* avec *chief*, *ciel* avec *preier*, etc. On peut voir, sur les vers rimés par assonance, un article de M. Raynouard inséré dans le Journal des Savants, année 1833, p. 385.

Dans les deux premiers vers et dans le dernier, les substantifs et les adjectifs féminins sont terminés en *a*, comme en latin. Je ne reviendrai point sur cette dérogation à l'usage, dont j'ai déjà indiqué le motif à l'article des Serments de 842, p. 81; quant à toutes les autres observations de détail que l'on peut faire sur ce texte, je les réserve pour le glossaire étymologique, section v de ce chapitre, et pour la seconde partie de l'ouvrage.

CANTILÈNE EN L'HONNEUR DE SAINTE EULALIE.

TEXTE.	TRADUCTION.
1. Buona pulcella fut Eulalia,	1. Eulalie fut une bonne jeune fille;
2. Bel avret corps, bellezour anima.	2. Elle avait beau corps et plus belle âme.
3. Voldrent la veintre li Deo inimi,	3. Les ennemis de Dieu voulurent triompher d'elle,

Digitize

X.e SIÈCLE.

Cantilène en l'honneur de Sainte Eulalie.

uona pulcella fut eulalia. Bel auret corps bellezour anima
oldrent lauointre li dō inimi Voldrent lafaire diaule seruir
lle nont eskoltet les mals consellierS. Quelle dō raneiet chi maent [sus en ciel]
e por or ned argent ne paramenz Por manatce regiel ne preiement
iule cose non lapouret omqi pleier. La polle sempre n̄ amast lo dō [menestier]
poro fut p̄sentede maximiien. Chi rex eret acels dis soure pagiens
lli enortet dont lei nonqi chielt. Qued elle fuiet lo nom xp̄iien.
llent adunet lo suon element. Melz sostendreiet les empedementz
uelle p̄desse sauirginitet Poros furet morte a grand honestet
nz enl fou lagetterent com arde tost. Elle colpes n̄ auret [nos coist] poro
czo nos uoldret concreidre li rex pagiens Ad une spede li [tolir lo chief] roueret
a domnizelle celle kose n̄ contredist. Volt lo seule lazsier si ruouet [krist]
nfigure de colomb uolat a ciel. Tuit oram que por nos degnet preier
ued auuisset de nos xp̄s mercit Post la mort & alui nos laist uenir
Par souue clementia.

Digitized by Google

4. Voldrent la faire diavle servir.	4. Voulurent lui faire servir le diable.
5. Elle n'out eskoltet les mals consellers,	5. Elle n'eût écouté les mauvais conseillers
6. Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel,	6. *Qui la pressaient pour* qu'elle reniât Dieu qui habite là-haut dans le ciel,
7. Ne por or, ned argent, ne paramenz,	7. Ni pour or, ni pour argent, ni pour parures ;
8. Por manatce regiel ne preiemen;	8. Par menace de roi, ni par prière ;
9. Ne ule cose non la pouret omque pleier.	9. Et aucune chose ne la put jamais faire fléchir.
10. La polle sempre non amast lo Deo menestier,	10. Le pouvoir n'aima pas toujours le service de Dieu;
11. E por o fut presente de Maximiien	11. Aussi fut-elle traduite devant Maximien,
12. Chi rex eret a cels dis sovre pagiens.	12. Qui était roi des païens à cette époque (*à ces jours*).
13. El li enortet dont lei nonque chielt,	13. Il l'exhorte *à ce* dont elle ne se soucie jamais,
14. Qued elle fuiet lo nom christien.	14. *Savoir,* qu'elle abandonne le nom chrétien (le christianisme) [2].
15. Ell' ent adunet lo suon element,	15. Avant que d'abandonner ses principes,
16. Melz sostendreiet les empedementz,	16. Elle souffrirait plutôt les tortures,
17. Qu'elle perdesse sa virginitet [1];	17. *Elle souffrirait plutôt* de perdre (*qu'elle perdît*) sa virginité.
18. Por o s' furet morte a grand honestet.	18. Pour cela (pour ses principes) elle est morte avec grand honneur.
19. Enz en l' fou la getterent com arde tost.	19. Ils la jetèrent dans le feu, de façon à ce qu'elle brûlât bientôt (*quo modo ardeat cito*).
20. Elle colpes non avret, por o no s' coist.	20. Elle n'avait pas de faute *à se reprocher;* c'est pourquoi elle ne brûla pas.
21. A ezo no s' voldret concreidre li rex pagiens;	21. Le roi païen ne se voulut fier à cela;

[1] Pour l'interprétation de ce passage, voir *Virginitet* dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.

[2] *Nom chrétien* se prend encore aujourd'hui pour christianisme dans certains cas : *Ce sultan fut le plus redoutable ennemi du nom chrétien.*

22. Ad une spede li roveret tolir lo chief.	22. Il commanda de lui enlever la tête avec une épée.
23. La domnizelle celle kose non contredist.	23. La demoiselle ne s'oppose point à la chose ;
24. Volt lo seule lazsier si ruovet Krist.	24. Elle veut quitter le monde si Christ l'ordonne.
25. In figure de colomb volat a ciel.	25. Elle s'envola au ciel sous la forme d'une colombe.
26. Tuit oram que por nos degnet preier,	26. Tous nous prions qu'elle daigne prier pour nous,
27. Qued avuisset de nos Christus mercit	27. *Afin* que Christ ait pitié de nous
28. Post la mort, et a lui nos laist venir,	28. Après la mort, et nous laisse venir à lui,
29. Par souue clementia.	29. Par sa clémence.

IV.

LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT, MONUMENT DU XI[e] SIÈCLE.

Après les Serments et la Cantilène de sainte Eulalie, le plus ancien texte qui nous soit parvenu en langue d'oil est celui des Lois de Guillaume le Conquérant, qui furent promulguées, en Angleterre, vers l'année 1069[1]. Ce document est, par son ancienneté, un des plus importants et des plus intéressants, sous le triple rapport de la linguistique, de l'histoire et de l'étude de la jurisprudence du moyen âge; mais il est en même temps un de ceux dont l'interprétation est la plus difficile, ainsi que le lecteur aura lieu de s'en convaincre[2]. Je n'ai rien négligé, ni pour me procurer un

[1] Voir l'Histoire littéraire des Bénédictins, t. VII, p. LX.

[2] « Texte fort ancien, dit Fallot, sujet à de grandes difficultés et digne d'être « l'objet d'un travail spécial; ce travail est promis par M. Raynouard. » (*Rech. sur les formes gramm.* p. 465.) La mort n'a pas laissé à l'illustre linguiste le temps de tenir cette promesse. Puissé-je ne pas trop faire regretter que cette tâche ait été léguée à un autre!

Digitized by Google

texte correct, ni pour parvenir à la solution des difficultés de tout genre dont ces lois se trouvent hérissées.

Avant de commencer mon travail, j'ai pensé qu'il m'était indispensable d'aller faire des recherches en Angleterre dans les bibliothèques et dans les dépôts d'archives, pour tâcher de retrouver quelques manuscrits des lois de Guillaume. Ces recherches n'ont point eu, à mon grand regret, tout le succès que j'eusse désiré. Je n'ai pu me procurer qu'un seul manuscrit : c'est celui qui est connu sous le nom de manuscrit Holkham; il appartient à M. le comte de Leicester. Malheureusement ce manuscrit ne contient qu'une partie des lois, correspondant aux trente-deux premiers paragraphes de l'édition que je publie. En outre, le texte en est visiblement rajeuni; il ne faut, pour s'en convaincre, que le comparer aux éditions publiées dans les deux derniers siècles, d'après des manuscrits fort anciens qui sont aujourd'hui perdus [1]. Sans entrer ici dans des détails qui m'entraîneraient trop loin, je ferai observer que certaines notations de l'ancienne prononciation, qui se trouvent dans les éditions dont je viens de parler, aussi bien que dans les Serments et dans la Cantilène de sainte Eulalie, ont presque disparu dans le texte du manuscrit Holkham. Ainsi, les notations primitives et étymologiques *al* et *ol* des mots *altre*, *altresi*, *altrai*, *alcun*, *colper*, etc. ont été généralement remplacées dans ce manuscrit par les notations plus modernes *au* et *ou*; le *t* ou le *d* ont été le plus souvent retranchés dans les participes passés terminés en *et* ou en *ed*, tels que

[1] Voir, sur ces manuscrits, la préface de Spelman, *Concilia orbis Britannici*; celle de Selden, *Eadmeri, monachi Cantuariensis, historiæ... libri VI*; celle de Wilkins, *Leges anglo-saxonicæ ecclesiasticæ et civiles*, et enfin celle de Fell, *Historia Ingulphi*, dans *Rerum anglicarum scriptores*, t. I.

dereinet, *appeled*, *nomed*, *blamed*, *amended*, etc. Toutefois, le manuscrit Holkham ne m'a point été inutile, car il m'a fourni plusieurs variantes qui m'ont beaucoup servi pour le rétablissement du véritable texte.

Ayant dû renoncer à me servir du seul manuscrit aujourd'hui connu, j'en ai été réduit à choisir parmi les éditions précédemment publiées celle d'entre elles qui m'a semblé préférable. Ces éditions se trouvent assez nombreuses, mais la plupart ne sont que des réimpressions; il n'en est que six qui aient été faites sur des manuscrits : ce sont celles de Selden, de Spelman, de Fell, de Wilkins, de M. Palgrave et de la *Commission of the public records*[1]. On ne trouve dans l'ou-

[1] Voici l'indication de ces six éditions et de l'endroit de ces ouvrages où se trouvent les lois de Guillaume le Conquérant :

Eadmeri, monachi Cantuariensis, historiæ novorum, sive sui sæculi libri VI.... in lucem ex bibliotheca Cottoniana emisit Joannes Seldenus; Londini, 1623, in-fol. p. 173.

Concilia orbis Britannici, ed. Henr. Spelman; Lond. 1639, 2 vol. in-fol. t. I, p. 624.

Rerum anglicarum scriptorum tomus I (ed. J. Fell); Oxoniæ, 1684, in-fol. p. 88.

Leges anglo-saxonicæ ecclesiasticæ et civiles; accedunt leges Edvardi latinæ, Guilielmi Conquestoris gallo-normanicæ et Henrici I latinæ... ed. David Wilkins; Londini, 1721, in-fol. p. 29.

The Rise and Progress of the English Commonwealth... by Francis Palgrave; London, 1832, in-4°, 2 part. Les lois de Guillaume sont dans la seconde partie, p. lxxxviij.

Ancient Laws and Institutes of England... printed under the direction of the commissioners of the public records of the kingdom, 1840, in-fol. p. 201.

Les principales réimpressions de ces lois, faites sur une des éditions précédentes, sont :

Ἀρχαιονομία, sive de priscis Anglorum legibus... Guil. Lambardo interprete; Cantabrigiæ, 1644, in-fol. p. 159.

Collectio Conciliorum..... exacta studio Philippi Labbei et Gabrielis Cossartii S. J. Parisiis, 1672, 18 vol. in-fol. t. IX, 1024.

Sancti Anselmi ex Becensi abbate Cantuariensis archiepiscopi opera; necnon

Digitized by Google

vrage de Spelman que cinq paragraphes des lois. M. Palgrave et la *Commission of the public records* se sont servis du manuscrit Holkham. Mon choix ne pouvait donc plus porter que sur trois de ces éditions; après quelques hésitations, je me suis déterminé à suivre le texte de Fell, comme le moins incorrect et comme étant celui qui offre les plus nombreux caractères d'ancienneté. Quoique ce texte soit le meilleur de tous, il présente encore bien des omissions et bien des incorrections. J'ai dû, pour le rendre intelligible, le compléter et le rectifier d'après les variantes qui m'étaient offertes par les autres éditions et par le manuscrit Holkham; mais je ne me suis jamais permis de faire une seule addition sans la mettre entre crochets, ni de faire aucune modification au texte de Fell sans écrire en italique les mots modifiés. Du reste, dans l'un et dans l'autre cas, j'ai constamment indiqué et motivé l'addition ou la correction par une note explicative mise au bas de la page; en sorte que le lecteur sera toujours à même de juger.

M. Palgrave a cherché à élever des doutes sur l'authenticité du texte roman des lois de Guillaume[1]; et il a été, par cela même, entraîné à suspecter en même temps l'incontestable authenticité de l'histoire d'Ingulphe qui donne

Eadmeri, monachi Cantuariensis, historia novorum, et alia opuscula; labore et studio D. Gabrielis Gerberon; Lutetiæ Parisiorum, 1721, in-fol. 2e part. p. 116.

Anciennes lois des François... par David Hoüard; Rouen, 1764, 2 vol in-4°, t. II, p. 76.

The Laws of William the Conqueror, with notes and references...... by Robert Kelham; London, 1779, in-8°. Cet ouvrage se trouve ordinairement réuni à un autre du même auteur, intitulé *A Dictionary of the norman or old french language;* London, 1779, in-8°.

Die Gesetze der Angelsachsen........ *herausgegeben von Dr Reinhold Schemid;* Leipzig, 1832, in-8°, p. 174.

[1] Voir F. Palgrave, *The Rise and Progress*, etc. 1re part. p. 55 et suiv.

le texte de ces lois en langue romane, qui témoigne formellement qu'elles furent publiées dans cette même langue, et qui prend soin de nous informer des motifs pour lesquels les Normands se servirent de leur propre idiome et non point de l'anglo-saxon[1]. M. Palgrave se fonde sur l'invraisemblance qu'il y aurait, selon lui, à admettre que, dans le XIe siècle, on se soit servi de la langue vulgaire pour la rédaction d'une loi ou d'un acte public quelconque. Il prétend que le roman n'a été employé à cet usage qu'à dater du XIIIe siècle. Mais les faits sont en opposition formelle avec une pareille assertion. A la fin de ce même XIe siècle, et une trentaine d'années seulement après la promulgation des lois du conquérant de l'Angleterre, un autre conquérant français, Godefroi de Bouillon, qui se trouvait dans une situation assez analogue à celle du bâtard de Normandie, eut, comme lui, recours à

[1] «Tantum tunc Anglicos abominati sunt (*Normanni*), ut quantocunque merito pollerent, de dignitatibus repellerentur; et multo minus habiles alienigenæ, de quacunque alia natione quæ sub cœlo est, extitissent, gratanter assumerentur. Ipsum etiam idioma tantum abhorrebant quod *leges terræ, statutaque anglicorum regum lingua gallica tractarentur*; et pueris etiam in scholis principia litterarum grammatica gallice, ac non anglice, tractarentur; modus etiam scribendi anglicus omitteretur, et modus gallicus in chartis et in libris omnibus admitterentur.» (*Historia Ingulphi*, dans *Rerum anglicarum scriptores*, éd. de J. Fell, t. I, p. 70.)

Quelques pages plus loin, Ingulphe donne le texte roman des lois de Guillaume, en le faisant précéder de cet avertissement :

«Attuli eadem vice mecum de Londoniis in meum monasterium leges æquissimi regis Edwardi quas dominus meus inclytus rex Wilhelmus authenticas esse et perpetuas, per totum regnum Angliæ inviolabiliter tenendas sub pœnis gravissimis, proclamarat, et suis justiciariis commendarat, *eodem idiomate quo editæ sunt;* ne per ignorantiam contingat, nos vel nostros aliquando, in nostrum grave periculum, contraire, et offendere ausu temerario regiam majestatem, ac in ejus censuras rigidissimas improvidum pedem ferre contentas (*sic*, contemptas) sæpius in eisdem, hoc modo..... » Suit le texte en langue romane. (*Historia Ingulphi*, ibid. p. 88.)

Digitized by Google

notre langue d'oil pour la rédaction des lois qu'il entreprit de donner à son nouveau royaume. Ces lois, qui servirent de base aux *Assises de Jérusalem*, reçurent le nom de *Lettres du Saint-Sépulcre*[1]. Entre 1116 et 1130, Thomas de Coucy publia les lois et coutumes de Vervins[2]. En fait d'acte public, on peut citer une charte de Renauld, comte de Bar et de Mousson, datée de 1118, qui est conservée aux Archives nationales, section domaniale, série T. 201, n° 70[3]. Une autre charte de 1122, qui se trouve dans l'Histoire de Cambrai, par Le Carpentier, tom. II, preuves, p. 17; une autre de 1135, dans le même ouvrage, tom. II, preuves, p. 18; une autre de 1138, dans l'Histoire de Jean de Montmirel, p. 503. Il ne tiendrait qu'à moi de continuer cette énumération.

M. Palgrave fait, en outre, plusieurs remarques critiques sur le texte même des lois de Guillaume, tel qu'il nous a été conservé par l'historien Ingulphe; mais ces remarques sont encore moins admissibles que l'opinion qui vient d'être réfutée; je n'en donnerai qu'un exemple. Le savant anglais prétend que la copie de ces lois a dû être faite par un Gascon, et cela, sans doute, parce qu'on y rencontre fréquemment les terminaisons *oun*, *our*. Mais, à une époque reculée, ces terminaisons étaient précisément un caractère particulier au dialecte normand, ainsi que l'a fort bien remarqué M. Fallot[4].

[1] Le recueil des lois désignées sous le nom de *Lettres du Saint-Sépulcre* ne nous est point parvenu, mais on sait qu'il fut rédigé en langue romane et publié en 1099. (Voir l'Histoire littéraire des Bénédictins, t. VII, p. lxi.)

[2] *Hist. litt.* t. VII, p. lxi.

[3] Cette charte a été publiée par M. de Wailly dans ses Éléments de paléographie, t. I, p. 159.

[4] *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes, au XIII^e siècle*, par Gustave Fallot, p. 27 et 30.

Digitized by Google

Oun et *our* étaient également représentés par *un* et *ur* dans ce même dialecte, parce que les Normands donnaient sans doute à l'*u* de ces finales un son sourd à peu près semblable à celui que nous donnons à *ou*.

Quant au texte latin des lois de Guillaume, publié par M. Palgrave, d'après un manuscrit de la Bibliothèque harléienne, la moindre attention suffit pour reconnaître que ce n'est point le texte original de ces lois, ainsi que le présume cet auteur; non-seulement ce n'est qu'une traduction, mais encore c'est une traduction fort infidèle. Le lecteur pourra facilement s'en convaincre, pour peu qu'il ait l'habitude de comparer le style plus ou moins serré, plus ou moins concis d'un original avec celui d'une traduction, nécessairement plus prolixe et plus abondante en circonlocutions[1]. Enfin, je ne crois pas trop présumer de mon travail en espérant que la comparaison de cette traduction avec la mienne fera apercevoir un certain nombre de contre-sens et même de non-sens qui existent dans ce texte latin, ainsi que plusieurs omissions provenant visiblement de l'embarras où s'est trouvé le traducteur pour comprendre les expressions d'une langue qui n'était plus celle de l'époque à laquelle il vivait[2].

LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

TEXTE.	TRADUCTION.
Ces sount les leis et les custumes que le rei Willams grentat a tut le puple de Engleterre apres le conquest	Ce sont les lois et les coutumes que le roi Guillaume garantit à tout le peuple d'Angleterre, après la conquête

[1] Voir, entre autres, dans le texte latin, la traduction de certaines expressions romanes qui se trouvent dans l'édition de Fell, aux paragraphes I, IV, VII, X, XII, XIII, XVIII, XX, XXIV, XXVII, XXXI, XXXII, XXXVII, XXXIX, XL, XLI, XLIV, XLVI, XLVIII.

[2] A cet égard, j'appellerai l'attention du lecteur sur quelques passages de la

Digitized by Google

de la terre, iceles mesmes que li reis Edward sun cosin tint devant lui[1].

Ço est a saveir :

I.

Pais a saint Yglise[2]. — De quel forfait que home out fait en cel tens, e il pout venir a sainte yglise, out pais de vie e de membre; e se alquons meist main en celui qui la mere Yglise requireit, se ceo fust u evesqué, u abbeie, u yglise de religiun, rendist ceo que il i avereit pris, e cent solz de forfait; e de mere yglise de paroisse, xx solz ; e de chapele, x solz.

du pays, celles-là mêmes que le roi Édouard, son cousin, maintint avant lui.

C'est à savoir :

I.

Immunité de la sainte Église. — Quelque crime qu'un homme ait fait en ce temps, s'il peut se réfugier en sainte église, qu'il ait sûreté pour sa vie et pour la conservation de ses membres; et si quelqu'un met la main sur celui qui recourrait à notre mère l'Église, soit dans une cathédrale, soit dans une abbaye, soit dans une église de communauté, qu'il rende ce qu'il y aura pris, et qu'il paye cent sous d'amende; si c'est dans la principale église d'une paroisse, vingt sous, et dans une chapelle, dix sous.

traduction latine répondant, dans le texte roman, aux paragraphes VI, VII, X, XIV, XV, XXV, XXXVIII, XXXIX, XLI, XLIII.

[1] Voici ce que dit Benoît de Sainte-More sur la manière dont Édouard le Confesseur remit en vigueur les anciennes lois anglo-saxonnes et les décrets des conciles :

Mult ama Deu e saint Iglise,
E mult fist biens en mainte guise;
Ententis fu à povres genz;
Les leis e les viez testamenz
Del ancien accostomance
Mist en novele remembrance.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 84.)

Dans ce passage, *testamenz* signifie les décrets des conciles, les lois canoniques. (Voir, à cet égard, le glossaire de du Cange, art. *Testamentum.*)

Tenir les leis et les custumes signifie maintenir les lois et les coutumes :

« Car le bailly est tenus par son sairement de bonnes coustumes *tenir* et es« saucer, et les males coustumes destruire et aviler, por l'ennour de Dieu et por « le proufit de la terre, et por le sauvement de s'arme. » (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 23.)

[2] Pour l'expression *pais a saint Yglise* et pour celle de *pais le rei*, qui se trouve plus bas, dans le même paragraphe, voir le glossaire étymologique, ch. I, sect. V, art. *Pais.*

Digitized by Google

E qui enfraint la pais le rei en MERCHENELAE[1], cent solz les amendes; altresi de HEMFARE[2] e de aweit prepensed.

Et qui enfreint la *paix du roi* est passible, dans la loi des Merciens, de cent sous d'amende; de même pour HEMFARE et pour guet-apens.

II.

Icez *plaiz*[3] afierent a la coroune le rei.

Et se alquens, u quens, u provost mesfeist as homes de sa baillie, e de ço fuist atint de la justice lu roi, forfait fust u duble de ce que altre fust forfait.

II.

Ces causes appartiennent à la couronne royale.

Et si quelqu'un, ou comte, ou prévôt, préjudicia aux hommes de sa juridiction, et qu'il fût convaincu par la justice du roi, il fût puni au double de ce qu'un autre aurait été puni.

III.

E qui en DANELAE[4] fruisse la pais le roi, VII vinz liverez e IIII les amendez; e lez forvaiz [le roi][5] qui afierent al vescunte XL solz en MERCHENELAE e L solz en WESTSEXENELAE[6]. E cil frans

III.

Et dans la loi des Danois, qui enfreint la *paix du roi* est passible de cent quarante-quatre livres d'amende; et pour les cas royaux qui appartiennent au vicomte, quarante sous dans la loi

[1] *Merchenelae*, mot anglo-saxon composé de *Mercna*, Mercien, et *lah*, loi. (Voir, sur la loi des Merciens, le glossaire de du Cange, *Lex Merciorum*, à la suite de l'article *Lex*.)

[2] *Hemfare*, mot anglo-saxon; attaque dirigée contre une maison, agression contre les habitants d'une maison. *Hemfare* est composé de *ham*, *heim*, *hem*, maison, demeure, d'où nous avons fait *hameau*, et de *fare*, marche, agression, expédition, dérivé du verbe *faran*, aller, s'avancer, marcher vers ou contre. Ce mot est expliqué comme il suit dans les lois de Henri I[er], § 80 : *HAMSOCNA est vel HAMFARE si quis præmeditate ad domum eat ubi suum hostem esse scit, et ibi eum invadat.*

[3] Fell écrit *plaiy*; c'est une erreur de copiste. Selden et Wilkins ont *plaiz*, le manuscrit Holkham *plait*.

[4] *Danelae*, mot anglo-saxon composé de *Dane*, Danois, et de *lah*, loi. (Voir, sur la loi des Danois, le glossaire de du Cange, *Lex Danorum*, à la suite de l'article *Lex*.)

[5] Le texte de Fell ne porte pas *le roi*, mais ces mots se trouvent dans Selden et dans Wilkins. Le manuscrit Holkham a *le rei*.

[6] *Westsexenelae*, mot anglo-saxon composé de *West-Seaxe*, Saxon de l'Ouest, Saxon habitant la partie occidentale de l'Angleterre connue sous le nom de

Digitized by Google

hoem qui aveit SAC [1], e SOC [2], e TOL [3], e TEM [4], e INFANGENETHEOF [5], se il est | des Merciens, et cinquante sous dans la loi de Westsex. Et l'homme libre

Westsex, et de *lah*, loi. (Voir, sur la loi de Westsex, le glossaire de du Cange, *Lex Westsaxonum*, à la suite de l'article *Lex*.)

[1] *Sac*, mot anglo-saxon qui servait à désigner le droit qu'avait le seigneur d'une terre d'évoquer à lui les causes de ses hommes et de les condamner à l'amende, s'il y avait lieu. *Sac*, *sace*, *sache* signifiaient proprement chose, affaire, cause, procès; en allemand *sache*.

[2] *Soc*, mot anglo-saxon signifiant proprement poursuite; il est dérivé de *sokan*, suivre, poursuivre. Le droit de *soc*, ou *soca*, *soce*, *soche*, était celui qu'avait le seigneur justicier de poursuivre un coupable et de le traduire devant son propre tribunal. *Soc est secta de hominibus in curia domini, secundum consuetudinem regni.* (Anc. ms. cité dans le glossaire de Spelmann.) *SOCA est quod si aliquis quærit aliquid in terra sua, etiam furtum; sua est justicia, si inventum an non.* (Lois d'Édouard le Confesseur, ch. XXIII.)

[3] *Tol*, privilége dont un seigneur jouissait dans l'étendue de sa terre, et qui consistait à être exempt de toute taxe et de tous droits pour le transport, l'achat et la vente des marchandises et denrées. *THOL, quod nos dicimus tolonium, est scilicet quod habeat libertatem vendendi et emendi in terra sua.* (Lois d'Édouard le Confesseur, ch. XXIV.) *TOLL, estre quitte de turnus; c'est costume de marché.* (Formules angl. de Thom. Madox, p. 47.) Cette signification n'est pas la primitive, car *toll*, *tol* signifia d'abord taxe sur les denrées et les marchandises, en langue d'oil *tonlieu*, en basse latinité *tolonium*, qui se trouve dans la Vulgate et dans Isidore de Séville. Ces mots me paraissent dériver de *tollere*, qui donna en basse latinité *tolta*, en langue d'oil *tolte*, taxe, impôt, d'où *malatolta* ou *maletolta*, maltôte, *tributum quod injuste et male tollitur.* Dans la suite, *tol* se prit, par extension, pour le privilége qui exemptait de la taxe.

[4] *Tem*, mot anglo-saxon désignant le droit qu'avait un homme libre sur tous les enfants qui naissaient de ses serfs sur sa terre. Ces enfants étaient appelés *serfs natifs*, en basse latinité *nativi*; ils devaient à leur tour donner naissance à une race malheureuse de serfs qui se perpétuaient au profit du même maître. (Voir le paragraphe XXXIII.) On trouve également *them*, *theam*, *team* avec la même signification. *THEAM est regale privilegium quo qui fruitur habet villam et* propaginem; *id est potestatem habendi* nativos, *bondos et villanos in feudo aut manerio suo.* (Rastall, art. *Theam.*) *Tem*, *team*, *theam* signifient proprement, en anglo-saxon, progéniture, race; ils sont dérivés de *tyman*, engendrer, procréer.

[5] *Infangenetheof* ou *infangenthef*, mots anglo-saxons qui signifiaient le droit qu'avait un seigneur de juger et de punir un voleur arrêté sur sa terre, lorsque le vol était manifeste, et principalement lorsque le voleur était trouvé en possession de l'objet volé. (Voir le paragraphe XXXI.) Un commentateur anglais in-

Digitized by Google

inplaidé, e seit mis en forfait en le counté, afiert al forfait a oes le vescunte XL ORES[1] en DENELAE, e de altre home qui ceste franchise *nen*[2] ad XXXII ORES. De ces XXXII ORES, avrat le vescunte a oes le roi X ORES, e *cil*[3] qui li plait avrat *dereined*[4] vers lui XII ORES, e le seignur en ki *fiu*[5] il remaindra X ORES. Ço est en DENELAE.

qui a SAC, et SOC, et TOL, et TEM, et INFANGENETHEOF, s'il est accusé et mis à l'amende en cour comtale, il appartient, pour amende, quarante ORES au vicomte, dans la loi des Danois, et pour tout autre homme qui n'a point cette franchise, trente-deux ORES. Sur ces trente-deux ORES, le vicomte retiendra dix ORES pour le roi; celui qui aura soutenu l'accusation contre le coupable aura douze ORES, et le seigneur dans le fief de qui demeurera le coupable, dix ORES. Ceci est dans la loi des Danois.

IV.

Ço 'st la custume en MERCHENELAE, se alquens est apeled de larecin u de roberie, e seit plevi de venir a justice, e il seit fuie dedenz; son plege si *averad*[6] *un*[7] meis e I jour de quer le; s'il le pot truver [dedenz le terme, si l'

IV.

C'est la coutume, dans la loi des Merciens, que si quelqu'un appelé devant les tribunaux, pour larcin ou pour rapine, a donné caution de se présenter en justice, et que, dans le délai, il se soit enfui, son répondant aura un

terprète ainsi ce mot: *INFANGENTHEF hoc est, latrones capti in dominio, vel in feodo vestro, et de suo latrocinio convicti, in curia vestra judicentur.* (Will. Thorn, p. 2030.) *Infangenetheof* est composé de *in*, dans; *fangen*, prendre, saisir, et *theof*, voleur.

[1] *Ore*, mot anglo-saxon; on appelait ainsi en Angleterre une sorte de monnaie qui valait un douzième de la livre sterling. La signification première de *ore* est celle de cuivre, bronze, airain; en allemand *erz*.

[2] Fell, *neu;* Seld. et Wilk. *non;* ms. Holk. *nen*.

[3] Fell, *til;* Seld. Wilk. et ms. Holk. *cil*.

[4] Fell, *de remaed;* Seld. et Wilk. *de remied;* ms. Holk. *deredné*. L'original devait porter *dereined*. Selden et Wilkins ont, au paragraphe XLIII, *dereinet*, et l'on trouve *derained* dans Fell, au paragraphe XXV.

[5] Fell, Seld. et Wilk. *fin;* ms. Holk. *fiu*.

[6] Fell, Seld. et Wilk. *avera de;* ms. Holk. *averad*.

[7] Fell et Wilk. *IV;* Seld. *IIII;* ms. Holk. *un*. L'original devait porter *un*, comme le manuscrit Holkham. Les copistes auront pris les quatre jambages qui forment les deux lettres de ce mot pour autant de chiffres romains, et les auront représentés par *IIII*, comme dans Selden; Fell et Wilkins auront écrit *IV*, en se servant de la notation usitée aujourd'hui. La même erreur se retrouve,

Digitized by Google

merra a la justice, e s'il ne l' pot truver][1], si jurad sei dudzime main que, al ure que il le plevi, laroun ne l' sot, ne per lui ne *s'en*[2] est fui, ne aveir ne l' pot. Dunc rendrad le chatel, e xx solz pur la teste, e IV deners al ceper, e *une*[3] maille pur la besche[4], e xx solz al rei. En WESTSEXENELAE cent solz al clamur pur la teste e IV liveres al rei. E en DANELAE le forfait VIII livres, les xx solz pur la teste, e les VII livres al rei. E s' il pot dedenz un an e *un*[5] jurs trover le larun, e amener a la justice, si li rendra les vint solz ki 's averad oud, e sin ert *faite*[6] la justice de larun.

mois et un jour pour le chercher; s'il le peut trouver dans ce délai, il le mènera à la justice, et s'il ne le peut trouver, il jurera, lui douzième, que, lorsqu'il le cautionna, il ne le savait pas voleur, que ce n'est point par son moyen qu'il s'est soustrait, et qu'il ne peut l'avoir; ensuite il rendra le *chatel*, et payera vingt sous pour la tête de l'accusé, quatre deniers pour le geôlier, une maille pour le bourreau et vingt sous pour le roi. Dans la loi de Westsex, il est dû cent sous au réclamant pour la tête du voleur, et quatre livres au roi; et dans la loi des Danois l'amende est de huit livres, dont vingt sous pour la tête et sept livres appartenant au roi. Et si le répondant peut, dans un an et un jour, trouver le voleur et l'amener à la justice, celui qui aura eu les vingt sous les lui rendra, et il sera fait justice du voleur.

V.

Cil ki prendra larun sanz suite e cri, que cil enleist a qui il avrad le damage fait, et vienge pois apres, si est raisun que il dunge x solz de HENGWITE[7], e

V.

Si l'on prend un voleur sans que le volé le poursuive et crie après lui, celui à qui le dommage aura été fait le laissant ainsi échapper, s'il survient après

quelques lignes plus bas, dans ce même paragraphe, et nous aurons encore occasion de la remarquer p. 101, notes 3 et 5, et p. 107, note 1.

[1] Les mots entre crochets ne sont ni dans Fell, ni dans Selden, ni dans Wilkins, mais ils se trouvent dans le manuscrit Holkham.

[2] Fell, *seu;* Seld. *seut;* Wilk. *sent;* ms. Holk. *sen.*

[3] Fell, *un;* Seld. Wilk. et ms. Holk. *une.*

[4] Pour l'interprétation de ce mot, voir ci-après, sect. V de ce chapitre, le glossaire étymologique, art. *Besche.*

[5] Fell, *IV;* Seld. *IIII;* Wilk. et ms. Holk. *un.* Voir une erreur semblable relevée dans ce même paragraphe, p. 98, note 7.

[6] Fell et Seld. *fainte;* ms. Holk. *feite;* Wilk. *faite.*

[7] *Hengwite,* mot anglo-saxon composé de *hangian,* pendre, et de *wite,*

si 'n[1] face la justice a la *primere*[2] devise; e s'il passe la devise sans le congé à la justice, si est forfait de XL solz.

coup, il est raisonnable qu'il donne dix sous de HENGWITE et que l'on fasse justice à la première audience; et s'il laisse passer cette audience sans l'autorisation de la justice, l'amende est de quarante sous.

VI.

Cil ki aveir escut, u chivalz, u buefs, u vachez, u pors, u berbiz, qe est FORFENG[3] en engleis apeled, cil qi l' clamed durad al gross al provost aveir,

VI.

Si l'on retire de fourrière du bétail, soit cheval, bœuf, vache ou brebis, ce qui est appelé FORFENG en anglais, celui qui le réclame donnera, pour

amende. On appelait *hengwite* ou *hangwite* l'amende à laquelle était condamné celui qui avait laissé évader un voleur sans tâcher de l'arrêter ou de le faire arrêter. Cette amende était ainsi nommée parce qu'elle était censée tenir lieu de la peine encourue par le voleur, qui devait être pendu, d'après les anciennes lois anglo-saxonnes. (Voir, au sujet de cette amende, le recueil des lois anglaises connu sous le nom de *Fleta*, liv. I, ch. XLVII, § 17.)

Celui qui était volé se devait à lui-même et devait à la société de chercher à s'emparer du voleur ou à le faire arrêter, en réclamant secours, en cas de besoin, afin qu'on lui prêtât main-forte. Nous crions aujourd'hui *au voleur! au voleur!* nos pères criaient *prenez le larron!* ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant des Assises de Jérusalem :

« C'il avient, par aucune aventure, que un larron entre en aucune maison « d'aucune feme ou d'aucun home et celuy en cui maison il est entrés, senti le « larron, et le vost prendre, mais il ne post, que celuy s'enfuy, et il vait après « criant : *Prenés le larron! prenés le larron!* Et il avient que celuy larron seit pris « à celuy cri, et les voisins veillent jurer leaument que ils vyrent celuy larron « issir de la maison de celuy home ou de cele feme qui criet *prenés le larron!* la « raison juge que celuy larron est ataint sans bataille come liere provés. » (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 185.)

[1] Fell, Seld. et Wilk. *fin;* ms. Holk. *si.* L'original devait porter *sin*, que je représente par *si 'n*, attendu qu'il est pour *si on*. (Voir, ci-après, l'article *Si*, adv. dans le glossaire étymologique, sect. V de ce chapitre.)

[2] Fell et Seld. *primerme;* Wilk. et ms. Holk. *primere*.

[3] *Forfeng*, mot anglo-saxon; action de prendre, de saisir; action de ressaisir, de récupérer, de recouvrer ce qu'on a perdu; recouvrement. *Forfeng*, *forfang*, *forefeng*, mots de même signification, sont composés de *fore*, avant, devant, et de *feng*, *fang*, action de prendre, dérivé de *fengan*, *fangan*, prendre, saisir.

Digitized by Google

pur l'*escussiun*[1] VIII deners; [ja tan t'n i ait, meis qu'il i out cent almoille, ne durrad que VIII deners][2], e pur un porc *un*[3] deners, et pur un berbiz I dener; e *isi tresque*[4] uit; pur chascun *un*[5] deners, ne ja tant *'n i*[6] avrad, ne durrad que oit deners; e durra wage, e truverad plege, que si alter veinged a pref, dedenz l'an e un jour, pur l'aveir demander, q'il i ait a droit en la curt celui de qe il aveit escus.

une quantité, huit deniers au prévôt du bétail, pour le recouvrement; quelque nombre qu'il y en ait, y eût-il cent bêtes de gros bétail, il ne donnera jamais que huit deniers, et pour un porc un denier, et pour une brebis un denier, et ainsi jusqu'à huit pour chacun un denier; et quel que soit le nombre qu'il y en ait, il ne donnera jamais que huit deniers; et donnera gage, et trouvera répondant, afin que si un autre vient ensuite, dans l'intervalle d'un an et un jour, pour demander le bétail, celui-ci ait recours en cour contre celui des mains duquel on l'a retiré.

VII.

Altersi de aver endirez e de altre treveure : seit mustred de treis pars del veisined[7], que il eit testimonie de la troveure; si alquens *vienge*[8] a pref pur clamer la jose *duist*[9] wage e troisse pleges, que si alter claimid l'aveir dedenz l'an e un jour que ill

VII.

De même pour bétail égaré et autre chose trouvée: que cela soit montré en trois endroits du voisinage, afin qu'il y ait témoins de la chose trouvée; si quelqu'un vient ensuite pour réclamer la chose, qu'il donne gage et trouve répondants, afin que si un autre ré-

[1] Fell, Seld. et Wilk. *escussum;* ms. Holk. *rescussiun.* Le même porte *rescut,* au lieu de *escut,* que l'on trouve dans le texte de Fell, à la première ligne de ce paragraphe. L'original devait avoir *escussiun.*

[2] Les mots mis entre crochets ne sont point dans Fell, mais ils se trouvent dans Selden, dans Wilkins et dans le manuscrit Holkham. (Voir, ci-après, *'n* pour *en,* dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.)

[3] Fell et Wilk. *IV;* Seld. *IIII;* ms. Holk. *I.* (Voir p. 98, note 7.)

[4] Fell, *isistre que;* ms. Holk. *issi tresque;* Seld. et Wilk. *isi tresque.*

[5] Fell et Wilk. *IV;* Seld. *IIII;* ms. Holk. *I.* (Voir p. 98, note 7.)

[6] Fell, *in;* Seld. Wilk. et ms. Holk. *ni.*

[7] Pour l'interprétation de *veisined,* voir ce mot dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.

[8] Fell, *vieuge;* ms. Holk. *vienged;* Seld. et Wilk. *vienge.*

[9] Fell, *diust;* ms. Holk. *duinst;* Seld. et Wilk. *duist.*

Digitized by Google

ait a dreit en la curt celui qui l'averat troved.

clame l'objet dans l'intervalle d'un an et un jour, il ait recours en cour contre celui qui l'aura trouvé.

VIII.

Si home occit alter, et il seit conusaunt, e il *deive*[1] faire les amendes, durrad de sa MAINBOTE[2] al seignor, pur le franc home x solz, et pur le serf xx solz. La WERE[3] del THEIN[4] xx livres en MERCHENELAE, e XXV livres en WESTSAXENELAE [e la WERE del vilain c solz en MERCHENELAE e ensement en WESTSAXENELAE][5].

VIII.

Si un homme en tue un autre, et qu'il reconnaisse le fait, et doive payer les amendes, il donnera pour sa MAINBOTE au seigneur, pour l'homme libre dix sous et pour le serf vingt sous. La WERE du THAIN est de vingt livres dans la loi des Merciens et de vingt-cinq livres dans la loi de Westsex, et la WERE du vilain est de cent sous dans la loi des Merciens ainsi que dans la loi de Westsex.

[1] Fell, Seld. et Wilk. *denie*; ms. Holk. *deive*.

[2] *Mainbote* ou *manbote*, comme on lit dans Selden; composition à laquelle était tenu un meurtrier. Il devait payer au seigneur une somme plus considérable si l'homme qu'il avait tué était serf que s'il était libre, attendu que, dans le premier cas, cet homme était la propriété particulière du seigneur, et que le préjudice occasionné à celui-ci était plus grand que si l'on eût tué un homme libre, sur lequel il n'avait que de simples droits seigneuriaux. *Mainbote*, *manbote* sont composés des mots anglo-saxons *man*, homme, et *bote* ou *bode*, compensation, composition, dérivés de *bettan*, compenser, composer.

[3] *Were*, mot anglo-saxon; amende qu'un meurtrier devait payer aux parents de sa victime. Cette amende était plus considérable pour le meurtre d'un homme d'une condition élevée que pour celui d'un homme d'une condition inférieure, ainsi qu'on peut en juger par ce paragraphe des lois de Guillaume. *Were* signifie proprement homme en anglo-saxon; c'est en sous-entendant *gelt*, prix, que l'on a donné à ce mot la signification que nous venons de reconnaître. Le plus souvent les deux mots se trouvent réunis dans les composés *weregeld*, *wergeld*, HOMINIS PRETIUM. Par extension, on donna le nom de *were* à des amendes encourues pour certains autres crimes ou délits.

[4] *Thein* ou *thain*, *thayn*, *than*, *thane*, seigneur anglo-saxon qui avait rang après le comte; ainsi le titre de *thain* répondait à peu près à celui de *baron*. (Voir le glossaire de du Cange, art. *Thainus*, celui de Somner, art. *Theyen*, et Selden, *De titulis honor.* part. II, ch. V, §§ 2 et 4.)

[5] Les mots entre crochets ne sont point dans Fell, mais on les trouve dans Selden, dans Wilkins et dans le manuscrit Holkham.

Digitized by Google

IX.

De la WERE. — Primerament rendrat l'um de HALSFANC[1], a la vedue e as orphanins X solz, e le surplus les orphanins et les parens departent entr'els.

IX.

De la WERE. — D'abord on payera, pour le HALSFANC, à la veuve et aux orphelins, dix sous, et, pour le surplus, que les orphelins et les parents partagent entre eux.

X.

En la WERE purra il rendre chival qui ad la cuille pur XX solz, et tor pur X solz, e *ver*[2] pur V solz.

X.

Pour la WERE, il pourra donner un cheval entier pour vingt sous, un taureau pour dix sous et un verrat pour cinq sous.

XI.

Si home fait plaie a altre, e il *deive*[3] otrei faire les amendes, primarement li rende sun LECHEFE[4]; e li plaiez *jurra*[5] sur *seintz*[6] que pur mes ne l'pot faire, ne pur haur si chier ne l'fist.

XI.

Si un homme fait des blessures à un autre, et qu'il doive lui payer les amendes, premièrement il lui rendra son LECHEFE; et le blessé jurera sur reliques qu'il ne le put faire pour moins, et que ce n'est point par rancune qu'il le fit si cher (qu'il ne put se faire guérir pour moins, et que ce n'est point par rancune qu'il paya si cher pour sa guérison).

[1] Fell, *halt sanc*; Seld. et Wilk. *halt sainc*. On doit lire *halsfanc*, mot qui signifiait en anglo-saxon une sorte de carcan servant à serrer le cou d'un criminel exposé au pilori, et, par extension, la somme que celui-ci devait payer pour s'exempter de l'exposition. C'est dans cette dernière acception qu'il est pris ici. *Halsfanc* ou *halsfang*, *healsfang*, *helfeng*, etc. tous mots de même signification, sont composés de *hals*, cou, et de *fangan*, *fangen*, saisir. (Voir le glossaire anglo-saxon de Ed. Lye et celui de du Cange, art. *Halsfang*.)

[2] Fell et Seld. *iter*; Wilk. *afer*; ms. Holk. *ver*.

[3] Fell, Seld. et Wilk. *denie*; ms. Holk. *deive*.

[4] *Lechefe*, mot anglo-saxon signifiant salaire donné à un médecin pour le traitement d'une maladie; il est composé de *leach*, *læce*, *lece*, médecin, et de *feh*, *fea*, récompense, salaire.

[5] Fell, Seld. et Wilk. *jurraz*; ms. Holk. *jurra*.

[6] Fell, *seinte*; Seld. et Wilk. *seintez*; ms. Holk. *seinz*. Le texte de Fell porte *saintz*, au paragraphe XV.

XII.

De SARBOTE[1] cho est de la dulor. — Si la plaie lui vient a vis en descuvert, al polz, tote veie IV deners; e de tanz os cum hom trarad de la plaie, al os tote veie IV deners; pois acordement si li mettrad avant honours que si il li out fait ço q'il ad fait a lui, se son queur li purportast, e soun conseil li donast, prendreit de lui ce qu'il offre a lui.

XII.

De la SARBOTE, c'est-à-dire de la douleur. — Si la blessure lui est faite au visage, qu'elle soit à découvert, ou au pouce, dans chacun de ces cas, le coupable payera quatre deniers; et il payera pour autant d'os qu'on en tirera de la plaie, à chaque fois, pour l'os retiré, quatre deniers; puis il lui fera cordialement amende honorable, lui assurant que s'il lui eût fait ce qu'il lui a fait, s'il lui proposait son affection et qu'il lui donnât conseil, il recevrait de lui ce qu'il lui offre (c'est-à-dire : Si les rôles étaient intervertis, que B eût fait à C ce que C a fait à B, et que B proposât à C son affection en lui donnant le conseil d'accepter des réparations, C accepterait, dans ce cas, ce que lui-même offre à B en ce moment).

XIII.

Si ço *avent*[2] que alquen colpe le poin a altre u le pied, si li rendra demi WERE, sulue ceo que il est nez; del pochier rendrad la meité de la mein; del dei apres le polcier, XV solz, de solt engleis, ço est *querdeners*[3]; de lunc dei, XVI solz; del altre qui ported

XIII.

S'il avient que quelqu'un coupe le poing ou le pied à un autre, il lui payera demi WERE, selon sa naissance. Pour le pouce, il payera la moitié de ce qu'il eût payé pour la main; pour le doigt après le pouce, quinze sous, sous anglais, c'est-à-dire de quatre de-

[1] *Sarbote*, mot anglo-saxon; amende que l'on était obligé de payer à celui à qui on avait fait des blessures, en réparation du mal qu'on lui avait causé. *Sarbote* vient de *sar*, douleur, en anglais *sorrow*, et de *bote*, *bode*, compensation, composition, dérivés de *bettan*, compenser, composer. (Voir *Mainbote*, p. 102, note 2.)

[2] Fell, *aveut;* Seld. Wilk. et ms. Holk. *avent.*

[3] Le texte de Fell porte *solt engleis, co est quer bener deners.* Le copiste, après avoir écrit *bener* pour *dener*, s'est corrigé en écrivant le mot tel qu'il doit l'être; mais il a oublié de raturer *bener*. Selden et Wilkins ont *solt engleis, ço est quer deners.* On lit dans le manuscrit Holkham *solz engleis que est apelé*

l'anel, XVII solz; del petit dei, V solz; del ungle, si il colpe, de cascun V solz, de solt engleis; al ungle de petit dei, IV deners.

niers; pour le long doigt, seize sous; pour l'autre qui porte l'anneau, dix-sept sous; pour le petit doigt, cinq sous; quant à l'ongle, s'il le coupe, pour chacun, cinq sous, sous anglais; pour l'ongle du petit doigt, quatre deniers.

XIV.

Ki altri espouse purgist, si forfait la WERE vers sun seignor.

XIV.

Qui abuse de l'épouse d'autrui est passible de la WERE au profit du mari.

XV.

Altresi, quy faus jugement fait pert sa WERE, si il ne pot prover sor saintz que melz ne sot juger.

XV.

De même, qui rend un faux jugement perd sa WERE, s'il ne peut prouver, par serment fait sur reliques, qu'il ne sut mieux juger.

XVI.

Si home apeled altre de larcin, e il *seit*[1] francz home, et il ait *oud en arere*[2] testimoine de lealté, s'en escondirad per plein serment, et altre qui blasmed *ait*[3] ested per serment nomed[4], ço est a savoir, quatorze homes leals per noun, si il aver les pot, si s'en escondirad, sei dudzime main[5]; et si aveir ne 's pot, si se defende per juise. E li apeleur jurra sur lui *par*[6]

XVI.

Si un homme en appelle un autre en justice pour larcin, et que celui-ci soit homme libre et qu'il y ait eu précédemment témoignage de loyauté sur son compte, il s'en justifiera par le serment simple; mais un autre qui a déjà été accusé s'en justifiera par serment à lui désigné, c'est-à-dire en se faisant assister de quatorze hommes réputés loyaux, s'il peut les avoir, et s'en dis-

quaerdenier. (Voir *Querdeners*, dans le glossaire étymologique, sect. V de ce chapitre.) Pour l'interprétation du commencement de ce paragraphe, voir p. 102, note 3.

[1] Fell, Seld. et Wilk. *sot;* ms. Holk. *seit.*

[2] Fell, *ait cauere;* Wilk. *ait ondea verre;* Seld. *ait ond caverre.* La correction que j'ai faite se trouve justifiée par ces mots du paragraphe suivant : *E il n'eit ested blamed en arere....e s'il ad en arere larcin amended.*

[3] Fell, *an;* Seld. et Wilk. *ait.*

[4] Pour l'interprétation de *serment nomed*, voir, ci-après, *Sagrament*, dans le glossaire étymologique, sect. V de ce chapitre.

[5] Pour l'interprétation de *sei dudzime main* et de *homes només*, voir l'article *Nomer*, dans le glossaire étymologique, sect. V de ce chapitre.

[6] Fell, *jur;* Seld. et Wilk. *iur;* ms. Holk. *par.*

set homes només que pur haur ne l'fist, ne pur altre chose si pur soun dreit noun purchacer.

culpera en jurant lui douzième; et s'il ne peut les avoir, qu'il s'en défende par le *jugement de Dieu*. Et l'accusateur, assisté de sept hommes à lui désignés, jurera après lui qu'il ne le fit pas par haine ni pour autre chose, sinon pour poursuivre son droit.

XVII.

E si alcons est apelez de muster fruisser u de chambre, e il n'eit ested blamed en arere, s'en escondie per XIIII[1] leals homes només, sei dudzime main; e s'il *eit*[2] altre fiée ested blamed, s'en escondied a treis dubles, ceo a savoir per *XLII*[3] homes leals només, sei trente siste mein, e s'il aveir ne 's pot, [aut][4] a la juise a treis dublez, si *com il deust*[5] a *treis*[6] dublein serment; e s'il ad en arere larcin amended, alt al ewe.

XVII.

Et si quelqu'un est appelé en justice pour avoir forcé une église ou le trésor d'une église, et qu'il n'ait point été accusé précédemment, qu'il s'en justifie au moyen de quatorze hommes loyaux, à lui désignés, en jurant lui douzième; et s'il a été accusé autrefois, qu'il s'en justifie par un nombre triple, à savoir par quarante-deux hommes loyaux, à lui désignés, en jurant lui trente-sixième; et s'il ne peut les avoir, qu'il vienne à une épreuve du *jugement de Dieu* trois fois plus forte, ainsi qu'il dut être tenu au triple serment; et s'il a précédemment subi une condamnation pour larcin, qu'il vienne à l'épreuve de l'eau.

Li arcevesqe averad de forfaiture XL solz en MERCHENLAE, e lui evesqes

L'archevêque aura quarante sous d'amende pour forfaiture, dans la loi

[1] Fell, *XII;* Seld. et Wilk. *XLII;* ms. Holk. *XIIII*. Pour l'interprétation de ce passage, voir, ci-après, l'article *Nomer*, dans le glossaire étymologique, sect. V de ce chapitre.

[2] Fell, *ert;* Seld. et Wilk. *eit;* ms. Holk. *ait*.

[3] Fell, Seld. et Wilk. *XLVIII;* ms. Holk. *XLII*.

[4] *Aut* n'est pas dans Fell, mais il se trouve dans Spelman, Selden, Wilkins et dans le manuscrit Holkham. C'est le même que *alt*, qui se trouve à la dernière ligne de cet alinéa.

[5] Fell, Seld. et Wilk. *coil doust;* Spelm. *co il doust*. Les copistes n'ont pas fait attention à un signe d'abréviation qui, dans l'original, devait, selon l'ordinaire, se trouver sur l'*o* de *co*. Le manuscrit Holkham porte *cum il deust*.

[6] Fell, *tris;* Seld. Wilk. Spelm. ms. Holk. *treis*.

Digitized by Google

xx solz, e lui quenz xx solz, e le baroun x solz, e le vilain xl deners.

des Merciens, et l'évêque vingt sous, et le comte vingt sous, et le baron dix sous, et le vilain quarante deniers.

XVIII.

Franc home qi ad aver champester trente deners vailaunt, deit doner le dener seint Pere. Le seignur pur *un*[1] deners que il donrad, si erunt quites ses bordiers, e ses boverz e ses serjanz. Li burgeis qi ad en soun propre chatel demi marc vailant, deit doner le dener seint Pere. Qui en Denelae francz home est, e il averad demi marc en argent vailant de aveir champester, si devrad duner le dener seint Pere. E per le dener que le seignur durrad, si erent quites ceals qui meinent en soun demainne.

XVIII.

L'homme libre qui a une propriété rurale valant trente deniers doit donner le *denier de saint Pierre*. Pour un denier que donnera le propriétaire, ses fermiers, ses bouviers et ses serviteurs seront exempts. L'habitant d'une ville qui a en propre un bien valant un demi-marc doit donner le *denier de saint Pierre*. Dans la loi des Danois, celui qui est homme libre et a demi-marc d'argent vaillant en propriété rurale devra aussi donner le *denier de saint Pierre*; et, pour le denier que donnera le propriétaire, ceux qui demeurent dans sa propriété seront exempts.

XIX.

Ki purgist femme per forze[2] forfait ad les membres; ki abate femme a terre pur faire lui force, la multe al seignur x solz; si la purgist, forfait est de membres[3].

XIX.

Qui abuse d'une femme par violence est passible de mutilation des membres. Qui jette une femme par terre pour lui faire violence, l'amende au profit du mari est de dix sous; s'il en abuse, il est passible de mutilation des membres.

XX[4].

Ki retient le dener seint Pere, le dener rendra per la justice de seinte

XX.

Qui ne paye point le *denier de saint Pierre* sera contraint de payer ce denier

[1] Fell et Wilk. *iv*; Seld. Spelm. et ms. Holk. *iiii*. Il faut lire *un*. La traduction latine de la Bibliothèque harléienne, publiée par M. Palgrave, porte dans cet endroit *pro uno denario*. Des erreurs semblables ont été relevées dans les paragraphes iv et vi. (Voir p. 98, note 7, p. 99, note 5, et p. 101, notes 3 et 5.)

[2] Fell, *ki purgist femme a per forze*. J'ai supprimé *a*, qui est inutile et qui ne se trouve ni dans Selden ni dans Wilkins.

[3] Voir un exemple de cette peine dans le glossaire étymologique, art. *Cuille*.

[4] Ce paragraphe devrait se trouver après le xviii^e^, auquel il fait suite.

Église, e xxx deners forfait; e si il en est plaidé de la justise le rei, le forfait al evesque xxx deners, e al rei xl solz.

par la justice de la sainte Église, et aura trente deniers d'amende; et si, pour cela, il est actionné par la justice du roi, l'amende au profit de l'évêque est de trente deniers, et celle au profit du roi de quarante sous.

XXI.

Si alcuns crieve l'oil a l'altre per aventure quel qe seit, si amendrad lxx solz, del solz engleis, e si la *purnele*[1] i est remis, si ne rendra lui que la meité.

XXI.

Si quelqu'un crève l'œil à un autre, par quelque cas que ce soit, il lui payera, pour dommages-intérêts, soixante et dix sous, sous anglais; et si la prunelle y est restée, il ne lui donnera que la moitié.

XXII.

De relief al cunte que al rei afiert. — viii chivals, selez e enfrenez les iv, e iv halbers, e iv haumes, e iv escuz, e iv launces, e iv espés; les altres iv chaceurs e palefreiz a freins e a chevestres.

XXII.

Du *relief* du comte qui revient au roi. — Huit chevaux, dont quatre sellés et bridés; quatre hauberts, quatre heaumes, quatre boucliers, quatre lances et quatre épées : les autres quatre chevaux seront chevaux de chasse et palefrois, avec frein et licou.

XXIII.

De relief a barun. — iv chivalz, enselez e enfrenez [les ii][2], e ii halberz, e ii haumes, e ii escuz, e ii launces, e ii espés; e les altres ii, un chaceur e un palefrei, a freins e a chevestres.

XXIII.

Du *relief* du baron. — Quatre chevaux, dont deux sellés et bridés; deux hauberts, deux heaumes, deux boucliers, deux lances et deux épées : les autres deux chevaux seront un cheval de chasse et un palefroi, avec frein et licou.

XXIV.

De relief [a][3] vavasour a soun lige

XXIV.

Du *relief* du vavasseur à son seigneur

[1] Fell et Wilk. *purvele;* Seld. *puruele;* ms. Holk. *purnele*.

[2] Ce que j'ai renfermé entre crochets n'est ni dans Fell, ni dans Selden, ni dans Wilkins; mais on le trouve dans le manuscrit Holkham.

[3] Le texte de Fell ne porte pas *a*, mais il se trouve dans Selden, dans Wilkins et dans le manuscrit Holkham.

Digitized by Google

signur. — *Deit*[1] estre quite per le chival soun *pere*[2] tel qu'il aveit a *jour*[3] de sa mort, e per soun halbert, e per soun haume, et per soun escud, e per sa launce, et per s' espé; et s'il fust desapereilé, que il ne *out*[4] ne chival ne les armes, per C solz.

lige. — Il doit être quitte pour le cheval de son père, tel qu'il l'avait au jour de sa mort, et pour son haubert, son heaume, son bouclier, sa lance et son épée; et s'il en fût dépourvu, qu'il n'eût ni le cheval ni les armes, il sera quitte pour cent sous.

XXV.

De *entercement de vif*[5] aveir. — Ki l' voldrad clamer emblet, e il volge doner wage e trover plege a persuir soun apel; dunc li stuverad a celui qui l'awerad entre meins nomer soun guarant, si il l'ad; e si il ne l'ad, dunc nomerad soun HEWETBORH[6] et ses tes-

XXV.

De la revendication du bétail vivant. — Si celui qui le voudra réclamer comme lui ayant été enlevé veut donner gage et trouver répondant pour poursuivre son appel, il conviendra alors que celui qui l'aura entre les mains nomme son garant, s'il l'a; et

[1] Fell, Seld. et Wilk. *deite;* ms. Holk. *deit.*

[2] Fell, *pethe;* Seld. et Wilk. *peipe;* ms. Holk. *pere.* La confusion de lettres que présente ce mot dans les trois premiers textes me porte à croire que le manuscrit qui les a fournis médiatement ou immédiatement était écrit en caractères anglo-saxons. Ceux de ces caractères qui représentent le *th*, le *p* et l'*r* peuvent assez facilement être pris l'un pour l'autre. C'est ce qui est arrivé à Montesquieu dans le passage suivant de son Esprit des lois, liv. XXX, ch. XVII: «Aussi le glossaire des lois anglaises nous dit-il que ceux «que les Saxons appeloient *coples* furent nommés par les Normands comtes, «compagnons, parce qu'ils partageaient avec le roi les amendes judiciaires.» L'auteur avertit, en note, que la glose à laquelle il fait allusion se trouve dans Guillaume Lambard. On voit, en effet, cette glose dans l'ouvrage de ce savant intitulé Ἀρχαιονομία, *sive de priscis Anglorum legibus*, dans un index placé à la tête du livre, art. *Satrapas;* mais, au lieu de *coples*, on y lit très-distinctement *eorles*, écrit en caractères anglo-saxons. Montesquieu ou son secrétaire a pris l'*e* pour un *c* et l'*r* pour un *p*. L'anglo-saxon *eorle* est le même que l'anglais *earl*, comte.

[3] Fell, *jaur;* ms. Holk. *jur;* Seld. et Wilk. *jour.*

[4] Fell et Wilk. *ont;* ms. Holk. *oust;* Seld. *out.*

[5] Fell, *enierz de jus;* Seld. *eirers deins;* Wilk. *entremeins;* ms. Holk. *entercement de vif.* Le copiste ou l'éditeur de la Vie de saint Thomas de Canterbury, p. 502, v. 1222, a également écrit *jus* pour *vif*, ainsi que le prouvent les variantes de cet ouvrage, p. 629, col. 1, v. 1222.

[6] Fell, *heunel borh.* Le même auteur écrit *hennel borh* dans ce même paragraphe. Seld. et Wilk. *heuvelborh;* ms. Holk. *heimelborch.* Le manuscrit original

timoines; e ait les a jur e a terme, s'il les ad u s'il les pot aver; e li enterceur l'*averat*[1] en guage, si siste main, e li altre le mettrad en la main soun warant u a soun HEWETBORH; e il ait testimoines que il l'achatad al marchied lu rei, e qu'il ne set soun warant ne le plege vif ne mort, ceo jurad od ses testimoines per plein *serment*[2]; si perdra soun chatel, si il testimoinent que il HEWETBORH *ne prist*[3]; e s'il ne pot aveir guarant ne testimoine, si perdrad e pursoldrad, et pert sa WERRE vers soun seignur; ço est en MERCHENELAE, e en DENELAE, e en WESTSEXENELAE. Ne vocherad *mie*[4] soun[5] warant [devant][6] iceo que seit mis en guage; e en DENELAE *mettrad* en *uele* [main][7], d'issi

s'il ne l'a pas, il nommera son HEWETBORH et ses témoins; et qu'il les ait à jour et à époque fixe, s'il les a ou s'il les peut avoir. Le réclamant aura le bétail en gage, lui sixième, et l'autre le mettra entre les mains de son garant ou de son HEWETBORH. Si le défenseur a des témoins comme quoi il l'acheta au marché royal, et qu'il ne sache pas si son garant ni son répondant sont vifs ou morts, il le jurera avec ses témoins par le serment simple; mais il perdra son *chatel* s'ils témoignent qu'il ne prit pas de HEWETBORH; et s'il ne peut avoir garant ni témoins, il perdra et payera; et dans ce cas il perd sa WERE, adjugée à son seigneur. Ceci est dans la loi des Merciens, dans la loi des Da-

devait certainement porter *heuuetborh*, que je représente par *hewetborh*. Ce mot signifie, en anglo-saxon, principal répondant, caution principale, composé de *hewet*, *hevet*, *hevod*, *heafod*, *heafd*, tête, qui, en composition, équivalent à capital, principal, et de *borh* ou *borch*, *borg*, *borgh*, répondant, caution, garant. (Voir le glossaire d'Édouard Lye, celui de Spelman et celui de du Cange, art. *Headborow*.)

[1] Fell, *luneral;* Seld. et Wilk. *liveriad*. Il faut lire *l'averat* ou *l'averad*, qui ont la même signification. Le *t* a été pris pour une *l*, comme dans le mot qui fait le sujet de la note précédente et dans plusieurs autres.

[2] Fell, *servient;* Seld. Wilk. et ms. Holk. *serment*.

[3] Fell et ms. Holk. *enprist;* Seld. *enpust;* Wilk. *empus'd*. On doit lire *ne prist*. Les copistes ont plusieurs fois écrit *en* pour *ne;* ce même paragraphe XXV nous en offre la preuve. En effet, tous les textes, excepté celui de Fell, portent *en le plege vif*, au lieu de *ne le plege vif*.

[4] Fell et Wilk. *une;* Seld. et ms. Holk. *mie*.

[5] Après *soun* on lit *seignour* dans Fell, Wilkins et Selden; mais ce mot ne se trouve pas dans le manuscrit Holkham.

[6] *Devant* est dans le manuscrit Holkham, mais il n'est ni dans Fell, ni dans Selden, ni dans Wilkins.

[7] Fell, *mettre en vele;* Seld. *meitre en vele;* Wilk. *mettred en vele*. Tous ces textes présentent, non-seulement une mauvaise lecture, mais encore une omission, celle du mot *main*. Le manuscrit Holkham nous fournit la véritable leçon,

Digitized by Google

la que il seit derained. E s'il pot prover que ceo soit de sa nurture per treis partz soun vigned, se il averad deraignet; kar puisque serment li est jugied, ne l'en pot pas puis lever per le jugement de Engleterre.

nois et dans la loi de Westsex. Le défendeur n'appellera point son garant en témoignage jusqu'à ce que le bétail soit mis en gage, et, dans la loi des Danois, on le mettra entre les mains de personnes choisies à nombre égal par les deux parties, jusqu'à ce que le droit soit établi. Si le défendeur peut prouver que ce bétail soit de son nourrissage, par des habitants de trois différents endroits de son voisinage, il aura établi son droit; car, dès que leur serment a décidé en sa faveur, on ne peut plus le déposséder par le droit anglais.

XXVI.

De murdre. — Ki Freceis occist, e les homes del HUNDRED[1] ne l' prengent et amenent a la justise dedenz les oit jours pur mustrer pur qui il l'a fait, sin rendrunt le murdre XLVII mars.

XXVI.

Du meurtre. — Quant à celui qui tue un Français, si les hommes de l'HUNDRED ne le prennent et ne l'amènent à la justice dans les huit jours, pour déclarer pourquoi il l'a fait, ils payeront pour le meurtre quarante-sept marcs.

XXVII.

Si home volt derainer covenant de terre vers soun seignor, per se pers de la tenure meimes que il apelerad a testimoines l'estuverad derainer; kar per estranges ne l' purra pas dereiner.

XXVII.

Si un homme veut contester au sujet d'un contrat de tenure de terre contre son seigneur, il conviendra qu'il le fasse par ses pairs de la tenure eux-mêmes, qu'il appellera pour témoins, car il ne pourra le faire par des étrangers.

XXVIII.

Home qui plaide en curt, a qui curt que ço seit, fors la ou le cors le rei est, e home li metted sur qu'il ait dit chose

XXVIII.

Si un homme plaide en cour, en quelque cour que ce soit, excepté là où est la personne du roi, et qu'on lui

mettrad en uele main. Pour l'interprétation de ce passage, voir, ci-après, l'article *Uwel*, dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.

[1] *Hundred*. (Voir, sur ce mot, la note 4 de la page 114.)

Digitized by Google

que il ne voille conustre, se il ne pot derainer per II entendable home del *plaid, oant*[1] et veant, que il ne l'avrad dit, recovered[2] sa parole.

impute d'avoir dit une chose qu'il ne veut reconnaître, s'il ne peut prouver qu'il ne l'a pas dite par deux hommes du plaid dignes de foi, témoins oculaires et auriculaires, qu'il retire son dire.

XXIX.

De relief a vilain. — Le meillur aveir qu'il avera, u chival, u buf, u vache dourad a soun seignour de relief; e puis si *seront tuz*[3] les vilains en franc plege.

XXIX.

Du *relief* du vilain. — Il donnera à son seigneur, pour *relief*, la meilleure bête qu'il aura, ou cheval, ou bœuf, ou vache; du reste, tous les vilains seront en *franc-pleige*.

XXX.

De III chemins, ço est a saveir : WETLEINGSTRETE, et ERMINGESTRETE, et Fos[4]. — Ki en alcun de ces che-

XXX.

De trois chemins, savoir : WETLEINGSTRETE, ERMINGESTRETE et FOS. — Celui qui tue sur quelqu'un de ces

[1] Fell, *plaidant;* Seld. et Wilk. *pleidant.* Il y avait certainement dans l'original *plaid oant.* Le manuscrit Holkham porte *plait oans,* leçon équivalente. La traduction littérale de ce membre de phrase est : *S'il ne peut prouver par deux hommes du plaid dignes d'être entendus, entendant* (oïant) *et voyant.*

[2] Fell porte *recovered a,* mais cet *a* n'est point dans le manuscrit Holkham.

[3] Fell, *serait cuz;* Seld. *seront cuz;* ms. Holk. *sient tuz;* Wilk. *seront touz.*

[4] *Wetleingstrete, Ermingestrete* et *Fos* étaient trois routes romaines qui servaient encore de principale voie de communication lors de la conquête des Normands. On en voit aujourd'hui des traces sur divers points de l'Angleterre. Les savants ne sont point d'accord sur la direction précise de ces trois chemins. Selon l'opinion des géographes anglais les plus accrédités, *Wetleingstrete* ou *Watling-Street* allait de Douvres à Chester; *Ermingestrete* ou *Ermine-Street* allait de Southampton à Saint-David, dans la principauté de Galles; *Fos* ou *Foss-Way* traversait toute l'Angleterre, depuis le Devonshire, au sud-ouest, jusqu'à l'extrémité nord-est. Cette dernière route est mentionnée par le manuscrit du *Roman de Brut,* qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal; on y lit :

Fos l'appelent li paisant
Qui commence en Coteneis
Et si fenist en Hauteneis.

(Ms. de l'Arsenal, 171, B-L, cité par M. Leroux de Lincy dans le *Roman de Brut,* t. I, p. 127, note *a.*)

Le même roman attribue au roi fabuleux Belin toutes ces routes romaines,

Digitized by Google

mins occit home qui seit errant per le païs, u asalt, si enfreit la pais le rei.

chemins un homme qui voyage dans le pays, ou qui l'attaque, enfreint la *paix du roi.*

XXXI.

Si larecin est troved en qui terre que ceo seit, et le laroun ovesque, le seignour de la terre et la famme averunt la metted del aveir a laroun, e les *chalenjurs*[1] lor chatel, se il le tro-

XXXI.

Si un objet dérobé est trouvé en quelque terre que ce soit, et le larron avec, le seigneur de la terre et la femme du coupable auront la moitié de l'avoir du larron, et les plaignants

ainsi que les règlements de police concernant la voirie qui sont compris sous la désignation de *pais le rei*, dans ce paragraphe des lois de Guillaume.

Belins tint s'onor vivement,
Et mult se contint sagement.....
Par vax, par marès et par mons
Fist faire cauciés et pons;
Bons pons fist faire, chemins haus
De piere, de sablon, de caus.
Prime fist faire une caucié
Qui encor puet estre ensagné,
Del long de la terre mult grant;
Fort la firent li païsant.
Elle commence en Cotenois
Et si fenist en Catenois;
Vers Cornuaille commença
Et dedens Escoce fina.
Del port de Haustone sor mer
Fist un chemin chaucié mener
Jusqu'en Gales à Saint-Davi
Et la oltre la mer fini.
De cité en cité ala
Tant comme li tere dura.
Deux chauciées refist del lé
Qui le païs ont traversé.
Quant li rois ot ses chemins fais
Commanda lors q'eussent pais,
Tote pais et franchise eussent,
Et ens en son demaine fussent,
Et qui la pais enfrainderoit
Ses demaines forfais seroit.

(*Roman de Brut*, t. I, p. 226, 227, 228.)

[1] Fell. *chalenuirs*; Seld. *chaleiurs*; Wilk. *chalenurs*; ms. Holk. *chalenjurs*.

Digitized by Google

vent, e l'altre metted; s'il est trové dedenz SACHE et SOCHE[1], si l' perdra la femme, et le seignour l'averad.

leur bien, s'ils le trouvent, et l'autre moitié. Si le larron est trouvé dans une terre ayant droit de SAC et de SOC, la femme perdra sa part, et le seigneur l'aura.

XXXII.

De STREWARDE[2]. — De chescon *des*[3] HIDES del HUNDRED[4], un home dedenz la feste seint Michiel e le seint Martin. E [li][5] wardireue si avrad XXX HIDES quites pur son travail; et *si*[6] aveir trespassent per iloc u il *deivent*[7] waiter, e il ne pussent mustrer ne cri, ne force que lour fust faite, si rendissent l'aveir.

XXXII.

De la STREWARDE. — Il sera fourni un homme par chaque HIDE de l'HUNDRED, depuis la fête de saint Michel jusqu'à la Saint-Martin. L'inspecteur des chemins aura pour sa charge la garde de trente HIDES; et si des bestiaux passent par le lieu où les gardes doivent exercer leur surveillance, et qu'ils ne puissent prouver ni cris qu'ils aient fait entendre, ni violence qui leur fut faite, ils rendront le bétail.

[1] *Sache* et *soche* sont les mêmes que *sac* et *soc*. (Voir le paragraphe III et p. 97, notes 1 et 2.)

[2] *Strewarde*, mot anglo-saxon; surveillance exercée sur les routes, police de la voirie. *Strewarde* ou *stretward*, *streteward* sont composés de *stret*, route, chemin, et de *ward*, garde, dérivé de *warden*, garder.

[3] Fell, *dis*; Seld. Wilk. et ms. Holk. *des*.

[4] On appelait *hide* ou *hyd*, en anglo-saxon, une portion de terre cultivée et habitée par une ou deux familles; elle répondait à peu près à ce qu'on nommait autrefois en France une *charruée*, c'est-à-dire qu'elle contenait l'étendue de terrain qu'une charrue peut labourer chaque année. Le *hundred* était une étendue de pays comprenant cent *hides*: de là son nom, car, en anglo-saxon, *hundred* signifie proprement *cent*, centaine. (Voir *Hida* et *Hundredus*, dans le glossaire de Spelman et dans celui de du Cange.)

[5] *Li* ne se trouve ni dans Fell, ni dans Selden, ni dans Wilkins; mais il est dans le manuscrit Holkham.

[6] Fell, *fi*; Seld. Wilk. et ms. Holk. *si*.

[7] Fell, *dement*; Seld. et Wilk. *deuient*; ms. Holk. *deivent*. Cette leçon est la dernière que nous fournira le manuscrit Holkham, car il s'arrête à ce paragraphe.

Digitized by Google

XXXIII.

Cil qui *castivent*[1] la terre ne deit l'um travailer se de lour droite cense noun. *Ne*[2] leist a seignurage departir les cultivurs de lur terre pur tant cum il pussent le dreit seirvise faire.

XXXIII.

On ne doit point inquiéter ceux qui cultivent la terre, si ce n'est pour le payement de leur cens légitime. Il n'est pas permis au pouvoir seigneurial d'éloigner les colons de leur terre, tant qu'ils peuvent faire leur légitime service.

Les naifs ki *departent de lur*[3] terre ne *deivent*[4] cartre faire, *n'ajuirie*[5] quere que il ne facent lur dreit servise que apend a lour terre. Li naifs qui departet de sa terre dunt il est nez e vent a autri terre, nuls ne l' retenget, ne li ne sè chatels, enz le facet venir arere a faire soun servise tel cum a li apend. *Si*[6] les seignurages ne facent altri gainurs venir a lour terre, la justise le facet.

Les *serfs natifs* qui abandonnent leur terre ne doivent faire aucun écrit ni requérir aide dans le but de ne pas faire le légitime service qui appartient à leur terre. Si un *serf natif* abandonne la terre où il est né et vient sur la terre d'autrui, que nul ne le retienne, ni lui ni ses biens, mais qu'on le fasse retourner pour faire le service auquel il est tenu. Si le pouvoir seigneurial ne fait revenir les colons d'autrui dans leur terre, que la justice le fasse.

XXXIV.

Nului ne toille a soun seignour sun

XXXIV.

Que nul ne prive son seigneur de

[1] Fell, Seld. et Wilk. *custinent*. On doit lire *custivent*.

[2] Fell, *le;* Seld. et Wilk. *ne*.

[3] Fell, Seld. et Wilk. *departet de sa*. Les divers manuscrits dont se sont servis ces auteurs paraissent n'avoir été que des copies faites elles-mêmes sur une autre copie qui était fautive en certains endroits, car les trois textes reproduisent plusieurs fois les mêmes fautes. Dans cette phrase, le pluriel est indispensable, et l'original devait porter *departent de lur;* mais les regards du copiste se sont portés par mégarde quelques mots plus loin, où il a trouvé *departet de sa*. L'auteur de la copie première dont je viens de parler n'est autre peut-être que le copiste employé par Ingulphe pour transcrire son histoire.

[4] Fell, Seld. et Wilk. *devient*. Lisez *deivent*, comme au paragraphe précédent.

[5] Fell, *nauvrie;* Seld. et Wilk. *najuirie*.

[6] Le texte de Fell ne porte que *s*, mais on trouve *si* dans Selden et dans Wilkins.

Digitized by Google

dreit servise pur nul relais que il li ait fait en arere.

son légitime service pour aucune rémission que celui-ci lui ait faite précédemment.

XXXV.

Si famme est jugée a mort u a *defaciun*[1] des membres, ki seit enceintée, ne faced l'um justice desqu'ele seit deliveré.

XXXV.

Si une femme est condamnée à mort ou à la mutilation des membres, et qu'elle soit enceinte, que l'on ne fasse pas justice jusqu'à ce qu'elle soit délivrée.

XXXVI.

Si home mort senz devise, si *departent*[2] les enfans l'erité entre sei per uwel.

XXXVI.

Si un homme meurt sans testament, les enfants partagent entre eux l'héritage par égale part.

XXXVII.

Si le pere truvet sa file en avulterie en sa maisoun, u en la maisoun soun gendre, ben li laist ocire la avultere.

XXXVII.

Si le père trouve sa fille en adultère en sa maison, ou en la maison de son gendre, il lui est bien permis de tuer l'adultère.

XXXVIII.

Si home enpuissuned altre, seit [occis][3], u permanablement eissilled.

Jo jettai voz choses de la nef pur pour de mort, et de ço ne me poez enplaider, kar leist a faire damage a altre pur pour de mort, quant per ele ne pot eschaper; e si de ço me viescez que pur pour de mort ne l' feisse, de ço *m'espurjerai*[4]. E les choses qui sunt resmises en la nef seient *departis*[5] en

XXXVIII.

Si un homme en empoisonne un autre, qu'il soit mis à mort ou exilé à perpétuité.

Si je jetai vos effets hors du navire par crainte de la mort, vous ne me pouvez actionner pour cela, car il est permis de faire tort à autrui par crainte de la mort, quand on ne peut échapper par autre moyen; et, si vous m'inquiétez sous prétexte que ce n'est pas par crainte de la mort que je le fis, je

[1] Fell, Selden et Wilkins ont lu *defacum* pour *defaciun*, comme ils ont lu *escussum* pour *escussiun*, au paragraphe VI.

[2] Fell, *depertent;* Spelm. Seld. et Wilk. *departent.*

[3] *Occis* n'est pas dans Fell, mais il se trouve dans Selden et dans Wilkins.

[4] Fell, Seld. et Wilk. *mespriorai.* Il faut lire *mespurjerai.*

[5] Fell, *depertiz;* Seld. et Wilk. *departis.*

Digitized by Google

comun, e sulun les chatels. E si alcun jethed les chatels fors de la nef senz busun, s'il rendet.

m'en justifierai. Que les choses qui sont restées dans le navire soient réparties entre tous, selon les effets de chacun. Et si quelqu'un jette les effets hors du navire sans nécessité, qu'il les paye.

XXXIX.

Dous sunt perceners de un erithet, e est l'un enplaidé senz l'altre, et, per sa folie, si pert; ne dit pur ço l'altre estre perdant qui present ne *fud* [1], kar jose jugé entre *ens* [2] ne forsjuge pas les altres qui ne sont a present.

XXXIX.

Si deux hommes sont copartageants d'un héritage, et que l'un soit actionné sans l'autre et perde par sa faute, celui qui ne comparut pas ne doit point perdre pour cela; car chose jugée pour les uns ne dépossède pas les autres qui ne comparaissent pas.

XL.

Cil qui tenent lur terre a cense, *soit* [3] lur dreit relief a tant cum la cense est de un an.

XL.

Que le *relief* de ceux qui tiennent leur terre en censive soit d'autant que le cens est pour une année.

XLI.

Ententivement se purpensent cil qui les jugementz unt a faire que si jugent cum si desirent, quant il dient : « DIMITTE NOBIS DEBITA NOSTRA. »

E nous defendun que l'un christien fors de la terre ne vende n' ensurchetut en *paisinime* [4]. Wart l'un que l'un *l'anme* [5] ne perde que Deu rachatat de sa vie.

XLI.

Que ceux qui ont à rendre les jugements s'appliquent soigneusement à juger comme ils désirent qu'il soit fait pour eux quand ils disent : « DIMITTE NOBIS DEBITA NOSTRA. »

Et nous défendons que l'on vende un chrétien hors du pays, et surtout en pays infidèle. Que l'on se garde de perdre l'âme que Dieu racheta de sa vie.

[1] Fell, Seld. et Wilk. *sud.* On doit lire *fud.*

[2] Fell, Seld. et Wilk. *eus.* Lisez *ens.* Pour l'interprétation de ce passage, voir l'article *Un,* adj. indéf. dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.

[3] Fell et Seld. *sort;* Wilk. *seit.*

[4] Fell, *paismune;* Seld. et Wilk. *paisumne.* Il faut lire *paisinime.* (Voir ce mot dans le glossaire étymologique, sect. v de ce chapitre.)

[5] Fell, *laume;* Seld. et Wilk. *lamne.* Lisez *l'anme.*

Digitized by Google

Ki *tort*[1] eslevera u faus jugement fra, pur curruz, ne pur hange, u pur aveir, seit en la forfaiture le rei de XL solz, s'il ne pot alejer que plus dreit faire ne l' *sout*[2]; si perde sa franchise si al rei ne l' pot reachater a soun pleisir; e s'il est en DENELAE, seit forfait de sa LAXLITE[3], s'il alajer ne se pot que il melz faire ne solt. E qui droite lei e *dreit*[4] jugement refuserad, seit forfait envers celi ki dreit ço est a aveir; si ço est envers li rei, VI livers; si ço est envers cunte, XL solz; si ço est en HUNDRED, XXX solz, e envers touz içous ki curt unt en Engleterre; ço ert al solz engleis. E en DENELAE, qui dreit jugement refuserad seit en la mercie de sa LAXLITE. E ne face *hun*[5] pleinte a roi d'ici que l'un li seit defaili el HUNDRED u el conté.

Qui commettra une prévarication ou rendra un faux jugement, par ressentiment, ou par haine, ou en vue de quelque profit, qu'il soit, pour forfaiture envers le roi, passible de quarante sous d'amende, s'il ne peut se justifier en établissant qu'il n'a su faire meilleure justice; qu'il perde sa prérogative, s'il ne peut la racheter du roi selon son bon plaisir; et s'il est dans la loi des Danois, qu'il soit passible de l'amende de sa LAXLITE, s'il ne peut se justifier en établissant qu'il n'a su mieux faire. Et qui refusera de rendre justice équitable et équitable jugement, qu'il soit passible d'amende au profit de qui de droit. Si c'est au profit du roi, l'amende sera de six livres; si c'est au profit d'un comte, quarante sous; si c'est à la cour de l'HUNDRED, trente sous, et tout autant si c'est au profit de tout autre qui ait cour de justice en Angleterre; ce sera payé en sous anglais. Et dans la loi des Danois, qui refusera de rendre équitable jugement, que ce soit au prix de sa LAXLITE. Qu'un homme n'adresse point sa plainte au roi jusqu'à ce qu'on lui ait dénié justice à la cour de l'HUNDRED ou à celle du comte.

[1] Fell, *tozt;* Seld. et Wilk. *tort.*

[2] Fell, Seld. et Wilk. *sont.* Lisez *sout,* le même que *solt,* qui est un peu plus loin. On trouve *sout* au paragraphe XLVIII.

[3] *Laxlite,* mot anglo-saxon; infraction de la loi, et, par extension, amende ou peine dont était passible celui qui avait enfreint la loi. *Laxlite,* ordinairement écrit *lahslite,* est composé de *lah,* loi, et de *slit,* rupture, infraction, dérivé de *slian,* rompre, enfreindre.

[4] Fell, Seld. et Wilk. *dreite.* Lisez *dreit.* Sans doute le féminin *dreite,* qui se trouve deux mots avant, a été cause de l'erreur du copiste.

[5] Fell, *bun;* Seld. et Wilk. *bon.* On doit lire *hun,* comme au commencement du paragraphe suivant.

Digitized by Google

XLII.

Ne prenge hun nam *nul*[1] en conté ne defors, d'ici qu'il eit tres foiz demandé dreit el HUNDRED u el conté; e s'il a la terce fiée ne pot dreit aver, alt a conté, e le conté l'en asete le quart jurn; e se cil i defait de ki il se claime, dunt prenge congé que il pusse nam prendre pur le son, *luin*[2] e pref.

XLII.

Qu'un homme ne s'approprie aucun gage à la cour du comte ni au dehors, jusqu'à ce qu'il ait trois fois demandé justice à la cour de l'HUNDRED ou à celle du comte; et si, à la troisième fois, il ne peut avoir justice, qu'il aille en cour comtale, et que la cour comtale lui assigne le quatrième jour; et si celui à qui il réclame son dû fait défaut, qu'il obtienne autorisation de pouvoir s'approprier le gage, soit loin, soit près.

XLIII.

Ne nul achat le vailiant de IV deners ne mort ne vif, sans testemoine ad IV hommes u de burt u de vile; e le hum le chalange, e il nen ait testemonie, si n'ad nul warant, rende l'un al hum soun chatel e le forfait eit qui aver le deit; e si testimonie ad, si cum nous einz desimes, voest les treis faiz, e a la quart feiz le *dereinet*[3] u il le rende.

XLIII.

Que nul n'achète rien d'animé ou d'inanimé, valant quatre deniers, sans qu'il ait pour témoins quatre hommes de la ville ou de la campagne; et si l'on l'accuse et qu'il n'ait pas de témoins, ou s'il n'a aucun garant, que l'on rende son bien à l'homme qui le réclame, et que celui-là ait l'amende qui la doit avoir; et s'il a des témoins, ainsi que nous l'avons dit ci-devant, qu'il les appelle trois fois en témoignage, et qu'à la quatrième fois il justifie de son droit sur la chose, ou qu'il la rende.

XLIV.

Nus ne semble pas raisoun que l'un face pruvance sur testimonie ki conussent ço que entercé est, e que nul ne l' prust devant le terme de VI meis apres iço que l'aveir *fu*[4] emblé.

XLIV.

Il ne nous semble pas raisonnable que l'on fournisse des preuves supérieures au témoignage de ceux qui connaissent ce qui est revendiqué, ni que nul soit admis à prouver son droit

[1] Fell, *nam mil;* Seld. et Wilk. *nammil.* Il faut lire *nam nul.*

[2] Fell, Seld. et Wilk. *lum.* Lisez *luin.*

[3] Fell, *deremet;* Seld. et Wilk. *dercinet.*

[4] Fell, Seld. et Wilk. *su.* Lisez *fu.*

Digitized by Google

avant le terme de six mois après que l'objet aura été enlevé.

XLV.

E cil qui est redté e testemoniet de deleauté, e le plait tres foiz eschuit, e al quart munstrent li sumenour de sè treis defautes, uncore le mande l'un que il plege truse, e vienge a dreit; e s'il ne volt, s'il ne vist, l'un vif u mort, si pregne l'un quanque il ad, e si rende l'un al chalangeur sun chatel, e li sire ait le meité del remenant, e le HUNDRED la meité. E si nul parent n'ami ceste justise deforcent, seient [forfeit] [1] envers li rei de VI livres; e quergent le larun; nen en ki poesté il seit trové, n'eit warant de sa vie, ne per defense, de plait n'ait mès recoverer.

XLV.

Si celui qui est accusé (pour vol) est taxé de déloyauté par des témoins, et qu'il évite trois fois le plaid, à la quatrième que les sergents lui fassent remontrances sur les trois fois qu'il a fait défaut, et qu'on le somme encore de trouver caution et de venir en justice; et s'il ne veut pas, ou s'il ne vit plus, que l'homme soit vif ou mort, qu'on lui prenne tout ce qu'il a, qu'on rende au plaignant son *chatel*, et que le seigneur ait la moitié du restant, et l'HUNDRED l'autre moitié. Et si quelque parent ou ami s'oppose de force à cette justice, qu'il soit passible d'une amende de six livres au profit du roi; que l'on cherche le larron, et que, en la puissance de quelque homme qu'il soit trouvé, il n'ait personne pour protéger sa vie, ni pour jamais le soustraire au plaid par résistance.

XLVI.

Nuls ne receit hom ultre III nuis, si *il* [2] ne li comand od qui il fust *ainz* [3].

XLVI.

Que nul ne recueille un homme pour plus de trois nuits, si celui avec lequel il fut précédemment ne le lui recommande.

XLVII.

Ne nuls ne lait sun hum de li partir pusque il est reté.

XLVII.

Que nul ne laisse partir son homme d'auprès de soi, dès qu'il est accusé.

[1] *Forfeit* n'est pas dans Fell, mais il se trouve dans Selden et dans Wilkins.

[2] Fell, Seld. et Wilk. *til*. Lisez *cil*. Nous avons vu que la même faute se trouve, au paragraphe III, dans le texte de Fell, mais non pas dans Selden ni dans Wilkins, qui portent tous les deux *cil* dans cet endroit.

[3] Fell, *amz;* Seld. *aniz;* Wilk. *amy*. Lisez *ainz*. La traduction latine de la Bibliothèque harléienne porte : *Nisi ille cum quo prius fuit hoc ei mandaverit.*

Digitized by Google

XLVIII.

E ki larun encontre, e sanz cri, a acient, li leit aler, si l'amend a la vailaunce de larun, u s'en espurge per *plener*[1] lei que il laroun ne l' sout. E ki le cri orat e sursera, la sursise li rei amend, u s'en espurget.

XLVIII.

Qui rencontre un voleur, et sciemment le laisse aller sans cri de *haro*, qu'il répare ce manquement par une amende proportionnée à la force du voleur, ou qu'il se justifie par le serment juridique simple, en jurant qu'il ne le sut pas voleur; et qui entendra le cri de *haro* et négligera de prêter secours, qu'il répare par une amende le manquement dont il est coupable envers le roi, ou qu'il s'en justifie.

XLIX.

E chascun seniour eit soun serjant '*n*[2] sun plege; que si *un* le[3] rete que ait a dreit el HUNDRED.

XLIX.

Que chaque maître prenne son serviteur sous sa responsabilité, afin que, si on l'accuse, on ait recours en justice à la cour de l'HUNDRED.

L.

Si est ascons qui blamet seit dedenz le HUNDRED, e IV hume le retent, si XII main s'espurget; e si il s'en fuist dedenz la chalange, li sire rende sun WERE; e si l'un chalange le seignour que per li s'en seit alé, si s'escundie sei VI main, e s'il ne pot, envers li rei l'ament; e s'il soit utlage.

L.

Et s'il est quelque serviteur qui soit accusé dans la cour de l'HUNDRED, et que quatre hommes le chargent, qu'il se justifie par un serment qu'il fera lui douzième; et s'il s'enfuit pendant l'accusation, que le maître paye sa WERE; et si l'on accuse le maître de ce que c'est par son fait qu'il s'est enfui, qu'il s'en disculpe par un serment qu'il fera lui sixième; s'il ne peut, qu'il paye une amende au profit du roi, et que le fugitif soit proscrit.

[1] Fell, *plever;* Seld. et Wilk. *plener.*

[2] Fell, Seld. et Wilk. *u.* Lisez *n*, que je représente par '*n*, parce qu'il est pour *en*, comme dans le paragraphe VI.

[3] Fell et Wilk. *nele;* Seld. *nel.* On doit lire *un le.* Le sens est : si l'on accuse un serviteur, il faut qu'à son défaut on puisse avoir recours contre son maître, qui doit en répondre. (Voir le paragraphe suivant.)

Digitized by Google

V.

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES MONUMENTS EN LANGUE D'OIL ANTÉRIEURS AU XII^e SIÈCLE, SAVOIR : LES SERMENTS DE 842, LA CANTILÈNE EN L'HONNEUR DE SAINTE EULALIE ET LES LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

A, prép. S^{te} Eulal. v. 12, 21, 25; L. de Guill. §§ I, II, etc. Cette préposition dérive tantôt de *a, ab*, tantôt de *ad*. (Voir, dans la seconde partie, l'article concernant les prépositions, et la table alphabétique.)

A, prép. signifiant *avec*. S^{te} Eulal. v. 18. Ad, *item, ibid.* v. 22. (Voir *Avec* dans la seconde partie, à l'article concernant les prépositions, et à la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

Ab, prép. Serm. I, avec, de *apud*. (Voir, dans la seconde partie, l'article relatif aux prépositions et *Avec* dans la table alphabétique.)

Abate, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XIX. Du verbe *abattre*, composé de *ad* et de *batuere*, battre.

Abbeïe, L. de Guill. § I, abbaye, de *abbatia*, dérivé de *abbas*, qui vient lui-même du syriaque *abba*, père, en hébreu *ab*.

Achat, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XLIII. Achatad, 3^e pers. sing. du passé défini, *ibid.* XXV. Formes du verbe *achater*, acheter, dérivé de *accaptare* (*ad captare*). Ce verbe a une origine analogue à celle de l'italien *comprare*, prov. *croumpar*, acheter, de *comparare*. Voir *Accaptare* dans le glossaire de du Cange. Ces mots ont passé de la signification générale *acquérir* à la signification particulière *acquérir à prix d'argent*.

Acient, L. de Guill. § XLVIII, escient; *a acient*, à bon escient, sciemment, dérivé de *ad scientem*.

Acordement, adv. L. de Guill. § XII, cordialement, de *ad* et de *cors, cordis*.

Adjudha, Serm. I et II, aide. Ce mot devint *ajude, aide, ajue* ou *aiue, aie* :

> Tut abat mort el pred sur l'erbe drue,
> Apres li dist : Culvert, mar i moüstes,
> De Mahumet ja n'i aurez *ajude*.
>
> (*Chans. de Rol.* CII, 16.)

Digitized by Google

« Car de ciel vos est venue li *aiue.* » (*Sermons de saint Bernard*, p. 546.)

En prov. *ajada*, en ital. *aiuta*. Tous ces substantifs dérivent du verbe *adjuvare*. On trouve *adjutus* avec le sens de *aide* dans Macrobe, *Satur.* VII, 7.

Adunet, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. Sᵗᵉ Eulal. v. 15. Du verbe *aduner*, adonner, livrer, abandonner, de *ad donare*. La forme simple *duner* pour *donner* est fréquente dans les anciens auteurs. (Voir L. de Guill. §§ VI, VII, VIII, etc. *Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 370, v. 8312; p. 247, v. 4749; p. 253, v. 4921, etc. *Livre des Rois*, p. 8 et *passim*; Marie de France, p. 504 et *passim*.)

Afiert, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § III. Afierent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* §§ II, III. Du verbe *afiere*, se rapporter à, être relatif à, appartenir à, de *afferre* :

« Item, nus ne puet ouvrer ou mestier dessus dit se il n'en a fet le service tel come il i *afiert*, et come il est devisé dessus. » (*Livre des métiers*, p. 407.)

Ainz, L. de Guill. § XLVI, avant. *Ainz* fait office d'adverbe dans cet endroit. Dérivé de *ante* ou de *antea*.

Ajuirie, L. de Guill. § XXXIII, aide, substantif dérivé du verbe *adjuvare*. (Voir *Adjudha*.)

Al, L. de Guill. § IV, etc. pour *à le* et *à la*. (Voir ces mots.)

Alcuns, pron. indéf. L. de Guill. § XXI. Alcun, *ibid.* § XXXVIII. Alquens, *ibid.* § II, etc. Alquen, *ibid.* § XIII. Alquons, *ibid.* § I. Ascons, *ibid.* § L. Aucun, de *aliquis unus*. Pour la forme *ascons*, voyez l'article *Custivent*; voir également Falot, p. 346.

Alejer, Alajer, prés. de l'inf. L. de Guill. § XLI, se disculper, se purger d'une accusation, justifier de son innocence selon les prescriptions portées par la loi. C'était ordinairement au moyen d'un serment fait par l'accusé et confirmé par un certain nombre de témoins. En basse lat. *adlegiare*, *allegiare*, composés de *ad* et de *lex*, *legis* :

« Et si Anglicus bellum nolit, Francigena compellatus *adlegiet* se in juramento contra eum per suos testes, secundum legem Normannorum. » (Lois latines de Guillaume le Conquérant, ch. LXVIII.)

« Vel ita se *allegiet* : nominentur ei 14 et acquirat ex eis undecim. » (Lois de Henri Iᵉʳ, roi d'Angleterre, ch. LXVI.)

Digitized by Google

« De mort d'homme soit *allegé* devant quiconque justice. » (Statut de Richard II, an 1387.)

« *Alejer* est declarer par serment. » (*Coutumès d'Acs*, tit. XII, art. 3.)

(Voir, plus loin, *Homes només*, à la suite de l'article *Nomer*, et, dans le glossaire de du Cange, l'article *Adlegiare*.)

ALER, prés. de l'inf. L. de Guill. § XVII. ALLÉ, part. passé, *ibid.* § L. ALT, 3ᵉ pers. sing. imp. *ibid.* §§ XVII, XLII. AUT, *item*, *ibid.* § XVII. De *ambulare*, employé pour *aller* dans Plaute et dans les auteurs de la basse latinité. (Voir du Cange.) On se servit longtemps de la forme moins syncopée *ambler*, que nous avons conservée en parlant d'une certaine *allure* des chevaux, des mulets, etc. Rutebeuf dit en parlant de sainte Élisabeth :

Jà ne qerroit de la chapele
Yssir; jà ne querroit qu'orer
Et en oroison demorer.
Mult murmurent ses chamberieres
Que jamès ne querroit arrieres
Venir du moustier, ce lor samble;
Mes coiement d'entr'elles s'emble
Et va Dieu proier en *amblant*.
(Rutebeuf, t. II, p. 169.)

Ambulare, par une syncope toute différente, a également donné le provençal *anar*, aller, dans lequel l'*m* s'est changée en *n*. L'italien et l'espagnol *andar* ont la même origine et la même signification. Le *d* est venu se joindre à l'*n* comme dans TENDRE de *tener*, GENDRE de *gener*, etc. (Voir, dans la table alphabétique, à la fin de la seconde partie, *D introduit dans le corps du mot à la suite de l'N*.)

ALMAILLE, L. de Guill. § VI. Ce mot se prenait tantôt collectivement pour signifier le gros bétail, tantôt individuellement pour désigner une bête de gros bétail, un bœuf, une vache, un cheval, un âne. Notre mot populaire *canaille*, dérivé de *canis*, a de même le sens collectif et le sens individuel :

« Respundi Samuel : E dunt vienent ces berbiz e l'*almaille* dont jo oï la noise. » (*Livre des Rois*, p. 55.)

« *Dixitque Samuel : Et quæ est hæc vox gregum quæ resonat in auribus meis, et* armentorum *quam ego audio.* »

« E par tut le pople alez, si lur dites chaschuns meint chà l'*almaille*

e le multun qu'il volt tuer, e sur ceste pierre l'ociez. » (*Livre des Rois*, p. 50.)

« *Dispergimini in vulgus, et dicite eis, ut adducat ad me unusquisque* bovem *suum et arietem, et occidite super istud.* »

Almaille vient de l'adjectif *animalis*, comme *bétail* de l'adjectif *bestialis*, en sous-entendant un mot signifiant richesse, bien, avoir. On trouve en ce sens, dans Ulpien, *res animales*. (Voir *Aveir*, subst.)

L'*n* de *animalis* s'est changée en *l*, comme dans *orphelin* d'ORPHANUS, *licorne* de UNICORNIS, etc.

Dans les auteurs postérieurs au XII^e siècle, *almaille* est généralement écrit *aumaille*, selon l'analogie de transformation des mots latins commençant par *al* : ALTER, *autre*; ALTAR, *autel*, etc.

Les éditeurs ou les copistes des Lois de Guillaume ont lu en deux mots *al maille*, ce qui ne présente aucun sens dans cet endroit.

ALTER, adj. indéf. L. de Guill. § VIII. ALTRE, *item*, *ibid.* §§ III, VII, XI, etc. ALTRI, *item*, *ibid.* § XIV. AUTRI, *item*, *ibid.* § XXIII. OTREI, *item*, *ibid.* § XI. Autre, de *alter*. Souvent *homme* est sous-entendu; on doit alors traduire par *un autre*, *l'autre*. *Altri*, *autri*, *otrei* servent de complément à un substantif ou de complément indirect à un verbe; ils signifient *d'un autre*, *de l'autre*, *à un autre*, *à l'autre*.

ALTRESI, adv. Serm. I, L. de Guill. §§ I, XV, de même. Ce mot est composé de *alterum* et de *sic*. On trouve fréquemment, au XII^e et au XIII^e siècle, l'adverbe analogue *altretant*, autant, de *alterum tantum*. Plaute emploie *alter* avec *tantum* adverbe : *Alterum tantum auri*, autant d'or.

Quant Brennes sa mere entendi,
Pitié en ot, si la créi.
S'espée et puis son hiaume osta,
Et de l'auberc se despoilla.
Devant sa gent el camp sali,
Et Belins refist *altresi*.

(*Rom. de Brut*, t. I, p. 136.)

Ot dit à Renier des Grimaus
Qu'à Calais plus ne sejournast...
A Jehan Pedogre *autresi*...

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 349.)

AMAST, 3^e pers. sing. du passé déf. S^{te} Eulal. v. 10, du verbe *amer*, aimer, en latin *amare*.

Digitized by Google

Amende, L. de Guill. § i, etc. Amende, de *ad* et de *menda*.

Amenderad, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § xxi. Amend, 3ᵉ pers. sing. imp. *ibid.* § xlvii. Ament, *item*, *ibid.* § l. Amended, part. passé passif, *ibid.* § xvii. Du verbe *amender*, payer une amende, réparer un tort, un dommage, etc. au moyen d'une somme d'argent; réparer un dommage en général, expier un crime, une faute; subir une condamnation pour un crime, un délit. Dérivé de *ad* et de *menda*.

Amener, prés. de l'inf. L. de Guill. § iv. Amenent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xxvi. De *ad* et de *minare*, dont les Latins se sont servis dans le sens de *mener* : « Nos duos asinos *minantes*, baculis exigunt. » (Apulée, *Métamorphose*, liv. III.) Le même verbe se trouve avec la même signification dans Ausone et dans Paulus, abréviateur de Sextus. (Voir Ménage, art. *Mener*.)

Ami, L. de Guill. § xlv, de *amicus*.

Amur, Serm. i, amour, de *amor*. On trouve ce mot écrit comme dans le Serment dans beaucoup d'auteurs du xiiᵉ et du xiiiᵉ siècle : « Pur *amur* Diu, » pour l'amour de Dieu. (Marie de France, t. I, p. 240.)

An, L. de Guill. § iv, an, année, de *annus*.

Anel, L. de Guill. § xiii, anneau, de *annelus* pour *annulus*.

Anima, Stᵉ Eulal. v. 2. Anme, L. de Guill. § xli. Ame, du latin *anima*. On trouve *aneme* et *anme*, à quelques lignes de distance, dans le Livre des Rois, p. 100.

Apel, L. de Guill. § xxv, substantif dérivé du verbe *appellare*.

Apeled, part. passé pass. L. de Guill. § iv. Apelerad, 3ᵉ pers. sing. fut. *ibid.* § xxvii. Du verbe *appeler*, dérivé de *appellare*.

Apeleur, L. de Guill. § xvi, celui qui appelle en justice, le demandeur, *appellator*.

Apend, L. de Guill. § xxxiii, du verbe *apendre*, employé avec la même signification dans le Livre des Rois, p. 19, 332, 377, et dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 47. Dérivé de *appendere*.

Après, prép. L. de Guill. § v, etc. De *ad prope*.

Arcevesqe, L. de Guill. § xvii, archevêque, de *archiepiscopus*, dérivé du grec ἀρχιεπίσκοπος.

Arde, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. Stᵉ Eulal. v. 19. Du verbe *ardoir*, brûler; *ardere*.

Arere, adv. L. de Guill. §§ xvi, xvii, arrière, de *ad retro*.

Digitized by Google

Argent, S^te Eulal. v. 7, de *argentum*.

Armes, L. de Guill. § xxiv, de *arma*.

As, L. de Guill. § ix, etc. pour *à les*. (Voir ces mots.)

Asalt, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxx. Du verbe *assaillir*, formé de *ad* et de *salire*.

Ascons. (Voir *Alcuns*.)

* Asete, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlii. Du verbe *aseter*, établir, fixer, assigner; dérivé de *assidere* pris activement, dont nous avons fait *asseoir*, qui est également actif : « Jurs *asis*, » jour fixé. (*Livre des Rois*, p. 2.) « Terme *asis*, » terme fixé. (*Ibid.* p. 197.)

Atint, part. passé pass. L. de Guill. § ii. Convaincu de crime ou délit. De *attinctus*, participe de *attingere*. En basse latinité *attinctus*, *attaintus*, *atintus* se prenaient dans la même signification : « Si dominus feodi negat hæredibus defuncti saisinam ejusmodi feudi.... et inde *attintus* fuerit, remaneat in misericordia regis. » (Roger Hoveden, cité par du Cange, art. *Attaintus*.)

« Vidit quemdam hominem ex hominibus S. Petri qui erat *convictus*, id est *attains*, in castello liberari per ecclesiam S. Petri. » (Charte de 1212, citée par du Cange, art. *Attaintus*.)

« Se aucuns sires est appellé de son homme de defaut de droit, e il est *atains*, il pert l'omage, et pers aussi respons en cort. » (Pierre des Fontaines, *Conseils à son ami*, ch. xiii.)

Tels me soloit dire, « Biaus sire, »
Qui me dit : « Traîtres *atains*. »
Or ne me prent talent de rire;
De dolor sui noircis et tains.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 209.)

Ainsi, Pierres, à tort te plains,
Et je croi bien qu'ele dit voir;
De tes mauvestiez es *atains*,
Ce peut chascuns moult bien veoir.
(*Ibid.* p. 215.)

Nous disons aujourd'hui *atteint et convaincu* par une sorte de pléonasme.

Aut, aille. (Voir l'article *Aler*.)

Tant ai esperonné que sui venu au saut.
Se ne di mon pensé, trestot ce que me valt;

Digitized by Google

Ge l'dirai totes voies comment que li plet *aut*,
Qu'assez a gent el monde don gaire ne me chaut.
(*Chastie-Musart*, pièce de vers insérée dans les œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 478.)

AUTRI. (Voir *Alter*.)

AVANT, prép. Serm. I. L. de Guill. § XII. De *ab ante*. (Voir, dans la seconde partie, l'article concernant les prépositions, et la table alphabétique.)

AVEIR, prés. de l'inf. L. de Guill. §§ III, XVI, etc. Avoir. AD, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § III, etc. UNT, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § XLI, etc. AVEIT, 3ᵉ pers. sing. imp. de l'ind. *ibid.* §§ III, VI. AVRAT, 3ᵉ pers. sing. fut. *ibid.* § III, etc. AVERAD, *item*, *ibid.* § IV. AVRET, 3ᵉ pers. sing. d'une forme perdue qui marquait un passé de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 2, 20. Cette forme était dérivée du plus-que-parfait *habueram*. AVEREIT, 3ᵉ pers. sing. prés. du cond. L. de Guill. § I. AIT, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § VI. EIT, *item*, *ibid.* §§ VII, XVI, XLII, XLIII, etc. AVUISSET, 3ᵉ pers. sing. de l'imp. du subj. mis pour le prés. ou fut. Sᵗᵉ Eulal. v. 27. OUT, 3ᵉ pers. sing. passé du subj. L. de Guill. § I, etc. Sᵗᵉ Eulal. v. 5. OUD, part. passé. L. de Guill. §§ IV, XVI.

Toutes ces formes du même verbe sont dérivées de diverses formes du verbe *habere*. (Voir, dans la seconde partie, l'article du verbe, et *Avoir* dans la table alphabétique.)

AVEIR, subst. masc. L. de Guill. §§ VI, XXV, XLI, XLIV. AVER, *item*, *ibid.* §§ VII, XVIII. Ces mots signifient tantôt bien, richesse, propriété, l'avoir de quelqu'un en général, comme dans les paragraphes XLI et XLIV; tantôt ils désignent en particulier la richesse consistant en troupeaux, l'avoir en bestiaux, le bétail, comme dans les paragraphes VI et VII. Dans le paragraphe XXV, le bétail est désigné par *vif aveir*, et dans le paragraphe XVIII, la propriété rurale est appelée *aver champester*. En Provence, *aver* signifie encore aujourd'hui bétail; en Normandie, il signifie les biens meubles.

Ce mot n'est autre que le verbe *aveir* pris substantivement; il vient donc de *habere*.

AVENT, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XIII. Du verbe *avenir*, dérivé de *advenire*.

AVENTURE, L. de Guill. § XXI. Substantif dérivé du verbe *advenire*, *quod adventurum est*.

Digitized b

Avultere, L. de Guill. § xxxvii, adultère, femme qui viole la foi conjugale. De *adultera*.

Avulterie, L. de Guill. § xxxvii, adultère, violement de la foi conjugale. De *adulterium* :

Jugiez est jà, n'i a que dire,
Par l'ovraigne del *avoltire*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 352.)

Aweit, L. de Guill. § i, guet, aguet, composé de la préposition latine *ad* et du tudesque *waht*, guet. (Voir *Guet* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Aweit prepensed, qui se trouve au paragraphe i, est l'équivalent de *guet-apens*, expression altérée de *guet appensé*.

Baillie, L. de Guill. § ii, pouvoir, puissance, juridiction :

Ki tient Kartagene al frere Margalie,
E Ethiope, une tere maldite,
La neire gent en ad en sa *baillie*.
(*Chans. de Rol.* st. cxli, v. 5.)

Baillie est pris dans le sens de juridiction, ressort, dans les Assises de Jérusalem, t. II, p. 377, et dans le sens de garde à la page 135. Ce mot est un dérivé de *bailli*, qui vient lui-même de *bajulus*. Il serait trop long de donner ici toutes les preuves de cette origine. Du reste, ce qu'en ont dit Caseneuve, Ménage et Vossius laisse peu de chose à désirer. Je me contenterai donc de renvoyer à ces auteurs.

Baroun, L. de Guill. § xvii. Barun, *ibid.* § xxiii. Baron. (Voir *Bers* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Bel, S^te^ Eulal. v. 2, beau, de *bellus*.

Bellazour, S^te^ Eulal. v. 2, comparatif de *bel*, beau, de *bellus* :

Eslire i doit la *bielleisour*
Et la plus fine et la mellour.
(Gautier d'Arras, *Éracles*, v. 2679.)

Le comparatif qui termine le second de ces vers nous est resté sous la forme *meilleur;* mais *bellazour, bielleisour* ont disparu. Le comparatif correspondant en langue d'oc était *bellazor* :

E am del mon la *bellazor*
Domna e la plus prezada.
(Rambaud d'Orange, *Mon chant.*)

Digitized by Google

« Et j'aime du monde la plus *belle* dame et la plus prisée. »

Il est à remarquer que les deux idiomes se sont servis du même procédé euphonique dans la formation de ces comparatifs : je veux parler de l'introduction du *z* ou *s* avant la terminaison latine *or*. (Voir, pour les comparatifs en un seul mot, l'article des adjectifs, dans la seconde partie.)

Ben, adv. L. de Guill. § xxxvii, bien, de *bene*.

Berbiz, L. de Guill. § vi, brebis. On pourrait penser que ce mot désigne un mouton, et non pas une brebis, dans ce paragraphe, car il y est employé avec l'adjectif indéfini masculin *un;* et d'ailleurs son primitif *vervex* signifie mouton. Toutefois, il est probable qu'un copiste peu instruit a remplacé le chiffre I, qui pouvait se trouver dans le manuscrit original, par l'adjectif numéral *un*, écrit en toutes lettres. On trouve, en effet, I *berbis* dans le manuscrit Holkham. Enfin, il est à remarquer que dans le Livre des Rois *berbis* est féminin et correspond au latin *ovis*, p. 158, 265 et ailleurs.

Besche, L. de Guill. § iv, bêche. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine celtique, ch. ii, sect. ii.)

Les anciennes lois anglo-saxonnes, comme les lois barbares en général, ne condamnaient le meurtrier qu'à de simples amendes, tandis qu'elles punissaient de mort le voleur. (Voir les paragraphes viii, ix et la fin du paragraphe xlv.) Parmi les différentes manières de mettre à mort un criminel, une des plus anciennes, pratiquée surtout en Angleterre, consistait à l'enterrer tout vivant. Ce genre de supplice était encore usité sous Richard Ier, ainsi que le prouve le passage suivant, extrait d'une charte de ce prince :

« Qui hominem in navi interfecerit, cum mortuo ligatus projiciatur in mare; si autem eum ad terram interfecerit, cum mortuo ligatus in terra infodiatur. » (Rymer, *Fœdera*, t. I, p. 65.)

Les Assises de Jérusalem condamnent au même supplice ceux qui, après avoir tué un homme, auraient enterré le corps dans leur maison :

« Et se hom counut par dit de gens, qu'il aient ocis, si comande la raison c'on dée celuy desouterer por counoistre coment il fu mors. Et s'on voit et counuth que celuy mort ait esté estranglé ou ocis par force..... la raison juge que tuit qui furent à ce maufaire devent estre plantés tous vis desous terre, la teste d'aval et les piés contre mont, sans autre mal aver. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 216.)

Digitized by Google

La formule de condamnation dont on se servait pour désigner cet atroce supplice était *sus besche* (sur bêche), c'est-à-dire *sur peine de bêche*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, sous peine de bêche, à cause de l'instrument employé pour creuser la fosse :

« L'an de grace 1383, Marote la Flamenge, Mehalot de Gisors... furent banies de la terre *sus la besche*, pour ce que elles estoient foles de leurs cors. » (Citation de Carpentier dans le supplément du glossaire de du Cange, art. *Becca.*)

On disait de même *sur la hart, sus la hart*, sous peine du hart, sous peine d'être pendu :

> Et en une fosse à Corbi,
> En refait bien, ce dit la lettre,
> Quarante des plus riches mettre.
> Aux gardes, *sus la hart*, commande
> Que nus homs ne leur baut viande.
> (*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 137.)

On trouve souvent dans Froissart *défendre sur la hart.*

Une partie des dépouilles du supplicié appartenait au bourreau et une autre partie au geôlier ; aussi le paragraphe IV fixe, comme une sorte d'indemnité, ce que devrait payer à l'un et à l'autre celui qui servirait de caution à un voleur, dans le cas où celui-ci viendrait à se soustraire aux rigueurs de la justice : « IIII deners al ceper, e une maille pur la *besche.* » Le bourreau est désigné indirectement par le nom de l'instrument dont il se servait pour enfouir le condamné.

Blasmet, part. passé pass. L. de Guill. § L. **Blasmed**, *item*, *ibid.* §§ XVI, XVII. Du verbe *blasmer*, accuser, dérivé de *blasphemare*, qui vient lui-même du grec *βλασφημέω*, injurier, calomnier, médire.

Bordiers, L. de Guill. § XVIII, pluriel de *bordier*, fermier, métayer, dérivé de *borde*, maison des champs, ferme. (Voir *Borde* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

Boverz, L. de Guill. § XVIII, pluriel de *bover*, bouvier, dérivé de *bœuf*, qui vient lui-même de *bos, bovis*.

Buefs, L. de Guill. § VI. **Buf**, *ibid.* § XXIX. Bœuf, de *bos, bovis.*

Buona, adj. fém. S^te^ Eulal. v. 1, bonne, de *bona.* Notre ancienne forme *buona* (prononcez *bouona*) s'est conservée en italien et en provençal.

Digitized by Google

Burgeis, L. de Guill. § xviii. Ce mot signifia d'abord un habitant d'un bourg, d'une cité, d'une ville, comme *vilain* ne désigna primitivement qu'un habitant de la campagne (*villa*). (Voir Marie de France, t. I, p. 124, 408, 498, et, plus loin, l'article *Ville*.)

Au commencement du xiii^e siècle, la qualification de *bourgeois* ne comportait encore aucune idée de privilége ni de droit. Deux chartes de cette époque prouvent qu'un bourgeois pouvait être serf. L'une est une donation du sire de Choiseul au sire de Bourbonne, faite en 1227; elle appartient au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, dossier Choiseul. L'autre est une donation de 1201, faite par Adelicie, comtesse de Blois, aux moines du Breuil, près de Dreux, auxquels elle donne un bourgeois de Chartres. Cette pièce se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le fonds Baluze.

Burgeis est dérivé de *bourg*. (Voir ce dernier parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Burt, L. de Guill. § xliii, bourg, cité, ville. (Voir *Bourg* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Busun, L. de Guill. § xxxviii, besoin. (Voir ce dernier parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Cadhuna, adj. indéf. fém. Serm. i, chacune. Le masculin devait être *cadhun*; en anc. ital. *catuno*, *caduno*, *cadauno*; en langue d'oc *cadun*; dérivés de *quot unus*. On sait que *quot*, en composition, avait le sens de chaque : *quotannis*, chaque année; *quotidie*, *quotidiebus*, *quotdiebus*, chaque jour. On trouve *quotmensibus*, chaque mois, dans Vitruve, liv. X, ch. vii, et *quotcalendis*, chaque calende, dans le *Stichus* de Plaute.

Calangeur, L. de Guill. § xxxi. Chalenjurs, *ibid.* § xlv. Accusateur, plaignant, de *calumniator*, faux accusateur, calomniateur.

Cartre, L. de Guill. § xxxiii. Ce mot signifiait tout acte public ou privé, un écrit, un titre, un contrat, un traité, un accord, une convention, une donation, un acte de vente, de ratification, etc.; il est dérivé de *charta*, papier, parchemin, qui vient lui-même du grec χάρτης, mot de même signification. Nous employons aujourd'hui *papier* avec une acception analogue à celle que le mot *charte* avait anciennement : « Il m'a vendu sa propriété et m'en a remis tous les *papiers*. » (Acad.)

Cel, adj. dém. L. de Guill. § i. Celle, S^te Eulal. v. 23. Cels, *ibid.*

Digitized by Google

v. 12. Ces, L. de Guill. § iii. Ce, cette, ces. (Voir, pour l'origine latine de ces adjectifs, l'article des adjectifs démonstratifs, dans la seconde partie, et la table alphabétique.)

Celui, pron. dém. L. de Guill. § i. (Voir, pour l'origine latine de ce pronom, l'article des pronoms, dans la seconde partie, et la table alphabétique.)

Cense, L. de Guill. §§ xxxiii et xl, cens, redevance que le tenancier devait payer au seigneur du fief, ou le serf colon au propriétaire de la terre. Dérivé de *census*.

Cent, adj. num. L. de Guill. § i. De *centum*.

Ceper, L. de Guill. § iv, geôlier. On disait également *cepier, chepier* : « Item, l'abbé est justichiers de Corbie, etc. et a en le dite vile ses serjans qui prendent et arrestent, et mainent en le prison mons. l'abbé les arrestés, lequelle est en le vile devant dite, et les warde uns siens serjans c'on appelle le *chepier* de l'eglise, et a mesires li abbés se droiture de cascune personne arrestée, et ses *chepiers* en a aussy se droiture. » (Grand cartulaire de Corbie, cité dans le glossaire de du Cange, art. *Cippurius*, sous *Cippus*.)

On voit par cette citation que le geôlier percevait un droit pour chaque prisonnier. Ce droit était de quatre deniers, en Angleterre, sous Guillaume le Conquérant, ainsi qu'on peut en juger par le paragraphe iv des lois de ce prince.

Ceper dérive de *cep*; en basse latinité *ceppus, cippus*; en italien *ceppo*; en espagnol *cepo*. Ces mots désignaient une sorte d'instrument de supplice consistant en deux pièces de bois disposées de manière qu'en se rapprochant elles serraient les pieds du condamné, soit pour le torturer, soit pour l'empêcher de s'évader. Comme on employait cet instrument pour se rendre maître des prisonniers mutins ou de ceux qui pouvaient faire des tentatives pour s'échapper, on en vint à dire *mettre au cep*, pour signifier mettre en prison. Nous disons dans le même sens *jeter dans les fers*. C'est ainsi que *cep* devint synonyme de prison, geôle, comme on peut le voir dans du Cange, art. *Cippus*. Le dérivé *ceper* ou *cepier* signifia celui qui a la garde d'une geôle, le geôlier.

(Pour l'origine de *cep*, voir ce mot parmi ceux qui sont dérivés du celtique, ch. ii, sect. ii.)

Chaceur, L. de Guill. § xxiii. Chaceurs, plur. *ibid.* § xxii. Cheval pour

Digitized by Google

la chasse. En basse latinité *cassa*, *caça*, *cacea*, chasse; de *captio* ou *captatio*, dérivés de *capere*, *captare*. (Voir Ménage, art. *Chasser*.)

Et li veneres vet devant
Sor un grand *chaceour* liart.

(*Roman du Renard*, cité par du Cange, art. *Caçor*, a la suite de *Caciare*.)

Chalange, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. §§ xliii et l. Du verbe *chalanger*, accuser; en basse latinité *calengare*, *calumpnizare*, *calumniare*, du latin *calumniari*, accuser faussement, calomnier :

« Si nus ço ne munstrums devant le jur, de felenie purrum estre *chalengiez*. » (*Livre des Rois*, p. 372.)

« *Si tacuerimus, et noluerimus nuntiare usque mane, sceleris arguemur.* »

Chalange, subst. L. de Guill. § l, accusation; en basse latinité *calangia*, *callengia*, *calonia*, *calumnia*, dérivé du latin *calumnia*, fausse accusation, calomnie. (Voir l'article précédent.)

Chambre, L. de Guill. § xvii. Ce mot désignait la chambre dans laquelle on gardait le trésor d'un prince, d'une église, d'une communauté; de *camera*. Le trésorier ou gardien de la *chambre* se nommait *chambrier*, *chamarier*, *camérier*. (Voir du Cange, *Camera* 3 et *Camerarius*.)

Champester, L. de Guill. § xviii, champêtre, de *campester*.

Chapele, L. de Guill. § i, chapelle. En basse latinité *capsa*, *capa*, *cappa* et leurs diminutifs *capsella*, *capella* signifiaient une châsse à mettre les reliques. Du latin *capsa*, coffre, cassette. On trouve *capsella* et *capella* avec cette signification dans le même passage d'une lettre des légats du siége apostolique comprise parmi les lettres du pape Hormisdas : « Hic voluerunt *capellas* argenteas facere et dirigere.... singulas autem *capsellas* per singulorum apostolorum reliquias fieri debere suggerimus. — Idem ille apud tres et alios tres, sua manu septima, tunc in palatio nostro super *capellam* domini Martini, ubi reliqua sacramenta percurrunt (*sic*, pour *percurant*) debeant conjurare. » (*Formules de Marculfe*, liv. I, form. 38. — Voir du Cange, *Capsa* et *Capella*.) Par métonymie, on appela *capella* un petit sanctuaire compris dans une église ou dans un palais, et destiné à renfermer une châsse contenant des reliques. C'est ainsi que nous appelons *bureau* la chambre ou la maison dans laquelle se trouve le *bureau* d'un employé. La châsse qui était conservée dans la demeure

Digitized by Google

de nos premiers rois renfermait les reliques de saint Martin, et le moine anonyme de Saint-Gall dit formellement que la chapelle du palais (*capella*) fut ainsi nommée du nom de cette châsse (*capa*). « De pauperibus supradictis quendam optimum dictatorem et scriptorem in *capellam* suam assumpsit, quo nomine Francorum reges, propter *capam* sancti Martini quam secum, ob sui tuitionem et hostium oppressionem, jugiter ad bella portabant, sancta sua appellare solebant. » (*Vie de Charlemagne*, liv. I.) C'est à tort que du Cange, art. *Capa S. Martini*, a cru que *capa*, dans ce passage, désignait le fameux manteau de saint Martin : en comparant cette citation avec celle de Marculfe, il est facile de juger qu'il s'agit d'une châsse.

Chascun, adj. ind. L. de Guill. §§ vi et xlix. Chescon, *item, ibid.* § xxxii. Chacun, de *quisque unus*, que l'on trouve avec le même sens dans les auteurs de bonne latinité, bien que *unusquisque* soit le plus usité.

Chatel, L. de Guill. §§ iv, xviii, xxxi, xxxviii, xliii, xlv, de *capitale*, qui, en basse latinité, signifiait argent prêté rapportant intérêt, la somme principale d'une dette, que Papias définit *pecuniæ caput*. C'est ce que nous appelons encore aujourd'hui le *capital*. Le mot *principal*, dont nous nous servons également dans le même sens, rappelle la même idée.

Par extension *capitale*, ou plutôt ses dérivés *captale, catallum, catellum, catelum*, en langue d'oil *chaptel, chatel, catel*, signifièrent tout bien meuble, immeuble ou bestiaux donnant un revenu, ensuite bien, propriété en général. *Chatel* est pris dans ce dernier sens aux paragraphes xviii, xxxi, xxxviii et xliii. Enfin *capitale* passa de cette signification à une autre tout à fait spéciale, celle de valeur en argent d'un objet volé. D'après la loi des Ripuaires, tit. XVIII, § i, la loi des Angles, tit. VII, § vii, la loi Salique et autres lois barbares, celui qui était convaincu de vol devait payer au propriétaire de l'objet volé le prix auquel cet objet était évalué. (Voir du Cange, *Capitale*.) C'est dans cette acception que *chatel* est employé aux paragraphes iv, xxv et xlv des Lois de Guillaume le Conquérant.

Che. (Voir *Ezo*.)

Chemins, L. de Guill. § xxx, pluriel de *chemin*. (Voir *Cheminer* parmi les mots d'origine celtique, ch. ii, sect. ii.)

Chevestres, L. de Guill. §§ xxii et xxiii, pluriel de *chevestre*, licou, de *capistrum*.

Digitized by Google

Chief, S^te Eulal. v. 22, chef, tête, de *caput*. Le manuscrit porte *chieef*, mais le copiste s'est aperçu de la faute qu'il a faite et a mis un point sous le second *e*. On sait que, dans les anciens manuscrits, le point placé sous une lettre indique la suppression de cette lettre.

La forme *chief* se trouve assez fréquemment dans les auteurs du XII^e siècle.

« David salt al espée Golie; nient ne tardad; de s'espée meisme le *chief* li colpad. » (*Livre des Rois*, p. 68.)

« Et à Jerusalem le *chief* Goliath portad. » (*Ibid.* p. 70.)

Voir d'autres exemples dans le même ouvrage, p. 75, 80, 181 et *passim*.

Chielt, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. S^te Eulal. v. 13, du verbe unipersonnel *chieleir*, chaloir :

De ço qui *chelt* quant nul n'en respundiet,
« Deus! dist li reis, tant me pois esmaer
Que jo ne fui al estur cumencer! »
(*Chans. de Rol.* st. CLXXIII, v. 37.)

Chieleir, il chielt sont des formes grêles appartenant au dialecte de la Flandre; dans le dialecte de l'Ile-de-France, c'était *chaloir, il chalt*, et plus tard *il chaut*.

Chaloir répond à l'italien *calere*, à l'espagnol *caler*, qui se trouve également en langue d'oc, notamment dans la Chronique des Albigeois. Ces verbes dérivent du latin *calere*, qui, de sa signification propre, être chaud, être enflammé, être brûlant, a passé à la signification figurée être cuisant, en parlant d'un souci; être inquiétant, inquiéter, soucier.

Chier, L. de Guill. § XI, cher, de *carus*. *Chier* est une forme grêle du dialecte de Flandre. (Voir les remarques faites à l'article *Chielt*, qui précède.)

Chival, L. de Guill. § X. Chivalz, plur. *ibid.* § VI. Cheval, de *caballus*, cheval de peu de prix, rosse.

Cho, Che. (Voir *Ezo*.)

Chose. (Voir *Cosa*.)

Christian, Serm. I. Christien, S^te Eulal. v. 14; L. de Guill. § XLI. Chrétien, de *christianus*, dérivé de *Christus*, qui vient lui-même du grec χριστὸς, oint.

Ciel, S^te Eulal. v. 6 et 25, de *cœlum*.

Digitized by Google

Cist, adj. dém. Serm. I. Pour l'origine latine de cet adjectif, voir l'article des adjectifs démonstratifs, dans la seconde partie, et *Cet* dans la table alphabétique.

Clamer, prés. de l'inf. L. de Guill. §§ vii, xxv, etc. Clamed, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § vi. Claime, *item, ibid.* § xlii. Ce verbe signifie tantôt réclamer, comme au paragraphe vi; tantôt en appeler en justice, porter plainte, se plaindre de. Dérivé de *clamare :*

« S'il avient que un nestorin se *clame* en la cort d'un jacobin, de quelque chose qu'il se *clame* que dette soit, et le nestorin qui c'est *clamés* n'en a jacobins à garens, autres garens ne li sont suffisables, se l'enprest n'en estoit fait en la cort; car le nestorin ne peut porter garentie contre le jacobin par dreit ne par l'asise de Jerusalem. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 55.)

Clamur, L. de Guill. § iv, celui qui réclame, le réclamant, de *clamator.* Le manuscrit Holkham porte *clamif,* dont le féminin *clamive* se trouve avec la même signification dans le Livre des Rois, p. 237.

Clementia, Sᵗᵉ Eulal. v. 29, clémence. C'est le latin *clementia* conservé sans altération.

Ço. Voir (*Ezo.*)

Coist, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 20, du verbe *coire,* cuire, brûler, de *coquere.* Le mot *cuire* était souvent employé pour brûler, en parlant d'un homme condamné au supplice du feu. On lit en tête d'un mystère inédit du xivᵉ siècle :

« Cy comence un miracle de Nostre-Dame et de sainte Bautheuch, femme du roy Clodoveus, qui pour la rebellion de ses deux enfans leur fist *cuire* les jambes, dont depuis se revertirent et devinrent religieux. »

Clovis dit à l'exécuteur :

A ces ij si pour leur meffait
Vueil que d'un fer chaut te deduises
Si que touz les jarrais leur *cuises.*
(Bibl. nat. fonds de Cangé, nᵒ 14, fᵒ 187 rᵒ, col. 2.)

Que fas-je donc? Sanz plus parler,
Je vueil qu'il y voit tout nu piez,
Si que les plantes li *cuisez*
Et ardez toutes.
(*Miracle de saint Ignace*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 273.)

Digitized by Google

On peut voir d'autres exemples de l'emploi de cette expression avec le même sens dans le Roman de Rou, v. 6189; dans les œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 2, et dans les Chroniques des ducs de Normandie, t. II, p. 395, v. 26825.

Colomb, S^{te} Eulal. v. 25, colombe, pigeon, de *columbus, columba.*

Colpe, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xiii, du verbe *colper,* couper. (Voir *Couper* parmi les mots d'origine celtique, ch. ii, sect. ii.)

Colpes, S^{te} Eulal. v. 20, pluriel de *colpe,* coulpe, faute, *culpa.*

Com. (Voir *Cum.*)

Comand, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlvi, du verbe *comander,* recommander, de *commendare :*

De vous prenrons congié à tant
Et à Dieu vous *commanderons ;*
Une autre foiz vouz reverrons
Plus à loisir...
Riens plus ore ne vous diray,
Mais à Dieu vous *commanderay*
Et à sa garde.

(*Miracle de saint Ignace*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 279.)

Commun, Serm. i. Comun, L. de Guill. § xxxviii. Commun, de *communis.*

Concreidre, prés. de l'inf. S^{te} Eulal. v. 21, fier, confier, de *concredere.* Dans ce passage, *se concreidre* signifie se fier. On trouve plus ordinairement le simple *se creire,* ainsi employé pronominalement :

Ensorquetot n'est mie né,
Ne je n'ai ami si privé
Qui je cest ovre *concreisse,*
Ne sai home qui la deisse.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 97.)

Sa traïsun e sa merveille
Lor dit, e *concreit* e conseille
Eisi cum il a esgardée
Et purveue et purpensée.

(*Ibid.* t. I, p. 58.)

« Apres si est paisivle, car ele nen habandonet mies en son sen,

Digitized by Google

ainz *se croit* plus el consoil et el jugement d'altruy. » (*Serm. de S. Bern.* p. 538.)

Pintain apele où moult *se croit.*
(*Rom. du Renart*, v. 1420.)

Les Latins employaient *se credere* dans le même sens :

Non ideo debet pelago *se credere*, si quæ
Audet in exiguo ludere cymba lacu.
(Ovide, *Tristes*, liv. II, élég. 1.)

CONGÉ, L. de Guill. §§ v et XLII, congé, permission, autorisation, de *commeatus*, qui, chez les Latins, signifiait l'action d'aller, de venir, de passer, et, en même temps, permission d'aller, passe-port, sauf-conduit, congé d'un soldat. Dans la basse latinité, *commeatus* et *comiatus* prirent un sens plus étendu et signifièrent permission en général. (Voir ces mots dans du Cange.)

CONQUEST, L. de Guill. dans le titre, conquête, substantif dérivé du verbe *conquirere*.

CONSEIL, L. de Guill. § XII, de *consilium*.

CONSEILLERS, S[te] Eulal. v. 5, pluriel de *conseiller*, substantif dérivé du verbe *consiliare*.

CONSERVAT, 3[e] pers. sing. prés. de l'ind. Serm. II, du verbe *conserver*. *Sagrament conservar*, garder, tenir le serment. On trouve dans Cicéron, avec le même sens, *conservare jusjurandum*. (*De Officiis*, lib. III.)

CONTRA, prép. Serm. II, contre, du latin *contra*.

CONTREDIST, 3[e] pers. sing. prés. de l'ind. S[te] Eulal. v. 23. Du verbe *contredire*, s'opposer à, refuser, c'est-à-dire contredire une personne au sujet de quelque chose qu'elle propose, de *contradicere* :

« Il ne nos *contredist* mies del tot la tristece, mais ke celei ki en la fazon est davant les hommes. » (*Serm. de S. Bern.* p. 563.)

CONUSTRE, prés. de l'inf. L. de Guill. § XXVII. CONUSAUNT, part. prés. *ibid.* § VIII. CONUSSENT, 3[e] pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § XLIV. Connaître, de *cognoscere*.

COROUNE, L. de Guill. § II, couronne, de *corona*.

CORPS, S[te] Eulal. v. 2, corps. CORS, L. de Guill. § XXVIII, personne. De *corpus*. *Le cors le rei*, la personne du roi. M. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, t. III, p. 59, cite, dans les diverses langues romanes, plusieurs exemples où *corps* est pris dans le sens de *per-*

sonne, et d'autres exemples où ce mot joint aux adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son* remplace les pronoms personnels *je*, *tu*, *il*. Je renverrai le lecteur à cet ouvrage, en me bornant à ajouter les exemples suivants à ceux donnés par le savant allemand :

S'esmut od joie e od honor
Eu servise Nostre Seignor,
Où il out puis si grant mestier
C'unc n'i out *cors* (personne) de chevalier
Nul plus del suen i fust preisiez
Ne honorez ne essauciez;
E en por sa tres grant valor
L'apelerent tuit li plusor
Le bon Robert de Normendie.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 316.)

Ysabel, alez un po hors.
De conseil vueil à ce bon *corps* (personne)
Un po parler.
(*Un miracle de Notre-Dame*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 617.)

Durant, met le preudome hors.
Il n'a mais garde de *ton cors* (toi),
Que vaurroit ore li chelers?
(*C'est li jus saint Nicholai*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 162.)

Nous disons encore aujourd'hui *c'est un drôle de corps* pour *c'est une drôle de personne*, *gardes du corps* pour *gardes de la personne du roi*.

Cosa, Serm. I. Cose, S^te^ Eulal. v. 9 et 23. Chose, L. de Guill. § xvi. Jose, *ibid.* §§ vii et xxxix. Chose, de *causa*, que les Latins prenaient quelquefois dans le sens d'*affaire*; le mot *chose* a souvent le même sens dans notre langue : « Velim tibi persuadeas te in hac *causa* nihil habere quod timendum sit, præter communem casum civitatis. » (Cic. *Ep. ad famil.* lib. VI, ep. 21.)

Il est à remarquer que le mot *effet*, corrélatif de *cause* (*causa*), en est venu à prendre en français une signification très-voisine de *chose* : *Effets* mobiliers. Il a perdu tous ses *effets*.

Cosin, L. de Guill. dans le titre, cousin, en italien *cugino*, de *consanguineus*.

Counté, L. de Guill. § iii. Conté, *ibid.* §§ xli et xlii. Tribunal du comte, cour comtale, dérivé de *comte*, qui vient lui-même de *comes*, *comitis*. (Voir dans du Cange *Comes* 2.)

Digitized by Google

COVENANT, L. de Guill. § XXVII, convention, accord, traité, contrat, substantif dérivé du verbe *convenire*, convenir, être d'accord :

Si faimes aliance estable
E *covenant* ferm e entier
De nos securre e entr'aidier.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 393.)

Ne poent aver nul guarant
Ne vers seinur, ne vers serjant;
Ne lur tienent nul *covenant*.
(*Rom. de Rou*, v. 6102.)

CRI, L. de Guill. §§ V, XXXII et XLVIII. (Voir *Cri* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

CRIEVE, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XXI. De *criever*, crever; en prov. *crebar*, en ital. *crepare*, en esp. *quebrar;* du latin *crepare*, qui signifie proprement rendre un son éclatant, craquer, claquer, et au figuré se rompre avec bruit, crever. Dans notre langue, *craquer* et *claquer* sont employés populairement avec cette dernière signification.

CUILLE, L. de Guill. § X, testicule : « Il deit aveir copé le vit o toutes les *coilles*, et deit estre chacé hors de la terre où il a fait cele malfaite un an et un jor. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 92.) « Torel a *couilles*, » taureau entier. (*Livre des métiers* d'Ét. Boileau, p. 317.) De *coleus*, testicule.

CULTIVURS, L. de Guill. § XXXIII, pluriel de *cultivur*, cultivateur, colon qui était serf de la glèbe. Substantif dérivé du verbe *cultiver*, qui a été formé de *cultus*, culture.

CUM, conj. Serm. I. COM, Sᵗᵉ Eulal. v. 19, L. de Guill. § XVII. Comme, de façon que, de telle sorte que, que. Dérivé de *quo modo*.

CUNTE. (Voir *Quens*.)

CURRUZ, L. de Guill. § XLI, courroux, colère, ressentiment, animosité. De *cor*, cœur, comme *animosité* vient d'*animus*. Le cœur a été considéré comme le siége des passions et des sentiments; aussi *cor* nous a-t-il fourni plusieurs mots exprimant divers états et diverses qualités de l'âme sensible : *courage*, *cordialité*, *concorde*. Les Latins ont dit *cor tumidum habere*, avoir le cœur gros de colère.

CURT, L. de Guill. §§ VI et XXVIII, cour de justice, tribunal, de *cors* ou *chors*, génit. *cortis* ou *chortis*, cour, basse-cour. L'habitude où

étaient les gens de justice de se réunir dans la cour du bâtiment où se tenaient leurs séances fit donner par extension le nom de *cour* au tribunal lui-même. La cour du palais d'un prince servait aussi de lieu de réunion aux personnes de sa suite, de là le palais fut également appelé *cour*. Nous donnons une extension analogue aux mots *chambre*, *cabinet*, en disant *la chambre des députés*, *la chambre des requêtes*, etc. *le cabinet de Londres*, *de Vienne*, *de Saint-Pétersbourg*. Les Turcs sont allés encore bien plus loin que nous en fait de semblable extension d'idée; ils ont appelé *Porte* la demeure du sultan, en considération de la porte sacrée de la salle d'audience, que l'on ne franchit qu'après bien des cérémonies et bien des salamalecs.

CUSTIVENT, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § XXXIII. Du verbe *custiver* pour *cultiver*, l'*l* ayant fait place à l'*s*, comme dans *ascons* pour *alcons*, § L. Verbe formé du substantif *cultus*, culture.

CUSTUMES, L. de Guill. dans le titre, coutumes, de *consuetudo*, *consuetudinis*. L'*n* a été changée en *m*, comme dans *amertume* d'*amaritudo*, *amaritudinis*; dans *enclume* d'*incus*, *incudis*, etc. (Voir *N devenue M* dans la table alphabétique, à la fin de la seconde partie.)

DAMAGE, L. de Guill. § V, dommage, en basse latinité *damagium*, forme allongée dérivée de *damnum*. La forme primitive est *damno* qui suit.

DAMNO, Serm. I, dommage, de *damnum*.

DANELAE, mot anglo-saxon. (Voir L. de Guillaume, § III, p. 96, note 4.)

DE, prép. Serm. I et II, Sᵗᵉ Eulal. v. 25 et 27, L. de Guill. §§ I, II, etc. De la préposition latine *de*.

DECIMES. (Voir *Dit*.)

DEDENZ, prép. L. de Guill. § L. DEDENZ, adv. *ibid.* § IV. Dans, dedans. Ces mots sont composés de *de* et de *denz*, dans; celui-ci est formé lui-même de *de intus*. (Voir, dans la seconde partie, l'article qui concerne les prépositions et les adverbes, ainsi que *Dedans* à la table alphabétique.)

DEFACIUN, L. de Guill. § XXXV, mutilation, substantif formé du verbe *defaire* ou *desfaire*, qui signifie exécuter un condamné, dans le Livre des Rois, p. 88. En basse latinité *disfacere*, *diffacere*, composés du préfixe *dis* et de *facere*.

DÉFAILI, part. passé. L. de Guill. § XLI. Du verbe *défaillir*, composé

Digitized by Google

de *de* et de *faillir*. (Voir ce dernier mot parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

DEFAIT, 3e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XLII. Du verbe *defaire*, manquer, faire défaut, ne pas comparaître. De *defacere* pour *deficere*, employé avec la même signification en basse latinité : « Nec tamen ex *defectu* facto post visionem, in hujusmodi querela, absens vel *deficiens* teneatur saisinam amittere. » (Lois normandes citées par du Cange, art. *Defectus* 4.)

DEFAUTES, L. de Guill. § XLV, défaut, manquement à l'assignation donnée; en basse latinité *defalta*. Dérivé du verbe *défaillir*. (Voir *Faillir* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

DÉFENDE, 3e pers. sing. prés. du subj. L. de Guill. § XVI. DEFENDUN, 1re pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § XLI. Du verbe *défendre*, dérivé de *defendere*.

DEFENSE, L. de Guill. § XLV, défense, protection, de *defensio*.

DEFORCENT, 3e pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § XLV. Du verbe *deforcer*, s'opposer de force. En basse latinité *disfortiare*, *disforciare*, *difforciare*, *deforciare*, composés de *dis* et de *fortiare*, dérivé de l'adjectif *fortis*.

DEFORS, adv. L. de Guill. § XLII, dehors, de *de foras*.

DEGNET, 3e pers. sing. prés. du subj. Ste Eulal. v. 26. Du verbe *degner*, daigner, dérivé de *dignare* ou *dignari*.

DEI, L. de Guill. § XIII, doigt, de *digitus*.

DEIVE, DEIVENT. (Voir *Dit.*)

DEL, L. de Guill. § VII, pour *de le*. (Voir ces mots.)

DELEAUTÉ, L. de Guill. § XLV, déloyauté, substantif formé de l'adjectif *déléal*, qui agit contrairement à la loi, à sa parole, à son engagement, déloyal. De *de* et de *legalis*, formé de *lex*, *legis*.

DELIVERÉ, L. de Guill. § XXXV, délivrée, en parlant d'une femme enceinte, accouchée. Adjectif dérivé du verbe *deliberare*.

DEMAINNE, L. de Guill. § XVIII, domaine, propriété. Ce mot fut d'abord adjectif et s'employa pour marquer la possession d'une chose dont on est maître, qui appartient en propre. De *dominus*, maître :

« E Saül de ses *demeines* vestemenz fist David revestir, le helme lascier e le halbert vestir. » (*Livre des Rois*, p. 66.)

« *Et induit Saul David vestimentis* suis, *et posuit galeam æream super caput ejus, et vestivit eum lorica.* »

Li reis esteit entré en sa chambre *demeine*
Quant le message vint; suffert ot mult grant peine.
(*Chron. de Jordan Fantosme*, p. 608.)

On a passé de l'adjectif au substantif, comme de *proprius* on a formé *proprietas*, propriété.

Demander, prés. de l'inf. L. de Guill. § vi. Demandé, part. passé passif, *ibid.* § xlii. De *demandare*, donner ordre, ordonner, commander. Ce verbe a pris un sens bien moins impératif en passant dans notre langue. Le contraire est arrivé pour le verbe *rogare*, demander, s'informer, demander avec prière, qui fournit à la langue d'oil *rover, rouver, ruover,* signifiant ordonner, commander. (Voir, ci-après, *Ruovet.*) Tels sont les caprices de l'usage.

Demi, L. de Guill. § xiii, de *dimidius.*

Deners, L. de Guill. §§ iv et v. Denier, *ibid.* § v. Denier, de *denarius.* (Pour *le dener saint Perre,* le denier de saint Pierre, voir le glossaire de du Cange, *Denarium S. Petri.*)

Departent, 3ᵉ pers. plur. de l'imp. L. de Guill. § ix. Departis, part. passé passif, *ibid.* § xxxviii. Du verbe *départir,* partager, diviser, de *dispartire,* qui a le même sens.

Departir, prés. de l'inf. L. Guill. § xxxiii. Departet, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § xxxiii. Departent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xxxiii. Ce verbe est pris tantôt dans le sens actif d'éloigner, tantôt dans le sens neutre pour s'éloigner, partir. Dérivé de *departire,* diviser, séparer, d'où l'on a passé à la signification de séparer quelqu'un de quelque chose, l'en éloigner, puis à la signification de s'éloigner, partir.

Derainer, prés. de l'inf. L. de Guill. §§ xxvii et xxviii. Dereinet, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § xliii. Dereined, part. passé passif, *ibid.* § iii. Derained, Deraignet, *item, ibid.* § xxv. Établir une accusation contre quelqu'un par des raisons et des preuves valables, justifier du droit que l'on a sur une chose contestée, prouver la vérité ou la fausseté d'un fait. *Se derainer,* se justifier. En basse latinité *disrationare, dirationare, derationare, disraisnare* ont la même signification. Ces verbes sont formés du préfixe *dis* et du substantif *ratio, rationis :*

N'i a un seul qui n'ait jugié
Que Lanvax a tout *desraisnié;*

Digitized by Google

Delivrez est par lor esgart.
(Marie de France, t. I, p. 248.)

Or en aluns devant le rei;
Si soiez tuit ensamble od mei
Ge me *desrenerai* tres-bien
Qu'il ne m'en meskrera de rien.
Dunt s'en vunt devant le liun,
Si li *mustrerent leur resun*.
(*Ibid.* t. II, p. 261.)

« S'il avient que un home se claime en la cort d'un autre home, et celui de cui il se claime demande jor à la cort, la cort lor deit douner à andeus ensemble, ce est quinzaine. Ou ce seluy qui se clama ne vient à son jor à la cort, et l'autre il vient, celuy qui vient à son jor si avera *derainé* tout ce dont il c'est clamés; et celuy qui ne vient à son jor a perdue sa clamour et sa *raison* par dreit. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 86.)

DES, L. de Guill. § XXXII et *passim*, pour *de les*. (Voir ces mots.)

DESAPEREILÉ, L. de Guill. § XXIV, non pourvu, dépourvu, qui n'a pas tout l'appareil, tout l'attirail, tout l'armement qu'il devrait avoir. Composé du préfixe *dis* et de *apparatus*, appareil.

DESCUVERT, part. passé pass. L. de Guill. § XII. Du verbe *descuvrir*, découvrir, de *discooperire*, qui se trouve dans la Vulgate, composé du préfixe *dis* et de *cooperire*, couvrir.

DESIRENT, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § XLI. Du verbe *désirer*, de *desiderare*.

DESQUE, conj. L. de Guill. § XXXV, jusqu'à ce que. Pour l'origine latine de cette conjonction, voir, dans la seconde partie, l'article concernant les conjonctions, et *Dès* dans la table alphabétique.

DEUS, Serm. 1. DEO, *ibid.* et Sᵗᵉ Eulal. v. 3 et 10. DEU, L. de Guill. § XLI. Dieu, de *Deus*.

DEVANT, prép. L. de Guill. titre. Composé de *de ab ante*. (Voir, dans la seconde partie, l'article relatif aux prépositions, et la table alphabétique.)

DEVISE, L. de Guill. § V, entretien, conférence, plaidoirie, audience, séance d'une cour de justice. Substantif dérivé du verbe *deviser*, s'entretenir, parler, discourir, s'expliquer. De *dividere*, diviser, détailler. *Deviser*, c'est proprement détailler ce qui fait le sujet de

Digitized by Google

l'entretien. Le verbe *disputure* a deux acceptions analogues : au figuré il se prend pour discourir, disserter, discuter, et au propre il signifie découper, diviser, détailler.

Devise, L. de Guill. § xxxvi. Partage qu'un testateur fait de ses biens entre tous ses héritiers, dernières dispositions, testament. En basse latinité *divisia, devisia*, dérivés de *divisio*.

« S'il avient, par aucune maladie, ou par aucun mau, que aucuns hom ou aucune feme meurt desconfés, et sans *devise* faire, et celuy home ou cele feme qui est morte desconfés, n'a nul parent ni parente en toute la terre, mais dehors, la raison comande et juge que la seignourie deit prendre tout canque celuy ou cele avet. » (*Assises de Jérus.* t. II, p. 131.)

« Li laisse ce que est escrit en ma *devise*, por son douaire. » (*Ibid.* t. II, p. 135.)

Di, Serm. i; Dis, plur. S[te] Eulal. v. 12. Jour; de *dies*. On peut voir des exemples de ce mot, *Livre des Rois*, p. 438 ; Marie de France, t. I, p. 200; t. II, p. 434; *Chron. de Jord. Fantosme*, p. 595; *Théâtre françuis au moyen âge*, p. 20.

Diavle, S[te] Eulal. v. 4. Diable; de *diabolus*, dérivé lui-même du grec διάβολος calomniateur. M. Le Roux de Lincy et autres éditeurs de textes romans n'auraient pas dû écrire *diaule*, mais *diavle;* le *b* s'étant changé en *v*, comme dans l'italien *diavolo*. Plusieurs autres mots, et particulièrement plusieurs adjectifs qui finissent aujourd'hui en *able*, finissaient en *avle* dans certains dialectes de la langue d'oil.

Dis, adj. num. L. de Guill. § xxxii. Dix; de *decem*.

Dit, 3[e] pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxix; Dist, *item*, Serm. i; Deivent, 3[e] pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxiii; Deive, 3[e] pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § viii; Deust, 3[e] pers. sing. passé défini, *ibid.* § xvii. Du verbe *deveir* devoir, dérivé de *debere*.

Dit, part. passé pass. L. de Guill. § xxviii; Dient, 3[e] pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xli ; Desimes, 1[re] pers. plur. passé défini, *ibid.* § xliii. Du verbe *dire*, dérivé de *dicere*.

Domnizelle, S[te] Eulal. v. 23. Demoiselle, jeune fille de qualité; diminutif formé de *domina*.

Doner, prés. de l'inf. L. de Guill. § xviii; Donrad, 3[e] pers. sing.

fut. *ibid.* § XXIX; DOURAD, *item, ibid.* § XVII; DURRAD, *item, ibid.* § VI et *passim;* DUNAT, 3e pers. sing. prés. du subj. Serm. I; DUNGE, *item*, L. de Guill. § V; DUIST, *item, ibid.* § VII. Donner, dérivé de *donare.*

DONT. (Voir *Dunt.*)

DOUS, adj. num. L. de Guill. § XXXIX. Deux; de *duo.*

DREIT, adj. masc. L. de Guill. § XXXIII. DROITE, fémin. *ibid.* Droit, droite; de *directus.*

DREIT, subst. Serm. I; L. de Guill. § XVI; DROIT, *ibid.* § VI. Droit. Dérivé de *directum*, employé par Cicéron dans la même signification. « Æquitatis autem vis est duplex, cujus altera *directi*, et veri et justi, et, ut dicitur, æqui et boni ratione defenditur. » (Cicer. *in Part.*) Le simple *rectum* était plus usité que le composé *directum.*

DUBLE, L. de Guill. § II; DUBLEIN, *ibid.* § XVII. Double; de *duplex. Dublein* est une forme allongée de *duble;* on trouve *deblekin* avec le même sens dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 171. On voit encore dans le même ouvrage *enterin*, entier, t. I, p. 53, et t. III, p. 275; *premerain*, premier, t. I, p. 36, 45, 124. Il nous est resté de ces doubles formes *haut* et *hautain*, tous deux dérivés d'*altus.*

DUDZIME, adj. num. ordin. L. de Guill. § IV, XVI. Douzième; de *duodecimus.*

DULOR, L. de Guill. § XII. Douleur; de *dolor.*

DUNAT, DUNGE, DURRAD. (Voir *Doner.*)

DUNC, conj. L. de Guill. § IV; DUNT, *item, ibid.* § XLII. Donc; de *tunc.* (Voir, dans la seconde partie, l'article concernant les conjonctions, et *Donc* dans la table alphabétique.)

DUNT, pron. relat. L. de Guill. § XXXIII; DONT, *item*, Ste Eulal. v. 13. Dérivé de *de unde.* (Voir dans la seconde partie l'article des pronoms et *Dont* dans la table alphabétique.)

DUNT, adv. L. de Guill. § XXV. Alors; de *tunc.* (Voir des exemples de *dunc*, avec le même sens, dans Marie de France, t. I, p. 352, et dans la Passion de saint Léger, strophes 3, 6, 21, 22, etc.)

E. (Voir *Et.*)

EINZ. (Voir *Ent.*)

EISSILLED, part. passé pass. L. de Guill. § XXXVIII. Du verbe *eissiller*, exiler, dérivé du substantif *exsilium* ou *exilium*, exil.

EIT. (Voir l'art. *Aveir*, verbe.)

Digitized by Google

El, **Elle**, **Ell**, **Els**. (Voir *Il*, pron.) **El**, **Els**, pour *en le*, *en les*. (Voir ces mots.)

Ele, pron. indéf. L. de Guill. § xxxviii. Autre, autre chose; *per ele* par autre chose, par autre moyen. *Ele* dérive du latin *aliud*. Ce mot est ordinairement écrit *el* au xii^e^ et au xiii^e^ siècle. (Voir un exemple de ce pronom p. 171, art. 'N pour *en*, et p. 481, art. *Gandir*.)

Del vin e de *el* assez nus en donastes.
(*Voy. de Charl. à Jérus.* v. 653.)

Molt aves ore *el* à ordir
Que parlemens ci à tenir.
(*Partonopeus de Blois*, v. 8717.)

Element, S^te^ Eulal. v. 15. Élément, principe; de *elementum*. C'est dans les anciens auteurs ecclésiastiques qu'il faut chercher le sens des expressions qui ont trait à la religion. Dans les écrits des apôtres et dans ceux des premiers Pères de l'Église, *elementa* signifiait les principes fondamentaux des croyances du chrétien, les éléments de la foi chrétienne. Saint Paul dit aux Hébreux :

« Etenim cum deberetis magistri esse, propter tempus, rursum indigetis ut vos doceamini quæ sint *elementa* exordii sermonum Dei; et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo. » (*Épître de saint Paul aux Hébreux*, ch. v, v. 12.)

Emblet, L. de Guill. § xxv; **Emblé**, *ibid.* § xliv. Enlevé; de *ablatus*. L'*m* est venu se placer devant le *b*, comme dans *Embrun*, dérivé d'*Ebrodunum*. (Voir, dans la table alphabétique, *m* introduit dans le corps des mots à la suite du *b*.)

Empedementz, S^te^ Eulal. v. 16. Pluriel de *empedement*, cep, instrument de supplice consistant en deux pièces de bois disposées de manière qu'en se rapprochant elles serraient les pieds du patient que l'on soumettait à la torture. Dans ce passage, *empedement* se prend, par extension, pour torture en général. Ce mot dérive de *impedimentum* employé pour *compedes*; l'un et l'autre sont composés de *pes*, *pedis*, et d'une préposition.

Emplaider, prés. de l'infin. L. de Guill. § xxxviii; **Emplaidé**, part. passé pass. *ibid.* § iii; **Enplaidé**, *item*, *ibid.* § xxxix. Mettre en cause, traduire en justice, poursuivre devant les tribunaux, accuser. En basse latinité *implacitare*, composé de *in* et de *placitare*. (Voir *Plait* ci-après.)

Digitized by Google

En, prép. (Voir *In.*) **En**, adv. (Voir *Int.*)

Enceintée, part. passé. L. de Guill. § xxxv. Du verbe *enceinter*, être ou devenir enceinte, concevoir, être grosse. En basse latinité *incincta*, enceinte, grosse; du latin *inciens, tis*, qui a la même signification.

Encontre, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlviii. Du verbe *encontrer*, rencontrer, formé des deux prépositions *in* et *contra*.

Endirez, L. de Guill. § vii. Égaré, fourvoyé. Le manuscrit Holkham porte *adirez*, qui se trouve plus fréquemment dans les auteurs.

Loons tuit, et clerc et prestre,
La douce mere au roi celestre
Qui tant par est de doçour plaine,
Qui nostre frere nos ramaine
Qui perduz iert et *adirez*.
(Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 314.)

« De rechief, quant il avoient vendue ou engagié ichele soie que l'en leur avait baillé pour labourer et pour filer, et cil qui la leur avoit baillée venoit à eus, et leur demandoit sa soie, il disoient qu'il l'avoient perdue et *adirée*. » (*Livre des métiers*, p. 377.)

Ce mot vient du verbe *aderrare*, errer, aller çà et là sans savoir où l'on va. Dans les formes moins usitées *andirez, endirez*, l'*n* est venu se placer devant le *d* par attraction, comme dans *rendre*, de *reddere*. (Voir, dans la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage, *n* introduit dans les mots à la suite du *d* et du *t*.)

Enfans, L. de Guill. § xxxvi. Pluriel de *enfant*, dérivé de *infans, infantis*.

Enfraint, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § i; **Enfreit**, *item, ibid.* § xxx. Du verbe *enfraindre*, enfreindre, de *infringere*.

Enfrenez, L. de Guill. § xxii. Pluriel de *enfrené*, qui a un frein dans la bouche, bridé; composé de *in* et de *frenum*.

Enleist, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § v. Du verbe *enleiser*, laisser aller, laisser échapper; composé de *in* et de *laxare*.

Enortet, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 13. Du verbe *enorter*, exhorter, dérivé de *inhortari*.

« Tant li a sa feme enorté. » (*Fabliaux et contes*, p. 350.)

Enplaidé. (Voir *Emplaider*.)

Enpuissuned, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxviii. Du verbe *empuissuner*, empoisonner; composé de *in* et de *potio*, qui

Digitized by Google

signifie proprement breuvage, mais qui est pris quelquefois pour un breuvage mortel, un poison. Le peuple conserve encore à ce mot le genre de son primitif et dit *une poison*. On trouve dans la vie de Caligula, par Suétone, *Potionatus ab uxore*, empoisonné par sa femme au moyen d'un breuvage. Les Grecs se sont également servi de *φάρμακον* pour désigner une potion médicinale et un poison. Les Italiens disent, *dare il boccone*, donner le morceau, pour signifier empoisonner.

Poison se trouve fréquemment dans nos anciens auteurs pour signifier une potion médicinale, un breuvage enchanté, un philtre, etc.

Trop grief m'est ceste maladie,
Quant nulz ne truis qui ne me die
Que n'en puis avoir garison
Pour mecine ne pour *poison*
Que puisse prendre.

(*Un miracle de Nostre-Dame*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 404.)

D'un buen mire fisicien
De grant valor e de grant sen
Out pris *puison*; mais mal esta
Quant unc de lui se dessevra.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 146.)

Mais se tant vos soduit diables,
U par boires, u par *puisons*,
Que de moi soit demonstrisons
Ains que soit à ma volenté,
Escarni somes et gabé.

(*Partonop. de Blois*, t. I, p. 143.)

Ens. (Voir *Un*.)

Ensement, adv. L. de Guill. § viii. Mêmement, pareillement. (Voir des exemples de cet adverbe *Livre des Rois*, p. 5 et 133; *Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 58.) Dérivé de *in ipsa mente*. (Voir, dans la seconde partie, les adverbes terminés en *ment*, à l'article concernant les adverbes, et la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

Ensurchetut, adv. L. de Guill. § xli. Surtout; littéralement, *en sur ce tout*. (Voir, pour l'origine, chacun de ces mots en particulier.) On trouve *ensurquetut*, avec le même sens, dans la Chanson de Roland, str. xxiii, v. 2. M. Orell. p. 301, mentionne *ensurketut*, *ensorquetot*.

Digitized by Google

Ent, adv. et conj. Ste Eulal. v. 15; **Einz**, L. de Guill. § XLIII. Avant, avant que, auparavant; de *antea*.

Entendable, L. de Guill. § XXVIII. Qui mérite d'être entendu, qui est digne de confiance dans ce qu'il dit, digne de foi, adjectif dérivé du verbe *entendre*. En basse latinité *intendere* signifiait plutôt écouter qu'entendre. *Écouter* marque une tension de la volonté pour entendre, comme *regarder*, une tension de la volonté pour voir; aussi Ovide a-t-il dit, *intendere aures ad verba*, tendre ses oreilles aux paroles, écouter les paroles; et Justin, *intendere oculos ad vultum*, tendre ses yeux vers le visage, regarder au visage.

Ententivement, adv. L. de Guill. § XLI. Avec attention, avec application d'esprit, soigneusement.

« Tu m'as servie suvenierement et *ententivement*. » (*L. des R.* p. 357.)

« Sedule *in omnibus ministrasti nobis*. »

On peut voir d'autres exemples de l'emploi de cet adverbe dans le même ouvrage, p. 92 et 383. *Ententivement* est formé de l'adjectif *ententif, tive*, attentif, tive, dérivé de *intentivus*, forme allongée de *intentus*, qui a la même signification. *Ententivement* équivaut à *intenta mente*. (Voir les adverbes en *ment* dans la seconde partie, à l'article relatif aux adverbes.)

Entercé, part. passé pass. L. de Guill. § XLIV. Du verbe *entercer*, contester la propriété d'une chose à quelqu'un, la revendiquer, la réclamer. En basse latinité *interciare, intertiare*, dérivés de *intercedere*, s'opposer, former opposition, contester. Du Cange donne une tout autre origine à *intertiare*; mais sa conjecture ne me paraît reposer que sur un rapprochement de mots tout à fait fortuit.

« Se aucun frepier achate aucun garnement, quel que il soit, en foire voisine seant, c'est à savoir, à Saint-Germain-des-Prez, à la Saint-Ladre, au lendit et à la Saint-Denis, et li garnement, quel qu'il fust (hors mis le garnement de service de sainte iglise), fust *entercez* e prouvez, li *entercierres* r'auroit son garnement, et li frepier r'auroit son argent, pour tant que il peust prouver que il eust achaté en une des foires devant dites. » (*Livre des métiers*, p. 201.)

Entercement, L. de Guill. § XXV. Revendication, réclamation. (Voir, pour l'origine, l'article précédent.)

Enterceur, L. de Guill. § XXV. Celui qui revendique, qui réclame, le réclamant. En basse latinité, *intertiator*. (Voir *Entercé*.)

Digitized by Google

Entre, prép. L. de Guill. § ix. De *inter*.

Envers, prép. L. de Guill. §§ xli, xlv, l. Composé de *in* et de *versus*.

Enz, conj. L. de Guill. § xxxiii. Mais, au contraire; de *antea*.

Enz, adv. Ste Eulal. v. 19. Dedans; dérivé de *intus*. Les mots *enz en* (dedans dans), qui se trouvent dans ce passage de Ste Eulalie, offrent un pléonasme qui est très-fréquent dans nos anciens auteurs.

Cil sunt muntez ki le mesage firent,
Enz en lur mains portent branches d'olive.
(*Chans. de Rol.* st. vii, v. 4.)

E Mahumet *enz en* un fosset butent.
(*Ibid.* st. clxxxiii, v. 21.)

« *Ens en* la cited. » (*Livre des Rois*, p. 327.)
« *Enz en* l'eve. » (*Ibid.* p. 354.)

On peut en voir encore d'autres exemples dans la Chronique de Jordan Fantosme, p. 538, 549, 569, 595; et dans le Livre de Job, p. 480.

Eo, pron. pers. 1re pers. sing. Serm. i et ii; Jo, *item*, *ibid.* ii; Jo, *item*, L. de Guill. § xxxviii. Je; de *ego*. (Voir, dans la seconde partie, l'article concernant les pronoms.)

Dans les Serments on doit lire *io* et non *jo;* car la voyelle *i* est changée en la voyelle *e* lorsque ce pronom est précédé d'un mot finissant en *i : salvarai-eo, cui eo returnar;* ce changement est naturel entre les deux voyelles, et il sert, dans ces cas, à empêcher la rencontre des deux *i;* il n'aurait pas eu lieu si, dès cette époque, on eût prononcé *jo*, comme on le fit plus tard.

Er, Ert, Erunt. (Voir des remarques sur ces mots à la suite de l'article *Est*.)

Érité, L. de Guill. § xxxvi; Érithet, *ibid.* § xxxix. Héritage; de *hæreditas, hæreditatis*.

Errant, part. prés. L. de Guill. § xxx. Du verbe *errer*, voyager; de *errare*. On appelait *chevaliers errants* les chevaliers qui voyageaient pour réparer les torts, et protéger les dames, les faibles, les opprimés. Marie de France dit, en parlant de plusieurs chevaliers qui voyageaient avec la reine Yseult et lui servaient de cortége :

Les chevaliers qui la menoent,
Qui ensemble od li *erroent*,

Digitized by Google

Si cumanda tuz arester;
Descendre vot e reposer.
(Marie de France, t. I, p. 394.)

On peut voir un autre exemple de l'emploi de ce verbe dans le même ouvrage, t. I, p. 402.

Eschaper, prés. de l'inf. L. de Guill. § xxxviii. On trouve assez souvent *escamper* pour échapper dans nos anciens auteurs, et notamment dans Villehardouin. En italien, *scampare*. Ces verbes signifient proprement se sauver du champ de bataille; ils ont été formés de *ex campo*, comme *décamper* a été fait de *de campo*.

Eschuit, 3e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlv. Du verbe *eschair*, esquiver, éviter.

« Warde por ce k'il puist *eschair* lo pechiet. » (Saint Bernard, cité dans Roquefort, art. *Eschuir.*)

« Custodiam quidem, ut possit *cavere* peccatum. »

(Voir *Esquiver* parmi les mots d'origine germanique, chap. iii, sect. ii.)

Escondirad, 3e pers. sing. fut. L. de Guill. § xvi; Escondie, 3e pers. sing. prés. du subj. *ibid.* §§ xvii, l. Du verbe *escondir*, disculper, justifier, excuser; en basse latinité, *excondicere*, *excondire*, *escondire*; composés de *ex*, de *cum* et de *dicere*. On trouve également *exdicere*, avec le même sens, dans du Cange. La signification première de ces verbes est celle de dire quelque chose pour pallier une faute, pour détruire une fausse inculpation, pour réfuter une fausse accusation. (Voir ci-après un exemple, art. *Juise.*)

« Se un home se clame d'un autre home de couvent qu'il li a fait, et il en a deus guarens qui li garentissent ce qu'il li demande, celui est tenus par dreit de rendre li ce qu'il li ot en couvent; et se celuy qui se clama n'en a garens, celui de cui il c'est clamés s'en deit *escondire* de couvent par un sairement. » (*Assises de Jérus.* t. II, p. 83.)

Escus, L. de Guill. § xxii. Bouclier, écu; de *scutum*. Escus. (Voir *Escut.*)

Escussiun, L. de Guill. § vi. Récupération, recouvrement. (Voir, pour l'origine, l'article *Escut* qui suit.) *Escussiun*, dans le passage dont il s'agit, signifie le recouvrement du bétail qui aurait été mis en fourrière par suite des dégâts qu'il faisait dans la campagne.

Digitized by Google

Escut, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § vi; **Escus**, part. passé pass. *ibid.* § vi. Du verbe *escurre*, retirer quelque chose des mains de quelqu'un, récupérer, recouvrer.

« Ces ki aled furent a *escurre* la preie od David. » (*Livre des Rois*, p. 117.)

« David el jur *escust* la preie, e quanque li Amalechite en ourent ported. » (*Ibid.* p. 116.)

Ben le quiderent aver *escuz*,
Si corerent fermer les us
Et els desturber.
(*Vie de S. Thom. de Cant.* p. 695.)

En basse latinité *excutere*, *excussare* avaient la même signification. On trouve dans la bonne latinité *excutere* pour arracher quelque chose des mains de quelqu'un, retirer avec violence.

Calidumque trientem
Excutit e manibus.
(Perse, sat. vi.)

Au xiiiᵉ siècle on employait plus souvent *rescurre*, *rescourre*, *rescore*, d'où le substantif *rescousse*. En basse latinité *rescutere*, rescourre, *rescussa*, rescousse.

Eskoltet, part. passé, Sᵗᵉ Eulal. v. 5. Du verbe *eskolter*, écouter; de *auscultare*.

Messe e matines ad li reis *escultet*.
(*Chans. de Rol.* xi, v. 8.)

Eslevera, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § xli. Du verbe *eslever*, élever, de *elevare*, *exlevare*. *Eslever tort*, porter tort.

Espé. (Voir *Spede*.)

Espouse, L. de Guill. § xiv. Épouse, de *sponsa*.

Espurjerai, 1ʳᵉ pers. sing. du fut. L. de Guill. § xxxviii. **Espurge**, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § xlviii. **Espurget**, *item*, *ibid.* § l. Du verbe *espurger*, purger, purifier. *S'espurger* signifie se purger d'une accusation, d'un crime, se justifier, se disculper, de *expurgare*, dont les Latins se sont servis dans la même acception.

E s'il i purreit demurer
Un jur e une nuit entiere,

Digitized by Google

E par ci revenir arere,
Tut serreit netz de ses pechiez,
E de ses meffaiz *espurgiez.*
(Marie de France, t. II, p. 424.)

Est, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § iv; Sunt, Sont, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xxxix; Eret, 3ᵉ pers. sing. imparf. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 12; Er, 1ʳᵉ pers. sing. fut. Serm. ii; Ert, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § iv; Erunt, 3ᵉ pers. plur. fut. *ibid.* § xiii; Fut, 3ᵉ pers. sing. passé défini de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 1, 11; Fuist, *item*, L. de Guill. § ii; Sit, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. Serm. i; Seit, *item*, L. de Guill. § iii; Fust, 3ᵉ pers. sing. imparf. du subj. *ibid.* § i. Furet, 3ᵉ pers. sing. passé de l'ind. forme que notre langue a perdue, Sᵗᵉ Eulal. v. 18. Dérivés de *est, sunt, erat, ero, erit, erunt, fuit, sit, fuisset, fuerat,* qui sont les formes correspondantes du verbe *esse.* (Voir l'origine des formes du verbe *être* dans la seconde partie de cet ouvrage, article du verbe.)

Le dernier mot du second Serment a fort embarrassé les éditeurs, les traducteurs et les commentateurs. Ils auraient pu être mis sur la voie s'ils avaient fait attention que, dans le serment correspondant fait en langue tudesque, ce dernier mot se trouve rendu par *wirdhic,* mis pour *wirdhe ic* (Ero ego); en allemand *werde ich.* Quant à la forme *er,* on la retrouve encore au xiiᵉ siècle, et l'on peut en voir un exemple dans la Chronique des ducs de Normandie, parmi les variantes de cette chronique tirées d'un manuscrit de la bibliothèque de Tours.

Amis me seiez e aidables,
Et j'os (*sic,* jo vos) r' *er* par tut socurables;
Seum mais un en amor fine,
Leiaus, durable e enterrine.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 149. Pour la variante qu'offre le second vers, voir t. III, p. 406, col. 2, l. 3.)

Du reste, *er* vient régulièrement de *ero,* comme *ert, erunt,* qui sont dans les lois de Guillaume, viennent de *erit, erunt.*

(Voir *Vi* pour d'autres éclaircissements sur le passage en question.)

Ested, part. passé, L. de Guill. § xvi; Seront, 3ᵉ pers. plur. fut. Formes du verbe *être,* dérivées de *stare.* (Voir dans la seconde partie l'article du verbe.)

Estranges, L. de Guill. § xxvii. Pluriel de *estrange*, étranger ; de *extraneus*.

Estuverad, L. de Guill. § xxvii. Le même que *Stuverad*. (Voir ce mot.)

Et, conj. Serm. i, ii; S^te Eulal. v. 28; L. de Guill. *titre*; E, *item*, S^te Eulal. v. 11; L. de Guill. §§ i, ii, iii, et *passim*. Et, du latin *et*.

Évesque, L. de Guill. § xx. Évêque; de *episcopus*, qui lui-même est dérivé du grec *ἐπίσκοπος*, qui veille sur, gardien, inspecteur, évêque.

Évesqué, L. de Guill. § i. Église, qui est le siége d'un évêché, cathédrale; de *episcopatus*, dérivé de *episcopus*. (Voir l'article précédent.)

Ewe, L. de Guill. § xvii. Eau; de *aqua*. On trouve dans nos anciens auteurs les formes suivantes dérivées toutes de ce même primitif latin : *aique, aigue, eque, awe, ave, auve, ewe, eve, eawe, eauwe, iawe, iave, aau, eau*. (Voir ces mots dans le glossaire de Roquefort.) On peut suivre la route qu'a parcourue *aqua* pour arriver, par des altérations successives, à notre substantif français *eau*. Trois de ces anciennes formes nous ont laissé, comme souvenir de leur passage dans notre langue, des dérivés qui sont encore actuellement en usage. Aigue nous a donné *aiguière*; ève, *évier*, et auve, *auvent*.

Ezo, pron. démonst. masc. sing. S^te Eulal. v. 21; Iceo, *item*, L. de Guill. § xxv; Içо, *item*, *ibid.* § xliv; Ceo, *item*, *ibid.* §§ i, xxv; Ço, *item*, *ibid.* §§ ii, xliv; Cho, *item*, *ibid.* § xii; Che, *item*, *ibid.* § xli; Ce, *item*, *ibid.* § ii. Ce, cela. Pour l'origine latine de ces pronoms, voir dans la seconde partie l'article relatif aux pronoms, ainsi que la table alphabétique.

On doit lire dans S^te Eulalie : « A *ezo* no s'voldret concreidre li rex pagiens. » Le roi païen ne voulut point se fier à cela. C'est à tort que M. Willems a lu *aezo* en un seul mot. Les formes *aezo*, *aizo*, *aisso*, appartenaient à la langue d'oc; mais elles n'étaient point en usage dans la langue d'oïl. *Ezo* n'est autre que *iço*, qui est dans les lois de Guill. § xliv, et que l'on trouve dans la Chanson de Roland, st. ix, v. 4, et dans le Livre des Rois, p. 3, 37, 129, 133 et *passim*. (Voir plus haut l'article *Concreidre*.)

Faire, prés. de l'inf. S^te Eulal. v. 4; L. de Guill. §§ viii, xxxiii; Fist, 3^e pers. sing. passé défini de l'ind. *ibid.* § xi; Fra, 3^e pers. sing. fut. *ibid.* § xli; Facet, 3^e pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § xxxiii; Fazet,

Digitized by Google

item, Serm. I; FACED, *item*, L. de Guill. § XXXV; FACE, *item*, *ibid.* § V; FACENT, 3ᵉ pers. plur. présent du subj. *ibid.* § XXXIII; FEISSE, 1ʳᵉ pers. sing. imparf. du subj. *ibid.* § XXXVIII; FAIT, part. passé passif, *ibid.* §§ I, V. Dérivés de *facere*.

La forme *fazet*, qui se trouve dans le premier Serment, est la même que *facet*, que l'on voit dans les lois de Guillaume, § XXXIII. Le *z* était fort souvent substitué au *c* doux. Un même paragraphe nous offre *force* et *forze* avec la même signification, lois de Guillaume, § XIX.

FAUS, L. de Guill. §§ XV, XLI. Faux; de *falsus*.

FEMME, L. de Guill. §§ XIX, XXXI; FEME, *ibid.* § XXXI; FAMME, *ibid.* § XXXV. De *femina*.

FESTE, L. de Guill. § XXXII. Fête; de *festum*.

FIÉE, L. de Guill. §§ XVII, XLII; FOIZ, *ibid.* §§ XLII, XLIII; FEIS, *ibid.* § XLIII. Ces mots ont la même signification que *veie*. (Voir ce dernier.)

FIGURE, Sᵗᵉ Eul. v. 25. De *figura*.

FILE, L. de Guill. § XXXVII. Fille; de *filia*.

FIU, L. de Guill. § III. Fief. On trouve écrit *fiu* dans plusieurs endroits de la Chronique des ducs de Normandie, et, entre autres, t. I, p. 37. (Voir *Fief*, parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

FOLIE, L. de Guill. § XXXIX. Folie, sottise, extravagance, action déraisonnable, faute. (Voir *Fou*, parmi les mots d'origine celtique, ch. II, sect. II.)

FORCE. (Voir *Forze*.)

FORFAIT, subst. L. de Guill. §§ I, IV, XX, XLIII. FORVAIZ, plur. *ibid.* § III. Ces mots signifiaient crime, délit, et, par extension, condamnation encourue pour un crime ou un délit; dans un sens particulier, ils se prenaient pour amende pécuniaire. En basse latinité : *forisfactum*, *forifactum*, *forefactum*, ont également ces mêmes acceptions. Ces mots sont composés de *foris* ou *foras* et de *factum*; le *forfait* est une action qui est hors de la justice, de la morale.

FORFAIT, part. passé, L. de Guill. §§ II, XIX, XLI. Du verbe *forfaire*, qui signifia d'abord commettre un crime, un délit, et ensuite être passible d'une peine, d'une amende, pour un crime, un délit, être condamné; dans ce sens, il dérive immédiatement de *forfait*, condamnation, amende. (Voir ce mot à l'article précédent.) En basse

latinité, *forisfacere* a également les deux significations. Ce verbe est composé de *foris* ou *foras* et de *facere;* c'est faire quelque chose en dehors de la justice, en dehors de la morale.

Forfaiture, L. de Guill. §§ xvii, xli. Forfaiture, crime commis par un vassal contre son seigneur, prévarication d'un officier public, et principalement d'un juge, contre le devoir de leurs charges. Ce mot signifiait également l'amende à laquelle était condamné celui qui s'était rendu coupable de forfaiture; c'est le sens qu'il a dans le § xvii. En basse latinité, *forifactura* a ces deux mêmes acceptions. (Pour l'origine, voir les deux articles précédents.)

Forjuge, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxix. Du verbe *forjuger,* dépouiller quelqu'un d'un droit, d'une propriété, par sentence judiciaire, déposséder. En basse latinité *forisjudicare, forjudicare,* dérivés de *foris* ou *foras* et de *judicare;* c'est *juger* qu'une personne doit être mise *hors* de la propriété dont elle est en possession. (Voir Du Cange, *Forisjudicare.*)

A toz (Deus) pramet e si fait don,
(Kar issi est dreiz e raison),
Que tuit li bien seront meri,
E tuit li mal espanoï;
Del bien aura cist son luer,
Ne l'vout mie Deus *forsjugier.*
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 352.)

Povres persones, povre gent,
Por lor povre contenement
N'esteicint de lui mespreisié,
Ne à tort mené ne *forsjugié.*
(*Ibid.* t. II, p. 192.)

Fors, adv. et prép. L. de Guill. §§ xxviii, xxxviii. Hors; de *foras.*

Forze, L. de Guill. § xix. Force, *ibid.* Force, substantif formé de l'adjectif *fort*, qui dérive de *fortis.*

Fou, Sᵗᵉ Eulal. v. 19. Feu; de *focus*, foyer, âtre. *Feu* a dû cette dérivation à une métonymie du contenant pour le contenu; on a pris l'endroit où l'on fait le feu pour le feu lui-même. Par une métonymie toute contraire, celle du contenu pour le contenant, nous nous servons aujourd'hui de *feu* pour signifier l'endroit où l'on fait le feu, le foyer, la cheminée. *Plaque de feu. Garniture de feu. Je*

Digitized by Google

cherche un appartement où il y ait trois feux. (Voir l'Académie, article *Feu.*)

Fradre, Fradra, Serm. i, ii. Frère; de *frater, fratris.*

Franc plege. (Voir *Plege.*)

Franchise, L. de Guill. §§ iii, xli. Franchise, prérogative, privilége. Substantif dérivé de l'adjectif *franc.* (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Frans, L. de Guill. § iii. Franc, libre. (Voir *Franc* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Freceis, L. de Guill. § xxvi. Français. Il n'est pas rare de trouver dans nos anciens auteurs les formes *fraceis, freceis,* dans lesquelles l'*n* a été supprimé. On trouve de même *enfreit,* § xxx, tandis qu'on lit *enfraint* au paragraphe i.

> *Fraceis* sunt tuz verset, ne se poent tenir.
> (*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 388.)

Le même mot est écrit deux fois *franceis* quelques vers plus bas. Beaucoup de consonnes étaient faiblement prononcées, ou ne l'étaient point du tout, lorsqu'elles étaient suivies d'autres consonnes d'un ordre différent.

(Pour l'étymologie de *français,* voir *Franc* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Freins, L. de Guill. §§ xxii, xxiii. Pluriel de *frein,* dérivé de *frenum.*

Fruisser, prés. de l'inf. L. de Guill. § xvii. Fruisse, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § iii. Briser, rompre, faire effraction, forcer, enfreindre.

> Vus li avez tuz ses chastels toluz,
> Od voz caables avez *fruiset* ses murs,
> Ses citez arses e ses humes vencuz.
> (*Chans. de Rol.* xvi, 7.)

Ce verbe dérive de *frendere, frendo, fressum,* dont le composé *infrendere* nous a donné *enfreindre.*

Fuist, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § l. Fuiet, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. Sᵗᵉ Eulal. v. 14. Fui, part. passé, L. de Guill. § iv. Fuie, *item, ibid.* Du verbe *fuir,* dérivé de *fugere.*

Fut, Fust, Fuist, Furet. (Voir *Est.*)

Gainurs, L. de Guill. § xxxiii. Pluriel de *gainur*, colon, cultivateur, serf de la glèbe. (Pour l'étymologie, voir *Gain, Gagner*, parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Garant, L. de Guill. § xxv. Warant, *item, ibid.* Garant. Substantif, formé du verbe *garantir*. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Gendre, L. de Guill. § xxxvii; de *gener*.

Gettèrent. (Voir *Jethed.*)

Grand, S[te] Eulal. v. 18; de *grandis*.

Grentat, 3[e] pers. sing. passé défini de l'ind. L. de Guill. *titre*. Du verbe *grenter* ou *granter, garanter, garandir, cranter, craanter, creanter*, dont la signification étymologique était celle de défendre, protéger, garantir, préserver, assurer, et la signification usuelle était celle d'assurer le maintien d'un droit acquis, l'exécution d'un contrat, d'un traité, etc.; promettre par serment de les défendre, de les maintenir; en basse latinité *grantare, crantare, creantare*.

Robert fu en la Sainte Terre,
U mult se pena de bien fere;
E, par ceo k'il fu pruz e sage,
Dex li *granta* son heritage.
(*Chron. anglo-normande*, t. I, p. 100.)

Nous employons encore aujourd'hui *garantir* dans un sens à peu près semblable.

On se servait également de *garenter, granter*, pour signifier être garant, se porter caution pour quelqu'un; c'est-à-dire assurer le maintien ou l'exécution d'un contrat, d'un traité contre la mauvaise foi ou l'impuissance de celui des contractants dont on est le garant.

(Pour l'étymologie de ce verbe, voir *garantir* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Gross, L. de Guill. § vi. (Voir *Gros* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Al gross, locution adverbiale, au gros, en gros, en masse, en quantité.

Halbert, L. de Guill. § xxiv; Halbers, plur. *ibid.* § xxii. Haubert. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Digitized by Google

Hange, L. de Guill. § xli. Haine. Pour l'étymologie, voir *haïr, haine,* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.

Ce mot était prononcé avec le son du *gn* mouillé; nous l'écririons aujourd'hui *hagne.*

Pieça, dit-il, que commença
La discorde qui mult dura,
L'ire mortex et li *haange;*
Comment q'à la parfin en prange (*prenne*)
Encontre nous Bretons, Englois
De guerroier somes tot frois.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 286.)

Haume, L. de Guill. § xxiv. Haumes, plur. *ibid.* § xxii. Heaume. (Voir *Helme* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Haur, subst. masc. L. de Guill. §§ xi, xvi. Haine, rancune. Dérivé du verbe *haïr.* (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Seignors, jo fui en l'ost avoec l'empereur;
Serveie le par feid et par amur;
Rollans sis nies me coillit en *haur,*
Si me jugat à mort e à dolur.
(*Chans. de Rol.* st. cclxxiv.)

Hemfare, mot anglo-saxon. (Voir les lois de Guillaume, p. 96, § 1 et note 2.)

Hom, Hon, Hum, pron. indéf. (Voir *Om.*)

Home, L. de Guill. §§ i, ii. Hoem, *ibid.* § iii. Hom, *ibid.* § xlvi. Homme; de *homo.*

Honours, L. de Guill. § xii. Plur. de *honour,* honneur; dérivé de *honor.*

Hundred, mot anglo-saxon. (Voir les lois de Guillaume, p. 114, note 4.)

Icelles, adj. démonst. fém. sing. L. de Guill. *titre.* Içous, adj. dém. masc. plur. *ibid.* § xli. Pour l'origine latine de ces adjectifs, voir dans la seconde partie l'article des adjectifs démonstratifs, et *Celui* dans la table alphabétique.

Iceo, Iço. (Voir *Ezo.*)

Icez, adj. démonst. masc. plur. L. de Guill. § ii. (Pour l'origine latine de cet adjectif, voir dans la seconde partie l'article des adjectifs démonstratifs, et *Cet* dans la table alphabétique.)

Ici. (Voir *Issi.*)

Digitized by Google

Il, pron. pers. de la 3ᵉ pers. masc. sing. Serm. i; L. de Guill. § i, et *passim*. Ill, *item, ibid.* § vii. El, *item*, Sᵗᵉ Eulal. v. 13. Lo, *item*, Serm. ii. Le, *item*, L. de Guill. § iv, et *passim*. Li, *item*, Serm. ii; L. de Guill. §§ xlvi, xlviii, l, et *passim*. Lui, *item, ibid.* dans le titre et *passim*; Sᵗᵉ Eulal. v. 28. Elle, pron. pers. de la 3ᵉ pers. fém. sing. Sᵗᵉ Eulal. v. 5, 6, 17, etc. Ell, *item, ibid.* v. 15. La, *item, ibid.* v. 3, 4, etc.; L. de Guill. § xix. Li, *item*, Sᵗᵉ Eulal. v. 13, 22. Lei, *item, ibid.* v. 13. Lui, *item*, L. de Guill. § xix. Il, pron. pers. de la 3ᵉ pers. plur. L. de Guill. § xxxii. Les, *item, ibid.* § xvi. Els, *item, ibid.* § ix. Parmi ces pronoms, les uns sont sujets, les autres sont compléments. De *ille, illa, illum, illi, illos.* (Voir l'article des pronoms dans la seconde partie.)

Le manuscrit de Sᵗᵉ Eulalie, v. 13, porte *el;* M. Willems a eu tort de substituer un *i* à la place de l'*e*. C'est de cette forme *el* qu'est venu le féminin *elle* et le pluriel *els*, qui se trouve dans les lois de Guillaume, § ix. Cet *els* est devenu *eux*, que nous avons conservé. Le glossaire de Roquefort fait mention de *el* pour *il*.

Iloc, adv. L. de Guill. § xxxii. Là; de *illuc*, pour lequel on trouve *illoc* dans les comiques latins.

In, prép. Serm i; Sᵗᵉ Eulal. v. 25. En, *item, ibid.* v. 6, 19; L. de Guill. §§ i, ii, iii, xli, et *passim*. En, dans; du latin *in*.

Le copiste, à qui nous devons le manuscrit de Nitard, a écrit partout *in* dans les serments; seulement il est à remarquer que, la première fois que cette préposition s'est présentée sous sa plume, il a été tenté d'écrire *en avant;* il y a eu même de sa part un commencement d'exécution; mais, s'apercevant sans doute que l'original qu'il copiait portait *in*, il a transformé en *i* son *e* inachevé en le traversant d'un trait vertical, ainsi qu'on peut le voir dans le *fac simile*.

Inimi, Sᵗᵉ Eulal. v. 3. Ennemi; de *inimicus*.

Int, adv. Serm. ii. En, *item*, L. de Guill. §§ iv, l. En, de *inde*. On écrivait souvent *ent* au xiiᵉ siècle. (Voir dans la seconde partie l'article concernant les adverbes, et *En* dans la table alphabétique.)

Io. (Voir *Eo.*)

Isi, adv. L. de Guill. § vi. Ainsi, de *in sic*.

> Ço respunt Guenes : *issi* seit cum vos plaist.
>
> (*Chans. de Rol.* xlv, 4.)

Digitized by Google

Issi, adv. L. de Guill. § xxv. Ici, *ibid.* § xli, xlii. Ici. (Pour l'origine latine de cet adverbe, voir dans la seconde partie l'article concernant les adverbes, et *Ici* dans la table alphabétique.)

Ist, adj. démonst. masc. sing. Serm. i. Ce, cet; de *iste.* (Voir dans la seconde partie l'article des adjectifs démonstratifs, et *Cet* dans la table alphabétique.)

Ja, adv. L. de Guill. § vi. Déjà; de *jam.*

Jethed, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxviii. Jettai, 1ʳᵉ pers. sing. passé défini, *ibid.* Getterent, 3ᵉ pers. plur. passé défini, Sᵗᵉ Eulal. v. 19. Du verbe *jeter;* dérivé de *jactare,* fréquentatif de *jacere.*

Jo. (Voir *Eo.*)

Jose, L. de Guill. § vii. Chose. (Voir *Cosa.*)

Jugement, L. de Guill. §§ xv, xxv. Jugement, loi, législation, droit. En basse latinité *judicium* avait les mêmes acceptions. (Voir celui-ci dans le glossaire de du Cange.) *Jugement* est formé du verbe *juger,* dérivé de *judicare.*

Juger, prés. de l'inf. L. de Guill. § xv; Jugent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xli; Jugied, part. passé pass. masc. sing. *ibid.* § xxv; Jugée, part. passé pass. fém. sing. *ibid.* § xxxv. De *judicare.*

Juise, L. de Guill. §§ xvi, xvii. Jugement de Dieu, épreuve à laquelle on soumettait l'accusé, et qui avait lieu au moyen du duel, de l'eau, du fer rouge, etc. En basse latinité *juisium,* dérivé de *judicium.*

« Est-il voir de ce qu'il dient de toi, que tu l'aies enci ocis sur ton cors defendant? » Et celuy respond bien : « Voirs est-il enci come il dient, et encore le dis-ge; et de ce en trais-je Dieu à garant. » La raison juge et coumande ensi à juger que, puisqu'il en traist Dieu a garant, qu'il en doit porter le *juise;* et se il est sauf dou *juise,* si det estre quite, par dreit, de celuy murtre, sans mais respondre nient à nuluy qui de ce le voisist apeller. Mais c'il n'en est quite dou *juise,* la raison juge qu'il doit estre tantost pendus, sans nul délai. *Quia homo in examine divini judicii positus aut liberatur aut condemnatur nutu Dei.* » (*Ass. de Jérusalem,* t. II, p. 217.)

Dans le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, la reine sa femme laisse échapper quelques paroles inconsidérées, dont elle ne tarde pas à se repentir; et, pour prouver qu'elle n'a point eu l'intention

Digitized by Google

d'offenser l'empereur, elle propose de s'en remettre au jugement de Dieu en se précipitant de la plus haute tour de Paris.

Jo m'escundirai jà, se vus le cumandez,
A jurer serement u *juise* à porter :
De la plus haulte tur de Paris la citez
Me lerrai cuntreval par creance devaler,
Que pur vostre hunte ne fud dit ne pensed.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 34.)

Jaise à treis dubles, L. de Guill. § XVII. Épreuve du jugement de Dieu trois fois plus forte que celle à laquelle on soumettait ordinairement l'accusé. Si, par exemple, l'épreuve simple consistait à porter un fer rouge pesant une livre, l'accusé soumis au *triple juise* devait en porter un pesant trois livres. (Voir, à cet égard, le glossaire de du Cange, art. *Lada*.)

JURAT, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Serm. II; JURRA, 3ᵉ pers. sing. du futur; L. de Guill. § XVI. Du verbe *jurer*, dérivé de *jurare*.

Karlo jurat, voir ci-après l'article *Servir*.

JURN, L. de Guill. § XLII; JUR, *ibid.* § IV; JOURS, pluriel, *ibid.* § IV. Jour, journée; dérivé de l'adjectif *diurnum*, sous-entendu *tempus*, comme *hiver*, *matin* ont été fait de *hibernum*, *matutinum* (*tempus*). (Pour le changement de *d* en *j*, voir la table alphabétique à la fin de l'ouvrage.)

JUSTICE, L. de Guill. §§ II, IV, etc. De *justicia*.

KAR, conj. L. de Guill. §§ XXV, XXVII. Car, de *qua re*. (Voir dans la seconde partie l'article concernant les conjonctions, et *Car* dans la table alphabétique.)

LA, LO, LI, LUI, LU, LES, art. (Voir *Le*.)

LA, pron. (Voir *Il*, pron.)

LAIST. (Voir *Leist*.)

LAIST, LAIT. (Voir *Lazsier*.)

LÀ, adv. L. de Guill. § XXV. (Pour l'origine latine, voir dans la seconde partie l'article relatif aux adverbes et la table alphabétique.)

LARECIN, L. de Guill §§ IV, XXXI, etc. Larcin; de *latrocinium*.

LAROUN, L. de Guill. §§ IV, XXXI. LARUN, *ibid.* §§ IV, V. Larron; de *latro*, *latronis*.

LAUNCES, L. de Guill. § XXII. Lance. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine celtique, ch. II, sect. II.)

Digitized by Google

LAZSIER, prés. de l'inf. Ste Eulal. v. 24; LAIST, 3e pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* v. 28; LEIT, *item*, L. de Guill. § XLVIII; LAIT, 3e pers. sing. de l'impér. *ibid.* § XLVII. Laisser; de *laxare*, lâcher, relâcher, laisser aller.

LE, art. masc. sing. L. de Guill. §§ III, IV, V, et *passim;* LI, *item*, Ste Eulal. v. 21; L. de Guill. §§ XXV, XLV; LUI, *item*, *ibid.* § XVII; LO, *item*, Ste Eulal. v. 10, 14, 15, etc. LU, L. de Guill. §§ II, XXV; LA, art. fém. sing. Ste Eulal. v. 10, 23; L. de Guill. §§ I, II, IV, V, et *passim;* LE, *item*, *ibid.* §§ III, XXXII, XLV; LI, art. plur. Ste Eulal. v. 3; L. de Guill. § XLV; LES, Ste Eulal. v. 5; L. de Guill. §§ I, III, IV, et *passim*. Dérivés de *ille*, *illa*, *illam*, *illi*, *illos*. (Voir, pour plus de détails, le passage relatif à l'article dans la seconde partie.)

Parmi ces différentes formes de l'article, on doit remarquer les suivantes :

Lui. (Voir un exemple dans le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, v. 778.)

Lu. Exemples de cette forme dans la Chronique de Jord. Fantosme, p. 587, st. CXLVI; dans le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, v. 235.

Le, art. fém. Exemples de l'emploi de cette forme : Marie d France, t. I, p. 564; *Roman de la Violette*, p. 76; *Théâtre français au moyen âge*, p. 124, 125 et *passim;* Fallot, *Recherches*, p. 39.

LE, LEI, LES, pron. (Voir *Il*, pron.)

LEALS, L. de Guill. § XVI. Pluriel de *leal*, loyal, qui agit conformément à la loi, à sa parole, à son engagement. De *legalis*, formé de *lex*, *legis*.

LEALTÉ, L. de Guill. § XVI. Loyauté, substantif formé de l'adjectif *leal*. (Voir *Leals*.)

LEI, L. de Guill. § XLI; LEIS, pluriel, *ibid.* dans le titre. Loi, justice, droit; de *lex*.

Plener lei, serment que l'on prononçait en se servant d'une formule simple prescrite par la loi. (Voir ci-après l'article *Plener*.)

LEIST, 3e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XXIII. LAIST, *item*, *ibid.* XXXVII. Il est permis, il est loisible; de *licet*.

LEIT. (Voir *Lazsier*.)

LEVER, prés. de l'infin. L. de Guill. § XXV. Lever, enlever, de *levare*.

LI, pron. (Voir *Il*, pron.)

Digitized by Google

Lige, L. de Guill. § xxiv. L'homme *lige* ou vassal *lige* était celui qui s'était obligé, par serment, d'aider et de servir son seigneur envers et contre tous. De son côté, le seigneur jurait de protéger et de défendre son vassal contre quiconque entreprendrait de l'attaquer ou de le molester, et il était appelé *seigneur lige*, comme ce passage des lois de Guillaume nous en fournit un exemple.

Lige vient de *ligatus*. Le seigneur et le vassal étaient également *liés* l'un envers l'autre par la foi qu'ils s'étaient mutuellement jurée. (Voir Guy-Pape, décis. 309; Nicolas Upton, *De militari officio*, ch. xviii.)

Livre, L. de Guill. § iii, iv; Livere, *ibid.* § iv. Livre, unité monétaire; de *libra*, unité de poids chez les Romains. Pendant le moyen âge, on régla l'unité de monnaie sur l'unité de poids, de façon qu'un certain nombre de *sous* pesant une livre formaient la monnaie de compte, que l'on appela également *livre*.

Lour, adj. poss. de la 3ᵉ pers. plur. L. de Guill. § xxxiii; Lur, *item*, *ibid.* Lor, *item*, *ibid.* Leur; de *illorum*. (Voir dans la seconde partie l'article des adjectifs possessifs, et *Leur* dans la table alphabétique.)

Lour, pron. pers. de la 3ᵉ pers. du plur. L. de Guill. § xxxii. Leur; de *illorum*. (Voir dans la seconde partie l'article des pronoms, et *Leur* dans la table alphabétique.)

Lui, pron. (Voir *Il*, pron.)

Luin, adv. L. de Guill. § xlii. Loin; de *longe*.

Lunc, L. de Guill. § xiii. Long; de *longus*.

Maent, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 6. Meinent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'indic. L. de Guill. § xiii. Maindra, 3ᵉ pers. sing. fut. *ibid.* § iii. Du verbe *maener, mainer, meiner,* demeurer, de *manere*.

Maille, L. de Guill. § iv. Ancienne petite monnaie, qui valait ordinairement un demi-denier. La *maille* était de forme quadrangulaire, et ressemblait assez à une maille de filet, en latin *macula*; de là le nom qui fut donné à cette espèce de monnaie, selon l'opinion de Clérac, de Ménage, de Borel et du P. Labbe.

Main, L. de Guill. §§ i, iv; Mein, *ibid.* § xiii. Mains, pluriel, *ibid.* § iv. Main, de *manus*.

Lorsque la justice déférait le serment à un accusé pour quelque

Digitized by Google

cas grave, il n'était point admis à jurer seul, ce qu'on appelait *jurer avec sa seule main;* mais il fallait que un ou plusieurs hommes vinssent confirmer son serment par un autre serment. Ceux-ci juraient tous ensemble qu'ils étaient convaincus que l'accusé était digne de foi et que, par conséquent, son témoignage devait être conforme à la vérité. C'est ce qu'on appelait *jurer avec sa main et une autre main; jurer avec sa main troisième, quatrième, cinquième, sixième, etc.* (Voir les lois de Guillaume, §§ IV, XVI, XVII, L; la loi des Alemanni, ch. VI; la loi des Lombards, liv. II, tit. LV, § IX; les lois de Henri Ier, roi d'Angleterre, ch. LXIV, LXVI, LXVII; et le glossaire de du Cange, articles *Juramentum* et *Adramire.*)

Maisoun, L. de Guill. § XXXVII. Maison; de *mansio, mansionis.*

Mals, Ste Eulal. v. 5. Pluriel de *mal,* mauvais, méchant; de *malus.*

Manatce, Ste Eulal. v. 8. Menace. (Voir des exemples de *manace* dans le Roman de Rou, v. 9506; dans le Livre des Rois, p. 290, et dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 200; t. III, p. 231 et 277.) Ce mot dérive de *minatiæ,* que l'on trouve employé pour *minæ* dans plusieurs passages de Plaute, et, entre autres, dans *Miles gloriosus,* act. IV, sc. II, v. 2. Cicéron s'est servi de *minatio* pour menace, action de menacer.

Mande, 3e pers. sing. impér. L. de Guill. § XLV. Du verbe *mander,* donner ordre, donner avis, sommer quelqu'un de faire quelque chose; de *mandare.*

Marc, L. de Guill. § XVIII; Mars, pluriel; *ibid.* § XXVI. Marc, monnaie de compte. Le *marc* n'était primitivement qu'un poids de la valeur d'une demi-livre; comme on s'en servait pour peser l'or et l'argent, *marc* fut employé pour désigner une certaine somme égale d'abord à la valeur d'une demi-livre de métal; mais, dans la suite, la valeur nominale du *marc,* devenu monnaie de compte, varia selon les temps et selon les pays. (Voir ci-dessus l'article *Livre,* ainsi que le glossaire de du Cange, article *Marca.*)

(Pour l'étymologie, voir *Marc,* poids, parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

Marchied, L. de Guill. § XXV. Marché; de *mercatus,* place où l'on vend, marché.

Me, pron. pers. de la 3e pers. sing. Serm. I; Mi, *item, ibid.* Me, moi, servant de complément indirect. *Me,* pour le datif *mihi,* était déjà

usité chez les Latins. « Si quid *me* fuerit humanius. » (Ennius, liv. II.) « Quid fiat *me* nescio. » (Plaute, *Miles glor.* act. II, sc. III.) On peut voir encore plusieurs autres exemples dans cet auteur, entre autres *Merc.* act. II, sc. II; *Capt.* act. III, sc. IV; *Aul.* act. IV, sc. VI; *Curc.* act. III, sc. I.

MEILLUR, adj. au comparat. L. de Guill. § XXIX. Meilleur; de *melior.*

MEIS, L. de Guill. §§ IV, XLIV. Mois; de *mensis.*

MELZ, adv. Ste Eulal. v. 16. Mieux, plutôt; de *melius.*

> *Melz* voeill murir que huntage me venget.
> (*Chans. de Rol.* st. LXXXIV, v. 10.)

MEMBRE, L. de Guill. § I. De *membrum.*

MENESTIER, Ste Eulal. v. 10. Service; *Deo menestier,* service de Dieu. *De ministerium,* qui se disait de tout travail fait pour servir ou aider quelqu'un, office, emploi, service. Au XIIe et au XIIIe siècle *Diu mestier* s'employait pour désigner le service divin, la messe.

> Puis sont alé a j. moustier
> Si oïrent le *Diu mestier.*
> (*Roman de la Violette*, p. 86, v. 1720.)

MEOS, adj. possess. Serm. II; MEON, *item*, Serm. I. Mon. Le premier est dérivé du nominatif *meus*, et le second de l'accusatif *meum.* (Voir dans la seconde partie l'article des adjectifs possessifs.)

MERCHENELAE, mot anglo-saxon. (Voir les lois de Guillaume, p. 96, § I et note 1.)

MERCIT, Ste Eulal. v. 27; MERCIE, L. de Guill. § XLI. De *merces, mercedis,* prix. Le paragraphe des lois de Guillaume que je viens de mentionner porte : « Qui dreit jugement refuserad, seit en la *mercie* de sa laxlite. » Ce passage nous met sur la voie pour découvrir l'origine des expressions *être à la merci du vainqueur, avoir merci du vaincu.* Pour les conquérants germaniques, être à la *merci* du vainqueur signifiait en être réduit à subir la loi du vainqueur qui, pour *prix* du rachat, imposait à son ennemi le payement du *wergeld* ou *were*, ainsi qu'on lit dans les lois de Guillaume. *Avoir merci du vaincu*, c'était recevoir du vaincu le *prix* de son rachat. Dans les siècles suivants, nous retrouvons encore des traces de l'origine de ces expressions dans le nom des religieux qui se con

Digitized by Google

sacraient au rachat des captifs, et que l'on appelait *frères de la Merci*.

MERE, L. de Guill. § I. Mère; de *mater*.

MERRA, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § IV. Forme syncopée pour *menera*, du verbe *mener*, dérivé de *minare*, que les Latins ont employé dans la même signification : « Nos duos asinos *minantes*, baculis exigunt. » (Apulée, *Métamorph.* liv. III.) Ce verbe se trouve avec la même signification dans Ausone et dans Paulus, abréviateur de Sextus. (Voir Ménage, article *Mener*.)

MES, adv. L. de Guill. § XI. Moins; de *minus*.

MES, adv. L. de Guill. § XLV. *Mes*, joint à la négation *ne*, équivaut à *ne... jamais*; il vient de *magis*. (Voir *Jamais* dans la seconde partie, à l'article relatif aux adverbes, et à la table alphabétique.)

MES, adv. L. de Guill. § VI. Dans cet endroit, *mes que* signifie bien que, encore que, quand même; quelquefois le *que* est sous-entendu, comme dans les vers suivants :

Dunc dist Henris : De cest tresor
Mais li denier en fussent d'or,
Cum le dei-je aveir ne prendre,
Si je n'en ai ou jeu despende.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 286.)

En provençal on dit encore *maï qué* dans le même sens, et les mots *mes qu'il i out cent almaille* seraient rendus par *maï què l'i agessé cent grossès bestis*. Cet adverbe, en provençal comme en ancien français, est dérivé de *magis*. *Mes que* était une expression elliptique équivalente à *supposez de plus que*, ou autre semblable.

MESFEIST, 3ᵉ pers. sing. passé déf. L. de Guill. § II. Du verbe *mesfaire*, faire du mal, faire du tort, méfaire; composé du latin *facere* et du préfixe *mes*, dérivé de la langue des Francs, ainsi qu'on peut le voir dans la liste des mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.

MESMES, adj. indéf. plur. Lois de Guill. dans le titre; MEIMES, *item*, *ibid.* § XXVII. Mêmes. (Pour l'origine latine de cet adjectif, voir *Même* dans la table alphabétique, à la fin de la seconde partie.)

METTED, L. de Guill. § XXXI. MEITÉ, *ibid.* § XIII. Moitié; de *medietas*.

METTRAD, 3ᵉ pers. sing. du futur. L. de Guill. §§ XII et XXV; MIST, 3ᵉ pers. sing. passé déf. *ibid.* § I; METTED, 3ᵉ pers. sing. prés. du

subjonctif, *ibid.* § XXVIII; MIS, part. passé passif, *ibid.* § III. Du verbe *mettre*, dérivé de *mittere*, que l'on trouve avec une signification analogue dans quelques auteurs des derniers siècles de la latinité. Lactance se sert de *mittere* dans le sens de poser, synonyme de mettre : « Per omnes provincias et civitates Æcclesiæ fundamenta miserunt. » (*De mortibus persecutor.* II.) Le même auteur se sert du verbe *ponere* dans une autre phrase toute semblable : « Discipuli vero per provincias dispersi fundamenta Æcclesiæ ubique posuerunt. » (*Instit.* liv. IV, ch. XX.) César et Ovide ont employé *mittere sub* pour *mettre sous*, *soumettre*.

MIE, subst. formant avec *ne* une locution adverbiale négative. L. de Guill. § XXV. Dérivé de *mica*. (Pour l'origine de cette locution et d'autres semblables, voir, dans la seconde partie, l'article relatif aux adverbes, et la table alphabétique.)

MORT, subst. S^{te} Eulal. v. 28, L. de Guill. § XXIV. Dérivé de *mors*, *mortis*.

MORT, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XXXV. Du verbe *morir*, mourir; dérivé de *mori*, auquel on a ajouté un *r* pour rendre la terminaison analogue à celle de tous les verbes de notre seconde conjugaison. (Voir ci-après *Persuir*.)

MORT, adj. masc. L. de Guill. § XXV. De *mortuus*.

MORTE, part. passé fém. sing. S^{te} Eulal. v. 18. De *mortua*.

Dans ce passage de la cantilène, *mourir* est un verbe pronominal : *s' furet morte* est pour *se furet morte*. Plusieurs verbes neutres devinrent pronominaux dans notre langue; on disait *se dormir* (*Livre des Rois*, p. 34), *se douloir*, *se ramentevoir*, *se penser*, *se cuider*, etc. Nous disons encore *se taire*, *se lamenter*, *se douter*, *se rire*, *s'en aller*, *s'en venir*, *s'enfuir*, etc. Ce même verbe *mourir* a conservé sa forme pronominale dans une acception particulière : nous disons *se mourir* pour *être sur le point de mourir*. Chacun connaît ces paroles de l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans : « Madame *se meurt*, Madame est morte. » Ce verbe est également employé pronominalement en langue d'oc et en espagnol.

Quandius visquet ciel reis Lothier
Bien honorez fut sancz Lethgiers.
Il *se fut mors* ; damz i fud granz,
Cio controverent baron franc.

(*Vie de saint Léger*, strophe IX.)

Digitized by Google

MULTE, L. de Guill. § XIX. Amende; de *multa*.

MURDRE, L. de Guill. § XXVI. Meurtre. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

MUSTER, L. de Guill. §§ XVII et XXVI. Ce mot signifia d'abord un monastère, puis une église. Les grands monastères avaient une église ouverte à tous les fidèles, et ceux-ci, donnant à la partie le nom du tout, appelèrent *moustier* l'endroit du *moustier* où ils avaient l'habitude d'aller remplir leurs devoirs religieux. Ce mot est dérivé de *monasterium*, qui vient lui-même du grec *μοναστήριον*, solitude, formé de *μόνος*, seul, qui a donné *μοναχὸς*, solitaire, moine, *monachus*.

MUSTRED, part. passé passif, L. de Guill. § VII; MUSTRENT, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § XLV. Du verbe *mustrer*, montrer; de *monstrare*.

'N pour *on*. (Voir l'article *Si*, adv.)

'N pour *en*, L. de Guill. §§ VI et XLIX. (Voir un exemple ci-après à l'article *Oram* et une observation art. *Ne*. Pour l'origine, voir *En*, ci-dessus.)

Car mult i a de el a parler;
Mais qui 'n voldra saveir la fin,
Si lise Pline u Augustin.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 9.)

Cette aphérèse de *en* est plus commune dans la langue d'oc que dans la langue d'oïl. (Voir M. Raynouard, *Grammaire romane*, p. 133.) Ces mots du paragraphe VI, *tant 'n i ait, mes qu'il i out cent almaille*, seraient rendus en provençal *tant qué 'n i agué, maï qué l'i agesse cent grosses bestis*.

La même tournure de phrase se retrouve dans le Livre des métiers:

« Hom de dehors Paris qui vient à Paris porter harenc, si doivent du harenc à col j. harenc *ja tant n'en i ara;* mais de mains d'un cent ne doit noiant. » (*Livre des métiers*, p. 286.)

NAÏF, L. de Guill. § XXXIII. Natif; de *nativus*. On appela *serf naïf* ou bien *serf natif* celui qui était né serf, qui était attaché à la glèbe, pour le distinguer de celui qui avait perdu sa liberté ou qui l'avait aliénée volontairement. (Voir, à cet égard, les Lois anglo-normandes de Houard, t. II, p. 93.)

Digitized by Google

Nam, L. de Guill. § xlii. Gage déposé par le débiteur dans une cour de justice ou bien entre les mains d'un tiers. (Voir *Nam* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Ne, adv. nég. Serm. ii; S[te] Eulal. v. 5 et 7; L. de Guill. § iv et *passim*; **Ned**, S[te] Eulal. v. 7; **Nen**, L. de Guill. §§ iii, xliii et xlv. Dérivé de *nec*.

On doit remarquer les formes *ned* et *nen* employées devant un mot qui commence par une voyelle; c'est *ne* auquel on a ajouté un *d* ou un *n* euphonique. Je ne connais pas d'autre exemple du premier, mais on peut en citer beaucoup du second :

Il *nen* ad joie en cest mund,
Qui *nen* ot le laustic chanter.
(Marie de France, t. I, p. 320.)

Karles l'entant, ne dist *nen* o ne non.
(Gerars de Viane, v. 1596.)

Nen, dans les manuscrits, est souvent pour *ne en*, et l'on doit alors le représenter par *ne 'n*, ainsi que le font les éditeurs des textes romans. Mais il leur arrive généralement de se servir de cette même notation lorsque *nen* est pour *ne* avec un *n* euphonique. C'est avoir mal interprété le texte. Je trouve mon observation confirmée par Falot, p. 533, art. *En pour ne*.

On ajoutait de même un *n* euphonique à *si* et à *aussi*, pour en faire *sin*, *aussin*. (Voir, plus loin, l'article *Si*, adverbe.)

Nef, L. de Guill. § xxxviii. Navire; de *navis*.

Nen. Voir *Ne*.

Nez, part. passé passif, L. de Guill. § xiii. Né; de *natus*.

Suluc ceo que il est nez, selon la condition dont il est d'après sa naissance.

Nom, S[te] Eulal. v. 14; **Noun**, L. de Guill. § xvi. De *nomen*.

Nomer, prés. de l'inf. L. de Guill. § xxv; **Nomerad**, 3[e] pers. sing. fut. *ibid.* § xxv; **Nomed**, part. passé passif sing. *ibid.* § xvi; **Només**, part. passé passif plur. *ibid.* §§ xvi et xvii. De *nominare*.

Homes només. Si le serment était déféré à un accusé pour quelque cas grave, il fallait que un ou plusieurs hommes vinssent confirmer son serment par un autre serment. Tantôt ces hommes devaient

Digitized by Google

être choisis par l'accusé, et alors ils étaient appelés *homines advocati;* tantôt ils devaient être désignés par l'accusateur, et dans ce cas ils étaient appelés *homines nominati*. Ce sont les *homes només* mentionnés dans les paragraphes XVI et XVII des Lois de Guillaume.

« Et cum XII sacramentalibus juret, cum V *nominatis* et VII *advocatis*. » (Lex Alamannorum, tit. LIII.)

« Cum XII *nominatis* juret et aliis tantis *advocatis*. » (*Ibid.* tit. XXIV.)

« Cum XXIV sacramentalibus *nominatis* juret in altari. » (Lex Bajwariorum, tit. VI, § II.)

On appelait de même *terme nomé* un terme désigné, une époque déterminée d'avance :

« Se un home prent une maison en guage d'un autre home ou d'une feme por XX. besans ou por C. besans ou por M. besans, jusque à un *terme noumé,* par devant la cort...... et puis, quant vient au terme, il ne le veut paier..... » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 37.)

Il était ordinairement nécessaire de présenter un plus grand nombre d'hommes qu'il ne devait en être admis à jurer, parce que la partie adverse avait le droit d'en récuser plusieurs. Dans une charte de Waldemar, roi de Danemarck, de 1163, rapportée par Resenius dans *Jus aulicum Canuti II regis*, p. 642, on lit : « De homicidio autem istud statuimus, ut reus in generali placito trahatur in causam, et in secundo placito actor *nominet* XV de provincia rei, de quibus illi concedimus tres excipere. » Dans ce cas, l'accusateur devait en nommer quinze, sur lesquels l'accusé pouvait en récuser trois, ce qui réduisait le nombre à douze. Le chapitre LXVI des lois de Henri Ier, roi d'Angleterre, porte : « Vel ita se allegiet : *nominentur* ei XIV et acquirat ex eis undecim, » c'est-à-dire que l'accusateur en nommait quatorze, parmi lesquels l'accusé en choisissait onze. Dans les paragraphes XVI et XVII des Lois de Guillaume, c'est l'accusé qui doit présenter quatorze hommes, parmi lesquels onze seulement doivent être admis à jurer avec lui, qui fait le douzième : « s'en escondirad sei dudzime main. » Sans doute c'était l'accusateur qui, dans ce cas, avait le droit de récuser trois hommes sur les quatorze présentés par l'accusé.

(Voir plus haut l'article *Main,* et dans le glossaire de du Cange l'article *Juramentum*.)

Serment nomed. (Voir ci-après l'article *Sagrament*.)

Digitized by Google

NON, adv. nég. Serm. II; S^te Eulal. v. 9, 10, 20, etc. NUN, Serm. II; NOUN, L. de Guill. § XVI, etc. NO, S^te Eulal. v. 20 et 21. Du latin *non.*

NONQUE. (Voir *Nunquam.*)

NOS, pron. pers. de la 1^re pers. plur. S^te Eulal. v. 26 et 28; NOUS, *item,* L. de Guill. § XLI; NUS, *ibid.* § XLIV. Nous; du latin *nos.*

NOSTRO, Serm. I. Notre; de *noster.*

NUIS, L. de Guill. § XLVI. Nuit; de *nox, noctis.*

NULS, adj. indéf. masc. sing. L. de Guill. § XXXIII; NUL, *item, ibid.* §§ XXXIV et XLV; NULUI, *item, ibid.* § XXXIV; NULLA, adj. indéf. fém. sing. Serm. II. Nul, nulle; de *nullus, nulla.*

Dans les paragraphes XXXIV et XLV, *nul* n'est pas employé dans un sens négatif, mais, au contraire, il l'est dans un sens positif, et signifie *quelque, quelqu'un.* Saint Bernard fait un fréquent usage de *nul* dans le même sens :

« Et qui seroit *nuls* ki osast dire k'ele por ceste imperfection ne duist venir a salveteit? » (*Choix de serm.* p. 544.)

NUNQUAM, adv. Serm. I; NONQUE, S^te Eulal. v. 13. Jamais, accompagné d'une négation; de *nonquam.* M. Hoffmann de Fallersleben n'aurait pas dû lire *nonqi* dans la Cantilène de sainte Eulalie; le *q* est suivi d'un signe d'abréviation, et non pas d'un *i.*

NURTURE, L. de Guill. § XXV. Nourriture; substantif formé du verbe *nourrir,* dérivé de *nutrire.*

O, pron. dém. sing. Serm. I; S^te Eulal. v. 11, 18 et 20. Ce, cela; dérivé de *hoc :*

« Si *o* vent à etau, set deners l'an. » (*Cout. de Berry,* éd. de la Thaumassière, p. 99.)

« S'il *o* fasset. » (*Ibid.* p. 101.)

OANT. (Voir *Orat.*)

OCIRE, prés. de l'inf. L. de Guill. § XXXVII; OCCIS, part. passé passif, *ibid.* § XXXVIII; OCCIT, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § VIII; OCCIST, *item, ibid.* § XXVI. Tuer; de *occidere.*

OD, prép. L. de Guill. § XLVI. Avec. (Pour l'origine latine de cette préposition, voir, dans la seconde partie, l'article des prépositions, et *Avec* dans la table alphabétique.)

OES, L. de Guill. § III. Ce mot signifiait œuvre, ouvrage, affaire; de *opus.*

Digitized by Google

Se li cuers n'est bon par nature,
Li cors, por nulle creature,
Ne puet d'armes soffrir grans fès;
Car il n'est mie à tel *oes* fès.
(*Le Bachelier d'armes*, dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 329.)

La locution adverbiale *à oes* vient du latin *ad opus*, pour l'affaire de, pour le besoin de. En basse latinité, *ad opus* passa de cette signification à la signification voisine *pour le profit de, au profit de.* On lit dans la loi des Lombards : « De debito quod *ad nostrum opus* fuerit wadiatum. » (Liv. I, tit. II, § XI.) « Ille tertiam partem *ad ejus* recipiat *opus*, duas vero ad palatium. » (*Ibid.* § X.)

Ad oes, *à oes* eurent le même sens en langue d'oil :

Vers Engletere passat-il la mer salse,
Ad oes seint Pere en cunquist le chevage.
(*Chans. de Rol.* st. XXVII, v. 7.)

Meillors vassals de vos unkes ne vi,
Si lunguement tuz tens m'avez servit,
A oes Carlon si granz païs cunquist.
(*Ibid.* st. CXXXVIII, v. 7.)

Engleterre *à son oez* coveit
K'il en fust rei, s'estre poeit.
(*Rom. de Rou*, t. II, p. 294.)

On peut voir d'autres exemples de cette expression dans le Livre des Rois, p. 2, 54, 55, 137, et dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 129, 194; t. III, p. 285, note, col. 1.

La signification primitive de *à oes* (*ad opus*) se généralisa au point que cette locution en vint à représenter le rapport exprimé par notre préposition *pour :*

« Fai *a mun oes* tut premierement un turtellet de cele farine, si le me porte, e puis fras *a tun oes* e *al oes* tun fiz. » (*Livre des Rois*, p. 311.)

« *Mihi primum fac de ipsa farinula subcinericium panem parvulum, et affer ad me; tibi autem et filio tuo facies postea.* »

« E l'um asist une chaere *al oes* la dame, a dextre del rei. » (*Ibid.* p. 229.)

« *Positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* »

On disait *ops* en langue d'oc : « Retener algun a sos *ops.* » (Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, t. III, p. 305.)

OFFRE, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XII. Du verbe *offrir*, dérivé de *offerre*.

OIL, L. de Guill. § XXI. OEil; de *oculus*.

OIT, adj. num. L. de Guill. §§ VI et XXVI; UIT, *item*, *ibid.* § VI. Huit; de *octo*.

OM, pron. indéf. Serm. 1; UM, *item*, L. de Guill. §§ IX et XLI; HOM, *item*, *ibid.* § XII; UN, *item*, *ibid.* §§ XII et XLIII; HUN, *item*, *ibid.* § XLII. On; dérivé de *homo*. (Voir, dans la seconde partie, l'article des pronoms, et *On* dans la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

OMQUE, adv. Sᵗᵉ Eulal. v. 9. Jamais; de *unquam*. C'est à tort que M. Hoffmann de Fallersleben a lu *omqi;* il a pris pour un *i* le signe d'abréviation qui se trouve après le *q*.

OR, Sᵗᵉ Eulal. v. 7. De *aurum*.

ORAM, 1ʳᵉ pers. plur. prés. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 26. Du verbe *orer*, prier, dérivé de *orare :*

Cum ad *oret*, si se drecet en estant,
Seignat sun chef de la vertut poisant.
(*Chans. de Rol.* st. CCXXV, v. 1.)

Le pronom sujet *nos* est sous-entendu devant *oram*. Cette ellipse est assez fréquente avec les premières personnes plurielles des verbes; leurs terminaisons, plus caractérisées que celles des autres personnes, indiquaient suffisamment la forme :

Or si te *faimes* asaveir.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 367.)

Ne *trairion* à un acort,
Si 'n *serrion* destruit et mort,
N'*auriom* prince ne chadel.
(*Ibid.* t. I, p. 365.)

ORAT, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § XLVIII; OANT, part. prés. L. de Guill. § XXVIII. Du verbe *oer, oïr*, ouïr, entendre; dérivés du latin *audire :*

« Mais en la nuit sivant de cele meismes sepulture, *oant* le costoz, comenzat ses espirs à crieir : ge ard, ge ard. » (*Dial. de S. Grég.* cité par M. Orell dans *Alt-französische Grammatik*, p. 178.)

Digitized by Google

« *Sequenti autem nocte ex eadem sepultura,* audiente *custode, ejus spiritus cœpit clamare : ardeo, ardeo.* »

ORPHANINS, L. de Guill. § IX. Pluriel de *orphanin,* orphelin; de *orphanus,* qui est lui-même dérivé du grec *ὀρφανὸς.*

OS. (Voir *O.*)

OS, L. de Guill. § XII. De *ossum.*

OTREI. (Voir *Alter.*)

OÙ, adv. L. de Guill. § XXVIII. De *ubi.*

OUD, OUT. (Voir *Aveir,* verbe.)

OVESQUE, L. de Guill. § XXXI. Dans cet endroit, *ovesque* fait l'office d'adverbe; il signifie *avec,* préposition que nous employons aussi quelquefois comme adverbe. (Voir, dans la seconde partie, l'article relatif aux prépositions, et *Avec* dans la table alphabétique.)

PAGIENS, S^{te} Eulal. v. 12 et 21. Pluriel de *pagien,* païen; de *paganus.*

PAÏS, L. de Guill. § XXX. Pays; de *pagus.*

PAIS, L. de Guill. §§ I, III et XXX. Paix, tranquillité, sûreté; de *pax.*

Pais a sainte Yglise, en basse latinité *pax sanctæ Ecclesiæ.* On entendait primitivement par ces mots la sûreté qu'offrait l'Église aux coupables qui venaient chercher un refuge au pied des autels; ensuite *pax Ecclesiæ* se prit pour l'immunité, le privilége accordé par les rois à l'Église de donner asile aux criminels poursuivis par la justice.

La pais le rei, la paix du roi, était proprement la sûreté, la tranquillité qui résultaient de la protection exercée par l'autorité royale; ensuite on prit l'effet pour la cause, et *la paix du roi* fut la protection du roi elle-même, la sauvegarde royale, les lois, les règlements qui maintenaient l'ordre et la tranquillité. (Voir du Cange, *Pax regis,* à la suite de l'article *Pax.*)

PAISINIME, L. de Guill. § XLI. Pays habité par les infidèles; dérivé de *paganus,* païen. On désignait au moyen âge sous le nom de *païens* tous les peuples qui n'étaient pas chrétiens, et particulièrement les musulmans :

« Se il avient que un aver ou une beste soit à aucun home emblée, et celuy aver est porté, ou la beste menée en terre de Sarazins..... la raison juge et coumande a juger enci que celuy qui a perdue la beste ou l'aveir n'i a puis nul dreit en l'aver, ne en la

beste, puisque la chose a estée mené en *païnime.* » (*Ass. de Jérus.* t. II, p. 161.)

Palefrei, L. de Guill. § xxiii; Palefreis, plur. *ibid.* § xxii. Palefroi, cheval de main :

« Il y a chevaux de plusieurs manieres, à ce que li uns sont destrier grant pour le combat; li autre sont *palefroi* pour chevaucher à l'aise de son cors; li autre sont roucis pour sommes porter. » (Bruneto Latini, *Thesaur.* I^re part. ch. clv.)

Granz *palefraiz*, coranz destreiz,
Chasçurz bonz et bon somerz.
(*Vie de S. Thom. de Cant.* p. 466.)

En basse latinité *paraveredus, parafredus, parefredus, palefredus.* Chez les Romains, *veredus* était un cheval de poste, et l'on appelait *veredarii* les courriers, les estafettes qui se servaient de chevaux de poste. Les chevaux que l'on devait livrer aux premiers courriers qui allaient passer étaient toujours harnachés et prêts à partir, ainsi que le remarque un ancien glossaire latin cité par du Cange, à l'article *Veredarii,* qui fait suite à *Veredi :*

« Veredarii... qui festinanter in equis currunt, non descendunt de equo antequam liberant responsa sua; habent in capite pinnas, ut inde intelligatur festinatio itineris; *datur semper iis equus paratus,* nec manducant, nisi super equo, antequam perfecerunt. »

D'où l'on peut conclure que *paraveredus* n'est qu'une syncope de *paratus veredus.*

Paramenz, S^te Eulal. v. 7. Pluriel de *parament,* parure, ornement; substantif formé du verbe *parer,* qui dérive de *parare,* préparer, disposer, ajuster. Il est à remarquer qu'en français *ajuster, ajustement* ont également passé à la signification d'*orner, ornement.*

Parceners, L. de Guill. § xxxix. Pluriel de *parcener,* participant, copartageant; en basse latinité *parcennarius, parsennarius,* formés de *pars,* part, partie, portion :

« Ne nul de ce dont il est *parsonier,* ne serf ne peut porter garentie en la haute court. » (*Ass. de Jér.* t. I, p. 114.)

Envers le rei s'est Guenes aprismet
Si li ad dit : A tort vos curuciez
Quant ço vos mandet Carles ki France tient,

Digitized by Google

Que recevez la lei des chrestiens;
Demi Espaigne vus durat il en fiet,
L'altre meitet durrat Rollant sis nies;
Mult orguillus *parcuner* i aures!
(*Chans. de Rol.* éd. de M. F. Génin, p. 40.)

PARENT, L. de Guill. § XLV; PARENS, plur. *ibid.* § IX. De *parens, parentis*. Les Latins ne se servirent d'abord de ce mot que pour désigner un parent en ligne directe, celui dont on tire son origine, père, mère, aïeul, bisaïeul, etc.; mais, pendant le Bas-Empire, *parens* prit par extension la signification plus générale qu'a conservée le français *parent*, l'italien *parente* et l'espagnol *pariente*. (Voir Vossius, liv. III, ch. XXXII, et Ménage, art. *Parent.*)

PAROISSE, L. de Guill. § I. En basse latinité *parœcia, parochia*, dérivés du grec *παροικία*, demeure voisine, qui vient lui-même de *Παροικέω* être voisin, demeurer dans le voisinage. Les premiers chrétiens, pour soustraire aux yeux des païens la célébration des mystères de leur religion, avaient coutume de tenir leurs assemblées ou *églises* dans des lieux écartés, *voisins* des villes qu'ils habitaient : Ἡ ἐκκλησία ἡ παροικοῦσα ἐν Σμύρνῃ. (Eusèbe, liv. IV, chap. XVII.) Ἐκκλησίᾳ δὲ τῇ παροικούσῃ Γορτύναν. (*Id.* liv. IV, ch. XXIII.) Ἡ ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ ἡ παροικοῦσα Ῥώμην. (S. Clém. *Ép. aux Corinth.*)

(Voir, pour plus de détails, le *Glossarium med. græcit.* de du Cange, art. *Παροικία.*)

PAROLE, L. de Guill. § XXVIII. En italien et en provençal *parola*, en portugais *palavra*, en espagnol *palabra*; dérivés de *parabola*, parabole, discours parabolique, qui, dans la basse latinité, se prit pour discours en général et pour parole : « Assumpta *parabola* sua, respondit episcopus (Hesso scoliasticus) : Non dicam illas *parabolas* quas vos dixeritis ad me, et mandaveritis mihi, ut celem eas. » (Charte rapportée dans l'Histoire des comtes de Barcelone, par Diego, liv. II, ch. L.) De *parabola* on forma *parabolare*, discourir, dont nous fîmes d'abord *paroler*, et ensuite *parler* : « Ki de la naissance de Crist *parolent*. » (S. Bern. p. 548.)

Parabola est dérivé du grec *παραβολή*, comparaison, allégorie.

(Voir du Cange, art. *Parabola*, et Ménage, art. *Parole.*)

PART, Serm. II; PARS, L. de Guill. § VII. De *pars, partis*.

PARTIR, prés. de l'inf. L. de Guill. § XLVII. Dans nos anciens auteurs,

Digitized by Google

ce verbe est ordinairement employé pronominalement : *se partir ;* il est dérivé de *partire,* séparer, diviser. *Se partir* signifia d'abord se séparer de quelqu'un ou de quelque chose, s'en éloigner, puis s'éloigner d'un lieu, partir. Ce verbe, comme plusieurs autres, a passé de l'état pronominal *se partir* à l'état neutre *partir.*

Pas, substantif formant avec *ne* une locution adverbiale négative. L. de Guill. § xxv. Dérivé de *passus.* (Voir, dans la seconde partie, l'article concernant les adverbes, et *Ne pas* dans la table alphabétique.)

Passe, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § v. Du verbe *passer,* formé du substantif *pas,* dérivé de *passus.*

Per, prép. Serm. i ; L. de Guill. § iv et *passim ;* Par, Stᵉ Eulal. v. 29 ; L. de Guill. § xvi. Par ; du latin *per.*

Pere, L. de Guill. §§ xxiv et xxvii. De *pater.*

Permanablement, adv. L. de Guill. § xxxviii. A perpétuité, pour toujours ; formé de l'adjectif *permanable,* dérivé du verbe *permanere.*

Pers, L. de Guill. § xxvii. Pairs, égaux. *Les pers de la tenure* étaient les vassaux d'un même suzerain. De *pares.* (Voir, à cet égard, les Assises de Jérusalem, t. I, p. 290.)

Persuir, prés. de l'inf. L. de Guill. § xxv. Poursuivre ; de *persequi.* Le simple était *suir,* formé par syncope de *sequi,* auquel on ajouta un *r* final pour rendre la terminaison analogue à celle de tous les autres verbes de notre seconde conjugaison. *Suir* donna *suire,* par la simple addition d'un *e* muet. (Voir *suire, suire* dans Roquefort.) Enfin *suire* se changea en *suivre,* par l'introduction d'un *v* devant le *r.* (Voir à la table alphabétique, placée à la fin de l'ouvrage, *v* introduit dans le corps du mot à la suite de *r.*)

Pert, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. §§ xv, xxxix ; Perde, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § xli ; Perdesse, 3ᵉ pers. sing. imparf. du subj. Stᵉ Eulal. v. 17 ; Perdant, part. prés. actif ; L. de Guill. § xxxix. Du verbe *perdre,* dérivé de *perdere.*

Petit, L. de Guill. § xiii. De *petiletus,* diminutif barbare de *petilus* mince, menu, petit. C'est ainsi que, du diminutif *flagelletum,* formé de *flagellum,* nous avons fait, par syncope, notre mot *fouet.* Il est à remarquer qu'un certain nombre de mots latins, ayant déjà une terminaison de diminutif en *llus* ou en *llum,* reçurent, par surcroît, en basse latinité, la terminaison *etus : agnellus, agnelletus,* agnelet ;

Digitized by Google

annellus, annelletus, annelet; *cerebellum, cerebelletum,* cervelet; *castellum, castelletum,* châtelet, etc.

PIED, L. de Guill. § XIII. De *pes, pedis.*

PLAID, Serm. I. Accord, accommodement, transaction; en basse latinité, *placitum* du verbe *placere;* accommodement qui se fait avec l'assentiment des deux parties contractantes, *quod placet consentientibus.* On disait *prendre plaid,* comme nous disons *prendre un arrangement.*

« Adonc s'en torna li dus a son pavillon, et li baron avec lui, pour *plait prendre,* et troverent li messages en allés. » (Villehardouin, édit. de M. P. Paris, XLVIII.)

PLAID. (Voir *Plait.*)

PLAIDÉ, part. passé pass. L. de Guill. § XX; PLAIDE, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § XXVIII. Du verbe *plaider;* en basse latinité, *placitare,* formé du latin *placitum.* (Voir *Plait.*)

PLAIE, L. de Guill. § XI. De *plaga.*

PLAIEX, part. passé pass. L. de Guill. § XI Du verbe *plaier* faire une plaie, blesser. (Voir des exemples de ce verbe dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 55, 64, 110, 167, et la Chronique de Jordan Fantosme, p. 579.) *Plaier* est formé de *plaie,* dérivé de *plaga.*

PLAINTE, L. de Guill. § XLI. Substantif formé du verbe *plaindre,* dérivé de *plangere.*

PLAIT, L. de Guill. §§ III, XLV; PLAID, *ibid.* § XXVIII; PLAIZ, pluriel, *ibid.* § II. Procès, accusation, cause, audience, plaid. En latin, *placitum* signifiait un décret, un arrêt, une ordonnance, une sentence; « quod senatui, aut principi, aut judicibus *placuit.* » En basse latinité, *placitum* ne signifia plus la décision d'une cause, mais l'assemblée des juges auxquels la décision était réservée, le temps et le lieu où se tenait cette assemblée, etc. De là le verbe *placitare,* défendre son droit en justice, plaider.

PLEGE, L. de Guill. §§ IV, VII. Caution, répondant; signifie aussi l'obligation contractée par celui qui se porte caution, la responsabilité du répondant, comme au § XLIX. (Voir *pleige* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

On appelait *franc-pleige* (§ XXIX) l'association de dix hommes qui répondaient les uns pour les autres, et se portaient mutuellement

Digitized by Google

caution pour la réparation des délits que chacun d'eux pourrait commettre. (Voir du Cange, *Francum plegium*, sous l'article *Plegium*.)

Pleier, S^{te} Eulal. v. 9. Ployer, fléchir, faire fléchir; de *plicare*.

Plein, L. de Guill. §§ xvi, xxv. Uni, plain, simple; de *planus*. (Pour l'expression *plein serment*, voir *Sagrament*.)

Pleisir, L. de Guill. § xli. Bon plaisir, volonté, décision. Substantif formé du verbe *plaire;* dérivé de *placere*. (Voir l'article *Plait*.)

Plener, L. de Guill. § xlviii. Uni, plain, simple; forme allongée de *plain, plen, plein,* dérivés de *planus*. (Voir *plein* un peu plus haut.) *Plener lei,* simple prescription de la loi. Cette prescription consistait dans le serment juridique simple (*plein serment*) dont il est question dans les paragraphes xvi et xxv. (Voir ci-après l'article *Sagrament*.) Du Cange n'est point d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit à ce sujet. (Voir dans son glossaire *Lex sacramentalis* et *Lex plenaria* à la suite de l'article *Lex;* de plus *Planum juramentum* et *Sacramentum fractum*, l'un et l'autre sous l'article *Juramentum;* enfin, voir particulièrement l'article *Lada*.)

Plevi, part. passé passif; L. de Guill. § iv. Du verbe *plevir,* se porter *pleige* ou caution pour une personne, être son répondant, la cautionner. On disait aussi *plegir, pleger, pleiger,* tous dérivés de *pleige*. (Voir ce dernier parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Plus, adv. L. de Guill. § xli. Du latin *plus*.

Poblo, Serm. i; Puple, L. de Guill. *titre*. Peuple, de *populus*. Le peuple, à Rome, disait *poplus*, par une syncope semblable à celle qui a eu lieu dans la langue d'oil. *Præsidium popli*. (Plaute, *Cas.* act. III, sc. ii.) *Auritum poplum*. (*Idem*, *Asin.* prol. v. 4.) On trouve également *poplus* sur la colonne rostrale de Duilius, le plus ancien monument romain. (Voir Gruter, 404, n° 1.) Enfin cette syncope et le changement du *p* en *b*, comme dans *poblo*, existaient déjà dans le nom propre *Pablicola*, pour lequel on trouve *Poblicola* et *Poplicola*.

Pochier, L. de Guill. § xiii. Pouce; de *pollex, pollicis*.

Podir, prés. de l'inf. Serm. i; Pois, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* ii; Pot, *item;* L. de Guill. §§ iv, xvi; Poez, 2^e pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § xxxviii; Pout, 3^e pers. sing. passé défini, *ibid.* § i; Pouret, 3^e pers. sing. d'une forme de passé que nous n'avons plus; il était dérivé du latin *potueram;* S^{te} Eulal. v. 9. L'infinitif *podir,* pouvoir; l'italien *potere*, l'espagnol *poder,* le provençal *pou-*

Digitized by Google

der, paraissent dérivés de *potesse*, forme antérieure à *posse*, conservée chez le peuple, et employée par Plaute et par Térence. C'est *potesse* qui fournit *potes*, *potest*, *potuit*, *etc*.

Poesté, L. de Guill. § xlv. Pouvoir, puissance; de *potestas*, *tis*.

Poin, L. de Guill. § xiii. Poing; de *pugnus*.

Pois, adv. L. de Guill. § v; Puis, *item*, *ibid*. § xxv; Pus, *item*, *ibid*. § xlvii. Puis, ensuite; de *post*.

Polle, Ste Eulal. v. 10. Puissance, pouvoir, autorité souveraine; de *pollere*. Les Latins employaient *pollentia* dans le même sens : « Ne impiorum potior sit *pollentia*. » (Plaute, *Rud*.) Nous avons plusieurs substantifs féminins dérivés d'un verbe, dont le mode de formation est tout à fait analogue à celle de *polle*; tels sont : fatigue de *fatigare*, offre de *offerre*, fonte de *fundere*, pente de *pendere*, *etc*.

Au xiiie siècle, Rutebeuf et Jehan de Meung emploient *pile*, *pille* dans le sens de puissance, pouvoir, autorité. Le premier dit en parlant de certains moines :

Ce n'estoit pas lor eritage
D'estre toz jors en itel *pile*.
Nostre creance tourne à guille,
Mensonge devient evangile.
(Rutebeuf, t. I, p. 168.)

Isle de Cret, Corse et Sezile,
Chypre, douce terre et douce isle
Où tuit avoient recouvrance,
Quant vous serez en autrui *pile*,
Li rois tendra deça concile.
(Rutebeuf, t. I, p. 102.)

Encor vont en enfer autres gens de grans *pille*,
Gouverneeurs de court qui, par un nouvel stile,
Qui muert sanz testament, muire aux champs ou à ville.
(*Testament de Jehan de Meung*, v. 1985.)

Polz, L. de Guill. § xii. Pouce; de *pollex*.

Porc, L. de Guill. § vi; Porcs, plur. *ibid*. De *porcus*.

Ported, 3e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xiii. Du verbe *porter*, dérivé de *portare*.

Post, prép. Ste Eulal. v. 28. Après; du latin *post*.

Pour, L. de Guill. § xxxviii. Peur ; de *pavor*.

Pref, adv. L. de Guill. §§ vi, vii, xlii. Près; *a pref*, après. Dérivé de

Digitized by Google

prope, qui donna d'abord *prop*, mentionné dans le glossaire de Roquefort; puis *prof, proef, pref*, et enfin *près*.

L'arcevesque est amiable;
En sa parole mult estable
E *prof* et loin.
(*Vie de S. Thom. de Cant.* p. 487.)

De Patras fu née,
Noble et riches d'antiquité;
Mes puis est la chose empeiré,
Et ben *proef* tute amenusé.
(*Li Livres de saint Nicholay*, éd. de M. Monmerqué, p. 303.)

PREIEMEN, Ste Eulal. v. 8. Prière. Substantif formé du verbe *prier*, dérivé de *precari*.

PREIER, prés. de l'inf. Ste Eulal. v. 26. Prier; de *precari*.

PRENDRE, prés. de l'inf. L. de Guill. § XLII; PRENGENT; 3e pers. plur. prés de l'ind. *ibid.* § XXVI; PRINDRAI, 1re pers. sing. fut. Serm. I; PRIST, 3e pers. sing. passé défini, L. de Guill. § XXV; PRENDREIT, 3e pers. sing. prés. du cond. *ibid.* § XII; PRENGE, 3e pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § XLII; PRIS, part. passé passif, *ibid.* § I. Dérivé de *prehendere*.

PREPENSED, part. passé passif. L. de Guill. § I. Du verbe *prépenser*, penser à l'avance, préméditer; composé de *præ*, devant, avant, et de *pensare*, peser, examiner, considérer; employé pour *penser* dans la basse latinité, et particulièrement par saint Grégoire le Grand et par Ives de Chartres. (Voir du Cange, *Pensare.*)

Aweit prepensed. (Voir plus haut l'article *Aweit.*)

PRESENT, L. de Guill. § XXXIX. De *præsens, præsentis*.

PRESENTEDE, part. passé passif, Ste Eulal. v. 11. Du verbe *présenter*. Il y a dans cet endroit le sens de présenter quelqu'un malgré lui, amener en présence de, traduire devant; dérivé de *præsentare*.

« Car se dit l'Escripture et la lei : « Tous ceaus qui ociront l'en« nemi de Dieu, » (ce sont les maufaitors) « si sont amis de Dieu. » Mais nul home par sa auctorité ne deit ocire l'omecide, ni le traitour, ni l'erege, ni le larron, mais le det *presenter* à la justise; et la justise est puis tenue de celuy juger et deffaire, segon son maufait. » (*Ass. de Jérus.* t. II, p. 210.)

PRIMERAMENT, adv. L. de Guill. § IX. Premièrement. Cet adverbe est formé de l'adjectif *primer*, dérivé de *primarius*. (Voir l'article suivant.)

Digitized by Google

PRIMERE, L. de Guill. § V. Féminin de *primer*, premier; dérivé de *primarius*.

PRO, prép. Serm. I; POR, S^{te} Eulal. v. 7, 8, 20, 26; PUR, L. de Guill. §§ IV, XXXVIII, XLI. Pour; du latin *pro*.

PROPRE, L. de Guill. § XVIII. De *proprius*, propre, qui appartient à, qui est particulier à.

PROVER, prés. de l'infin. L. de Guill. §§ XV, XXV; PRUST, 3[e] pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § XLIV. Prouver; de *probare*.

PROVOST, L. de Guill. § II. Prévôt; de *præpositus*.

PRUVENCE, L. de Guill. § XLIV. Preuve. Substantif formé du verbe *pruver*, prouver; dérivé de *probare*.

PUISQUE, conj. L. de Guill. § XXV. De *postquam*.

PULCELLA, S[te] Eulal. v. 1. Jeune fille, pucelle; en italien *pulcella;* en langue d'oc *pulsella*. On disait *pulcèle*, au XII[e] siècle, en langue d'oil.

« E uns laruncels furent eissud de Syrie, et pris ourent en terre de Israel une *pulcele* petite, et cele esteit chamberiere la femme Naaman. Ceste *pulcele* parlad à sa dame, si li dist.... » (*Livre des Rois*, p. 361.)

« Porro de Syria egressi fuerant latrunculi, et captivam duxerant de terra Israel *puellam* parvulam quæ erat in obsequio uxoris Naaman; quæ ait ad dominam suam..... »

(Voir d'autres exemples de ce mot dans le même ouvrage, p. 162 et 163.)

Pulcella, *pulcèle* dérivent de *puelcella*, diminutif barbare de *puella*, qui est lui-même un diminutif de *puer*. (Pour ces diminutifs de diminutifs, voir plus haut l'article *Petit*.) La terminaison *cella*, ajoutée à un primitif, forma de même JUVENCELLA, jouvencelle, de *juvenis;* PARCELLA, parcelle, de *pars*, etc.

PURCHASSER, prés. de l'infin. L. de Guill. § XVI. Au propre, ce verbe était un terme de chasse qui signifiait poursuivre un gibier avec ardeur et opiniâtreté jusqu'à ce qu'on l'eût pris ou qu'on l'eût tué; au figuré, poursuivre quelque avantage avec ténacité jusqu'à ce qu'on l'eût obtenu. Dérivé de *pro* et de *captare*. (Voir sur cette dérivation l'article *Chaceur*, qui se trouve ci-dessus.)

PURGIST, 3[e] pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. §§ XIV, XIX. Du verbe *purgir*, *purgesir*, abuser d'une femme; *purgir per forze*, violer.

Digitized by Google

Li mostiers alumeint, li austels abateient,
Li paizans tuieient, li fames *porgeseient.*
(*Rom. de Rou*, v. 4938.)

Porgiessent li dames joste lor maris.
(*Ibid.* v. 1813.)

Li gaians me fist ci remaindre,
Por sa luxure en moi refraindre;
Par force m'a ci retenue,
Et par force m'a *porjeue.*
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 150.)

Purgir, purgesir signifiaient originairement se coucher tout de son long. Ces verbes sont composés de *pro* et de *jacere*. Celui-ci a fourni à notre ancienne langue le simple *gésir*, dont quelques formes nous sont restées : *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent, je gisais, gisant, etc.* Outre le composé *purgesir*, on en trouve encore d'autres, tels que : AGESIR ou AJESIR, accoucher; de *ad jacere;* MAUGESIR, être mal couché; de *male jacere;* REGESIR, se coucher de nouveau; de *re jacere*. (Voir des exemples de ces verbes dans M. Orell, p. 174.)

Purgesir passa du sens neutre, se coucher tout de son long, au sens actif coucher une personne tout de son long; il finit enfin par ne plus s'employer que dans une acception peu honnête, en parlant des femmes. Plusieurs verbes neutres latins ont passé, en français, avec le sens actif dans des conditions semblables; c'est ainsi que *cubare* nous a donné *couver*. Nous avons même un certain nombre de verbes, qui ont à la fois le sens neutre et le sens actif, tels que *monter, descendre, entrer, sortir, etc.*

PURNELE, L. de Guill. § XXI. Prunelle de l'œil, pupille. De *prunella*, diminutif barbare de *prunum*, prune. Au moyen âge, *prunella* et *prunellum* signifiaient une prune sauvage, que nous nommons encore *prunelle;* de plus, *prunella* se disait pour la prunelle de l'œil, à cause de sa ressemblance avec une petite prune sauvage. (Voir le glossaire de du Cange, *Prunellum* et *Prunella.*)

(Pour la transposition de lettres qu'offre le mot *purnele*, voir *Transposition* dans la table alphabétique, à la fin de l'ouvrage.)

PURPENSENT, 3e pers. plur. impér. L. de Guill. § XLI. Du verbe *purpenser*, réfléchir, penser, se préoccuper, s'appliquer. Composé de

Digitized by Google

pro et de *pensare*, peser, examiner, considérer; employé dans la basse latinité pour *penser*. (Voir *Prepensed*, ci-dessus.)

Quant li quens Genes se fut ben *purpenset*,
Par grant saver cumencet à parler.
(*Chans. de Rol.* st. XXXII, v. 1.)

PURPORTAST, 3ᵉ pers. sing. imp. du subj. L. de Guill. § XII. Du verbe *purporter*, apporter, présenter, offrir, proposer; dérivé de *pro* et de *portare*.

PURSOLDRAD, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § XXV. Du verbe *pursolder*, solder, payer; dérivé de *pro* et de *solidare*, *soldare*, en basse latinité donner un salaire, une solde, de *solidus*, *soldus*, sou. (Voir ci-après l'article *Solt*.)

QUANQUE, pron. indéf. L. de Guill. § XLV. Tout ce que, tout autant que; de *quantumcunque*.

QUANT, conj. L. de Guill. §§ XXXVIII, XLI. Quand, lorsque; de *quando*.

QUANT, adv. Serm. I. Autant que; de *quantum*.

QUART, adject. numér. ordinal. L. de Guill. § XLII. Quatrième; de *quartus*.

QUATORZE, adj. numér. L. de Guill. § XVI. De *quatuordecim*.

QUATRE, adj. numér. L. de Guill. § IV. De *quatuor*.

QUED, conj. Sᵗᵉ Eulal. v. 14, 27; QUE, *item*, *ibid*. v. 6, 26; L. de Guill. §§ V, VI, VII, XVIII, L, etc. Que, afin que; de *quod*. Dans Sᵗᵉ Eulal. *qued* conserve le *d* étymologique lorsqu'il est devant une voyelle. On voit de même, dans les Serments, *quid*, qui n'est autre que le pronom neutre latin *quid*.

QUEL, adj. indéf. L. de Guill. § I. De *qualis*.

QUENS, L. de Guill. § II; CUNTE, *ibid*. §§ XXII, XLI. Comte. De *comes*, *comitis*.

QUERDENERS, L. de Guill. § XIII. Pièce de monnaie valant quatre deniers; composé de *quatuor* et de *denarii*. En France, cette monnaie était généralement appelée *quart*. (Voir ce mot dans Roquefort, et *quartarius*, *quatrenus*, dans le glossaire de don Carpentier.) L'ancienne traduction latine des lois de Guillaume, publiée par M. Palgrave, porte en cet endroit : *solidum anglicum quatuor denarii constituunt*.

QUERE, prés. de l'inf. L. de Guill. § XXXIII; QUER, *item*, *ibid*. § IV; QUERGENT, 3ᵉ pers. plur. de l'impérat. *ibid*. § XLV. Quérir, chercher, rechercher; de *quærere*.

Digitized by Google

Queur, L. de Guill. § xii. Cœur; de *cor.*

Qui, pron. relat. Serm. i; L. de Guill. §§ i, iii, x, etc. Qi, *item, ibid.* §§ vi, xviii; Ki, *item, ibid.* §§ iii, iv, etc.; Cui, *item*, Serm. ii; Chi, *item*, Ste Eulal. v. 6, 12; Quid, *item*, Serm. i; Quæ, *item*, Serm. ii; Que, L. de Guill. §§ vi, xxii, xxxiii; Qe, *item, ibid.* § vi. Qui, que; dérivés de *qui, quæ, quod, quid, quem, quam.*

Parmi ces formes, on doit remarquer dans Ste Eulal. *chi*, qui est propre au dialecte de Flandre et de Picardie; dans les lois de Guillaume, *que* mis pour *qui* sujet, au § vi et ailleurs. (Voir à cet égard, et pour plusieurs autres observations touchant ces pronoms, l'ouvrage de M. Fallot, p. 312 et suivantes.)

On peut encore remarquer le pronom relatif régime qui est écrit *quæ* dans le second serment; la même orthographe se retrouve dans la Vie de saint Léger :

Ne pot intrer en la ciutat,
Defors la fist sifrir gran miel,
Et sanct Lethgier mul en fud trist
Po ciel tiel miel *quæ* defors vid.
(*Vie de saint Léger*, st. xxiv.)

Quite, L. de Guill. §§ xviii, xxxii. Dans le premier de ces paragraphes, *quite* signifie affranchi d'un droit, exempt; dans le second, sûr, assuré, rendu sûr.

Quite vient de *quietus.* Dans le premier sens *estre quite*, c'est être laissé tranquille par celui envers qui on a quelque obligation, ne pas être *inquiété* par lui.

« Li talemelier qui sont haubanier sont *quites* du tonlieu (*sorte de droit*) des pors qu'il achetent et de ceus qu'il revendent, por tant qu'il aient une fois mangié de leur bren (*son*), et si sont *quites* li talemelier du tonlieu de tout le blé qu'il achetent por leur cuire, et du pain qui vendent, fors que trois demies de pain que chascun talemelier noviax et viez doit chascune semaine au Roy de tonlieu. » (*Livre des métiers*, p. 6.)

Dans le second sens, *estre quite*, en parlant d'un pays, c'est être tranquille, n'être pas troublé par les désordres, par les entreprises contre les personnes, contre la propriété, contre la sûreté générale.

Kar Deus, par sa sainte doçur,

Digitized by Google

Nos gardera pais e honor
E nos tendra le regne (*royaume*) *quite*,
Non pas par la nostre merite,
Mais par sa miseration.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 107.)

Raisun, L. de Guill. § v; Raisoun, *ibid.* § xliv. Raison; de *ratio, rationis*.

Raneiet, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. Sᵗᵉ Eulal. v. 6. Du verbe *raneier*, renier; dérivé de *re* et de *negare*.

Reachater, prés. de l'inf. L. de Guill. § xli; Rachatat, 3ᵉ pers. sing. passé défini, *ibid.* § xli. Racheter; verbe composé de *re* et de *achater*. (Voir, pour l'origine, l'article *Achat*.)

Receit, 3ᵉ pers. sing. de l'impérat. L. de Guill. § xlvi. Du verbe *recevoir*, dérivé de *recipere*.

Recovered, 3ᵉ pers. sing. de l'impérat. L. de Guill. § xxviii. Du verbe *recoverer*, recouvrer, reprendre, retirer; de *recuperare*. (Voir l'article suivant.) *Recoverer sa parole*, retirer sa parole, son dire, sa prétention, ce que l'on soutient.

Recoverer, L. de Guill. § xlv. Celui qui donne refuge, celui qui soustrait quelqu'un au danger qui le menace.

Cui fortune serreit averse,
Laide, e oscure, e pale, e perse,
Conforz li fust, e *recovrers*,
Amis verais, fins e entiers.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 231.)

Ce substantif dérive du verbe *recuperare*, qui, en latin, signifiait recouvrer, ravoir, recevoir quelque chose dont on était privé, mais que l'on avait eu précédemment; en basse latinité, *recuperare* prit le sens de recevoir quelqu'un chez soi, lui donner asile, lui offrir un refuge; *se recuperare* signifiait se réfugier, se soustraire au danger. (Voir du Cange, *Recuperare*, 7.)

Refuserad, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § xli. Du verbe *refuser*, en italien *rifiutare*; dérivés de *refutare*, qui, en latin, signifiait rejeter, repousser, soit par des paroles, soit par des actes. Dans la basse latinité, *refutare* passa de cette acception générale à l'acception particulière de rejeter une offre ou une demande, refuser. (Voir le glossaire de du Cange, article *Refutare*.)

Digitized by Google

REGIEL, Ste Eulal. v. 8. Royal; de *regalis*. *Manatce regiel*, menace royale, menace de roi.

RELAIS, L. de Guill. § XXXIV. Rémission, indulgence dont on use envers une personne en se relâchant du droit que l'on a sur quelque chose qu'elle doit. En basse latinité *relaxatio*, dérivé du verbe *relaxare*. (Voir l'un et l'autre dans du Cange.)

RELIEF, L. de Guill. §§ XXII, XXIII, XXIV, XXIX. Relief, terme de jurisprudence féodale. Par la mort du tenancier ou du feudataire, la terre tenue en censive ou en fief était censée retomber entre les mains du seigneur suzerain, et il fallait que l'héritier du défunt la *relevât*, en payant le droit de *relief*. (Voir dans le glossaire de du Cange, *Relevare* et *Relevium*.)

Relief signifie tantôt le fait même par lequel on *relève* un fief après la mort de celui qui le possédait, tantôt le droit que l'héritier du tenancier ou du feudataire décédé devait au seigneur qui lui donnait une nouvelle investiture.

Uns dameiseaus, uns genz meschins,
Blois, freis et colorez le vis,
S'est humlement à genoilz mis
Devant le duc et si li dit :
« Beau sire, entendez un petit.
Mis peres est morz, ce m'est damages;
Mais teus cum est mes eritages,
Relief de vos pri, cri merciz,
Que vestuz en seie e saisiz.
Je vos aport un petit tresor,
Une mult riche juste d'or
Requiz e esmerez e fins,
Qui assez vaut mars d'esterlins;
S'a en l'ovre de bones perres
Qui assez sunt vaillanz e cheres. »
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 517.)

Juste, que l'on trouve dans cette citation, signifie une sorte de vase destiné à contenir des liquides, une urne. Le fait, raconté dans ce passage de Benoît de Sainte-More, est également rapporté par Wace dans le roman de Rou.

Es-vous illeuc un damoisel,
Une *juste* sous son mantel,

Digitized by Google

Mort est son pere nouvelment,
Relever volt son tenement.
Sa *juste* esteit mult bonne e chere,
Tut esteit d'or noblement faite,
Cil qui la tint, l'a avant traite,
A present au duc la tendi...
(*Rom. de Rou*, t. I, p. 375.)

Religion, L. de Guill. § i. Communauté religieuse; de *religio, religionis.*

A ceus des maisons besoignoses,
As *religions* soffraitoses
Enveiez voz dons e voz biens;
Qu'eissi serreiz veirs crestiens.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 283.)

Nous disons encore, dans un sens fort voisin : *mettre une fille en religion; entrer en religion.*

Remenant, L. de Guill. § xlv. Reste, restant. Substantif formé du verbe *remener,* rester; de *remanere.*

Remis, part. passé pass. L. de Guill. § xxi; Remises, *item,* fém. plur. *ibid.* § xxxviii. Resté, demeuré; de *remansus,* participe de *remanere.*

Ne nos est *remis* quirs es mains
Del angoisse de traire as reins (*rames*).
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 54.)

Rendre, prés. de l'inf. L. de Guill. § x; Rendrad, 3ᵉ pers. sing. fut. *ibid.* § iv; Rendra, *item, ibid.* § xiii; Rendrunt, 3ᵉ pers. plur. du fut. *ibid.* § xxvi; Rendist, 3ᵉ pers. sing. passé défini, *ibid.* § i; Rendet, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § xxxviii; Rende, *item, ibid.* § xliii; Rendissent, 3ᵉ pers. plur. imparf. du subj. *ibid.* § xxxii. Dérivé de *reddere.*

Requireit, 3ᵉ pers. sing. du passé défini de l'ind. L. de Guill. § i. Du verbe *requirir,* avoir recours, recourir à, requérir l'assistance de; dérivé de *requirere.*

Rete, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlix; Retent, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. *ibid.* § l; Reté, part. passé pass. *ibid.* §§ xlv, xlvii. Du verbe *reter,* traduire quelqu'un en justice pour

Digitized by Google

demander droit contre lui, accuser; en basse latinité *rectare, rettare, retare,* dérivés de *rectum.* (Voir ce dernier mot dans du Cange.)

Riens ne li dei, n'unc ne li fis
Chose dunt jà seie *retez.*
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 196.)

RETIENT, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § XX; RETENGET, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § XXXIII. Du verbe *retenir;* dérivé de *retinere.*

RETURNAR, prés. de l'inf. Serm. II. Détourner; de *re* et de *tornare,* tourner. Dans les composés latins *re* se trouve généralement employé avec deux sens différents : 1° avec le sens de *rursus,* de nouveau; *reficere,* faire de nouveau, refaire; *relegere,* lire de nouveau, relire, etc. 2° avec le sens de *retro,* en arrière, en sens contraire d'une direction précédente; *refluere,* fluer en arrière, fluer dans une autre direction, refluer; *repellere,* pousser en arrière, repousser; *renudare,* mettre à nu en retirant les habits, dépouiller; *retexere,* retirer les fils d'un tissu, désourdir; *retegere,* retirer ce qui sert à couvrir, découvrir, etc. C'est à ce dernier sens qu'appartient le *re* de *returnar,* tourner dans une direction contraire, détourner. Dans le serment tudesque, le verbe correspondant est *irwenden,* composé de *ir* ou *er,* préfixe qui marque éloignement, et *wenden,* tourner.

REX, Sᵗᵉ Eulal. v. 12, 21; REI, L. de Guill. §§ I, II, etc. ROI, *ibid.* §§ II, III. Roi; du latin *rex.*

ROBERIE, L. de Guill. § IV. Vol fait avec violence, rapine, pillage. Substantif formé du verbe *rober.* (Voir ce dernier parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

RUOVET, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Sᵗᵉ Eulal. v. 24; ROVERET, 3ᵉ pers. sing. d'une forme du passé que nous avons perdue, Sᵗᵉ Eulal. v. 22. Du verbe *rover,* ordonner, commander; dérivé de *rogare,* demander. (Pour la différence de signification que présentent le verbe latin et le verbe roman, voir la remarque faite précédemment, à l'article *Demander.*)

La forme *roveret* est la troisième personne d'un passé que notre langue ne possède plus; il était formé du plus-que-parfait latin *rogaram, as, at,* pour *rogaveram, as, at.* L'espagnol et le portugais ont conservé une forme correspondante.

Digitized by Google

Sagrament, Serm. II; Serment, L. de Guill. §§ XVI et XXV. Serment; de *sacramentum*. On trouve encore *sagrement*, en 1275, dans une confirmation des coutumes de la Perouse, par Roger de Broce :

« Il doit jurer sure sainct que il et li sen li ont portés dis ans, ou plus, sans beance de droit, et doet en etre crut par son *sagrement*. » (*Coutumes locales de Berry et celles de Lorris*, par la Thaumassière, p. 97.)

De *sagrement* on fit *sarement*, puis *serement*. (Voir ces mots dans le glossaire de Roquefort.)

Plein serment, L. de Guill. §§ XVI et XXV; *Serment nomed*, *ibid.* § XVI. On appelait *plein serment*, en basse latinité *planum sacramentum*, le serment qui, étant déféré par le juge, se faisait d'après une formule simple et sommaire prescrite par la loi; le *serment nomed*, qui lui est opposé dans le paragraphe XVI, était un serment plus explicite, dont la formule était probablement désignée par le juge, qui se conformait pour cela à certains usages reçus. (Voir *Homes només* à l'article *Nomer;* voir, de plus, du Cange, *Juramentum*.)

Saint, L. de Guill. § I; Saintz, masc. plur. *ibid.* §§ XI et XV; Sainte, fém. sing. *ibid.* § I. De *sanctus*.

Saintz, dans les paragraphes XI et XV, signifie reliques des saints.

On aporta les *sains* pour eulz faire jurer.
Cil qui out droit s'ala a genouillons geter;
Tan tost qu'il vit les *sains* il prist haut à parler,
E dist : Seigneurs, je jure par les *sains* qui sont ci,
Et par trestouz les autres de quoy Dieu est servi,
Que cest mauvès glouton, qui ci est, m'a tray,
Et forfaite la dame à qui je sui mari...
Lors l'autre chevalier dist haut en son langage :
Seigneurs, or entendez pour Dieu, granz et petiz;
Je jure sur les *sains* qu'avez en present mis
Et sus trestouz les sains qui sont en paradis,
Onques de vilanie la dame ne requis,
Ançois me requeroit et menu et souvent.

(*Le Dit des Anelés*, dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 12 et 13.)

« Je vi un chevalier qui avoit non mon seigneur Gyeffroy de Rancon..... et avoit juré sur *sains* que il ne seroit jamez roingnez en guise de chevalier, mes porteroit greve, aussi comme les femmes

fesoient, jusques à tant que il se verroit vengié du conte de la Marche. » (Joinville, p. 23.)

Le mot *corps* est ordinairement sous-entendu avec *saintz;* on le trouve néanmoins exprimé dans l'exemple suivant :

> A Biex, ceu souloient dire,
> Fist assembler un grand concile;
> Tous les *corps saintz* fist demander,
> Et en un lieu touz assembler,
> Tout une cuve en fist emplir.
> (*Rom. de Rou.*)

Cet exemple est cité dans du Cange, art. *Juramenti ad sanctorum reliquias,* qui fait suite à l'article *Juramentum.* (Voir, en cet endroit, les remarques du célèbre lexicographe, ainsi que son article *Sancta*, n° 2.)

SALVAMENT, Serm. I. Salut; substantif dérivé du verbe *salvare*, sauver

> E ceo que dulcement manjoent
> Mustre que del saint sacrement
> Par quei l'om vent a *salvement*,
> C'est le veir cors de Jesu-Crist.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 137.)

SALVAR, prés. de l'inf. Serm. I; SALVARAI, 1re pers. du fut. *ibid.* Sauver, préserver; de *salvare.*

SANZ, prép. L. de Guill. § V; SENZ, *item, ibid.* § XXXVI. Sans; de *sine.*

SAVIR, prés. de l'inf. Serm. I; SAVEIR, *item,* L. de Guill. dans le titre; SAVOIR, *item, ibid.* § XVI; SET, 3e pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § XXV; SOT, 3e pers sing. passé déf. *ibid.* §§ IV et XV; SOUT, *item, ibid.* § XLI; SOLT, *item, ibid* Savoir; de *sapere,* dont les Romains ont fait usage dans le sens de sentir, avoir le sentiment de, comprendre, connaître. Pour passer de ce sens à celui que nous donnons aujourd'hui à *savoir,* nous n'avons eu qu'à prendre l'antécédent pour le conséquent. Cicéron, dans son premier livre de la Divination, cite ces mots d'un ancien auteur : « Qui sibi semitam non *sapiunt,* alteri monstrant viam. » On lit dans Plaute :

> Desiste; recte ego rem meam *sapio*, Callipho.
> (Plaute, *Pseudolus*, acte I, scène V.)

Digitized by Google

SE, pron. réciproque, L. de Guill. § XVI; SI, *item*, *ibid.* § XLI; SEI, *item*, *ibid.* § XLI; S' pour *se*, Ste Eulal. v. 18, 20 et 21. Du latin *se*.

SEIGNOR, L. de Guill. §§ VIII et XIV; SEIGNUR, *ibid.* §§ III et XVIII; SEIGNOUR, *ibid.* § XXV; SENDRA, Serm. II; SIRE, L. de Guill. §§ XLV et L. Seigneur, maître, propriétaire. Dans le paragraphe XIV, *seignor* signifie mari; c'est une signification que ce mot a fort souvent dans notre ancienne langue. La Vulgate emploie fréquemment *dominus* dans le même sens. (Voir *Signor* et *Seigneur* dans le glossaire de Roquefort.)

Seignor dérive de *senior*, plus âgé, plus vieux. Les conquérants germaniques traduisirent en latin l'idée renfermée dans leur mot *alderman*, homme plus âgé; ils nommaient ainsi un homme revêtu de quelque charge, de quelque pouvoir, de quelque dignité, parce que, dans le principe, les charges, et surtout celle de juge, étaient chez eux le partage des vieillards les plus âgés dans châque tribu. Cette étymologie de *senior*, seigneur, est formellement rapportée dans un passage des lois d'Édouard le Confesseur, qui n'a point été remarqué jusqu'ici : « Et sicut modo vocantur *greve* qui super alios præfecturas habent, ita apud Anglos *galdormen* (sic, *aldormen*) quasi *seniores*, non propter senectutem, cum quidem adolescentes essent, sed propter sapientiam; et similiter olim apud Britones, temporibus Romanorum, in regno isto Britanniæ vocabantur *senatores* qui postea temporibus Saxonum, ut prædictum est, vocabantur *aldermani*. » (Lois d'Édouard le Confesseur, dans les Coutumes anglo-normandes de Houard, t. I, p. 175.)

Le mot *cheikh*, qui veut dire un chef de tribu chez les Arabes, signifie aussi un vieillard dans leur langue.

Sendra vient de *senior*, dans lequel on a introduit un *d* entre le *n* et le *r*, comme il arrive très-fréquemment. Ainsi TENDRE de *tener*; CENDRE de *cinis*, *cineris*; GENDRE de *gener*; VENDREDI de *Veneris dies*; MOINDRE de *minor*; JOINDRE (plus jeune; voir le glossaire de Roquefort) de *junior*, etc.

L'*a* qui termine *sendra* représente un son sourd, comme dans *fradra*, mis dans le Serment I pour *fradre*. *Sendra*, *sendre*, ou, sans le *d* intercalé, *senre*, donnèrent postérieurement, par syncope, notre mot *sire*.

SEINURAGE, L. de Guill. § XXXIII. Pouvoir seigneurial, puissance sei-

gneuriale, droits du seigneur; formé de *seignor*. (Voir, pour l'origine, l'article *Seignor*, qui précède.)

« Et se ce qu'il auront retenu dou laron vaut plus que le damage, si det estre dou *seignorage*. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 186.)

Selez, part. passé passif, L. de Guill. § xxii. Du verbe *seller*, dérivé du substantif *sella*, siége, selle.

Semble, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xliv. Du verbe *sembler*, dérivé de *simulare*. Pour l'introduction du *b* entre *m* et *l*, voir la table alphabétique, à la fin de l'ouvrage.

Sempre, Sᵗᵉ Eulal. v. 10. Toujours; de *semper*.

Jo vos otri quanque m'avez ci quis;
Cuntre Franceis *sempres* irez ferir.
(*Chans. de Rol.* st. ccxxxi, v. 1.)

Sendra. (Voir *Seignor*.)

Serf, L. de Guill. § viii. De *servus*.

Serjant. L. de Guill. § xlix; Serjanz, plur. *ibid.* § xviii. Serviteur; de *serviens*, *servientis*, par la substitution du *i* au *j*. (Voir, pour cette substitution, la table alphabétique, à la fin de l'ouvrage.)

Dans le Livre des Rois, Giezi, serviteur d'Élisée, est tantôt appelé *servant*, tantôt *serjant*:

« Si apelad Giezi sun *servant*. » (P. 356.)

« Dunc apelad Helyseu Giezi sun *serjant*. » (P. 359.)

Serment. (Voir *Sagrament*.)

Servir, prés. de l'inf. Sᵗᵉ Eulal. v. 4. De *servire*. Dans les mots *diavle servir*, le substantif *diavle* représente un complément indirect. On disait autrefois *servir à quelqu'un*, en latin *servire alicui*.

« Mais ore vus haitez, e seiez forz champiuns, Philistiim, que vus ne *servez as Hebreus*, si cume il unt *servi a vus*. » (*Livre des Rois*, p. 15.)

« *Confortamini et estote viri, Philistiim, ne serviatis Hebræis, sicut et illi servierunt vobis.* »

Dans les premiers temps de notre langue, le complément indirect correspondant au datif latin se plaçait assez souvent devant le verbe, sans préposition. On trouve dans les Serments, « Si Ludwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat; » Si Louis garde le serment qu'il jure à son frère Karle; et dans le Livre des Rois:

Digitized by Google

« La firent venir pur le rei *servir.* » (P. 220.) De là certaines locutions que notre langue a conservées, telles que *si Dieu plaît* pour *s'il plaît à Dieu;* on dit de même en provençal *si Diou plai.*

SERVISE, L. de Guill. §§ XXXIII et XXXIV; SEIRVICE, *ibid.* § XXXIII. Service. Dans le paragraphe XXXIV, *servise* signifie obligation du vassal envers son suzerain; il est fréquemment pris en ce sens dans les Assises de Jérusalem. Dérivé de *servitium.*

SET, adj. num. L. de Guill. § XVI. Sept; de *septem.*

SEULE, Ste Eulal. v. 24. Le monde d'ici-bas, le séjour terrestre; de *sæculum,* siècle. Nous disons encore aujourd'hui, dans un sens rapproché, en style ascétique, *se retirer du siècle, demeurer dans le siècle, vivre selon les maximes du siècle.* Nous appelons *séculiers* les hommes qui vivent dans le monde, par opposition à ceux qui ont embrassé l'état ecclésiastique.

(Voir le glossaire de Roquefort, art. *Siècle.*)

Dans le Purgatoire de saint Patrice, *siècle* est très-souvent employé pour le monde d'ici-bas, par opposition à l'autre monde, celui dans lequel vont les âmes lorsqu'elles se sont séparées du corps.

Seint Gregoires testimonie,
Qui parole de cele vie,
Que cil qui de cest *siecle* vunt
E en l'espurgatoire sunt,
Qu'il sunt alegés par iceus
Qui almosne e bien funt pur eus.
(Marie de France, t. II, p. 467.)

Si cum li chaitif en turment
Sunt travaillé plus longement
Pur les granz pechiez ke ils firent
Tant cum il el *siecle* vesquirent,
Si sunt li autre meins peneit
Qui meins firent d'iniquiteit.
(*Ibid.* p. 479.)

La forme *seule* que nous trouvons dans Sainte Eulalie est constamment employée par saint Bernard, tantôt pour signifier *siècle,* tantôt pour signifier *monde :*

« Ke nos mansuetume et humiliteit apregnens à Nostre Signor

Digitized by Google

Jhesu-Crist à cuy est honors et gloire ens *seules* (SIÈCLES) des *seules*. Amen. » (*Serm. de S. Bern.* p. 560.)

« Car molt est griés chose d'eschevir l'abysme des vices et les fossés des criminals pechiez entre les ondes de cest *seule* (MONDE), nomeyement or en ces tens ke li malices est si enforciez. » (*Ibid.* p. 567.)

Rutebeuf fait parler sainte Marie l'Égyptienne d'une manière assez semblable à celle dont s'exprime sainte Eulalie :

Quant ele fu communiée,
Graces rent à son Creator
Quant ele a si bien son ator,
Dont dist la dame : « Biaus douz pere,
Toi pri que ta bontez me pere ;
XL et IX ans t'ai servi,
A toi ai mon cors aservi.
Fai de ta fille ton voloir,
Mes que ne t'en doies doloir ;
Du siecle voudroie venir,
Et voudroie à toi parvenir. »
(Rutebeuf, t. II, p. 143.)

SI. (Voir *Se*.)

SI, conj. Serm. II ; S^te Eulal. v. 24 ; L. de Guill. § XXXII ; SE, *item*, *ibid.* §§ I et XII. Si ; du latin *si*.

SI, adv. Serm. I ; L. de Guill. §§ IV et XII ; SIN, *item*, *ibid.* §§ IV et XXVI. Ainsi. Cet adverbe est souvent explétif ; il dérive du latin *sic*.

On doit remarquer la forme *sin*, dans laquelle le *n* est euphonique, le mot suivant commençant par une voyelle : *sin ert*. Ce cas est assez fréquent. Quelquefois le *n* devient une lettre parasite, qui se met même devant une consonne :

Or prenget li rei Hugun de plum quatre sumes,
Sin facet en calderes tutes ensemble fundre.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 567.)

Il en était de même de l'adverbe *aussi*, que l'on trouve écrit *aussin*, et de l'adverbe *ne*, pour lequel on trouve *nen*. (Voir, ci-dessus, l'article *Ne*, et le glossaire de Roquefort.)

Le plus souvent, *sin* que l'on trouve dans les manuscrits est pour

Digitized by Google

si en, et doit être représenté, dans les éditions imprimées, par *si 'n;* mais, dans le paragraphe v, *si 'n* est pour *si on.*

L'élision de l'*o* dans *on* précédé d'une voyelle se trouve très-fréquemment dans le manuscrit de Froissart, conservé à la bibliothèque de Valenciennes. M. Buchon en fournit les exemples suivants dans les préliminaires qui précèdent l'édition qu'il a donnée des Chroniques de cet historien :

« Puis se disna chascun de ce qu'il put avoir, puis *sonna 'n* les trompettes et *monta 'n* à cheval. » (Froiss. t. I, p. 478.)

Me *laira 'n* de soif mourir?
(Froiss. t. I, p. 478.)

A la parole s'*acorda 'n*,
Et le desjun là *destoursa 'n*.
(*Idem*, *ibidem.*)

Siste, adj. num. ordin. L. de Guill. § xvii. Sixième; de *sextus*.

Sit, Seit, Sont. (Voir *Est.*)

Solt, L. de Guill. § xiii; Solz, plur. *ibid.* § i. Sou; de *solidus* ou *soldus*, sorte de pièce de monnaie servant d'unité monétaire. (Voir Lampridius, dans la Vie d'Alexandre Sévère.)

Son, adj. poss. masc. sing. Serm. i et ii; Suon, *item;* S^te^ Eulal. v. 15; Sun, *item;* L. de Guill. dans le titre; Soun, *item, ibid.* §§ xii et xxiv; Sa, adj. poss. fém. sing. S^te^ Eulal. v. 17; L. de Guill. §§ ii et xli; Suo, *item;* Serm. ii; Souue, *item;* S^te^ Eulal. v. 29; Ses, adj. poss. plur. L. de Guill. § xviii; Sè, *item, ibid.* §§ xxxiii et xlv. Dérivés de *suus, sua, suum, suos, suas*, etc. (Voir, dans la seconde partie, l'article consacré aux adjectifs possessifs, et *Son* dans la table alphabétique.)

Sostendreiet, 3^e^ pers. sing. prés. du cond. S^te^ Eulal. v. 16. Du verbe *sostenir,* soutenir, supporter, endurer; de *sustinere.*

Sovre, prép. S^te^ Eulal. v. 12; Sor, *item;* L. de Guill. § xv; Sur, *item, ibid.* § xvi. Sur; en ital. *sovra*, en esp. *sobre*, en prov. *subré*. Dérivés de *super.*

Spede, S^te^ Eulal. v. 22; Espé, L. de Guill. § xxiv. Épée; de *spatha*, qui était un glaive long et tranchant des deux côtés. (Voir le glossaire de du Cange.) *Spatha* vient lui-même du grec *σπάθη*, désignant toute sorte d'objets et d'instruments allongés dont les bords sont

minces et aigus, tels que des espèces d'écailles longues qui servent d'enveloppe à la fleur du palmier; les os des côtes; un instrument de tisserand propre à serrer les fils du tissu; une spatule, instrument de pharmacien et de chirurgien; enfin une épée longue et tranchante des deux côtés.

Ménage, à l'article *Épée*, prétend que *spatha* était un mot celtique; mais les preuves qu'il en donne et les citations sur lesquelles il s'appuie sont loin d'être concluantes.

'St mis pour *est* par aphérèse, L. de Guill. § IV. On lit à la tête d'une traduction de la Bible dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale : « Ço *'st* li livres ki primas fut nomé. » (Voir, plus haut, l'article *Est.*)

Stanit, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. Serm. II. Du verbe *stanir*, tenir; dérivé de *extenere*, dont l'*e* initial a été retranché, comme il l'est ordinairement en italien. On trouve dans le glossaire de du Cange le verbe *stentari*, passif de *stentare*, fréquentatif de *stenere* pour *extenere*. De même, *extraneus* fournit à la basse latinité *straneus*, *stranius*; à l'italien *straniere*; à notre ancien français *strange*. (Voir ce mot dans Roquefort.) On pourrait citer bien d'autres exemples analogues.

Le passé défini du verbe *stanir* se retrouve dans la Vie de saint Léger, publiée par M. Champollion-Figeac :

Didun l'ebisque de Peitieus
Lui l'comandat ciel reis Lothiers...
Il lo reciut, bien lo nourit,
Cio fud lonx tiemps ob se lo *sting*.
(*Vie de S. Léger*, st. IV et V.)

C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *los ting*, comme a fait M. Champollion. *Los* représenterait un pluriel, et il ne s'agit que de saint Léger.

On trouve le présent *stene*, en ancien italien, dans *Poeti del primo secolo*, t. I, p. 152. Salvini a tort de croire que ce soit une aphérèse de *restiene*; il dérive de *extenere*, comme leur analogue en langue d'oil et en langue d'oc.

Stuverad, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § XXV; Estuverad, *item*, *ibid.* § XXVII. Du verbe unipersonnel *stuver*, *estuver*, *estuer*, qui, à la troisième personne singulier du présent de l'indicatif, fait *stuvet*,

Digitized by Google

estuvet, *estuet*, il convient, il sied, il est convenable, il est séant, il est nécessaire, il faut :

> Or m'*estuvrat* issi suffrir,
> Lasse! quant jeo ne puis murir.
> (Marie de France, t. I, p. 338.)
>
> Ci venez pur vus espurgier
> De vos pechiez e alegier;
> Barnilment t'*estuet* cuntenir
> Ou ici t'*estuvrat* perir.
> (*Idem*, t. II, p. 440.)

Estuer signifiait également être debout, se tenir debout. (Voir des exemples de cette acception dans Roquefort, art. *Estuer* et *Esturent*.) Ce verbe dérive de *stare* dont la signification, maintenue dans ce dernier cas, a été détournée dans le premier qui vient de nous occuper. *Illud stat*, il se tient debout, il est séant, il est convenable; *illud bene stat*, il se tient bien, il est bienséant; *illud stat mihi*, il est séant, convenable, nécessaire pour moi. En ital. *stare* et en esp. *estar* sont employés dans des acceptions analogues.

Suite, L. de Guill. § v. Substantif formé du verbe *suivre*, dérivé de *sequi*. (Voir, plus haut, l'article *Persuir*.)

Sulun, adv. L. de Guill. § xxxviii; Suluc, *item*, *ibid.* § xiii. Selon; de *secundum*.

Sumenour, L. de Guill. § xlv. Huissier, sergent; de *submonitor*, celui qui donne des avertissements; formé du verbe *submonere*. La fonction de ces officiers de justice consistait à sommer (*submonere*) les parties à comparaître devant le tribunal. Le titre d'*huissier* était autrefois réservé à ceux de ces officiers qui étaient attachés au parlement; ceux des cours inférieures, qui souvent usurpaient ce titre, ne devaient porter que celui de *sergent*. (Voir *Semoneor*, avec cette même signification, dans les Assises de Jérusalem, t. I, p. 338.)

Surplus, L. de Guill. § ix. Substantif composé de la préposition *sur* et de l'adverbe *plus*, dérivés de *super* et de *plus*.

Sursera, 3ᵉ pers. sing. fut. L. de Guill. § xlviii. Du verbe *surseoir*, s'abstenir de, omettre, négliger de faire. En basse latinité, *supersedere* avait le même sens; mais dans la bonne latinité, ce verbe ne signifia que surseoir, retarder de faire une chose. (Voir l'article suivant.)

Sursise, L. de Guill. § xlviii. Omission, manquement de celui qui

Digitized by Google

s'abstient ou qui néglige de faire ce qu'il devrait; en basse latinité *supersisa, sursisa.* (Voir ces mots dans du Cange, à la suite de *Supersedere.*) Le substantif *sursise* est formé du verbe *surseoir,* dont l'origine est indiquée à l'article précédent.

Sus, adv. Ste Eulal. v. 6. Au-dessus, en haut; du latin *sus, susum,* qui se trouvent dans les auteurs pour *sursum.*

Tant, adv. L. de Guill. § vi. De *tantum.*

Tanz, adj. indéf. L. de Guill. § xii. Quelque nombreux que; dérivé de *tantus,* qui d'une idée de grandeur comparative a passé à une idée de quantité.

Tel, adj. indéf. L. de Guill. § xxiv. De *talis.*

Tenent, 3e pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § xl; Tint, 3e pers. sing. passé déf. *ibid.* dans le titre. Du verbe *tenir,* dérivé de *tenere.*

Tens, L. de Guill. § i. Temps; de *tempus.*

Tenure, L. de Guill. § xxvii. Mouvance d'un fief. Les terres d'une *tenure* étaient toutes celles qui dépendaient d'un même fief, celles que tous les vassaux *tenaient* à foi et hommage du seigneur suzerain du fief. *Tenure* est formé du verbe *tenir,* dérivé de *tenere.*

Terme, L. de Guill. §§ iv et xxv. De *terminus.*

Terre, L. de Guill. titre et § xxxiii. De *terra.*

Teste, L. de Guill. § iv. Tête; de *testa,* qui signifiait proprement têt de pot, tesson, et, par extension, beaucoup d'objets convexes d'un côté et concaves de l'autre, comme l'est un tesson; il se prenait pour coque, coquille, écaille, castagnette, carapace de tortue, crâne. Je ne donnerai des exemples que de cette dernière signification :

> Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
> *Testa* hominis, nudum jam cute calvitium.
>
> (Ausone, épigr. xvii.)

« Vel in capite *testa* apareat... » (Lex Bajwariorum, tit. III, ch. i, § 3.)

Plus tard on prit la partie pour le tout, et *testa* ne signifia plus seulement le crâne, mais la *tête* elle-même. (Voir *Testa* dans le glossaire de du Cange.) En espagnol et en portugais, *testa* ne signifie proprement que le haut de la tête, la partie antérieure du crâne, le front; pour désigner la tête entière, la première de ces langues se sert de *cabeza,* et la seconde de *cabeça,* tous deux dérivés de *caput.* L'italien se sert indifféremment de *testa* et de *capo,* pour signifier *tête.*

Testimonie, L. de Guill. §§ vii, xliii et xliv; Testemonie, Teste-

Digitized by Google

moine, *ibid.* § xliii; Testimoine, *ibid.* § xvi; Testimoines, plur. *ibid.* §§ xxv et xxvii. Ces mots sont tous dérivés de *testimonium;* ils signifient tantôt témoignage, déclaration des témoins, preuve qui résulte de cette déclaration, tantôt un témoin lui-même, comme aux paragraphes xxv, xxvii et xliv.

Testimonient, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxv; Testemoniet, part. passé passif, *ibid.* § xlv. Du verbe *testimonier,* témoigner, formé du substantif *testimonie,* qui se trouve à l'article précédent.

Tierce, adj. num. ordinal, L. de Guill. § xlii. Troisième; de *tertius.*

Tolir, prés. de l'inf. Sᵗᵉ Eulal. v. 22; Toille, 3ᵉ pers. sing. impér. L. de Guill. § xxxiv. Enlever; de *tollere.*

Tor, L. de Guill. § x. Taureau; de *taurus.*

Tort, L. de Guill. § xli. En basse latinité *tortum.* De même que *directum,* le droit, a été formé de l'adjectif *directus,* droit, qui est en ligne droite, de même *tortum,* son opposé, a été fait de l'adjectif *tortus,* tortueux. (Voir, plus haut, l'article *Droit.*)

Tost, adv. Sᵗᵉ Eulal. v. 19. Pour l'origine latine de cet adverbe, voir la seconde partie, à l'article concernant les adverbes, et *Tôt* dans la table alphabétique.

Trarad, 3ᵉ pers. sing. du fut. L. de Guill. § xii. Du verbe *traer,* tirer; de *trahere.*

Travail, L. de Guill. § xxxii. Travail, occupation, emploi; substantif formé du verbe *travailler.* (Voir, pour l'origine, l'article suivant.)

Travailer, prés. de l'inf. L. de Guill. § xxxiii. Tourmenter, tracasser, inquiéter, vexer, causer de la peine, de l'affliction; de *tribulare,* qui est employé dans le même sens figuré par Tertullien et autres auteurs ecclésiastiques. On trouve encore dans ces mêmes auteurs le substantif *tribulatio,* tourment, affliction, inquiétude, dont nous avons fait *tribulation.* Le sens propre et primitif de *tribulare,* le seul qui se trouve dans les écrivains de bonne latinité, est celui d'écraser les épis pour en faire sortir le grain, au moyen d'une sorte de traîneau appelé *tribula.* Cet usage subsiste encore dans plusieurs localités de l'Italie et du midi de la France.

« Od tei serrai, e edifierai a tun oes maisun de lealted, ci cum fis a David; e Israel te liverai; e le lignage David *travaillerai.* » (*Livre des Rois,* p. 280.)

Digitized by Google

« *Ero tecum, et ædificabo tibi domum fidelem, quomodo ædificavi David domum; et tradam tibi Israel; et* affligam *semen David.* »

« E tuz ces ki furent en anguisse, e ces qui furent *traveillez* pur dette qu'ils durent, e ki furent en amertume de lur curage, s'asemblerent od David, e firent le lur prince. » (*Livre des Rois*, p. 85.)

« *Et convenerunt ad eum omnes qui erant in angustia constituti, et* oppressi *ære alieno, et amaro animo; et factus est eorum princeps.* »

Agag, maint home as *travillié*,
Maint home ocis et essillié;
Tu as mainte ame de cors traite
Et mainte mere triste faite.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 377.)

On se servait du verbe pronominal *se travailler* pour se donner de la peine, se peiner, s'efforcer :

« Mais li prelait, ce sunt cil ki ens neis dexendent en la meir, et ki en maintes awes *se travaillent.* » (S. Bern. p. 569.)

Aujourd'hui encore nous employons *travailler* avec son ancienne signification de tourmenter, causer de la peine, de l'inquiétude : *la fièvre le travaille cruellement, le soupçon et la jalousie le travaillent.* La Fontaine s'est servi de *se travailler* pour *s'efforcer avec peine*, dans la fable III du livre I :

Elle, qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et *se travaille*,
Pour égaler l'animal en grosseur.

Enfin le verbe pronominal *se travailler* devint verbe neutre, comme firent *se partir, se combattre*, etc. pour lesquels on dit aujourd'hui *partir, combattre;* mais, en devenant neutre, *travailler* reçut encore de l'usage une légère modification dans sa signification. Il ne s'employa plus pour se donner de la peine, s'efforcer en général, mais pour se donner de la peine, s'efforcer dans le but de faire quelque chose, d'exécuter un ouvrage, d'accomplir un projet.

TREIS, adj. num. L. de Guill. § VII; TRES, *item*, *ibid.* § XLII. Trois; du latin *tres.*

TRENTE, adj. num. L. de Guill. § XVII. De *trigenta.*

TRESPASSENT, 3ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § XXXVI. Du

Digitized by Google

verbe *trespasser*, passer outre, traverser, passer; dérivé de *trans* et de *passus*.

TRESQUE, L. de Guill. § VI. Jusque; dérivé de *trans quod*, comme *presque* dérive de *prope quod*. (Voir *Jusque* dans la table alphabétique placée à la fin de la seconde partie.)

Carles li reis, nostre emperere magne,
Set anz tuz pleins ad ested en Espaigne,
Tresqu'en la mer cunquist la tere altaigne.
(*Chans. de Rol.* st. I.)

Tresque à forme une locution prépositive signifiant *jusqu'à*.

TREVEURE, L. de Guill. § VII. Trouvaille, chose trouvée; substantif formé du verbe *trever*, trouver. (Pour l'étymologie, voir *Trouver* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

TRUVER, prés. de l'inf. L. de Guill. § IV; TROVER, *item*, *ibid.* § XXV; TRUITET, 3ᵉ pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § XXXVII; TRUVERAT, 3ᵉ pers. sing. fut. *ibid.* § VI; TRUSE, 3ᵉ pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § XLV; TROISE, *item*, *ibid.* § VII. Trouver. (Pour l'étymologie de ce verbe, voir *Trouver* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.).

TUIT, Sᵗᵉ Eulal. v. 26; TUT, L. de Guill. dans le titre et *passim*; TOTE, L. de Guill. § XII. Tout, toute; de *totus*, *tota*.

U, conj. L. de Guill. §§ I, II, etc. Ou; de *aut*.

UELE. (Voir *Uwel*.)

ULE, adj. indéf. fém. Sᵗᵉ Eulal. v. 9. Le masculin était *uls*, aucun; de *ullus*.

ULTRE, prép. L. de Guill. § XLVI. Outre; de *ultra*.

UM, UN, pron. indéf. (Voir *Om*.)

UN, adj. num. L. de Guill. § IV; UNE, fém. *ibid.* § IV. De *unus*, *una*.

UN, adj. indéf. masc. L. de Guill. § XXXIX; UNE, *item*, fém. Sᵗᵉ Eulal. v. 22; ENS, masc. plur. L. de Guill. § XXXIX. De *unus*. *En*, *ens* pour *un*, *uns* est une orthographe qui se trouve plus d'une fois dans les anciens manuscrits. Roquefort ne fait mention, dans son glossaire, que du féminin *enne*, une; c'est une omission entre mille autres.

En niefs aveit Othes li reis,
Chevaliers proz, sage e corteis;

Digitized by Google

Mult par aveit d'armes grant pris,
Son non ne sai n'escrit ne l'truis.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 108.)

La traduction latine des lois de Guillaume, publiée par M. Palgrave, rend la fin du paragraphe XXXIX par : « Quia res inter alios judicata aliis non prejudicat, præsertim si præsentes non fuerunt. »

UNCORE, adv. L. de Guill. § XLV. Encore; dérivé de *hanc horam*, sous-entendu *ad*. En ital. *ancora*; en prov. *encara*.

UNGLE, L. de Guill. § XIII. Ongle; de *unguicula*, diminutif de *unguis*.

URE, L. de Guill. § IV. Heure; de *hora*.

UTLAGE, L. de Guill. § L. Qui est mis hors la loi, proscrit. (Voir ce mot parmi ceux qui sont d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

UWEL, L. de Guill. § XXXVI; UELE, fémin. *ibid.* § XXV. Égal, pareil; de *æqualis*. On a écrit *equal*, *egal*, *ewal*, *eval*, *ewel*, *uwel*, *uvel*, *uveal*, par la faculté qu'avaient le *g*, le *w* et le *v* de se remplacer mutuellement dans notre ancienne langue. *Uwel* donna, par syncope, *uel*, *oel*, qui avaient la même signification.

« Ne n'est dons tes peres Deus a cuy tu es *ewals?* » (*Serm. de S. Bernard*, p. 551.)

« Il prist la forme del serf, qui en la forme de Deu estoit *uveals* al peire. » (*Ibid.* p. 535.)

« Portes larges e haltes furent faites de quatre parz des murs e quatre cenz alnes out de halt li uns, e cist murs itant muntad que *uels* fud al fundement ù li temples levad. » (*Livre des Rois*, p. 251.)

« Columpnes de cedre quarante-cinc riches e haltes fist doler, e de lunc cele maisun a treis ordres lever....... e *ueles* furent de tutes parz; e un porche i fist a columpnes. » (*Livre des Rois*, p. 266.)

M. Leroux de Lincy a eu tort d'écrire *weals* au lieu de *uveals* dans le texte de saint Bernard, p. 535, et *veles au lieu* de *ueles* dans le Livre des Rois, p. 266. La syncope *uel* est l'analogue de *oel*, dont on trouve plus d'un exemple.

Treis parties i asignerent,
Dunt la primere Asye apelerent,
Affrike, Europe...
Ne sunt pas *oels* a estrus,
Qu'autant tient l'une cum les dous,
Que Asye prent son comencement

Digitized by Google

Des Midi tresqu'en Orient,
Entierement terre e marine,
E en Septemtrien s'afine...
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 10.)

« Mettre l'aveir en *uele* main, § xxv, » signifie mettre le bétail entre les mains de personnes choisies, à nombre égal, par les deux parties contestantes. L'ancienne traduction latine des lois de Guillaume, publiée par M. Palgrave, a rendu *uele main* par *manu equali*.

VACHES, L. de Guill. § VI. Pluriel de *vache*, de *vacca*.

VAILAUNCE, L. de Guill. § XLVIII. Vigueur, force, robusticité; dérivé du latin barbare *valentia* formé du verbe *valere*. (Voir *Valentia* dans le glossaire de du Cange et *Vaiance* dans celui de Roquefort.)

Celui qui rencontrait un voleur et ne tâchait point de l'arrêter était passible d'une amende plus forte si le voleur était faible et peu redoutable que s'il était robuste et vigoureux, attendu qu'il y avait moins de danger à tenter de s'emparer de lui dans le premier cas que dans le second. Tel est le sens du commencement du paragraphe XLVIII des lois de Guillaume.

VAILAUNT, L. de Guill. § XVIII; VAILANT, *ibid.* Qui vaut, valant. VAILIANT, *ibid.* § XLIII. La valeur, le bien valant, le vaillant. Adjectif et substantif formés du verbe *valoir*, dérivé de *valere*.

VAVASOUR, L. de Guill. § XXIV. Vavasseur. Les feudataires qu'on nommait *vavasseurs* étaient d'arrière-vassaux, c'est-à-dire les vassaux des vassaux du roi ou d'un autre seigneur suzerain; en basse latinité *vavassores;* mot syncopé formé de deux autres, *vassi vassorum*, vassaux de vassaux. (Voir *Vassal* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

Vindrent si plus riche chasé,
Li baron e li *vavasor*
E li plus puissant del honor.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 165.)

VEANT, part. prés. actif; L. de Guill. § XXVIII. Du verbe *veeir, veoir*, voir; dérivé de *videre*.

VEDUE, L. de Guill. § IX. Veuve; de *vidua*.

VEIE, L. de Guill. § XII; FIÉE, *ibid.* §§ XVII, XLII; FEIZ, FAIZ, *ibid.* § XLIII; FOIZ, *ibid.* §§ XLII, XL. Fois. Les Espagnols disent *dos veces*,

deux fois; *tres veces*, trois fois; *muchas veces*, plusieurs fois, etc. Ces mots dérivent de *vices*, que les Latins employaient à peu près dans le même sens que nous employons le mot *fois*, c'est-à-dire pour marquer la succession des faits, le retour des choses.

VEINTRE, prés. de l'inf. Ste Eulal. v. 3. Vaincre. *Veintre* pour *veincre* se trouve très-fréquemment employé dans les auteurs du XIIe siècle.

> A *veintre* tuz iceus lui duinst force et vigur
> Ki sunt encontre lui pur lui tolir s'onur.
> (*Chron. de Jord. Fantosme*, p. 580.)

> Mes il ad Danne-Deu requiz
> Que *veintre* puise ces enemiz.
> (*Vie de S. Thom. de Cant.* p. 479.)

> Pur orgoillos *veintre* e esmaier,
> E pur prozdomes tenir e cunseiller,
> E pur gluton *veintre* e esmaier,
> En nule tere n'ad meillor chevaler.
> (*Chans. de Rol.* st. CLXI, v. 11.)

On peut voir d'autres exemples dans ce même ouvrage, st. XCII, v. 21, et st. LVI, v. 11; dans le Livre des Rois, p. 13; dans les Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 71; dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 97, 231, 294; t. II, p. 539 et *passim*.

De VINCERE on fit *veintre*, comme de FLACCERE *flétrir*, de CARCER *chartre*, etc.

VEISINED, L. de Guill. § VII; VISNED, *ibid.* § XXV. En basse latinité *vicinetum*, *visnetum*, *vicinitas*, voisinage. Substantifs formés de l'adjectif *vicinus*. Dans les coutumes anglo-normandes, ces mots se prenaient pour la réunion de tous les voisins compris dans une certaine circonscription, et pour cette circonscription elle-même. Ces voisins sont appelés *tesmoins voisinaux* dans les coutumes de Tours et dans celles de Loudun. Le témoignage des hommes du voisinage était invoqué dans certaines affaires douteuses où ils pouvaient avoir connaissance de la vérité. Dans ce cas, les juges devaient prononcer leur sentence d'après leur *verdict* (veredictum). (Voir, dans le glossaire de du Cange, *Vicinetum* à la suite de l'article *Vicinus*.)

VENIR, prés. de l'inf. Ste Eulal. v. 28; L. de Guill. §§ I, IV; VENT, 3e pers. sing. prés. de l'ind. *ibid.* § XXXIII; VEINGED, 3e pers. sing. prés. du subj. *ibid.* § VI; VIENGE, *item*, *ibid.* § V. Dérivés de *venire*.

Digitized by Google

Ver, L. de Guill. § x. Verrat, porc entier; de *verres*.

« Nule beste qui n'est sur année ne doit neant de tonlieu, soit pourcel, *ver* ou truie. » (*Livre des métiers*, p. 317.)

Dans la Chanson de Roland, *ver* signifie un sanglier.

> El destre bras li mors uns *vers* si mals
> De vers Ardene vit venir un leupart...
> La destre oreille al premer *ver* trenchat,
> Ireement se cumbat al lepart.
> (*Chans. de Rol.* st. LVI.)

Vers, prép. L. de Guill. §§ III, XIV. De *versus*.

Vescunte, L. de Guill. § III. Vicomte, en basse latinité *vicecomes, vicecomitis*. Dans l'origine le *vicomte* était celui qui, en l'absence du comte, tenait sa place et remplissait ses fonctions; *qui vice comitis fungebatur*.

Vi, adv. Serm. II. Y; en italien, *ivi, vi*, de *ibi*. Il est à remarquer que *ubi* a subi, dans les deux langues néo-latines, des transformations analogues à celles de *ibi*; italien *ove*; langue d'oil *ù, où*.

On doit lire : « Si io returnar non l'*int* pois, ne io ne neuls cui eo returnar *int* pois, in nulla ajudha contra Lodhuwig nun li *vi* er. » Dans cette phrase, l'adverbe *vi* joue un rôle analogue à l'adverbe *int*; l'un et l'autre se rapportent au même substantif sous-entendu, et, dès que l'un des deux adverbes était exprimé, l'autre devait l'être également. La traduction littérale est :

« Si je ne puis l'*en* (*de ce dessein*) détourner, ni moi ni aucun que je puis *en* (*de ce dessein*) détourner, ne l'*y* (*en ce dessein*) serai en aucune aide contre Ludhwig. »

Au lieu de *vi* on pourrait lire *iv*; mais cette dernière forme ne serait point conforme au génie de notre prononciation, car le français n'a pas de mot terminé en *v*. De *ibi* on forma *vi* par aphérèse, comme de ILLUM, ILLAM, ILLOS, ILLI, ILLORUM, on fit *lo* et *le, la, les, li* et *lui, leur*; de ORYSA, *ris*; de ADAMAS, ADAMANTIS, *diamant*, etc. En langue d'oc, en ancien espagnol et en ancien portugais, on trouve la forme *hi*, dont l'aspirée initiale rappelle le *v* du primitif latin. (Voir M. Diez, *Grammatik der Romanischen sprachen*, t. II, p. 387, et M. Rainouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, p. 341.)

Digitized by Google

Vie, L. de Guill. §§ i, xli. De *vita*.

Viesciez, 2ᵉ pers. plur. prés. de l'ind. L. de Guill. § xxxviii. Du verbe *viescer*, inquiéter, poursuivre en justice; de *vexare*.

Vif, L. de Guill. § xxv. De *vivus*.

Vilain, L. de Guill. § viii. En basse latinité *villanus*, formé de *villa*, comme *rusticus*, rustre, de *rus*, et *pagensis*, paysan, de *pagus*. On appela d'abord *villani*, les colons, les cultivateurs, et l'on appliqua ensuite la même dénomination à tous les gens qui étaient de condition inférieure, à tous les roturiers.

Ville, L. de Guill. § xliii. Habitation à la campagne, réunion de maisons ordinairement peu considérable, et qui n'était pas entourée d'un mur d'enceinte, hameau, village; de *villa*.

Bergier de *ville* champestre
Pestre
Ses aignoiax menot,
Et n'ot
Fors un sien chienet en destre.

(Pastourelle insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 38, col. 1.)

En fuie tournent sanz atente
Vers les autres *viles* champestres,
Et guerpissent huis et fenestres.

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 335.)

« Les beschecleux ou fevres de Truancourt, qui est une autre *ville* des religieux de Beaulieu en Argonne. » (*Arch. nation.* Trésor des chartes, reg. 115, charte 142.)

Par Rie une *ville* passout,
Al tems ke li soleil levout;
Hubert de Rie ert à sa porte
Entre li mostier e sa mote;
Willame vit desaturné
E sun cheval tuit lassé.

(*Rom. de Rou*, v. 8895.)

Ville est opposé à *burt* (bourg) dans le § xliii. La *ville* n'était qu'un hameau, un village dépourvu de tout moyen de défense. Le *bourg* était une réunion de maisons généralement plus considérable que la *ville*; il était défendu par un château ou un mur d'enceinte, et, le plus souvent, par l'un et par l'autre. (Voir ci-

Digitized by Google

dessus l'article *Burgeis*, ainsi que *Bourg*, parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.) La fable X de Marie de France a pour titre : *De deus suris, l'une borgoise et l'altre vileine* (t. II, p. 90). C'est la fable intitulée dans Romulus, *Mus urbanus et rusticus*. La Fontaine a traduit : *Le rat de ville et le rat des champs*.

A Ceresie funda maison
Et mustier de religion;
Moignes i posa et abé,
Burcs e *villes* lur a doné.
(*Rom. de Rou*, v. 7536.)

Tant ont le pays paralé
Qu'en un tertre sont aresté;
En som ont un castelet fet,
Onques n'i ot eu recet,
Ne *borc*, ne *vile*, ne maison.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 46.)

On appela également *ville* l'ensemble des villages ou hameaux qui se groupaient autour de la *cité*, et qui en formaient ce que nous appelons aujourd'hui les faubourgs. La *cité* était la partie centrale dans laquelle se trouvait la métropole. Philippe de Comines dit en parlant d'Arras : « Car, lors y avoit murailles et fossez entre la *ville* et la *cité*, et portes fermans contre la dicte *cité*, et maintenant est à l'opposite, car la *cité* ferme contre la *ville*. » (Liv. V, ch. XV.) Ces faubourgs, augmentant continuellement d'étendue et d'importance, resserrèrent la *cité* de tous les côtés et finirent par l'étouffer entre les murailles qui gênaient son développement. Alors l'accessoire étant devenu le principal, on appela *ville* l'ensemble formé par la *ville* proprement dite et par la *cité*. Tel est l'historique des acceptions que revêtit successivement un mot auquel nous donnons aujourd'hui une signification si différente de celle de son primitif.

VINT, adj. num. L. de Guill. § IV; VINZ, *item*, *ibid.* § III. Vingt; de *vigenti*.

VIRGINITET, S[te] Eulal. v. 17. Virginité; de *virginitas*, *virginitatis*.

Ce passage de la cantilène doit s'interpréter ainsi : « Plutôt que d'abandonner sa foi, Eulalie préférerait endurer les tortures, et même perdre sa *virginité*. » L'auteur fait ici allusion à l'abominable coutume de faire déflorer par le bourreau les vierges chrétiennes

Digitized by Google

avant de leur faire subir le martyre. Les exemples de pareils attentats n'étaient que trop fréquents ; sainte Agnès, sainte Théodore et bien d'autres aimèrent mieux perdre leur virginité que de renoncer au christianisme. Sainte Eulalie en eût sans doute fait autant si on l'eût mise à pareille épreuve.

Vis, L. de Guill. § xii. Visage ; de *visus*, vue. Le *visage* est la partie du corps humain qui s'offre principalement à notre *vue*, celle qui se montre à découvert. C'est ainsi que nous appelons *vue* la partie d'un paysage sur laquelle nos regards peuvent s'étendre.

Vist, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. L. de Guill. § xlv. Du verbe *vivre*, dérivé de *vivere*.

Vocherad, 3^e pers. sing. fut. L. de Guill. § xxv. Du verbe *vocher*, appeler en justice, en témoignage, assigner ; de *vocare*.

Voest, 3^e pers. sing. de l'impér. L. de Guill. § xliii. Du verbe *voer*, appeler en justice, en témoignage, citer devant les tribunaux, assigner ; de *vocare*.

« Qui euffre a prover par garenz, et il les *voe* où reiaume où il est, il a quinze jors de respit. » (*Ass. de Jérus.* t. I, p. 123.)

Vol, Serm. i. Volonté, vouloir. Substantif formé du verbe *voleir, voloir*, vouloir, dérivé de *volo*.

Volat, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. S^{te} Eulal. v. 25. Du verbe *voler*, dérivé de *volare*.

Volt, 3^e pers. sing. prés. de l'ind. S^{te} Eulal. v. 24 ; L. de Guill. § xxvii, xlv ; Voldrad, 3^e pers. sing. fut. *ibid.* § xxv ; Voldret, 3^e pers. sing. d'un temps passé aujourd'hui inusité, S^{te} Eulal. v. 21 ; Voldrent, 3^e pers. plur. du même temps, *ibid.* v. 3, 4 ; Voille, 3^e pers. sing. du prés. du subj. L. de Guill. § xxviii ; Volge, *item*, *ibid.* § xxv. Du verbe *voleir, voloir*, vouloir, dérivé de *volo*.

Vos, adj. poss. de la 2^e pers. plur. L. de Guill. § xxxviii. (Voir, pour l'origine latine de cet adjectif, l'article qui concerne les adjectifs possessifs dans la seconde partie et la table alphabétique.)

Wage, L. de Guill. §§ vi, vii, etc Gage. (Voir celui-ci parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. iv.)

Waiter, prés. de l'inf. L. de Guill. § xxxii. Guetter. (Voir *Guet* parmi les mots d'origine germanique, ch. iii, sect. ii.)

Warant. (Voir *Garant* ci-dessus.)

Ward, 3^e pers. sing. prés. du subj. L. de Guill. § xli. Du verbe *war-*

Digitized by Google

der, garder, se garder de. (Voir *Garder* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II.)

WARDIREUE, L. de Guill. § XXXII. Officier auquel était confiée l'inspection des chemins et des hommes chargés de veiller à ce que les troupeaux n'allassent pas ravager la campagne. Il devait y avoir un garde pour chaque *hide*, et un *wardireue* ou inspecteur pour trente *hides*. L'ancienne traduction latine des Lois de Guillaume, publiée par M. Palgrave, rend ce mot par *prepositus custodum;* elle donne pour titre à ce paragraphe : *De viarum custodibus. Wardireue* est composé du verbe *warder*, garder, et de *reue*, chemin, route. (Pour l'étymologie de *warder*, voir *garder* parmi les mots d'origine germanique, ch. III, sect. II; et, pour l'étymologie de *reue*, voir *rue* et *route* parmi les mots d'origine celtique, ch. II, sect. II.)

WERE, mot anglo-saxon. (Voir les Lois de Guillaume, p. 102, note 3.)

WESTSEXENELAE, mot anglo-saxon. (Voir les Lois de Guillaume, p. 96, note 6.)

YGLISE, L. de Guill. § I. Église; de *ecclesia*, qui a été fait du grec *ἐκκλησία*, assemblée, réunion des fidèles, église; dérivé de *ἐκκαλέω*, appeler à, convoquer.

VI.

STATISTIQUE DES MOTS CONTENUS DANS LES TROIS MONUMENTS ANTÉRIEURS AU XII^e SIÈCLE, D'APRÈS LES LANGUES AUXQUELLES CES MOTS DOIVENT LEUR ORIGINE.

Les trois monuments en langue d'oil antérieurs au XII^e siècle renferment 571 mots, en ayant égard aux nombreuses répétitions qui s'y trouvent, et en ne comptant que pour un chacun des mots qui se représentent plusieurs fois. Sur ces 571 mots, 516 proviennent du latin, 7 du celtique et 35 du germanique. En outre, il s'en trouve 12 d'origine grecque et un d'origine syriaque; mais ces 13 mots pourraient, à la rigueur, être considérés comme de provenance latine; car ils ne nous sont venus directement

ni de la Grèce ni de la Syrie; ce n'est qu'en passant par Rome qu'ils sont arrivés dans le latin rustique de la Gaule, et de là dans la langue d'oil.

Les dérivés celtiques sont : *besche*, *ceper* (geôlier), *chemin*, *colper* (couper), *folie*, *launce* (lance) et *reue* (route), qui entre dans la composition de *wardireue*, garde préposé à la surveillance des routes.

Les dérivés germaniques sont : *aweit* (aguet), *baron*, *burgeis* (habitant d'un bourg), *burt* (bourg), *busun* (besoin), *cri*, *défaillir*, *défaute* (défaut), *eschuir* (esquiver), *fiu* (fief), *franc*, *franchise*, *freceis* (français), *gainur* (cultivateur), *garant*, *grenter* (assurer), *gros*, *haur* (rancune), *haubert*, *hange* (haine), *haume* (heaume), *marc*, *mes*, particule inséparable entrant dans le composé *mesfaire*, *murdre* (meurtre), *nam* (gage), *plège* (caution), *plévir* (cautionner), *roberie* (vol), *treveure* (chose trouvée), *truver* (trouver), *utlage* (proscrit), *vavasseur*, *wage* (gage), *waiter* (guetter), *warder* (garder).

Les mots d'origine grecque sont : *arcevesqe* (archevêque), *blasmet* (blâmé, accusé), *christian* (chrétien), *diavle* (diable), *evesque* (évêque), *evesqué* (évêché), *muster* (monastère, église), *orphanin* (orphelin), *paroisse*, *parole*, *spède* (épée), *yglise* (église).

Le mot d'origine syriaque est *abbeie* (abbaye).

Si l'on en juge d'après ces textes, les mots dérivés du germanique ne formaient qu'environ un quinzième de notre langue dans la première période de son développement, et les dérivés du celtique n'y figuraient que pour à peu près un quatre-vingt-deuxième; le reste était de provenance latine. Il est bien entendu que je ne donne ces calculs que sous toute réserve, et comme une simple approximation. Pour établir des proportions exactes entre les mots provenus de chacune des trois langues qui ont formé notre

Digitized by Google

vocabulaire primitif, il ne faudrait rien moins que posséder ce vocabulaire en entier, et avoir une connaissance complète de celui des Latins, de celui des Celtes et de celui des Germains; il faudrait enfin pouvoir rapporter d'une manière certaine à l'une de ces trois sources chacun des mots que possédait notre idiome à l'époque de ses premiers débuts.

Parmi les trente-cinq mots d'origine germanique qui se trouvent dans les monuments antérieurs au XII^e siècle, plusieurs ont des primitifs qui leur sont communs, plusieurs même dérivent les uns des autres; ces mots sont les suivants : 1° *Waiter, aweit;* 2° *burt, burgeis;* 3° *défaillir, défaute;* 4° *franc, franchise, freceis;* 5° *garant, grenter;* 6° *haur, hange;* 7° *plège, plevir;* 8° *truver, treveure.* En ne prenant que les mots dérivés d'un primitif particulier différent de tout autre primitif dont dérive un mot quelconque de la même liste, et en ne comptant que pour un les divers mots auxquels on doit assigner un primitif commun, les trente-cinq dérivés germaniques se trouveront, par cela seul, réduits au nombre de vingt-six. Maintenant, si l'on compare ce nombre à celui de la liste des dérivés celtiques, dont chacun a un primitif particulier différent, on trouvera que ces derniers sont relativement aux premiers dans une proportion qui n'est pas du tiers, mais qui est supérieure à un quart. Ces données sont peu différentes de celles que nous fournissent les deux chapitres suivants. En effet, les mots français racines dont l'origine est constatée dans ces deux chapitres sont au nombre de 1007; sur ce nombre 752 proviennent du germanique, 231 proviennent du celtique, et 24, se trouvant à la fois dans plusieurs idiomes germaniques et dans plusieurs idiomes celtiques, peuvent, par cette considération, être attribués ou à la langue des Francs ou à celle des Gaulois.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

ÉLÉMENT CELTIQUE.

I.

OBSERVATIONS CONCERNANT LA MARCHE SUIVIE DANS LES RECHERCHES QUI FONT L'OBJET DE CE CHAPITRE.

Les ouvrages publiés dans le siècle dernier par Pézeron, Bullet, Le Brigant et autres *celtomanes*, ont été l'objet d'une juste défiance de la part des savants leurs contemporains, et sont encore aujourd'hui la cause d'un certain discrédit dans lequel sont tombées les études celtiques. Parmi les innombrables erreurs dont fourmillent ces ouvrages, une des plus fréquentes consiste à donner pour celtique un mot provenant d'une autre langue, introduit dans un des patois celtiques, comme il s'en introduit un grand nombre dans tous les patois.

Pour éviter de tomber dans la même erreur, je n'ai admis, comme ayant appartenu à la langue des Gaulois, que les mots donnés pour tels par un auteur ancien, et ceux qui, ne se trouvant ni dans le latin, ni dans trois idiomes germaniques, ont été conservés au moins dans deux idiomes néo-celtiques. Bien plus, presque tous les mots que je donnerai comme dérivés du celtique se trouveront à la fois dans le gallois, le breton, l'écossais et l'irlandais. Faute d'avoir recours à un pareil moyen de contrôle, on courrait risque de prendre pour celtiques des mots défigurés, fournis anciennement aux idiomes néo-celtiques, soit par le latin, soit par la langue germanique, ou bien encore

Digitized by Google

des mots postérieurement communiqués à ces idiomes par l'anglais ou par le français.

Je suis fort loin de croire que je sois parvenu à donner tous les mots d'origine celtique contenus dans notre langue; je suis même convaincu que plusieurs ont échappé à toutes mes recherches. En effet, les auteurs anciens ne nous ont guère conservé qu'une centaine de mots de la langue des Gaulois, parmi lesquels une vingtaine sont restés dans la langue d'oil[1]. D'un autre côté, il s'en faut bien que tous les termes de l'ancien celtique aient passé dans les idiomes modernes auxquels il a donné naissance, ou même que l'on puisse retrouver des traces suffisantes de chacun de ces termes dans les vocabulaires de ces idiomes. Toutefois, en observant scrupuleusement les précautions délicates exigées par la nature du travail, peut-être ai-je réussi à donner à peu près tous les mots auxquels une critique rigoureuse puisse assigner une origine celtique; du moins, n'ai-je rien oublié pour arriver à ce résultat; et le chapitre que l'on va lire est le fruit de fort longues études et de fort laborieuses recherches.

L'orthographe est extrêmement variable dans chacun des idiomes néo-celtiques; chaque auteur veut trancher de l'indépendant, et se crée, pour son usage, un système or-

[1] Il est vrai que, sur une centaine de mots celtiques mentionnés comme tels par les auteurs anciens, une vingtaine se retrouvent en langue d'oil; mais il ne faudrait pas conclure de ce fait qu'un cinquième de la langue des Gaulois soit resté dans la nôtre. Les auteurs latins se sont principalement attachés à faire connaître les mots celtiques qui avaient passé dans leur langue; ces mots, étant à la fois latins et celtiques, avaient une double chance d'être conservés en langue d'oil. Ajoutez que la plupart des termes celtiques donnés par les auteurs anciens sont relatifs à des produits de notre sol ou à des usages qui étaient propres aux Gaulois, dont plusieurs furent transmis à leurs descendants.

Digitized by Google

thographique qui lui est propre ; c'est, d'ailleurs, ce qui arrive constamment dans toutes les langues qui ne possèdent point quelques écrivains de mérite dont elles reconnaissent l'autorité. Cette diversité dans la manière d'écrire un même mot est une difficulté ajoutée à tant d'autres, qui rendent si épineuse l'étude de ces sortes de langues. Bien que j'aie mis à contribution un bon nombre d'auteurs, je me suis néanmoins conformé à l'orthographe d'un seul pour chaque idiome. Ces auteurs sont, pour le breton, Le Gonidec, *Dictionnaire breton*, édition de M. de la Villemarqué ; pour le gallois, W. Owen, *Dictionary of the welsh language explained in english;* pour l'écossais, Armstrong, *Gaelic dictionary;* pour l'irlandais, Ed. O'Reilly, *An irish english dictionary*. Si parfois je me suis servi de quelque terme qui ne se trouve point dans l'un de ces dictionnaires, j'ai toujours fait connaître la source à laquelle j'ai cru devoir l'emprunter [1].

Les indications que je viens de fournir au lecteur lui seront indispensables s'il est désireux de vérifier les expressions que je donne comme appartenant à tel ou tel idiome néo-celtique.

[1] Le Gonidec a exclu de son dictionnaire plusieurs mots donnés par d'autres lexicographes bretons, parce que ces mots se rapprochent assez des termes français correspondants pour qu'on puisse supposer qu'ils ont été empruntés à la langue française. Ces exclusions sont généralement heureuses, à quelques rares exceptions près, que j'aurai occasion de faire connaître. J'avertis dès maintenant qu'il s'agit de certains mots qui ne paraissent dérivés d'aucune langue européenne, et qui se retrouvent dans tous les autres idiomes néo-celtiques. Dans ce cas, l'existence de ces mots dans le français, loin d'être un motif pour les croire étrangers au celtique, est, au contraire, une raison de plus pour supposer qu'ils ont appartenu à l'ancienne langue que nos pères ont primitivement parlée dans la Gaule. M. de la Villemarqué, dans son excellente édition du dictionnaire de Le Gonidec, à laquelle je me suis conformé, a eu soin de restituer au breton la plupart des mots dont il est question.

Digitized by Google

II.

RECUEIL DES MOTS DE LA LANGUE D'OIL QUI SONT D'ORIGINE CELTIQUE.

Alouette, diminutif de l'ancien mot *aloe*, *aloue*, qui avaient la même signification.

> Quant l'*aloe* prist à chanter
> Se comencerent à armer.
>
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 235.)

Aloe, *aloue*, viennent de *alauda*, qui signifiait alouette en celtique, d'après le témoignage de Pline et de Suétone. César, ayant levé, à ses frais, une légion dans la Gaule transalpine, lui donna d'abord le nom latin de *galerita*, alouette, auquel il substitua ensuite celui d'*alauda*, désignant le même oiseau dans la langue des Gaulois qui composaient cette légion : « Ab illo galerita appellata quondam, postea, gallico vocabulo, etiam legioni nomen dederat *alaudæ*. » (Pline, liv. II, ch. CCCLXXI.) « Qua fiducia, ad legiones quas a Republica acceperat, alias privato sumptu addidit. Unam etiam ex Transalpinis conscriptam, vocabulo quoque gallico (*Allauda* enim appellabatur), quam disciplina, cultuque romano institutam et ornatam, postea universam civitate donavit. » (Suétone, *Vie de César*.) On lit dans Marcellus Empiricus, chap. XXIX, « Avis galerita quæ gallice *alauda* dicitur ; » et dans Grégoire de Tours, liv. IV, Avis corydalus, quam *alaudam* vocamus. — Bret. *alc'houedez*, *alc'houeder*, alouette ; l'article *al* paraît avoir été introduit dans ces mots aussi bien que dans *alauda*, car on trouve en breton *c'houedez*, *c'houeder*, avec la même signification. Gall. *uçedyz* : le *c'h* en breton et le ç en gallois représentent une *h* fortement aspirée.

Digitized by Google

ALUINE, anc. absinthe. (Voir Trévoux, Monet, Borel, etc.)

Si est-il expedient adoucir la dureté du lenguage et dissimuler l'austerité d'icelluy, come quant l'on veut guerir un enfant des verz, luy donnant pour ce une medecine d'*aluine*, et l'attrempe-on avec du succre pour les garder de sentir l'amertume de l'*aluine*. (Bonivard, *Advis et devis des lengues*, publié par M. Bordier. Paris, 1849, in-8°, p. 43.)

Ce mot est d'origine celtique, ainsi que le prouve le passage suivant de Dioscoride : Ἡ *δὲ κελτικὴ νάρδος γεννᾶται μὲν ἐν τοῖς κατὰ* Λιγυρίαν Ἄλπεσιν, *ἐπιχωρίως ὠνομασμένη ἀλιούγγια*. (Dioscoride, éd. de 1598, liv. I, ch. VII, p. 9.) — Bret. *huelen, huzelen, uzelen*, absinthe. Dans *ἀλιούγγια*, *aluine*, l'article *al* a dû être ajouté. (Voir *Alouette*, p. 219.)

ARPENT. D'après un passage de Columelle, ce mot paraît nous être venu de la langue des Gaulois : « Galli candetum appellant in areis urbanis spatium C pedum ; in agrestibus autem pedum CL quod aratores candetum nominant, semijugerum quoque *aripennem* vocant. » (Colum. liv. V, ch. I.)

BABEQUIN, anc. soufflet pour allumer le feu. (Roquefort.) Ce mot signifiait aussi un coup donné sur la joue avec le plat de la main, ce que nous appelons de même un soufflet. (Voir le glossaire de Carpentier, art. *Buffa*.) Le provençal nomme *bouffet* un soufflet pour allumer le feu, l'espagnol *bofetada* un soufflet donné sur la joue, l'italien *buffetto* une chiquenaude. Les jongleurs, les bouffons enflaient leurs joues comme un soufflet plein d'air au moment où on les souffletait pour l'amusement du public, afin que le coup fît plus de bruit et moins de mal ; de là le nom que l'on donnait à ce coup. (Voir, à cet égard, Saumaise, *Tertulianus de pallio*, p. 298.) Les enfants s'amusent encore à faire entre eux ce que faisaient les histrions. — Bret. *begin*, *megin*, soufflet pour allumer

Digitized by

le feu; gall. *megin*, *item;* irland. *builg*, *item;* écoss. *builg*, *builgean*.

BACHELIER. La première signification de ce mot fut celle de jeune garçon, jeune homme, adolescent; d'où *bachelerie*, dans le sens de jeunesse, adolescence.

Respundirent li *bacheler*. (*Livre des Rois*, p. 282.)
Et dixerunt ei juvenes.
E tint sei al cunseil as *bachelers*, si lur dist. (*Ibid.* p. 283.)
Et locutus est eis secundum consilium juvenum, *dicens*.
Respundi Saül : Ne te poz pas a lui cupler, kar tu es vadlez, e il est un merveillus bers de sa *bachelerie*. (*Ibid.* p. 65.)
Et ait Saul ad David : Non vales resistere Philisthæo isti, nec pugnare adversus eum, quia puer es, hic autem vir bellator est ab adolescentia *sua*.

On disait anciennement *béchot*, *bésot*, pour petit garçon; *béchote*, *besotte*, *basselle*, *baiselle*, *bachelette*, etc. pour petite fille. (Voir le glossaire de Roquefort et son supplément.) On dit encore aujourd'hui, en Picardie, *baichot*, et en Franche-Comté *paichan*, pour petit garçon; en Dauphiné, *paichot* signifie à la fois petit et petit garçon. — Gall. *beçan*, *byçan*, petit; *baçgen*, garçon, jeune homme; *baçgenyn*, petit garçon; écoss. *beag*, *beagan*, petit; irland. *beag*, *beagan*, *item;* bret. *bihan*, *item*. On trouve *bachan*, *bichan*, avec la même signification, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

BADE, anc. baliverne, sottise, propos frivole et niais (Roquefort), BADAUD et BADINER, sont tous des mots de la même famille. — Bret. *bada*, agir ou parler comme un sot, un fou, un étourdi; *bader*, *badaouer*, niais, sot, badaud; écoss. *baoth*, *baothair*, *item;* irland. *badhghaire*, *item*.

BAILLET. On appelait ainsi autrefois, selon Nicot, un cheval

ayant une tache blanche au front. Aujourd'hui *baillet* ne se dit que d'un cheval dont le poil est roux, tirant sur le blanc. Nous nommons *balzane* une tache blanche qui se trouve aux pieds de certains chevaux; un cheval *balzan* est celui qui est marqué de ces taches.

— Bret. *bal* (*l* mouillée), tache blanche au front des animaux, soit cheval, bœuf, chèvre, chien ou autres; il se dit également de l'animal marqué de cette tache. Irland. *ball*, tache, marque; écoss. *ball*, *item; balladh*, tacheté.

Balai, en basse lat. *baleium*. Les anciens balais se faisaient généralement en genêt, comme cela se pratique encore dans beaucoup de nos provinces; de là le nom de l'arbuste servit à désigner le *balai* lui-même. Il en est encore ainsi en anglais : *broom* signifie *genêt* et *balai*. En provençal, *ginest* est également employé dans les deux significations. Dans notre ancienne langue, le genêt se nommait *balanier*. (Voir ce mot dans le glossaire de Roquefort.)

— Irland. *ballan*, genêt et balai; écoss. *bealuidh*, *item;* gall. *banal*, *item;* bret. *balan*, genêt; *balaen*, balai.

Balet, Balay, Balé, anc. galerie couverte par un toit en saillie appuyé contre un bâtiment. En basse latinité, *baletum*.

Vindrent deux chappellains dessoubz le *balet* ou galerie de l'église de Saint-Martin de Coussay. (Lettres de rémission de 1454, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Baletum*.)

Lequel sac porterent tous deux ensemble sur le *ballet* de la maison qui est sur la rue. (Lettres de rémission de 1459, citées *ibid.*)

— Bret. *baled*, toit en saillie pour garantir de la pluie, auvent; *baleg*, saillie; gall. *balawg*, toit ou autre construction en saillie, avant-toit, auvent; *bal*, saillie.

Bane, anc. corne; en provençal *bana*. (Voir le glossaire de Roquefort, article *Banes*.) — Gall. *ban*, corne; écoss. *beann*, *item;* irland. *beann*, *item*.

Digitized by Google

Bar, anc. fange, limon, vase. (Roquefort.) — Écoss. *eabar*, fange, boue, vase, limon; irland. *eabar*, *item*.

Baraque, en esp. *barraca*. — Écoss. *barrachad*, maisonnette cabane, hutte, baraque; irland. *barrachad*.

Barat, anc. tromperie, perfidie, trahison, fraude, ruse; *barater*, tromper, frauder. (Voir Nicot, Trévoux et Roquefort.)

Seignour, cis siecles ne vaut rien;
Plain est de *barat* et d'engien
Por quoi preudon ne l'doit amer;
La gent sont felon comme chien.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 283.)

Hon puet bien reigneir une piece
Par faucetei avant c'on chiece,
Et plus qui plus seit de *barat*;
Mais il convient qu'il se *barat*
Li-meismes, que qu'il i mete;
Ne jamais n'uns ne s'entremete
De *bareteir* que il ne sache
Que *baraz* li rendra la vache.
(Rutebeuf, t. I, p. 287.)

Feme, s'ele fait mal, fait bien que faire doit,
Quar se feme fait mal, et ele l'aperçoit,
Elle guile, et *barate*, et engingue et deçoit...
Trop set feme d'engin, de *barat* et de lobe;
Home qui la velt croire guile, *barate* et lobe,
Et petit et petit le *barate* et desrobe
Et demande deniers, et puis demande robe.
(*Chastie-Musart*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 281.)

— Bret. *barad*, perfidie, tromperie, trahison; écoss. *brath*, *item*; irland. *brath*, *item*; gall. *brad*, *item*; *bradu*, décevoir, tromper, trahir; *bradwr*, trompeur, traître.

Barguigner, signifiait autrefois marchander; il signifie aujourd'hui hésiter, avoir de la peine à se déterminer, par-

Digitized by Google

ticulièrement quand il s'agit d'un achat, d'un accord, d'une affaire. *Marchander* s'emploie également dans le même sens.

D'un vassal vus recunte ci
Ki un ceval aveit nurri...
Pur vingt souz, ce dit, le dunra.
Un sien veisin le *bargeigna*,
Maiz n'en waut mie tant duner.
(Marie de France, t. II, p. 302.)

Estagiers de Paris puent *barguinier* et achater blé ou marchié de Paris por leur mengier en la presence des talemeliers haubaniers. (*Livre des métiers*, p. 17.)

— Écoss. *baragan*, marché, traité, accord; bret. *barkaña*, marchander.

Baril, Barrique et Baratte, espèce de long baril dans lequel on bat le beurre, sont tous des mots de même origine. Dans les capitulaires de Charlemagne *de villis suis*, le mot *barridus* se trouve employé pour une sorte de vaisseau de bois garni de cercles de fer. — Bret. *baraz*, baquet, caque, baril, mais plus particulièrement baratte, vaisseau à battre le beurre; gall. *baril*, caque, baril, barrique; écoss. *baraill*, *bairill;* irland. *bairile.*

Barrette, Birrette, Berret ou Beret, mots qui désignent différentes sortes de bonnets. (Voir le dictionnaire de l'Académie et celui de Trévoux.) En basse latinité, *birretum*, espèce de bonnet; en prov. *baretta;* en ital. *berretta.* — Écoss. *bairead*, *bioraide*, bonnet, chapeau, casque; irland. *bairead*, *item.*

Bas. — Gall. *bâs*, bas, profond; *basu*, abaisser; irland. *bass*, profond (Mac-Curtin); bret. *baz*. Dans ce dernier idiome la signification de *baz* a été atténuée au point que ce mot ne représente plus aujourd'hui que l'idée de peu

Digitized by Google

profond. Ce fait ne paraîtra pas étonnant à ceux qui ont observé comment le pouvoir despotique de l'usage fait passer les mots d'acception en acception, au point de les conduire quelquefois, par une suite d'évolutions, à une signification fort éloignée de celle qu'ils avaient primitivement. Les Latins ont employé *sacer,* et les Français emploient familièrement *sacré* dans une acception bien éloignée de l'acception primitive de ces adjectifs. Virgile a dit : *auri sacra fames*. Le mot *ville* est également un exemple d'un mot passé d'une signification à une autre toute différente. (Voir ce mot, p. 110 et 111.)

L'adjectif *bas,* qui fait le sujet de cet article, est lui-même une preuve de la variation que l'usage peut faire éprouver aux mots, car cet adjectif signifie tantôt qui a beaucoup de profondeur, et tantôt qui a peu d'élévation : *ce puits est bas, cette cave est basse; un plafond bas, une maison basse.*

Bat. Vieux mot qui signifie queue de poisson, et que les marchands de marée emploient encore dans certaines phrases : *le poisson est mesuré entre œil et* BAT. (Académie.) — Écoss. *bod,* queue; irland. *bod, item.*

Bâtard, autrefois *bastard;* en basse latinité, *bastardus*. Quintilien (liv. III, ch. vi) fait observer que les Latins n'eurent d'abord aucun mot pour signifier bâtard, et que *nothus,* dont ils se seraient servis de son temps, n'était autre que le grec *νόθος*. Quant à *spurius,* il ne commença à être employé dans cette signification que vers l'époque des Antonins. Il est fort possible que les Romains, maîtres des Gaules, aient adopté l'expression des Gaulois, comme ils avaient adopté celle des Grecs; car ils s'étaient approprié un bon nombre de mots de la langue celtique aussi

Digitized by Google

bien que de la langue grecque, ainsi que le fait remarquer le même Quintilien : « Plurima gallica valuerunt... Romani suum ex alieno utroque (*græco et gallico*) fecerunt. » (Quintil. liv. I, ch. IX.)

— Gall. *basdarz*, bâtard, de *bâs*, qui signifie bas, et de *tarz*, extraction; bret. *bastard, bastart*, bâtard; island. *basdard;* écoss. *basart.*

On disait autrefois *fils de bas*, *frère de bas*, pour désigner un bâtard. (Voir le glossaire de Roquefort.)

Bâton. — Irland. *bat*, *bata*, bâton; bret. *baz;* écoss. *bat.*

Bec. Suétone nous apprend qu'Antonius Primus, général de Vespasien, né à Toulouse, avait reçu, dans son enfance, de ses compatriotes, le surnom de *becco*, qui, selon cet historien, signifiait bec de coq. « Cui Tolosæ nato cognomen in pueritia *becco* fuerat; id valet gallinacei rostrum. » (Suét. *Vie de Vitellius.*) — Bret. *bek*, *beg*, bec; écoss. *beic;* gall. *pig;* irland. *bec.*

Bêche. En basse latinité, *becca.* — Bret. *bac'h*, bêche; irland. *bac;* gall. *baç.*

Beloce, Belloce, anc. sorte de prune sauvage, espèce de prunelle.

Pere, se prune ne *beloce*,
Poire, pommes, freres ne nois
Truis en alant aval ce boys,
J'en mengeray.

(*Un miracle de Nostre-Dame*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 586.)

Pesches, raisins ou alliettes,
Nefles entées ou framboises,
Belloces d'Avesnes, jorroises,
Ou des meures franches ayés.

(*Roman de la Rose*, éd. de 1735, t. I, p. 288.)

Digitized by Google

— Irland. 1° *bulos*, prune; 2° *bulislair*, prune sauvage, prunelle. Écoss. 1° *bulas*, *bulos*; 2° *bulaistear*.

BENEL, BENNEL, BENEAU, anc. chariot, tombereau.

Maistre Sansien Le Leu et le messager de Pierre de La Lune... furent amenés moult honteusement et deshonnestement en un *bennel* du Louvre en la cour du palais... et après furent ramenés au Louvre sur le dict *bennel*, comme dessus. (Monstrelet, liv. I, ch. XXVI.)

Bennel, *benel*, sont des diminutifs du celtique *ben*. Nous trouvons ce mot, avec la forme latine *benna*, dans Festus, qui le donne comme appartenant à la langue des Gaulois. « *BENNA*, lingua gallica, genus vehiculi appellatur, unde vocantur *combennones*, in eadem *benna* sedentes. »

Gall. *ben*, char, chariot; irland. *fen*; écoss. *feun*.

BERTAUDER, BERTOUDER, BRETAUDER, anc. tondre, couper, châtrer. L'Académie admet encore *brétauder*, avec la signification de tondre inégalement, couper les oreilles à un cheval. *Bertaud* signifiait châtré. (Voir ce mot dans Trévoux.)

Moines devint, ch'en est la soume;
Par li conseil du bon preudoume,
Pour le siecle plus eslongier,
Bertauder fist et rooignier
Sen chief c'avoit blont et poli.

(*D'un chevalier qui amoit une dame*, v. 248; *Fabliaux et contes*, éd. de 1808, t. I, p. 355.)

Mors est Gerard et toz ses paranteiz,
Et tu serais tondus et *bertoudiez*.

(*Gerars de Viane*, ed. Bekker, v. 154.)

On trouve *brétauder*, pour signifier couper court, tondre dans madame de Sévigné; mais elle paraît ne s'en être servie que comme d'un terme de plaisanterie :

La Martin l'avoit *brétaudée* par plaisir comme un patron de mode

excessive; elle avoit donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés naturellement par cent papillotes, qui la font souffrir toute la nuit; cela fait une petite tête de chou ronde sans que rien accompagne les côtés. (Lettre de M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan, du 18 mars 1671.)

— Écoss. 1° *bearrta, bearrte*, qui a les cheveux coupés court, tondu; 2° *bearr*, couper, écourter, tondre, dérivé de 3° *bearr*, court; irland. 1° *bearrad*, 2° *bearraim*, 3° *bearr;* bret. *berraat*, accourcir, raccourcir, rogner; *berradur*, raccourcissement, action de raccourcir; *berr*, court; gall. *byr*, court; *byrâu*, raccourcir, rogner. On trouve *ber*, signifiant court, dans le dictionnaire cornouaillais du IX^e^ siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

BÉTOINE, plante que les Gaulois nommaient *vettonica*, selon le rapport de Pline : « *Vettonica* dicitur in Gallia, in Italia serratula. » (Liv. XXV, ch. VIII.)

On trouve *bétoine* et *vétoine* dans nos anciens auteurs :

Remede por la dolor de chief. — Raez si le peil de la teste, puis si prenez de *vetoine* plein pot, si quassiez o le vin, et puis si en oingnez la teste o le jus austresi chaut come il porra souffrir, et si li metez l'emplastre sur le chief en une coiffe linge dessus, et si lessiez estre treis jors. (Ms. de M. D, coté M, n° 9, f° 117 r°, cité par Roquefort, gloss. art. *Vétoine*.)

— Bret. *bentonik*, bétoine; écoss. *lus bheathaig, item; lus* signifie herbe; irland. *lus mhic bethaig*, bétoine, littéralement herbe de pure bétoine.

BIJOU. Ce mot dérive d'un primitif celtique signifiant anneau; c'est par extension qu'il a été pris dans le sens de joyau en général. Le mot *bague*, anneau, prend également quelquefois une signification générale analogue à celle de *bijou*. L'Académie autorise cette acception éten-

due, et donne pour exemple : « Les *bagues* et joyaux de cette femme ont été estimés cinquante mille francs. Allouer tant à une veuve pour ses *bagues* et joyaux. »

— Bret. 1° *bizou*, *bézou*, *bézeu*, anneau, bague; 2° *biz*, doigt, primitif des précédents. Gall. 1° *byson;* 2° *bys*. On trouve *bisou*, anneau, et *bes*, gros doigt, pouce, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Bille, pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, séparée du tronc par deux traits de scie (Acad.); Billot, gros tronçon de bois cylindrique ou taillé carrément (*ibid.*). — Irland. *bille*, tronc d'arbre, gros tronçon de bois, bille, billot; bret. *bill*, *pill;* gall. *pill*.

Botte, en basse latinité *bota*, *botta*, que l'on trouve souvent et fort anciennement, pour signifier diverses sortes de chaussures, et particulièrement des chaussures profondes. (Voir le glossaire de du Cange, art. *Bota*.) — Bret. *botez*, chaussure en général; *botaoui*, *boutaoui*, chausser. Gall. *botas*, *botasen*, chaussure, botte. Écoss, *bòt*, *bòit*, *item*. Irland. *botis*, *botain*, *botin*, *butais*, *item*.

Bouge, Bougette, anc. bourse. (Voir Nicot et Trévoux.) Le mot *bouge* fut transporté de France en Angleterre par les Normands, d'où il nous est revenu sous la forme *budget*, diminutif quelque peu dérisoire que l'on croirait avoir été employé par euphémisme. Tous ces mots sont dérivés de *balga*, bourse, petit sac de cuir, primitif appartenant à la langue celtique, ainsi que nous l'apprend Festus : « *Bulgas* Galli sacculos scorteos appellant. » Ce radical se retrouve dans tous les idiomes néo-celtiques. — Gall. *bolgan*, bourse; bret. *boulgan* et *boulgeden* (Rostrenen); écoss. *bolg*, *builg*; irland. *bolg*.

BOULEAU. Selon Pline, le *bouleau* était un arbre particulier à la Gaule. « Gaudet frigidis sorbus, et magis etiam *betulla*. Gallica hæc arbor, mirabili candore atque tenuitate terribilis magistratuum virgis, eadem circulis flexilis, item corbium costis. Bitumen ex ea Galliæ excoquunt. » (Liv. XVI, ch. XVIII.)

On a dit autrefois *bez* et *betule* pour bouleau. (Voir les deux dans le glossaire de Roquefort.) BETULUS et *betule* sont des diminutifs du primitif celtique. — Irland. *beith*, bouleau; écoss. *beith*, *beithe;* bret. *bézó*, *béô*, *béeû;* gall. *bedw*.

BOURDE signifiait autrefois tromperie, menterie, plaisanterie, raillerie, moquerie, facétie, malice, farce, sornettes. Ce mot est encore aujourd'hui employé populairement pour un mensonge, un faux prétexte, une défaite. On dit *bourder*, pour se moquer, dire des mensonges, des sornettes.

Warnet, as-tu le raison
Oïe de cest païsant,
Et comment il nous va disant
Ses *bourdes* dont il nous abuffe?

(*Li Jus du Pelerin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 99.)

Douce gent, ès croniques de Romme sont trouvées
Les paroles qui sont ci de par moi contées;
Mais i rommans en est où en est ajoustées
Granz *bourdes* qui n'i doivent pas estres recordées.

(*Le Dit de Flourence de Romme*, dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 112.)

Sages fu li bourjois et moult bien emparlez;
Quant il ot bien beu, *bourdes* disoit assez.

(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 50.)

Ha! respondi messire Hue de Cavrelée qui fut couroucé de celle parole, que tu es bien taillé de bien farcer une belle *bourde;* or

Digitized by Google

sais-je bien que tu as menti. (*Chron.* de Froiss. liv. II, ch. CXII.)

— Bret. *bourd*, tromperie, ruse, malice, facétie, farce; écoss. *burdan*, plaisanterie, raillerie, malice, moquerie, sarcasme, lardon; irland. *burdan*, *item*.

BOUSE. — Bret. *beûzel*, *bouzel*, *bouzil*, bouse de vache; gall. *biswail*, excrément des animaux, et particulièrement bouse de vache; écoss. *buachar, item;* irland. *buacar, item.*

BOYAU, BOUDIN. Ces mots ont la même origine. *Boyau* se disait anciennement *baudan*, *baoudan*, *bouel*, *boel*. (Voyez, à cet égard, le glossaire de Roquefort.) Basse lat. *botellus*, *botulus*, *bodellus*, boyau; en ital. *budello;* en languedocien *budel*. On appelait autrefois, en français, *bédille* le cordon ombilical, et *budine* le nombril.

Le suppliant frappa sa bisague ou ventre d'icellui prestre, entre l'aine et la *budine*. (Lettres de rémission de 1475, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Bodellus*.)

On trouve dans Martial *botulus* et *botellus*, pour boudin, liv. V, épigr. 79, et liv. XIV, épigr. 72; mais Aulu-Gelle nous apprend, liv. XVI, ch. VII, que ce mot était étranger à la langue latine. Comme il se trouve dans les divers idiomes néo-celtiques, pour signifier à la fois boyau et boudin, je ne doute pas que *botulus* ne fût un des mots empruntés par les Romains à la langue des Gaulois. (Voir *Batard*, p. 225.) — Bret. *bouzellen*, boyau, intestin; irland. *putog*, intestin, boyau, boudin; *boideal*, boudin; gall. *poten*, boyau, boudin; écoss. *putag*, *putagan*, boudin. C'est de là que les Anglais ont tiré leur *pudding*, boudin.

BRAGARD et BRAVE signifiaient tous deux autrefois bien vêtu, élégamment habillé, paré magnifiquement. (Voir *Bragard* dans Nicot, Trévoux, Borel et Le Duchat.) Quant à *brave*,

Digitized by Google

il s'employait encore au XVII^e siècle avec cette même acception. On le trouve dans madame de Sévigné, dans Pascal et autres écrivains de cette époque.

Être *brave* n'est pas trop vain : c'est montrer qu'un grand nombre de gens travaillent pour soi; c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de chambre, un parfumeur, etc. par son rabat, le fil et le passement. (*Pensées de Pascal*, I^re part. art. VIII, pensée XIII.)

L'Académie donne encore *brave* dans cette acception en avertissant qu'il est familier, et *braverie* dans le sens de magnificence en habits. *Brave* a pris dans la suite des significations tout à fait différentes, et qui ne sont pas les mêmes selon que cet adjectif est placé, avant ou après certains substantifs; les adjectifs *gentil*, *galant*, se trouvent exactement dans le même cas.

— Bret. *brav*, beau, agréable; *braga*, se parer de beaux habits; *brageer*, celui qui aime à se parer. Écoss. *breagh*, *briagh*, *braw*, beau, agréable, orné, splendide; *breaghad*, beauté, parure, ornement, splendeur. Irland. *breag*, beau, gentil, orné, paré; *breaghachd*, agrément, parure; *breaghaichim*, parer, orner.

BRAIE, vêtement qui fut longtemps en usage chez nos pères; nous avons conservé le diminutif *brayette*.

Rices dras ot Partonopeus,
Et li rois de France autretels.
Ne vos quier or faire devise
Ne de *braies* ne de cemise,
Ne de braiels, ne de lasnieres.
(*Partenopeus de Blois*, t. II, p. 190.)

On dit *bragae*, pour braie, dans plusieurs de nos départements de l'Ouest, où ce vêtement est encore en usage parmi les gens de la campagne. D'après le témoi-

Digitized by Google

gnage de plusieurs auteurs anciens, *bracca* ou *bracha* était une espèce de haut-de-chausse en usage chez les Gaulois. Il en est fait mention dans la Vie d'Alexandre Sévère, par Lampridius, dans celle d'Aurélien, par Vopiscus, et dans Ammien Marcellin, liv. XVI, où il appelle les soldats gaulois *braccati*. Diodore de Sicile dit en parlant des habitants de la Gaule : *Χρῶνται δὲ ἀναξυρίσιν ἃς ἐκεῖνοι βραχας καλοῦσιν*. Suétone, dans le chapitre LXXX de la Vie de Jules César, rapporte les vers suivants faits contre ce dictateur :

Gallos Cæsar in triumphum ducit;
Idem in curiam.
Galli *braccas* deposuerunt, latum
Clavum sumpserunt.

Le même terme se retrouve dans tous les idiomes néo-celtiques. — Bret. *bragez*, braie; gall. *brethyn;* irland. *bristighe;* écoss. *brigis*, *briogais*, *briogan*.

BRAIRE, BRAILLER. Autrefois *brais* ou *braiz* signifiait cri, clameur, et *braire*, crier, criailler, se lamenter; il en était de même, en basse latinité, du verbe *braiare*.

Al assembler del hurteiz,
I out noises (bruits), e *braiz*, e criz.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 204.)

Il ne set tant crier ne *braire*,
Soi debatre, ne soi detraire,
K'el en voelle merci avoir
Seul tant qu'elle puisce veoir.
(Marie de France, t. I, p. 228.)

Emprès ont le Hombre passé
Et le plain païs tout gasté;
N'i avoit fors la vilenaille
Qui n'avoit qure de bataille;

Digitized by Google

Et li ullage les ocient,
Et li chaitif *braient* et crient.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 288.)

— Irland. *breas*, cri, clameur; *bragaim*, crier, brailler; bret. *breûgi*, crier et braire; gall. *bragal*, crier, vociférer, brailler; écoss. *bragainn*, *item*.

Bran, Bren, signifiaient autrefois son, résidu qui reste sur le tamis après que la farine est passée. L'Académie donne encore *bran*, pour désigner la partie la plus grossière du son, et *bran de scie*, pour signifier la poudre qui tombe du bois lorsqu'on le scie. Par métaphore, on a dit *bran* pour la matière fécale de l'homme, les résidus de la digestion. En provençal, *bren* a conservé la signification de son.

Li talemelier qui sont haubanier sont quites du tonlieu des pors qu'il achetent et de ceus qu'il revendent, por tant qu'il aient une fois mangié de leur *bren*. (*Livre des métiers*, p. 6.)

Dites vos patenostres pour chascun boulengier,
Pour ce qu'il nous ont fait pain de *bren* à mengier.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 245.)

— Écoss. *bran*, son; bret. *bren;* gall. *bran;* irland. *bran*. On trouve *bren*, signifiant son, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Brance, anc. sorte de beau froment. (Voir Borel, Roquefort, et particulièrement Teissier dans son Nouveau cours complet d'agriculture, t. II, p. 484.) Selon Pline, les Gaulois appelaient *brancis* une très-belle espèce de froment nommé *sandalum* par les Romains : « Galliæ quoque suum genus farris dedere, quod illic *brancem* vocant, apud nos sandalum, nitidissimi grani. » (Pline, liv. XVIII, ch. VII.)

Digitized by Google

On désigne en breton sous le nom de *brazed* une sorte de blé dont le grain est très-gros; ce mot est composé de *braz*, gros, et *ed*, blé.

Branche. — Bret. *brank*, branche d'arbre, dérivé de *bar*, *barr*, qui ont la même signification; gall. *bar*, *item;* écoss. *barrach;* irland. *barrach*.

Bray, anc. boue, fange, limon, vase; en basse latinité, *braium*. *Brayeux*, plein de boue, de vase, de limon. *Bray* entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux, *Mibray*, *Vibray*, *Follembray*. *Le pays de Bray* est une contrée fangeuse de la Normandie.

Sur ce que nous disions ke nous pooions et devions faire fauquer l'erbe, et holdragier et retraire le *bray* de l'yau de Somme. (Titre de 1268, cité dans le glossaire de du Cange, art. *Braium.*)

L'empereur vient par la Coustelerie,
Jusqu'au carfour nommé la Vannerie,
Où fut jadis la planche de Mybray,
Tel nom portoit pour la vague et le *bray*
Getté de Seine en une creuse tranche.

(René Macé, cité *ibid.*)

Il passa parmi la ville, où il y avoit caves et sources moult *brayeuses*. (Monstrelet, ch. CCI.)

L'auteur anonyme des Miracles de saint Bernard dit en parlant du château de Bray-sur-Seine : « Castrum *Braium*, quod lutum interpretatur. » On trouve dans les Formules de Marculfe, qui passent pour être du VIIe siècle : « *Braium*, gallice lutum. » (*Recueil des historiens de France*, t. III, p. 430.)

— Écoss. *brogh*, boue, fange, ordure; irland. *brogh*, *broghaighil*, *item;* bret. *pri*, terre glaise, argile; gall. *priz*, *item*. On trouve *bry*, *pry*, pour argile, dans le diction-

Digitized by Google

naire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

BRETON, BRETUN, anc. rot, flatuosité provenant de l'estomac, et s'échappant avec bruit par la bouche.

Et si vus avez eructatiuns et *bretuns*
Egre, ce est par l'encheisun
Et signe ke l'estomach avez
Freit, saciez de veritez.
La mescine de ceo ke devez receivre
Est ke devez chaude eve beivre.

(*Les Enseignemens d'Aristote*, cités dans le glossaire de Roquefort, art. *Bretimer.*)

— Écoss. *bruchd*, rot, action de roter; irland. *bruchd;* bret. *breûgeûd.*

BRIAN, BRIEN, BRION, anc. petit ver, ciron. (Roquefort.) — Bret. *preoñ*, *preñv*, ver, ciron; gall. *pryvyn.*

BRIQUE. Ménage suppose que l'on a dû dire en latin *brica*, dans le sens de brique, parce qu'il trouve dans Sidoine Apollinaire *imbricare*, couvrir de faîtières, et dans Pline *imbricatus*, disposé en forme de faîtière ou de gouttière; mais ces deux mots n'ont rien de commun avec *brique:* ils dérivent de *imbrex, icis*, faîtière, tuile creuse, gouttière, qui vient lui-même de *imber*, pluie. — Bret. *briken*, brique, de *pri*, terre glaise, argile; gall. *priz, item;* irland. *brice, bric*, brique; écoss. *brice, item.* On trouve *bri*, pour argile, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

BROCHE. Autrefois *broke, broque, broche*, etc. servaient à désigner beaucoup d'objets en bois ou en fer terminés en pointe, tels que pieu, perche, bâton pointu, broche, dard, cheville, fausset, cannelle, clou, aiguille, ardillon, etc. En basse latinité, *brocca* avait les mêmes significations. (Voir

Digitized by Google

les glossaires de Roquefort et de du Cange.) *Broche* et les diminutifs *brochette, broquette* conservent encore une partie de ces diverses acceptions. En espagnol *broca* signifie petit clou. Sous le rapport de la prononciation, comme sous le rapport de la signification, ces mots se rapprochent bien plus d'un primitif celtique que du latin *veru*. — Écoss. *bior*, signifiant divers objets qui se terminent en pointe, broche, clavette, cheville, clou, broquette, poinçon, aiguille, aiguillon, épine, épingle, etc.; island. *bior;* gall. *ber*, lance, pique, broche; bret. *ber*, broche.

Broil, Breuil, Breul, etc. anc. hallier, fourré, taillis, bois.

> Cil passerent une montaigne,
> Et puis un *broil* lès une plaigne;
> Les herberges virent de l'ost,
> Et il vinrent assès tost.
> (*Rom. de Brut*, t. II, p. 163.)

Brosse, *broce*, *brousse*, signifiaient broussailles, verges, menu bois, buisson.

> Et de savoir volés de son estre,
> Qui n'est ne souple ne terreus,
> Fain demore en un champ perreus
> Où ne croist blé, buisson ne *brocé*.
> (*Roman de la Rose*, v. 10186.)

Brosse nous est resté pour indiquer un ustensile propre à nettoyer les habits, les meubles, etc. Les *brosses* se font aujourd'hui le plus ordinairement en crin, en soies de cochon ou de sanglier; mais on les faisait autrefois avec de menus brins de bois, de jonc, de bruyère, etc. Le mot *vergette*, qui a la même signification, a été formé de *verge*, pour la même raison. *Brousses* nous a donné la forme allongée *broussailles*.

Digitized by Google

En basse lat. *brolium*, lieu complanté d'arbres, bois, parc; en prov. *brueil*, *item; brouas*, hallier, broussailles.

— Bret. *broust*, hallier, buisson épais, broussailles; gall. *prys*, *prysg*, hallier, bois taillis; écoss. *preas*, *item;* irland. *preas*, buisson, hallier, arbuste, etc.

Brouille, Brouiller. — Bret. *brella*, mettre en confusion, en désordre, brouiller; écoss. *broilich*, *broilead*, confusion, désordre, tumulte, querelle, brouille, brouillerie; irland. *broileadh*, *broileadhadh*, *item*.

Brout, Broutille, Bourgeon, Brouter, sont tous de la même famille. *Brout*, dit l'Académie, pousse des jeunes taillis au printemps : « Les cerfs aiment le *brout*, vont au *brout.* »

On disait autrefois *broust* et *brouster*. — Bret. 1° *brous*, jeune pousse, jet des végétaux, brout; 2° *brousta*, brouter. Irland. 1° *bras;* 2° *brusam*. Écoss. *brus*, brouter.

Bruit, Bruire, etc. — Bret. *brûd*, bruit, tumulte; gall. *broth*, *brwth;* écoss. *bruidhinn;* irland. *bruidhean*, *braidhadh*.

Brusque. — Irland. *brisc*, prompt, vif, impétueux, brusque; écoss. *brisg*, *item;* gall. *brysg*, *item*.

Bruyère, en languedocien *brughiera;* en provençal *brus*, *brudgio*. Cette plante se nomme *bruc* en Lombardie, partie de l'Italie occupée autrefois par les Gaulois cisalpins. (Voir Jules Scaliger, *Contra Cardanum*, xxxvi.)

— Bret. *bruk*, *brug*, *brugen*, bruyère; écoss. *fraoch;* irland. *fraoch;* gall. *grug*.

Bugne, Buigne, Bounie, anc. tumeur, abcès, apostème.

Duquel cop de baston Jehan Marchant fu un peu blecié sans sanc; mais se leva seulement en la place du dit cop une enflure et *buigne*. (Lettres de rémission de 1395, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Buba*.)

La dite Colete..... donna si grand coup sur l'ueil..... que à pou

Digitized by Google

que elle ne lui creva, et pour ce lui fist une grant *buyne* ou boce sur le dit œil. (Lettres de rémission de 1378, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Buba.*)

— Bret. *puñez* (*n* mouillée), tumeur, abcès, apostème, furoncle; gall. *pwnga*, *item*, de *pwng*, amas, congestion.

Cabane, Cabine, Cabinet, sont de la même famille. En basse latinité, *capana*, *capanna*, hutte, cabane. — Irland. *ca*, maison; *caban*, maisonnette, hutte, cabane. Gall. *cab*, chaumière, chalet; *caban*, hutte, cabane. Écoss. *caban*, *item*. Bret. *caban*, *item*, suivant Rostrenen. On trouve *caban*, signifiant chaumière, hutte, cabane, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Corna-Britannica*.

Cancoile, anc. hanneton. (Roquefort.) On dit encore dans plusieurs de nos départements de l'Est *crancoile*, *crancoire*, *cacoire*, *cocoire*, *cocoine*. La signification étymologique de ces mots est *scarabée de bois*, *d'arbre*. — Bret. *cran*, bois, forêt (voir le dict. de Le Gonidec, édition de M. de la Villemarqué); *c'houil*, coléoptère, scarabée, escarbot, hanneton; gall. *çwil*, *cwilen*, scarabée, escarbot; écoss. et irland. *crann*, arbre.

Carole, anc. danse exécutée en rond, branle, ronde; Caroler, danser en rond, faire un branle, une ronde. En italien, on dit, dans le même sens, pour le premier *carola*, et pour le second *carolare*. (Voir le dictionnaire d'Oudin.)

Ayant agrandi la ronde *carolle*, commencerent à dire force branles autour du bouquet. (*Le Printemps d'Yver*, éd. de 1582, p. 192.)

Un jor firent Troyen feste
A la maniere de lor geste;
Caroles faisoient et geus...
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 52.)

Tres que n'avoie que douse ans
Estoie forment goulousans
De veoir danses et *carolles*,
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'apertiennent à deduit.

(Poésies de Froissart, à la suite de ses Chroniques, éd. Buchon, t. III, p. 379, col. 1.)

— Gall. *coroli*, danser en rond, faire un branle, une ronde; dérivé de *cor*, rond, cercle. Bret. *koroll*, danse; *korolli*, danser; *kerl*, rond, cercle. Écoss. *cearcall*, *item*. Irland. *cearcall*, *item*.

Carrière. Les Latins disaient *lapidicina* et *lapicidina*, pour une carrière, un lieu d'où l'on extrait les pierres; ces mots étaient formés de *lapis*. Dans notre ancienne langue *pierrière*, *pierrier*, *perrière*, *pèrière*, signifiaient également une carrière. (Voir ces mots dans le glossaire de Roquefort et dans son supplément.)

— Écoss. *carr*, *carragh*, *carraig*, pierre, roc, rocher; irland. *caraicc;* gall. *careg;* bret. *karrek*. On trouve *carn*, signifiant rocher, amas de pierres, dans le dictionnaire cornouaillais du IX^e^ siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Cas, mot familier pour excrément, ordure : « Il a fait son *cas* au pied du mur. » (Académie.) Caca, excrément, ordure. Terme dont se servent ordinairement les nourrices, les bonnes, etc. en parlant de l'ordure des enfants. (Académie.) On dit également *caca*, avec la même signification, en espagnol et en provençal.

— Écoss. *cac*, excrément, fiente; irland. *cac*, *item;* gall. *caç*, *item;* bret. *kac'h*, *item*, *kakac'h*, ordure. Le *ç* en gallois et le *c'h* en breton ont une prononciation gutturale très-forte, semblable à celle du *ch* allemand. Les

Digitized by Google

mots que je viens de mentionner dans les divers idiomes celtiques sont de la même famille que le verbe latin *cacare;* mais il est à remarquer que la langue latine n'a pas le substantif que l'on retrouve dans le celtique, dans les deux idiomes parlés en France et dans celui que parlent en Espagne les descendants des Celtibériens.

CASAQUE. — Écoss. *casag*, vêtement long, habit qui vient jusqu'aux pieds, casaque; dérivé de *cas*, pied, jambe; les Latins appelaient de même *vestis talaris*, un vêtement qui descendait jusqu'aux talons. Irland. *casog*, casaque; *cas*, pied. Gall. *coes*, jambe.

CEP de vigne; CÉPÉE, touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent de la même souche (Acad.); CÉPEOUN, anc. billot de bois (Roquefort); CEPS ou CEP se disaient autrefois de deux pièces de bois disposées de manière qu'en se rapprochant elles serraient les pieds du condamné, soit pour le torturer, soit pour l'empêcher de s'évader. En basse lat. *ceppus*, *cippus;* en ital. *ceppo;* en esp. *cepo*. On lit dans le dictionnaire de Jean de Garlande : « *Cippus* est quilibet truncus, et specialiter truncus ille quo crura latronum coarctantur; gallice *cep.* » (Jean de Garl. dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 600.)

— Écoss. *ceap*, tronc, souche, cep; grosse pièce de bois, madrier, ceps que l'on mettait aux pieds des criminels. Irland. *ceap*, tronc, souche, cep; *ceapan*, tronc, tronçon d'arbre, pièce de bois, madrier. Gall. *cyf*, *cippyl*, tige, tronc, souche, cep. Bret. *kef*, *item*, de plus, ceps pour les criminels.

CERVOISE, nom que l'on donnait autrefois à la bière.

Nus *cervoisiers* ne puet ne ne doit faire *cervoise* fors de yaue et

Digitized by Google

de grain, c'est à savoir, d'orge, de mestuel et de dragie. (*Livre des métiers*, p. 29.)

Vostre aiol Robert de Faleise
Soleit mult bien bracier *cerveise*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 94.)

Cervoise est d'origine celtique, ainsi qu'on est en droit de le supposer, d'après le passage suivant de Pline : « Et frugum quidem hæc sunt in usu medico; ex iisdem fiunt et potus; zythum in Ægypto, cœlia et ceria in Hispania, *cervisia* et plura genera in Gallia. » (Pline, liv. XXII, ch. xxv.) On lit dans le livre des Cestes de Jules Africain, p. 299 : *Πίνουσι γοῦν ζύθον* Αἰγύπτιοι, *κάμον* Παίονες, Κελτοὶ *βερϐησίαν, σίκεραν* Βαϐυλώνιοι. Du Cange fait observer avec raison qu'il faut lire *κερϐησίαν* au lieu de *βερϐησίαν*.

Gall. *cwryv, cwrw*, bière, cervoise; bret. *koref, kufr*.

Charrée, cendres qui servent à faire la lessive. — Bret. *koered, kouered*, charrée. Écoss. 1° *sguradh*, ce qui sert à nettoyer, à lessiver; 2° *sgur*, nettoyer, lessiver. Irland. 1° *sguradh;* 2° *sguraim*.

Cheminer, Chemin. — Bret. *kamm*, pas, marche, démarche, action de cheminer. Gall. *cam*, pas, marche, trace; *caman*, chemin. Écoss. *ceum*, pas, marche, trace; *ceum, ceumnaich*, sentier, chemin. Irland. *ceim*, pas, marche, trace; *ceimnighim*, marcher, cheminer, faire trace.

Chômer, cesser de travailler, faute d'avoir de l'ouvrage; fêter un jour en cessant, en s'abstenant de travailler. — Bret. *choum*, s'arrêter, cesser, rester, demeurer. Écoss. 1° *cum*, arrêter; 2° *cum ort*, s'arrêter, cesser, rester; *ort* signifie au-dessus. Irland. 1° *cumaim;* 2° *cumaim ort*.

Claie, en basse latinité *cleta, cleda, clida, cleida, cleia;* en languedocien, *cleda*. — Bret. *kloued*, claie, ouvrage d'o-

Digitized by Google

sier à claire-voie, servant à fermer l'entrée d'un champ, d'un parc, etc. barrière, herse; gall. *clwyd*, claie d'osier; écoss. *cleath, item; cliath, cleith*, herse; irland. *cleath*, claie; *cliath*, herse.

Clavelée, **Claveau**, espèce de teigne contagieuse qui attaque les moutons. — Gall. *clavar*, teigne, gale, lèpre, clavelée; écoss. *cloimh*, *item;* irland. *claim*, *item*. Les labiales du gallois, et surtout le *v*, se changent fréquemment en *mh* ou *m* en écossais et en irlandais. Le breton n'a conservé que l'adjectif *klanvuz*, malade, maladif. On trouve *claf* et *clewet*, pour maladie, dans le dictionnaire cornouaillais du IX^e^ siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Coche, **Cochon**. — Bret. *houc'h*, porc, cochon; gall. *hoç;* écoss. *mhuc;* irland. *rucht*. L'écossais et l'irlandais n'ont pas de mot commençant par *h;* ils remplacent ordinairement, par une consonne aspirée ou par un *r*, l'*h* initial du breton et du gallois. On trouve *hoch*, avec la même signification, dans le dictionnaire cornouaillais du IX^e^ siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Coche, entaillure; on dit également *hoche*. — Bret. *coch*, coche (Le Pelletier); écoss. *sgoch*, *item; sgoch*, inciser, entailler, fendre; gall. *cosi*, *item;* irland. *sgothog*, coupure, entaillure.

Coint, **Cointe**, anc. agréable, gentil, aimable, joli, gracieux.

Jà pour che ne vous amerai;
Bergeronnete sui,
Mais j'ai ami
Bel et *cointe* et gai.

(*Li Gieus de Robin et de Marion*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 106.)

— Bret. *koant*, gentil, agréable, joli; écoss. *cuanta*, *caoin*, *item;* irland. *cuanna*, *caoin*, *item*.

Combe, anc. grotte, vallée environnée de montagnes de tous les côtés. Basse latinité, *cuma*, *coma*, *cumba*, *comba*, vallée.

Por chevauchier le bruel de Selve longue,
Si descendirent lès une basse *combe*.
(*Roman de Garin*, cité par du Cange, art. *Cumba*, 2.)

— Bret. *kombant*, *koumbant*, vallée, vallon, dérivé de *kao*, *keò*, *keû*, cavité, creux, grotte, caverne; gall. *cwm*, cavité, vallée, vallon profond entouré de hautes montagnes; *gobant*, petit vallon, cavité, dérivés de *cw*, cavité, creux; irland. *cumar*, vallée; *cuas*, enfoncement, cavité, creux, trou; écoss. *cuas*, *cuasan*, *item*.

Coq. Suétone rapporte, dans la Vie de Vitellius, que Primus, général de cet empereur, était nommé dans son enfance *becco* par les Toulousains, ses compatriotes, et que ce mot signifiait *bec de coq*. (Voir la citation textuelle de cet historien à l'article *Bec*.) Probablement *becco* n'est que la forme latine de *beccoc*, et ce mot est composé des deux mots *bec* et *coc*, qui ont été conservés en français.

— Bret. *kok*, coq; écoss. *coileach;* gall. *ceiliawg;* irland. *coileach*. On trouve *keliok* pour coq dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Coquelicot. Ce mot est d'origine celtique, ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant de Marcellus Empiricus.

Fastidium stomachi relevat papaver silvestre, quod gallice *calocatonos* dicitur, tritum et ex lacte caprino potui datum. (Marcellus Empiricus, *De remediis empiricis*, dans *Medici principes*, éd. de Henri Estienne, p. 331, H.)

Calocatonos, dont on a fait *coquelicot*, a éprouvé une

sorte de redoublement de sa première syllabe, comme il arrive quelquefois. C'est ainsi que le nom d'une autre plante, appelée par les Latins *nymphæa*, est devenu en français *nénuphar*. On trouve en irlandais *codlainean*, pavot, et en écossais *codalian*, *item*. (Armstrong, dans son *English-Gaelic dictionary*, art. *Poppy*.) Mais je n'oserais garantir que ces mots provinssent de la même source que celui qui nous a été conservé par Marcellus Empiricus : d'abord, parce qu'ils en diffèrent considérablement, et, en outre, parce qu'ils paraisssnt dérivés de *codal*, *cadal*, qui signifient sommeil, le premier en écossais et le second en irlandais. Les Espagnols appellent de même le pavot *dormidera*, *adormidera*, et les Portugais *dormideiras*.

Couper, Copeau, etc. On disait autrefois *colper*, qui est devenu *couper* par la transformation ordinaire d'*ol* en *ou*. (Voir la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

Si ço avent que alquen *colpe* le poin a altre u le pied, si li rendra demi were, sulue ceo que il est nez... del ungle si il *colpe*, de cascun v solz, de solt engleis. (Lois de Guill. § xiii, ci-dessus, p. 104.)

Hieu lur escrist de rechief, e ço out al brief : si vus mes humes estes, e obeir me vulez, les chiefs as fiz vostre seignur *colpez*..... Cume le brief Hieu vint à ces de Samarie, erranment *colperent* les chiefs as seisante fiz le rei. (*Livre des Rois*, p. 380.)

Rescripsit autem eis litteras secundo, dicens : Si mei estis, et obeditis mihi, tollite capita filiorum domini vestri..... Cumque venissent litteræ ad eos, tulerunt filios regis et occiderunt septuaginta viros.

— Bret. *kolpa*, couper, verbe qui est hors d'usage, mais que l'on retrouve dans le composé *diskolpa*, découper, fendre, tailler. Irland. 1° *sgealpaim*, couper, fendre, tailler; 2° *sgealpadh*, copeau. Écoss. 1° *sgealb*; 2° *sgealb*, *sgolb*, *scolb*. Gall. *colp*, *ysgolp*, copeau.

CRÊPE, sorte de pâte frite; en prov. *crespéou*. — Bret. *krampoez*, crêpe, galette peu épaisse, pâte mince étendue sur une plaque de fer et mise sur le feu; gall. *crammwyth*, *item*.

DANSE. Ce mot existe dans les divers idiomes néo-germaniques, mais on ne le trouve dans aucun des anciens. Dans les traductions anglo-saxonnes de la Bible, l'idée de *danser* est constamment rendue par des mots qui n'ont rien de commun avec celui qui fait le sujet de cet article; aussi ne peut-on guère douter que ce mot n'ait été fourni aux idiomes germaniques actuels par quelque langue moderne, et probablement par le français. Je crois que l'on doit attribuer à *danse*, *danser*, une origine celtique, avec d'autant plus de raison que *carole*, sorte de danse, et *fringuer*, danser, nous ont également été fournis par la langue des Gaulois. (Voir ces mots à leurs places.)

— Breton : 1° *dans*, danse; 2° *dansa*, danser. Écoss. 1° *dannsa, damsa;* 2° *danns, damhs*. Irland. 1° *damhas, damhsa;* 2° *damhsaighim*. Gall. 1° *dawnz;* 2° *dawnsio* (Davies).

DARNE, tranche d'un poisson, comme le saumon, l'alose, etc. (Académie.) — Gall. 1° *darn*, morceau, fragment, tranche, portion, partie; 2° *darniaw*, couper par morceaux, par tranches, diviser, partager. Bret. 1° *darn*, 2° *darnaoui*. Écoss. *tearb*, diviser, partager.

DARTRE. — Bret. *darvoéden*, *darvouéden*, *dervoéden*, dartre; gall. *tarzwraint*, *taroden*, dartre, dérivés de *tarz*, éruption; écoss. *dortadh*, éruption. (Pour le *r* ajouté après le *t*, voir la table alphabétique placée à la fin de la seconde partie.)

DÉGOBILLER, vomir le vin et les aliments qu'on a pris avec excès. (Acad.) Ce verbe est composé de la préposition latine *de* et d'un mot celtique signifiant bouche. Le terme populaire *dégueuler*, également admis par l'Académie, est

Digitized by Google

complétement analogue à *dégobiller*, et pour la signification et pour la composition.

— Gall. *gob*, bouche; irland. *gob*, bouche, bec; écoss. *gob*, bec. (Voir *Gober* ci-après.)

Dehait. (Voir ci-après l'article *Hait.*)

Dia. Mot dont les charretiers se servent pour faire aller leurs chevaux à gauche, selon l'Académie; à droite, selon Trévoux. La contradiction apparente qui résulte du témoignage de ces deux autorités provient de ce que *à droite* et *à gauche* sont des expressions relatives; elles sont tout à fait dépendantes de la position que l'homme occupe au moment où il commande au cheval. L'Académie suppose que le charretier se tient du côté gauche du cheval, comme c'est l'ordinaire; tandis que Trévoux suppose qu'il est placé vis-à-vis la tête de l'animal, ce qui a lieu lorsqu'on lui saisit les guides pour lui faire franchir un obstacle ou un mauvais pas.

— Bret. *dia*, *diaz*, *dihaz*, *dicha*, *déha*, mots employés par les charretiers pour faire détourner leurs chevaux, correspondant au français *dia*. (Voir à cet égard Le Gonidec et Le Pelletier.) Ces mots sont dérivés de *diou*, *dihou*, *déou*, *déhou*, droit, qui est à droite (*dexter*). Gall. *dēou*, *item*. Écoss. et irland. *deas*, *item*.

Les mots celtiques, qui étaient exclusivement à l'usage du peuple, tels que *dia*, sont précisément ceux qui ont passé en plus grand nombre dans notre langue, ainsi que je l'ai établi dans les Prolégomènes, p. 49, 50 et 51. Par une particularité assez remarquable, le poëte Claudien nous a transmis que les muletiers gaulois avaient dans leur langue un mot pour faire aller leurs mules à gauche et un autre mot pour les faire aller à droite. Il est fort

Digitized by Google

possible que ce dernier ne fût autre que *dia*, qui est resté en breton aussi bien qu'en français.

DE MULABUS GALLICIS.

Aspice morigeras Rhodani torrentis alumnas
Imperio nexas, imperioque vagas,
Dissona quam varios flectant ad murmura cursus,
Et certas adeant, voce regente, vias.
Quamvis quæque sibi nullis discurrat habenis,
Et pateant duro libera colla jugo;
Ceu contrista tamen servit, patiensque laborum
Barbaricos docili concipit aure sonos.
Absentis longinqua valent præcepta magistri,
Frenorumque vicem lingua virilis agit.
Hæc procul angustat sparsas, spargitque coactas,
Hæc sistit rapidas, hæc properare facit.
Læva jubet? lævo deducunt limite gressum.
Mutavit strepitum? dexteriora petunt.
Nec vinclis famulæ, nec libertate feroces,
Exutæ laqueis, sub dictione tamen;
Consensuque pares, et fulvis pellibus hirtæ,
Esseda concordes multisonora trahunt.
Miraris, si voce feras pacaverit Orpheus,
Quum pronas pecudes *gallica verba* regant.

(Claudien, épig. *De mulabus gallicis*, éd. Panckoucke, t. II, p. 418.)

Dorloter. — Bret. *dorlota*, caresser, flatter, cajoler, dorloter, dérivé de *dorlôi*, *dorlô*, caresser avec la main comme on fait aux petits enfants; gall. *dorlota*, caresser, amignoter, dorloter, choyer.

Drille signifiait autrefois lambeau d'étoffe, haillon, guenille, loque, chiffon. Ce mot est encore usité dans les manufactures de papier.

Drilles sont vieux linges à faire du papier. (Arrest du conseil du 18 janvier 1729, cité dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Drille.*)

Digitized by Google

— Bret. *tral* (*l* mouillé), chiffon, loque, haillon, guenille; gall. *dryll*, lambeau, pièce, morceau; *drylliaw*, mettre en pièces, mettre en lambeaux.

Drouine, espèce de havre-sac que les chaudronniers de campagne portent derrière le dos, et dans lequel ils mettent tous leurs outils. (Trévoux.) — Bret. *drouin*, havre-sac des chaudronniers, drouine, dérivé de l'inusité *dren*, dos, que l'on retrouve dans le composé *adren*, par derrière, derrière le dos; écoss. *druim*, dos; irland. *druim*, *item;* gall. *trum*, *item*.

Dru. Mot fort ordinaire à Paris pour dire brave, courageux, hardi, alerte, entreprenant. *C'est un dru*, c'est-à-dire un bon drôle, un gaillard, un éveillé. (Trévoux.) Selon l'Académie, ce mot signifie gaillard, vif, gai.

Dru a toutes ces significations dans nos anciens auteurs; de plus, on le trouve employé pour fort, robuste, gras, bien portant, en bon état.

De reporter lui te convient
Que nous sommes touz sains et *druz*
En un bon point; et ne dy plus.

(*Un miracle de Nostre-Dame*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 387.)

De che me souvient il sans plus
Que me dist qu'estoie trop *drus*;
Mais se je me *desdruissoie*,
Ou aucun mal je me fesoie,
Felon me devroit-on clamer.

(Guineville, *le Pelerinage de humaine lignée*, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Druda*.)

Icellui Thierry fery le dit Simonnet de la dite esse droit sur le *dru* de la joe assez pres de la temple. (Lettres de rémission de 1407, citées *ibid.*)

Adonc etoit le royaume de France gras, plein et *dru*, et les gens

Digitized by Google

riches et puissans de grand avoir, ni on n'y savoit parler de nulle guerre. (Froissart, liv. I, ch. LX, éd. Buchon, t. I, p. 55, col. 1.)

— Gall. *drud*, hardi, brave, courageux; écoss. *treun*, fort, vigoureux, robuste, gaillard, brave; irland. *trean*, *treun*, *item;* bret. *druz*, gras.

Drylle, chêne femelle. Quelques-uns ne prennent ce mot que pour le gland de cet arbre. (Trévoux.) — Bret. *dérô*, *derv*, chêne; gall. *derw* (prononcez *derou*); écoss. *dair;* irland. *dair*, chêne; *dairghe*, gland. On trouve *dar*, *dero*, *deru*, pour chêne, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

Dune, monticule de sable qui se trouve au bord de la mer: Dunette, partie la plus élevée de l'arrière d'un vaisseau. Ces mots dérivent du celtique *dan*, qui signifiait une éminence, une colline, ainsi que nous l'apprend Clitophon dans un traité attribué à Plutarque. Voici le passage :

Auprès de l'Arar (la Saône) est une éminence qui s'appelait *Lougdounon*, et qui reçut ce nom pour le motif que je vais rapporter. Momoros et Atepomaros, qui avaient été détrônés par Séséronéos, entreprirent, d'après la réponse d'un oracle, de bâtir une ville sur cette éminence. Ils en avaient déjà jeté les fondements, lorsqu'une multitude de corbeaux dirigèrent leur vol de ce côté et vinrent couvrir les arbres d'alentour. Momoros, versé dans la science des augures, donna à la ville le nom de *Lougdounon*, attendu que, dans leur langue, ils (les Gaulois) appellent le corbeau *lougon* et une éminence *dounon*.

Le texte de la dernière phrase est :

Λοῦγον γὰρ τῇ σφῶν διαλέκτῳ τὸν κόρακα καλοῦσι, δοῦνον δὲ τὸν ἐξέχοντα. (Plutarque, *Περὶ ποταμῶν*, VI.)

Cette ville, ainsi que le lecteur l'a déjà pensé, n'est

autre que le *Lugdunum* des Romains, devenu notre *Lyon;* elle fut d'abord bâtie le long de la rive droite de la Saône, sur les hauteurs qui avoisinent *Pierre-Scise.*

Dun s'est conservé dans la terminaison de plusieurs autres de nos villes. *Verdun* (Virodunum), *Châteaudun* (Castellodunum), *Issoudun* (Exelodunum), etc.

— Gall. irland. et écoss. *dun*, *din*, élévation de terre, colline, tertre; bret. *tun*, *tunyen*, *item.* On trouve *dun*, signifiant colline, élévation, montagne, dans le dictionnaire cornouaillais du ixe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

ÉCHEVEAU. On a dit autrefois *escaigne*, *eschagne*, *eschief;* celui-ci a donné les diminutifs *eschevette*, *eschevel;* ce dernier est devenu *écheveau.*

Le suppliant a prins et emblé es ysles de Suresnes et de Puteaux... certaines *escaignes* de fil... trois *eschevaulx* ou *escaignes* de file, qui povoit valoir huit frans ou environ. (Lettres de rémission de 1409, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Eschaota.*)

Le suppliant print six ou huit *eschiefs* de fil blanc. (Lettres de rémission de 1394, citées *ibid.*)

La suppliant prins... trois *eschez* de fillet. (Lettres de rémission de 1397, citées *ibid.*)

Deux *eschevetes* de fil. (Lettres de rémission de 1401, citées *ibid.*)

— Écoss. *sgein*, *sgeinne*, écheveau; irland. *sgaine;* gall. *cengyl* (prononcez *kengil*).

ÉCHINE. — Bret. *kein*, dos, échine, sommet d'une chaîne de montagnes; gall. *cefn*, *item.* On trouve *cheim*, avec la même signification, dans le dictionnaire cornouaillais du ixe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.* L'*e* initial du mot français a été ajouté, comme dans ÉCORCE de *cortex, icis;* ESCARBOUCLE de *carbunculus*, etc.

Digitized by Google

Enganer, anc. tromper, duper, attraper, abuser; en ital. *ingannare;* en languedoc, *enganar*. Ces mots sont composés de la préposition latine *in* et d'un primitif celtique qui signifiait fourbe, perfide. C'est ce même primitif qui servit à former le nom propre de *Ganes*, *Ganelon*, ce traître fameux dans nos romans de chevalerie qui livra l'arrière-garde de Charlemagne à Marsille, roi des Sarrasins d'Espagne, et qui fut cause de la défaite de Roncevaux. Nos anciens poëtes faisaient assez souvent un nom propre d'un nom commun dont la signification pouvait servir à caractériser le personnage ainsi désigné. Cet usage a persisté presque jusqu'à nos jours parmi nos auteurs de comédie.

Abés, tu as toi *engané*
Qui batons as droit et plané
S'ausi toi ne dreches et planes.
(*Roman de Charité*, st. cxiv, cité par Roquefort, art. *Engaigner.*)

Vous estes plus traistres que *Ganes.*
(*Farce de Pathelin*, citée par Borel, art. *Ganes.*)

Avoec les faus et les felons
Qui sont parent as *ganelons.*
(*Les Dits des philosophes*, cités dans la Chronique des ducs de Normandie, t. III, p. 34, en note.)

Ganelon est souvent employé dans nos anciens auteurs comme nom commun pour désigner un traître, ainsi que dans le dernier exemple; soit qu'il ait d'abord été nom commun avant de devenir nom propre, ou que de nom propre il soit devenu nom commun, ainsi que *tartufe* se dit pour un faux dévot, et *mentor* pour un sage gouverneur.

— Bret. *ganaz*, fourbe, perfide, traître. Écoss. 1° *gan-*

Digitized by Google

gaid, tromperie, perfidie, duplicité, fausseté; 2° *gangaideach*, faux, fourbe, perfide, trompeur. Irland. 1° *gangaid;* 2° *gangaideach*. Gall. 1° *gau;* 2° *gau*.

Entamer. Tous les étymologistes font dériver ce mot du grec; mais notre ancienne langue n'a guère emprunté de termes usuels à la langue grecque, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs. (Voir p. 3, note 2, et p. 303.) Je préfère donc attribuer *entamer* au celtique, le même primitif se trouvant à la fois dans tous les idiomes néo-celtiques aussi bien que dans la langue grecque, sans doute à cause de la parenté qui existait entre l'ancienne langue des Grecs et celle des Gaulois. *En* dans *entamer* est la préposition latine *in*, qui est venue se joindre au primitif celtique.

—Bret. 1° *tama*, couper, entamer; 2° *tamm*, morceau, fragment. Gall. 1° *tameidiaw;* 2° *tam*, *tama*. Écoss. 1° *teum;* 2° *teuma*, *teum*. Irland. *teuman*, couper, trancher, entamer.

Escache, mors de cheval, différant du canon en ce que le canon est rond et l'*escache* est ovale. (Académie.) — Bret. *gwesken*, frein, mors, escache, dérivé de *gwask*, pression, compression; gall. *gwâsg*, *item*.

Escoufle, Escofle, Écoufle, anc. milan, oiseau de proie.

Uns *escuffle* jut en sun lit,
Malades fu si cum il dit.
Un gais ot sun ni pres de lui
A cui ot fait suvent anui.
Li *escofles* se purpensa
Que sa mere i envoira,
Si le fera requeire pardun,
E que pur lui face orisun.

(Marie de France, fable LXXXVII, *D'un escouffles e dou jais*, t. II, p. 358.)

— Bret. *skoul*, milan, écoufle. On trouve *scoul*, avec

Digitized by Google

la même signification, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.* Gall. *ysgavael*, proie; *ysgavaelu*, ravir une proie.

Escourgée, fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir. Il se dit aussi des coups donnés avec cette espèce de fouet. Ce mot est vieux. (Acad.) — Bret. 1° *skourjez*, fouet; 2° *skourjesa*, fouetter. Écoss. 1° *sgiurs*, *sgiursadh*; 2° *sgiurs*. Irland. *sciursa*, fouet.

Escrache, anc. gale, rogne.

Toi fierge Nostre-Seignor de la plaie de Egipte, et la partie de ton cors dont les estrounts sont portez, à *escrache* et à mangue issent que tu ne poes estre garis. (Bible, Deutéronome, ch. XXVIII, vers. 27; citation de Roquefort, art. *Escrache.*)

Percutiat te Dominus ulcere Egypti, et partem corporis per quam stercora egerantur, scabie *quoque et prurigine; ita ut curari nequeas.*

— Écoss. *sgrath*, gale; irland. *sgreab;* gall. *craç* (Owen), *crach* (Davies); bret. *râch.*

Escraffe, anc. coquille de noix, d'amande, etc. En patois messin, *crafaï*, en provençal, *crouvéou.*

Vos despandeiz et senz raison
Vostre tens et vostre saison,
Et le vostre et l'autrui en tasche;
Le noiel (amande) laissiez por l'*escraffe*
Et paradix pour vainne gloire.
(Œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 115.)

— Écoss. *sgrath*, peau, écorce, écale, coque, coquille; gall. *cragen*, *item;* bret. *krogen*, coquille.

Estalles, anc. testicules. (Voir *Étalon.*)

Étalon. On disait autrefois *estalon*, *estallon*, et on appelait

Digitized by Google

estalles les organes qui distinguent un cheval entier d'un cheval hongré, les testicules. Voir le glossaire de Roquefort, qui cite l'exemple suivant tiré du Roman de la Rose :

Ainz qu'ils muirent, puissent-il perdre
Et l'aumosniere (bourse) et les *estalles*,
Dont ils ont signe d'estre malles;
Perte leur vienne des pendens
A quoy l'aumosniere est pendens.
(*Roman de la Rose*, cité par Roquefort, art. *Estalles*.)

— Gall. *ystalw*, productif, fertile, générateur; *ystalwyn*, cheval entier destiné à couvrir les juments, étalon; écoss. *stal*, *stalan*, *item;* irland. *stal*, *item.*

Fagot. — Gall. *fagod*, fagot, faisceau; bret. *fagod;* irland. *fagoid;* écoss. *fagaid.*

Fol, Fou, etc. *Fol* signifiait autrefois sot, imbécile, déraisonnable.

Merci te cri que mis sires li reis ne se curuzt vers cest felun Nabal, kar, sulunc sun num, *fols* est..... e *folie* est ensemblement od lui. (*Livre des Rois*, p. 99.)

Ne ponat, oro, dominus meus rex cor suum super virum istum iniquum Nabal; quoniam secundum nomen suum, stultus *est, et* stultitia *est cum eo.*

En basse latinité, *follus* avait la même signification, et du Cange fait observer que deux chroniques différentes donnent cette qualification à Charles le Simple. On trouve dans la Vie de saint Grégoire, par Jean Diacre : « At ille, *more gallico*, sanctum senem increpans *follem*, ab eo virga leviter percussus est. » (*Vie de saint Grégoire*, liv. IV, ch. xcvi.)

— Bret. *foll*, sot, imbécile, déraisonnable; gall. *fôl;* écoss. *bhoil* (*bh* aspiré), *boile;* irland. *boile.*

FREUX, sorte de corneille que l'on nomme également *grolle.* — Bret. *fraô, frâv,* corneille, grolle, freux; gall. *ydvran, item; yd,* qui est joint à *vran,* est une particule qui s'ajoute au commencement de plusieurs mots.

FRINGUER, danser, sautiller en dansant. Il est vieux. Il se dit encore quelquefois des chevaux fringants : « Ce cheval *fringue* continuellement. » (Acad.)

Fringant, qui est fort alerte, fort éveillé, fort vif, et dont la vivacité se manifeste par des mouvements rapides et fréquents. (*Ibid.*)

— Bret. *fringa,* sauter, gambader, danser, fringuer; écoss. *ring, rinc,* danser; irland. *rincim, item;* gall. *frengig,* prompt, vif, alerte.

FURET, en basse lat. *furo,* que l'on trouve dans Isidore de Séville, liv. XII, ch. II, et *furectus*, employé par l'empereur Frédéric II dans son traité *De Venatione,* liv. I, ch. I.

— Gall. 1° *fured,* furet; 2° *fur,* fin, rusé, subtil, primitif de *fured.* Bret. 1° *fured;* 2° *fûr.* Écoss. *fearaid,* furet. Irland. *firead, item.*

GALANT. La signification de *galant, galans, galan,* était autrefois assez rapprochée de celle que nous donnons à *gaillard,* qui paraît être de la même famille. De plus, *galant* se prenait particulièrement pour brave, courageux. L'anglais *gallant* a conservé cette acception, bien qu'il s'emploie également dans toutes celles que nous attribuons aujourd'hui au français *galant.* Au milieu du XVII[e] siècle, La Fontaine employait encore *galant* dans son ancienne signification :

Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit, au haut d'une treille,
Des raisins mûrs apparemment,

Digitized by Google

Et couverts d'une peau vermeille
Le *galant* en eût fait volontiers un repas.
(La Fontaine, livre III, fable XI.)

— Gall. *gall*, force, vigueur, puissance; *galawnt*, brave, courageux, vaillant, hardi. Irland. *gall*, bravoure, valeur, courage, *galach*, brave, courageux. Bret. *galloud*, force, puissance.

GALE, maladie de la peau. — Bret. *gâl*, gale, éruption cutanée contagieuse; gall. *gâl*, éruption en général.

GALERNE, vent entre le nord et l'ouest, nord-ouest : « Un vent de *galerne*. La *galerne* donne de ce côté. » (Acad.) Ce mot se trouve dans nos plus anciens auteurs.

Si *galerne* ist de mer, bise ne altre vent
Ki ferent al paleis devers occident,
Il le funt turner e menut e suvent.
(*Voy. de Charlem. à Jérus.* v. 354.)

— Bret. *gwalarn*, nord-ouest; *avel gwalarn*, vent du nord-ouest, galerne; gall. *gorlewin*, nord-ouest.

GÂTEAU, autrefois, *gasteau*, *gastel;* en basse lat. *gastellum*, *vastellum*. — Bret. *gwastel*, gâteau, tourte; écoss. *geatair;* irland. *geataire;* gall. *gwer*.

GAULE. — Gall. *gwial*, *gwiail*, *gwialen*, gaule, verge, baguette, houssine; bret. *gwalen*, *gwialen;* écoss. *giolc*, *giolag;* irland. *giolc*, *giolcach*.

GAZOUILLER, GAZOUILLEMENT. — Bret. *geiz*, *geid*, murmure agréable, gazouillement des oiseaux; *geiza*, gazouiller. Gall. *gyth*, murmure; *gythu*, murmurer.

GEAI, oiseau; en basse lat. *gaius;* en prov. *gaïet*. — Bret. *gegin*, *kegin*, geai; écoss. *cathag*, *item;* irland. *cudhog item;* gall. *cegid* (prononcez *keguid*), pic, pivert.

GEÔLE, prison. — Gall. *gëol*, prison, geôle; bret. *jol*, *item*.

GIESER, GISARME, GUISARME, anc. javelot, pique, lance, hallebarde, hache d'armes. En basse latinité, *gysarum*, *gisarum*, *gisarma*.

Mil Sarrazins i descendent à piet,
E à cheval sunt xl millers;
Men escientre, ne 's osent aproismer;
Il lor lancent e lances, e espiez,
E wigres, e darz, e museras, e agiez, e *gieser*.
(*Chans. de Rol.* st. CLII.)

Tot à pié portoient lor armes,
Lances, gaverlos e *gisarmes*.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 136.)

A machues et à granz peuz,
A sajettes et as tineus,
As arcs, as haches, as *gisarmes*
Et as pierres, ki n'ara armes,
Od la grant gent ke nus avum,
Des chevaliers nus defendum.
(*Rom. de Rou*, p. 36.)

Gesum, *gessum*, était une espèce de javelot, de pique ou de lance, dont l'usage était particulier aux Gaulois, ainsi que nous l'apprend Servius : « Pilum proprie est hasta romana, ut *gessa* Gallorum, sarissæ Macedonum. » (Commentaire du livre VIII de l'Énéide.)

— Écoss. *geis*, javelot, pique, lance; gall. *gwaew*, *item*.

GIGOT. La signification étymologique de ce mot est celle de *charnu;* c'est ainsi que nous disons *le gras* de jambe, en parlant de l'endroit de la jambe qui a le plus de chair. — Bret. 1° *kigek*, charnu; 2° *kig* ou *kik*, chair, primitif de *kigek*. Gall. 1° *cigawg;* 2° *cig* (prononcez *kiyaoug*, *kig*). On trouve *kig*, *chic*, pour chair, dans le dictionnaire

cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

GIMBLET, GINBLET, GUINBLET, anc. vrille, foret.

Un *guinbelet* ou foret à percer vins. (Lettres de rémission de 1412, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Vigilia.*)

— Bret. *gwimelet* (prononcez *gouimelet*), vrille, foret; irland. *gimeleid;* écoss. *gimleid.* Ce mot a été oublié par Armstrong dans son dictionnaire gaélique-anglais; mais il se trouve dans son dictionnaire anglais-gaélique.

GLAI, GLAY, anc. verdure. (Voir le glossaire de Roquefort, art. *Glay.*)

Lasse! fait-ele en souspirant,
De duel morrai.
Robins ne m'aime de neant,
Or maudirai
Le tans de mai,
Et maudirai
Et foille et flor et *glai.*
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 43, col. 2.)

— Bret. 1° *glâz*, vert; 2° *glazvez*, verdure, herbes et feuilles d'arbre vertes. Gall. 1° *glâs;* 2° *glesin, gleswg.* Écoss. 1° *glas;* 2° *glaise.* Irland. 1° *glas;* 2° *glasghord.*

GLAIRE. — Bret. *glaouren*, glaire, mucosité, bave, humeur visqueuse; gall. *glyvoer*, bave.

GLANE, GLANER. (Voyez *Glai.*)

GLOE, anc. menu bois, menues branches d'arbre dont on fait des fagots, broutilles.

Item, de la *gloe*, des fagoz, de busche de fesseau, d'escanle et de late... (*Livre des métiers de Paris*, p. 424.)

C'est l'ordenance des marchaans de buche (bois à brûler): li

Digitized by Google

marchaant de buche de Paris, puis que la buche de molle, de costere ou de *gloe* sera mise en leur meson ou en leur tas, ils porront conter ou fere conter par leur meniée la buche de *gloe* jusqu'à demi-cent, et la buche de costerez jusques à un quarteron, et cele de mole moler ou fere moler jusques à III moles. (*Livre des métiers de Paris*, p. 424, note 4.)

— Écoss. *giolc*, *giolag*, menu brin de bois, verge, gaule, baguette; irland. *giolc*, *giolcach;* gall. *gwial*, *gwiail*, *gwialen;* bret. *gwalen*, *gwialen*.

Glui, Glane. On nommait autrefois *glui*, *glu*, *gluion*, une poignée de paille, de blé scié, une javelle, une botte de plantes légumineuses; *glui*, pris dans un sens restreint, signifiait paille, chaume; il se dit encore aujourd'hui du chaume dont on couvre les toits. On l'appelle *glu* en Champagne, en Normandie, et *cluis* en Dauphiné. On nommait *gluion* un lien fait avec une poignée de paille tordue, que l'on employait pour lier les gerbes, ce qui s'appelait *gluier*.

Glane, *glaine*, *glène*, *glénon*, de même origine que *glui*, signifiaient également une poignée de blé scié, une javelle, une botte de plantes légumineuses. Dans la suite, ces mots se prirent plus particulièrement pour une poignée de blé scié que l'on ramasse dans le champ après que les gerbes sont liées. *Glane* a conservé cette signification. *Glaner*, *glener*, faire des *glanes* ou des *glènes*, ramasser des poignées du blé qui a été laissé par les moissonneurs. (Voir, dans le glossaire de du Cange, *glana*, *glena*, *gelima*, *gelina*.)

Un fesseau de chaume, autrement appelé *glui*. (Lettres de rémission de 1394, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Gluen*.)

Le suppliant print furtivement aux champs neuf *glays* ou jarbes

Digitized by Google

de seigle. (Lettres de rémission de 1405, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Gluen.*)

Jehan Boistel porta aux champs un *gluyon* de feurre pour d'icellui lyer le blé que ses gens soyoient. (Lettres de rémission de 1457, citées *ibid.*)

Pierre Hermart ayant envoié Jehan Hermart son filz et Gillon sa fille *gluier* du *gluy* aux champs.... (Lettres de rémission de 1371, citées *ibid.*)

Un *gluy* de feves où il avoit environ un boisseau de feves. (Lettres de rémission de 1385, citées *ibid.*)

> Sire, c'est par voz coupes certes que foibles sui,
> Quar je ne goust d'avaine se n'estes à autrui;
> N'onques, mon escient, en vostre ostel ne gui
> Qu'eusse jor et nuit de vece c'un seul *glui.*

(*Du plait Renart de Dammartin contre Vairon, son roncin,* dans le Nouveau recueil de contes, dits, etc. t. II, p. 24.)

> Item a Perrenet marchant...
> Luy laisse trois *gluyons* de feurre,
> Pour estendre dessus la terre,
> A faire l'amoureux mestier.

(Villon, *Grand Testament.*)

Ainsi que le suppliant batoit un pou de *glaines* ou gerbes de blé. (Lettres de rémission de 1427, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Glana.*)

Icelle Mabile avoit emblé et fait ses *glennes* en temps d'aoust. (Lettres de rémission de 1377, citées *ibid.*)

En hayne de ce que les jumens et poulins avoient mengié deux *glenons* de ses pois. (Lettres de rémission de 1406, citées *ibid.*)

— Écoss. 1° *glac*, *glacan*, poignée, botte, javelle; 2° *glac*, paume de la main; celui-ci est le primitif des deux précédents. Irland. 1° *glacoin;* 2° *glac*. Gall. *cloig*, botte de chaume dont on se sert pour couvrir les toits.

Gobe, anc. hâbleur, beau parleur, fanfaron, vantard, vaniteux, vain, glorieux, orgueilleux.

Mors est cele qui riens ne lait;
Tout prent la mort et tout atrape.
Tex la porte sous sa chape
Qui le cuide avoir moult sain;
Tex la porte dedens son sein,
Qui moult est fiers, cointe et *gobe*.
(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. XXVIII.)

Loons tuit la doce dame...
En enfer n'a maufé si *gobe*,
Tant soit veluz, grant ne patez,
Dès qu'il la voit ne soit matez.
(*Comment Theophilus vint à pénitance*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 315.)

Tieux a vestue bele robe,
Qui le cuer n'a mie si *gobe*,
Ni si soupris de vaine gloire,
Com tieux afuble chape noire.
(*Ibid.* p. 321.)

— Écoss. 1° *gobach*, *gobair*, grand parleur, hâbleur, vantard, fanfaron; 2° *gob*, bec, et, au figuré, babil, caquet, primitif des précédents. Irland. 1° *gobach*; 2° *gob*.

Gober, Gobelet. — Irland. *gob*, bouche, bec; gall. *gob*, bouche, *gwp*, bec; écoss. *gob*, bec; bret. *gob*, *kob*, vase à boire, tasse, coupe, verre, gobelet; ce dernier est un diminutif dont le primitif subsiste dans le breton *gob* et dans le provençal *gô*, qui a donné *goubaou;* l'un et l'autre signifient gobelet. *Gober* a été fait de *gob*, bouche, comme l'anglais *to mouth* et l'italien *ingollare*, mots ayant à peu près la même signification que le verbe français, ont été formés, l'un de *mouth*, bouche; l'autre de *gola*, gueule.

Goëland, oiseau de mer; c'est une sorte de grosse mouette. Buffon dit qu'on l'appelle *gros miaulard* sur les côtes de Normandie et de Picardie; il ajoute qu'au printemps cet

Digitized by Google

oiseau a un cri que l'on peut représenter par *quieute* ou *pieute*, tantôt bref et répété précipitamment, tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. (Voir Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, art. *Goëland.*)

— Bret. *gwélan* (prononcez *gouélan*), goëland, dérivé de *gwela*, pleurer; gall. *gwylan*, goëland; écoss. *aoileann*, *faoileann;* irland. *faoileann*. On trouve *guilan*, avec la même signification, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

GOGUE, GOGUETTE, GOGUENETTE, GOGUENARD. *Gogue* est un ancien mot qui signifiait plaisanterie, raillerie, d'où sont dérivés les diminutifs *goguenette* et *goguette*, dont le dernier nous est resté, ainsi que *goguenard*, railleur, plaisant.

A l'approchier que François firent
Du lieu où leur ennemis virent,
N'ot gieu, ne ris, feste ne *gogue*.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 365.)

—Bret. *gôgé*, plaisanterie, raillerie, satire; gall. *gogan;* irland. *sgeig;* écoss. *sgeig*, *sgeige*.

GONE, GONNE, diminutifs de GONELLE, GUNELLE, GUNÈLE, anc. longue robe à l'usage des hommes et des femmes, casaque.

Laissa le siecle por devenir prudhom,
Et prist la *gonne* et le noir chaperon.
(*Roman de Guillaume au Court-Nez*, cité par du Cange, art. *Gunna.*)

En vous auroit bele personne,
S'aviés vestuë la *gonne*.
(*Roman du Renard*, cité par du Cange, art. *Gunna.*)

Encor ai-je soz ma *gonele*
Tel rien qui vos ert bone et bele,

Digitized by Google

Un hauberjon fort et legier
Que vos porra avoir mestier.
(*Tristan*, t. I, p. 50.)

La meschine fud vestue de une *gunele* qui li bastid al talun; e si soleient à cel cuntemple estre vestues pulceles ki furent filles de rei. Li serjanz mist fors la meschine, e apres li clost l'us. E ele descirad sa *gunele* e jetad puldre sur sun chief. (*Livre des Rois*, p. 164.)

Quæ induta erat talari tunica; *hujuscemodi etiam filiæ regis virgines vestibus utebantur. Ejecit itaque eam minister illius foras, clausitque fores post eam. Quæ aspergens cinerem capiti suo, scissa* talari tunica...

En basse latinité *gonna*, *guna*, et en langue d'oc *gonela*, *gonella*, avaient la même signification. De *gonelle* viennent probablement *souquenille* et *guenille*. Les noms des vêtements qui ne sont plus en usage se prennent assez souvent dans un mauvais sens; c'est ce qui est arrivé au mot *houppelande*, qui désignait autrefois un riche manteau garni de broderies et de fourrures précieuses. (Voir des exemples de ce mot dans le Théâtre français au moyen âge, p. 371, et l'Histoire de Bretagne, de Lobineau, t. II, p. 827.)

— Écoss. *gun*, robe, habit long, casaque; gall. *gwn*, *item;* irland. *gunn*, *gunnad*.

Gourmand. — Irland. *gioraman*, gourmand, goulu, glouton; écoss. *gioraman*, *item*, employé comme substantif; *gioramhach*, *item*, adjectif; de *giorr*, se rassasier, se gorger. Gall. *gormodi*, être rempli, être gorgé, être rassasié.

Gourme, humeur qui survient aux jeunes chevaux et dont la suppuration se fait par les naseaux, et par des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache.

— Gall. *gor*, humeur sécrétée, pus, sanie; *gori*, sup-

Digitized by Google

purer; *goirean*, pustule, apostume. Bret. *groumm*, *grom*, gourme des chevaux; *gor*, apostume, abcès, furoncle. Écoss. *gor*, pus, sanie; *guirean*, pustule. Irland. *guirin*, *garan*, *item*.

Gourmette. La terminaison de ce mot est celle d'un diminutif. — Bret. *gromm*, gourmette, de *kromm*, *kroumm*, courbe, courbé, fléchi, arqué, parce que la gourmette, accrochée aux deux côtés du mors, forme une courbe au-dessous de la ganache du cheval. La même considération a fait donner en anglais le nom de *curb* à la gourmette. Gall. *crom*, *crwm*, courbe, courbé, fléchi, arqué, qui entoure; écoss. *crom*, *cromadh*, *item*; irland. *crom*, *item*.

Gournal, nom que l'on donnait anciennement au poisson que nous appelons *rouget;* ce nom lui est resté dans certaines provinces.

La charretée de *gournaus* doit, de coustume, VI s. et XVI den. de congié et de halage, et chascune soume II den. La charretée de merlans doit, de coustume, IIII s. et XVI den. de congié et de halage. (*Livre des métiers de Paris*, p. 273.)

— Écoss. *guirnead*, rouget, gournal; irland. *guirnead;* gall. *pen-gernyn*, composé de *pen*, tête et de *gernyn*, aujourd'hui inusité. Ce mot, d'après ceux qui s'en rapprochent le plus, a dû signifier qui a la consistance de la corne, dur comme de la corne. La dureté de la tête de ce poisson est, en effet, un de ses caractères les plus remarquables.

Gousset, petite bourse ou petite poche qu'on attache à présent en dedans de la ceinture de la culotte, et qu'on mettait autrefois sous l'aisselle. (Trévoux.) C'est de cet usage que vient l'expression *sentir le gousset*, pour signifier sentir la mauvaise odeur communiquée au gousset par la transpiration du creux de l'aisselle.

— Écoss. *guiseid*, petite poche, gousset; irland. *guisead;* gall. *cwysed.*

GOY, GOÉ, GOUE, GOUYER, anc. sorte de gros couteau, couperet, serpe; diminutif *gouet*, espèce de petit couteau.

Le suppliant feri un coup d'un *goy*, autrement appellé vougesse, de quoy l'en arrache les buissons, de la louppe qui est devers le dos d'icellui *goy*, sur le front du dit Jehan. (Lettres de rémission de 1456, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Goia.*)

Ung *goé* ou serpe que le suppliant tenoit en sa main de quoy il tailloit les vignes. (Lettres de rémission de 1409, citées *ibid.*)

Icellui Mathé print ung *gouyer*, et en frappa le dit Pissoul deux cops sur la teste. (Lettres de rémission de 1444, citées *ibid.*)

Icellui Jehan..... a roingné de toutes icelles tasses de chascune un pou d'argent à un hostil appellé *gouet.* (Lettres de rémission de 1382, citées *ibid.*)

— Écoss. *sgian*, couteau; *sgeath*, *sgeith*, *sgud*, couper, tailler, inciser; irland. *sgian*, couteau; gall. *ysgien*, *item*, *ysgwther*, action de couper, de tailler, d'inciser; bret. *skeja*, couper, inciser, tailler.

GRENON, GUERNON, GERNON, anc. petite touffe de barbe, moustache; en basse latinité, *grani*, *grenones.* (Voir du Cange.)

Un des Engleis ki out véu
Li Normanz toz rez e tondu,
Kuida ke tuit proveire fussent,
E ke messes canter peussent;
Kar tuit erent tonduz e rès,
Ne lor esteit *guernon* remès.
(*Rom. de Rou*, v. 12245.)

La verrez barbes traire e *gernuns* si peler.
(*Voy. de Charlem. à Jérus.* v. 588.)

La barbe avoit et les *guernons*
Soillies de cendres et de carbons.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 153.)

Digitized by Google

On pourrait, à la rigueur, dériver GRANI, GRENONES, *grenon*, du latin *crinis*, si les idiomes néo-celtiques ne nous offraient pas des mots dont la prononciation est plus rapprochée.

— Irland. 1° *granni*, poil ou cheveu long; 2° *gruag*, poil, cheveu. Écoss. 1° *grannaidh;* 2° *gruag, gruaig, guaire.* Le breton n'a conservé que *gourren*, sourcil.

GRÈS, pierre dure et grise, qui se fend et se réduit en poudre aisément. (Trévoux.) On disait autrefois *grae*, *groe*, *groi*, pour roc, rocher.

> Berte gist sur la terre qui est dure com *groe*.
> Il n'ot si bele dame jusques à le Dinoe.
> (*Berte aus grans piés*, p. 49.)

— Bret. *krag*, pierre dure, grès; gall. *careg*, pierre, roc, rocher; écoss. *craig*, *item;* irland. *caraicc*, *item.*

GRÈVE, GRAVIER; en prov. *grava*, gros sable, gravier; en basse lat. *gravia*, *gravarium*, *gravaria*, grève, gravier. — Bret. *graé*, *kraé*, rivage, grève; *grouan*, gravier, gros sable du rivage; gall. *gro*, *grodir*, gros sable, gravier; écoss. *garbhan*, *gairbheal*, *item;* irland. *gairbheal*, *item.*

GRIGNOTER. La terminaison de ce verbe est celle d'un fréquentatif. — Bret. *kriña* (*ñ* mouillée), ronger, corroder, couper avec les dents à fréquentes reprises, grignoter; irland. *creinim*, *item;* écoss. *creim*, *item.*

Le substantif *grignon* paraît avoir la même origine.

GROSEILLE. On disait autrefois *groiselle*, qui s'est conservé dans l'Anjou. Ces mots sont des diminutifs.

> Mais si vous cueillez des *groyselles*,
> Envoyez m'en, car pour tout veoir,

Digitized by Google

Je suis groz; mais c'est de vous veoir
Quelque matin mes damoyselles.
(Marot, *Rondeau aux damoyselles paresseuses d'escrire à leurs amys.*)

—Écoss. *groseid, grosaid,* groseille; irland. *groisaid, item.*

GUÈDE, autrefois *guesde*, plante qui sert à teindre en bleu foncé; elle est plus connue aujourd'hui sous le nom de *pastel.* Les Grecs et les Latins la nommaient *isatis.*

Quiconques veult estre tainturiers à Paris de *guesde* et de toutes autres coleurs desqueles l'en taint dras, estre le puet franchement. (*Livre des métiers*, p. 135.)

Guesde, *guède*, viennent du celtique, ainsi qu'on peut le conclure du passage suivant de Pline le naturaliste : « Simile plantagini *glastum* in Gallia vocatur; quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris nudæ incedunt; Æthiopum colores imitantes, *glasto* infectores cæruleum colorem pannis inducunt. » (Liv. XXII, ch. 1.)

Glastum dérive d'un primitif celtique qui signifie bleu. —Gall. *glâs*, bleu, vert; bret. *glâz;* écoss. et irland. *glas.*

GUÉRET. — Gall. *gweryd* (prononcez *gouerid*), terre labourée, guéret, selon Davies; il signifie surface du terrain, selon Owen, qui donne *gwerydre* dans le sens de terre labourée, terre cultivée; bret. *avrek*, guéret, terre labourée qui n'est pas encore ensemencée; écoss. *grannd*, *grian*, terre, terrain; irland. *grian*, *item.* On trouve *gueret*, signifiant terre, terrain, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

GUERMENTER, anc. se lamenter, se répandre en plaintes, en sanglots et en cris.—Bret. 1° *garm*, cri; 2° *garmi*, crier, criailler. Gall. 1° *garm;* 2° *garmiaw.* Écoss. et irland. 1° *gairm;* 2° *gairim.*

Digitized by Google

Guirlande. — Gall. 1° *gwyrlen*, guirlande, feston de fleurs; 2° *gwyr*, courbe, courbé, recourbé, fléchi, primitif de *gwyrlen*. Bret. 1° *garlantez;* 2° *goar, gwar*. Écoss. *car*, courbe, courbé, fléchi. Irland. *car*, courbure, flexion, tour, détour.

Hait, Het, anc. plaisir, agrément, satisfaction, gré, joie, réjouissance, allégresse, bonne disposition de l'esprit ou du corps, gaillardise, courage. D'où *haiter, haitier*, faire plaisir, plaire, réjouir, encourager, conforter, se réjouir, se conforter, ranimer son courage; *déhait, déhet*, déplaisir, contrariété, chagrin, mauvaise disposition de l'esprit ou du corps, indisposition, maladie. Il nous est resté le composé *souhait*, désir suggéré par quelque idée qui plaît à l'imagination.

Et cume l'arche vint en l'ost, li poples Deu duna un merveillus cri, que tute la terre rebundi. Li Philistien oïrent cest cri et distrent...... N'en ourent pas tel *hait* en l'ost, ne hier, ne avant-hier. Ki nus guarderad encuntre ces halz Deus? Ço sunt les Deus ki flaelerent e tuerent ces d'Egypte el desert. Mais ore vus *haitez*, e seiez forz champiuns, Philistiim, que vous ne servez as Hebreus si cume il unt servi à vus. (*Livre des Rois*, p. 15.)

Cumque venisset arca fœderis Domini in castra, vociferatus est omnis Israel clamore grandi, et personuit terra. Et audierunt Philisthiim vocem clamoris, dixeruntque..... Non enim fuit tanta exultatio *heri et nudiustertius : væ nobis! Quis nos salvabit de manu Deorum sublimium istorum? Hi sunt Dii qui percusserunt Ægyptum omni plaga in deserto.* Confortamini, *et estote viri, Philisthiim, ne serviatis Hebræis sicut et illi servierunt vobis.*

Or quit qu'à mult mal aise sunt
Cil de la tor desus; d'amont
N'en devalent, n'a eus ne vait
Nus qui lor dunt confort ne *hait*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 25.)

Iriez fu trop li reis de France
Des autres laide meschaance ;
Por le *deshet*, por le contraire,
N'i vout longe demore faire.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 28.)

Depuis qu'ele ot de vous la nouvele escoutée,
Ne fu onc puis *haitiée* ne soir ne matinée.
(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 113.)

Bien sot au roi aler entor,
A guise de losangeor.
Un jor trova le roi *haitié*,
Si l'a à consel afaitié.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 323, v. 7007.)

— Bret. *het*, plaisir, agrément, chose qui cause de la joie, mouvement de la volonté vers ce qui nous plaît, désir, souhait; *heta*, faire plaisir, plaire, rendre joyeux, désirer, souhaiter. Écoss. 1° *aiteas*, joie, gaieté, réjouissance; 2° *ait*, joyeux, gai, réjoui. Irland. 1° *aiteas;* 2° *aitheasach*.

Hâle, état de l'air qui, échauffé par le soleil, fait impression sur le teint en le rendant brun et rougeâtre, sur les herbes à la campagne en les flétrissant, etc. Hâler, brunir le teint en parlant du soleil ou de l'air chaud. *Hâle*, avant d'avoir la signification que je viens d'indiquer, se prenait pour la lumière et la chaleur provenant des rayons solaires arrivant directement; c'est ce que nous appelons aujourd'hui *soleil*, par opposition à *ombre :* « Otez-vous de mon *soleil;* éloignez-vous du *soleil*, et mettez-vous à l'ombre. »

Mult a fame le cuer muable...
Or est sauvage, or est privée,

Digitized by Google

Or veut pais, et or veut mellée,
Or ne dit mot, et or repalle;
Or veut l'onbre, or veut le *halle*,
Or veut repoz, or veut labor.
(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 171-172.)

Cler fu le jour, greveus le *halle*,
Et fiers li huz, pres d'Aubemalle
Où les deus os s'entre-requierent.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 108.)

Poi pensent à pluie n'à *halle*.
(*Ibid.* p. 111.)

— Gall. 1° *haul*, soleil; 2° *heulaw*, exposer au soleil. Bret. 1° *heol*; 2° *heolia*.

Haleine. — Bret. 1° *halan*, *alan*, respiration, haleine, souffle; 2° *halana*, *alana*, respirer. Gall. 1° *alanez*; 2° *alanu*. Écoss. *anail*, respiration, haleine. Irland. *anal*, *item*. Ces deux derniers idiomes se rapprochent plus du latin *anhelitus* que le français, le breton et le gallois.

Hanouar, **Henouar**, **Hannouart**, anc. porteur de sel du grenier à sel de Paris. (Voir Roquefort, art. *Hannouarts*.)

L'an de grace mil deus cenz quatre-vinz et treize fut regardé par sire Jehan Popin, prevost des marcheans, Thomas de Saint-Benoust, Est. Barbète, Adam Paon et Guill. Pizdoe, echevins, que quant àucun des *henouars* seront cheue en vellesse, ou sera (*sic*) si malade qui ne pourra son pain gaagner, que cil qui sera si vieulx ou si malade, come il est dessus dit, porra mestre en lieu de li personne souffisant, et fera le service tant come le *henouart* vivra seulement; et le *henouart* mort, cil qui aura esté por li ne porra plus fere le service, ainçois les prevost et echevins i metront tel comme il leur plera. (*Livre des métiers de Paris*, Ordonnance des mesureurs et porteurs de sel, p. 356.)

— Bret. 1° *halennour*, *halenner*, *c'hoalenner*, marchand

de sel, saunier; 2° *halen*, *c'hoalen*, sel. Gall. 1° *halenwr* (prononcez *halenour*); 2° *halen*. On trouve *haloiner*, pour marchand de sel, et *haloin*, pour sel, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

HARDÉE, anc. paquet, trousse, trousseau, faix, fardeau, charge; HARDES, effets divers propres à l'habillement que l'on met ou que l'on peut mettre en paquet, en trousseau; en latin *sarcinæ*, de *sarcina*.

Iceulx signifians ont prins six *hardées* de lin. (Lettres de rémission de 1369, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Hardeia*.)

Le suppliant vendi vint *hardées* de foings à Pierre le Queux. (Lettres de rémission de 1394, citées *ibid.*)

— Bret. *horden*, paquet, faix, fardeau, charge; écoss. *eireadh*, *item;* irland. *eireadh*, *item*.

Tous ces mots paraissent dériver d'un primitif celtique signifiant lien, attache. (Voir ci-après l'article *Hart*.)

HARET, anc. bord, extrémité. Un traducteur de la Bible dit en parlant d'un vêtement que l'on doit faire pour le grand-prêtre Aaron :

Il avera deux *haretz* en l'une et l'autre costiere des hautesces qu'il revignent tut en un. (Exode, ch. XXVIII, vers. 7; citation de Roquefort, art. *Haretz*.)

Duas *oras* junctas habebit in utroque latere summitatum, ut in unum redeat.

— Bret. *harz*, *harzou*, borne, limite, extrémité, bord, lisière; écoss. *eirthir*, extrémité, bord, bordure, lisière; gall. *ardal*, extrémité d'un pays, limites, frontière.

HART. — Bret. *ari*, *éré*, lien, attache, ligature; *ariein*, *erea*, lier, attacher. On trouve dans les anciens auteurs *heren*,

Digitized by Google

au lieu de *ariein*, ainsi que le remarque Le Pelletier. Écoss. *ar*, lien, attache; irland. *ar*, *item*.

(Voir, ci-dessus, l'article *Hardée*.)

HATIR, HATER, ATIR, AATIR, AASTIR, etc. anc. invectiver, injurier, quereller. *Ataïne*, *atahine*, *atine*, etc. querelle, dispute, discorde, animosité. *Ataïner*, *atahiner*, *atiner*, quereller, disputer, obséder, irriter, agacer; d'où *ostiner*, qui s'est conservé parmi le peuple avec la même signification. *Ataïneux*, querelleur, disputeur, chicaneur.

Lequel Berart dist à icellui Chauvet que s'il le *hatoit*, que il lui donroit un bouffeau ou buffe (soufflet). Pour celle cause, en eulx *hatissant* l'un l'autre de leur pouoir, et en desmentant l'un l'autre... (Lettres de rémission de 1404, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Atia*.)

Aucuns des dis de Mons *aastirent* de paroles ceux de Villers. (Lettres de rémission de 1401, citées *ibid.*)

Lequel Colin a esté tout le temps de sa vie homme plaideur et *attaïneux*. (Lettres de rémission de 1370, citées *ibid.*)

Eisi dura ceste *ataïne*
Une grant espace e un termine
Entre les freres e le rei;
Mainte bataille e maint turnei
Tindrent ensemble plusors feiz.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 102.)

Dès ciel jor sorst l'*ataïne*,
La malevoillance e la haïne,
Ce vos sai bien ci ameinteivre,
Dunt li covient mort à receivre.
(*Ibid.* t. I, p. 453.)

— Écoss. *aithis*, quereller, invectiver, gourmander, réprimander, reprocher; irland. *aithisim*, invectiver, injurier, outrager; bret. *atahin*, querelle, dispute, noise,

chicane; *atahinein*, quereller, chercher noise, chicaner, irriter, agacer, provoquer.

Hide, anc. frayeur, effroi, terreur, épouvante, horreur; d'où *hideux*, qui signifiait autrefois effroyable, épouvantable, affreux, terrible, horrible. L'anglais *hideous* a conservé cette signification.

Quant Ferrant vit Flandres perdue
Par la guerre qu'il ot meue,
Dont les François souvent lassa,
En Angleterre repassa,
Car du roi de France ot grant *hide;*
Au roi Jouhan requist aïde.

(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 250.)

Seigneurs, puisque ci morte gist
(Plus la regars, plus ay grant *hide*),
Faites que vous aiez aïde,
Et que l'emportez là derriere,
Et li pourveez une biere.

(*Un miracle de Nostre-Dame*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 570.)

Mes la nuit est tainte et oscure,
S'en a grant *hide* et grant poor.
« N'aies dotance ne fréor,
« Fais li Juis, pour chose qu'oies
« Ne por merveille que tu voies. »

(*Comment Theophilus vint à penitance*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 281.)

A son bouteillier commanda
Qu'al gaiant le cief trençast...
Merveilles fu la teste grant
Et *hideuse* de cel jaiant;
Eu ai, dist Artus, paor;
Ainc mais n'oï de gaiant forçor,
Fors de Riton tant solement.

(*Rom. de Brut*, t. II, p. 156.)

Moult fu leur penitance *hideuse* à regarder :
III cuirs de buef a fait l'apostolle aporter;
A chascun en donne un pour lui enveloper;
Dedenz les fist-on queudre et bien estroit serrer.
(*Le Dit du Buef*, dans le Nouveau recueil de contes, dits, etc. t. I, p. 58.)

— Bret. 1° *heûz*, *eûz*, effroi, frayeur, épouvante, terreur, horreur; 2° *heûzuz*, *eûzuz*, effroyable, épouvantable, terrible, horrible. Écoss. 1° *uadh;* 2° *uadhach*. Irland. 1° *uadh*, *uath;* 2° *uadhbhacach*. Le gallois n'a conservé que *hudwg*, épouvantail.

Hobereau, oiseau de proie; c'est une espèce de petit faucon. *Hobereau* est un dérivé de *hobe*, *hobel*, mots qui servaient autrefois à désigner cet oiseau.

Si devez savoir qu'il est huit especes d'oiseaux de quoy homme se puet deduire. Et sont quatre de quoy on vole, qui volent à tour, et quatre qui volent de poing et prennent de randon. Ceux qui volent à tour hault sont le faucon, le lasnier, le sacre et le *hobe;* et ceulx qui volent de poing, et prennent de randon sont : l'otoir, le gerfaut, l'espervier et l'esmerillon. (*Livre du roi Modus, etc.* éd. d'Elz. Blaze, f° 76 v°.)

Femme est ostour per preie atteindre,
Femme est esperver per haut voler,
Femme est *hobel* per haut mounter.
(*Des Femmes*, dans le Nouveau recueil de contes, dits, etc. t. II, p. 331.)

Gall. *hebog*, faucon; écoss. *seobag*, *seabag;* irland. *seabhac*. Les mots gallois et bretons qui ont un *h* initial ont fort souvent un *s* en écossais et en irlandais. A cet égard, le grec suit assez généralement la même loi que le breton et le gallois, tandis que le latin est plus analogue à l'écossais et à l'irlandais. — Bret. et gall. *halen*, sel; grec, ἅλξ (*halx*); irland. *salan;* écoss. *salann;* lat. *sal*

Digitized by Google

Bret. *heol*, soleil; gall. *haul;* grec, ἥλιος (*hélios*); écoss. *sol;* irland. *sole;* lat. *sol.*

Hoche. (Voir *Coche.*)

If. — Bret. *ivin*, if; gall. *yw*, *ywen;* irland. et écoss. *iubhar.* Les deux lettres *bh* représentent une labiale aspirée. On trouve *hivin* avec la même signification dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

Jale, Jallaie, Galoie, Gallon, anc. seau, baquet servant de mesure pour les liquides. L'action de mesurer ou le mesurage avec la *jale* se nommait *jalage;* on donnait également ce nom au droit revenant au seigneur pour chaque mesure de vin que l'on vendait en détail. Dans la suite, une certaine mesure adoptée pour le *jalage* fut appelée *jalge* ou *jauge;* ce dernier nous est resté, ainsi que ses dérivés *jauger*, *jaugeur*, *jaugeage.*

Si a li cuens le cambage, c'est de cascune cambe, à cascune fié c'on y brasse, trois *jales* de cervoise. (Rentes du comté de Namur de 1265, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Jalea.*)

Celui qui les (lies) va querre et les prent ou nom du dit bouteillier, il convient qu'il apporte ou celier son sac et sa *jalle.* (Registre de la cour des comptes de Paris, cité *ibid.* art. *Jalla.*)

Je vous donrai du meillor vin
Qui soit ceens, une *galoie*,
Par convant que vengié en soie.
(Fabliau cité *ibid.* art. *Galo.*)

Ung *gallon*, qui sont deux potz, de cistre. (Lettres de rémission de 1450, citées *ibid.*)

Le droit que il (l'évêque de Laon) demandoit et se disoit avoir par point de chartre ou tonlieu, ou rouage, ou *jailaige*... (Charte de 1331, citée *ibid.* art. *Jalagium.*)

Digitized by Google

En tout le baillage d'Orleans n'y a que une *jauge* d'estallon de futs (de bois), à mettre vin; et contient le pocuson douze *jallayes*, et chacunes *jallayes* seizes pintes de la grande mesure de la ville d'Orleans. (*Coustumier general*, t. I, p. 977.)

— Écoss. *sgal*, baquet, seau; irland. *sgala*, bol, grande tasse, écuelle.

Jambe, Jambon, Gambade, Gambader, Ingambe, etc. En ital. *gamba*, jambe; en prov. *camba*. — Écoss. *gamban*, jambe; irland. *gambun*, *item*.

Jarret. — Bret. *gâr*, *garr*, jambe; *jaritel*, jarret. Gall. *gar*, jambe et jarret. Irland. *cara*, jambe.

Jars, oie mâle. — Bret. *garz*, oie mâle, jars; écoss. *ganra*, *ganradh*, *item;* irland. *ganra*, *item*.

Jauge, Jauger. (Voir *Jale*.)

Jorroise, anc. sorte de prunelle; *jorrasier*, prunellier.

Pesches, raisins ou alliettes,
Nefles entées ou framboises,
Belloces d'Avesnes, *jorroises*,
Ou des meures franches ayés.
(*Roman de la Rose*, éd. de 1735, t. I, p. 288.)

Pierre Lengloys de une serpe avoit copez ou jardin du dit exposant pluseurs arbres, c'est assavoir nouerdiers (noisetiers) ou *jorrasiers*. (Lettres de rémission de 1396, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Jarrossia*.)

— Bret. *irin*, *hirin*, prunelle, fruit de l'épine noire; gall. *eirin;* écoss. *airne;* irland. *airne*.

Lagaigne, anc. chassie, humeur qui sort des yeux. (Roquefort.) — Gall. *llygadgoçni*, chassie, dérivé de *llygad*, œil; bret. *lagad*, *item*. On trouve *lagat* pour œil dans le dictionnaire cornouaillais du IX[e] siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Digitized by Google

Lance. Diodore de Sicile dit en parlant des Gaulois : « Ils lancent des piques qu'ils appellent *lances*, dont le fer est long d'une coudée. » *Προβάλλονται δὲ λόγχας ἃς ἐκεῖνοι* ΛΑΓΚΙΑΣ *καλοῦσι, πηχυαίας τῷ μήκει τοῦ σιδήρου*. (Diod. liv. V, 30. — Voir une citation de la Chanson de Roland, p. 258.)

Diodore vivait sous Auguste; Varron, plus ancien que lui, avait dit, selon Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XV, 30), que *lancea* n'était pas latin, mais hispanique. Sur quoi Casaubon, dans ses notes sur Strabon, reproche à Varron d'avoir enlevé ce mot aux Gaulois pour le donner aux Espagnols : « Vocem *lancea* Varro, Gallis inique adimens, Hispanis tribuit. » Mais Casaubon n'a pas fait attention qu'une partie de l'Espagne était habitée par les Celtibères, parlant, sinon le celtique, du moins une langue dans laquelle avaient dû s'introduire beaucoup de mots celtiques. Les Espagnols appellent encore aujourd'hui une lance *lanza*.

— Bret. *lans*, lance; écoss. *lann*, *item;* irland. *lang*, *item;* gall. *llain*, long morceau de bois, tige, rejeton, bouture.

Larris, anc. lande, bruyère, terre inculte; en basse latinité, *larricium*.

Quar je li donrai si beau don qu'il porra dormir en prez, en rivieres, en forez, en *larriz*, en montaignes, en valées, en boschaiges d'une part et d'autre. (*Ci comence l'erberie*, inséré dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 472.)

François costoiant mainte selve,
Se vont logier souz Monz-en-Pelve,
Tout au lonc d'un *larriz* sauvage
Plain de fossez, pres de boscage.

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 421.)

Digitized by Google

— Écoss. *làr*, terre, terrain, sol; irland. *lar*, *item;* gall. *llawr* (prononcez *laour*), *item;* bret. *leur*, terrain, sol, aire.

Il est à remarquer que le mot celtique signifiant *terre* a passé dans notre langue avec un sens défavorable, tout comme le mot tudesque de même signification, qui nous a donné *lande*. (Voir ce dernier mot parmi ceux qui sont d'origine germanique, dans le chapitre suivant, sect. II.)

LÈCHE, tranche fort mince de quelque chose qui se mange. Ce mot n'est plus guère en usage aujourd'hui, bien que l'Académie le donne encore dans sa dernière édition; mais on le trouve assez souvent dans nos anciens auteurs. On dit *lesca* dans la Provence et le Languedoc, *léissa* dans le Gapençais.

Une cruche seut estre prise
Où l'aumosne de vin est mise,
D'une *lesche* de pain singnie.
(*De Guersay*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 439.)

— Écoss. *slis*, *sliseag*, tranche, morceau; irland. *slis*, *sliseog;* gall. *yslaiv*.

LIART, anc. gris, gris-brun, gris pommelé. Un indigne chevalier, ne pouvant triompher de la vertu de Flourence, la suspend à un arbre par ses cheveux. Un bon châtelain vint à passer :

La pucelle vit pendre, si s'en vint celle part.
Moult en ot grant merveille, mais forment li fu tart
Qu'elle fust despendue. De son cheval *liart*
Descendi; lors Flourence li fist I douz regard.
(*Le Dit de Flourence de Romme*, dans le Nouveau recueil de contes, dits, etc. t. I, p. 104.)

Et qui morele ne tenroit,
Tot le cours à morel venroit,

Voire à fauvel ou à *liart*,
Si com sa volonté li art...
Et ce que ge di de morele,
Et de fauvel et de fauvele,
Et de *liart* et de morel,
Di-ge de vache et de torel,
Et de berbiz et de mouton.
(*Roman de la Rose*, v. 14513.)

— Écoss. *liath*, gris; irland. *liath;* gall. *llwyd;* bret. *louet*, *loued*. Dans le français *liart*, le *r* est venu se placer devant le *t*, comme dans *Tartare*, nom propre d'un peuple qui se nomme *Tatar* dans sa propre langue.

Lie, en basse latinité *lia*. Jean de Garlande, auteur du XIe siècle, dit, au chapitre XXI de son *Hortulanus*, espèce de vocabulaire des mots vulgaires employés dans la Grande-Bretagne : « Alii *liam*, id est fœces vini calcinati. »

— Bret. *li*, lie, formé de *léit*, vase, boue, limon; gall. *llaid*, vase, limon; écoss. et irland. *làthach*, *item*.

Lieue, de *leuca*, mot d'origine celtique adopté par les Romains, et tellement naturalisé dans leur langue qu'on le retrouve aujourd'hui dans toute l'Europe latine. En ital. et en prov. *lega*, en esp. *legua*, en port. *legoa*.

La mesure itinéraire des Romains était le *mille* et celle des Gaulois était la *lieue :* « In Nilo flumine, sive in ripis ejus, solent naves funibus trahere; certa habentes spatia quæ appellant *funiculos*, ut labori defessorum recentia trahentium colla succedant. Nec mirum si unaquæque gens certa viarum spatia suis appellet nominibus, cum et Latini *mille passus*, et Galli *leucas*, et Persæ *parasangas*, et *rastas* universa Germania; atque in singulis nominibus diversa mensura sit. » (S. Jérôme, *Commentaire sur Joël*,

Digitized by Google

ch. III.) Ce témoignage se trouve confirmé par Hesychius : *Λεύγη, μέτρον τί γαλάτικον*. Isidore de Séville dit dans ses Origines, ch. XVI : « Mensuras viarum *milliaria* dicimus, Græci *stadia*, Galli *leucas*. » D'autres témoignages analogues se trouvent dans Ammien Marcellin, liv. XV; Jornandès, ch. XVI et LX; Yves de Chartres et autres auteurs.

— Écoss. *leig*, lieue; irland. *leige*, *leagik*, *item;* bret. *leô*, *lev*, grande lieue de pays; *leoik*, petite lieue.

Lisière, en basse latinité *lisura*, que l'on trouve dans Mathieu Paris, année 1198. *Lisura* et *lisière* sont des formes allongées du primitif celtique. — Bret. *lez*, *lezen*, lisière, bord, extrémité; gall. *llawes*, *item*.

Loche, sorte de poisson.—Bret. *loñtek*, loche. (Le Gonidec.) Le Pelletier écrit *lonch*, *lonchic;* dérivés de *lontek*, vorace, qui vient lui-même de *lonka*, avaler, dévorer. Gall. *lyngu*, *item*.

Locher, branler, être près de tomber. Il ne se dit que d'un fer de cheval. (Acad.) Autrefois *locher*, *locier* signifiaient en général branler, remuer; il se prenait dans le sens neutre et dans le sens actif. Dans ce dernier sens, il signifiait ébranler.

Sor le fuerre noviau batu
Se sont andui entrebatu,
Cil adenz e cele souvine.
Li vilains vit tout le couvine
Qui du lincuel ert acouvers,
Quar il tenoit ses iex ouvers;
Si veoit bien l'estrain hocier,
Et vit le chapelain *locier*.

(*Nouveau recueil de contes*, t. I, p. 315.)

Li minieur pas ne soumeillent,
Un chat bon et fort appareillent.

Digitized by Google

Tant euvrent desouz et tant cavent,
C'une grant part du mur destravent;
Endementieres qu'il les *lochent*,
Le conte et ses Flamanz aprochent.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 49.)

— Bret. *laska*, branler, remuer; écoss. *luaisg;* gall. *llwygaw;* irland. *luasgaim*.

Longe, partie du veau ou du cerf qui est entre l'épaule et la queue, et à laquelle est attaché le rognon. C'est la moitié des reins de ces animaux. En basse latinité *longia*, *longua* se disaient des reins de plusieurs animaux qui se mangent. (Voir ces mots dans du Cange.)

— Bret. *lonec'h*, *lounec'h*, rognon, reins, longe; gall. *llwyn;* écoss. et irland. *luain*.

Magnan, Maagnan, Maignan, etc. anc. chaudronnier. Dans le Jura, on appelle encore *magnin* un chaudronnier ambulant.

Nus *maagnan*, ne autres, soit dedenz la vile, soit dehors, ne puet nule des euvres apartenans au mestier des potiés d'estain vendre aval la vile, ne en son ostel, se l'œuvre n'est de bon aloiement et de loial, et se il le feit, il doit perdre l'euvre. (*Livre des métiers*, p. 40.)

— Bret. *mañouner*, chaudronnier, celui qui fait ou qui vend des ustensiles de cuisine en cuivre ou en airain; écoss. *umhadan*, *item*, de *umha*, cuivre, airain; irland. *umhaire*, chaudronnier, *umha*, cuivre.

Marne, autrefois *marle;* en provençal *marra*, en basse latinité *margila*, *marla*. Du celtique *marga*, dont se servaient avec la même signification les habitants des Gaules et de la Grande-Bretagne : « Alia est ratio quam Britannia et Gallia invenere alendi eam (*terram*) ipsa; quod genus

Digitized by Google

vocant *margam*. Spissior ubertas in ea intelligitur; est autem quidam terræ adeps, ac velut glandia in corporibus, ibi densante se pinguitudinis nucleo.» (Pline, liv. XVII, 4.) Dans un autre passage, le même auteur dit en parlant des Bretons : « Tertium genus terræ candidæ *glischromargam* vocant. » (Liv. XVII, 8.)

Cluverius, dans sa *Germania antiqua*, liv. I, ch. VIII, remarque que dans plusieurs anciens manuscrits de Pline qu'il a vus à la bibliothèque de Londres, au lieu de *marga*, il y a constamment *marla*.

— Bret. *marg*. Ce mot a été omis dans la première édition du dictionnaire de Le Gonidec, mais il est mentionné dans celle qu'a publiée M. de la Villemarqué et dans d'autres dictionnaires bretons. Le P. Rostrenen donne *marg* et *marl*. Écoss. *marla*. Gall. *marl*. Irland. *marla*.

MÂTIN, gros chien de garde; autrefois *mastin*.

De granz perres lance al *mastin*.
Li pastoreaus le chen menace,
E li quens ducement l'enbrace.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 455.)

— Bret. *mastin*, gros chien de garde, mâtin; irland. *masdidh*, *madadh*; écoss. *madadh*, *mada*.

MATRAS, MATERAS, MATRASSE, MATELAS, anc. gros trait d'arbalète; en basse latinité *mataras*; en langue d'oc *matras*, *materoun*.

S'ai miseracles, et bons *materas* fez. (*Li Moinages Renouart*, cité par M. F. Michel dans son glossaire de la Chanson de Roland, art. *Museraz*.)

Le suppliant benda une arbaleste... et tira une *materasse*. (Titre de 1478, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Mataras*.)

(Voir un autre exemple de ce mot, ainsi qu'une remarque, à l'article *Bouzon*, parmi les dérivés germaniques, ch. III, sect. II.)

Borel définit ainsi le *matras* : « C'est une sorte de dard ancien, ayant grosse teste, qui ne perçoit pas, mais meurtrissoit, fait à la façon des fioles que les chimistes appelent aussi *matras*, qui ont le fond tout rond et le col fort long. » (*Dict. du vieux françois*, art. *Matras.*) Le P. Daniel en donne une description toute semblable dans son Histoire de la milice française, t. I, p. 441.

Matras est un mot d'origine celtique. Strabon dit en parlant des armes des Gaulois : Καὶ ματερὶς πάλτου τι εἶδος. César, *De bello Gallico*, liv. I : « Nonnulli (*Galli*) inter caros rotasque *mataras* ac tragulas subjiciebant, nostrosque vulnerabant. » L'auteur anonyme de la Rhétorique destinée à Herennius, liv. IV : « Ut si quis Macedonas appellarit hoc modo : non tam cito sarissæ Græcia potitæ sunt; aut idem Gallos significans dicat : nec tam facile ex Italia *materis* transalpina depulsa est. »

Avant qu'on fît usage d'arbalète, on lançait les *matras* avec la main; c'étaient alors des espèces de piques ou de javelots.

Mègue, Maigue, anc. petit-lait. (Voir Trévoux, Roquefort, Borel, etc.)

Empedocles disoit jadis que, quand on est travaillé de quelque sorte de passion d'esprit, le sang se trouble, et que de là viennent les larmes, comme le *megue* du laict. (*Maladie d'amour*, p. 101; citation empruntée au glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Megue.*)

— Écoss. *meag*, *meug*, petit-lait; irland. *meug*, *meadhg*; gall. *maiz*.

Mine. — Écoss. *mein*, *meinn*, *meun*, minerai, veine métallique, filon, mine, minière; gall. *mwn*, *item;* irland. *mian*, *mianach*, *item;* bret. *mengleuz*, *mengle*, mine, carrière, lieu d'où l'on extrait des métaux ou des pierres.

Miste, anc. joli, gentil, bien mis, propret.

> L'avois tu fait tant bon, tant beau, tant *miste*,
> Pour de son sang taindre les dards poinctus
> Des Turcs maudits...
>
> (Marot, complainte I.)

— Bret. *mistr*, gentil, recherché dans sa mise, propret. Island. *maise*, grâce, gentillesse, parure; *maiseach*, joli, gentil, agréable, élégant. Écoss. *maiseach*, *item*.

Mitaine. — Écoss. 1° *miotag*, *meatag*, mitaine, gant qui n'a pas de séparation pour les doigts; 2° *mutan*, gros gant. Irland. 1° *mitinigh;* 2° *mutan*.

Moquer, Moquerie. — Gall. 1° *moc*, moquerie, raillerie; 2° *mociaw*, se moquer, railler. Écoss. 1° *magadh;* 2° *mag*. Irland. *magadh*, moquerie, raillerie, plaisanterie. Ces mots sont provenus de la même source primitive que le grec *μωκᾶν*, se moquer.

Morgue, contenance sérieuse qui annonce de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté. — Écoss. 1° *moireas*, hauteur, fierté, orgueil, morgue; 2° *mor*, grand, magnanime, magnifique, majestueux, noble, primitif de *moireas*. Gall. 1° *mawrvalc;* 2° *mawr*. Bret. *meur*, grand, majestueux, magnifique; *meurded*, grandeur; *meurdez*, majesté. Irland. *mor*, grand, etc. *moireis*, grandeur; *moraghadh*, magnificence; *moraigeantachd*, magnanimité.

Mortaise. — Gall. *mortais*, mortaise; irland. *mortis*, *moirtis*, *item;* écoss. *moirteis*, *item*.

Motte, butte, éminence isolée faite de main d'homme ou

par la nature. (Acad.) En langue d'oc, *mouta*. Ces mots paraissent plutôt dériver d'un primitif celtique que du latin *mons*. — Écoss. *mota*, mont, montagne; irland. *mota*, *item*.

MOUCHET, ÉMOUCHET. Trévoux donne les deux, mais l'Académie ne donne que le dernier. Ces mots désignent un oiseau de proie assez semblable à l'épervier, mais plus petit.

— Bret. *mouchel*, émouchet. (Le Pelletier.) Écoss. *musg*, *muisg*, *musgait*, *item*. Irland. *musg*, *musgaid*, *item*.

MOUTON, autrefois *multon*, *multun;* en basse latinité, *multo*.

Adonias fist un grand sacrefise de *multuns* e de gras veels. (*Livre des Rois*, p. 221.)

Immolatis ergo Adonias *arietibus* et vitulis...

— Écoss. *mult*, mouton; gall. *mollt;* irland. *molt;* bret. *maout*. On trouve *molt* pour mouton dans le dictionnaire cornouaillais du IX^e siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Les Gallo-Romains, ayant à latiniser *mult*, en firent *multo*, *nis*, dont un cas oblique a formé *multon*, *mouton*. (Voir, à cet égard, p. 45, note 1.)

NARGUER. — Écoss. *nairich*, insulter, honnir, faire affront, braver, narguer; irland. *nairigh*, faire honte, honnir, faire affront.

ORGUEIL. (Voir *Rogue*.)

PAIROL, anc. chaudron; PAIROLE, chaudière. En basse latinité, *parola*, *pairola*.

D'une charge de *pairols* et *pairoles*. (Traduction française d'un inventaire de 1218 écrit en latin; citation tirée du glossaire de Carpentier, art. *Pairola*.)

Digitized by Google

— Bret. *per*, bassin de cuivre, chaudron, chaudière; gall. *pair, item*.

PAVOIS, PAVAIS, PAVESCHE, etc. anc. sorte de grand bouclier; en ital. *palvese*, *pavese*.

Si vint le dessus dit messire Roger à soixante lances et à cent *pavois*, et le senechal de Rouergue à autant, et messire Hugues de Froideville autant ou plus si se trouverent bien ces gens d'armes, quand ils furent tous assemblés, environ quatre cents lances et bien mille portant *pavois* que gros varlets. (Froissart, liv. III, ch. XXIII, t. II, p. 440, col. 1.)

Lors chascun, armé de ce qu'il devoit, prent sa *pavesche* en sa main senestre. (*Roman du petit Jehan de Saintré*, cité par Roquefort, art. *Pavail*.)

— Gall. *parvaes*, bouclier. Ce mot signifie proprement ce qui sert à parer, à préserver, à garantir; il est dérivé de *parv*, ce qui est entre deux, ce qui s'interpose. Bret. *pavez*, grand bouclier, pavois.

PEAUTRE, PIAUTRE, anc. étain. Villon dit en parlant de sa maîtresse :

Abusé m'a, et faict entendre,
Tousjours d'ung que c'estoit ung autre;
De farine, que c'estoit cendre;
D'un mortier, un chapeau de feautre;
De viel machefer, que fust *peautre*.
(Villon, *Grand Testament*.)

Nuls ne doit faire courroies d'estain, c'est assavoir cloer ne ferrer ne de plonc ne de *piautre* ne de coquilles de poisson ne de bois, à Paris ne ailleurs. (*Livre des métiers*, p. 238, note 1.)

— Écoss. *peodar*, étain; irland. *peodar*; gall. *ffeutur*. Ce dernier mot n'est point dans Owen, mais il se trouve dans *Richard's english-welsh Dictionary*.

Penne, diminutif Pennette, anc. colline, hauteur, éminence; en basse latinité, *pena*, *penna*.

Une pesquerie a tous harnas qu'il avoient heritablement en l'eaue qu'on dit de Bousencourt, depuis le *penne* du Cherisier jusqu'à la cauchie de Sailly-Leaurech. (Charte de 1332, citée dans le glossaire de Carpentier, art. *Penna* 1.)

Affin que l'eaue qui passe à la ditte *pennette* puisse deschendre en la ville. (Charte de 1511, citée *ibid.*)

— Gall. *ban*, éminence, montagne, dérivé de *pen*, tête, sommet; bret. *pen*, *item;* écoss. *beann*, *beinne*, montagne; irland. *beann*, *item*.

Apenninus, Apennin, paraît avoir été formé de l'article *an*, *ar* ou *al* et de *pen*, montagne.

Pic, Pioche. — Bret. *pik*, *pic*, *pigel*, pic, pioche, houe; écoss. *pic;* irland. *piocoid;* gall. *pigwr*, dérivé de *pig*, pointe, bec, crochet.

Pièce. En basse latinité, *pessa*, *pessia*, *pecia*, *petia*, *petium;* en provençal *pessa*. — Écoss. *pios*, *piosa*, fragment, morceau, pièce; irland. *piosa;* gall. *peth;* bret. *pez*, *pec'h*.

Pignon, partie supérieure d'un mur qui se termine en pointe, et dont le sommet porte le bout du faîtage d'un comble à deux égouts. (Acad.) En basse latinité, *pinnium*, *pennium*. — Gall. 1° *pinniwn*, pignon; de 2° *pen*, tête, sommet, partie supérieure, extrémité, primitif de *pinniwn*. Bret. 1° *piñoun;* 2° *pen*. Irland. 1° *beinnin;* 2° *benn*, sommet. Écoss. *beann*, hauteur, sommet, éminence.

Plâtre. Caseneuve et plusieurs autres étymologistes, ne sachant quelle origine donner à ce mot, l'ont dérivé, en désespoir de cause, du grec *πλάσσειν*, former, façonner, attendu, disent-ils, que « le plâtre sert à faire des moulages. » Le fait est vrai, mais ce n'est point là son usage le

plus commun ni le plus ancien, celui qui, par conséquent, a pu lui donner son nom. En outre, *plâtre* se trouve fort anciennement dans notre langue; il paraît appartenir à ce vocabulaire primitif qui a fort peu emprunté de mots usuels à la langue grecque. (Voir p. 3, note 2, et p. 303.)

Se uns *plastriers* envoioit *plastre* pour metre en œuvre chies aucun hom, li maçon qui œuvre a celui a cui en envoit le *plastre* doit prendre garde par son serement que la mesure del *plastre* soit bone et loiax; et se il en est en soupeçon de la mesure, il doit le *plastre* mesurer, ou faire mesurer devant lui. (*Livre des métiers*, p. 109.)

Enfin il est à remarquer que ce mot se retrouve dans tous les dialectes néo-celtiques, ainsi que dans les deux langues auxquelles le celtique a fourni le plus de mots, le français et l'anglais; ce dernier a *plaister, plaster;* tandis que les langues néo-latines méridionales, qui ont emprunté beaucoup moins de mots au celtique, ont toutes des dérivés de *gypsum* pour désigner le plâtre. Prov. *gip*, ital. *gesso*, esp. *yeso*, port. *gesso*.

— Gall. *plastyr*, plâtre, dérivé de *plast*, enduit; écoss. *plasdair*, plâtre; irland. *plasda*, *plasdach*, *item;* bret. *plastr*, *item*. Ce mot a été omis à tort dans la première édition du dictionnaire de Le Gonidec; mais il se trouve dans celle qu'a publiée M. de la Villemarqué, ainsi que dans Le Pelletier, dans Troude et dans Rostrenen. Les Bretons n'ont d'ailleurs pas d'autre mot pour signifier plâtre, car *pri-ras*, dont la signification est la plus rapprochée, ne désigne qu'un mélange de sable et de chaux, ce que nous appelons du mortier.

Plonger, enfoncer quelque chose dans un liquide. — Gall. *plwng*, action de plonger quelque chose, immersion; irland. *plubrach*, mot composé qui a la même signification; bret.

Digitized by Google

pluniu, *pluia*, plonger; écoss. *pluinnse*, action de plonger. immersion; *pluinns*, plonger. Armstrong a oublié ce verbe dans son dictionnaire gaélique-anglais, mais on le trouve dans son dictionnaire anglais-gaélique.

Rabâcher, Rabâchage. On disait, au xiii^e siècle, *rabache* pour répétition, redite, rabâchage.

Car il est de veillier trop las,
Et demain le ramenras chi
Quant un peu il ara dormi;
Aussi ne fait-il fors *rabaches*.
(*Li jus Adan, ou de la feuillée*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 72.)

— Écoss. *rabhanach*, celui qui répète sans cesse les mêmes choses, rabâcheur; *rabhanachd*, répétition ennuyeuse des mêmes avis, des mêmes paroles, rabâchage; dérivés de *rabhachan*, avis, avertissement, censure, réprimande. Irland. *rabhan*, avertissement, réprimande, rabâchage. Gall. *rhab*, reproche, réprimande; *rhabu*, réprimander, reprocher. Bret. *rebech*, reproche; *rebecha*, reprocher.

Rache, anc. gale, teigne; encore usité en Franche-Comté. D'où *racheux*, *rachous*, *rachat*, galeux, teigneux. En provençal, *raïssa*, teigne.

Porrigo, teigne; *rache*, roigne. (Ancien glossaire latin-français cité par du Cange, art. *Porrigium*.)

Et por ce qu'il le tiengne en pais,
Li *rachous* consent le pugnais (punais),
Et li pugnais bien lo *rachat*.
Certes trop i a de barat :
Li *rachaz*, le punais molt bien,
Ne se desconfortent de rien,
Pour ce que l'uns et l'autre put.
(Bible Guiot, v. 2604, citée dans le glossaire de Roquefort, art. *Rachous*.)

Digitized by Google

— Bret. 1° *rãch*, teigne, gale; 2° *rac'ha*, ôter la peau, peler, excorier. Écoss. 1° *sgrath;* 2° *sgrath*. Irland. *sgreab*, gale, teigne. Gall. *craç* (Owen), *crach* (Davies), *item*. Le *ç* dans Owen et le *ch* dans Davies représentent également une gutturale très-forte semblable au *j* des Espagnols et au *ch* des Allemands.

Raie. Rigole. On disait autrefois *rège* pour sillon, raie, ligne. (Voir le glossaire de Roquefort.) *Raie* signifie encore aujourd'hui l'entre-deux des sillons, d'après l'Académie, qui donne pour exemple : « Dans ce pays, les laboureurs font les *raies* fort creuses. » En basse latinité, 1° *riga*, sillon, raie, ligne; 2° *rigola*, rigole. En provençal, 1° *rega;* 2° *rigola*. En italien, *riga*, raie, ligne; *rigagno*, rigole. En espagnol, *regata*, *requera*, rigole.

— Gall. *rhig*, raie creuse, rainure; *rhigol*, sillon, tranchée, rigole, fossé; *rhigoli*, faire des raies, creuser des sillons, des tranchées, des fossés, des rigoles. Bret. *rega*, creuser des sillons, faire des rigoles.

Rang. — Bret. *renk*, *reiz*, suite, série, file, rang, rangée; gall. *rheng*, *rhenc;* écoss. *ranc*, *rang;* irland. *ranc*.

Ratin ou Ratis, vieux mot qui signifiait de la fougère, *filix*. (Trévoux.) *Ratin*, *ratis* sont d'origine celtique, ainsi que le prouve le passage suivant de Marcellus Empiricus :

Herbæ pteridis (id est filiculæ, quæ *ratis* gallice dicitur, quæque in fago sæpe nascitur), radices tunsæ in potione jejuno dantur cum vino coxarum doloribus laboranti. (Marcellus Empiricus, dans *Medici principes* de H. Estienne, ch. xxv, p. 354, D.)

— Bret. *raden*, fougère; gall. *rhedyn;* irland. *raithne*, *raithneach;* écoss. *raineach*.

Rebarder, anc. refrain.

Digitized by Google

Quand les tables ostées furent,
Cil jugleour en piez esturent;
Se ont vielles et harpes prises.
Chansons, sons, lais, vers et reprises,
Et de geste chanté nous ont
Li escuyer antechrist sont,
Le *rebarder*, par grant deduit.

(*Roman du Tournoyement de l'Antechrist*, cité par Borel, art. *Jongleour*.)

Le *rebarder* était un ou plusieurs vers que le chanteur répétait à la fin de chaque couplet. On sait que, chez les Celtes, les *bardes* étaient des poëtes qui chantaient leurs propres vers; ils célébraient les exploits et la gloire des héros ou flétrissaient le vice et le crime. Cet usage, qui se perpétua en France pendant une partie du moyen âge, donna naissance à la chanson de geste (*de gestis*). Telle était la *Chanson de Roland*, que « Taillefer, ki mult bien cantout, » entonna si fièrement, à la tête de l'armée de Guillaume le Conquérant, avant la bataille de Hastings. (Voir le *Roman de Rou*, t. II, p. 214.)

Εἰσὶ δὲ παρ' αὐτοῖς (Κέλτοις) *καὶ ποιηταὶ μελῶν οὓς βάρδους ὀνομάζουσιν· οὗτοι δὲ μετ' ὀργάνων ταῖς λύραις ὁμοίων οὓς μὲν ὑμνοῦσιν, οὓς δὲ βλασφημοῦσι*. (Diodore de Sicile, liv. V, ch. XXXI.)

Βάρδοι *μὲν ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί*. (Strabon, liv. IV.)

Bardi quidem fortia virorum illustrium facta heroicis composita versibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt. (Ammien Marcellin, liv. XV, ch. IX.)

Bardus gallice cantor appellatur qui virorum fortium laudes canit. (Festus, art. *Bardus*.)

— Écoss. *bard*, poëte; irland. *bard*, *item;* gall. *barz*, *item;* bret. *barz*, *bars*, poëte, chanteur, joueur d'instrument, ménestrel, celui qui fait métier de chanter publiquement et de déclamer des vers.

Digitized by Google

Rigole. (Voir *Raie*.)

Roc, Roche. — Bret. *roc'h*, roc, roche, rocher; écoss. *roc*; irland. *roc*, *rocas*, *rocus*.

Rogue, Arrogant, Orgueil. Ces trois mots ont la même origine. Le second est composé au moyen de la préposition latine *ad*; dans le troisième il y a eu transposition de l'*r*, comme dans pour de *pro*, troubler de *turbulare*, etc. On dit en italien *rigoglio* pour orgueil.

— Bret. *rok*, *rog*, fier, rogue, arrogant. Écoss. 1° *rucas*, fierté, orgueil, arrogance; 2° *rucasach*, fier, arrogant. Irland. 1° *rucas*, *rocas*; 2° *rucasach*.

Rotte, Rote, anc. sorte d'instrument de musique à cordes que nous appelons aujourd'hui vielle.

De tos estruments sot mestrie,
Et de diverse canterie;
Et moult sot de lais et de note;
De viele (*violon*) sot et de *rote*,
De lire et de saterion,
De harpe sot et de choron,
De gighe sot, de simphonie,
Si savoit asses d'armonie.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 179.)

La *rotte* n'était autre que la *chrotta* mentionnée par Fortunat comme un instrument particulier aux Bretons.

Romanusque lyra plaudat tibi, barbarus harpa,
Græcus achilliaca, *chrotta* britanna canat.
(Fortunat, liv. VII, 8.)

— Écoss. *cruit*, espèce d'ancien instrument de musique à six cordes; plus tard, ce mot a servi à désigner toutes sortes d'instruments à cordes, tels que la lyre, la harpe, la vielle, le violon; irland. *cruit*, *item*; gall. *crwth*, *item*, dérivé de *crw*, rond, arrondi; bret. *krenn*, rond.

Digitized by Google

Route. — Écoss. *rod*, trace, sentier tracé, chemin; bret. *rouden*, trace, ligne tracée; irland. *rodh*, *rot*, chemin en général, route; gall. *rhew*, chemin pavé, route.

Ruche. Dans notre ancienne langue *rusque*, et en basse latinité *rusca*, signifiaient à la fois écorce d'arbre et ruche. (Voir les glossaires de du Cange et de Roquefort.) Dans plusieurs départements du Midi de la France, les ruches sont faites d'un seul ou de plusieurs morceaux d'écorce. Cet usage est fort ancien, et il était pratiqué par les Romains, ainsi que nous l'apprend Virgile :

> Ipsa autem, seu *corticibus* tibi suta cavatis,
> Seu lento fuerint alvearia vimine texa,
> Angustos habeant aditus.
> (*Géorg.* liv. IV.)

En Languedoc, la ruche d'écorce se nomme *rusque*, ainsi que le témoigne Borel dans ses Antiquités gauloises, p. 545; en Provence et en Dauphiné, on l'appelle *brusc*, *brus*. En provençal *desruscar* signifie enlever l'écorce d'un arbre.

— Bret. *rusken* signifiant à la fois écorce et ruche; écoss. *rusg*, écorce; gall. *rhisg*, *item;* irland. *rusg*, *item*. On trouve *rusc*, pour écorce, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Rue, Reue, signifiaient autrefois rue et route, chemin, comme le latin *via* et l'allemand *strasse*.

Et c'il aveneit que aucuns hom ou aucune feme faiset faire aucun envant sur son mur, et celuy envant entret el chemin plus dou tiers de la *rue*, la raison juge qu'il fait tort au seignor de la terre de prendre son chemin: et si deit estre, por celui tort, abatu tout

Digitized by Google

celuy envant, si que mais n'i deit riens aver hors de son mur. Et ce est raison, car puis que li rois ou le seignour li sueffre à aver sur son chemin le tiers de la *rue*, et celuy ne se tient por paié, ains fait tort au roi et li prent son chemin, si det tout perdre. (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 197.)

L'officier chargé de la police des chemins, que nous nommons aujourd'hui voyer, s'appelait anciennement *ruyer, royer, roier,* dans plusieurs endroits de la Belgique et du nord de la France. Il est désigné sous le nom de *wardireue* (garde-rue) dans les Lois de Guillaume le Conquérant. (Voir ci-dessus, p. 114 et 213.)

De strewarde. — De chascon des hides del hundred un home de denz la feste seint Michiel e le seint Martin. E li *wardireue* si avrad xxx hides quites pur son travail. (L. de Guill. § XXXII.)

Rue n'est qu'une syncope de *route;* c'est ainsi que son homonyme *rue*, plante, a été fait de *ruta*, *roue* de *rota*, etc. (Pour l'origine de *route*, voir ce mot un peu plus haut.)

Saie, espèce d'ancienne casaque à l'usage des gens de guerre; plus tard on appela *saie* une sorte de pourpoint à longues basques. (Voir Trévoux.)

Bref le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit, mais encore il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoinct et cappe;
De mes habits en effect il pilla
Tous les plus beaux; et puis s'en habilla
Si justement, qu'à le veoir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins, en plain jour, pour son maistre.
(Marot, *Epistre au roy, pour avoir esté desrobé.*)

Bien que le *sagum* fût le vêtement ordinaire des sol-

dats romains, il paraît qu'ils en avaient emprunté l'usage et le nom aux Gaulois, probablement à l'époque des premières guerres qu'ils eurent à soutenir contre eux. Pline, Varron et Diodore de Sicile nous apprennent que c'était un vêtement propre aux Gaulois, et Isidore de Séville, liv. XIX, ch. XXIV, dit formellement que le mot était celtique : « *Sagum*, gallicum nomen est; dictum autem *sagum* quadrum, eo quod apud eos primum quadratum, vel quadruplex erat.

— En bret. *sae* signifie un habit long, une casaque, une robe; en écoss. *sge*, *sgiath*, *sgath*, se dit de tout ce qui sert à couvrir.

Sale. — Écoss. *salach*, malpropre, souillé, sale; de *sal*, ordure, boue; gall. *salw*, malpropre, sale; irland. *salach*, *item*.

Samole, plante dont la fleur est en rosette, d'une seule pièce et divisée en plusieurs segments. (Trévoux.) Pline nous apprend que les Gaulois appelaient cette herbe *samolum;* ils s'en servaient contre les maladies des porcs et des bœufs, et la faisaient cueillir de la main gauche par des gens qui devaient être à jeun. Celui qui la cueillait ne devait pas la regarder. Voici le texte du passage de Pline dont il est question :

Iidem (druidæ Gallorum) *samolum* herbam nominavere nascentem in humidis; et hanc sinistra manu legi a jejunis contra morbos suum boumque; nec respicere legentem. (Pline, liv. XXIV, ch. II.)

Soc; en basse latin. *soccus*. — Bret. *souc'h*, *soc'h*, soc; gall. *swç;* écoss. *soc;* irland. *soc*. On trouve *soch*, signifiant soc, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

Digitized by Google

SOLIVE, pièce de charpente qui porte le plancher. — Bret. *sól*, solive, poutre; écoss. *sail;* irland. *sail.*

SORNER, anc. railler, se moquer, badiner, plaisanter, dire des plaisanteries, des bouffonneries, des balivernes; d'où le substantif *sornette*, qui nous est resté.

> En la rue de la Licorne,
> L'un me hue, l'autre me *sorne.*
> (*Les Rues de Paris*, à la suite de *Paris sous Philippe le Bel*, p. 572.)

> Dites, je vous pri, sans *sorner.*
> (*La Farce de Pathelin*, citée par Borel, art. *Sorner.*)

— Écoss. *sorchain*, raillerie, critique, satire; irland. *sorchainead*, *item.*

SORTE. — Écoss. *sort*, sorte, espèce, genre; irland. *sort;* bret. *sort, seurt.*

SOUHAIT. (Voir *Hait.*)

SUIE. On dit en provençal *sudgio*, en languedocien *sudgia.* — Irland. *suthche*, *suth*, suie; écoss. *suithe.*

TABUT, anc. bruit, tapage, tumulte, vacarme, tintamarre, querelle, dispute; d'où *tabuter*, faire du tapage, qui se trouve dans Nicot.

> Il n'y a pas long-temps que je rencontray l'un des plus savans hommes de France, entre ceux de non mediocre fortune, estudiant au coin d'une salle qu'on luy avoit rembarré de tapisserie, et autour de luy un *tabut* de ses valets pleins de licence. Il me dit, et Seneque quasi autant de soy, qu'il faisoit son profit de ce tintamarre; comme si, battu de ce bruit, il se ramenast et reserrast plus en soy pour la contemplation. (Montaigne, liv. III, ch. XIII, p. 806.)

— Bret. *tabut*, bruit, tapage, vacarme, querelle, dispute; écoss. *tabaid;* irland. *tabaid.*

TACHE, TÈCHE, TÈCE, etc. anc. ces mots signifiaient une

Digitized by Google

qualité, bonne ou mauvaise, acquise par l'habitude, par l'éducation; ensuite ils se prirent pour une qualité non acquise, pour une inclination naturelle vers le bien ou vers le mal, pour une bonne disposition ou un vice; on s'en servait même en parlant des animaux. Enfin *tache* se prit dans un sens restreint pour signifier un défaut physique dans l'homme ou les animaux, une défectuosité, une altération dans un objet, et particulièrement une altération partielle dans la couleur, une maculature.

Ingebor (femme de Philippe-Auguste), belle et bonne et sainte dame et religieuse, et garnie de moult bonnes *taches*. (Histoire de France manuscrite citée par du Cange, à la fin de l'article *Tasca* 2.)

Li povres hom doit tant aprendre et savoir,
Et tant de bones *teches* et tenir et avoir
Que il en puist aquerre et honor et avoir.

(*Doctrinal le Sauvage*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 159.)

Se vous estes aus armes corageus et hardis,
Gardez par males *teches* ne perdez vostre pris;
Soiez cortois et sages, leaus et bien apris;
Si que vous ne soiez vilainement repris.
Cuidiez-vous estre sires por un poi de proece?
Puisque il n'a en vous aucune bonne *teche*,
Droiz est que voz bons pris faille tost et remece;
Honiz soit hardemenz où il n'a gentillece.

(*Ibid.* p. 155.)

Au mangier estoit droiz serjenz,
Apres mangier estoit compains
De toutes bones *teches* plains,
Pers aus barons, aus povres peires,
Et aus moiens compains et freres;
Bons en consoil et bien meurs,
Auz armes vistes et seurs,
Si qu'en tout l'ost n'avoit son peir.

(*Complainte au roi de Navarre*, dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 43-44.)

Digitized by Google

Eissi de trestot sun poeir
Faiseit bien et teneit justice,
Senz mal, senz *teche* e senz malice.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 477.)

Autels fois avient que I houme prent feme, et selle feme devient puis mezelle (lépreuse), ou chiet de mavais mal trop laidement, ou li put trop durement la bouche ou le nés; ou pisse toutes les nuits au lit, si que elle gaste toutes les dras.... selle qui avera la *tache* qui dit est dessus soit rendue en religion, et le mari peut puis prendre autre feme.... Ce... une feme se part de son baron par aucunes des *taches* avant dites, la raizon coumande que son mari est tenus de donner autant à l'abaie, quant elle se rendra, come elle li aporta en son mariage. (*Assises de Jérusalem*, édit. de M. Victor Foucher, p. 323 et 324.)

Il avoyt une petite guedoufle plaine de vieille huyle, et, quand il trouvoyt ou femme ou homme qui eust quelque belle robbe, il leur en gressoyt et guastoyt tous les plus beaulx endroictz soubz le semblant de les toucher... leur mettoyt la main sus le collet, ensemble la male *tache* y demouroyt perpetuellement. (Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XVI, p. 95, col. I.)

On peut rapporter au même primitif celtique le mot *tic*, qui est encore en usage, pour signifier certaine habitude vicieuse. Ce mot se dit plus particulièrement des chevaux et des bêtes à cornes.

Entéchié signifiait qui a contracté des habitudes bonnes ou mauvaises, qui a été bien ou mal élevé, bien ou mal instruit, et, par suite, qui a telle ou telle qualité, tel ou tel vice, telle ou telle connaissance. Dans un sens restreint, il s'employa pour signifier qui a un défaut physique, un vice d'organisation, qui est atteint d'une maladie. Nous disons aujourd'hui *entiché* en parlant d'un fruit qui, affecté d'une *male tèche*, commence à se gâter. Nous nous servons encore de ce mot en parlant d'une

Digitized by Google

personne dont l'esprit est vicié par de mauvaises opinions, par des doctrines dangereuses, par une hérésie condamnable. Il ne faut point confondre, comme on l'a fait, *entiché*, en usage aujourd'hui, avec *enticé*, *entiché*, qui signifiaient autrefois incité, excité, suscité, poussé à. Le lecteur trouvera des exemples de ces derniers dans la Chronique des ducs de Normandie, t. II, p. 194, v. 21028; p. 218, v. 21795; t. III, p. 120, v. 35199; et dans le Livre des Rois, p. 215.

Yvrogne, ou *entechié* de aucun mauvais et vilain vice. (*Assises de Jérusalem*, ch. cxc, citées dans le glossaire de du Cange, à la fin de l'article *Tasca* 2.)

Et fut li plus riches homs qui en son temps allast aux armées ou royaulme de France, de plus grand grace, et de plus grand renommée d'estre bien *entechiez*, et de bonne vie mener. (*Le Lignage de Coucy*, cité *ibid.*)

Et si a le plus preude feme, et le plus affaitié et *entechié* de toutes les millors *teches* qui soient. (*Roman de Merlin*, cité *ibid.*)

Il n'est orendroites ou mont
Nus hom, que por voir le sachiez,
Tant vilains ne mal *entechiez*.

(*La Complainte douteuse*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 250.)

L'en disoit par tout le paiis que uns herites vint une foiz à lui *entechiez* d'une manière d'eresie qui lors couroit par toute Egypte. (*La Vie des saints Pères*, citée dans le glossaire de Roquefort, art. *Entecié*.)

En Nervie, dont je suis nez,
A un homme (ceci tenez
Pour verité et pour certain)
Qui est de si grant sainté plain
Et si juste, sanz touz pechiez,
Qu'il n'est grief mal dont *entechiez*

Digitized by Google

Soit homme ou femme, si le voit,
Que tout gari ne l'en renvoit;
Et ce a-il fait à trop de gent,
Sans prendre salaire n'argent.

(*Un Miracle de saint Valentin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 297, col. 1.)

— Bret. *tech*, habitude, inclination, propension, qualité ou défaut : ce mot est pris le plus souvent dans un sens favorable; *techet*, habitué à, enclin à, porté à, sujet à. Écoss. 1° *teagaisg*, faire prendre des habitudes, élever, éduquer, instruire; 2° *teagasg*, éducation, instruction. Irland. 1° *teagasgaim;* 2° *teagasg*.

Les peuples de race celtique semblent avoir dit, longtemps avant Jean-Jacques : « L'éducation n'est qu'une longue *habitude*. »

Tacon, anc. pièce que l'on met à un soulier, à un habit déchiré, etc. *Taconner*, *retaconner*, mettre des pièces, rapetasser, raccommoder.

Par la rue de l'Arbre-Sec
Vins tout droit en Coul-de-Bacon;
Là fis-je coudre un *tacon*
En mon soller qui fu percié.

(*Les Rues de Paris*, dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 574, col. 1, v. 256.)

Cirurgie la vilenastre
Se seoit lez i sanglent astre,
Qui moult amoit miex les descordes
Qu'il ne fist les gentiz concordes.
Boistes portoit et oingnemenz
Et granz plentez de ferremenz
Por sachier les quarriaus des pances.
Moult avoit tost *retaconnez*
Les ventres qu'il vit baconnez.

(*La Bataille des VII ars*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 423.)

Digitized by Google

— Bret. *takon*, pièce, morceau qu'on met à un habit déchiré, à un bassin percé, etc.; *takona*, mettre des pièces, raccommoder, réparer; gall. *taclu*, réparer, raccommoder; irland. *tocht*, pièce, morceau.

Talent, signifiait autrefois inclination de l'esprit, propension, disposition, goût, fantaisie, envie, désir, volonté. En basse latinité, *talentum;* en ital. *talento;* en esp. *talante*.

Se regardon de quoi nous sommes,
D'estre orgueilleux n'arons *talent*.
(*Le Dit des Planetes*, dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 379.)

Sire, funt-il, or faites bien;
Nos vodrium mult une rien,
Que vos trestot premerement
Nos deissiez vostre *talent*
E vostre avis e vostre gré.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 234.)

Quant il orent or et argent
Et garnison à lor *talent*,
S'ont devisé qu'il le querront.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 545, col. 1.)

Li rois Henris s'en va, s'osta son vestement,
Et prist I autre abit, de celui n'ot *talent;*
A Dieu se commanda à qui li mons apent:
Sire, dient si homme, avez fait vo *talent*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 455.)

Plus tard, *talent* se prit dans une acception dérivée, pour disposition naturelle de l'esprit à réussir dans certaines choses, aptitude, habileté.

Soyez plutôt maçon, si c'est votre *talent*,
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun et poëte vulgaire.
(Boileau, *Art poétique*, chant IV.)

Digitized by Google

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les *talents*.
(Boileau, *Art poétique*, ch. I.)

Guillaume Budé et plusieurs autres auteurs après lui ont dérivé *talent* du grec ἐθέλω. Du Cange, article *Talentum*, fait, au sujet de cette étymologie, la remarque suivante, qui est bien digne de l'illustre lexicographe : « Ab ἐθελωτὴς vocis etymon accersit Budæus, quod video probari viris doctis. Mihi vero origines linguarum vulgarium a græca lingua petitæ, minus arrident. » Il fut un temps où nos docteurs en étymologie allaient chercher l'origine de nos mots français dans les anciennes langues de la Grèce, de la Judée et même de la Perse, plutôt que dans les idiomes qui ont été successivement parlés par nos pères dans le nord de la Gaule.

— Écoss. *toil*, propension, penchant, inclination naturelle, disposition, goût, fantaisie, désir, volonté. Irland. *toil*, *item; toileas*, volonté. Bret. *teur*, désir, volonté. (Le Pelletier.) Pour former le latin barbare *talentum*, on ajouta au primitif celtique la terminaison *entum*, qui était commune à beaucoup de substantifs latins.

Tan, écorce de chêne moulue, avec laquelle on prépare le cuir. — Bret. *tann*, chêne; *glasten*, chêne vert, mot composé de *glaz*, vert, et de *tann*, *ten*, chêne. Gall. *glasdonen*, chêne vert; *glâs*, vert; le second radical, *tonen*, *donen*, qui a dû signifier chêne, n'existe plus dans la langue à l'état simple. On trouve *glastanen*, pour chêne vert, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*. Écoss. et irland. *tuilm*, chêne.

Tas. — Gall. *dâs*, amas, monceau, tas; bret. *dastum*, *item*.

TASSE, anc. assemblage de plusieurs arbres, touffe d'arbres ou d'arbustes, hallier, fourré.

Ils alerent tous ensemble jusques à une *tasse* de bois, nommé le bois Patey. (Lettres de rémission de 1398, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Tassia* 2.)

Lesquelx se bouterent et musserent tous ensemble en une *tasse* de boys. (Lettres de rémission de 1409, citées *ibid.*)

— Écoss. *dos*, touffe d'arbres, hallier, fourré; irland. *dos*, *item;* gall. *tûs*, *tusw*, assemblage de plusieurs choses qui sont ensemble, fagot, botte, javelle.

TEIGNE, maladie de la peau. — Écoss. *teine de*, espèce de dartre qui s'étend sur la peau et qui la ronge, herpe, teigne; cette expression signifie littéralement *feu de Dieu* (*teine*, feu, *de*, génitif de *Dia*, Dieu). Bret. *tiñ*, *tañ*, teigne, *tan*, feu; irland. *teine*, *item;* gall. *tân*, *item.*

TELON, anc. harpe, lyre. (Voir Borel, Trévoux et Roquefort.) — Bret. *telen*, harpe; *telennik*, lyre; gall. *telyn*, harpe. On trouve *telein*, signifiant harpe, dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

TETTE, TETIN, TETINE, TETON, TETER. — Gall. *teth*, *tethan*, mamelle, teton; bret. *tez*, *tec'h;* écoss. *ath;* irland. *uth*, *uit.*

TIC. (Voir *Tache.*)

TOQUE, signifiait anciennement une sorte de bonnet rond; le diminutif *toquet* désignait un bonnet d'enfant. On trouve en basse latinité *toca* et *toga*, pour bonnet. (Voir Nicot, Borel, Trévoux, Roquefort et du Cange.)—Bret. *tok*, coiffure en général, chapeau; gall. *toc.*

TORCHE, TORCHIS. On appelle *torches*, en termes de maçonnerie, des bouchons de paille dont on garnit les arêtes

Digitized by Google

des pierres de taille que l'on transporte, afin qu'elles ne s'écornent pas. On nomme également *torches*, en termes de chasse, les fientes des bêtes fauves à demi formées, qui semblent n'être qu'un bouchon de foin, d'herbes. Le *torchis* est un mortier composé de terre grasse et de paille ou de foin coupé que l'on emploie dans les campagnes, pour faire quelques grossières constructions. (Voir ces mots dans les dictionnaires de Trévoux, Boiste et autres.)

— Bret. *torchad*, bouchon de paille, de foin, d'herbes; gall. *torch* (Davies), *torç* (Owen); écoss. *trusgan*.

Tourte. Ce mot, ainsi que ceux de *tourtei*, *tourteau*, signifiait autrefois un pain rond; le diminutif *turtellet*, que l'on trouve dans le Livre des Rois, p. 311, correspond au latin *panem parvulum*. La moyenne et la basse latinité se sont servies de *torta*, que l'on lit dans la Vulgate, *Exode*, ch. xxix, 23; *Nombres*, ch. vi, 1, etc. Ménage cite un passage d'Érotien, dans lequel cet auteur dit que les Athéniens appellent *tourta*, un pain cuit sous la cendre, Ἀρτὸν ἐγκρουφίαν..... ὃν τοῦρταν καλοῦσιν; mais il est probable que ces trois derniers mots ont été interpolés postérieurement par quelque copiste, ainsi que le pensent Jer. Mercurial, liv. II, ch. v, et autres commentateurs. Je suis persuadé que *torta* fut emprunté au celtique, attendu que nous le retrouvons avec son ancienne signification dans tous les idiomes néo-celtiques.

— Gall. *torth*, pain rond; bret. *tors*, *item;* écoss. *tort*, petit pain; irland. *tort*, petit pain, gâteau.

Tréteau, autrefois *trestel*, *tretel;* en basse latinité *trestellus*, *tretellus*. — Gall. *trestyl*, tréteau, pièce de bois ou charpente servant de support dérivé de *trawst*, poutre, che-

vron; bret. *treustel*, *treusteul*, tréteau, pièce de bois mise en travers au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et servant à soutenir la maçonnerie, linteau; *treust*, *trest*, poutre; écoss. *drothta*, *item;* irland. *drothla*, *item.*

Treuil, cylindre de bois qu'on fait tourner au moyen de leviers, et autour duquel se roule une corde qui sert à élever ou à tirer des fardeaux. (Académie.) On nommait autrefois *trieule* une poulie à laquelle on passait une corde pour tirer de l'eau d'un puits. (Roquefort.)

— Gall. *trol*, cylindre, rouleau; *troell*, machine qui tourne en général, tour, cabestan, treuil, vis, dévidoir, rouet, roue, poulie, etc. *troliaw*, tourner, rouler; bret. *troi*, *traouil*, dévidoir; *troi*, *trei*, tourner, rouler; écoss. *drail*, *item.*

Trieule. (Voir *Treuil*, qui précède.)

Trimer, marcher vite et avec fatigue: « J'ai *trimé* toute la journée. » (Acad.) — Bret. *tremen*, *tremeni*, *tremenout*, aller d'un lieu dans un autre, passer, traverser; gall. *tramwy*, *item.*

Tripe. — Gall. *tripa*, boyau, tripe; bret. *stripen*, *item;* irland. *triopas*, tripes.

Trôler, aller çà et là, courir çà et là, rôder, rouler. — Gall. *troliaw*, tourner, rouler, rôder, trôler; bret. *troi*, *trei;* écoss. *drail.*

Trompe, Trompette. En basse latinité *trumpa*, *tramba*, *tromba.* — Écoss. *tromp*, *troimp*, *traimp*, trompe, trompette; irland. *tromp*, *trompa*, *trampa;* gall. *trwmples* (Davies); bret. *trompil.*

Trou, Trouer. — Gall. 1° *trwy*, ouverture, trou; 2° *trwyaw*, percer, trouer. Bret. 1° *toull;* 2° *toulla.* Écoss. et irland. *toll*, trou.

Digitized by Google

TROUSSE, TROUSSEAU. En basse latinité *trossa*, paquet, trousse; en provençal *troussa*. — Écoss. *trus*, paquet, ballot de hardes, trousse; gall. *trws, trwsa, item;* bret. *trons, tronsad, item;* irland. *truscan*, *item*, dérivé de *trusaim*, lier, attacher, qui vient lui-même de *trus*, lien, attache, ceinture.

TRUIE. En basse latinité *troga, troia;* en provençal *truéia, truia;* en italien *troia*. Ménage et Caseneuve dérivent *truie* de *troia*, mot prétendu latin qu'ils trouvent employé avec la même signification dans un opuscule intitulé *De progenie Augusti*, attribué à Messala Corvinus. Ce livre, qui a paru pour la première fois en 1540, est l'ouvrage d'un faussaire, ainsi que l'a parfaitement établi G. Barth dans ses *Adversaria;* son opinion est aujourd'hui partagée par tous les savants. Il est probable que le véritable auteur est un Italien connu sous le nom de *Pomponius Sabinus* ou *Lætus*, qui vivait à la fin du XVe siècle, car on trouve dans son Commentaire sur l'Énéide, liv. I, la même supposition ridicule faite sur le même mot, au sujet du même passage de Virgile, cité par le prétendu Messala : *Armaque fixit troia*. Pomponius a cru pouvoir faire passer un mot italien pour un mot latin.

D'autres ont cherché l'origine de *truie* dans *porcus trojanus* qui se trouve dans Macrobe. Il suffit de recourir au passage en question pour faire justice de cette étymologie. Macrobe parle d'un porc rôti que l'on servait tout entier sur la table; l'intérieur de ce porc était rempli d'autres animaux cuits qui sortaient de son ventre au moment où on le découpait, comme les compagnons d'Ulysse sortirent du ventre du cheval de Troie. *Trojanus* n'est donc en cet endroit qu'une épithète faisant allusion à un fait particulier. Voici, du reste, les paroles

Digitized by Google

mêmes de Macrobe : « Porcum *trojanum* mensis inferant, quem illi ideo sic vocabant, quasi aliis inclusis animalibus gravidum, ut ille *trojanus* equus gravidus armatis fuit. » (Saturnales, II, 9.)

Troga, *troia*, *truie*, qui désignent la femelle d'un cochon, sont le féminin d'un primitif qui s'est conservé dans les idiomes néo-celtiques, pour signifier un cochon mâle. — Écoss. *torc*, porc mâle, pourceau, verrat; irland. *torc;* gall. *twrç;* bret. *tourc'h.* Le *r* a été transposé dans *troga*, *troia*, *truie*, comme dans TROUBLER de *turbulare*, TROMBE de *turbo*, BRODER de *border*, etc.

TURBOT, poisson. — Gall. *torbwt*, turbot; écoss. *turbaid;* bret. *tarboden*, *talbozen;* irland. *turbit*.

TURET, anc. monticule, éminence, colline, tertre, butte. La terminaison de ce mot est celle d'un diminutif.

Sa meson que je vous devise
A-il par son beubant assise
Sor I *turet* enmi la voie,
Por ce que chascuns miex la voie.
(Rutebeuf, t. II, p. 30.)

— Irland. *tor*, monticule, éminence, colline, tertre, butte; écoss. *torr;* bret. *torosen*, *torgen*.

VELTRE, VIAUTRE, anc. lévrier; en basse latinité *veltragus*, *veltrahus*, *veltris;* en italien *veltro*.

Apres iceste, altre avisium sunjat,
Qu'il en France ert à sa capele ad Ais;
El destre braz li morst uns vers (sanglier) si mals;
Devers Ardene vit venir uns leuparz,
Sun cors demenie, mult fierement asalt.
D'ens de [la] sale (palais) uns *veltres* avalat
Que vint à Carles le galops e les salz,
La destre oreille al premer ver trenchat,

Digitized by Google

Ireement se cumbat al lepart.
(*Chans. de Roland*, st. LVI.)

Et nos sons ausi com li *viautre*
Qui se combatent por I os;
Plus en déisse, mais je n'oz.
(Rutebeuf, t. I, p. 111.)

On lit dans Hekkehard, connu sous le nom de moine de Saint-Gall : « Assumpsit duas caniculas in manu sua quas gallica lingua *veltres* nuncupant, utilitate sua, vulpes et cæteras minores bestiolas facillime capientes. » (Hekkehard, liv. I, ch. XXII, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. II, p. 739.)

Veltre est d'origine celtique, ainsi que nous l'apprend le passage suivant de Xénophon :

Αἱ δὲ ποδώκεις κύνες αἱ Κελτικαὶ, καλοῦνται μὲν οὐέρτραγοι κύνες, φωνῇ τῇ Κελτικῇ..... ἀπὸ τῆς ὠκύτητος. (Xénophon, *Κυνηγετικὸς λόγος*, ch. III.)

On lit dans Martial :

Non sibi, sed domino venatur *vertragus* acer,
Illæsum leporem qui tibi dente ferit.
(Mart. liv. XIV, épigr. CC.)

Vertragus, *οὐέρτραγος*, sont formés de deux mots celtiques signifiant *qui a des pieds agiles;* ce sont des composés analogues au grec *ὠκύπους*. Xénophon nous avertit que ces chiens doivent leur nom à leur agilité : *ἀπὸ τῆς ὠκύτητος.* — Gall. *fres*, *freinig*, vif, prompt, rapide, agile; *troediawg*, qui a des pieds, adjectif dérivé de *troed*, pied. Écoss. 1° *brais*, vif, prompt, rapide; 2° *troidh*, pied. Irland. 1° *brais;* 2° *troidh*, *troigh*. Bret. 1° *herruz*, *errus;* 2° *troad*.

VERNE, VERGNE, anc. arbre nommé aujourd'hui *aune*. (Voir

Digitized by Google

Trévoux, *vergne, verne.*) — Bret. *gwern, gwernen*, aune; gall. *gwern;* écoss. *fearn, fhearn;* irland. *fearn.* On trouve *gvernen* dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica.*

VIT, membre viril.

Et ce (si) tout ce ne plaist as parens de la garce (jeune fille), ou celuy n'a mie tant don il puisse faire ce que est devisé desus, ou il n'est mie tès hom qui afiere (convienne) à la garce, ce est qu'il soit pire de luy et de mal estraite, le droit et la raison coumande que celui, qui que il soit, ou chevalier ou borgeis, qu'il deit aveir copé le *vit* o toutes les coilles, et deit estre chacé hors de la terre ou il a fait cele malfaite un an et un jor. (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 92.)

Je su jouene espouse, si ay un baroun,
Mes trop est-il fieble en sa mesoun;
Ce est la verité, il ad un *vit*
Trop est-il plyant et trop petit,
Et je su molt pres, si me tient clos,
Et son *vit* est touz jours derere mon dors.
(*Gilote et Johane*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 35.)

Chescuns madles de vous sera circunsiz, et vous circuncisere la char de vostre *vit*... Et il circonciza la char de lour *vit* maintenant que a cel jour, come Nostre Seignour le comanda. (Genèse, ch. XVII; citation de M. Orell, p. 232.)

Circumcidetur ex vobis omne masculinum, et circumcidetis carnem præputii vestri... Et circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus.

— Bret. *piden, biden*, et avec l'article *ar-viden*, la verge de l'homme et des animaux; gall. *pidyn*, membre viril, verge de l'homme seulement; écoss. *bod*, génitif *buid, item;* irland. *bod, item.*

Digitized by Google

CHAPITRE III.

ÉLÉMENT GERMANIQUE.

I.

OBSERVATIONS CONCERNANT LA MARCHE SUIVIE DANS LES RECHERCHES QUI FONT L'OBJET DE CE CHAPITRE.

Je procéderai, à l'égard des mots d'origine germanique, avec la circonspection dont j'ai usé à l'égard des mots d'origine celtique. Je ne donnerai, comme provenant de l'ancienne langue des conquérants de la Gaule, que des mots existant au moins dans trois idiomes germaniques; presque tous se trouveront dans un plus grand nombre de ces idiomes, et il en est plusieurs que je donnerai dans dix langues différentes.

Deux motifs m'ont déterminé à suivre cette marche, malgré la longueur des recherches qu'elle nécessitait, et je n'ai pas craint de consacrer plusieurs années d'étude à la préparation de ce seul chapitre. Il fallait d'abord éviter d'attribuer à la langue des Francs des mots altérés provenant du latin, ou de toute autre langue ancienne ou moderne, qui se trouvent en bon nombre dans chacun des idiomes germaniques. C'est l'écueil où sont tombés ceux des étymologistes qui ont rapporté à une origine tudesque tous les mots français qu'ils ont pu retrouver dans l'allemand.

Le second motif qui m'a engagé à faire porter mes recherches sur tous les idiomes germaniques à la fois, c'est que tel mot entièrement altéré dans presque tous ces idiomes, sous le rapport de la prononciation et de la signi-

fication, ne se trouve avoir conservé quelque chose de son ancien état que dans un ou deux idiomes seulement. Dans la plupart des cas, cet indice suffit pour nous remettre sur la trace du mot primitif.

Comme les anciennes langues germaniques auxquelles j'ai eu recours pour ce travail sont généralement peu connue en France, je crois devoir ajouter quelques renseignements à ceux que j'ai déjà donnés à la page 20, afin de mettre le lecteur à portée d'apprécier l'importance respective qu'il faut donner à chacune de ces langues dans la question de provenance des mots que le français doit à l'établissement des barbares dans la Gaule.

Le *tudesque*, qui est l'idiome le plus important pour nos recherches, était la langue parlée au nord par les Francs et au sud par les Allemanni; il se divisait en deux dialectes: le *francique* et l'*allemannique*. Le premier de ces dialectes se rapproche de l'anglo-saxon, du hollandais et des autres idiomes du bas-allemand; le second est plus voisin de l'allemand littéraire actuel et des autres idiomes du haut-allemand. Il est à regretter pour nos études que les écrits en langue tudesque parvenus jusqu'à nous soient plus généralement composés en dialecte *allemannique* qu'en dialecte *francique*. Les principaux de ces écrits sont: *la traduction du premier livre de l'ouvrage d'Isidore de Séville* CONTRA NEQUITIAM JUDÆORUM. Le seul manuscrit de cette traduction que l'on connaisse peut être regardé comme appartenant au VIIe siècle; il se trouve à la Bibliothèque nationale, fonds Colbert, n° 2326. *La traduction de la règle de saint Benoît*, par Kéron, moine de Saint-Gall, qui vivait au commencement du VIIIe siècle. *La traduction des Évangiles*, par Otfrid, moine de Weissembourg, en basse Alsace. Cette traduction est de la première moitié du

Digitized by Google

IXe siècle. *La paraphrase du Cantique des cantiques*, par Willeram, du XIe siècle. *La traduction de l'harmonie des évangiles de Tatian*, par un auteur inconnu. Cette traduction est supposée avoir été faite au XIe siècle; du moins est-il prouvé qu'elle est antérieure au XIIe. Schilter et, après lui, M. Graff nous ont donné d'excellents glossaires de ces monuments et de quelques autres moins importants. Si ces glossaires renfermaient tous les mots qui ont appartenu à la langue des Francs, ils eussent pu m'épargner bien de l'embarras et bien des recherches; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi.

Le *gothique* est l'ancienne langue des Goths. Il ne nous reste en cette langue que des fragments assez considérables de la traduction de la Bible faite au IVe siècle par l'évêque Ulfilas. Ces fragments comprennent les quatre évangiles, les épîtres de saint Paul presque en entier et une partie de Néhémie et d'Esdras. C'est le plus ancien monument qui nous soit parvenu en langue germanique.

L'*anglo-saxon* fut l'idiome parlé en Angleterre par les Angles et par les Saxons conquérants de cette île, jusqu'au moment où, se mêlant à la langue d'oil importée par les Normands, il donna naissance à l'anglais actuel. La plus ancienne production de la littérature anglo-saxonne date du VIIe siècle : c'est l'*Hymne sur la création* du poëte Cœdmon. Les ouvrages postérieurs qui composent cette littérature sont en trop grand nombre pour entreprendre de les énumérer.

J'ai désigné sous le nom d'islandais la langue dans laquelle furent écrits, en Islande, dans le XIe et dans le XIIIe siècle, les deux codes de la religion scandinave connus sous la dénomination commune d'*Edda*.

J'ai appelé *ancien allemand* l'idiome dans lequel ont écrit les *Minnesingers*, dont le premier est Henri de Veldeck; ce

Digitized by Google

poëte brillait à la cour de Thuringe, sous les empereurs Frédéric Ier et Henri VI, vers la fin du XIIe siècle. L'*ancien allemand* naquit du dialecte *allemannique;* il fut insensiblement modifié par l'idiome des Saxons, et finit par produire, au XVIe siècle, l'*allemand moderne*.

Mon travail ayant pour but de constater quels sont les mots que nous devons à l'invasion germanique, j'ai dû nécessairement en exclure, autant qu'il m'a été possible, tous les mots d'une provenance postérieure, fournis principalement par l'anglais et par l'allemand. Toutefois, lorsque j'ai été dans le doute si un mot remonte à l'époque de la conquête, ou s'il a été introduit ultérieurement dans notre langue, je n'ai pas fait difficulté de l'admettre, préférant courir le risque d'en donner quelques-uns d'importation moderne, plutôt que d'en omettre de ceux auxquels on doit assigner une origine ancienne.

II.

RECUEIL DES MOTS DE LA LANGUE D'OIL QUI SONT D'ORIGINE GERMANIQUE.

Abandon. (Voir *Bandir, Bandon.*)

Abrander, anc. prendre feu, s'enflammer, s'allumer, paraître tout en feu, briller.

> Li reis, si tost cum l'aube *abrande*
> Comande à sa gent qu'ele s'espande
> Parmi la terre pur rober,
> E pur les viles alumer.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 108.)

— Tud. *anbrinnan*, *anbrennan*, prendre feu, s'enflammer, s'allumer, composé de la préposition *an*, correspon-

Digitized by Google

dant au latin *ad*, et de *brinnan*, *brennan*, brûler; goth. *brinnan*, *item;* anglo-sax. *birnan*, *byrnan*, *item;* island. *brenna*, *item;* dan. *brænde*, *item;* suéd. *bræna;* holl. *branden*, *item;* angl. *to burn*, *item;* allem. *brennen*, *item*, et avec la prép. *an*, *anbrennen*, prendre feu, s'enflammer, s'allumer.

Affale, terme de marine. C'est le commandement aux gens de mer pour faire baisser quelques manœuvres. *Deprime.* On l'emploie encore pour abaisser les itagues, les cargues des basses voiles, afin que la toile tombe plus facilement. Affaler se dit, en général, pour abaisser. (Trévoux.)

— Tud. 1° *a*, *ab*, *af*, particule inséparable qui se met au commencement du mot et répond au *de* des Latins; 2° *fallan*, tomber. Anglo-sax. 1° *of;* 2° *feallen*, *fallen*, *feollan*. Dan. 1° *af;* 2° *falde*. Suéd. 1° *af;* 2° *falla*. Allem. 1° *ab;* 2° *fallen*. Holl. 1° *af;* 2° *vallen*. Angl. 1° *of*, que l'on met après le verbe; 2° *to fall*.

Affres, Affreux. Ces deux mots sont composés de la préposition germanique *an*, correspondant au latin *ad*, et d'un substantif qui signifie frayeur. — Tud. *fries*, *vreese*, frayeur, effroi; anglo-sax. *ferht*, *fyrht*, *forht;* angl. *fright;* dan. *frygt;* suéd. *fruchtan;* allem. *furcht;* holl. *vreeze*.

Agasse, anc. pie; en provençal *agassa;* en italien *gazza*. *Agasse* se trouve encore dans La Fontaine :

> L'*agasse* eut peur; mais l'aigle, ayant fort bien dîné,
> La rassure et lui dit : Allons de compagnie.
> . . . .
> . . . . L'homme d'Horace,
> Disant le bien, le mal, à travers champs, n'eût su
> Ce qu'en fait de babil y savoit notre *agasse*.
>
> (Livre XII, fable xi.)

Digitized by Google

—Tud. *agalaster*, pie; bas-allem. *aglaster;* allem. *ālster, elster;* holl. *aakster, aaxter, exter;* suéd. *skata, kaja:* dan. *skade.*

Agrès. (Voyez *Gréer.*)

Ahoquer. (Voyez *Hoc.*)

Ahuge, Ahoge, anc. grand, haut, élevé, énorme. Le Livre des Rois dit en parlant de Goliath :

Le halme out lacié, e vestud le halberc, od les chalces de fer, e l'escu de araim al col ki le cuverit les espaldes; li halbercs pesad cinc milies sicles, e le fer de sa lance sis cenz, e la hanste fud grosse e *ahuge* cume le suble as teissures. (*Livre des Rois*, p. 62.)

Un sengler a chascié le jor
Grant e *ahoge* e quartenor.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 459.)

Ahage est composé du préfixe *a*, qui, dans les anciens idiomes germaniques, marque assez souvent l'extension, et d'un adjectif qui signifie haut, grand, élevé.

— Tud. *hoch*, *hoh*, élevé, grand; goth. *haug*, *hauhs;* anglo-sax. *heag*, *heah;* island. *har;* anc. allem. *houg, houch;* allem. *hoch;* suéd. *hœg;* dan. *hœy;* holl. *hoog;* angl. *huge, high.*

Aigrette, sorte de petit héron. (Voir Trévoux.) En italien *aghirone*, *arghirone;* en langue d'oc *aïgron.*

— Tud. *heigir, heigero*, *hragra*, héron, aigrette; anglo-sax. *hragra;* island. *hegre;* dan. *hejre;* suéd. *hœger;* angl. *hern;* holl. *reiger;* allem. *reiger* et *reiher.* Ces deux dernières langues ont changé l'aspirée *h* ou *hr* en *r*, mutation assez fréquente parmi les idiomes germaniques.

Aire, autrefois le naturel, la nature propre d'une personne, sa manière d'être, ses dispositions, son caractère, son

Digitized by Google

humeur. On disait *de mal aire* ou *de put aire* pour de mauvais naturel, *de bon aire* pour de bon naturel. C'est de cette dernière expression que nous vient l'adjectif *débonnaire*. (Voir, à cet égard, les judicieuses remarques de M. P. Paris, dans le *Romancero français*, p. 22.)

Unques vilains nul, ne d'eus nez,
Ne fu grantment de lui privez;
Kar, ce li esteit aviaire,
Toz jorz retraient vers l'*aire*
E vers l'orine (origine), senz mentir,
Dont à peine poent eissir.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 388.)

Tuit cil qui conseillé l'aveient
E qui en tot ce le meteient,
Feus (méchants) e cuilverz (pervers) e *de mal aires*,
Furent desfaiz des genitaires,
E des oilz e des nés plusors.
(*Ibid.* p. 398.)

Ahi! culvert, malvais hom *de put aire*.
(*Chans. de Rol.* LIX, 3.)

E! gentil hom, chevaler *de bon aire*.
(*Ibid.* CLXIV.)

Fortune est bele et bone aus bons, et *de bon aire*,
Mauvese aus maus fesanz, et laide, et *de put aire*.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 198.)

(Voir d'autres exemples de l'emploi de ce mot dans le même ouvrage, t. I, p. 13; *Roman de Brut*, t. II, p. 251; Poésies de Marie de France, t. II, p. 377.)

Aire nous est resté sous la forme *air*, manière d'être extérieure, le dehors, l'apparence : nous disons, dans ce sens, il a l'*air* bon, méchant, doux, féroce, sale, propre, etc.

Digitized by Google

Le latin *habitus*, dont la signification primitive était aussi celle de manière d'être propre à un individu, sa nature, son naturel, passa également à l'acception de manière d'être extérieure, l'extérieur, le dehors, et même à celle de manière d'être vêtu, le costume, l'habit.

— Tud. *art*, manière d'être, naturel, nature, complexion, caractère; holl. *aart*, *aard;* dan. *art;* suéd. *art;* allem. *art*.

Aisé. — Goth. *azets*, facile, aisé; anglo-sax. *eath*, *item;* tud. *odi*, *item;* angl. *easy*, *item*.

Alêne, autrefois *alesne;* en espagnol *alezna*.

Vers lui a sa corne tornée
Plus tranchant et plus afilée
C'onques nus hom ne vit rasoir;
Ce dit l'escripture por voir
Qu'ainz ne fu faus plus esmolue
Ne nule *alesne* plus aguë.
(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 116.)

—Tud. *alansa*, *aelsene*, alêne; anglo-sax. *al*, *eal;* island. *alr;* allem. *ahle;* angl. *awl;* holl. *els*, *elssen*. Tous ces mots paraissent de la même famille que le goth. *al*, signifiant aiguille; en allem. *aal*.

Alise. — Anc. allem. *ælsche-pyr*, alise; allem. *else-beere;* dan. *axel-bær*. Nous n'avons gardé que le premier des deux mots dont se compose le substantif germanique; le second, *pyr*, *beere*, *bær*, que nous avons rejeté, signifie baie.

Alleu, en basse latinité *allodium*. Ce mot servit à désigner, après la conquête germanique, une portion de terre possédée en toute propriété par un homme libre, à la diffé-

rence du *bénéfice*, concédé seulement à vie, ou bien pour un temps déterminé.

— Tud. 1° *all*, tout; 2° *od*, *ot*, propriété. Anglo-sax. 1° *al*, *æl*, *eal;* 2° *æth*, *aith*. Island. 1° *all;* 2° *od*, *audr*. Suéd. *all*, tout; *odal*, patrimoine, héritage, domaine; mot composé, selon Ihre, de l'ancien primitif *od*, propriété, et *all*, tout. Dan. *al*, tout; *odel*, de même signification et de même composition que le suédois *odal*.

Amarre, Amarrer, mots composés de la préposition germanique *an*, correspondant au latin *ad*, et d'un verbe qui signifie attacher.

— Tud. *marrian*, *merran*, retenir, attacher; goth. *marzjan*, *item;* anglo-sax. *mearrjan*, *merran*, *item; marel*, corde, câble; holl. *maaren*, amarrer.

Anchois. — Holl. *antsouwe*, anchois; angl. *anchovy;* dan. *antjoser*.

Anspect, terme de marine, barre de bois servant de levier pour remuer des fardeaux. — Holl. *handspaak*, anspect, composé de *hand*, main, et de *spaak*, barre. Dan. *haandspage*, *haandspæger*, anspect; *haand*, main; *spar*, *spage*, barre. Angl. *hanspike*, anspect; *hand*, main; *pike*, bâton pointu, pieu.

Arramir, anc. s'engager à comparaître au jour fixé ou dans un lieu déterminé pour plaider une cause ou pour traiter d'une affaire; donner sa parole de se rendre en champ clos pour vider une querelle.

Qui fame voudroit decevoir,
Je li faz bien apercevoir
Qu'avant decevroit l'anemi,
Le deable, à champ *arami*.
(Rutebeuf, t. I, p. 295.)

On disait en basse latinité *adramire, arramire*. Ces mots sont composés de la préposition latine *ad* et d'un radical germanique. — Tud. *ramen*, *raman*, assigner un jour pour comparaître, mettre les parties en présence pour juger une affaire; holl. *raamen*, et avec le préfixe *be*, *beraamen*, fixer, concerter, convenir avec quelqu'un d'une époque pour faire quelque chose; allem. *beramen*, *anberamen*, *item*.

Arroi, Conroi, Désarroi, etc. *Arroi* signifiait ordre, arrangement, et se disait particulièrement de l'ordonnance militaire. *Désarroi*, *desroi*, *derroi*, avaient le sens contraire, celui de désordre, confusion, et se disaient surtout en parlant des troupes pour signifier déroute. *Conroi* avait assez souvent une signification semblable à celle d'*arroi*; de plus, il se disait fréquemment pour appareil, préparatif, cortége; il se prenait pour appareil de troupes, préparatifs de guerre, ainsi que pour préparatifs d'un repas, et pour provisions de bouche. En basse latinité, *conredium* avait le même sens. (Voir ce mot dans du Cange.)

Eut le roi Philippe grace et devotion de venir voir le saint pere, pape Benedict, qui pour le temps regnoit et se tenoit en Avignon... Si fit faire en cette instance ses pourveances grandes et grosses, et se partit de Paris en tres grand *arroi*, le roi de Behaigne et le roi de Navarre en sa compagnie, et aussi grand foison de ducs, de comtes et de seigneurs. (Froissart, liv. I, ch. LX, t. I, p. 54.)

En la cité d'Evreuz s'assembla leur *conroiz*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 150.)

Li ducs a ses *conroiz* rengiez et ordenez.
(*Ibid.* t. I, p. 50.)

Ainsi ens ou chastel estoit grans li *derrois*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 210.)

E duze maistres prevoz furent asis sur tute la terre pur truver la vitaille e le *cunrei* à la maisun le rei. (*Livre des Rois*, p. 238.)

Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israel qui præbebant annonam *regi et domui ejus*.

Arroi, *conroi*, *désarroi*, sont des mots hybrides, composés d'un élément latin *ad*, *cum*, *de*, et d'un élément germanique signifiant prêt, préparé, appareillé; d'où dérivent, dans divers idiomes de cette famille, des substantifs dont la signification est analogue à celle d'*arroi* et de *conroi*.

— Tud. *reit*, prêt, préparé, apprêté, appareillé; *reiten*, préparer, apprêter. Goth. *rathian*, *item*. Anglo-sax. 1° *rædian*, *gerædian*, *item;* 2° *ræv*, ordre, rang, arrangement. Island. 1° *reida;* 2° *raud*. Dan. *rede*, prêt; *berede*, préparer; *rad*, ordre. Suéd. *redo*, prêt; *reda*, préparer; *rad*, ordre. Holl. *reede*, *ree*, prêt; *reeden*, apprêter, préparer. Angl. *ready*, prêt; *row*, ordre, rang; *to row*, arranger. L'allemand n'a conservé que les composés *bereit*, prêt, préparé; *bereiten*, apprêter, préparer.

Attache, Attacher, mots composés de la préposition latine *ad* et d'un élément germanique. En basse latinité, *staca* signifiait pieu; d'où *stacare*, lier, attacher à un pieu. En espagnol, *estaca*, pieu; *estacar*, ficher un pieu en terre pour y attacher une bête. En italien, *stacca* signifie un piquet, un clou fiché dans le mur pour y attacher quelque chose, et *attaccare*, attacher. Nous disions autrefois *estache* pour pieu, piquet. (Voir ce mot ci-après.) Le provençal a *estacar* pour attacher.

— Tud. *stecho*, pieu, piquet; anglo-sax. *staka;* island.

Digitized by Google

stiaka; allem. *stake, stacket;* dan. *stage;* suéd. *stake;* holl. *staak;* angl. *stake.*

AUBERGE. On disait autrefois *herberge*, qui signifiait d'abord un emplacement où une armée dresse des tentes pour s'y loger et où elle fait des retranchements, afin de se garantir des attaques de l'ennemi, un camp; il se prenait également pour un logement de soldats dans un camp, pour une tente, une baraque.

Lores eissid li poples de la cited, e vint as *herberges* de ces de Syrie. (*Livre des Rois*, p. 373.)

Et egressus populus diripuit castra *Syriæ.*

Cume David fud venuz as *herberges.* (*Ibid.* p. 184.)

Cumque venisset David in castra.

Cornée unt plusor la retraite;
N'i out unc puis saette traite.
As *herberges* se desarmerent
Tut maintenant, n'i demorerent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 238.)

Par extension, *herberge*, *heberge*, se dirent d'un logement, d'une demeure, d'une habitation en général.

Unt esté faites e basties
Au meins dis e oit abeies
De moines, e sis de nonains...
En icestes saintes *herberges*
N'est pas li airs laiz ne tenerges;
Deus des suens rais les enlumine.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 282.)

En basse latinité, *heriberga*, *hereberga* ont passé par les mêmes significations et ont formé *heribergare*, *herbergare*, donner le logement, loger chez soi; d'où *héberger*, qui nous est resté. Enfin *heberge* en vint à signifier une

Digitized by Google

maison où l'on est logé en payant, une hôtellerie; c'est la seule signification qu'ait conservée la forme moderne *auberge*.

— Tud. 1° *heri*, *herie*, *her*, armée; 2° *bergan*, garantir, protéger, défendre. Goth. 1° *har;* 2° *bairgan*. Anglo-sax. 1° *here*, *herig*, *herg;* 2° *bergan*. Island. 1° *her;* 2° *berga*. Allem. 1° *heer;* 2° *bergen*. Dan. 1° *hær;* 2° *værge*. Suéd. 1° *her;* 2° *bærga*. Holl. 1° *heir;* 2° *bergen*.

Avarie. Ce nom a d'abord été donné à ce que nous nommons aujourd'hui *les menues avaries*, définies ainsi par l'Académie : « Accidents légers qu'éprouvent le navire ou les marchandises à l'entrée ou à la sortie des ports, des rivières, ainsi que les frais de lamanage, de touage, etc. »

— Allem. *haferey*, *haverey*, avarie, dérivé de *hafen*, port. Holl. 1° *havery*, avarie; 2° *haven*, port. Angl. 1° *average;* 2° *haven*, Dan. *havne-penge*, avarie, composé de *havn*, port, et de *penge*, somme, argent, frais.

Baate, anc. garde, gardien.

Quant les *baates* de la tor
Virent les enseignes des lor,
Saveir l'ont fait ignelement
Al duc Richart e à sa gent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 112.)

— Tud. *behuotan*, *behoodan*, garder, conserver, composés du préfixe *be* et de *huotan*, *hoodan*, qui ont la même signification; allem. *behütten*, *item;* holl. *behouden* et *hoeden*, *item;* *behouder*, *beoeder*, garde, gardien.

Babil, Babiller. — Island. *bab*, babil, caquet; dan. *bable*, jaser, babiller; angl. *to babble*, *item;* holl. *babbelen;* allem. *babbeln*.

Digitized by Google

Babiole. (Voir *Baabe.*)

Bâbord, terme de marine. Ce mot signifie étymologiquement, *bord de derrière*. Dans les anciens navires, le gouvernail se trouvant attaché au tribord d'arrière, le pilote avait le *bâbord* derrière lui. (Voir, sur cette position du gouvernail, Ihre, *Glossarium sueco-gothicum*, col. 741, et M. Jal, *Archéologie navale*, t. I, p. 181.) — Allem. *backbord*, bâbord; holl. *bakboord;* suéd. *bagbord;* island. *bakbordi;* dan. *bagbord.* — Suéd. 1° *bak*, en arrière, derrière; 2° *bord*, bord. Dan. 1° *bag;* 2° *bord.* Angl. 1° *back;* 2° *board.* Tud. 1° *bacho;* 2° *bort*, *borti.* Anglo-sax. 1° *bac*, *bæc;* 2° *bord.* Island. 1° *bak;* 2° *bord.* (Voir l'art. *Bord* et l'art. *Tribord.*)

Bac, Bachot. *Bac* signifiait autrefois une espèce de navire qui servait aux transports; il ne s'emploie plus aujourd'hui que pour désigner une sorte de bateau plat destiné à passer une rivière à l'aide d'une corde tendue d'une rive à l'autre.

> Nés, sauntines, buces e *bas*
> Orent à si très-grant plantez
> C'unques ne furent sol nonbrez;
> Armes et vitaille i unt mise.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 424.)

— Holl. *bak*, bac, ponton, bateau plat; allem. *back*. Le mot hollandais et l'allemand dérivent du tudesque *bac*, *bach*, qui signifient un grand baquet ou tout autre grand vaisseau de même sorte.

Bacon, anc. porc tué, chair de porc, cochon salé, lard, jambon; en basse latinité, *baco*, *baconis*. Le mot *bacon* signifie encore aujourd'hui du lard dans le patois messin.

> Chascuns *bacons* doit obole de tonlieu; la moitié d'un *bacon* doit obole de tonlieu; li quarts de 1 *bacon* ne doit rien de tonlieu. Se

Digitized by Google

bacon vienent en peneaus en gresse, li IIII penau doivent I denier de tonlieu. (*Livre des métiers* d'Étienne Boileau, p. 319.)

> Diex! qui ore eust du *bacon*
> Te taïen, bien venist à point.
> (*Théâtre français au moyen âge*, p. 108.)

(Voir ci-après la fin de l'article *Fliche*.)

— Tud. *bache*, *barch*, *barc*, porc, pourceau; anglo-sax. *bearh*, *item;* allem. *bork*, *barg*, *item;* bas allem. *bolck*, *item;* angl. *bacon*, porc salé. Ce dernier n'est autre que le mot de la langue d'oil importé en Angleterre par les Normands.

Badille, anc. hoyau; ital. *badile*, *item*. Ces mots sont des diminutifs :

> Or faut cerpe, or faut faucille,
> Et maint autre tille, *badille*,
> Rouable et pele.
> (*Le Ditté des choses qui faillent en menage*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 167.)

— Tud. *spato*, houe, hoyau; anglo-sax. *spad*, *spadu;* island. *spadi*, *spade;* holl. *spade;* allem. *spate*, *spaten;* dan. *spade;* suéd. *spada*, *spade;* angl. *spade*.

Bâfrer, manger avidement et avec excès. (Acad.) On disait autrefois *brifer* dans le même sens. (Voir Trévoux.) *Brifa* se dit encore aujourd'hui en Languedoc pour désigner certaine faim dévorante des vers à soie. — Ces mots sont composés du préfixe germanique *be*, *bi*, *ba*, et d'un verbe qui signifie dévorer. Tud. *frezan*, *frezzen*, manger avidement, dévorer; goth. *fretan;* anglo-sax. *frætan*, *fretan;* allem. *fressen;* dan. *fraadse;* suéd. *fræta;* holl. *vreeten*.

(Voir *Goinfrer* ci-après.)

Digitized by Google

Bagarre, querelle avec grand bruit. — Tud. *baga*, querelle, dispute, combat; *bagen*, se disputer, se quereller, combattre. Allem. *balgen*, querelle, combat; *sich balgen*, se disputer, se colleter, se battre; *balgen*, se fâcher, se mettre en colère. Holl. *belgen*, se fâcher.

Bague. En basse latinité, *baga* et *bauga* se prenaient pour un anneau que l'on portait au bras, un bracelet, ou pour un anneau que l'on porte au doigt, une bague. — Tud. *boge*, anneau, bracelet, collier; goth. *baug;* island. *baugr;* anglo-sax. *beag;* holl. *beugel.* Tous ces mots dérivent d'une racine germanique signifiant courber, fléchir, ployer en rond. — Tud. *biegen*, ployer, fléchir, courber; anglo-sax. *bugan*, *bigan;* island. *beygia;* allem. *beugen*, *biegen*, *bögeln;* suéd. *boya;* holl. *buigen;* angl. *to bow.*

Bagues, Bagage. *Bagues* se disait autrefois pour hardes, marchandises, meubles, et, en général, pour tous les effets que l'on pouvait emporter; il avait enfin un sens analogue à notre mot *bagage,* qui en est dérivé.

> Ce temps pendant, le seigneur de Quievrain, quel command que le duc lui olt fait, se partist de la cour du duc, le plus secretement qu'il peut, lui deuxiesme, et feit emporter ses meilleurs *bagues.* (*Mémoires de Jacques du Clercq*, publiés par M. Buchon, liv. V, chap. xx, t. III, p. 383.)

— Island. *bagge*, trousse, trousseau, paquet de hardes; angl. *bag*, *pack;* allem. *pack;* dan. *pakke;* suéd. *packe;* holl. *pak.*

Bahut, Behut, espèce d'ancien coffre destiné à renfermer des habits, du pain et divers autres objets; en basse latinité, *bahudum.* — Tud. *behuotan*, *behoodan*, garder, conserver, mettre en réserve; composés du préfixe *be* et de *huotan*, *hoodan*, qui ont la même signification, d'où *hute*, endroit

Digitized by Google

de réserve, endroit où l'on garde des provisions. Allem. *behütten*, garder, conserver. Holl. *behouden* et *hoeden*, *item*. Dan. *hytte*, *item*.

Baie. — Anglo-sax. *byge*, petit golfe, rade, baie; dan. *bay;* allem. *baie;* holl. *baai;* angl. *bay*.

Baille, en termes de marine, est une espèce de cuve ou de baquet fait d'un demi-tonneau, qui sert à divers usages sur les vaisseaux, et particulièrement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. (Trévoux.) On disait autrefois *baallie* pour cuve, cuvier. (Voir ce mot dans Roquefort.) — Dan. *balje*, cuve, cuvier, baquet, seau, tinette, baille; suéd. *bælja*, *item;* holl. *balie*, *item;* anc. sax. x. *ballye*, *ballje*, baquet, seau; angl. *pail*, *item*.

Bal, Baller; en basse latinité, *ballatio*, *ballare*. Le verbe *baller*, *baler*, était très-usité au moyen âge pour signifier danser; La Fontaine l'a encore employé, livre IX, fable III.

ROBINS.

Mais nous aurons anchois *balé*
Entre nous deus qui bien *balons*.

MARIONS.

Soit, puisqu'il te plaist; or alons
Et si tien la main au costé.
Dieu! Robin, con c'est bien *balé!*

ROBINS.

Est-che bien *balé*, Marotele?

(*Li Giens de Robin et de Marion*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 134.)

— Allem. *ball*, danse, bal; holl. *baal;* dan. *bal;* angl. *ball*.

Balast; c'est un amas de cailloux et de sable que l'on met à fond de cale, afin que le vaisseau, entrant dans l'eau par ce poids, demeure en assiette. (Trévoux.) — Suéd.

Digitized by Google

ballast, balast, composé de *baat*, navire, bateau, et de *last*, poids, charge. Angl. 1° *ballast*, balast; 2° *boat*, bateau; 3° *load*, charge. Allem. 1° *ballast;* 2° *boot;* 3° *last*. Holl. 1° *ballast;* 2° *boot;* 3° *last*. Dan. *baad*, bateau; *last*, charge.

BALD, BAUD, BAUT, anc. hardi, audacieux, gaillard, dispos, éveillé; en italien, *baldo*. BALDEMENT, BAUDEMENT, hardiment, gaillardement, joyeusement; ital. *baldamente*. BALDET, BAUDÉ, BALDOIRIE, hardiesse, audace, gaillardise, gaieté; en italien, *baldanza*. De *baud* on forma *baudir*, qui est encore en usage en termes de chasse, et dont nous avons fait *ébaudir*.

Li empereres se fait e *balz* e liez,
Cordres a prise e les murs peceiez,
Od ses cadables les turs en abatied;
Mult grant eschech en unt si chevaler
D'or e d'argent e de guarnemenz chers.

(*Chans. de Rol.* st. VIII.)

Hé las! por qoi fui-je si *baut*
Que je onques penssai si haut!
Ha! douce dame,
Sage, cortoise et bele et bone,
Jà avez-vous mon cuer et m'ame,
Se pitié vostre cuer n'entame,
Bien m'ont trahi
Li oeil dont je premiers vous vi.
Si vous pri com leal ami
Que vous aiez de moi merci.

(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 263.)

Lores dist Jonathas à sun esquier : *Baldement* alum, bien le sachiez que Deus les ad à mort livrez. (*Livre des Rois*, p. 46.)

E Jeroboam ne deignad faire le cumandement le rei, kar muntez fud en *baldet* e en ferté par ço que li reis le out fait pur sa prueise maistre recevur de tuz les treuz ki aleverent del lignage Joseph al oes lu rei. (*Ibid.* p. 279.)

Digitized by Google

Puis venent al palais si demeinant grant *baldorie*,
Franceis sunt al palais, tuz fud prest li digners,
Les tabeles furent drecées, e sunt alez manger.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 830.)

—Tud. *bald*, hardi, gaillard, dispos; goth. *baltha;* anglo-sax. *bald, baldice;* island. *baldur;* allem. *bald;* angl. *bold;* dan. *balstyrig*, fougueux, turbulent, pétulant; holl. *baldadig*, *item*, et *blijde*, gai, joyeux, gaillard.

Balise, terme de marine. Marque dont on se sert pour assurer la navigation à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières, en indiquant les endroits où il peut y avoir du péril. Ce sont ordinairement des barils, des baquets et autres vaisseaux semblables attachés par une chaîne de fer, dont l'un des bouts est maintenu au fond de l'eau au moyen de grosses pierres. — Anc. sax. *balye*, *balje*, baquet, cuvier, seau; dan. *balje;* suéd. *bælja;* holl. *balie;* angl. *pail.*

Balle, Ballot, paquet de marchandises; en basse latinité, *bala.* (Voir du Cange.) Ces mots dérivent d'une racine germanique signifiant un corps arrondi en général. (Voir *Balle à jouer.*) — Allem. *ball*, balle, paume, pelote, ballon; *ballen*, arrondir, former en ballot; *ballen*, paquet, ballot. Suéd. *bahl*, *item*. Holl. *baal*, *item*. Angl. *bule*, *item*. Dan. *balle*, *item*.

Balle à jouer. (Voir *Balle*, *ballot.*) — Island. *bollur*, balle à jouer, paume; holl. *bal;* dan. *bold;* suéd. *bæll;* angl. *ball;* allem. *ball.*

Ban, Bannir, Banal : 1° La signification primitive de *ban* était celle de proclamation, mandement du pouvoir public pour ordonner, défendre ou faire connaître quelque chose; il nous est resté en ce sens dans *ban de vendange*, *ban de mariage*.

Digitized by Google

2° Dans une signification restreinte, *ban* s'appliqua particulièrement à la proclamation faite pour convoquer les gens de guerre, et, par suite, pour désigner les troupes convoquées sous les drapeaux. Un héraut d'armes est chargé, par un roi d'Afrique, de faire une proclamation pour convoquer les gens de guerre; il parcourt le pays en criant :

Oiiès, oiiès, oiès, signeur,
Oiès vo preu et vo honneur.
Je fac le *ban* le roy d'Aufrike;
Que totu i viegnent, povre e rique,
Garni de leur armes, par *ban*.
De la terre Prestre-Jehan
Ne remaigne jusques al Coine.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 167.)

A cel ure, li Philistien firent lur *ban*, asemblerent lur gent, apresterent sei à bataille encuntre Israël. (*Livre des Rois*, p. 108.)

3° *Ban* signifia de plus la juridiction d'un magistrat, d'un seigneur, et l'étendue de territoire dans laquelle ils avaient le droit de faire leurs proclamations et leurs mandements;

4° Enfin, *ban* s'employa pour le prononcé ou la publication d'un jugement, d'une condamnation, la sentence d'un juge; dans un sens restreint, il se prit pour la condamnation à une amende, mais surtout pour la condamnation à l'exil; de là nous sont venus *bannir, bannissement.*

Ceux de Gand y envoyerent douze hommes des leurs, desquels Philippe d'Artevelle fut de tous chef, et estoient ceux de Gand adonc si bien d'accord que...... ceux qui etoient demeurés dans la ville outre sa volonté fussent punis par *ban* et *bannis* de Gand et de la

comté de Flandres à toujours, sans nul rappel...... (Froissart, liv. II, ch. CL, t. II, p. 199.)

Banal s'employait d'abord en parlant des choses à l'usage desquelles le seigneur était en possession d'assujettir ses vassaux dans l'étendue de son fief, afin de retirer d'eux certaines redevances, certains droits. *Four banal; moulin banal.* (Voir pour l'origine de ce mot *Ban* 3°.) Dans la suite, *banal* s'est appliqué figurément à ce qui est à la disposition de tout le monde, ainsi qu'à tout ce qui est commun, vulgaire.

—Tud. *bann*, proclamation, édit, mandement. Allem. *bann, item.* Anglo-sax. *bannan*, proclamer. Angl. *ban*, proclamation, annonce. Dan. 1° *bande*, condamnation, sentence, censure, anathème, excommunication; 2° *bande*, condamner, anathématiser. Suéd. 1° *bannor;* 2° *banna.* Holl. *ban*, censure, condamnation, anathème, excommunication; *bannen*, condamner à l'exil, bannir.

BANC, BANQUET; en basse latinité, *bancus*, banc.—Tud. *bank*, *bang*, banc; anglo-sax. *benc;* dan. *bænk;* suéd. *bænck;* holl. *bank;* angl. *bench;* allem. *bank;* island. *beck.*

De *bank* les Francs firent *banket*, qui signifiait débauche faite sur les bancs à la suite d'un repas, et après avoir enlevé les tables, d'où *banketiren*, faire la débauche sur les bancs après les repas. (Voir Graff et particulièrement Schilter, p. 83, c. 2.) De là nos mots de *banquet, banqueter.*

Invitatis ad epulum multis, hos tres fecit sedere subsellio, cumque in eo prandium elongatum fuisset spatio, ut nox mundum obrueret, *ablata mensa, ut mos Francorum est, illi in subsellia sua sicut locati fuerant, residebant; potatoque vino multo, in tantum crapulati sunt* ut pueri eorum madefacti, per angulos domus, ubi quisque corruerat, obdormirent. (Grégoire de Tours, liv. X, ch. XXVII.)

Les Anglais semblent avoir conservé quelque chose de cette vieille habitude germanique.

BANDE, BANDER, BANDEAU. — Tud. *band, banda*, lien, attache, bande; goth. *bandi;* anglo-sax. *bend;* allem. *band;* dan. *baand;* suéd. holl. et angl. *band;* island. *binda*.

BANDER un arc. — Anglo-sax. *bendan*, courber, fléchir, ployer, bander un arc; island. *benda, item;* tud. *wentjan, wantjan;* angl. *to bend;* dan. *spœnde*.

BANDIR, BANDON, anc. *bandir* était proprement autoriser, permettre quelque chose par *ban*, ou proclamation publique faite au nom de l'autorité, comme de laisser paître les troupeaux dans certains pâturages, de commencer les vendanges, etc. *Bandon* était le mandement, l'autorisation, la permission accordée, la liberté, le pouvoir de faire une chose; par extension, il se prit pour le pouvoir d'agir à sa volonté; ce que nous appelons, en termes de palais, le pouvoir discrétionnaire.

Quant Charles de Blois sceut que li ducs de renon
Fu venu de ça mer. . . . .
Le *Tort-Boiteux* tramist à Resnes, ce dit-on,
(De *Pennehort* ausi porta cilz le seurnon);
De soldoiers o lui avoit grande foison;
De la ville garder li donna le *bandon*.

(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 41.)

A bandon signifia à discrétion, à volonté.

Genz estranges d'environ nos
Nos sunt cruel et haïnos,
Mult nos funt or espessement,
Hontes et damages sovent;
Le nostre prennent à *bandon*,
Senz nul autre defension.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 367.)

Digitized by Google

Mettre quelque chose à bandon, mettre, livrer quelque chose à discrétion, à l'abandon; *être à bandon*, être à discrétion, être à l'abandon.

Or est fors mis de cest roiaume
Li bons preudom
Qui mist cors et vie *à bandon.*
(Rutebeuf, t. I, p. 80.)

Qui out la force e le poeir
Si pout l'autrui prendre e aveir;
Poi le contendent li vilain,
Kar il ne sunt fi ne certain
D'aveir nule defension :
Eissi ert la terre *à bandon.*
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 44.)

En ne faisant qu'un seul mot de la préposition *à* et du substantif *bandon*, on a formé le mot *abandon*, qui nous est resté et qui a fourni le dérivé *abandonner*.

(Voir ci-dessus l'article *Ban* pour l'origine germanique de ces mots. Le *d* est venu s'adjoindre à l'*n*, comme dans *tendre*, *gronder*, *gendre*, formés de *tener*, *grunnire*, *gener;* voir *d* ajouté à la suite de l'*n* dans la table alphabétique placée à la fin de l'ouvrage.)

Banlieue; en basse latinité, *banleuca*, *bannileuca* de *bannum*, étendue de territoire qui était sous la juridiction d'un magistrat ou d'un seigneur, et de *leuca*, lieue, parce que les *banlieues* s'étendaient assez généralement à une lieue à peu près autour du siége de la juridiction.

C'est par la même raison que les Allemands ont désigné la banlieue par l'expression *bann-meile*. (Voir ci-dessus *Ban* 3°.)

Digitized by Google

Bannière. On disait autrefois *banne* dans le même sens :

> Ainz qu'il partist hernois ne *bannes*.
> (*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 274.)

— Tud. *ban*, *fan*, *van*, drapeau, bannière; goth. *bandwo;* anglo-sax. *fana;* island. *baenda;* allem. *fauhe*, *banier;* dan. *fane*, *banner;* suéd. *fana*, *baner;* holl. *vaan*, *banier;* angl. *banner*.

Bar, anc. civière renfoncée qu'on porte à deux, à quatre à six hommes, qui sert dans les ateliers à transporter des pierres, du moellon et autres matériaux nécessaires aux ouvriers. On s'en servait aussi autrefois sur les ports pour décharger les bateaux de bois et autres marchandises; d'où vient qu'on appelle aujourd'hui ceux qu'on y emploie des *bardeurs*. (Trévoux.) La sixième édition de l'Académie n'a point le mot *bardeur*, mais seulement celui de *débardeur*, qui est le seul employé aujourd'hui.

— Tud. 1° *baran*, *baren*, porter; 2° *bara*, *para*, civière, brancard. Anglo-sax. 1° *bæran;* 2° *bær*. Allem. 1° *bringen;* 2° *baar*. Holl. 1° *brengen;* 2° *baar*. Dan. 1° *bære;* 2° *baare*. Suéd. 1° *bæra;* 2° *bær*. Angl. 1° *to bear;* 2° *beer*, *barrow*. Goth. *bairan*, porter. Island. *bera*, *item*.

Barde, anc. hache.

> Li dus Rollan est vaillant chevalier
> Et vassas nobles por ses armes bailier.
> Pluis en est duiz ke maistres charpantiers
> N'est de sa *barde* ferir et chaploier,
> Kant il veut faire saule ou maison dressier.
> (*Roman de Gerars de Viane*, éd. Bekker, v. 1995.)

— Tud. *barta*, *bart*, hache; anglo-sax. *baerd*, *item;* anc. allem. *parte*, *item;* island. *bard*, *item;* allem. *barthe*, *barde;* holl. *baars*. (Voir ci-après *Hallebarde* et *Pertuisane*.)

Digitized by Google

BARDE, BARDELLE, BARDOT. On appelait autrefois *barde*, et l'on appelle aujourd'hui *bardelle* une sorte de bât fait de grosse toile garnie de bourre ou de paille, servant pour le transport de certains fardeaux qui pourraient blesser le dos de la bête de somme.

On dit encore aujourd'hui *barda* en provençal, et *barda*, *bardella* en italien.

S'il avient que un chamelier luie ces chamiaus por vin ou por huile à porter, ou por aucune chose autre, et il avient que les chamiaus cheent et font aucun damage de ce qu'il portent, jà le chamelier n'en doit rien amender de ce damage par dreit. Mais c'il avient que les cordes de la *barde* dou chamiau brisent, le dreit comande que le chamelyer deit amender celui damage par dreit. (*Ass. de Jér.* t. II, p. 73.)

Un *bardot* est une bête de bât, un petit mulet portant des fardeaux sur la *barde*. En provençal, *bardot;* en italien, *bardotto*.

— Tud. 1° *barth*, *purdi*, charge, fardeau, somme; 2° *baren*, porter. Anglo-sax. 1° *burthen;* 2° *bæran*. Island. 1° *byrd;* 2° *bera*. Dan. 1° *byrde;* 2° *bære*. Suéd. 1° *bœrda;* 2° *bæra*. Holl. 1° *vragt*, *voeder;* 2° *brengen*. Angl. 1° *burthen;* 2° *to bear*.

BARDEAU, petit ais employé à couvrir les maisons et à divers autres usages. — Tud. *bret*, ais, planche, bardeau; anglo-sax. *bræd*, *bret;* suéd. *bræde*, *brede;* dan. *bræde;* allem. *bret;* holl. *berd*, *bord;* angl. *board*.

BARNESSE, anc. femme de mauvaises mœurs, libertine. Une jeune dame vient consulter un médecin; elle se plaint d'avoir le ventre gros et tendu. Le médecin lui répond que son mal provient de ce qu'elle s'est couchée sur le

dos. La dame comprend aussitôt cette malicieuse insinuation et la repousse avec colère :

Vous en mentés, sire ribaus;
Je ne sui mie, tel *barnesse*.
Onques pour don ne pour premesse
Tel mestier faire ne vauc.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 64.)

Barnesse dérive d'un primitif germanique signifiant *garçon*. Nous appelons de même *garçonnière* une jeune fille qui aime à fréquenter les garçons. — Tud. *barn*, garçon; goth. *barn*, *item;* anglo-sax. *bearn*. (Voir d'autres détails à l'article *Bers* et à l'article *Garçon*.)

Baron. (Voyez *Bers*.)

Barque; en basse latinité, *barca*.—Tud. *bark*, barque; island. *barkr;* allem. *barke;* holl. *bark;* suéd. *bark;* angl. *bark*. Les barques des anciennes peuplades du Nord étaient faites avec l'écorce de certains arbres, comme les pirogues des sauvages; de là le nom qui leur fut donné dans les divers idiomes germaniques. — Dan. *bark*, écorce; suéd. *barck*, *item;* island. *barkur*, *item;* angl. *bark*, *item*.

On trouve dans Hinkmar : « Navibus magnis quas nostrates *bargas* vocant. » (*Annales*, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. I, p. 501.)

Bassin, Baquet. En basse latinité, *bacinus*, *bacchinum;* en italien, *bacino*. — Tud. *bac*, *bach*, *bekin*, bassin, baquet, jatte; allem. *bäcken*, *becken;* suéd. *bæcken;* dan. *bekken;* holl. *bak*, *bekken;* angl. *bason*.

Bateau, autrefois *batel;* en italien, *batello*, qui sont des diminutifs de *batus*, bateau, en basse latinité. — Tud. *bat*, *bot*, barque, bateau; anglo-sax. *bat*, *bæt;* allem. *boot;* dan. *baad;* suéd. *baat;* holl. *boot;* angl. *boat*.

Digitized by Google

On disait autrefois en français *bachas* pour bassin, cuvette, auge. (Voir le glossaire de Roquefort.)

BAU, terme de marine. Les *baux* sont des poutres qui traversent, en largeur, d'un bout à l'autre du navire, et servent à porter le pont ou tillac. — Un bau se nomme en hollandais *verdeks-balk*, mot composé de *verdek*, pont, tillac, et de *balk*, poutre; nous n'avons pris que ce dernier. Tud. *balco*, poutre, solive (Tatian, ch. XXIX, v. 6); goth. *balk;* island. *biælka, bielka, balkr;* allem. *balke;* dan. *biælke;* suéd. *bielke, biælke.*

BAUBE, BOUBE signifiaient autrefois un enfant. (Voir *Baube* dans le glossaire de Roquefort.) Nous n'avons conservé que les dérivés *bambin*, *bamboche*, *babiole*, *bimbelot*. En italien, *bimbo*, *bambolo*, *bambino*, signifient petit enfant; *bamboccio*, bamboche, poupée; *bambola*, jouet d'enfant, poupée, bimbelot.

— Island. *babe*, petit enfant, bambin; *babiliur*, jouet d'enfant, bimbelot, et, par extension, chose de peu de valeur, babiole, bagatelle; allem. *bub*, *büblein*, petit enfant, bambin; angl. *babe*, *baby*.

BAUD. (Voir *Bald.*)

BAUDEQUIN, anc. petite nacelle. (Voir le supplément du glossaire de Roquefort.)

— Allem. *bootchen*, petite nacelle, diminutif de *boot*, nacelle, bateau; tud. *bot*, *bat*, *item;* anglo-sax. *bat*, *item;* dan. *baad;* suéd. *baat;* holl. *boot;* angl. *boat*.

BAUDROYER, BAUDRUCHE. — Dan. *berede*, préparer, apprêter, se dit particulièrement en parlant du cuir; il est formé du préfixe *be* et de *rede*, prêt, préparé; allem. *bereiten*, préparer; suéd. *bereda;* holl. *bereiden*. (Voir *Arroi* ci-dessus.)

Les *baudroyeurs* formaient, dans le XIII[e] siècle, une

Digitized by Google

corporation considérable à Paris; on peut voir les règlements de cette corporation dans le Livre des métiers d'Étienne Boileau, p. 224.

Bauge, lieu fangeux où le sanglier se retire, se couche. (Acad.) — Tud. *botch*, fange, boue, bourbe; holl. *bagger, item;* angl. *bog*, fondrière, bourbier.

Beaupré, terme de marine. C'est le mât d'un navire le plus avancé; il est sur la proue, fort incliné sur l'éperon. — Angl. *bow-sprit*, beaupré, composé de *bow*, l'avant d'un navire, la proue, et de *sprit*, mât. Allem. 1° *bogspriet*, beaupré; 2° *bug*, proue; 3° *spriet*, mât. Holl. 1° *boegspriet;* 2° *boeg;* 3° *spriet.* Dan. 1° *bougsprid;* 2° *boug;* 3° *sprid.* Suéd. 1° *bogsprœtet;* 2° *bog;* 3° *sprœtet.*

Bedeau. C'était primitivement un appariteur, un huissier, qui, dans les cours de justice, était chargé d'appeler les causes.

Tant y a de prevos et *bedeaux*,
Et tant baillis viez et nouveaux,
Ne paons avoir paix une hore.
(*Rom. de Rou*, cité dans du Cange, art. *Placitum.*)

De ce sordent noz achaisons,
Tuit querent noz destruccions;
Qui porreit tanz provoz soffrir,
N'à tanz bailliz en gré servir;
N'à tanz forestiers, n'à *bedeaus*
Faire n'accomplir lor aveaus?
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 391.)

En basse latinité, *bedellus;* en italien, *bidello.* — Anglo-sax. *bydel*, *beadel*, crieur public, huissier, sergent, de *bieten*, annoncer, faire savoir; allem. *bittel*, appariteur, huissier; dan. *pedel;* suéd. *pedell;* holl. *pedel;* angl. *beadle.*

Digitized by Google

Beffroi. Ce fut d'abord une espèce de tour roulante, en bois, que l'on faisait approcher des murs d'une ville assiégée, afin que les soldats qui se trouvaient renfermés dans cette tour pussent, avec sûreté et avec facilité, lancer des projectiles sur les murailles et dans la ville. Plus tard, on appela *beffroi* une tour située dans l'intérieur d'une ville, et dans laquelle se trouvait une cloche. La sentinelle placée dans la tour devait sonner l'alarme en cas de besoin. Enfin on nomma *beffroi* la cloche d'alarme elle-même. On disait autrefois *berfroi*, *belfroi;* en basse latinité, *berfredus, belfredus.* (Voir le glossaire de du Cange.)

> *Berfrois*, perieres i fist faire,
> Et sovent fist lanchier et traire.
> Le *berfroi* fist al mur joster,
> Et les perieres fist jeter.
> Cil dedens, qui sunt as creniax,
> Traient sajetes et quariax...
> Li altre ont feu aparillié,
> Si l'ont sor le *berfroi* lancié.
> (*Rom. de Brut*, t. I, p. 16.)

> Perieres fisent et *berfrois*
> Si 's assaillirent plusor fois.
> Lor engin firent al mur traire.
> (*Ibid.* t. II, p. 243.)

> Un grant *belfroi* de bois orent fait charpenter,
> Et le firent adont à Resnes amener;
> Jusques pres des fossez le firent traîner.
> Li *belfroiz* fust moult hauz quant le firent lever,
> Grande plenté de gent y pooit bien entrer.
> (*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 69-70.)

— Anc. allem. *berg-fried*, *bergfred*, *berchfrede*, beffroi

(*tuitionis propugnaculum*); mots composés de *berg*, protection, défense, ou *bergen*, garantir, protéger, défendre, et de *fried*, *fred*, *frede*, paix, sûreté, sécurité, qui, par extension, a signifié lieu de sûreté, asile, retranchement, rempart, donjon : en y joignant le préfixe *be*, l'allemand moderne en a formé *befriedigen*, munir d'un rempart, entourer d'une enceinte, fortifier, et *befriedigung*, enceinte, fortification. Tud. 1° *bergan*, garantir, protéger, défendre; 2° *fred*, *frid*, paix, sûreté, sécurité. Allem. 1° *bergen*; 2° *friede*. Dan. 1° *værge*; 2° *fred*. Suéd. 1° *bærga*; 2° *frid*. Holl. 1° *bergen*; 2° *vrede*.

Behord, Behourd, Behordeis, anc. signifiaient proprement le choc des lances; par extension, ils se prirent pour un combat simulé où l'on faisait usage de la lance, pour une joute, pour un tournoi: d'où le verbe *behorder*, *behourder*, *bohorder*, jouter avec la lance.

Et nommerent le jour de lor mouvoir au premier *behordeis* u Diex les amenroit. (Histoire manuscrite d'une croisade citée par du Cange, gloss. art. *Bohordicum*.)

Bertran, le capitaine, vous fait par moy mander...
Qu'ens ou marchié venez combatre et *behourder*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 87, note 1, col. 1.)

Quant li rois leva del mangier
Alé sont tuit esbanoier;
De la cité as cans issirent;
As pluisors gius se departirent.
Li un alerent *bohorder*
Et lor isniax cevax prover;
Li autre alerent escremir,
Ou piere jeter, ou salir;
Tex i avoit qui dars lançoient,
Et tex i avoit qui jetoient.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 110.)

— Anc. allem. *behort*, choc de lances; *behurden*, jouter, composé du préfixe *be* et de *hurten*, choquer, heurter. Holl. *horten*, *item*. Anglo-sax. *hyrt*, meurtrir en donnant un coup, contusionner, blesser. Angl. *to hart*, *item*.

BELANDRE, terme de marine. Petit bâtiment de transport à fond plat, dont on se sert principalement sur les rivières, sur les canaux et dans les rades. (Acad.)

— Angl. 1° *bylander*, *bilander*, belandre, mots composés signifiant qui côtoie la terre; 2° *by*, par, près, proche; 3° *land*, terre. Holl. 1° *bylander;* 2° *by;* 3° *land*. Allem. 1° *binnenlander*, de *binnen*, entre, et de *land*, terre.

BELETTE; ce mot est un diminutif. — Anc. allem. *bilch*, fouine, belette; allem. *wiesel;* dan. *væsel;* holl. *wezel;* angl. *weasel*.

BELÎTRE, gueux qui mendie par fainéantise, homme de néant. (Trév.) — Allem. *bettler*, gueux, mendiant; dan. *betler*, *item;* holl. *beedelaar*, *item;* tud. *betelode*, mendicité.

BELLUE, BELHUE, anc. menterie, tromperie, fourberie.

Cil qui fame viaut justicier,
Chascun jor la puet combrisier,
Et lendemain r'est tote saine
Por resouffrir autretel paine;
Mès quant fame a fol debonere,
Et ele a riens de lui afere,
Ele li dist tant de *bellues*,
De truffes et de fanfelucs,
Qu'ele li fet à force entendre
Que le ciel sera demain cendre.

(Rutebeuf, t. I, p. 295.)

— Tud. *biliugan*, mentir, dire des faussetés, tromper,

Digitized by Google

composé de *liugan*, qui a la même signification, et du préfixe *be*, *bi*. Allem. *belügen;* simple, *lügen*. Holl. 1° *beliegen*, dire des faussetés sur le compte de quelqu'un, calomnier; 2° *be*, préfixe; 3° *liegen*, mentir. Suéd. 1° *beliuga;* 2° *be;* 3° *liuga*. Dan. 1° *belyve;* 2° *be;* 3° *lyve*. Angl. 1° *to belie*, *to bely;* 2° *be;* 3° *lie*. Goth. *liugan*, mentir. Anglo-sax. *leogan*. Island. *ljuga*.

Berge. On appelle, en termes de mer, *berges*, ou *barges*, les grands rochers âpres et élevés à pic, comme les *berges* ou *barges* d'Olonne; tels sont Scylla et Charybde vers Messine. *Berge*, en agriculture, se dit particulièrement d'une petite élévation de terre escarpée. (Trév.) — Tud. *berg*, montagne; goth. *bairg;* anglo-sax. *beorg*, *byrgs;* island. *biarga*, *biarg;* allem. *berg;* bas allem. *berch;* holl. *berg;* dan. *biærg;* suéd. *berg*.

Berne, terme de marine : Mettre le pavillon en *berne*, c'est le hisser en le tenant roulé, soit pour donner un signal de détresse, soit en signe de deuil. — Tud. *baren*, tenir quelque chose élevé pour le montrer; allem. *büren*, *beren*, élever, hausser, hisser; holl. *beuren*, *item*.

Bers, Baron. Dans les plus anciens monuments de notre langue, *bers* signifie un homme distingué par sa naissance, par sa haute extraction, par ses qualités et surtout par sa bravoure, *vir;* aussi se prend-il souvent pour un guerrier. *Baron* ou *barun* n'est qu'une autre forme du même mot.

Uns *bers* fu jà en l'antif pople Deu, e out num Helcana, fiz fud Jeroboam. (*Livre des Rois*, p. 1.)

Fuit vir unus de Ramathaimsophim de monte Ephraim, et nomen ejus Elcana, filius Jeroham.

Cume Samuel vit Saül, erranmant li dist Deu : Cist est li *bers*

Digitized by Google

dunt jo parlai a tei, cist iert sires sur mun pople. (*Livre des Rois*, p. 31.)

Cumque aspexisset Samuel Saulem, Dominus dixit ei : Ecce vir *quem dixeram tibi, iste dominabitur populo meo.*

E Deu out le jur devant dit a Samuel : Demain a cest ure te enveierai un *barun* de terre de Benjamin, e si l'enuingdras, que ducs seit sur mun pople de Israël. (*Ibid.* p. 30.)

Dominus autem revelaverat auriculam Samuelis ante unam diem quam veniret Saul, dicens : Hac ipsa hora quæ nunc est, cras mittam virum *ad te de terra Benjamin et unges eum ducem super populum meum Israel.*

Dunc dist Samuel al pople : Veez quel *barun* nostre sire ad eslit. (*Ibid.* p. 35.)

Respundi Saül : Ne te poz pas a lui cupler, kar tu es vadlez, e il est un merveillus *bers*. (*Ibid.* p. 65.)

Et ait Saul ad David : Non vales resistere Philisthæo isti, nec pugnare adversus eum, quia puer es, hic autem vir bellator.

Morz est li quens que plus ne se demuret;
Rollans li *ber* le pluret, si l' duluset :
Jamais en tere n'orrez plus dolent hume.
(*Chans. de Rol.* st. CXLVIII.)

Par amistiez, bel sire, la vos duuns
Que vos aidez de Rollant le *barun*,
Qu'en rère-guarde trover le poüsum.
(*Ibid.* st. XLVII.)

Les étymologistes ont beaucoup disputé pour savoir d'où vient *baron;* et ces messieurs ont prodigieusement embrouillé le sujet en confondant, dans une même signification, des mots dont le sens est entièrement différent, bien qu'ils aient entre eux une conformité de son. C'est là un fait assez commun dans presque toutes les

langues, et sans en aller chercher un exemple bien loin, le mot *son*, qui vient de se rencontrer sous ma plume, nous en est une preuve suffisante pour le français.

Baro ou *varo* se trouve dans Cicéron (*de Finib.* liv. II; *de Divinat.* liv. II; *Epist. ad Attic.* liv. V, épît. 11; *Epist. ad famil.* liv. IX, épître dernière), dans le sens de *sot, stupide, lourdaud.* On le trouve encore, avec la même signification, dans Perse, satire v, et dans Tertullien, *de Anima*, ch. vi. Jusqu'ici, il faut convenir que le mot *baro* a fort peu de ressemblance, pour le sens, avec le *bers, barun*, de la langue d'oil au xii[e] siècle.

Cornutus, ami et commentateur de Perse, à propos du passage de cet auteur que je viens de mentionner, observe que *baro* ou *varo* est un valet de soldats, un goujat, dans la langue des Gaulois : « Lingua Gallorum *barones* vel *varones* dicuntur servi militum; qui utique stultissimi sunt, servi videlicet stultorum. » Hirtius Pansa, dans son Histoire de la guerre d'Alexandrie, liv. II, ch. liii, emploie le mot *baro* dans un sens qui n'est pas clairement déterminé, mais qui paraît assez analogue à celui que lui donne Cornutus. Isidore, dans ses Origines, liv. IX, ch. iv, donne à *baro* la signification d'ouvrier ou de serviteur mercenaire; ce qui s'accorde assez bien avec le passage de Cornutus. Il faut encore avouer que ce mot, dans le sens de goujat ou de mercenaire, n'est guère plus analogue à *bers, baron*, que dans le sens de sot, stupide. Quant aux deux endroits de saint Augustin où l'on a prétendu que *baro* se trouvait employé dans une acception plus relevée, les bénédictins, éditeurs du glossaire de du Cange, en ont fait bonne justice à l'article *Baro*.

Digitized by Google

Il faut venir jusqu'à la loi salique et à Frédegaire pour trouver *baro* et *faro* dans la signification que conserva la langue d'oil. (Voir, pour toutes les citations, du Cange, *Baro* et *Faro.*)

Il était naturel que nous dussions ce terme à la langue des vainqueurs, qui nous en a fourni tant d'autres analogues : *marquis*, *sénéchal*, *maréchal*, *échevin*, *etc.* Quant à la langue des Gaulois, dont on a voulu le faire venir, elle ne nous a fourni ni ne pouvait nous fournir rien de semblable. D'ailleurs, cette prétention ne se trouve aucunement justifiée par les idiomes néo-celtiques, quoi qu'on ait pu écrire à ce sujet; tandis que tous les anciens idiomes germaniques et plusieurs des idiomes modernes de la même famille nous offrent ce mot dans une acception tout à fait analogue à celle que lui donne la langue d'oil. — Tud. 1° *bar*, homme né libre, homme de bonne extraction, de bonne condition, *vir ingenuus;* 2° *barn*, enfant, fils, jeune garçon. Goth. 1° *vair*, 2° *barn.* Anglo-sax. 1° *beorn*, *were;* 2° *bearn*, *ver.* Island. 1° *ver;* 2° *byr*, *bur.* Anc. allem. *barn*, fils, jeune garçon. Dan. *barn*, *item.* Suéd. *barn*, *item.* Les idiomes modernes ont encore conservé d'autres traces de la signification primitive de *bar*, *var;* je n'en citerai qu'un exemple. — Dan. *var-ulv*, homme-loup, loug-garou; en grec, λυκάνθρωπος; suéd. *war-ulf;* allem. *währ-wolf;* holl. *weer-volf;* angl. *were-wolf.* (Voir *Gars*, *Garçon* et *Garou.*)

Enfin, il est à remarquer qu'il nous est resté un bon nombre de noms propres d'origine germanique, dans lesquels *bar*, *ber*, *barn*, *bern*, entrent comme éléments étymologiques. *Barald* nous a donné Baraut, Barot; *Berald*, Beraud; *Berhard*, Bérard; *Beringer*, Béranger; *Bar-*

Digitized by Google

nwin, Barnouin; *Bernhard*, Bernard, etc. (Voir, pour la composition de ces mots, le glossaire de Wachter.)

Berser, anc. décocher un trait, une flèche, chasser à l'arc, percer d'un trait; ital. *bersagliare*.

> De table e d'eschez sout son compagnon mater;
> Bien sout paistre un oisel, e livrer, e porter;
> En bois sout cointement e *berser*, e vener.
>
> (*Rom. de Rou*, v. 2511.)

> Le rois, fait-il, a fait veer (défendre)
> C'on n'i alt chachier, ne *berser*,
> Ne adeser (approcher) la venison
> En la forest, se par lui non.
>
> (*Rom. de Brut*, t. I, p. 40.)

— Tud. *birsen*, percer d'un trait; allem. *birschen*, chasser, giboyer; anc. angl. *berselet*, chien de chasse.

Beser, Bezer, anc. s'effaroucher, se dit des vaches qui courent quand elles sont piquées des mouches. (Nicot, Ménage et Trévoux.)

— Tud. *bisjan*, *bisôn*, s'effaroucher, s'emporter, en parlant des bœufs et des vaches piqués par les mouches; anc. allem. *bissen*, *biesen*, *bischen*, *item;* flam. *biesen*, *item;* bas allem. *bissen;* ce dernier n'est plus guère employé qu'au figuré dans le sens où nous disons : *Quelle mouche vous pique?* Tous ces mots sont dérivés de *biso*, *wiso*, *bise-warm*, qui signifient, en bas allemand, taon, grosse mouche.

Bési, nom générique qu'on donne à plusieurs espèces de poires, en y ajoutant le nom du pays d'où elles sont tirées : « *Bési* d'Héri, *Bési* de la Motte, *Bési* Chaumontel. (Acad. 6e édit.) *Bési* signifie petite poire sauvage dans l'Anjou et dans le Poitou. Il est probable que les arbres

Digitized by Google

portant les différentes espèces de *bésis* connues aujourd'hui proviennent d'autant d'espèces de poiriers sauvages qui ont été améliorés par la culture. Il est encore certaines sortes de *bésis* qui ont un goût assez sauvage ; tel est le *bési* de Caissoy, dont le goût se rapproche de celui des cormes. (Voir, à cet égard, La Quintinie, *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, t. I, part. III, p. 369.)

Huet a prétendu que *bési* vient du celtique. Les étymologistes et les lexicographes l'ont cru sur parole sans se donner la peine de vérifier son assertion. Je puis certifier, après vérification, qu'il n'existe rien de semblable dans les idiomes celtiques. *Bési* dérive d'un mot germanique signifiant un petit fruit en général, tel que corme, nèfle, olive, baie, fraise, mûre, etc. — Goth. *basi*, petit fruit; anc. allem. *bese;* holl. *bezie*, *beezie;* bas allem. *besing*. Les autres idiomes ont un *r* au lieu d'un *s;* c'est ainsi que les Latins disaient : *honos* ou *honor, arbos* ou *arbor, pulvis* ou *pulver, cinis* ou *ciner, vomis* ou *vomer*. Anglo-sax. *beria*, petit fruit en général ; island. *ber;* allem. *beere;* dan. *bær;* suéd. *bær;* angl. *berry*. (Voir ci-après l'article *Hase* et l'article *Framboise.*)

Besoin. On a fort vainement tenté de remonter à l'origine de ce mot, en partant de sa signification actuelle, et sans s'inquiéter de celle qu'il avait dans notre ancienne langue. Au XII[e] siècle *besoin*, *busuin*, signifiaient affaire, comme l'italien *bisogna*.

E par custume matin veneit e estout apres la porte al chemin, e tuz cez ki ourent alcun *busuin* a faire vers le rei, bel apelad e baisad, e demandad de quel citez e de quel lignage il fussent. (*Livre des Rois*, p. 172.)

Et mane consurgens Absalom, stabat juxta introitum portæ, et om-

Digitized by Google

nem virum qui habebat negotium *ut veniret ad regis judicium, vocabat Absalom ad se, et dicebat: De qua civitate es tu?*

As-tu nul *busuin* a faire, que jo parolge pur tei al rei u al cunestable de la chevalerie? (*Livre des Rois*, p. 357.)

Num quid habes negotium, *et vis ut loquar regi, sive principi militiæ?*

On disait: «j'ai *besoin*... comme on dit aujourd'hui: j'ai *affaire* de vous, restez; j'ai bien *affaire* de cet homme-là; qu'ai-je *affaire* de ce drôle?»

Il est besoin équivaut à l'italien *è bisogna;* au latin, *opus est;* au grec, *ἔργον ἐστι*.

Les cas analogues, dans lesquels on employait *besoin*, revenaient fréquemment dans le discours, et l'esprit, plus frappé du sens total de l'expression que de l'acception particulière du mot *besoin*, dépouilla bientôt ce mot de la signification d'*affaire*, qui seule lui appartenait, pour lui attribuer exclusivement celle de *nécessité*, qui lui était étrangère.

De *besoin* on fit *besoingne*, *besoigne*, aujourd'hui *besogne*, qui a hérité de l'ancienne acception de son primitif. (Voir des exemples de l'emploi de *besoigne* dans le Théâtre français au moyen âge, p. 77, 347, et dans la Chronique des ducs de Normandie, t. III, p. 61.)

— Anglo-sax. 1° *byseg*, *bysgu*, *bisgung*, affaire, occupation; 2° *bysi*, *bysig*, occupé, affairé. Angl. 1° *business;* 2° *busy*. Holl. 1° *bezigheid*, *beezigheid;* 2° *bezig*, *beezig*. Suéd. *besinna*, être occupé en parlant de l'esprit, se préoccuper, méditer. Dan. *besinde*, *item; besindelse*, préoccupation.

BIAIS, obliquité, ligne oblique, sens oblique; BISEAU, extrémité ou bord coupé en biais, comme l'est un coin à fendre du bois. — Angl. *bias*, pente, obliquité, inclinai-

son; *to bias*, pencher, incliner, obliquer, biaiser. Anc. allem. *biss*, *bissen*, *beissel*, coin à fendre du bois. Holl. *beitel*, *item*.

Biche; en basse latinité, *bicca* et *bissa*.—Dan. *bikke*, biche; suéd. *bikka;* island. *bita;* bas allem. *betze*.

Bichon, petit chien qui a le nez court et le poil long, blanc et fort délié. — Tud. *biz*, *bizo*, chien, mots que l'on trouve dans les composés *wolfbiz*, *wolfbizo*, chien-loup, chien né d'un chien et d'une louve; en latin, *lyciscus*. Goth. *bœtze*, chienne. Anglo-sax. *bicce*, *bice*, *item*. Island. *bickja*, *item*. Angl. *bitch*, *item*. Allem. *bätze*, *item*.

Bière, boisson.—Tud. *bier*, *bior*, bière; anglo-sax. *beer*, *item*, de *bere*, qui signifie orge; island. *bior*, bière; allem. *bier*, *item;* angl. *beer*, *item;* holl. *bier*, *item*.

Tacite nous apprend que la bière était une boisson fort en usage parmi les Germains : « Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus. » (Tacite, *Germania*, XXIII; éd. Paris, 1805, p. 263.)

Bière, espèce de coffre où l'on enferme un corps mort pour le porter en terre, cercueil. Au XIIe siècle, ce mot signifiait de plus une sorte de brancard propre à porter un malade, une litière. Uter, roi des Bretons, étant tombé malade, se fit porter en litière à la tête de son armée.

Ne valt mais, ce dist, remanoir,
Ses barons velt en ost veoir.
Porter s'a fait, si com em *biere*,
A chevax, en une litiere;
Or verra, ce dist, qui l'suira,
Et qui od lui en ost ira...
Desdaing lor sambla et vile cose

Digitized by Google

Que porte fu por le roi close
Qui em *biere* les guerroioit,
Et em *biere* em bataille aloit;
Mais lor orgoel, je croi, lor nut,
Et cil vainquit qui vaincre dut...
A ses homes dist en riant :
Mius voel jo en *biere* jesir
Et en longe enfreté langir,
Que estre sains et en vertu,
Et estre à deshonor venqu.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 33, 34 et 35.)

Les nafrez (blessés) vout toz que l'om querre,
Si 's enporte l'om soef en *bierre*
A Roem por medecinier,
Por garir e por respasser.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 242.)

— Tud. 1° *baren*, porter; 2° *bara*, civière, brancard, bière. Anglo-sax. 1° *bæran;* 2° *baar, bær*. Allem. 1° *bringen;* 2° *baar*. Holl. 1° *brengen;* 2° *baar*. Dan. 1° *bære;* 2° *baare*. Suéd. 1° *bæra;* 2° *bær*. Angl. *to bear;* 2° *beer*. Les Latins ont formé de même *feretrum* de *fero*.

Bigot, dévot outré et superstitieux. (Acad.)

Les Normands, qui vinrent s'établir en France au commencement du x° siècle, parlèrent, pendant quelque temps, la langue de leur pays, idiome assez voisin de celui des Angles. Lorsqu'ils voulaient affirmer quelque chose avec force, et donner de l'autorité à leurs paroles, ils les accompagnaient des mots bi Got, qui signifient *par Dieu*. De là le surnom de *bigots*, que l'on donnait, pendant le moyen âge, aux habitants de la Normandie, et qu'on a donné dans la suite à ceux qui ont sans cesse le nom de Dieu dans la bouche.

Digitized by Google

Une ancienne chronique, insérée par André Duchesne dans sa Collection des historiens de France, dit en parlant de Rollon, premier duc de Normandie :

Hic non est dignatus pedem Caroli osculari, nisi ad os suum levaret. Cumque sui comites illum ammonerent, ut pedem regis in acceptione tanti muneris oscularetur, lingua anglica respondit : NE SE BI GOT ; quod interpretatur : *Ne per Deum*. Rex vero et sui illum deridentes, et sermonem ejus corrupte referentes, illum vocaverunt *Bigoth;* unde Normanni adhuc *Bigothi* dicuntur. (*Historiæ Francorum scriptores*, t. III, p. 359-360.)

On lit dans le roman de Rou :

Por la discorde et grant envie
Ke Franceiz ont vers Normendie,
Mult ont Franceiz Normanz laidiz
E de mefaiz e de mediz.
Sovent lor dient reproviers
E claïment *bigoz* e draschiers ;
Sovent les ont medlé el rei,
Sovent dient : Sire por kei
Ne tollez la terre as *bigoz?*
A vos ancessors et as noz
La tolirent lor ancessor
Ki par mer vinrent robeor.
(*Rom. de Rou*, v. 9938 et suiv.)

— Tud. 1° *bi*, par; 2° *Got*, Dieu. Goth. 1° *bi;* 2° *Guda*. Anglo-sax. 1° *bi;* 2° *God*. Allem. 1° *bey*, *bei;* 2° *Gott*. Holl. 1° *by;* 2° *God*. Island. *God*, *Gud*, Dieu. Suéd. et dan. *Gud*, *item*.

BIGRE, BIGUAR, anc. terme de coutume : garde forestier particulièrement chargé du soin de surveiller et de recueillir les essaims d'abeilles; en basse latinité, *bigarus*, *bigrus*,

Digitized by Google

ont la même signification. *Biguarrie*, emploi de *biguar* ou *bigre*. *Bigrerie*, lieu où l'on tient les ruches.

Item, avons droit d'avoir et tenir en la dite foret ung *bigre*, lequel peut prendre mousches, miel et cire pour le luminaire de nostre dite eglise, mercher (marquer), couper et abatre les arbres où elles seront, sans aucun dangier ne reprinse. (Charte de 1462, citée dans le glossaire de du Cange, art. *Bigrus*.)

Item, ai droit de trois ans en trois ans, quand on met les mouches en la dite foret, d'envoyer mon *bigre* avec les *bigres* du roi, lequel doit etre juré devant le chastelain de Breteuil de bien et fidelement querre les abeilles et le miel pour en faire mon besoing. (Autre charte de 1479, citée *ibid.*)

Et du dit fief d'Auvergny depend ung hostel appellé la *bigrerie* ou l'hostel aux mouches. (Autre charte de 1465, citée *ibid.*)

Comme Guillaume Maugier..... nous eust fait exposer que eust esté donné aux ancesseurs du dit Guillaume un office de sergenterie fieffé en la forest de Lyons, appele la *biguarrye*, parmi lequel office il est tenu de garder nos pors, querre et garder les essains de mouches franches; pour et à cause duquel office il est frans de pasturage, etc. (Charte de 1370, citée dans le glossaire de Carpentier, art. *Bigarrius*.)

— Tud. *bi-wart*, gardien des abeilles; *bia*, abeille; *wart*, garde, gardien, de *wartên*, garder. Allem. *bienwarter*, garde chargé de la surveillance des abeilles; *bien*, abeille; *warter*, garde, gardien. Anglo-sax. 1° *beo*, abeille; 2° *veardian*, garder. Island. 1° *bî*; 2° *varda*. Holl. 1° *bye*, *bie*, *bije*; 2° *bewaaren*, avec le préfixe *be*. Angl. 1° *bee*; 2° *to ward*, *to guard*. Dan. 1° *bie*; 2° *ware*. Suéd. 1° *bii*; 2° *worda*.

Billet; en basse latinité, *billetus*. Ces mots sont des diminutifs. — Tud. *bil*, un écrit, un livre, d'où *billage*, le livre des lois, composé de *bil*, livre, et de *lage*, loi. (Voir le dictionnaire de Graff et le glossaire de Schilter, p. 113

Digitized by Google

et 98.) Anglo-sax. *billa*, *bill*, livret, lettre, billet. Angl. *bill*, petit écrit, catalogue, liste, affiche, billet.

Bise. — Tud. *bisa*, vent du nord, bise; island. *bytur*, *item*; anc. allem. *bisswind*, *item*, mot composé de *wind*, vent et *bissen*, siffler; anglo-sax. *hvistan*, *hvistlan*, *item*; angl. *to whistle*; dan. *hvidle*; suéd. *hwisla*; holl. *biezen*. Dans la Suisse allemande on dit *bise*, pour vent du Nord.

Bitte, terme de marine; pièce de bois longue et carrée destinée à tenir les câbles lorsqu'on mouille les ancres ou qu'on amarre le navire. — Angl. *bit*, bite; holl. *beeting*; dan. *bidding*.

Blafard, qui est d'une couleur pâle, blême. — Allem. *blasse-farb*, pâleur, de *blass*, pâle, blême, et de *farb*, couleur. Tud. 1° *bleih*, pâle; 2° *farwa*, couleur. Anglo-sax. 1° *blac*, *blæc*, *blec*; 2° *færbu*. Island. 1° *bleik*; 2° *farvi*. Dan. 1° *bleege*; 2° *farve*. Suéd. 1° *blek*; 2° *færg*. Holl. 1° *bleek*; 2° *verw*.

Blanc. — Tud. *blanch*, blanc; island. *blank*; dan. *blank*; suéd. *blanck*; holl. *blank*; allem. *blanck*; angl. *blank*.

Blé, Bled; en basse latinité, *bladum*, qui signifia d'abord toute sorte de céréales encore sur pied. (Voir le glossaire de du Cange, t. I, p. 1190, c. 1.) — Tud. *blad*, *blaed*, *blet*, récolte pendante, productions de la terre qui sont encore sur pied, en herbe, en tuyaux; anglo-sax. *blada*, *blæda*, *item*. Cette expression générique fut restreinte dans la suite, et *bled* désigna spécialement la récolte la plus importante pour l'homme, celle qui sert principalement à le nourrir. (Voir un cas analogue à l'article *Fourrage*.) Le tudesque et l'anglo-saxon ont l'un et l'autre pour racine un mot qui, dans tous les idiomes germaniques, signifie *feuille*. — Anglo-sax. *blæd*, *bled*, feuille; tud. *plet*; island. *blad*; allem.

Digitized by Google

blat; dan. *blad;* suéd. *blad;* angl. *blade*, feuille, tuyau, tige d'une herbe, d'où *corn-bladed*, blé sur pied, blé en tuyau; holl. *blad*, feuille, *de bladeren*, productions de la terre dont on a la jouissance, usufruit.

Blême, autrefois *blesme*. — Tud. *bleih*, pâle, blême; anglo-sax. *blac*, *blæc*, *blec;* island. *bleik*, *bleikr;* allem. *blass;* holl. *bleck;* dan. *bleege;* suéd. *blek*. Il semble que le primitif germanique, en passant dans le latin rustique, prit la terminaison *imus*, qui est commune à beaucoup d'adjectifs latins. Une transformation toute semblable a eu lieu dans plusieurs de nos adjectifs numéraux ordinaux. Nous disions autrefois : *tiers* (tertius), *quart* (quartus), *quint* (quintus), *siste* (sextus); nous disons aujourd'hui : *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, formés par analogie avec *septième* (septimus), *dixième* (decimus), *vingtième* (vigesimus), etc. On aura dit *blecimus*, dont nous aurons fait *blecime*, *blesime*, puis *blesme* et enfin *blême*.

Blet, adjectif dont on n'emploie guère que le féminin *blette*. Il se dit des fruits qui sont mous sans être gâtés : *poire blette*, *nèfles blettes*. — Suéd. 1° *blœt*, mou, ramolli, tendre; 2° *blœta*, ramollir. Dan. 1° *blœd;* 2° *blœde*. Allem. *blöde* ne s'emploie qu'au figuré, mou, lâche, sans cœur, craintif, timide. Holl. *bloode*, *item*.

Bleu. — Tud. *blâo*, *blaw*, bleu; anglo-sax. *bleo*, *blae;* island. *blâ*, *blar;* allem. *blau;* dan. *blaa;* suéd. *blæ;* angl. *blue;* holl. *blaauw*.

Blinde, terme de guerre. Défense faite de bois ou de branches entrelacées et renfermées entre deux rangs de pieux. On s'en sert particulièrement à la tête des tranchées que l'on pousse de front vers le glacis, afin d'empêcher que *l'on ne soit vu* des assiégés. — Tud. *blint*,

Digitized by Google

aveugle; goth. *blinds;* anglo-sax. *blind;* island. *blindr;* allem. dan. suéd. holl. *blind.*

La déviation que le mot germanique a subie dans sa signification est analogue à celle qu'éprouve, en français, l'adjectif *sourd*, lorsque, au lieu de signifier qui entend peu, ou qui n'entend pas, il signifie où l'on entend peu, qui retentit peu : « Une salle *sourde*, une église *sourde*. »

Blond. Les Germains et les Gaulois avaient l'habitude de se teindre les cheveux d'une couleur rougeâtre au moyen d'une sorte de composition savonneuse : « Prodest et sapo, Gallorum hoc inventum, rutilandis capillis ex sevo et cinere. Optimus fagino et carpino duobus modis, spissus ac liquidus; uterque apud Germanos majori in usu viris quam fœminis. » (Pline, liv. XXVIII, ch. xii.) Il paraît même, d'après le rapport de Martial, que cette mode, peu gracieuse à nos yeux, fut adoptée par quelques Romains.

Et mutat latias spuma batava comas.
(Liv. VIII, épigr. xxxiii.)

Tacite n'oublie pas, dans le portrait qu'il fait des Germains, de mentionner leurs chevelures rougeâtres : « Truces et cærulei oculi, *rutilæ comæ*, magna corpora, et tantum ad impetum valida. » (*De moribus Germanorum*, IV.)

Dans les siècles qui suivirent l'invasion, les peuples d'origine germanique, répandus dans l'empire, conservèrent l'usage de se teindre les cheveux, mais ils en vinrent à préférer une coloration moins rouge, moins éclatante, plus conforme à la nature, et tâchèrent d'imiter certaines belles nuances blondes propres aux enfants du Nord, dont quelques-uns se glorifiaient encore d'avoir conservé

le type. A la fin du XI^e siècle, la composition au moyen de laquelle on donnait aux cheveux une teinte blonde était encore fort employée par les dames qui avaient l'inconvénient d'être brunes. Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, le reproche à ses contemporaines dans les vers suivants, cités par M. Francisque Michel dans le Théâtre français au moyen âge, p. 58, note.

Quod natura sibi sapiens dedit, illa reformat;
  Quicquid et accepit dedecuisse putat.
Pungit acu, et fuco liventes reddit ocellos,
  Sic oculorum, inquit, gratia major erit.
Est etiam teneras aures qui perforet, ut sic
  Aut aurum aut carus pendeat inde lapis.
Altera jejunat misere, minuitque cruorem,
  Et prorsus quare palleat, ipsa facit;
Nam quæ non pallet sibi rustica quæque videtur;
  Hic decet, hic color est verus amantis, ait.
Hæc quoque diversis sua sordibus inficit ora.
  Sed quare; melior quæritur arte color.
Arte supercilium rarescit, rursus et arte
  In minimum mammas colligit ipsa suas.
Arte quidem videas *nigros flavescere crines.*
  Nititur ipsa suo membra movere loco.

(*Sancti Anselmi ex Beccensi abbate Cantuariensis archiepiscopi Opera,* labore et studio Gabrielis Gerberon; Lutetiæ Parisiorum, etc. 1675, in-f°, p. 197, col. 2.)

M. Francisque Michel, dans la note que je viens de mentionner, établit, avec son érudition habituelle, que, pendant le moyen âge, une chevelure blonde était l'un des caractères les plus indispensables de la beauté dans l'un et l'autre sexe. Je me bornerai à renvoyer le lecteur à la note en question insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 58.

Digitized by Google

Remarquons en passant que, chez les peuples d'origine germanique, les femmes avaient encore au XI[e] siècle l'habitude de se farder le visage. C'est ce que témoignent les vers de saint Anselme que je viens de citer. Cette habitude était fort ancienne et fort répandue parmi ces peuples; aussi ne devons-nous pas nous étonner que leur langue nous ait fourni le mot *fard*. (Voyez ce mot ci-après.)

L'usage de se teindre la chevelure finit par disparaître, mais le terme resta, et il servit à qualifier une couleur de cheveux analogue à celle que l'on obtenait au moyen de la composition colorante.

En anglo-saxon, *bland* signifie mélange, mixtion, composition; *blendan*, mêler, mélanger, mixtionner, composer; *blonde*, mêlé, mélangé, composé; *blonden*, enduit d'une composition, frotté d'une mixtion colorante, coloré, teint, fardé. On trouve, dans les auteurs anglo-saxons, *blonden-feax*, pour désigner un homme qui a des cheveux blonds; mais cette expression dut certainement s'appliquer primitivement à celui qui avait les cheveux teints en blond au moyen de la composition colorante en usage. *Feax* signifie chevelure en anglo-saxon. On peut voir, dans le glossaire de Lye et dans son supplément, tous les mots que je viens de citer, accompagnés de la mention des auteurs qui justifie de leur interprétation. — Tud. *blantan*, mêler, mélanger, composer; island. *blanda;* dan. *blande;* suéd. *blanda;* angl. *to blend*.

BLUETTE, autrefois *bellugette*. Ce sont des diminutifs; en provençal, *beluga*.— Allem. *blick*, éclat, vive lueur, jet de lumière; *blitz*, éclair. Tud. *blig*, *blich*, *item*. Dan. *blinken*, *item*. Suéd. *blag*, *item*. Holl. *blikzem*, *item; blikken*, briller, étinceler.

Digitized by Google

BLUTEAU, anc. *blatel* et *buletel;* en basse latinité, *buletellum*.

BLUTER, autrefois *buleter;* en basse latinité, *buletare*.

On lit dans le dictionnaire de Jean de Garlande : « Pollitrudium gallice dicitur *buletel.* » (Voir *Paris sous Philippe le Bel*, p. 593, XXXII.)

Offrirent à David riches dras de lit, e tapiz, e vaissele, e furment, e orge, e farine, e flur delieement *buletée.* (*Livre des Rois*, p. 185.)

— Allem. 1° *beutel*, sas, tamis, bluteau; 2° *beuteln*, sasser, tamiser, bluter. Holl. 1° *buil*, *buidel;* 2° *builen*, *buidelen*. Angl. 1° *bolter;* 2° *to bolt*. Dan. *bydle*, tamiser, bluter.

BODINE, terme de marine. On nomme ainsi en quelques endroits la quille d'un vaisseau, principalement sur les côtes de Normandie. (Trévoux.) — Allem. *boden*, carène, quille de navire; holl. *bodem;* angl. *bottom;* dan. *bund*.

BOIS. En italien, *bosco;* en basse latinité, *boscus*, d'où nous avons dérivé *bocage*, *bosquet*, *bûche*, *buisson*, *bouquet*. Ce dernier se dit en espagnol *ramillete*, et en languedocien *ramelet*, qui sont des diminutifs dérivés de *ramus*. — Tud. *basch*, forêt, bois, fagot; holl. *bosch*, forêt, bois, bocage; allem. *busch*, *item;* dan. *busk*, bois, bocage, hallier, buisson; suéd. *buska*, *item*.

BOISDIE, BOIDIE, BOISIE, anc. méchanceté, trahison, perfidie; *boisdier*, *boiser*, tromper, faire un mauvais tour; *boisdeur*, *boiseur*, *boiseor*, méchant, perfide, trompeur, concussionnaire.

Feme est si artilleuse, ge ne sai que ge die,
Quar feme par nature est plaine de *boisdie*,

Digitized by Google

En mal faire et pensser travaille et estudie;
Nul n'en dira tant bien qu'en la fin n'en mesdie.

(*Chastie-Musard*, pièce de vers placée à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 481.)

Fu puis Guillaumes eissilliez :
Solom sa merite fu paiez;
E qui à tel ovre s'essaie,
Dreiz est teus en reseit sa paie.
Teus la puissent tuit cil aveir
Qui maupensé e mauvoleir
Unt de *boiser* à lor seignors,
Faus, mençongiers e traïtors.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 29.)

Guard que pur nule rien ne vienge *boisdeur;*
Mès se il aime Henri son bon seignur,
Pur lui deit endurer peines e dolur.

(*Chron. de Jordan Fantosme*, p. 591.)

Ert Raol Torte en grant poeir,
Li hom od plus très-amer fiel
Qui fust soz la chape del ciel...
Parjur e faus e *boiseor*
Esteit des rentes son seignor.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 73.)

(Voir encore dans le même ouvrage, t. I, p. 232, 501, 536; t. II, p. 79, 483, 506; t. III, p. 590.) — Tud. *bos*, *bose*, méchant, perfide, pervers, scélérat; goth. *baud*, *baut;* anglo-sax. *bad*, *bæd;* island, *bowe*, allem. *böse;* holl. *boos*, *booze;* angl. *bad*.

Bomerie, terme de marine. C'est le nom que l'on donne à un prêt à la grosse aventure qui est assigné sur la quille d'un vaisseau. (Voir Trévoux, Boiste, etc.) — Allem. *bod-*

Digitized by Google

merey, bomerie, dérivé de *boden*, carène, quille de navire. Holl. 1° *bodemerye*, bomerie; 2° *bodem*, carène; Angl. 1° *bottomry;* 2° *bottom*. Dan. 1° *bodmerie;* 2° *bund*.

Bonde, Bondon. — Tud. *spunt*, bouchon, bonde, boudon, bouchon de tonneau; island. *spons;* allem. *spund;* dan. *spunds;* suéd. *sprund;* holl. *spond*, *bom;* angl. *bung*.

Bord, extrémité d'une surface. — Tud. *bort*, *borto*, extrémité, bord, côté; anglo-sax. island. allem. holl. suéd. *bord;* angl. *border;* dan. *bred*.

Bord, terme de marine; membrure d'un navire; *bordage*, planches qui revêtent d'un bout à l'autre le corps d'un navire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. *Bord*, employé comme terme de marine, n'est pas nouveau dans notre langue.

Pedrogue fu devers la vile
Au costé des vessiaus contraires;
Sa nef, où genz a maintes paires,
Fu en cele emprise douteuse
Bort à *bort* contre l'Orgueilleuse
Qui fu si tres durement grande.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 375.)

– Tud. *bort*, *borti*, *borto*, ais, planche, madrier, assemblage de planches, membrure d'un navire, bord, bordage. Angl. *board*, *item*. Anglo-sax. island. dan. et suéd. *bord*, *item*. Anc. allem. 1° *bort*, *bord*, *bret*, planche, madrier; 2° *bord*, membrure, bord d'un navire. Holl. 1° *bord;* 2° *boord*. Allem. 1° *bret;* 2° *bord*. Goth. *baurd*, planche.

Borde, anc. maisonnette, maison des champs, métairie, ferme; d'où *bordier* métayer, fermier. Le diminutif de *borde* est *bordel*, qui signifiait maison chétive et de peu

d'apparence, masure, bicoque, et de plus maison de prostitution.

En celle ille de mer n'ot *borde* ne maison,
Pain ne blé, ne farine; ne autre garnison;
Mès poumeles sauvages y avoit grant foison.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 21.)

Or n'ai ne *borde* ne maison.
(Rutebeuf, t. I, p. 6.)

Cochet, alez tost, sans eslongne,
De par le bailli, nostre maistre,
Une estache drescier et mettre
Ou viez *bordel* qui est maison
Gaste. Or tost, sanz arrestoison.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 347-348.)

On peut voir d'autres exemples de *bordel* dans la Chronique des ducs de Normandie, t. I, p. 495, 543; t. II, p. 425.

Franc home qi ad aver champester trente deners vailaunt, deit doner le dener seint Pere. Le seignur pur un deners que il donrad, si erunt quites ses *bordiers* (fermiers), e ses boverz et ses serjanz. (Lois de Guillaume le Conquérant, § XVIII; ci-dessus, p. 107.)

— Tud. *bur*, habitation, maison, métairie; *buring*, métayer, fermier. Goth. *baurd*, maison, métairie. Anglo-sax. *bûr*, *bord*, *bred*, *item*. Island. *byr*. Anc. allem. *bord*. Anc. holl. *bord*, *berd*. Aujourd'hui le dérivé *bordel*, dans la plupart des idiomes néo-germaniques, signifie, comme en français, maison de prostitution.

Borne. On a dit autrefois *bonde*, puis *bonne*, enfin *borne*; on dit encore *bouina* en Provence. Dans la basse latinité,

Digitized by Google

butina, *bodula*, *bodina*, *bodena*, *bonda*, *bonna*, signifiaient tous borne, limite; ils étaient dérivés de *buta*, *boto*, *-nis*, *bodo*, *-nis*, employés pour désigner une petite butte, une élévation de terre arrondie que l'on faisait sur les limites des champs pour servir de borne. (Voir du Cange et Roquefort.)

— Tud. *but*, extrémité, borne, limite; angl. *butt*, extrémité, bout; *bounds*, borne, limite; anc. allem. *butt*, extrémité, bout, se disait surtout des extrémités arrondies, comme le bout de la mamelle, le bout du nez; allem. *butz*, *item*, de plus bouton, bourbillon, bourgeon; holl. *bot*, bouton, bourgeon.

Bosseman, terme de marine, nom que l'on donnait autrefois au sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de quartier-maître et de contre-maître. (Acad.) — Allem. *bootsmann*, bosseman, composé de *boot*, nacelle, bateau et de *mann*, homme. Holl. 1° *bootsman*, bosseman; 2° *boot*, bateau; 3° *man*, homme. Dan. 1° *baadsmand;* 2° *baad;* 3° *mand*. Suéd. 1° *baatman;* 2° *baat;* 3° *man*. Angl. *boatman*, pilote; *boat*, bateau; *man*, homme. Tud. *bot*, *bat*, nacelle, bateau; *man*, homme.

Bot, adjectif, qui n'est usité que dans l'expression *pied bot*. — Allem. *butt*, rabougri, contrefait, mousse, obtus; holl. *bot*, rabougri, bot, obtus, d'où *bothiel*, pied bot; le suédois a conservé le composé *trubbot*, mousse, obtus, rabougri, bot, qui, avec *fot*, pied, forme l'expression *trubbot fot*, pied bot.

Bot, Botte, Botterel, anc. crapaud; en basse latinité, *botta*. (Voir les glossaires de du Cange et de Roquefort.) En italien, *botta*. Un prêtre qui se livrait habituellement au péché de luxure voyait tous les jours un crapaud dans le calice

Digitized by Google

dont il se servait pour dire sa messe; mais, s'étant confessé de son péché, le crapaud ne reparut point.

Assez sovent li avenoit,
Por son pechié, por sa malice,
Qu'il vooit emmi son calice
Un grant crapout lait et hideus;
Tant par iert noir et tenebreus,
D'ire et d'ardeur si tressuanz,
Que li venins orz et puanz
Parmi la gueule li boloit...
Devotement et par grant cure
Se confessa de sa malice;
Ainsi chaça hors do calice
Confessions le *botorel.*

(*Chron. des ducs de Norm.* append. t. III, p. 523 et 524.)

— Anc. allem. *batte*, *badde*, grenouille et crapaud; bas allem. *batte;* island. *podda;* dan. *padde;* suéd. *padda;* holl. *padde*, crapaud.

Botte, Boute, anc. sorte de tonneau; *bout*, outre, pot, cantine. En basse latinité, *butta*, tonneau, baril, cantine, dame-jeanne; en espagnol, *bota*, espèce de tonneau; en italien, *botte*, *item;* en provençal, *bouta*, dame-jeanne, grosse bouteille. *Boute* nous a donné le diminutif *bouteille;* en basse latinité, *buticula.*

Car j'ay ung estomach pavé, creux comme la *botte* sainct Benoist. (Rabelais, liv. I, ch. XXXIX, p. 45, col. 2.)

— Tud. *bot*, sorte de vaisseau servant de mesure pour les liquides; *bodden*, cantine, dame-jeanne, flacon, bouteille. Anglo-sax. *butte*, *bytte*, grand vaisseau, grand vase, outre; island. *bytta*, *item*. Anc. allem. *bütrich*, *item*. Allem. *butte*, cuve, jale, baquet. Dan. *boette*, *item*.

BOTTE, assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble : *botte de foin*, *botte de paille;* autrefois *boste*, d'où *bostelier*, botteleur. En basse latinité, *bostillator;* en patois messin, *boche*, botte; en provençal, *buissa dé carbé*, botte de chanvre.

— Tud. *bozo*, faisceau, fagot, javelle, botte; anc. allem. *boss;* allem. *büschel;* bas allem. *botsche;* holl. *bos*, *bussel;* angl. *bottel*.

BOU, anc. sorte d'anneau que les guerriers portaient au bras, bracelet; en basse latinité, *boga*, *bouga*, *bauga*.

Pris la curune de sun chief e le *bou* de sun braz e aportés les ai a tei mun seignur. (*Livre des Rois*, p. 121.)

Et tuli diadema quod erat in capite ejus, et armillam *de brachio illius, et attuli ad te dominum meum huc.*

— Tud. *boge*, anneau, bracelet, collier; goth. *baug;* island. *baugr;* anglo-sax. *beag;* holl. *beugel*. Tous ces mots dérivent d'une racine germanique qui signifie fléchir, courber, ployer en rond. — Tud. *biegen*, anglo-sax. *bugan*, *bigan;* island. *beygia;* allem. *beugen*, *biegen*, *bögeln;* suéd. *boya;* holl. *buigen;* angl. *to bow*.

BOUCLE, *bucle*, *bocle* signifiaient la bosse du bouclier; c'était dans l'intérieur de la concavité formée par cette bosse que se trouvaient le fermoir et les courroies servant à *boucler* le *bouclier* au bras du combattant. (Voir l'article *Bouclier* ci-après.) En prenant le tout pour la partie, on a donné à *boucle* la signification que ce mot conserve encore aujourd'hui.

— Tud. *buchel*, bosse, et en particulier bosse du bouclier; holl. *bochchel*, *bogchel*, bosse en général; dan. *bugel*, *item;* suéd. *pockel*, *item*. Allem. *buckel*, bosse et boucle; angl. *buckle*, boucle.

Digitized by Google

Bouclier. Autrefois on disait également *boucler*, *bucler*, dérivés de *boucle*, *bucle*, *bocle*, bosse du milieu du bouclier que les Romains appelaient *umbo*. En basse latinité, on se servait de *bucula*, *buccula*, *bocula*, pour désigner cette bosse, et de *boclerius*, pour signifier un bouclier.

Et nonpourcant il (messire Raoul) met toute sa forche et sa pr[o]aiche, et rekiert monseigneur Robiert molt asprement, et li donne grans cos sour son esku, si k'il li fendi juskes en la *boucle*. (*Théâtre français au moyen âge*, p. 426, col. 2.)

E Anseis laisset le cheval curre,
Si vait ferir Turgis de Turteluse;
L'escut li freint desus l'orée *bucle*
De sun osberc li derumpit les dubles,
Del bon espiet el cors li met l'armure.
(*Chans. de Rol.* st. xciv.)

On a dit d'abord *escu bucler*, *escu boucler*, pour désigner un *écu à boucle;* puis on a supprimé le substantif, et l'épithète seule est restée pour signifier cette arme défensive.

De Charlemagne vos voeill oir parler :
Il est mult vielz! si ad sun tens uset;
Men escient, dous cenz ans ad passet!
Par tantes teres ad sun cors demened!
Tanz [colps] ad pris sur sun *escut bucler!*
(*Chans. de Rol.* st. xxxix.)

On peut voir d'autres exemples de *boucle* dans le glossaire de du Cange, article *Buccula*. En basse latinité, ce mot était le synonyme de *umbo;* mais, dans les auteurs anciens, il signifiait la visière du casque : « Cassidis pars,

Digitized by Google

quæ demissa *buccam* tegit. » Cette dernière opinion est celle des plus savants commentateurs, bien qu'elle ne soit pas partagée par l'illustre lexicographe que je viens de nommer.

— Tud. 1° *buchel*, bosse du bouclier; 2° *buchelere*, bouclier. Anc. allem. 1° *buckel;* 2° *buckeler*. Holl. *bochchel*, *bogchel*, bosse en général; *beukelaar*, bouclier. Allem. *buckel*, bosse. Dan. *bugel*, *item*. Suéd. *pockel*, *item*. Angl. *buckler*, bouclier. Island. *buklari*, *item*.

Boue. — Tud. *both*, *botch*, boue, bourbe, fange; holl. *bagger*, *item;* angl. *bog*, fondrière, bourbier.

Bouée, terme de marine. Il se dit d'un morceau de bois ou de liége, d'un fagot ou d'un baril vide qui flotte au-dessus d'une ancre pour indiquer l'endroit où elle est mouillée. (Acad.) — Dan. *boy*, bouée; allem. *boye;* holl. *boei*, *boey;* angl. *buoy*.

Bouffer, Bouffée, Bouffi, etc. « *Bouffer*, dit Nicot, est un verbe duquel le français n'use guère que par métaphore. La propre signification est *souffler à puissance d'haleine et à joues enflées;* en laquelle le Languedoc l'usurpe ordinairement, disant : *lou vent bouffe* . . . . . . Ainsi dira le françois *tu bouffes*, c'est-à-dire tu te despites; et *tu bouffes de courroux et de maltalent;* TOTUS STOMACHO ATQUE IRA TURGES. Parce que, quand aucun est despité ou courroucé, il renfle les joues, comme fait celui qui *bouffe* et souffle quelque chose, laquelle raison de métaphore est suivie au mot *bouffy*, qui signifie eslevé en tumeur et enflé. »

Il ne nous est resté de la première acception dé *bouffer* que le substantif *bouffée;* en italien, *buffo*. — Holl. *puffen*, *poffen*, souffler; angl. *to puff*, *item;* allem. *puffen*, *baffen*, gonfler en soufflant dedans, être gonflé, être bouffi.

Digitized by Google

Bouger. — Tud. *wegen*, bouger, remuer, se mouvoir, être agité; goth. *vagan*, *wagian;* anglo-sax. *wagian;* island. *waga;* angl. *to wag;* suéd. *wagga*, *wæga;* allem. *bewegen;* dan. *bewæge;* holl. *beweegen*. Ces trois derniers sont composés au moyen du préfixe *be*.

Boulevard. La signification étymologique de ce mot est celle d'*ouvrage de défense construit avec de grosses pièces de bois;* tels étaient, en effet, les anciens boulevards.

La riviere de Seine estoit entre nous et eux; et commencerent ceux du roy une tranchée à l'endroit de Charanton, où ils firent un *boulevart de bois* et de terre, jusques au bout de nostre ost. (*Mémoires de Philippe de Commines*, liv. I, ch. x, p. 22, col. 2.)

— Tud. *bole*, tronc, poudre, madrier; *werk*, ouvrage. Dan. 1° *bolverk*, boulevard; 2° *bul*, tronc; 3° *verk*, ouvrage. Suéd. 1° *bolverk;* 2° *bohlen;* 3° *verk*. Angl. 1° *bulwark;* 2° *bole;* 3° *work*. Allem. *bollwerk*, boulevard; *bohle*, madrier; *werk*, ouvrage. Holl. *bolwerk*, boulevard; *werk*, ouvrage.

Bouline. Cordage dont l'un des bouts est fixé vers le milieu de chaque côté d'une voile carrée et dont l'autre bout s'amarre généralement sur l'un des points de l'avant du navire. On trouve *boeline* employé au xii^e siècle.

Estuins ferment et escotes,
Et font tandre les cordes totes;
Utages laschent, très avalent,
Boelines sachent et halent.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 141.)

— Dan. 1° *bougline*, bouline; 2° *bug*, l'avant, la proue; 3° *line*, corde. Angl. 1° *bowline;* 2° *bow;* 3° *line*. Allem. 1° *boyleine;* 2° *bog;* 3° *liin*. Holl. *boelijn*, bouline; *lijn*, corde. Anglo-sax. *bow*, l'avant, la proue; *line*, corde.

Island. et suéd. *bog*, proue; *lina*, corde. (Voir l'article *Bout*, terme de marine.)

BOULON. (Voir *Bouzon*.)

BOUNDEL, anc. faisceau, fagot. (Voir le supplément du glossaire de Roquefort.) — Anglo-sax. *byndel*, *byndela*, faisceau, fagot, dérivé de *byndan*, *bindan*, lier, attacher. Holl. 1° *bondel*, *bundel*, faisceau; 2° *binden*, lier. Allem. 1° *bund*, *bundel;* 2° *binden*. Angl. 1° *bundle;* 2° *to bind*. Dan. 1° *bundt;* 2° *binde*. Suéd. 1° *bunt;* 2° *binda*.

BOUQUET. (Voir *Bois*.)

BOUQUIN. — Tud. *buok*, *buach*, *buah*, livre, dont le diminutif devait être *buoksken* ou *buokelchen;* goth. *bokos*, *boks*, *bok*, livre; anglo-sax. *bocc*, *boc;* island. *bok;* allem. *buch;* dan. *bog*, *boog;* suéd. *bok;* holl. *boek;* angl. *book*.

BOURACAN, sorte de gros camelot; en basse latinité, *barracanus*. — Dan. *barkan*, bouracan; suéd. *barckan;* allem. *berkan;* angl. *barracan;* holl. *barkaan*.

BOURG, *bourc*, *burg*, *burc*, *borc*, *bor* signifièrent d'abord ville défendue par une forteresse, par une citadelle, par une enceinte de murailles, ville forte; *bourg* se prit ensuite pour une ville en général. Roquefort cite les deux exemples suivants dans son glossaire, art. *Borc*.

Ici sunt li quatre livres des Dialogues Gregoire, lo papa del *bors* de Rome, des miracles des peres de Lumbardie. (Titre des Dialogues de saint Grégoire.)

El tems alsiment de cel meisme prince, quant Dacius li veske del *borc* de Moilans demeneis por la cause de la foid, s'en aloit al *borc* de Constantinoble, dunkes vint-il à Corinthe. (*Dial. de S. Grég.* liv. IV, ch. III.)

Ce dernier passage répond à ces mots latins : « Ejusdem quoque principis tempore, cum Datius Mediolanensis

Digitized by Google

urbis episcopus causa fidei exactus, ad Constantinopolitanam *urbem* pergeret, Corinthum devenit. »

— Tud. *burg*, *burc*, ville défendue par une forteresse, ville protégée par une enceinte de murailles, ville forte; de *bergan*, défendre, protéger, garantir. Goth. 1° *baurgs*, ville forte; 2° *bairgan*, défendre. Anglo-sax. 1° *burg*, *burig*, *byrig*, *burh*; 2° *beorgan*, *beorgian*. Island. 1° *borg*; 2° *berga*. Allem. *burg*, château fort, forteresse; *bergen*, défendre. Dan. *borg*, forteresse; *værge*, défendre. Suéd. *borg*, forteresse; *bærga*, défendre. Holl. *burg*, forteresse; *bergen*, défendre. Angl. *burg*, château fort, forteresse, bourg.

Bourre, poil de plusieurs animaux, comme bœufs, vaches, chèvres, cerfs, etc. qu'on enlève de dessus leurs peaux quand on les prépare dans les tanneries. (Trév.) En basse latinité, *burra*. — Anglo-sax. *byrst*, poil; angl. *beard*, *item;* allem. *borst*, poil de cochon; dan. *boerste*, *item;* suéd. *borste*, *item;* holl. *borstel*, *item*.

Bout, dérivé Bouton; en basse latinité, *butum*, bout.—Tud. *but*, extrémité, bout, fin, borne, terme, limite; angl. *butt*, bout, extrémité; anc. allem. *butt*, extrémité, bout; se disait surtout des extrémités mousses ou arrondies, comme le bout de la mamelle, le bout du nez; allem. *butz*, *item;* de plus, bouton, bourbillon, bourgeon; holl. *bot*, bouton, bourgeon.

Bout, en termes de marine, se dit dans quelques phrases de l'avant, de la proue du bâtiment : « Ce bâtiment a le *bout* à terre; il court, il donne de *bout* à terre; cette embarcation nage *bout* au vent, *bout* au courant, *bout* à la lame; elle est de *bout* au vent, au courant, etc. Avoir vent de *bout*, avoir vent contraire; on écrit aussi *debout* en un seul mot. » (Acad.) Il est vrai que bien des marins

écrivent *debout;* mais l'Académie n'aurait point dû autoriser cette orthographe vicieuse qui provient d'une singulière confusion d'idées. C'est déjà par une semblable confusion que l'on écrit *bout* de navire comme on écrit *bout* du doigt, *bout* de l'oreille. Le terme de marine devrait s'écrire *bou* ou *boug*. (Voir ci-dessus l'article *Bouline*.)

— Anglo-sax. *bow*, l'avant, la proue; island. et suéd. *bog;* dan. *bug;* angl. *bow;* allem. *bog*.

Bouzon, Boulon, anc. gros trait d'arbalète, dont l'extrémité se terminait par une tête; il ressemblait en cela au *matras*. (Voir ce dernier mot parmi les mots d'origine celtique, ch. ii, sect. ii, p. 283.) En italien, *bolzone*, *polza* avaient la même signification; en basse latinité, *bolta*, *pulzo*. Pierre Crescenzi, savant agronome italien du xiii^e siècle, dans son *Opus ruralium commodorum*, liv. X, ch. xxviii, dit en parlant de cette sorte de traits : « *Pulzones* dicuntur sagittæ balistarum in capite grossæ. » La traduction française de cet ouvrage faite au xiv^e siècle sous le titre de : *Prouffits champestres et ruraulx, etc.* interprète la définition de l'auteur italien par ces mots : *materas gros en la teste de devant.*

Nous appelons encore aujourd'hui *boulon* une grosse cheville de fer munie d'une tête à l'un de ses bouts. Son nom lui est venu de ce que sa forme était celle de l'espèce de trait qui fait le sujet de cet article. (Voir à l'article *Matras*, déjà cité, une dérivation analogue du sens primitif de ce mot.)

Si cum aleient ainsi parlant,
Si unt weu un hum errant,
Arc purteit, sajette, *bouzuns*.
(Marie de France, t. II, p. 369.)

Digitized by Google

Moult fu quens Turgibus de grant renon,
Il prist un jor son arc et son *boulon*.
(*Roman d'Audigier*, cité par Roquefort, art. *Boulon*.)

— Tud. *bolz*, javelot, gros trait; anglo-sax. *bolta;* angl. *bolt*, trait, javelot, verrou; allem. *bolz*, *boltz*, *bolzen*, gros trait, javelot, cheville de fer munie d'une tête, boulon; holl. *pols*, sorte de bâton ferré, brin d'estoc.

Bracque, anc. terre en friche, jachère; en basse latinité, *bracus*.

Ce faict, issoyent hors, tousjours conferens des propous de la lecture, et se desportoyent en *bracque*, ou es prez, et jouoyent à la balle, à la paulme, à la pile trigone, gualantement s'exerceans le cors, comme ilz avoyent les ames auparavant exercé. (Rabelais, liv. I, ch. xxiii, p. 26, col. 2.)

— Holl. *braak*, adj. et subst. signifie à la fois qui est en jachère, qui est en friche, et terrain qui est en jachère, en friche; allem. *brach*, adj. en friche; *brachland*, subst. terre en friche, en jachère, composé de *brach* et de *land*, terre; dan. *brakland*, *item*. Dans cette dernière langue, *brak* signifie qui est à l'état naturel, qui n'est point travaillé, qui n'est point préparé; il se dit particulièrement dans le sens d'écru en parlant du fil, de la toile.

Braidif, Braidis, anc. ardent, enflammé de désir, de courage, impatient.

Se un petit se retenissent,
Et à lor gent se restrainsissent,
Grans pris et grans los i eussent,
Et encore garir peussent;
Mais il furent trop volantif,
Et de ferir avant *braidif*.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 202.)

Digitized by Google

E quant il vit qu'il ert seuz,
As suens fait prendre lur escuz,
Puis muntent es chevals *braidis.*
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 175.)

— Holl. *brandig*, ardent, enflammé, au propre et au figuré, dérivé de *branden*, être en feu, brûler. Dan. 1° *brændende*, brûler; 2° *brænde*, ardent. Suéd. 1° *brinnande;* 2° *bræna.* Tud. *brinnan*, *brennen*, être en feu, être enflammé, brûler. Anglo-sax. *birnan*, *byrnan*, *item.* Island. *brenna.* Allem. *brennen.* Angl. *to burn.*

Brais, Bray, Brès signifiaient autrefois orge préparée pour faire la bière; en basse latinité, *brasium*, *braseum*, *bracium*, *brace.* Nous avons dit *brasse* pour bière. (Voir Roquefort et du Cange.) Il nous est resté *brassin*, *brasser* (basse lat. *brassare*, *braxare*, *braciare*), *brasserie* (basse lat. *brasseria*, *braciaria*), etc. tous dérivés d'un primitif germanique et non point du français *bras*, comme on l'admet généralement. — Allem. 1° *brau*, et avec le préfixe *ge*, *gebrau*, *gebrauge*, brassin; 2° *brauen*, brasser de la bière; 3° *brauerey*, brasserie. Holl. 1° *brouwsel*, *gebrowt;* 2° *brouwen;* 3° *brouwery.* Tud. *briuwan*, brasser de la bière. Anglo-sax. *brivan*, *briwan*, *item.* Angl. *to brew*, *item.* Dan. *brygge*, item. Suéd. *brigga*, item.

Braise; en italien, *brace*, *bracia;* en espagnol, *brasa;* en provençal, *braza.* — Island. *brasa*, feu ardent, braise, de *brinna*, brûler; tud. *brennen*, *brinnen*, brûler; goth. *brinnan;* anglo-sax. *byrnan;* allem. *brennen;* dan. *brænde;* suéd. *brœnna;* holl. *branden;* angl. *to burn.*

Bramer, « c'est crier énormément. Le Languedoc et nations adjacentes en usent ordinairement, disant *bramar*, qu'ils attribuent proprement au braire des asnes, et, par méta-

Digitized by Google

phore, à tout cri hautain. » (Nicot.) Aujourd'hui, *bramer* ne se dit plus qu'en parlant du cerf. — Tud. *breman*, *premen*, mugir, rugir. Anglo-sax. *breman*, *item*. Allem. *brummen*, gronder, mugir; *brumft*, *brunft*, cri du cerf quand il est en rut. Dan. *brumme*, mugir. Suéd. *brumma*, *item*. Holl. *brommen*, *item*.

Brand, **Brant**, **Bran**, **Branc**, anc. glaive, épée.

Jesbidenob... out ceint un *brant* nuef. (*Livre des Rois*, p. 203.)
Jesbidenob... accinctus erat ense *novo*.

Forz fu li ber, li cos fu granz
Et li *branz* fu durs et tranchanz.
Le hiaume fandi et quassa,
Bien le feri et assena,
Dusqu'as espalles le fendi.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 205.)

— Anglo-sax. *brand*, *brant*, glaive, épée; island. *brand*, *brandr;* angl. *brand*. Ce mot a vieilli dans cette langue.

Brandir, secouer, agiter une épée, une lance, etc. comme pour se préparer à frapper. Ce verbe a donné *branler*, qui est un fréquentatif. En provençal, *brantar* signifie secouer, agiter; *branduciar*, agiter fréquemment, branler. *Brandir* a pour primitif *brand*, glaive, qui se trouve à l'article précédent.

Brandon signifiait autrefois morceau de bois enflammé, tison, torche. Nous disons encore au figuré : « Les *brandons* de la discorde, les *brandons* de la guerre civile. » On appelle encore dans quelques pays *dimanche des brandons* le premier dimanche du carême, parce que ce jour-là le peuple allumait autrefois des feux, dansait alentour et parcourait les rues en agitant des tisons allumés. (Voir Trévoux, art. *Brandon*.)

— Tud. *brant*, tison, de *brinnan*, *brennen*, être enflammé, brûler. Anglo-sax. 1° *brand*, tison; 2° *birnan*, *byrnan*, brûler. Island. 1° *brand;* 2° *brenna*. Allem. 1° *brand*; 2° *brennen*. Dan. 1° *brand;* 2° *brænde*. Suéd. 1° *brand;* 2° *bræna*. Holl. 1° *brandhout;* 2° *branden*. Angl. 1° *brand;* 2° *to burn*.

Braon, anc. partie charnue du corps de l'homme et des animaux, morceau de viande propre à être rôti; ce mot se prenait particulièrement pour la partie la plus charnue de la jambe et du derrière, le mollet et la fesse. En langue d'oc, *brazon* avait la même signification. (Voir M. Raynouard, *Glossaire des Troubadours*, t. II, p. 247.) En basse latinité, *brado* signifiait jambon; en patois messin, *braon*, mollet.

Quant oït que son oncle morroit
Por venoison que il n'avoit...
Un *braon* trança de sa quisse;
Larder le fist et bien rostir,
A son oncle le fist offrir.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 272.)

Plate hanque, ronde gambete,
Gros *braon*, basse quevillete;
Pié vautic, haingre, à peu de char.
(*Li Jus Adan ou de la feuillie*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 61, col. 1.)

Li cers passe outre, et tot li cien
L'encaucierent apres si bien,
K'entour et environ li viennent,
As ners et as *braons* le tiennent;
Si l'ont par force à terre mis.
(*Rom. de Rou*, cité par Roquefort, art. *Braon*.)

— Tud. *brat*, *brato*, partie la plus charnue du corps

Digitized by Google

de l'homme ou des animaux (lat. *pulpa*); island. *brád*, *item*; anc. allem. *brado*, mollet; angl. *breech*, fesse.

Braque, Braconner; en basse latinité, *bracco*, chien braque; en italien, *bracco*. On trouve fréquemment *brache*, *brachet*, avec la même signification, dans nos anciens auteurs :

Ses forestiers a fet viser
U il porreit granz cerf truver;
Rez e saetes fist porter
E chienz asant, s'ala berser;
As veneors e as varletz
Fist mener toz ses *brachez*
E limiers. . . . .
(*Rom. de Rou*, t. I, p. 288.)

— Tud. *brak*, chien braque; allem. *brach*; holl. *brak*, *braak*; angl. *brach*.

Brechet, l'os de la poitrine, celui auquel aboutissent les côtes par devant; plus particulièrement l'extrémité inférieure de cet os. (Acad.) *Brus* signifiait autrefois poitrine. (Voir ce mot ci-après.) En langue d'oc, *brutz* signifiait également poitrine. (Voir le glossaire placé à la suite de l'Histoire de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. Fauriel.) En provençal, on dit encore dans quelques cas *brus*, avec la même signification : *a un bouen brus*, il a une bonne poitrine.

— Tud. *brusti*, poitrine; goth. *brusts*; anglo-sax. *breost*; island. *briost*; allem. *brust*; dan. *bryst*; suéd. *brœst*; holl. *borst*; angl. *breast*.

Bréhaigne. Il se dit des femelles des animaux qui sont stériles. Ainsi, on appelle *carpe bréhaigne* une carpe qui n'a ni œufs ni laite. *Bréhaigne* se dit quelquefois substantivement d'une femme stérile. *C'est une bréhaigne*. (Acad.)

Bréhaing, *bréhaigne*, *baraigne*, *etc.* signifiaient autrefois stérile, en parlant des femmes, des femelles des animaux, de la terre, des arbres, etc.

Mult par fust bons li surjurs à ceste cited, si cume bien le veis, si pur ço nun que pesmes sunt les eves e *baraignes* les terres. (*Livre des Rois*, p. 350.)

Ecce habitatio civitatis hujus optima est, sicut tu ipse, domine, perspicis : sed aquæ pessimæ sunt, et terra sterilis.

(Voir un autre exemple dans le même ouvrage, p. 5, note.)

— Tud. *brah*, *brach*, stérile se disait en général; anglo-sax. *bar, item;* angl. *barren*, *item;* allem. *brach*, stérile, ne se dit plus que de la terre; holl. *braak*, *item.*

Brème, poisson; autrefois *brasme*, *brame*. — Tud. *brahsema*, *bressemo; brahsina*, brème; dan. *brasme;* angl. *bream;* holl. *breassem;* allem. *brassen;* suéd. *braxen.*

Brequin, anc. outil d'artisan qui sert à percer. Le *brequin* est proprement la partie du *vire-brequin* qu'on appelle la mèche. (Trévoux.) L'Académie n'admet plus aujourd'hui que *vilebrequin* qu'elle définit : Outil d'artisan qui sert à trouer, à percer du bois, de la pierre, du métal, par le moyen d'une mèche de fer qui a un taillant en spirale, et qu'on fait entrer en la tournant.

On voit, par la citation de Trévoux, que l'on disait anciennement *vire-brequin* pour *vilebrequin; virer* signifiait tourner, et avait trait à la manière dont on fait entrer la mèche ou brequin. — Tud. *bora*, *pora*, vrille, brequin; *borjan*, *borón*, percer, perforer. Allem. *bohreisen*, mèche du vilebrequin, brequin; *bohrer*, *boreken*, tarière, vilebrequin; *bohren*, percer, trouer, forer. Holl. *boor*, vile-

Digitized by Google

brequin; *booren*, percer, forer. Dan. *brække*, *item*. Suéd. *bæra*, *item*. Angl. *to bore*, *item*.

Bressin, terme de marine, corde qui sert à hisser ou à amener une vergue ou une voile. — Holl. *bras*, bressin; angl. *brace;* allem. *brassen;* island. *bras*.

Brétecque, Bretesce, Bretèche, Bretesche, etc. anc. sorte de toit construit en charpente, appuyé contre une muraille, et soutenu en avant par des piliers, appentis fait avec des planches; construction faite avec des madriers, destinée à mettre les soldats à couvert de l'ennemi; mantelet, palissade, barrière, barricade, parapet; tour de bois dont on se servait pour attaquer ou pour défendre les murs d'une ville ou d'un château. En basse latinité, *bretachia*, *bretechia*, *bertescha;* en italien, *bertesca;* en espagnol, *bretesa*.

Un possesseur d'un heritage, ou de plusieurs, ne peut faire *bretecques*, boutures, saillies, ni autres choses sur la rue à l'endroit des dits heritages, au prejudice de ses voisins. (*Coustumes de l'eschevinage d'Arras*, art. 15; citation de du Cange, à la fin de l'article *Bretachiæ*.)

Treis chasteaus fist faire environ,
Clos de fossez od heriçons,
Od *bretesches* e od paliz,
De granz chaisnes lonz e fentiz.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 91.)

Il (Rollon) od ses privées maisnées,
D'armes mult bien apareillées,
Vint à Paris entre tanz dis,
Qu'il r'a hardiement assis.
Dunt il furent as jorz entiers
Les assauz faiz granz e pleniers.

Digitized by Google

Mainte oeuvre i avint renomée
Qui ci ne vos ert pas contée.
Fait i unt puis de granz cloisons,
Fossez, paliz e heriçons,
Bretesches e ponz torneiz.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 250.)

Li feus esprent si durement,
E si tres merveilleusement,
Pour les haiz (ais) qui sont toutes seches,
Qu'il se fiert du baille es *breteches;*
Et puis, si con le vent l'aporte,
Par leanz en chascune porte,
En tours, en sales et en chambres;
Du chastel ardent tous les mambres.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 164.)

Le jor oevrent, la nuit se gaitent;
Bretesces et tor apareillent,
Com li un dorment li autre veillent.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 243.)

— Anc. allem. *brett-tach*, construction de bois en forme de toit, appentis fait aveč des madriers; composé de *bret*, *bort*, ais, planche, madrier, et de *tach*, qui se disait de tout ce qui sert à couvrir, à mettre à l'abri, couverture, toiture, appentis, etc. Tud. 1° *bort*, *borto*, planche, madrier; 2° *tak*, *dak*, couverture, toiture. Anglo-sax. 1° *bord;* 2° *theccene*. Island. 1° *bord;* 2° *theki*. Allem. 1° *bret;* 2° *dach*. Holl. 1° *bord;* 2° *dak*. Dan. 1° *bord;* 2° *dække*. Suéd. 1° *bord;* 2° *tæck*, *tæcke*. Angl. 1° *board;* 2° *deck*, tillac.

Bricole, Brigole, ancienne machine de guerre dont on se servait pour lancer des pierres et des traits; en basse latinité, *bricola*.

Digitized by Google

En et sur cette tour avoit une *bricole* qui pas n'estoit oiseuse, mais tiroit et jetoit carreaux contre les naves des chretiens; et sur chacune des tours de la ville, au lez devers la marine, avoit aussi pour defense une *bricole* bien jetant. (Froissart, liv. IV, ch. xxv, t. III, p. 83.)

— Tud. *sprengjan*, *sprengan*, lancer de tous côtés, jeter çà et là, répandre, asperger; anglo-sax. *sprengan;* island. *sprengia;* allem. *sprengen;* holl. *sprengen;* suéd. *sprænge;* dan. *sprenge;* angl. *to sprinkle.*

Bricoler, terme de jeu de paume. Faire rebondir la balle obliquement, en la lançant contre un des murs de la longueur du jeu de paume. En espagnol, *brincar*, sauter, resauter, bondir, rebondir.—Tud. *springan*, *spreizen*, sauter, bondir, rebondir. Anglo-sax. *springan*, *spryngan.* Suéd. *springa.* Holl. *springen.* Allem. 1° *springen*, sauter, bondir, rebondir; 2° *prallen*, rebondir obliquement, bricoler. Dan. 1° *springe;* 2° *prælle.* Angl. 1° *to spring;* 2° *to bricoll.*

Bride. — Tud. *brittil*, bride; anglo-sax. *bridils*, *bridel*, *bridl;* anc. allem. *breidel*, *briddel;* holl. *breidel;* angl. *bridle.*

Brin, anc. bord d'une rivière. (Voir ce mot dans le glossaire de Roquefort.)

— Anglo-sax. *brymme*, *brumme*, bord en général, et particulièrement bord d'une rivière; island. *brim*, bord; dan. *bræme*, *breme;* suéd. *bræm;* angl. *brim;* allem. *bräme*, *breme*, *gebräme*, bordure.

Brinde, coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et qu'on porte à un autre : « Porter des *brindes*, boire des *brindes* à la ronde. » (Acad.) *Faire un brindes.* (*Recueil des lettres de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, t. VI, p. 485.)

— Holl. *brengen*, porter une santé : *ik breng u*, je porte à vous, c'est-à-dire je porte votre santé; allem.

Digitized by Google

bringen et *zubringen*, porter une santé; suéd. *bringa*, *item*; dan. *bringe*, *item; jeg bringer eder eders sundhed;* littéralement : je porte à vous votre santé.

Les Italiens disent *far brindisi*, pour signifier boire à la santé de quelqu'un; il peut se faire que notre mot *brinde* vienne de cette expression que les Italiens auraient empruntée des Allemands, selon l'opinion de Jean de La Case et de Ferrari.

Brin d'estoc, long bâton ferré à l'aide duquel on saute les fossés, les ruisseaux, etc. On écrivait autrefois en un seul mot *brindestoc*. (Voir le dictionnaire de Borel.) Depuis, une étymologie ridicule a fait changer l'orthographe de ce mot. Des esprits ingénieux, au nombre desquels se trouve Le Duchat, ont vu dans un *brindestoc* un *brin*, un fragment *de* tronc mort appelé autrefois *estoc*.

— Allem. *springstoc*, brin d'estoc, composé de *springen*, sauter, et de *stock*, bâton. Holl. *springstok*, brin d'estoc : *springen*, sauter; *stok*, bâton. Tud. 1° *springan*, sauter; 2° *stoch*, bâton. Anglo-sax. 1° *spryngan;* 2° *stocce*. Suéd. 1° *springa;* 2° *stok*. Dan. 1° *springe;* 2° *stok*. Angl. 1° *to spring;* 2° *stock*.

Brise, terme de marine. Nom générique qu'on donne au vent quand il n'est pas très-violent : *petite brise, jolie brise, bonne brise*. (Acad.) — Angl. *breeze*, brise; *breath*, souffle; *to breathe*, souffler. Anglo-sax. 1° *brathe*, souffle; 2° *brathan*, souffler. Allem. 1° *blast;* 2° *blasen*. Dan. 1° *blæst;* 2° *blæse*. Suéd. 1° *blaast;* 2° *blaasa*. Holl. 1° *geblaas*, avec le préfixe *ge;* 2° *blaazen*. Tud. *blasan*, souffler.

Broigne, Broine, Brunie, anc. cuirasse; en basse latinité, *brunia*.

Ci out tante grant lance fraite,

Digitized by Google

E tante espée oschée e traite,
E tante *broine* desmailée,
En sanc arosée e moilliée,
De tanz heaumes rompuz les laz,
E tanz homes envers e plaz,
Morz e sanglenz par sus les bos.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 165.)

Là veissiez mainte lance enpuignie
E mainte *broigne* qui luist et reflambie.
(*Li moniages Renouart*, ms. de la Bibliothèque nationale, n° 6985, f° 231 *bis* v°, col. 2, v. 33, cité dans la Chronique des ducs de Normandie, t. II, p. 529, note.)

Il lur a cumandet que aient vestu *brunies*,
E capes afublez, e ceintes espées burnies.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 635.)

— Tud. *brunia*, *bringe*, *bryne*, cuirasse, dérivé de *brusti*, poitrine. Goth. 1° *brynia*, cuirasse; 2° *brusts*, poitrine. Anglo-sax. 1° *byrn*, *byrna;* 2° *breost.* Anc. allem. 1° *brūne;* 2° *brust.* Island. 1° *brinja;* 2° *briost.*

Brouet, Broet, Bru, Breu, anc. bouillon, soupe, potage; en basse latinité, *brodium;* en italien, *brodo.* On trouve encore *brouet* dans La Fontaine :

Le galant, pour toute besogne,
Avoit un *brouet* clair; il vivoit chichement.
Ce *brouet* fut par lui servi sur une assiette :
La cigogne à long bec n'en put attraper miette,
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.
(*Le Renard et la Cigogne*, livre I, fable xviii.)

— Tud. *brod*, *prod*, jus, bouillon, soupe; anglo-sax. *brodh*, *broth*, *briw;* anc. holl. *broye*, *brue;* anc. allem. *brod*, *proth;* allem. *brūh;* angl. *broth.*

BRU, BRIU, anc. ruisseau, petit cours d'eau, source. (Roquefort.) — Tud. *bruoh*, *brôca*, ruisseau; anglo-sax. *brôc*; angl. *brook*.

BRU, belle-fille. Ce mot signifie nouvelle épouse dans le patois du pays de Bray. On écrivait autrefois *brut*.

Une noble dame es contreies de Toscane avoit une *brut*. (Traduction des Dialogues de saint Grégoire, liv. I, ch. x; citation de Roquefort, art. *Matrone*.)

On lit dans le texte latin :

Matrona quædam nobilis in vicinis partibus Tusciæ nurum *habebat*.

— Tud. *brut*, épouse; goth. *bruth*, *item*; anglo-sax. *bryd*; island. *brud*; allem. *braut*; dan. *brud*; holl. *bruid*; suéd. *brud*; angl. *bride*. (Voir l'article suivant.)

BRUMAN, BRUMEN, nom que donnaient un père ou une mère à l'homme qui avait épousé leur fille; gendre, beau-fils. (Voir Cotgrave, Nicot, Monet, Borel et Roquefort, ainsi que l'article *Bru*, qui précède.) — Tud. 1° *brut*, épouse; 2° *man*, homme. Goth. 1° *bruth*; 2° *manna*. Anglo-sax. 1° *bryd*; 2° *man*. Island. 1° *brud*; 2° *man*. Allem. 1° *braut*; 2° *mann*. Dan. 1° *brud*; 2° *mand*. Suéd. 1° *brud*; 2° *man*. Holl. 1° *bruid*; 2° *man*. Angl. 1° *bride*; 2° *man*.

BRUN. — Tud. *brun*, brun; island. *brunn*, *brurn*; anglo-sax. *brun*; allem. *braun*; dan. *brunn*; holl. *bruin*; suéd. *brun*; angl. *brown*. (Voir l'art. *Blond*.)

BRUNIR, polir; se disait spécialement au XII^e^ siècle en parlant des armes. (Voir à la page précédente un exemple emprunté au Voyage de Charlemagne à Jérusalem.)

Od mil lances d'acier *burnies*,
E od mil espées forbies

Li offerrai jà mun convei.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 217.)

— Allem. *brunieren*, polir, brunir; island. *bryna;* holl. *bruineeren;* angl. *to burnish.*

Brus, anc. poitrine; en langue d'oc, *brutz.* (Voir ce mot dans le glossaire placé à la suite de l'Histoire de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. Fauriel.) En provençal, on dit encore dans quelques cas *brus* avec la même signification : *a un bouen brus*, il a une bonne poitrine. (Voir ci-dessus l'article *Brechet.*)

Lor beaus vis clers e lor cors jenz
Faiseient manger à mastins
E à voutours e à corbins
E à urs granz enchaenez
Qui mameles, *brus* e costez
Lor derompeient à dolor.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 421.)

En italien, *busto* signifie toute la partie supérieure du corps, occupée principalement par la poitrine; ce mot nous a donné *buste*, qui n'est pas fort ancien dans notre langue. Nous disions autrefois *bu* avec la même signification.

Del ceval Hamons descendoit,
En une nef entrer voloit,
Que marceant iloc avoient,
Qui al marcié venu estoient;
Arivargus l'a conseu,
Li a sevré le chief del *bu.*
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 238.)

— Tud. *brusti*, poitrine; goth. *brusts;* anglo-sax. *breost,*

island. *briost;* dan. *bryst;* suéd. *bræst;* holl. *borst;* angl. *breast;* allem. *brust* : d'où le composé *brustbild*, représentation d'une personne jusqu'à la ceinture, soit en peinture, soit en sculpture, buste. *Brustbild* est formé de *brust*, poitrine, et *bild*, représentation, image.

Bu, Buste. (Voir *Brus*, qui précède.)

Buce, Buche, Busse, Buissar, anc. sorte de petite barque.

Nes, sauntines, *buces* e bas
Orent à si tres-grant plentez
C'unques ne furent sol nonbrez;
Armes e vitaille i unt mise.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 425.)

Et avoit retenu et mis en certains ports, c'est à savoir, de Marseilles, d'Aiguemortes, de Lattes, de Narbonne et d'environ Montpelier, telle quantité de vaisseaux, de nefs, de carakes, de hus, de cognes, de *buissars*, de galées et de barges, comme pour passer et porter soixante mille hommes d'armes et leurs pourvenances. (Froissart, liv. I, ch. lxi, t. I, p. 55, col. 2.)

— Allem. *büse*, *buisse*, sorte de petite barque; angl. *buss;* holl. *buis*.

Buckjol, Buckjon, anc. hareng fumé, hareng saur. (Voir le glossaire de Roquefort.) — Allem. *bücking*, *bückling*, hareng saur; holl. *bukking*, *bokking;* dan. *buking;* suéd. *boking*.

Buche. (Voir *Bois*.)

Buée, lessive; Buer, lessiver, anc. En italien, *bucato*, lessive; en espagnol et en provençal, *bugada*. — Anglo-sax. *bühken*, lessiver; anc. allem. *peüchen;* allem. *bäuchen;* dan. *boege;* suéd. *byka;* holl. *waschen;* bas-allem. *büken;* angl. *to buck*.

Buisnart, anc. nigaud, niais, sot, imbécile.

Digitized by Google

Por *buisnart* vos poez tenir;
Alez-vos, buen home, dormir;
Si nos laissiez en pais ester,
N'est uncor pas tens de lever,
Ne lieus ne cointe ne besoing,
Ne quant que vos dites n'avom soing.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 26.)

— Allem. *batter narr*, stupide, lourdaud, grand nigaud, gros imbécile : 1° *butt*, stupide, hébété, grossier; 2° *narr*, un sot, un imbécile. Holl. 1° *bot;* 2° *nar*. Dan. 1° *but;* 2° *nar*. Suéd. 1° *butt;* 2° *narr*.

Buron, anc. petite maison, cabane.

Sire, dirent-ilz, il vous vault mieux cy demourer que aller plus avant, car nous ne vous ferions que travailler; car il n'y a au boys ne maison ne *buron* que nous saichons, et nous avons viande à grant planté, si tendrons vostre pavillon en ce pré. (*Roman de Lancelot du Lac*, cité dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Buron*.)

Lors se trouverent les deux chevaliers gisans en la forest soubs un arbre, ne ilz ne virent entour d'eulx maison ne *buron*. (*Roman de Perceforest*, cité *ibid.*)

— Tud. *bur*, maison, habitation; goth. *baurd;* anglo-sax. *bûr*, *bord*, *bred;* island. *byr;* anc. allem. *bord;* anc. holl. *bord*, *berd*.

But, Butte. On a dit, en basse latinité, *boto* et *buta*, pour signifier une petite butte, une petite élévation de terre arrondie que l'on faisait sur les limites des champs pour servir de borne. (Voir le glossaire de du Cange.) *Butte* et *but* ont ensuite signifié une élévation de terre qui sert de point de mire. — Tud. *but*, extrémité, borne, limite; angl. *butt*, extrémité, bout; *bounds*, borne, limite. Anc. allem. *butt*, extrémité, bout, se disait surtout des extré-

mités arrondies, comme le bout de la mamelle, le bout du nez. Allem. *butz*, *item;* de plus bouton, bourbillon, bourgeon. Holl. *bot*, bouton, bourgeon.

Butin. — Tud. *bûte*, butin, dépouilles enlevées à l'ennemi; island. *byte;* dan. *bytte;* suéd. *byte;* holl. *buit;* allem. *beute:* angl. *booty*.

Cahute. — Dan. *kahyt*, cabane, chaumière, cahute; suéd. *kajuyta*, *kaota*, *kota;* allem. *koth*, *kothe;* angl. *cot*, *cottage;* anglo-sax. *cote*, *cyte;* island. *kot;* holl. *kajuit*, cabine d'un navire.

Cale, terme de marine. Partie la plus basse de l'intérieur d'un navire, construite sur la quille. — Holl. *kiel*, quille et cale d'un navire; dan. *kioel*, quille, carène; suéd. *kiœl;* allem. *kiel;* angl. *keel;* anglo-sax. *cœol*, *ceol;* island. *kial*, *kiol;* tud. *kiol*.

Calme. — Anc. allem. *kalm*, tranquillité de la mer, bonace, calme; holl. *kalmt*, *item;* angl. *calm*, *item*. On trouve dans Scaliger : « Cum essem in navi, neque ventus flaret, *calamum* vocant Histri. » (*Aristotelis historia de animalibus*, p. 217.)

Canapsa, sac de cuir que porte sur les épaules un goujat ou un pauvre artisan quand il voyage. Ce mot est vieux. (Acad.) — Allem. *knapsack*, canapsa, composé de *knapp*, étroit, juste, et de *sack*, sac. Holl. *knapzak*, canapsa; *nauw*, étroit; *zak*, sac. Angl. *knapsack*, canapsa. Suéd. *knap*, étroit; *sæck*, sac. Dan. *knaptaske*, canapsa : composé de *knap*, étroit, et *taske*, poche.

Cane, Canne, Chane, Chaene, signifiaient autrefois une sorte de cruche; d'où nous sont venus les dérivés *canette* et *cantine*. En basse latinité, *canna*, cruche; *canneta*, petite cruche, canette.

Digitized by Google

E *chaenes*, e crocs, e phieles, e mortiers, e encensiers, tut de fin or. (*Livre des Rois*, p. 257.)

Et hydrias, *et fuscinulas, et phialas, et mortariola, et turibula, de auro purissimo.*

— Tud. *canna*, *channa*, *channala*, pot, cruche; anglo-sax. *canna;* island. *kanna;* allem. *kanne;* suéd. *kanna;* holl. *kan;* dan. *kande;* angl. *cann.*

Canif signifiait autrefois un couteau à lame droite, de même que ses diminutifs *canivel*, *canivet*, *kenivet*, *quenivet*, *guenivet;* en basse latinité, *knivus*, *knipulus*, *canipulus*. On lit dans le dictionnaire de Jean de Garlande : « Artavus dicitur gallice *kenivet*, scilicet cultellus qui tendit in altum. » (Jean de Garl. dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 588.)

De venerie i a oustil,
Le *quenivet* et le fuisill,
Et li tondres et li galet,
Et moult arme de maint abet.

(*Roman de Partenopex de Blois*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Tondres.*)

— Tud. *kanif*, *canif*, couteau; anglo-sax. *cnif;* allem. *kneif;* bas-allem. *knief;* dan. *kniv;* suéd. *knif;* holl. *kniif;* angl. *knife;* island. *knif.*

Canton, avant d'avoir la signification qu'il possède aujourd'hui, signifiait coin, recoin, encognure, angle. (Voir Roquefort, *Cantoin*, *Quanton.*) Le provençal *cantoun*, *cantou*, et l'italien *canto*, ont conservé l'ancienne acception du mot français. — Tud. *kant*, coin, angle, bord, extrémité, contour; anglo-sax. *cant;* island. *kantr;* allem. *kante;* holl. dan. suéd. *kant;* angl. *cantle*, coin, bord, extrémité, se dit particulièrement en parlant du pain, *a cantle of bread*,

morceau coupé à l'une des extrémités d'un pain, chanteau.

Capler, Chapler, anc. tailler en pièces, sabrer, massacrer; en langue d'oc, *capuzar, capalar*. Caple, Chaple, action de tailler en pièces, massacre, carnage. On dit dans les Hautes-Alpes *chaplar*, pour couper en petits morceaux, hacher.

Quant les lances furent faillies,
Caplent as espées forbies.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 177.)

Or sont li dui content ensamble
Venu au *chaple* des espées,
Si li en donnent grans clipées.
Là puet-on veoir bacheler
Qui fait le feu estainceler;
Tant fiert et *chaple* à son content.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 336.)

— Holl. *kappen*, couper, trancher, hacher, mettre en pièces; allem. *kappen;* suéd. *kappa;* dan. *kappe*.

Caque. La forme de ce mot se rapproche plus de celle de son correspondant germanique que du latin *cadus*. — Island. *kaggi*, tonneau, barrique, baril, caque; suéd. *kagge;* dan. *kagge;* angl. *cag*, *kag*.

Carcan. Autrefois ce mot signifiait un collier de fer, avec lequel on attachait par le cou un criminel à la potence; il se prenait également pour un collier en pierreries qui ornait le cou des dames. En basse latinité, *carcannum* avait la première de ces deux significations :

A tant le fait metre en prison,
Et un *carquan* ou col fremer.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 163.)

Digitized by Google

Les patenostres, anneaux, jazerans, *carcans*, estoyent de fines pierreryes, escarboucles, rubys balays, dyamans, saphys, esmeraugdes, turquoyses, grenatz, agathes, berilles, perles et unions d'excellence. (Rabelais, liv. I, ch. LVI, p. 62, col. 2.)

Carcan vient de *krago*, cou, comme *collier* vient de *col*. — Tud. *krago*, cou, gorge; anc. allem. *kragen*, *item;* holl. *kraag*, le derrière du cou, le chignon, de plus collet, col, rabat, fraise; suéd. *krage*, *item;* dan. *krave*, *item;* allem. *kragen*, collet, col, rabat; angl. *kraw*, le devant du cou des oiseaux, le jabot.

CARPE, poisson : en basse latinité, *carpio;* en espagnol, *corpa;* en italien, *carpione*. — Tud. *karpho*, carpe; holl. *karper;* dan. *karpe;* suéd. *karp;* angl. *carp;* allem. *karpfen*.

CARQUOIS, autrefois *carcas*, *carcaize;* en basse latinité, *carcaissum;* en italien, *carcasso;* en espagnol, *carcax*. — Tud. *coccare*, carquois; anglo-sax. *cocer*, *coxere*, *coxre;* island. *kogur;* dan. *koger;* allem. *köcher;* holland. *koker;* suéd. *koger;* angl. *quiver*.

Les langues néo-latines ont transposé le *r* devant la gutturale, parce que le mot germanique était peu en rapport avec leur mode de prononciation. Pour ce qui est de la transposition de la lettre *r*, voir la table alphabétique à la fin de la deuxième partie.

CAUCHEMAR. Les peuples superstitieux de la Germanie croyaient que le *cauchemar* était produit par un génie malfaisant, un incube qui, pendant le sommeil, venait s'asseoir sur la poitrine, et la comprimait de façon à gêner la respiration. Notre mot *cauchemar* est formé du nom donné à cet incube dans les idiomes germaniques et du latin *calcare*, que l'on retrouve dans le provençal *cauciar*, *caouciar*, fouler, presser; le patois des Hautes-

Alpes dit *chaouchar*, pour fouler, presser, et *chaoucha-vieilla*, pour cauchemar; dans le patois de l'Isère, on dit *chauchi-vieilli*, et dans celui du Rhône *chauche-vieille*. M. Champollion-Figeac, dans ses Nouvelles recherches sur les patois de la France, p. 125, dit que les paysans du Grésivaudan attribuent le cauchemar à une *vieille sorcière* qui descend de la cheminée pour venir tourmenter celui qui dort. Les vers suivants nous donnent une idée de ce que l'on pensait du cauchemar au XIIe siècle :

En partie ont nature humaine
Et em partie soveraine;
Incubi demoines ont non;
Par cel air ont lor region,
Et en la tere ont lor repaire.
Ne pueent mie grant mal faire,
Ne pueent mie mult nuisir
Fors de gaber et d'eschernir;
Bien prendent humaine figure,
Et ce consent bien lor nature;
Mainte meschine (fille) ont porjeue (violée)
Et en tel guise deceue.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 356 et 357.)

— Anglo-saxon, *mara*, incube, épialte, cauchemar; island. *mara;* bas-allem. *mare;* dan. et suéd. *mara;* holl. *nagt-merrie;* angl. *night-mare;* ces deux derniers signifient proprement incubes de la nuit, car *nagt* et *night*, nuit, ont été ajoutés au mot usité à l'état simple dans les autres idiomes.

Causer. — Tud. *chosen*, *quedan*, *chuetan*, causer, jaser, babiller; anglo-sax. *cuedan;* anc. allem. *keden;* allem. *kosen;* holl. *kouten;* angl. *to chat*.

Digitized by Google

Cembel, anc. combat partiel, escarmouche. (Voir l'article *Champ* ci-après.) *Cembel* a la forme d'un diminutif.

Sa bataille estoit bone et fors,
Car ces semblanz et ces effors
Donoient aux autres hardiesse;
Onques home de sa jonesse
Ne vit n'uns contenir si bel,
En guait, en estour, en *cembel*.
(Rutebeuf, t. I, p. 44.)

Entre les prisons e la preie
Valurent deus cenz mile mars;
E quant tot fu destruit e ars,
Si s'en retornerent si bel,
N'orent ne sieute ne *cembel*.
A Roem fu la departie.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 227.)

—Tud. *campfwic*, bataille, combat. Anglo-sax. 1° *camp*, combat; 2° *campian*, combattre. Anc. allem. 1° *kamph;* 2° *chemfen*. Allem. 1° *kampf;* 2° *kämpfen*. Dan. 1° *kamp;* 2° *kampe*. Suéd. 1° *kamp;* 2° *kæmpa*. Holl. 1° *kamp*, qu'on ne trouve plus qu'en composition; 2° *kampen*.

Cercueil. On disait autrefois *sarcu*, *sarcuel;* en basse latinité, *sarcha*.

A honur la dame unt porté
El *sarcu*, posée et mussé
De-lès le cors de sun ami.
(Marie de France, t. I, p. 312.)

— Tud. *sarc*, *sarch*, *sarh*, cercueil, sépulcre, tombeau; allem. *sarg;* holl. *zark*.

Cerneau. — Tud. *kerno*, fruit renfermé dans une coque, dans un noyau, et particulièrement intérieur de la noix,

amande, cerneau; anglo-sax. *cirnel;* island. *kiarni;* dan. *kierne*, *kiærne;* suéd. *kierna;* holl. *kern;* angl. *kernel.*

CHALOUPE. — Dan. *sluppe*, chaloupe; suéd. *slup*; holl. *sloep;* angl. *sloop*, *shallop.*

CHAMOIS : en italien, *camoscio.* — Tud. *gams*, chamois; anc. sax. *ghemse*, *item;* allem. *gemse*, *item.*

CHAMP, CHANP signifiaient autrefois guerre, bataille, combat, duel; d'où *champion*, guerrier, combattant. Celui-ci ne vient donc pas de *campus*, dans le sens de lice destinée aux combats singuliers, mais d'un primitif germanique qui signifie combat, bataille. En basse latinité *campus* signifiait guerre, combat. (Voir du Cange, et ci-dessus l'article *Cembel.*)

> Tuit sunt segur deu *champ* finer,
> Et de la terre delivrer
> D'icele grauz gent desleiée.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 270.)

E li reis Achab se desguisad de armure e entrad el *chanp.* (*Livre des Rois*, p. 338.)

Porro rex Israel mutavit habitum suum, et ingressus est bellum.

Tuz les jurs Saül fud la bataille fort e fiere encontre les Philistiens e Saül; kar il eslist par tut les bons *champiuns* e la forte bachelerie, si 's fist de sa privée maignée. (*Ibid.* p. 52.)

Erat autem bellum potens adversum Philistæos omnibus diebus Saul. Nam quemcumque viderat Saul virum fortem *et aptum ad prælium, sociabat eum sibi.*

On lit dans Baldricus de Noyon, liv. I, ch. x : « Ad singulare certamen quod rustice dicimus *campum*, provocaverunt. »

— Tud. *campfwic*, combat, bataille; *kempho*, combattant, guerrier, soldat. Goth. *chempo*, *item.* Anglo-sax. 1° *camp*, combat; 2° *campian*, combattre. Anc. allem. 1° *kamph;* 2° *chemfen.* Allem. 1° *kampf;* 2° *kämpfen.* Dan. 1° *kamp;*

Digitized by Google

2° *kampe*. Suéd. 1° *kamp;* 2° *kæmpa* Holl. 1° *kamp*, que l'on ne trouve plus qu'en composition; 2° *kampen*.

Chanteau. — Angl. *cantle*, morceau coupé à l'une des extrémités d'un pain, chanteau; tud. *kant*, extrémité, bord, coin, angle; anglo-sax. *cant;* allem. *kante;* holl. dan. suéd. *kant;* island. *kantr*.

Chatouiller. — Tud. *kizilôn*, chatouiller; anglo-sax. *citelan;* allem. *kitzeln;* holl. *kittelen;* dan. *kille;* suéd. *kittla*, *kilzla;* angl. *to tickle;* dans ce dernier, les consonnes *k* et *t* ont subi une transposition.

Chelme, Schelme, anc. méchant, traître, scélérat, coquin, fripon.

Il les tance bien fort, les appelans *chelmes* et poultrons. (Bouchet, liv. III, p. 42, cité dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Chelmes*.)

— Allem. *schelm*, fripon, coquin, traître, scélérat; dan. *skiælm;* suéd. *skielm;* holl. *schelm;* angl. *skellum*.

Chemise : en basse latinité, *camisia*, qui signifia d'abord une espèce de tunique ou de sarrau, fort étroit, que portaient les soldats sous le Bas-Empire; ce mot appartenait à la langue vulgaire, ainsi que nous l'apprend saint Jérôme; et, comme nous le retrouvons dans le tudesque et dans d'autres idiomes germaniques, il est fort probable que cette sorte de vêtement avait été introduite dans les armées romaines, soit par les Germains qui en faisaient partie comme auxiliaires, soit par les premiers de ces barbares qui envahirent l'empire : « Volo pro legentis facilitate abuti sermone vulgato. Solent militantes habere lineas quas *camisias* vocant, sic aptas membris et adstrictas corporibus, ut expediti sint, vel ad cursum, vel ad prælia. » (S. Jérôme, épître à Fabiola.)

Chamise est employé pour tunique dans la Passion de N. S. Jésus-Christ, monument en langue d'oc du xe siècle, publié par M. Champollion-Figeac.

> Cum el perveng a Golgota,
> Davan la porta de la ciptat,
> Dunc lor gurpit soe *chamise*
> Chi sens custure fo faitice.
> (Strophe LXVII.)

— Tud. *chamit*, *hemida*, tunique, sarrau; anc. allem. *hamm*, *hembe*, *item;* allem. *hemd*, chemise; holl. *hemd*, *item*. Ces mots paraissent dérivés d'un primitif germanique signifiant couvrir, revêtir. (Voir le glossaire de Wachter, art. *Heimen.*)

CHINQUER, anc. verser à boire avec profusion, boire beaucoup, godailler, faire une orgie. (Voir Roquefort.) En italien, *cioncare*. Ces mots sont dérivés d'un verbe germanique signifiant verser à boire. C'est encore un exemple d'un terme germanique que les vaincus prirent en mauvaise part. (Voir *Hère*, *Lande*, *Lippe*, *Rosse*, *Rapière*.)

> Voyant qu'elles prenoient si grand plaisir à *chinquer* du vin d'Arbois..... (*Mémoires de Sully*, t. IV, p. 195.)

— Tud. *skancan*, verser à boire; anglo-sax. *scencan;* island. *skencka;* allem. *schenken;* dan. *skiænke;* suéd. *skænka;* holl. *schenken*.

CHOC, CHOQUER. — Anglo-sax. *scacan*, choquer, heurter, secouer, ébranler; island. *skaka;* anc. allem. *schocken;* suéd. *skaka;* holl. 1° *schok*, choc; 2° *schokken*, choquer, heurter. Angl. 1° *shock;* 2° *to shock*.

CHOISIR. — Tud. *kiusan*, *chiusan*, *kuzen*, choisir; goth. *kiu-*

Digitized by Google

san, *kusan;* anglo-sax. *keosan*, *ceosan*, *cysan;* island. *kiosa;* allem. *kiesen;* suéd. *kesa;* holl. *kiezen;* angl. *to chuse*, *to choose.*

Chopine : en basse latinité, *cheopina.* — Tud. *chopha*, *schaff*, vase, baquet, seau; *schoppen*, mesure pour les grains et les liquides, dérivés de *scuofan*, *schephan*, puiser, remplir un vase. Anglo-sax. *schopen*, seau. Suéd. *skopa*, *item.* Allem. *schoppen*, chopine; *schopfen*, puiser. Holl. *kop*, petite mesure pour les liquides, écuelle, tasse.

Chopper. Ce verbe signifiait autrefois frapper, heurter en général; il ne signifie plus aujourd'hui que heurter du pied contre quelque chose. De *chopper* dérive *achoppement.* — Tud. *clapon*, *claphon*, frapper, heurter; anglo-sax. *clappan;* island. *klappa;* dan. *klappe;* holl. *klappen;* allem. *klappen*, *klappern;* suéd. *klappa;* angl. *to clap.*

Choucas ou Chucas. « Espèce de corneille grise, aux bec et pieds rouges. *Graculus.* Quelques-uns disent *choucas* ou *chocas* et *chouca.* Les *choucas* vivent de toute sorte de grains et de sauterelles, de vers et de glands . . . . . Ils s'apprivoisent facilement, et, lorsqu'ils sont nourris niais, ils ne quittent jamais leur cage. On leur apprend à parler. » (Trév.)

Choucas, *chocas*, sont des dérivés de *choe*, *cawe*, *kauwe*, mots qui servaient autrefois à désigner cet oiseau.

DOU VILAIN QUI NORRIT UNE *CHOE*.

D'un vilein dist ki nurrisseit
Une *kauwe* que mult ameit;
Tant la nuri qu'ele parla.
Un siens veisins l'a li tua;
Cil s'en claima à la Justise...
De la *cawe* li demanda
Qe ce esteit qu'ele canta,

E quel parole ele diseit.
Cil li respunt qu'il ne saveit.
(Marie de France, t. II, p. 231, 234.)

— Tud. *caha*, corneille, choucas; anglo-sax. *ceo;* holl. *kaa*, *kauw*, *kaauw;* angl. *to kaw*, crier comme un choucas.

Chouette, Chevette, Chat-huant. On a dit autrefois *chouant* pour *chat-huant*. (Voir Roquefort.) En langue d'oc, *chauana;* en basse latinité, *cauanna*, *cauannus*. Ce n'est que par une confusion de son, et par une fausse et ridicule analogie avec un *chat qui hue*, que nous en sommes venus à écrire *chat-huant*. Du Cange, art. *Cauanna*, et M. Ampère, p. 331, note 1, ont déjà fait la même remarque.

— Anglo-sax. *chauch*, chat-huant, chouette, chevette; anc. allem. *kauz;* allem. *kautz;* holl. *schuivit.*

Chouler, Chéoler, Choler, Soler, anc. jouer à divers jeux dans lesquels on lance quelque chose de rond, comme une boule, un ballon, une balle, etc. En basse latinité, *cheolare*. (Voir du Cange et Roquefort.)

ROBINS.

Diex! que jou ai le panche lassée
De le *choule* de l'autre fois!

MARIONS.

Di, Robin, foy que tu mi dois,
Choulas-tu! que Diex le te mire!
(*Li Gieus de Robin et de Marion*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 108.)

— Allem. *schollern*, jouer à certains jeux dans lesquels on lance quelque chose de rond, jouer aux noix, aux galets, etc. Holl. *sollen*, lancer, jeter; angl. *to shoot*, *item*.

Digitized by Google

CIBLE. On écrivait autrefois *sible.* — Tud. *sciba*, disque, rond; allem. *scheibe*, rond, disque, but, cible; dan. *skive;* suéd. *skifwa;* holl. *schijf.* Il est probable que du mot tudesque *sciba* on aura formé, en basse latinité, le diminutif *scibula*, *sibula :* d'où *sible*, *cible*.

CINGLER. Une fausse et ridicule étymologie donnée par Huet a conduit à orthographier ainsi ce verbe; mais on devrait écrire *singler*, ainsi que l'a fait Nicot. On disait autrefois *sigle*, pour voile, et *sigler*, pour faire voile, cingler; en basse latinité, *sigla*, voile; *siglare*, faire voile. (Voir Roquefort et du Cange.)

En la mer s'en entra la navie
De grant richesce replenie;
Tant corurent e tant *siglerent*
Qu'el hafne de seigne entrerent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 187.)

Donne trieves trois mois sans perte et sans damage,
N'iras mès, par besoin, à *sigle* ne à vage.
(*Roman de Rou*, par Vace, cité dans du Cange, art. *Sigla*.)

Au XIV[e] siècle, on disait déjà *single*, pour voile, et *singler*, pour faire voile : « Lendemain ils se desancrèrent et sachèrent leurs *singles* à mont, et se mirent à chemin en cotoyant Zélande. » (*Chron. de Froissart*, t. I, p. 13.) — Tud. 1° *segal*, voile; 2° *segaljan*, faire voile, naviguer, cingler. Anglo-sax. 1° *sægel*, *segl;* 2° *seglian*. Island. 1° *segl*, *sail;* 2° *sigla*. Allem. 1° *segel;* 2° *segeln*. Suéd. 1° *segel;* 2° *segla*. Dan. 1° *sejl;* 2° *sejle*. Holl. 1° *zeil;* 2° *zeilen*. Angl. 1° *sail;* 2° *to sail*.

CIRON : en basse latinité, *siro*, *sironis*. — Anc. allem. *sur*, ciron; allem. *sire*, *siere;* holl. *zier*.

CLAMP. C'est un terme de marine qui signifie une certaine

Digitized by Google

pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue pour les fortifier, et empêcher que le bois n'éclate. (Trévoux.) — Holl. *klamp*, pièce de bois ou de fer qui tient deux pièces ensemble, clamp, crampon, patte, dérivé de *klemmen*, serrer, presser, étreindre. Dan. 1° *klampe*, crampon, clamp; 2° *klemme*, serrer, presser. Allem. 1° *klemme;* 2° *klemmen*. Angl. 1° *clamp;* 2° *to clap*. Tud. *klamjan*, serrer, presser, étreindre, attacher. Island. *klemma*, *item*. Suéd. *klæmma*, *item*.

Clapet, petite soupape. Clippet, anc. battant de cloche. (Voir ce mot dans Roquefort.) — Allem. *klappe*, clapet, valvule, languette, de *klappen*, *klappern*, faire du bruit, claquer, cliqueter. Holl. 1° *klep*, clapet, etc.; 2° *klappen*, claquer, etc. Dan. 1° *klappe;* 2° *klappe*. Suéd. *klapp*, marteau de porte; *klappa*, frapper, taper, faire du bruit, claquer. Angl. *to clap*, *item*.

Clapier. On appelle, en provençal, *clap* et *clapier*, un gros tas de pierres, de quartiers de rochers; en basse latinité, *claperium* signifiait à la fois un tas de pierres et un clapier pour les lapins. (Voir du Cange, à la fin de l'article *Claperium*.) Les *clapiers* furent dans l'origine des tas de grosses pierres ou des quartiers de rochers disposés dans les garennes pour servir de retraite aux lapins, ainsi que cela se pratique encore.

— Island. *klaupp*, roc, rocher; anglo-sax. *clif;* allem. *klippe;* holl. *klip;* angl. *cliff;* suéd. *klapper*, caillou, galet.

Clapoter. — Tud. *clappon*, *claphon*, *claffon*, frapper, taper, faire du bruit, raisonner, clapoter; anglo-sax. *clappan;* island. *klappa;* dan. *klappe;* holl. *klappen;* allem. *klappen*, *klappern*, suéd. *klappa;* angl. *to clap*.

Clinche, Clenque, Clique, Cliquet, anc. loquet d'une porte.

Digitized by Google

(Voir Trévoux et le supplément du glossaire de Roquefort.)

On dit encore *clanche* pour loquet dans le patois messin.

> N'on ne puet entrer es osteus
> Sans bruscier u sacier le *clenque*.
>
> (*Ch'est du honteus menesterel*, inséré dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 341.)

— Anc. allem. *klinken*, loquet; island. *klinka;* allem. *klinke;* holl. *klink;* dan. *klinke;* suéd. *klinka*. L'anglais n'a pas le substantif, mais il a conservé le verbe *to clinch*, fermer.

Coche. Les premiers coches étaient une sorte de bateaux servant aux transports.

> Se une nef vuide est vendue, li venderres doit ij deniers, et li achaterres ij deniers de tonlieu. Se uns bateaus ou un *coches* de j fust est vendu, li venderres doit de chascun obole de tonlieu, et li acheterres obole; et se bateaus ou li *coches* est de ij fuz, il doit autant de tonlieu come la nef. (*Livre des métiers*, p. 315.)

On trouve dans Froissart *cogne*, avec la même signification :

> Et avoit retenu et mis en certains ports, c'est à savoir, de Marseille, d'Aiguemortes, de Lattes, de Narbonne et d'environ Montpelier, telle quantité de vaisseaux, de nefs, de carakes, de hus, de *cognes*, de buissars, de galées et de barges, comme pour passer et porter soixante mille hommes d'armes et leurs pourvenances. (Froissart, liv. I, ch. LXI, t. I, p. 55, col. 2.)

Dans la suite, les coches furent des bateaux couverts qui faisaient un service régulier, et servaient à transporter les voyageurs et les marchandises; enfin on appela *coches*, par extension, de grandes voitures qui faisaient, par terre, un service semblable à celui que ces bateaux faisaient par eau.

Digitized by Google

Les diminutifs *cochet*, *cocquet*, *coket*, se disaient anciennement d'un petit bateau de transport; en basse latinité, *cocho*, *cocha*, *cocka*, *cogo*, *kogge*, *cochetus*, avaient la même signification. (Voir le glossaire de du Cange, art. *Cogo*, et celui de Roquefort, art. *Cochet*.)

Pierre de Dusburg, cité par du Cange, nous apprend que *cocka* était un mot germanique : « Cujusdam navis dictæ *cocka* teutonice. » (*Chron. de Prusse*, ch. I.)

— Tud. *cog*, *kogge*, *cocka*, bateau, barque, bâtiment de transport; island. *kugger;* suéd. *kogg;* holl. *kog*, *kogge;* angl. *cogge;* ce dernier est dans Chaucer.

Coiffe, habillement de tête. Anciennement ce mot désignait plutôt une coiffure d'homme que de femme; il était même particulièrement employé pour signifier une sorte de casque. En basse latinité, *cuphia*, *cufea*, *coffia*, *cupha*. (Voir ces mots dans du Cange.)

Al trepas traist Gauvins l'espée,
El chief li a tote anbarrée,
Jusqu'as espaulles le fendi
Onques li *coiffes* ne l'gari (préserva).
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 169.)

Bien sai tuit i morrons el dame-Dieu serviche;
Mais mout bien m'i vendrai, se m'espée ne brise.
Jà n'en garira J. ne *coiffe* ne haubers.
(*C'est li jus de saint Nicholai*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 174.)

Boucliers ès poings, *coifes* laciées,
Et blanches espées sachiées,
Se vont vistement à l'esbatre
Entre ceus de Flandres enbatre.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 236.)

Digitized by Google

— Suéd. *hufwa*, coiffure, bonnet, chaperon, chapeau, couvre-chef, dérivé de *hufwud*, tête. Island. 1° *hufa*, coiffure, bonnet, etc.; 2° *haufud*, tête. Allem. 1° *haube;* 2° *haupt*. Dan. 1° *huve;* 2° *hoved*. Holl. 1° *huif;* 2° *hoofd*. Angl. 1° *hood;* 2° *head*. L'aspirée initiale du primitif germanique a été changée en *c*, comme dans *Clovis*, formé de Hludwig, *Clothaire* de Hlother, etc.

Conroi. (Voir *Arroi*.)

Cosse, Écosse, Gousse : en basse latinité, *cossa*. — Suéd. *skida*, signifiant à la fois gaîne, étui, fourreau et cosse, écosse, gousse, objets ayant entre eux une analogie qui s'aperçoit aisément. Anglo-sax. 1° *scœd*, *scatha*, gaîne, étui; 2° *codde*, cosse, écosse. Angl. 1° *sheath;* 2° *cod*. Allem. 1° *scheide;* 2° *schote*. Dan. *skede*, gaîne, étui. Holl. *scheede*, *schede*, *item*.

Cotte, Cote, signifiaient autrefois une sorte de long vêtement, une espèce de tunique, une souquenille, une robe et, en dernier lieu, un jupon. Nous n'avons pas encore perdu le souvenir des *cottes d'armes* et des *cottes de mailles*.

Feme sens et sustance trait d'ome de bon aire;
Cote, sercot et chape, peliçon, robe vaire,
Garnison à l'ostel, deniers as despens faire,
Jà feme n'i laira chose qu'el en puis traire.

(*Chastie-Musart*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 482.)

Se cil qui vont criant la *cote* et la chape par la vile de Paris voelent revenir à ce que il puissent partir aus preudeshomes du mestier devant dit, il convient que il leisent le crier par la vile la *cote* et la chape, et que il achate tout de nouvel le mestier devant dit, et que il face le serement en la maniere desus devisée. (*Livre des métiers*, p. 200.)

Cotte forma les dérivés *cottelle*, *cotillon;* le composé

Digitized by Google

surcot, etc. En basse latinité, *cotta*, *cottus* signifiaient tunique, robe, souquenille, soutane.

— Tud. *kutt*, *kittel*, tunique, robe; angl. *coat*, casaque, souquenille, jaquette, jupe, cotillon; dan. *kittel*; suéd. *kiortel*; allem. *kutte*, *kittel*.

Coup. On disait autrefois *colp*, et en basse latinité *colpus*. (Voir Roquefort et du Cange.) En italien, *colpo*; en espagnol, *golpe*.

> A la dolor ke il senteit
> Del *colp* del oil ki li doleit.....
> (*Roman de Rou*, t. II, p. 277.)

— Tud. *clophen*, frapper, battre; anglo-sax. *clappan*; island. *klappa*; allem. 1° *klapps*, *klapf*, coup; 2° *klopfen*, frapper. Dan. 1° *klap*; 2° *klappe*. Holl. 1° *klap*; 2° *klappen*. Suéd. 1° *klappning*; 2° *klappa*. Angl. 1° *clap*; 2° *to clap*.

Coussin : en basse latinité, *cussinus*, *cusinus*, *coisinus*; en italien, *cossino*; en espagnol, *cuxin*; en provençal, *crouissin*. —Tud. *kussi*, *kussin*, coussin; allem. *kussen*; holl. *kussen*; angl. *cushion*.

Crampe.—Tud. *kramph*, crampe, engourdissement, spasme; suéd. *kramp*, *krampe*; allem. *krampf*; holl. *kramp*; angl. *cramp*; dan. *krampe*.

Cranche. On disait anciennement *aller cranche*, pour signifier marcher avec peine, comme un impotent, un estropié, comme un homme affaibli par la maladie.

> Vos aleiz en estei si joint,
> Et en yver *aleiz si cranche*;
> Vostre soleir n'ont mestier d'oint,
> Vos faites de vos talons planghes.
> (Rutebeuf, t. I, p. 211.)

Digitized by Google

— Tud. *krank*, malade, impotent, débile; island. *krank, krankur;* allem. holl. suéd. *krank;* dan. *skranten.*

Cranequin, anc. On appelait ainsi un instrument que les arbalétriers portaient à leur ceinture, et avec lequel ils bandaient leurs arbalètes. Les *cranequins* étaient des *crones* de petite dimension; aussi leur nom n'est-il qu'un diminutif de *crone.* (Voyez *Crone.*) — Tud. *krane*, machine à lever et à charger des fardeaux, grue, crone; le diminutif devait être *kranechen, kraneken.* Anglo-sax. *cræn*, grue, crone; allem. *krhan;* holl. *kraan;* dan. *krane;* suéd. *kran;* angl. *crane.*

Crapaud. « Le plus dangereux *crapaud* est celui qu'on appelle *crapaud verdier,* ou *graisset,* ou *raine verte* (rana viridis); en latin, *bufo.* » (Trév. art. *Crapaud.*) En provençal, le crapaud se nomme *grapaoud.* — Dan. *groen-padde,* crapaud, composé de *groen*, vert, et de *padde*, qui signifie un batracien, grenouille ou crapaud; suéd. *græn-padda*, crapaud : de *græn*, vert, et *padda*, batracien, grenouille ou crapaud; anc. allem. 1° *gruan*, vert; 2° *batte, badde*, crapaud. Bas allem. 1° *grun;* 2° *batte.* Holl. 1° *groen;* 2° *padde.* Island. 1° *græn;* 2° *podda.*

Craquer. Onomatopée que l'on retrouve dans les idiomes germaniques. — Tud. *chrac*, bruit, craquement; *krachjan, krachôn*, craquer. Anglo-sax. *krack*, craquement; allem. *krachen*, craquer; dan. *krakke, krage, item;* holl. *kraaken;* angl. *to crack.*

Créquier, prunier sauvage. Il est resté en termes de blason. (Acad.) Son fruit se nommait *crèque.* (Voir Trévoux.)

Crequiers sont arbres qui ont poy de feuilles et ont foison de picans, et en fait on volentiers clotures. (*Office des hérauts et poursuivans,* cité dans le glossaire de du Cange, éd. de Henschel, t. VII, art. *Crequier.*)

— Tud. *crieh*, petit fruit à noyau, tel que prunelle, cerise, etc.; dan. *krikon*, prune; allem. *krieche*, *item*; holl. *kroosjes*, sorte de petites prunes.

Cresson : en italien, *crescione*.—Tud. *cresso*, cresson; anglo-sax. *kerse*, *cerse*, *cærse;* anc. allem. *kerse*, *crasse;* allem. *kresse;* dan. *kærse;* suéd. *krassa*, *krasse;* holl. *kers*, *kerse;* angl. *cresses*.

Cri, Crier : en basse latinité, *cridare*, *cridere*, crier; en provençal, *cridar;* en italien, *gridare;* en espagnol, *cridar*.

— Tud. 1° *screi*, cri; 2° *scrian*, crier. Dan. 1° *skriig;* 2° *skrige*. Suéd. 1° *skri*, *skrik;* 2° *skrika*. Holl. *geschrei*, avec le préfixe *ge;* 2° *krijschen*. Allem. 1° *schrey;* 2° *schreyen*. Angl. 1° *cry*, *shriek;* 2° *to cry*, *to shriek*. Island. *skræka*, crier.

Crique, petit port naturel. — Anglo-sax. *crecca*, crique; angl. *creek;* holl. *kreek*.

Croc, Crochet. — Tud. *chracho*, croc, crochet; island. *kraki;* suéd. *krok;* dan. *krog;* angl. *crook*.

Croissir, Croisir, Croisser, anc. rompre, casser, briser.

Cil qui furent al assembler
Virent tant bel escu percier,
Tant bon hauberc desmailier,
Tante grosse lance *croissir*
E tante alme de cors eissir...
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 383.)

— Tud. *grasen*, briser, broyer; goth. *kriustan*, *krotan;* holl. *gruizen;* suéd. *krossa;* dan. *kryste;* angl. *to crush*.

Crone, machine pour charger et décharger les navires, espèce de grue. (Voir Trévoux.)—Tud. *krane*, machine à lever des fardeaux, grue, crone; anglo-sax. *cræn;* allem. *krhan;* holl. *kraan;* dan. *krane;* suéd. *kran;* angl. *crane*.

Crosse. « Bâton crochu, ou recourbé par le bout, avec le-

Digitized by Google

quel les enfants jouent et s'échauffent en hiver, en poussant et se renvoyant une balle, une pierre..... *Crosse* est aussi un bâton pastoral que portent les archevêques, les évêques et abbés réguliers, ou qu'on porte devant eux dans les cérémonies. C'est un bâton d'argent ou d'or, recourbé et ouvragé par le haut. » (Trév.)

Croce signifiait autrefois une houlette : « Pedum dicitur gallice *croce*. » (Dict. de Jean de Garlande, à la suite de *Paris sous Philippe le Bel*, p. 605.)

En basse latinité, *croca*, *crocia* signifiaient bâton recourbé par le haut, béquille dont se servent les estropiés, houlette, crosse d'évêque.

— Tud. *krucka*, bâton recourbé par le haut, béquille, de *chracho*, croc; anglo-sax. *cryccc*, houlette; angl. *crook*, croc, bâton crochu, houlette; allem. *krücke*, béquille, potence; holl. *kruk*, *item;* dan. *krykke*, béquille, crosse; suéd. *krycka*, *item*.

Crotte, boue formée par la poussière détrempée par les eaux de la pluie, fiente de certains animaux, comme brebis, chèvres, lapins, etc. — Tud. *chot*, fiente, excrément, crotte; allem. *koth*, boue, fange, fiente d'animal, crotte de brebis, etc. holl. *keutel*, crotte d'animal; angl. *crottles*, *item*. Dans l'anglais *crottles*, ainsi que dans le français *crotte*, le *r* est venu se placer après le *c*. (Voir, dans la table alphabétique, *r* introduit dans le corps du mot à la suite du *c*.)

Croupe, Croupion : en basse latinité, *cruppa*, croupe; *crupponus*, croupion. — Bas allem. *krupen*, le bas des reins, croupe, croupion; allem. *kreuz;* dan. *rampe;* suéd. *gump;* island. *gumpr;* holl. *kruis;* angl. *rump*, le bas des reins, croupion; *crupper*, croupe de cheval.

Dague : en basse latinité, *daga;* en italien, *daga.*—Tud. *dagge*, poignard, dague; island. *dolgur;* allem. *degen;* dan. *daggert;* suéd. *dolk;* angl. *dagger;* holl. *degen*, sorte d'épée.

Dais. Ce mot est orthographié de différentes manières dans les auteurs du XIIe et du XIIIe siècle; on trouve *deis*, *des*, *dois*. On disait *dagus* en basse latinité. (Voir le glossaire de Roquefort et celui de du Cange.)

— Tud. *dag*, *dak*, tout ce qui sert à couvrir, couverture, voile, poêle, dais; de *decchan*, couvrir. Anglo-sax. 1° *theccene*, couverture, dais, etc. 2° *theccan*, *thaccian*, couvrir. Island. 1° *theki;* 2° *thæcka*. Dan. 1° *dække;* 2° *dække*. Suéd. 1° *tæck*, *tæcke;* 2° *tæcka*, *tackja*. Holl. *dek*, couverture, plancher, tillac; *dekken*, couvrir. Allem. *decke*, couverture, housse, voile, plafond, plancher, tillac; *decken*, couvrir. Angl. *deck*, tillac.

Dalle, tablette de pierre ou de marbre de peu d'épaisseur, et destinée à couvrir des terrasses, ou à paver des salles, des vestibules, etc. *Dalle* signifie aussi une tranche de quelque gros poisson.

— Tud. *deilan*, *tailjan*, diviser, partager, trancher; d'où *dil*, *dili*, *dilo*, *thil*, *thili*, ais, planche, tablette. Anglo-sax. 1° *dælan*, diviser, etc. 2° *dhil*, *dhill*, planche, tablette. Island. 1° *deila;* 2° *thil*, *thilia*. Holl. 1° *deelen;* 2° *deel*. Dan. 1° *deele;* 2° *dæle*. Allem. 1° *teilen;* 2° *diele*. Goth. *dailjan*, partager, trancher. Suéd. *dela*, *item*.

Dard : en italien et en espagnol, *dardo;* en basse latinité, *dardus*.—Tud. *tart*, pique, javelot, trait, dard; anglo-sax. *darath;* island. *darradr;* anc. allem. *dard;* angl. *dart;* suéd. *dart*, dague, poignard.

Déchirer. Ce verbe est composé de la préposition latine *de* et d'un verbe germanique qui est resté à l'état de simple

Digitized by Google

dans le provençal *esquirar*, déchirer. — Tud. *sceran*, *skerran*, déchirer, couper, diviser; anglo-sax. *scyrian*, *scearan*, *scæran*; island. *skera*; dan. *skiere*; suéd. *skiæra*, *skæra*; holl. *scheuren*; angl. *to share*, diviser, partager.

Déerne, Déerène, Déenne, anc. fille, servante. (Voir Trévoux, Borel et Roquefort.)—Tud. *diorna*, fille, servante; anglo-sax. *thiorna*; island. *therna*; allem. *dirne*; holl. *deerne*.

Dérive, terme de marine. Déviation de la route d'un navire occasionnée par la violence du vent, du courant ou de la marée qui le poussent de côté, et le font avancer obliquement par rapport à la direction de la proue. Dériver, aller à la dérive.

— Dan. *drive*, pousser, faire avancer, chasser, être poussé par le vent, dériver; angl. *to drive*, *item*; holl. *drijven*, *item*; allem. *treiben*, *item*; suéd. *drifwa*, pousser en avant, chasser; anglo-sax. *drîfa*, *item*; island. *drifa*, *item*; tud. *triban*, *item*.

Desvé, anc. fou, insensé. Desver, Dever, être fou, être furieux, être enragé, faire des folies; en y joignant la préposition *in*, on fit *endesver*, *endever*; le peuple conserve encore aujourd'hui ce dernier dans le sens figuré pour signifier enrager de colère, d'impatience, etc.

Faillent-nus dunc humes forsenez, e pur ço l'avez mened qu'il se *desved* devant mei. (*Livre des Rois*, p. 85.)

An desunt nobis furiosi, quod introduxisti istum, ut furerct, *me præsente*.

Qui sereit li fols, li *desvez*,
Hors de sun sen e afolez,
Qui alast là où ne sust
Quels mals avenir li dust?
(Marie de France, t. II, p. 415.)

Voyez-vous ce bureau? Croyez que en lui consiste quelque occulte proprieté à peu de gens congneue. Je ne l'ay prins qu'à ce matin, mais desjà *j'endesve*, je déguaine, je grezille d'estre marié. (Rabelais, *Pantagruel*, ch. VII, p. 136, col. 2.)

— Tud. *taub*, insensé, fou, idiot, imbécile; *toben*, *topen*, être insensé, être fou, être furieux, être enragé; goth. *daub*, insensé, fou; dan. *taabe*, *item;* allem. *toben*, être fou, être furieux, enrager.

DIGUE. On a dit autrefois *dique*, *dike*.

Moult bien avoient les gaites et les gardes qui en Gagant se tenoient vu approcher cette grosse armée; si supposoient assez que c'estoient Anglois; parquoi ils s'estoient jà tous armés et rangés sur les *dikes* et sur le sablon, et mis leurs pennons par ordonnance devant eux. (Froissart, liv. I, ch. LXIX, p. 62, col. 2.)

— Anglo-sax. *dike*, *dice*, digue, chaussée, jetée; holl. *dijk;* dan. *dige;* angl. *dike;* allem. *deich*, *teich*.

DOGRE, bateau servant à la pêche du hareng. — Island. *dugga*, bateau pêcheur; holl. *dogger;* angl. *duggarar*, *dogger*.

DOGUE. — Anglo-sax. *doc*, chien; angl. *dog*, *item;* dan. *dogge*, gros chien, dogue; holl. *dog*, *item;* allem. *docke*, *item;* *zauche*, *zauge*, chienne; suéd. *tik*, *item;* island. *tijk*, *item;* tud. *zoha*, *item*.

DORE, DEUR, anc. porte de maison. (Voir le glossaire de Roquefort.) — Tud. *turi*, *tor*, porte; goth. *daur;* anglo-sax. *dora*, *dur*, *duru;* island. *dyr;* dan. *dœr;* suéd. *dœrr;* allem. *thür;* holl. *deur;* angl. *door*.

DOUVE : en basse latinité, *doga* et *dova;* en italien, *doga*. — Anc. allem. *dauge*, douve; allem. *daube*, *item;* holl. *duig*, *item*.

DRAGUE, instrument fait en pelle recourbée, et emman-

ché d'une longue perche, qui sert à tirer le sable des rivières, etc. (Acad.) **Draguer**, tirer le sable du fond d'une rivière. — Anglo-sax. *dragan*, tirer, retirer; suéd. *draga;* dan. *drage;* holl. *trekken;* angl. *to draw.*

Drèche, **Drague**, marc de l'orge qui a été employée pour faire de la bière. Les habitants de l'Ile-de-France appelaient, par dérision, *draschiers* ceux du duché de Normandie, qui étaient grands buveurs de bière.

> Mult ont Franceiz Normanz laidiz
> Et de mefaiz e de mediz;
> Sovent lor dient reproviers
> E claiment bigoz e *draschiers.*
>
> (*Rom. de Rou*, v. 9940.)

— Tud. *drek*, résidu, boue, ordure, excrément, marc; anglo-sax. *dhroge;* suéd. *træck;* allem. *dreck;* dan. *dræk;* holl. *drek*, boue; *droessem*, marc, drèche; island. *threck*, *drit*, boue, ordure; angl. *dirt*, *item.*

(Voir une remarque à la fin de l'article *Bière.*)

Drenc, **Dran**, ancien terme de marine, manœuvre au moyen de laquelle on serre le racage des vergues; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la *drosse des vergues.* (Voir l'Archéologie navale de M. Jal, t. I, p. 216.)

> Bruissent lur masz, lur governail;
> Nul d'eus n'endure le travail;
> N'i a ne veile ne hobenc,
> Utage, n'escote, ne *drenc*.....
>
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 154.)

— Tud. *drangen*, serrer, presser; allem. *drängen;* holl. *dringen;* dan. *drive;* suéd. *drifwa.*

DRILLE. « Vieux mot qui signifiait autrefois soldat, et qu'on emploie aujourd'hui dans le style familier dans différentes acceptions. On dit, par mépris, C'est un pauvre *drille*, un méchant soldat; *miles ignavus*, *imbellis*, et plus souvent, un pauvre malheureux. C'est un vieux *drille*, c'est-à-dire un soldat qui a vieilli dans le service, *miles strenuus*, et quelquefois un vieux libertin. » (Trévoux.)

Drille signifiait proprement un soldat exercé aux manœuvres. — Anc. allem. *drillen*, *trillen*, exercer des soldats, faire faire l'exercice; holl. *drillen*, *item;* angl. *to drill*, *item*.

DROSSE, terme de marine; câble qui sert à divers usages sur les navires. Il y a la drosse de gouvernail, la drosse de canon. — Dan. *trosse*, corde, câble, drosse; suéd. *traoss*, *tross*, *item;* island. *tratsa*, *item;* angl. *to truss*, lier, attacher.

DRU, anc. ami, amant; d'où l'on fit *druerie*, amour.

Sire, dist l'escuier, vous soiez bien venus!
Vos compains voudrai estre, vos amis et vos *drus*.
(*Le Dit du Chevalier et de l'Escuier,* inséré dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 119.)

Or puis bien estre vostre amis.
La dame se raseura,
Sun chief descuvri, si parla;
Le chevalier a respundu,
E dit qu'elle en fera son *dru*.
(Marie de France, t. I, p. 282.)

La fille al rei ama,
E mainte feiz l'areisuna
Qu'elle s'amur li ostreiast,
E par france *druerie* l'amast,
Pur ceo k'il est pruz e curteis.
(*Ibid.* p. 256.)

— Tud. *drut*, *drata*, ami, amant; la signification primitive était celle de fidèle; d'où *driva*, fidélité. La dénomination de fidèle désignant un ami, un amant, est digne de la constance germanique. Chez nous, ce n'est pas seulement le mot (*dru*) qui est passé d'usage depuis plusieurs siècles. Island. *trur*, fidèle. Anglo-sax. 1° *treove*, *trive*, fidèle; 2° *treova*, *truva*, foi, fidélité. Allem. 1° *treu*; 2° *treue*. Dan. 1° *tro*; 2° *troe*. Suéd. *tro*. Angl. 1° *trusty*; 2° *trustiness*. Holl. 1° *trouw*; 2° *trouw*, *trouwe*.

DURFEUS, DURFEUZ, anc. malheureux, misérable, pauvre, besogneux.

Theophilus li desvoiez,
Li *durfeuz*, li fauvoiez,
Congié a pris, si s'en repaire
Tout coiement à son repaire.

(*Comment Theophilus vint à penitance*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 280.)

Las! fet-il, las! que devendrai?
Las! quel conseil de moi prendrai?
Las! qu'ai pensé? las! qu'ai-je fet?...
Las! forvoiez, las! *durfeuz*,
Las! engingnez, las! deceuz,
Las! mal bailli, las! redotez,
Las! sor toz autres meschaianz.

(*Ibid.* p. 292.)

— Tud. *durftig*, pauvre, besogneux, nécessiteux, indigent, misérable, dérivé de *durft*, besoin, nécessité, disette. Anglo-sax. *thurfende*, nécessiteux, indigent; *thearfan*, *dearfan*, être dans le besoin, dans l'indigence. Goth. *tharfan*, *item*. Allem. *darben*, *item*; *dürftig*, besogneux,

Digitized by Google

pauvre, indigent, malheureux. Island. *thurfi*, *item;* suéd. *torftig*, *item;* holl. *nooddruftig*, *item;* dan. *nædtærftig*, *item*. En hollandais, *nood*, et en danois, *nœd*, qui entrent dans la composition des mots cités plus haut, signifient *misère*.

DUVET. On disait autrefois *dumet*, que l'on trouve dans Rabelais, liv. I, ch. XIII, à la fin : « Vous sentez . . . . . une volupté mirifique, tant par la douceur d'iceluy *dumet* que par la chaleur tempérée de l'oyzon. » Quelques lignes plus haut il parle d'*un oyzon bien dumété;* en basse latinité, *dumæ* avait la même signification; il se trouve dans le Traité sur la vénerie de l'empereur Fréderic II, liv. I, ch. XLV.

— Tud. *duni*, duvet; island. *dun;* dan. *duun;* suéd. *dun;* holl. *dons;* angl. *down;* bas allem. *dunen*, pluriel, les petites plumes. Le *n* du primitif germanique s'est changé en *m* dans *dumet*, comme dans *amertume* de AMARITUDO, AMARITUDINIS, *coutume* de CONSUETUDO, CONSUETUDINIS, etc.

EBE. « Terme de marine qui se dit dans quelques provinces. C'est le reflux de la mer, lorsque la mer baisse, ou que la mer refoule, ou s'en retourne. Il est opposé au *flot* et au *montant*. On l'appelle autrement *jusant* . . . . . On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient de *flot* s'en retourne d'*ebe*, en parlant des biens mal acquis et mal assurés. » (Trév.) En basse latinité, *ebba*, reflux.

— Tud. *ebba*, reflux de la mer; anglo-sax. 1° *ebba*, reflux; 2° *ebbian*, se retirer, refluer. Allem. 1° *ebbe;* 2° *ebben*. Holl. 1° *eb*, *ebbe;* 2° *ebben*. Angl. 1° *ebb;* 2° *to ebb*. Dan. 1° *ebbe;* 2° *ebbe*. Suéd. *ebb*, *ebbe*, reflux.

ÉBLOUIR : en italien, *abbagliare*, formé de la préposition *a* et de *bagliore*, qui signifie à la fois éclat de lumière, éclair et éblouissement. Au lieu de la préposition *a*, le verbe fran-

Digitized by Google

çais a pris la préposition *e, ex;* quant à l'autre élément qui entre dans la composition du mot, il lui est commun avec l'italien, et il dérive d'un primitif germanique.

— Tud. *blig*, *blich*, éclat, vive lueur, jet de lumière, éclair. Allem. *blick*, éclat; *blitz*, éclair; dan. *blinken*, *item;* suéd. *blag;* holl. *blikzem*, de *blikken*, briller, étinceler.

ÉCALE, ÉCAILLE. — Tud. *scal*, enveloppe, écaille, coque, écale; goth. *skaljo*, tégument, enveloppe; anglo-sax. *scala*, *sceala*, *scyll*, enveloppe, écaille, gousse, écale; island. *skal*, *item;* allem. *schale;* dan. *skal;* suéd. *skal;* holl. *schille;* angl. *shell*, coquille, écaille, coque, écale, gousse; *scale*, écaille.

ÉCHALGAITE. (Voir *Échargaite.*)

ÉCHANSON : en basse latinité, *schanco, scanso, scantio.* — Island. *skiencare*, échanson, dérivé de *skencka*, verser à boire. Anc. allem. 1° *scinko, schencho*, échanson; 2° *schenchen*, verser à boire. Dan. 1° *skiænk;* 2° *skiænke*. Suéd. 1° *skænkswen;* 2° *skænka*. Holl. 1° *schenker;* 2° *schenken*. Allem. 1° *schenk;* 2° *schenken*. Tud. *skancan*, verser à boire. Anglo-sax. *scencan*, *item*.

ÉCHARDE, petit éclat qui se détache du bois quand on le fend. — Anglo-sax. *sceard*, fragment, éclat détaché d'un corps dur, tesson, etc. de *scearan*, couper, diviser. Angl. 1° *shard*, éclat de tuile ou de pot, tesson; 2° *to share*, diviser. Holl. 1° *scherf;* 2° *scheuren*. Dan. 1° *skaar;* 2° *skiere*. Suéd. 1° *skærfwa;* 2° *skiæra*, *skæra*. Tud. *scartian*, *scertan*, découper. Island. *skerda*, *skierda*, *item*.

ÉCHARPE, ÉCHARPER. On disait autrefois *escharpe*, *escherpe*.

En sonjant, *escharpe* et bordon
Prist Rustebues, issi s'esmuet.
(Rutebeuf, t. II, p. 25.)

Digitized by Google

Lors fait faire commandement,
Par le bannier (héraut) qui en l'ost crie,
Que tout homme de sa patrie
Face tant, comme qu'il la tranche,
Qu'il soit seignez d'*escherpe* blanche,
Pour estre au ferir conneuz.....
Neis li ribaut les ont mises
Faites de leurs propres chemises.
(*Branches des royaux lignages*, t. II, p. 425 et 426.)

— Tud. *scarbôn*, découper, diviser, déchirer, écharper; anglo-sax. *scearpan*, *ceorfan*, *item*; allem. 1° *scharben*, *schärben*, découper, écharper; 2° *scharpe*, *schärpe*, écharpe; dan. 1° *karve*; 2° *skiærfe*, *scherfe*. Holl. 1° *kerven*; 2° *siarp*. Angl. 1° *to carve*; 2° *scarf*. Suéd. 1° *karfwa*; 2° *skærp*, *skiærp*, écharpe; *skarf*, coupon de toile, lambeau.

Échevin : en basse latinité, *scabinus*, *scavinus*, juge subalterne, échevin. — Tud. *scheffen*, juge; anc. allem. *schoppen*, *scheppen*, *scheffen*, *item*, dérivés de *schopfen*, *schaffen*, régler, arranger, accommoder, régler une affaire, rendre la justice; allem. *schöpfe*, *schöppe*, juge, échevin; holl. *schepen*, *item*.

Échiquier : en basse latinité, *scacarium*, *scaccarium*, qui signifiaient primitivement le trésor royal. On trouve *eschekier* dans le Livre des Rois, avec la même signification.

Asiasar seneschal de la maisun lu rei, Adoniram fud maistre del *eschekier* e de receivre les treuz. (*Livre des Rois*, p. 238.)

Et Ahiasar, præpositus domus; et Adoniram, filius Abda, super tributa.

Plus tard, le mot *échiquier* désigna une cour de justice où l'on jugeait les affaires qui concernaient le fisc.

— Tud. *scaz*, *schaz*, contribution, impôt, taxe, rétribution; la signification primitive de ces mots est celle

Digitized by Google

d'argent monnayé, monnaie, pièce d'argent; goth. *skatt*, *item;* anglo-sax. *sceat*, *item;* allem. *schoss*, taxe, impôt; *schatz*, trésor; dan. *skat*, *item;* suéd. *skatt;* holl. *schat;* island. *skattr*, tribut, taxe, impôt.

ÉCHOPPE, petite boutique, ordinairement en appentis et adossée contre une muraille. (Acad.) En basse latinité, *scopa*, *schoppa*, échoppe, boutique. — Tud. *scopf*, *schopf*, construction faite en bois, adossée contre un mur, appentis, hangar, portique, vestibule; anglo-sax. *sciop*, *skiop*, *sceoppe;* island. *skap;* dan. *skab;* suéd. *skaop*, *skop;* holl. *schap*, *schapraai;* allem. *schoppe*, *schupfe*, échoppe; angl. *shop*, boutique.

ÉCLANCHE. — Tud. *scinca*, *scinha*, jambe; *scincal*, jambon, cuisse, éclanche; anglo-sax. *skenc*, *scenc*, *item;* dan. *skanke*, *item;* suéd. *skanka*, *item;* holl. *skink;* allem. *schinken;* angl. *shank*, jambe.

(Pour l'introduction du *l* dans *éclanche*, voir la table alphabétique placée à la fin de la seconde partie.)

ÉCLAT, ÉCLISSE. (Voir *Esclier*.)

ÉCORE, terme de marine et de rivière. Côte escarpée à pic : *saxum*, *cos*, *rupes abrupta*, *ora erecta*. (Trévoux.) — Tud. *scorro*, côte escarpée, écore, écueil; anglo-sax. *score*, rivage, côtes; angl. *shore*, *item*.

ÉCOT : ital. *scotto*, écot. En basse latinité, *scotum*, *scottum* signifiaient d'abord taxe, contribution, impôt, puis cotisation, écot. Dans notre ancienne langue, *escot* avait également les deux significations. Du Cange, art. *Scot*, nous fournit un exemple de la première signification tiré d'une charte de l'empereur Philippe en faveur des habitants de Liége. Il y est dit que les Liégeois seront exempts « de serviche, tailhe et *escot*. »

Voici un autre exemple de ce mot pris dans la même acception; l'auteur dit en parlant du clergé menacé dans ses intérêts temporels par les nouvelles taxes que Clément V venait de lui imposer :

Cil qui les dignitez avoient
Orendroit li plus s'en esmoient.
Leur estat tenir convendra,
Mais ne sai dont ce leur vendra
Dont estat puissent maintenir.
Leur despens ne porront fornir
Ne finer aussi leurs *escos*;
Si metront cotes et surcos
En gages pour l'*escot* paier.

(*La Requeste des freres mineurs sus le septieme Climent le Quint*, insérée dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 448.)

Dans le passage suivant, *écot* a la signification que nous lui donnons encore aujourd'hui :

LI MOINES.

Ostes, me ferés-vous dont forche?

LI OSTES.

Oïl, se vous ne me paiés.

LI MOINES.

Bien voi que je sui cunkiés,
Mais c'est li darraine fois.
Par mi chou m'en irai-je anchois
Qu'il reviegne nouviaus *escos*.

(*Li jus Adam ou de la feuillie*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 89.)

— Tud. *scaz*, *schaz*, impôt, taxe, contribution, sa-

Digitized by Google

laire; goth. *skatt;* anglo-sax. *scot*, *sceat;* island. *skatt*, *skattr;* allem. *schoss;* dan. *skat;* suéd. *skatt;* angl. *scot;* holl. *schot.*

Écoupe, Escoupe, espèce de pelle creuse qui sert à vider l'eau entrée dans les bateaux. — Tud. *schaff*, *chopha*, vase, baquet, seau, dérivés de *schephan*, *scuofan*, puiser; anglo-sax. *schopen*, seau; angl. *scoop*, pelle pour vider l'eau des bateaux, écoupe; holl. *schepper*, *item;* allem. *schaufel*, pelle; dan. *skovl*, *item;* suéd. *skofwel*, *item.*

Écoute, terme de marine. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile pour servir à la déployer et à la tendre, de manière qu'elle reçoive l'impulsion du vent. On trouve *escotes*, avec le même sens, au XII[e] siècle:

> Estuins ferment et *escotes*
> Et font tandre les cordes totes.
> (*Rom. de Brut*, t. II, p. 141.)

(Voyez un autre exemple à l'article *Drenc* ci-dessus.)

— Allem. *schott*, écoute; holl. *schoot;* dan. *skiœd;* angl. *sheet.*

Écraine, Écrène, Escrenne, anc. hutte recouverte de paille ou de gazon, dans laquelle les femmes allaient passer la veillée pendant l'hiver. En basse latinité, *screona*, *screuna*, *screo*, maisonnette, hutte, chaumière. (Voir Trévoux, ainsi que du Cange, art. *Screo.*)

—Tud. *schranno*, *screona*, hutte, cabane, dérivés de *scur*, *scura*, chaumière; anc. allem. *schranne*, *scrua*, chaumière, maisonnette; anc. allem. *schranne*, boutique, échoppe; allem. *schrank*, dépense, armoire, buffet; suéd. *skryn*, *item.*

Écran. — Tud. *skerm*, *skirm*, se dit de tout ce qui garantit, protége, défend; *scirman*, garantir, protéger, défendre;

anc. allem. *skerm*, paravent, écran; allem. *schirm*, *item*. angl. *screen*, *item;* holl. *scherm*, *item;* dan. *skirm*, *item*. suéd. *skiærm*, *skerm*, *item*.

Écraser. Mot hybride composé de la préposition latine *e*, *ex*, et d'un élément germanique. — Tud. *grusen*, briser, broyer, écraser; goth. *kriustan*, *krotan;* suéd. *krossa;* dan. *kryste;* angl. *to crush;* holl. *gruizen*.

Écrou. — Anc. allem. *skruben*, *schrauven*, percer, forer, faire un trou avec un foret, une vrille, serrer une vis dans son écrou; allem. *schrauben*, visser, faire entrer une vis dans son écrou; holl. *schroeven*, *item;* dan. *skruve*, *skrue*, *item;* suéd. *skrufa*, *item;* angl. *to screw*, *item*, *male screw*, vis; *female screw*, trou dans lequel entre la vis, écrou.

Écume vient plutôt d'un primitif germanique que du latin *spuma*, car le français n'offre pas un seul exemple du changement de *p* en *c;* ce changement a cependant lieu quelquefois entre certaines langues, et notamment entre l'islandais et le breton.

— Island. *skuum*, écume; anc. allem. *schaam;* dan. *skum;* allem. *schaum;* holl. *schuim;* angl. *scum;* suéd. *skumm*.

Écurer. — Dan. *skure*, nettoyer, polir, écurer; suéd. *skæra;* allem. *scheuern;* holl. *schuuren*; angl. *to scour*. On trouve en gothique, dans Ulphilas, le verbe *skaurôn*, employé dans un sens analogue, mais au figuré.

Edel, anc. noble. En basse latinité, *adalingus*, *edelingus*.

De quoy assez li fit par letre,
Et par les gens de son ostel,
Qui lui disoit moult d'un *edel*...

(Dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 1461.)

Digitized by Google

— Tud. *adal*, *edil*, noble, d'origine illustre; anglo-sax. *ædhel*, *edhel;* island. *adall;* allem. *adel*, *edel;* holl. *edel;* suéd. *adel;* dan. *adel*, *ædel*, *edel*.

Effroi. Ce mot est composé de la préposition latine *e*, *ex*, et d'un élément germanique. —Tud. *freis*, *vreese*, frayeur, effroi; anglo-sax. *ferht*, *fyrht*, *feorht*, *forht;* dan. *frygt;* suéd. *fruchtan;* angl. *fright;* allem. *furcht*, holl. *vreeze*.

Égratigner. (Voyez *Gratter*.)

Égruger. (Voyez *Gruger*.)

Élan, autrefois *ellend*, espèce de cerf. Il est nommé *alce* par César et par Pline, et *ἄλκη* par Pausanias. Tous ces mots proviennent des idiomes de la Germanie, pays où se trouve cet animal. — Tud. *elah*, élan; anglo-sax. *elch;* holl. *eland;* dan. *elling;* suéd. *elg;* angl. *elk;* allem. *elend*.

Élingue, terme de marine. « C'est une corde avec un nœud coulant à chaque bout, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dedans et dehors le vaisseau. » (Trévoux.) On disait autrefois *eslingue*.

— Angl. *sling*, signifiant également élingue et fronde à cause de la ressemblance que ces deux objets ont entre eux; suéd. *sliunga*, *item;* holl. 1° *schlinge*, fronde; 2° *leng*, élingue. Allem. 1° *schleuder;* 2° *schlinge*. Tud. *slinga*, fronde; anglo-sax. *slinga*, *item;* island. *slunga*, *slanga*, *item;* anc. allem. *schlinge*, *item;* dan. *slynge*, *item*.

Email. On disait autrefois *esmail;* en italien, *smalto;* en basse latinité, *smaltum*.

Nus ne puet ne ne doit metre en oevre cloz d'evoire ne d'*esmail* de quelque maniere que ce soit; et se il le fet, l'oevre doit estre arse, quar l'oevre n'est ne bone ne loial. (*Livre des métiers*, p. 212.)

— Tud. *smalz*, *smelzi*, substance fondue, se dit des

Digitized by Google

métaux, de la graisse, etc.; *smelzan*, *smaljan*, fondre, liquéfier; anglo-sax. *smeltan*, *item;* island. *smelta*, *item;* holl. 1° *smalt*, émail; 2° *smelten*, fondre. Allem. 1° *schmelz;* 2° *schmelzen*. Angl. 1° *enamel*, composé au moyen de deux prépositions; 2° *to melt*. Dan. 1° *smælt-verk* (*verk* signifie ouvrage); 2° *smelte*. Suéd. 1° *smælt-werk* (*werk*, ouvrage); 2° *smælta*.

Émérillon : en basse latinité, *smerilio;* en italien, *smeriglione*. — Tud. *smerle*, *smirl*, émérillon; allem. *schmerlein;* dan. *smerle;* holl. *smeerle;* angl. *merlin*.

Empan, mesure de longueur qui se fait par l'extension de la main, depuis le pouce étendu d'un côté jusqu'à l'extrémité du petit doigt opposé. (Trévoux.) On disait autrefois *espan;* en basse latinité, *spannus*, *spanna;* en italien, *spanna;* en provençal, *pan*.

Nus cordouaniers de Paris ne puet ne ne doit fere soulers de bazane dedenz la banlieue de Paris de plus d'un *espan* de pié, ne de plus d'un *espan* de haut. (*Livre des métiers*, p. 227.)

— Anglo-sax. *span*, *spon*, *sponne*, empan, dérivé de *spannan*, étendre, mesurer avec la main étendue, mesurer par empan; tud. *spanna*, empan; *spannan*, tendre, étendre; anc. allem. 1° *spana*, *span*, empan; 2° *spannen*, étendre, mesurer avec la main étendue. Allem. 1° *spanne*, *spann;* 2° *spannen*. Holl. 1° *span;* 2° *spannen*. Dan. *spand*, empan; *spænde*, tendre, étendre. Suéd. *spann*, empan; *spænna*, tendre, étendre. Angl. *span*, empan; *to span*, mesurer par empan.

Endêver. (Voir *Desver*.)

Enheudé, anc. « qui est attaché par des heudes, *pedicis implicatus*. Ce mot est un vieux terme de coutumes. Bêtes

Digitized by Google

enheudées sont des bêtes retenues par des heudes qui sont des liens qu'elles ont aux pieds de devant. » (Trévoux.)

La beste chevaline doit deux deniers, en quelque lieu qu'elle soit prise; et si elle est *enheudée*, et prise en taillis, elle doit quatre deniers. (*Coustumier général*, t. II, p. 779.)

— Anc. allem. *umhudeln*, attaché avec un lien, une bande, un lambeau d'étoffe, composé de la préposition *um* et de *hud*, *hudel*, lambeau d'étoffe, chiffon; dan. *hud*, *item;* allem. *hudel*, *item*.

ÉPEAUTRE, autrefois *espaulte*, *espaultre :* en basse latinité, *spelta;* en italien, *spelda*, *spelta;* en espagnol, *espelta;* en provençal, *espéouta*. — Tud. *spelt*, *spelza*, épeautre; anglo-sax. *spelt;* allem. *spelt*, *spelz;* holl. *spelte;* angl. et dan. *spelt*.

ÉPEICHE. « Nom d'un oiseau qu'on appelle aussi cul rouge, ou pic rouge, *picus ruber major;* c'est une espèce de *pivert* ou *pic vert*. » (Trévoux.) On disait autrefois *espec*, *espeiche*, dans la même signification. (Voir ces mots dans le glossaire de Roquefort.)

— Tud. *speh*, *speht*, *specht*, pic, épeiche; allem. *specht;* holl. *spegt;* dan. *spet;* angl. *speight*.

ÉPERON, autrefois *esperon :* en basse latinité, *spouro;* en italien, *sperone*. Les plus anciens éperons n'avaient pas de molette, mais seulement un aiguillon, une espèce de petite *broche;* de là l'expression *brocher* un cheval, pour signifier lui donner de l'éperon, l'éperonner. (Voir Roquefort, art. *Broce*.)

Or *broche* hom grant cheval des *esperons* à *broche*.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 197.)

— Tud. *spor*, *sporo*, éperon; de *spornen*, frapper, aiguillonner, piquer. Anglo-sax. *spora*, *spura*, éperon; island.

spori, *spore*, *item;* holl. *spoor;* suéd. *spaore*, *sporre;* dan. *spore;* allem. *sporn;* angl. *spur.*

Épervier, autrefois *espervier :* en basse latinité, *sparvarius;* en italien, *sparviere;* en provençal, *esparouviou*. L'épervier fait la chasse aux petits oiseaux; de là le nom qui sert à le désigner dans plusieurs langues. Les Latins l'appelaient *accipiter fringillarius;* de *fringilla*, *frigilla*, pinson. Les idiomes germaniques ont formé son nom du mot qui signifie moineau dans ces idiomes. C'est ainsi qu'en français *linotte* dérive de *lin* et chardonneret, de *chardon*.

— Tud. *sperwar*, épervier; *sparo*, moineau. Goth. *sparwa*, *item;* anglo-sax. *speare*, *sparva*, *item;* island. *spaar*, *item;* dan. *spure*, *item;* allem. *sperber*, épervier; *sperling*, moineau. Suéd. *sparfhœk*, épervier, composé de *hœk*, faucon, et de *sparf*, moineau. Angl. *sparrow-hawk*, de *hawk*, faucon, et *sparrow*, moineau. Holl. *sperwer*, épervier.

Épier, Espion : en italien, *spiare*, épier; en espagnol, *espiar*. — Tud. *spæhen*, *spæhan*, épier. d'où les composés *irspæhan* et *auspæhan*, qui ont la même signification. Anglo-sax. *spyrian;* allem. *spähen*, *spehen;* dan. *spejde;* suéd. *speja*, *speija;* angl. *to spy;* holl. *bespieden*, composé au moyen du préfixe *be*.

Épieu, sorte d'arme à fer plat et pointu, dont on se sert ordinairement à la chasse du sanglier. (Acad.) On disait autrefois *espiet*, *espiez*, qui désignaient une espèce de pique dont on se servait dans les combats.

E lançad as Escuz (Écossais) treis *espiez* esmuluz;
A chascun des *espiez* ad un mort abatuz.
(*Chron. de Jord. Fant.* CLIII.)

En italien, *spiedo*, *spiede*, *spiedone*, épieu et broche; en

espagnol, *espeto, espedo, espeton;* en basse latinité, *spitum*, broche; *spietum*, pique, épieu.

— Anglo-sax. *spitu*, pique, épieu, broche; anc. allem. *spez;* allem. *spiess;* dan. *spid;* suéd. *spett;* holl. *spies*, pique, épieu; *speet*, broche; angl. *spit*, *item.*

Épisser, terme de marine, séparer les torons de deux bouts de corde et les entrelacer de manière à réunir les deux cordes. — Holl. *splitsen*, partager, diviser, séparer, épisser une corde; allem. 1° *spleissen*, fendre, séparer, diviser; 2° *splitzen*, épisser une corde. Angl. 1° *to split;* 2° *to splice.* Tud. *splizan*, fendre, diviser, séparer; island. *splita*, *item;* dan. *splitte*, *item;* suéd. *split*, division.

Épolet, Époulin, anciennement *espolet*, *espoullier.* On appelle ainsi une sorte de bobine à l'usage des tisserands; elle consiste en un morceau de roseau, sur lequel on dévide une quantité convenable de trame. L'*époulin* tourne autour d'une brochette de fer appelée *fuserolle*, et le tout ensemble se place dans le milieu de la navette. (Voir Trévoux, *Époulin* et *Fuserolle.*) En italien, *spola*, navette.

— Tud. *spuolo*, bobine, époulin; island. *spola;* anc. allem. *spoele;* allem. *spule;* holl. *spoel;* dan. *spole;* suéd. *spol;* angl. *spool.*

Escalope, anc. coquille de limaçon, d'escargot.

La limace gete son cors
De l'*escalope* toute fors
Par le biaus tens; mes par la pluie,
Rentre enz, quant ele li anuie.

(Rutebeuf, t. II, p. 215.)

— Holl. *schelp, schulp*, coquille, écaille; allem. *schuppe;* tud. *scal*, *scala;* dan. et suéd. *skal.*

Digitized by Google

ESCARCELLE. C'était autrefois une grande bourse de cuir garnie d'un fermoir de fer. Ce mot ne se dit plus aujourd'hui qu'en plaisantant. Les Italiens ont *scarsella*, *scarsellone*, de même signification, qui dérive de *scarso*, parcimonieux, comme *escarcelle* dérive de notre ancien mot *escars, eschars*. (Voir *Eschars*.)

ESCARMOUCHE : en basse latinité, *scaramutia*, *scarmutia;* en italien, *scaramuccia;* en espagnol, *escaramuza*. Ce mot n'est pas nouveau dans notre langue; il se trouve employé par plusieurs de nos anciens auteurs.

Si y eut plusieurs *escarmouches* et envayes devant les barrieres: car il y avoit aucuns Anglois et Gascons, qui là s'estoient retraits de la deconfiture de Ymet, qui tenoient la ville assez vaillamment. (Froissart, liv. II, ch. VIII, t. II, p. 6, col. 2.)

— Allem. *scarmutzel*, escarmouche; de *schirmen*, se défendre en combattant, combattre. (Voir *Escrime*.) Dan. *skiærmydsel*, escarmouche; holl. *scharmutzeling;* angl. *skirmish;* suéd. *skærmysla*, *skermysla*, escarmoucher.

ESCHAC, ESCHEC, ESCHECH, anc. butin.

Mais venqueor e baut e lié
Sunt à Teleres repairé
Od tel *eschac*, od teus gaainz
Dunt li seignor e li compainz
Furent puis riches à lor vies.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 457.)

Assez i a perdu, petit *eschac* anmaine.
(*Chanson des Saxons*, t. II, p. 64.)

Ces de Ydumée vindrent lur fiée en Juda, si 'n ocistrent multz de Juda, et pristrent grant preie, et firent maint bon *eschec*. (*Livre des Rois*, p. 398.)

Digitized by Google

Mult grant *eschech* en unt si chevaler
D'or e d'argent e de garnemenz chers.
(*Chans. de Rol.* st. VIII.)

— Tud. *scâh*, proie, butin; island. *skaak*, *item;* anc. allem. *schach*, *item;* angl. *to sack*, faire du butin, piller; allem. *schächer*, pillard, brigand, voleur.

Nous avons conservé *sac* et *saccager*, qui paraissent appartenir à la même famille. (Voir *Sac* ci-après.)

ESCHARGAITE, ESCHALGAITE, ESCHALWAITE, ESCHIELGUAITE, ÉCHALGAITE, ÉCHAUGAITE : en basse latinité, *scaraguayta*, *eschargaita*, *eschalgaita*, *eschaugueta*, etc. Tous ces mots avaient une même signification, et désignaient primitivement une compagnie de gens de guerre chargés de faire le guet; ce qui s'appelait *eschargaitier*. Dans la suite, *échaugaite* ou *échauguette* signifia une petite tour d'observation où se tenaient les gens de guerre qui faisaient le guet. C'est ainsi que l'expression *corps de garde* a passé du corps de troupe qui monte la garde au lieu où se tiennent ceux qui sont de garde.

Quar les *eschargaites* les voient,
Qui l'ost *eschargaitier* devoient.
(*Roman d'Aubery*, cité par du Cange, art. *Scaraguayta.*)

Li reis esteit dedenz sun paveillun,
Li *eschielguaite* delez e envirun.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 559.)

— Tud. 1° *scar, skar*, corps de troupe, bataillon, compagnie de gens de guerre; 2° *waht*, guet, faction. Goth. 1° *scaar;* 2° *waths*, *vahtus*. Island. 1° *skor, skari;* 2° *vakt*. Allem. 1° *schar, schaur;* 2° *wacht*. Dan. 1° *skare;* 2° *vagt*.

suéd. 1° *skara;* 2° *wakt.* Holl. *schaare*, assemblée, troupe, foule; *wagt*, guet.

ESCHARNIR, anc. outrager, faire un affront, couvrir de honte, honnir, se moquer.

Fist un de ces de Israël a David : As tu veu cest merveillus champiun ki ci vient pur nus attarier e *escharnir.* (*Livre des Rois*, p. 64.)

Et dixit unus quispiam de Israel : Num vidistis virum hunc qui ascendit? Ad exprobrandum *enim Israel ascendit.*

Ha, Diex! com m'avez *escharni*,
Dist li chevaliers, biaus dous sire!
Or ne cuidai qu'en nul empire
Eust tel fame com la moie.
De grant noient m'esjoïssoie;
Or voi-je bien, et croi et cuit
N'est pas tout or quanqu'il reluit.
(Rutebeuf, t. I, p. 317.)

(Voir le même auteur, t. II, p. 72; le Roman de Brut, t. I, p. 85; t. II, p. 235 et 252; les Chroniques des ducs de Normandie, t. I, p. 281 et 235; t. II, p. 3; le Voyage de Charlemagne à Jérusalem, v. 626, 643.)

En italien, *scornare*, outrager, couvrir de honte, d'infamie.

— Tud. *schern*, ordure, saleté, vilenie; *schernan*, couvrir d'ordure, et au figuré, couvrir d'infamie, d'opprobre, de honte, faire un affront, outrager. Anglo-sax. *scern*, *sciern*, ordure, saleté; island. *scern*, *item;* dan. *skarn*, *item;* suéd. *skarn*, *item;* angl. *to scorn*, honnir, mépriser.

ESCHARS, ÉCHARS, ESCARS, anc. chiche, avare, parcimonieux: en italien, *scarso*.

Digitized by Google

Nul n'esteit si achaisonos,
Si morteus, ne si envios,
Ne si avers, ne si *eschars;*
Plus de vaillant de mil mars
Out trait à sei de Normendie.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 73.)

Vers povre gent n'estiez n'*escharse* ne avare.
(*Roman de Berte aux grans piés*, p. 133.)

— Holl. *schaars*, avare, chiche, parcimonieux; allem. *karg;* dan. *karrig;* suéd. *karrig*, *karg.*

Eschelle, Eschille, anc. sonnette, clochette; d'où les diminutifs *eschelette*, *eschillette*, *échelette*, *échillette.* (Voir Roquefort.) En basse latinité, *skella*, *skilla*, *squilla*, *esquilla;* en italien, *squilla.*

Le blanc destrier li a l'en amené
Que Balan ot par Nayme presenté;
François li ont richement atorné;
Frein ot ad or richement tresgetté,
Et li poitrax fu a or estelé
E environ d'*eschelettes* ouvré.
Quant li chevax a un petit alé
L'or retentist et a un son geté
(*Roman d'Agolant*, éd. Bekker, p. 163.)

— Tud. *scella*, sonnette, clochette; de *scal*, son; *scellan*, sonner. Island. *skella*, *item;* allem. *schallen*, *item; schelle*, sonnette, clochette; holl. *schel*, *item;* suéd. *skælla*, *skiælla*, *item.*

Eschièle, Eschèle, Eskièle, Esquière, etc. anc. en basse latinité, *scara*, *schera*, *scala*, etc. (Voir du Cange.) Tous ces mots signifiaient un corps de troupes, une compagnie de gens de guerre, un bataillon.

On trouve dans Hinkmar, qui vivait sous Charles le Chauve : « Bellatorum acies quas vulgari sermone *scaras* vocamus. » (Hinkmar, *Opera*, t. II, p. 158.)

Puis ont fait conroi de lor gent
Par mil, par soixante, par cent;
Des plus vaillans des mius aidables
Ont fait maistres et connestables
A chascune *eschiele* par soi
Qui 's face tenir en conroi.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 150.)

E ordenerent lur *eschieles*, pur bataille faire encontre cels de Philistiim. (*Livre des Rois*, p. 61.)

Et direxerunt aciem *ad pugnandum contra Philistiim.*

— Tud. *scar, skar*, corps de troupes, bataillon; goth. *scaar;* island. *skor, skari;* allem. *schar, schaar;* dan. *skare;* suéd. *skara;* holl. *schaare*, assemblée, troupe, foule.

Scar a formé *scadro* en basse latinité, corps de troupes; d'où l'italien *squadra*, *squadrone*, qui nous ont donné *escadre*, *escadron*.

Eschier, anc. séparer, éloigner, bannir. (Voir Roquefort.) — Tud. *scheiden*, *sceiden*, séparer, écarter, éloigner; anglo-sax. *scyftan;* island. *skipta;* holl. *scheiden;* dan. *skifte;* suéd. *skifta;* allem. *scheiden*.

Eschipre, anc. matelot, marinier, marin.

D'altre part est un paien, Valdabrun;
Celoi levat le rei Marsiliun,
Sire est par mer de iiii. c. drodmunz;
N'i ad *eschipre* qui l'cleimt se par loi nun.
(*Chans. de Rol.* st. cxvii.)

E li reis Yram enveiad ses humes ki *eschipres* furent bon, e moult

Digitized by Google

sourent de mer, en cel navirie od les servanz lu rei Salomun. (*Livre des Rois*, p. 271.)

Misitque Hiram in clace illa servos suos, viros nauticos *et gnaros maris, cum servis Salomonis.*

— Anglo-sax. *skipper*, marinier, marin, matelot; dérivé de *skip*, *scip*, navire. Tud. 1° *sceffeher*, marinier, matelot; 2° *scef*, *skef*, navire. Allem. 1° *schiffer;* 2° *schiff*. Angl. 1° *shifter;* 2° *ship*. Holl. *schipper*, nocher, nautonier, batelier; *schip*, navire. Dan. *skipper*, nocher, etc. *skib*, navire. Suéd. *skeppare*, nocher, etc. *skepp*, navire.

Eschive, anc. tourelle où se tenaient les gens de guerre qui faisaient le guet, et d'où l'on pouvait observer au loin; beffroi, donjon, échauguette : en basse latinité, *eschiffa*.

Mote i firent haute e danjon,
E granz *eschives* d'environ,
Si bien fermé, si richement
Qu'il n'a regart de nule gent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 103.)

Quant mis l'orent fors de l'*eschive*,
Si s'en repairent as osteus.
(*Ibid.* t. II, p. 144.)

— Tud. *scauwôn*, *scawôn*, *scouwôn*, regarder, considérer, observer, examiner; anglo-sax. *scavian*, *sceavian;* island. *skoda;* holl. *schouwen;* suéd. *skoda;* dan. *skue;* angl. *shew*, spectacle, apparence; allem. *schau-turn*, tour d'observation, donjon, beffroi, échauguette; composé de *turn*, tour, et de *schauen*, regarder, observer, considérer.

Esclenche, Esclenque, anc. gauche.

A main, ne sai, droite ou *esclenche*,
Au plus vistement qu'il puet trenche

Digitized by Google

Les cordes à quoi l'on le hale.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 189.)

Ne pernez mais od main *esclenche*
De lui serement ne fiance.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 2.)

N'on ne puet entrer es osteus
Sans buscier, u sacier le clenque,
Jà de main droite ne d'*esclenque*.
(*Ch'est du honteus Menesterel*, inséré dans les œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 341.)

— Tud. *slinc*, gauche; holl. *slinke*, *item*; allem. *link*, *item*.

Esclier, anc. fendre, briser, mettre en pièces, faire voler en éclats. Esclice, Esclisse, Esclis, Éclisse, morceau de bois fendu, fragment d'un corps dur brisé, éclat, tronçon.

Hardrez, uns chevaliers hardiz,
De Baives nez e norriz,
Preisiez d'armes e coneüz,
Sor le destrier, les sauz menuz,
Vait le duc ferir a bandon
Parmi l'escu d'or a liun
Que la lance froisse e *esclie*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 64.)

As-tu esperance en cez de Egypte ki sunt cume bastuns de rosel pescéed sur qui si l'um se apuied, tost falsed e depiesced, e entrent les *esclices* en la charn, e percent la main. (*Livre des Rois*, p. 408.)

An speras in baculo arondineo atque confracto Ægypto, super quem, si incubuerit homo, comminutus ingredietur manum ejus, et perforabit eam.

Od lui ert li rois de Galice
Qui fait de mainte lance *esclice*.
(*Partenopeus de Blois*, t. II, p. 77.)

Digitized by Google

Ranol le vesconte e sa gent,
Qui vers lui estrive e content,
Alerent eissi envaïr
E si tres-durement ferir
Que des glaives as fers bruniz
Volerent pieces e *escliz*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 63.)

Du verbe *esclier* vient *esclat, éclat*, partie qui se détache d'un corps dur en le fendant ou en le brisant; *esquille*, petit fragment d'os; *éclisse*, terme de boisselier, signifiant un bois de fente qui sert à faire des boisseaux, des seaux, des tambours, etc. Il se dit aussi, parmi les vanniers, d'un osier fendu et plané pour bander le moule du panier.

— Tud. *scaljan*, *sceljan*, briser, rompre; *slizan*, fendre. Anglo-sax. *scylan*, *skylan*, *item;* island. *skilia*, *item;* dan. *skille;* suéd. *skilja;* allem. *schlitzen;* holl. *scheelen;* angl. *to slit*.

Esclisse, anc. traîneau; d'où *esclissier*, transporter sur un traîneau; *esclissage*, *esclaidage*, droit qui était dû pour les transports faits au moyen des traîneaux.

Sont tenus tous fermiers du dit *esclaidage* de sougner toutes fortes cordes, charrios, *esclisses*. (Statuts de l'échevinage de Mézières, cités dans le glossaire de Carpentier, art. *Esclichium*.)

Se aucuns marchans..... vouloient faire roullier leurs vins qui seroient pres du rivage, sans porter, *esclissier* ou charrier, ils doivent pour chacune queue de vin VII den. comme s'ils estoient *esclissiez*. (*Iid. ibid.*)

— Allem. *schlitten*, traîneau, dérivé de *schleichen*, se traîner, glisser. Angl. *sledge*, traîneau; *to slide*, glisser, faire glisser. Dan. *slæde*, traîneau; suéd. *slæda*, *item;* holl. *sleede*.

Digitized by Google

Escriler, Escriller, anc. glisser, échapper.

Kar quant le punt vout passer,
Del pé comensa *escriler*
Et ver l'ewe aval chaï.

(*De la peine d'enfer,* inséré dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 307.)

— Suéd. *scridla*, *scrilla*, glisser, s'échapper, s'écouler; tud. *scritan*, *item;* anglo-sax. *scridhan*, *item;* dan. *skrint*, glissant.

Escrime, Escrimer : en italien, *schermo*, défense; *schermire*, *schermare*, se défendre, se garder, faire des armes, s'escrimer; *scherma*, exercice des armes, escrime. Dans notre ancienne langue, *escremir* signifiait également se défendre en combattant, combattre et faire des armes, s'escrimer.

Mais ne sunt mie des coarz,
Qui durs vassaus e adurez,
Qu'ainz lor serunt les chés coupez
Qu'il s'en augent cum recreanz.
Cist *escremissent* as Normanz
E as Daneis de teu maniere
Que d'eaus lor i funt mainte biere.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 40.)

Nuls à joer n'à *escremir*
Ne se saveit plus bel courir,
Ne meuz geter al chef senz perte
Entredeus à la descoverte;
D'espervier sout e de faucon
E d'ostur e de esmerillon.

(*Ibid.* t. II, p. 71.)

— Tud. *scrimen*, *scirmin*, *schirmin*, se défendre en combattant, combattre; anc. suéd. *skirma*, *item;* allem.

schirmen et *beschirmen*, *item;* holl. *schermen*, faire des armes, s'escrimer.

ESLIDER, anc. glisser, passer légèrement, effleurer.

Lequel exposant marcha oultre soubz le cop, et ne fu point attaint du fer, mais tant seulement du manche par la teste en *eslidant*. (Lettres de rémission de 1385, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Elidere*.)

— Anglo-sax. *slidan*, glisser, passer légèrement, effleurer, se couler, couler; goth. *lidan;* angl. *to slide;* allem. *schleichen*.

ESLINGUE, anc. fronde; d'où *eslingeur*, *eslingur*, *eslingour*, frondeur. (Voir Roquefort.) « FUNDIBULA, *eslingue*. » (Glossaire latin manuscrit cité par Carpentier, art. *Fundibula*.)

E li *eslingur* avirunerent la maistre cited e grant partie en destruitrent. (*Livre des Rois*, p. 354.)

Et circumdata est civitas a fundibulariis, *et magna ex parte percussa.*

— Tud. *slinga*, fronde; *slingari*, frondeur; de *slangjan*, jeter, lancer; anglo-sax. *slinga*, fronde; island. *slunga*, *slanga*, *item;* anc. allem. *schlinge;* angl. *sling;* dan. *slynge;* suéd. *sliunga;* holl. *slinger;* allem. *schlinge*, corde à nœud coulant, lacet; *schleuder*, fronde.

ESNEKE, ESNESQUE, ESNECHE, NECHE, NACHE, NACE, etc. anc. sorte de navire, de barque. *Nace* nous a donné le diminutif *nacelle*.

Manda de ses genz les meillors,
Barons, contes et vavassors,
Sa preisée chevalerie,
Puis fist ajoster grant navie,
Nefs e *esnekes* granz, ferrées.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 407.)

Je vous eschaufferois les *naches*,

Digitized by Google

J'ardroi pylers, murs et estaches.
(*Roman de la Rose*, cité par du Cange, art. *Naca*, 1.)

En basse latinité, *isnechia*, *isnecia*, *nechia*, *naca*. (Voir le glossaire de du Cange, art *Naca*, ainsi que l'Archéologie navale de M. Jal, t. I, p. 137, 138.)

— Tud. *snaga*, *snek*, sorte de navire, de barque; allem. *shnake;* holl. *snik*, *snaw;* angl. *snow*.

Esparre, Esparrer, Espraver, anc. épieu, pique, lance. en basse latinité, *sparro*.

Un *esparre* longue et pesant
A trovée lès lui en presant.
S'an vait, si ferut un gloton,
Que ne li valu un boton.
(*Roman d'Alixandres*, cité par du Cange, art. *Sparro*.)

Son *espraver* a levé contremont,
Girart en fiert parmi le gros del front.
(*Roman de Girard de Vienne*, cité par du Cange, *ibid.*)

— Tud. *sper*, *spere*, pique, lance, épieu; anglo-sax. *spæra*, *spere*, *item;* dan. *spar*, *item;* suéd. *sparr*, *item;* angl. *spear*, *item;* holl. *spar*, *sper*, perche.

Espars, Épars, terme de marine: longue pièce de sapin servant à faire des mâts de chaloupe, des bouts de vergue, etc. — Tud. *sparro*, pièce de bois, poutre, solive, chevron; island. *sperra*, *item;* holl. *spar*, *sparre*, longue pièce de bois, perche, chevron, espars; allem. *sparren*, solive, chevron; dan. *sparre;* suéd. *sparre*.

Espars, Espart, anc. éclair; Espartir, faire des éclairs, répandre une vive clarté, étinceler. (Voir Roquefort.)

L'un te mort, l'autre te menjue;
L'un te giete, l'autre te rue;
Te desrube d'yaue creusée

Digitized by Google

Et de tonnerres estonnée,
Batue de foudre et d'*espars*,
A descuvert de toutes pars,
De vents tormentée et d'orages
Qui te font souvent griez domages.

(*Le Martyre de saint Baccus*, inséré dans le Nouveau recueil de contes, p. 259.)

Le païs luist et resplendist
Aussi clerement comme *esparz*.

(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 443.)

Cil jour fist moult lait temps, car il plut et *espart*.

(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 37.)

Il *espartoit* forment et durement tonna,
Et plut menuement, et gresille et vent a.

(*Ibid.* p. 41.)

— Anglo-sax. *spære*, étincelle; holl. *sprank*, *sprankie*; bas allem. *spark*; angl. *spark*.

Espringarde, **Espingarde**, **Espringale**, ancienne machine de guerre, servant à jeter des pierres et des traits. Après l'invention de la poudre, le nom de plusieurs machines de guerre jusqu'alors en usage passèrent aux armes à feu qui les remplacèrent. C'est ce qui arriva pour l'*arquebuse*. De même, *espingard* servit à désigner une certaine pièce d'artillerie pouvant porter une livre de balles, et le diminutif *espingole* fut un long fusil court dont le canon était fort évasé, et que l'on chargeait de plusieurs balles. On trouve en basse latinité *springarda*, *springardus*, *springaldus*, signifiant *espringarde*, *espringale* :

Quarriaus traient au cliqueter,
Et font l'*espringale* geter;
Les garroz qui lors de là ist

Les plus viguereus esbahist.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 333.)

Si fit le dit roi traire toutes ses naves et ses vaisseaux par devers les dunes, et bien garnir et fournir de bombardes, d'arbaletres, d'archers et d'*espringales*, et de telles choses par quoi l'ost des François ne put ni n'osat par là passer. (Froissart, liv. I, ch. CCCXVII, p. 265, col. 1.)

— Tud. *sprengjan*, *sprengan*, lancer de tous côtés, jeter çà et là, répandre, asperger; anglo-sax. *sprengan*; island. *sprengia;* allem. *sprengen;* holl. *sprengen;* suéd. *sprænge;* dan. *sprenge;* angl. *to sprinkle*.

ESPRINGUER, ESPRINGIER, anc. danser en trépignant, sauter, sautiller; d'où *espringerie*, *espringale*, sorte de danse haute.

Jehan Pierart dansa et *espringa* à la feste du dit Montfalon et gaigna le mouton, comme le mieulx dansant. (Lettres de rémission de 1392, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Cariolari*.)

Dex veut des deux la concordanche,
Se li cuers bale, *espringe* et danse...
Et d'*espringier* et de baler,
Treper, salir, de ce savoit...
Qui miex aiment vaines paroles,
Espringeries et caroles.
(*Miracle de Nostre-Dame*, cité *ibid.*)

— Tud. *springan*, *spreizen*, sauter; anglo-sax. *sprynган*, suéd. *springa;* holl. *springen;* dan. *springe;* angl. *to spring*, allem. *springen*.

ESQUIF. On appelait autrefois *équier* une sorte de navire. Ces mots me paraissent plutôt dériver du germanique *skef*, *schiff*, *skip*, que du grec σκαφη; d'autant que nous

Digitized by Google

avons emprunté aux langues du Nord la plupart de nos termes de marine, ainsi que je l'ai précédemment remarqué, p. 56 et 60.

Équiper a la même origine. La signification primitive de ce verbe, conservée encore aujourd'hui, est celle de pourvoir un navire de tout ce qui lui est nécessaire.

— Tud. *skef*, *scef*, navire; goth. *skip*, *scyp*; anglo-sax. *skip*, *scip*; island. *skip*; dan. *skib*; suéd. *skepp*; allem. *schiff*; holl. *schip*, *scheep*; angl. *ship*.

Esquille. (Voyez *Esclier*.)

Esquiver : en italien, *schivare*. — Tud. *scuwan*, esquiver, éviter, fuir; dan. *skye*; suéd. *sky*; allem. *scheuen*; holl. *schuuwen*; angl. *to eschew*.

Essoine, Essoigne. Ces mots signifièrent d'abord empêchement; ils se disaient principalement d'un empêchement qui ne permettait pas de comparaître en justice au jour fixé; celui qui se trouvait dans ce cas était obligé de se faire excuser auprès des juges. En prenant la cause pour l'effet, on se servit ensuite d'*essoine*, pour signifier excuse présentée en justice, et enfin pour excuse en général. *Essoinier* se disait pour s'excuser de ne pas comparaître à une audience à cause de quelque empêchement par lequel on était retenu. (Voir dans du Cange *Sunnia*, *Essonia*, *Essonium*, *Essoniare*.)

Et les juges qui sont establys as leus devant noumés, doivent mander au seignor de celuy à qui l'on met le larecin sus que il, dou jor que il avera receu leur lettres en quinze jors, doit enveer cel home ou ceaus à qui l'on met le larecin sus; et se il ne les envée, il doit venir en sa propre persone, se il n'en a *essoigne* (empêchement) de son cors, dou quel *essoigne*, s'il a esté *essoigne*, il doit estre creu par son sairement. (*Ass. de Jér.* t. II, p. 376.)

Plusieurs *essoignes* sont par lesquiex, ou par aucuns desquiex l'en puet *essonier* le jour que on a par devant son seigneur, si comme enfermeté de corps; car quiconque a maladie par laquelle il est aperte chose que il ne puet sans grant grief aller à son jour, il puet loiaument *essonier* chil qui est semons par devant son seigneur souverain. (*Coutume de Beauvoisis*, citée par Roquefort, art. *Essoigner*.)

Chascon a chere sa moillier,
S'eritage e son patrimoine;
Senz grant meschef e senz *essoine*
Ne les se laisseront tolir.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 12.)

A enveiez ses messagiers
A la contesse de Peitiers...
Que senz delai e senz *essoines* (excuse)
Li enveiast sol tresze moines.
(*Ibid.* t. II, p. 462.)

Hoël oït la grant besoigne,
N'i quist contredit ne *essoigne*;
E si baron e si parent
S'aparillent isnelement.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 45.)

— Tud. *sanna*, *sunnia*, *sannis*, empêchement. (Voir Graff, t. VI, p. 242, et Grimm, 622, 749.) Island. *syn*, *item;* dan. *sinke*, empêcher, retarder, tarder, verbe actif et neutre; suéd. *sinka*, *item;* anc. allem. *säumen*, *item;* allem. *säumen*, tarder, retarder, s'arrêter, ne s'emploie que neutralement.

Est. Si l'on était tenté de croire que *est*, *ouest*, *nord*, *sud*, sont des mots nouveaux dans notre langue, on trouverait la preuve du contraire dans le Livre des Rois :

Digitized by Google

Alogierent soi en Magmas, al *est* de Betaven. (*Livre des Rois*, p. 42.)

Castrametati sunt in Machmas, ad orientem *Bethaven.*

Li uns rochiers montout al *north*, encuntre Magmas, e li altres al *sud*, encuntre Gabaa. (*Ibid.* p. 46.)

Unus scopulus prominens ad aquilonem *ex adverso Machmas, et alter ad* meridiem *contra Gabaa.*

— Tud. *ost*, est; anglo-sax. *east*, *eost*; island. *austr*; allem. *ost*, holl. *oost*; suéd. *œst*, *œster*; dan. *ost*; angl. *east*.

Estache, Estac, Estace, Estaque, anc. signifiaient piquet, pieu, pilier, poteau : en basse latinité, *staca*, *stacha*; en espagnol, *estaca*. Nous avons conservé le dérivé *estacade*.

Li paleis fud vout e desur cloanz,
E fu fait par cumpas, e seret noblement;
L'*estache* del miliu neelé d'argent blanc.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 347.)

Or tost, seigneurs, tost, là en my
Celle place le despoulliez;
Quant tout nu sera, le vueilliez
Lier estant à celle *estache*.
(*Un Miracle de saint Valentin*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 320.)

— Tud. *stecho*, pieu, piquet; anglo-sax. *staka*; island. *stiaka*; allem. 1° *stacke*, *stake*, pieu, piquet; 2° *stacket*, palissade, estacade. Dan. 1° *stage*; 2° *stakkeet*. Suéd. 1° *stake*; 2° *staketwœrk*. Holl. 1° *staak*; 2° *staketsel*. Angl. 1° *stake*; 2° *staccado*.

Estave, Estavel, Estaveu, anc. cierge, bougie, chandelle de cire.

A nuit iroiz à voz ostex
O cierges e o *estavex;*
Par ces iglises en iroiz
Nus piez, en langes veillerois
Et proieroiz Nostre-Seignor
Qu'il vos tiegne à grant henor.

(*Roman de Partenopex de Blois*, inséré dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Estave.*)

A Emery Commelin, merchier, pour avoir livré six *estaveux* pesant chacun demi quarignon de chire, pour servir à six povres cartriers et cartrieres trespassez......... 9 s. (*Compte de l'hospital des Chartriers, de 1525,* cité dans le supplément du glossaire de Roquefort, art. *Estaveu.*)

Estave dérive d'un primitif germanique, signifiant *bâton.* Nous disons aujourd'hui : « Un *bâton* de cire d'Espagne, un *bâton* de sucre d'orge, etc. » — Tud. *stab*, bâton; anglo-sax. *staf, stæf;* island. *stafr;* allem. *stab;* holl. *staf;* angl. *staff;* suéd. *staf;* dan. *stav.*

Esteu, anc. sorte de vase servant de mesure pour les liquides; diminutif, *estivelot :* en basse latinité, *staupus, stoupus, stopus.*

Debet habere unusquisque privatus *demi esteu* de moreto. (Anciens statuts des chanoines de Saint-Quentin, cités dans le glossaire de du Cange, art. *Stopus,* sous *Staupus.*)

Un pot de demi lot d'estain, trois *estivelos* et deus sausserons d'estain. (Livre rouge de l'hôtel de ville d'Abbeville, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Estiva.*)

— Tud. *stoup, stauf,* vase servant de mesure, esteu; anglo-sax. *stoppa, stapul;* island. *staup;* suéd. *stop,* vase servant de mesure, pinte; angl. *stope;* holl. *stoop,* mesure

Digitized by Google

de quatre pintes; allem. *topf*, pot; dan. *stob*, vase à boire, grande coupe.

ESTIÈRE, anc. gouvernail d'un navire.

Par le pié l'en ad jeté fors,
Les undes enportent le cors;
Puisqu'il l'ot lancié en la mer,
Al *estiere* vait guverner:
Tant guverna la neif e tint,
Le hafne prist, à tere vint.
(Marie de France, t. I, p. 462.)

— Tud. *stiura*, gouvernail; anglo-sax. *styri;* island. *stiorn;* allem. *steuer;* dan. *styre;* suéd. *styre;* holl. *stuur;* l'anglais n'a pas conservé le substantif, mais il a encore le verbe *to steer*, gouverner.

ESTIVAL, anc. sorte de botte: en basse latinité, *stivales;* en italien, *stivale*, *stivalone*.

Icele nuit que je vos di,
Tonna et plut et esparti,
Si ne pot pas li rois dormir,
Ses chambelans fist toz venir
Devant son lit, et demanda
Une chape, si l'afubla;
Uns *estivaus* forrés d'ermine
Chauça li rois.......
(*Roman de Perceval*, cité par Roquefort, art. *Estival.*)

— Tud. *stifal*, sorte de botte, estival; anc. allem. *stival;* allem. *stiefel;* dan. *stoevle;* suéd. *stoefwel;* holl. *stevel.*

ESTOC, ESTOCADE. Les diverses acceptions que Trévoux donne du mot *estoc* sont fort propres à jeter du jour sur la véritable origine de ce mot. Voici ce qu'il en dit: « Il signifie originairement un tronc d'arbre, ou une souche

morte; c'est ainsi qu'on dit en termes d'eaux et forêts que les marchands sont tenus à faire couper et ravaler près de terre toutes les souches et vieux *estoc* ou *etoc*. Ce mot se dit aussi d'un long bâton ferré par un bout. *Estoc* signifie aussi le fer, la pointe d'une arme; ainsi on dit : « Frapper d'*estoc* et de taille; » *puntim et cæsim*. *Estoc* était autrefois une sorte de grosse épée, nommée aussi épée d'armes. C'est la notion qu'en donne Olivier de La Marche lorsqu'il parle des tournois et des joutes de son temps. Et cette arme, nommée aussi *bâton*, qui est la vraie signification d'*estoc*, ne servait que pour se battre à pied, et pour pointer et pousser; quand elle était tranchante, elle servait aussi pour tailler et pour sabrer; de là est venue la manière de parler *d'estoc et de taille*, c'est-à-dire de la pointe et du tranchant d'une épée. »

— Tud. *stoch*, pièce de bois, tronc, souche, pieu, bâton; anglo-sax. *stocce;* allem. *stock;* dan. *stok;* suéd. *stock;* holl. *stok;* angl. *stock*.

Estombel, anc. aiguillon pour piquer les bœufs. Ce mot me paraît dérivé d'un primitif germanique plutôt que du latin *stimulus*.

Le suppliant print son baston que l'on appelle *estombel*, duquel il touchoit ses beufs. (Lettres de rémission de 1470, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Estaqua*.)

— Allem. *stapfel*, aiguillon; tud. *stuph*, *stoph*, aiguillon; *stopôn*, piquer, aiguillonner; anc. allem. *stopfen*, *stupfen*, *stumpfen*, *item;* holl. *stift*, poinçon, pointe, aiguillon.

Estor, Estour, Estur, anc. assaut, combat, mêlée : en basse latinité, *stormus;* en italien, *stormo*.

Saül lores e li fiz Israël el val de Terebinte tindrent les *esturs* encuntre ces de Philistiim. (*Livre des Rois*, p. 63.)

Digitized by Google

Saul autem, et illi, et omnes filii Israel in valle Terebinthini pugnabant *adversum Philisthiim.*

Fieres batailles, fiers *estars.*
Fist dux Reiniers od lui plusurs...
Chevaliers aveit merveillos
E hardiz e chevaleros;
Mais unques n'i fist assemblée,
Estor, bataille, ne meslée
Que sur lui n'en tornast le pis.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 174.)

— Anglo-sax. *stoure*, combat, assaut; island. *stur, styr;* suéd. *storm;* angl. *storm*, assaut; allem. 1° *sturm*, assaut; 2° *streit*, combat. Holl. 1° *storm;* 2° *strijd.* Dan. 1° *storm;* 2° *striid.*

Estout, anc. hardi, audacieux, téméraire; Estoutie, hardiesse, bravoure, audace, témérité; Estouter, être hardi, avoir de l'audace, de la témérité, oser hardiment, braver.

Bien connois que vous estes mon droit loial espous,
E que j'ai ij. biauz fiux en Boulonnois de vous;
Mes cel losengier-là, qui est foux et *estous*,
M'avoit souvent requise par moz courtois et douz.
(*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 13.)

Viennent genz fieres et *estoutes*,
En guerre sages et meures,
Bien esprouvées et seures.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 271.)

Caignet, tu te fais moult *estout.*
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 201.)

Digitized by Google

Segneur, or creés m'*estoutie*;
Prengne chascuns une pugnie
De ches besans; jà n'i parroit.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 202.)

Ta janglerie trop *estoute*;
Comment as-tu osé ce dire
Devant l'empereur nostre sire?
(*Ibid.* p. 281.)

Avoit un rois en France de moult grant seignorie,
Qui moult fu fel et fiers et de grant *estoutie*,
Charles Martiaus ot nom.......
(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 3.)

— Island. *stolt*, hardi, intrépide, audacieux, téméraire; holl. *stout*, *item;* angl. *stout*, *item*, suéd. *stutsa*, faire le hardi, le brave, braver.

Estramaçon, sorte d'épée à deux tranchants qu'on portait autrefois. (Acad.) On trouve dans la basse latinité *scramasaxus*, pour signifier un glaive, un coutelas, une dague: « Cum cultris validis quos vulgus *scramasaxos* vocant, infectis veneno... utraque ei latera feriunt. » (Grégoire de Tours, liv. IV, ch. xlvi.) *Scramasaxus* est composé de deux mots germaniques, dont l'un signifie couteau, dague, et l'autre trancher, blesser.

— Tud. 1° *skearan*, *scearan*, trancher, blesser; 2° *sachs*, *sæhs*, *sæx*, *sahs*, glaive, coutelas, dague. Anglo-sax. 1° *scearan;* 2° *sax*, *sæx*, *seax*. Island. *sax*, coutelas, dague. Les idiomes modernes n'ont pas conservé ces mots dans leurs anciennes significations; mais ils en gardent encore quelques traces. Dan. 1° *skramme*, blessure, balafre, coup de sabre, de couteau ou de tout

Digitized by Google

autre instrument tranchant; 2° *sax*, ciseaux. Suéd. 1° *skræma;* 2° *sax*. Allem. *schrammen*, entamer la peau, écorcher, égratigner; holl. *schrammen*, *schrabben*, *item.*

Estrée, Étrée, anc. chemin, route; en italien et en espagnol, *estrada*. De l'un de ces deux idiomes nous est venu *estrade*, qui n'est point ancien dans notre langue.

> La riviere de Saine vit qui moult est loée,
> Et d'une part et d'autre mainte vigne plantée;
> Vit Pontoise, et Poissi, et Meulent, en l'*estrée*,
> Marli, Montmorenci et Conflans en la prée.
> (*Rom. de Berte*, p. 111.)

> Li pelerin qui vont parmi l'*estrée*,
> Cil sevent bien où lor tombe est posée.
> (*Nouv. rec. de contes*, notes, p. 412.)

— Tud. *straz*, chemin, route, rue; anglo-sax. *stræt*, *stret*, *item;* allem. *strasse*, *item;* dan. *stræde*, *item;* suéd. *straat*, *item;* angl. *street*, rue; holl. *straat*, *item.*

Estrique, anc. bâton que l'on passait sur la mesure pour en faire tomber le grain excédant, radoire, racloire; d'où *estriquer*, mesurer avec l'*estrique*. (Voir le glossaire de Roquefort.)

Art. xvi. Que nul mesureur ne mesure de mesure qui ne soit enseignée du Douisien sur dix livres d'amende et estre banni de la ville. Comme aussi que nul n'*estrique* d'*estrique* qui ne soit enseignée et ait plainement six paulces de tour, sur le fourfait de 100 s.

Art. xvii. Que chascun mesureur mette le poulce en le moienne de l'*estrique*, et *estrique* oultre le mesure sur paine de 10 l. et perdre son mesurage quarante jours. (Ordonnances, statuts et édits du marché au blé de Douai, du 5 mars 1593; citation de Roquefort, supplément au glossaire, art. *Estrique.*)

Digitized by Google

— Angl. *strikle*, radoire, racloire; dérivé de *to strike*, rader une mesure de grain. Tud. *strichan*, frotter, raser. Allem. 1° *streichen*, frotter, passer légèrement sur, raser; 2° *streichholz*, radoire, racloire. Dan. 1° *stryge;* 2° *strygholt*. Suéd. 1° *stryka;* 2° *stryktræd*. Holl. 1° *strijken;* 2° *strijkstok*. Les substantifs *streichholz*, *strygholt*, *stryktræd*, *strijkstok*, sont composés du verbe signifiant frotter, raser, et de *holz*, *holt*, *træd*, *stok*, qui signifient un morceau de bois.

ESTROIE, ESTROE, anc. attache, cordon, courroie.

> Li mestres du mestier devant dit puet prendre et arester toutes *estroies*, soit de cuirien, soit de lange, seur qui il les truisse, dessi adont que cil seur qui elles seront trouvées ait amené son garantisseur; et s'il ne puet trouver son garantisseur, les *estroes* demeurent au mestre, jà soit ce que les *estroes* soient mises en chaperon ou en autre garnemens. (*Livre des métiers*, p. 197.)

— Tud. *stric*, *stricch*, attache, cordon, courroie; island. *strik*, *item;* allem. *strick*, *item;* dan. *strikke*, *item;* angl. *string*, *item;* holl. *strik*, lacet, nœud de ruban; suéd. *strek*, corde.

ESTROPE, ÉTROPE, terme de marine : courroie ou corde qui soutient et suspend une moufle de poulie dans le navire; elle sert aussi à bander l'arcasse de la poulie, pour empêcher qu'elle n'éclate. (Voir le dictionnaire de Trévoux.)

— Holl. *strop*, corde à nœud coulant, étrope; angl. *strop*, étrope; dan. *strop*, *stroppe*, *item;* allem. *striepe*, courroie, attache, lien, tirant; suéd. *stræppa*, *item;* anglo-sax. *strop*, *item*.

ESTURGEON : en basse latinité, *sturio*, *sturgio*. — Tud. *sturo*,

Digitized by Google

esturgeon; anglo-sax. *styria*, *styriga;* dan. *stoerje*, *stoer;* suéd. *stœr;* holl. *steur;* allem. *stör*.

Esturman, **Estirman**, anc. pilote.

> Assez out od lui chevaliers,
> Gentes puceles, e muilliers,
> *Esturmans*, e marineaus,
> E bachelers cointes et beaus.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 349.)

> *Estirmans* prist et mariniers,
> Par pramesses et par loiers
> En mer les fist al vent empaindre
> Que Artus ne l'peut ataindre;
> En Cornuaille l'ont conduit,
> Grant paor a, volentiers fuit.
> (*Rom. de Brut*, t. II, p. 226.)

— Allem. *steuermann*, pilote, composé de *steuer*, gouvernail, et de *mann*, homme. Dan. 1° *styrmand*, pilote; 2° *styre*, *stiœre*, gouvernail; 3° *mand*, homme. Suéd. 1° *styrman;* 2° *styre;* 3° *man*. Holl. 1° *stuurman;* 2° *stuur;* 3° *man*. Angl. *steersman*, pilote; *to steer*, gouverner; *man*, homme. Tud. 1° *stiura*, gouvernail; 2° *man*, homme. Anglo-sax. 1° *styri;* 2° *man*. Island. 1° *stiorn*, *stiori;* 2° *man*.

Étai, **Étayer** : en basse latinité, *statua* signifie un poteau, une colonne : « In ea habentur preciosissimæ reliquiæ Domini, id est *statua* ad quam fuit ligatus, flagellum inde fuit flagellatus. » (Lettre d'un empereur de Constantinople à Robert, comte de Flandre, dans dom Martène, *Anecd.* t. I, col. 268.) « Item, quod idem venerabilis adolescens ab eisdem Judeis fuerit suspensus ad *statuam* deorsum. » (*Acta* S. Wernheri, t. II, avril, p. 717.) Voir du Cange, *Statua*, 2.

— Tud. *stoz*, pilier, poteau, étai, étançon; goth. *staths*, *item;* anglo-sax. *stuthe*, *stuthu*, *item;* island. 1° *stod*, poteau, étai; 2° *stydia*, étayer, étançonner. Allem. 1° *stutz;* 2° *stutzen*. Holl. 1° *stut;* 2° *stutten*. Dan. 1° et 2° *stætte*, *stytte*. Suéd. 1° *stod*, *stœd;* 2° *stodja*. Angl. 1° *stay;* 2° *to stay*.

Étal. (Voir *Stalle*.)

Étambot ou Étambord, Étambort, terme de marine : pièce de bois élevée sur le bout de la quille à l'arrière du navire, servant de soutien au château de poupe et au gouvernail qui y est attaché. On disait autrefois *estambord*, *estambort*.

Estambord signifie étymologiquement madrier de support. — Dan. 1° *stæven*, appui, support; 2° *bord*, madrier, planche. Allem. 1° *steven;* 2° *bret*. Angl. 1° *stay;* 2° *board*. Holl. 1° *steun;* 2° *bord*. En hollandais, *steven*, formé de *steun*, signifie à la fois l'étrave et l'étambot, c'est-à-dire la charpente qui sert de support à l'avant du navire et celle qui sert de support à l'arrière. En allemand, l'*étrave* est appelée *vordersteven*, c'est-à-dire support antérieur, et l'*étambot* est nommé *hintersteven*, support postérieur. (Voir l'article *Étrave* ci-après.)

Étape, autrefois *estaple*, *estape*. On appelait ainsi une place publique, où les marchands étaient obligés d'apporter leurs marchandises pour les vendre au peuple : en basse latinité, *stapula*.

Item, tous marchans ayant vin à l'*estappe* de Paris doivent au dict prevost, chacun pour chacunes charretés de vin, xij deniers parisis, et pour le charriot ij sols parisis. (*Livre des métiers*, p. 440.)

Par extension, *étape* se prenait pour une ville de commerce; on disait, «Gand est l'*étape* des blés,» comme

nous dirions aujourd'hui l'*entrepôt des blés*. Enfin, *étape* se prit pour un lieu approvisionné, où s'arrêtaient les troupes qui étaient en marche, afin qu'on leur distribuât les vivres et les fourrages qui leur étaient nécessaires.

Stapula, d'où nous avons fait *estaple*, *étape*, dérive d'un mot germanique signifiant amas, tas; c'était un lieu où on amassait une grande quantité de marchandises, comme on le fait dans nos entrepôts.

— Allem. *stapel*, amas, tas, monceau, chantier, magasin, entrepôt, foire, étape; *stapeln*, amasser, entasser, amonceler. Holl. *stapel*, amas, chantier, entrepôt, étape; *stapelen*, amasser, entasser. Angl. *staple*, entrepôt, étape. Dan. 1° *stabel*, amas, monceau; 2° *stabel-stad*, ville qui a droit d'entrepôt, étape. Suéd. 1° *stapel;* 2° *stapel-stad*. Island. *stabbe*, amas, tas, monceau.

Étoffe, autrefois *estoffe*.

On disait *estofer, estoffer, estofler*, pour signifier garnir, orner, parer, et *estoffure*, *estoffement*, pour garniture, ornement : en basse latinité, *stoffia*, étoffe; *stuffare*, garnir, orner; *stufura*, *stofura*, garniture, ornement. (Voir dans du Cange ainsi que dans Roquefort, glossaire et supplément, des exemples de ces mots dans les deux langues.)

— Holl. 1° *stof*, étoffe; 2° *stoffeeren*, garnir, orner. Allem. 1° *stoff;* 2° *staffiren*. Angl. *stuff*, étoffe. Dan. et suéd. *stof*, *item*.

Étourdi : en basse latinité, *stordatus;* en italien, *stordito*.

— Allem. 1° *stutzig* et *bestürzt*, étourdi, abasourdi, comme quelqu'un qui tombe d'un lieu élevé; 2° *sturtzen*, *sturzen*, tomber du haut, se précipiter. C'est ainsi que nous disons en français, *J'en suis tombé de ma hauteur*,

pour J'en ai été fort étonné. Suéd. 1° *stœss;* 2° *stœrta.* Holl. *storten*, tomber d'un lieu élevé; dan. *styrte*, *item.*

Étrain, côte de la mer qui est plate et sablonneuse. Ce mot est principalement usité en Picardie. (Voir Trévoux.) On disait autrefois *estran*, avec la même signification.— Anglo-sax. *strand*, rivage, côte; island. *strōnd;* allem. angl. holl. dan. et suéd. *strand.*

Étrave, autrefois *estrave*, terme de marine : assemblage de pièces de bois élevées sur le devant de la quille. L'*étrave* sert de support à l'avant du navire et forme la proue. — Holl. 1° *steven*, étrave; 2° *steun*, appui, support. Angl. 1° *stem;* 2° *stay.* Allem. *vordersteven*, étrave; composé de *vorder*, antérieur, de devant, et de *steven*, support. Dan. *forstæven*, étrave; de *fors*, devant, et *stæven*, support. Suéd. *stæf*, étrave, dérivé de *staf*, pièce de bois, bâton. Tud. *stab*, *item;* anglo-sax. *stæf*, *staf*, *item;* island. *stafr*, *item.*

Dans *estrave*, *étrave*, le *r* a été ajouté après le *t*, comme dans MARTRE, de *martes;* TRÉSOR, de *thesaurus;* ÉPAUTRE, du tudesque *spelt*, etc.

Étrier : en basse latinité, *strepa*, *streva;* en espagnol et en portugais, *estribo.* Nous disions autrefois *strieu*, et plus anciennement *estrief.*

> *Estrief*, ne siele, ne sosçaingle.
> (Phil. Mouskes, cité par du Cange, art. *Strepa.*)

Les anciens étriers ne consistaient qu'en une courroie qui s'élargissait à l'endroit où le cavalier plaçait le pied. On peut s'en convaincre en examinant certains sceaux et certaines médailles du moyen âge, où se trouve un homme à cheval. Nous appelons aujourd'hui *étrivière* la courroie à laquelle est suspendu l'étrier.

Digitized by Google

— Anglo-sax. *strop*, courroie, attache; allem. *striepe*, *item;* suéd. *strœpa*, *item;* holl. *strop*, courroie, attache, corde à nœud coulant, estrope ou étrope; on appelle ainsi, en termes de marine, une courroie ou une corde à laquelle est suspendue une moufle de poulie. Angl. *strop*, étrope; dan. *strop*, *stroppe*, *item*.

ÉTRON. On disait autrefois *estront:* en basse latinité, *struntus*, *strundius;* en italien, *stronzo;* en provençal, *estron*.

> Ele est l'*estront* de vostre mere.
> (*Théâtre français au moyen âge*, p. 100.)

Ge vos di, beax amis, prenez-moi un *estront* de vieille anesse, et un *estront* de chat, et une crote de rat, et une fuelle de plantein, et un *estront* de putain; si les pestelez tout nestement en un mortier de coivre à un pestau de fer, par force d'ome. Si me prenez un poi de cellande du diaton et panele, et manviele, et comal, et tormal, et de l'erbe Robert, et si meteiz un pié de reine, de l'onbre du fossé, de brine; ce sont ore les bonnes herbes que je vos di. Si metez un poi de sain de marmote, et de l'*estront* de la linote, et si metez de l'*estront* à la charrée de Troies et de l'*estront* à la croteuse de Ligni; ne l'metez en oubli. Prenez toutes ces bones espices; si m'en faites i. gentill pastel tout net, si le me couchiez sor vostre joue, et du jus lavez-vos bien vos denz, et puis dormez un poi. Ge di que vos en seroiz gariz, se Diex velt. (*Ci comence l'erberie*, dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 470.)

— Tud. *stront*, étron; allem. *strund;* suéd. *strunt;* holl. *stront;* angl. *trund*.

ÉTUVE: en basse latinité, *staba*, *stuppa*, *stupha*, *staffa;* en italien, *stafa;* en espagnol, *estufa;* en provençal, *estaba*. De *stuffa* nous avons fait *étouffer*, être suffoqué par une chaleur semblable à celle d'une étuve.

— Tud. *staba*, poêle, étuve; anglo-sax. *stofa;* island.

stufa; allem. *stube;* dan. *stue;* suéd. *stufwa;* holl. *stoof, stoove;* angl. *stove.*

Faide, Faidu, Fadiu, anc. inimitié, animosité, différend, démêlé; droit de vengeance autorisé par nos anciennes lois, qui permettaient aux parents d'un homme tué d'user de représailles s'ils venaient à trouver le meurtrier; parti formé d'une ou de plusieurs familles pour tirer vengeance d'un meurtre: en basse latinité, *faida.*

On fait le ban ke on fait asavoir à tous ke s'il est home u feme en ceste vile ki soit en *faide,* ni en mal amour, ne en haine, ke s'il volt avoir pais ne accord, ke il viengne as preud'houmes eswardeurs ki le pais feront de par sainte Eglise, de par le seigneur de le terre et de par les eschevins. (Ban des Trives, de 1254.)

Il n'a mie mort deservie,
Ne c'on li doie tolir la vie;
Por ce que il vos a baisiée
Tant devez vos estre plus liée:
S'il vos eust veue laide
Jà de baisier n'eussiez *faide;*
Mais il vos vist, ma damoisele,
Sor tote criature bele.
Laissiez ester ceste riote,
Tost vos en tenroit-on à sote.

(*Roman de Blanchandin*, f° 178 v°, col. 1.)

Se alcun home de forain à ces trives ne se voelt tenir, il convient ke cils qui les trives aront fianciés u li kief de le *faide,* amene devant eschevins celi u cels ki à ces trives ne se volront tenir, en plainne halle, par quoi les eschevins parolent à als de bouke. (Registre de l'hôtel de ville de Douai, à clous de cuivre, coté L, f° 4 v°.)

(Voir le glossaire de Roquefort et son supplément, auquel j'ai emprunté les exemples que je viens de citer.)

Digitized by Google

De *faide* on fit le verbe *faider*, *faidir*, exciter l'animosité d'une personne contre une autre.

> Quar li Poitevin li aidoient,
> Et le roy Jean moult *faidoient*.
> (Phil. Mouskes, cité par du Cange, art. *Faidire*, à la suite de l'article *Faida*.)

— Tud. *fehde*, *fehed*, animosité, inimitié, haine, hostilité. Anglo-sax. 1° *fæhd*, *fæhth*, *foeth*, *fewd*, *item*; 2° *fean*, avoir de l'animosité contre quelqu'un, le poursuivre de sa vengeance. Anc. allem. 1° *fede*; 2° *fien*. Goth. *figan*, avoir de l'animosité, de la haine contre quelqu'un. Holl. *veede*, *veete*, animosité, inimitié, haine; island. *fæd*, *item*; allem. *fehde*, démêlé, querelle, hostilité, guerre; dan. *fejde*, *item*; suéd. *fegd*, *item*; bas allem. *vaihede*, *item*; angl. *foe*, ennemi, adversaire.

Faillir, Falloir, etc. *Faillir* a deux acceptions principales; il signifie 1° commettre une faute volontaire ou involontaire : « Elle n'aurait point *failli* sans les mauvais exemples; les plus doctes sont sujets à *faillir* » (Acad.); 2° manquer, faire défaut, cesser, finir : « La mémoire lui a *failli* tout à coup; cet édifice a *failli* par le pied; la branche des Valois a *failli* dans la personne de Henri III. » (Acad.) Les termes correspondants dans les divers idiomes néo-germaniques ont également ces deux significations; il en est de même de l'italien *fallire* et de l'espagnol *faltar*.

— Allem. *fehlen*, commettre une faute, un délit, une erreur, une bévue, manquer, faire défaut, faire faute; holl. *feilen*; dan. *feile*; suéd. *fela*; angl. *to fail*.

Tous ces verbes dérivent d'un primitif germanique,

qui signifie tomber; ce qui explique leur double acception, l'une équivalant à tomber dans une faute; l'autre à tomber dans le néant, dans le dépérissement, dans la défaillance; tomber en ruine; tomber en déficit, etc.

— Tud. *fallan*, tomber, choir; anglo-sax. *feallan*, *feollan*, *fallen;* dan. *falde;* suéd. *falla;* holl. *vallen;* allem. *fallen;* angl. *to fall.*

Falloir n'est autre que *faillir*, sous une autre forme; il supplée même aux temps qui manquent à ce verbe défectueux; comme *faillir*, il signifie manquer, et c'est là sa signification première : « Il a fini son travail ou peu s'en *faut;* il s'en *faut* beaucoup que le nombre soit complet; il ne peut pas s'en *falloir* tant. » (Acad.)

Mais, le plus souvent, *falloir* est employé impersonnellement, et signifie être nécessaire, être besoin : « Il *faut* voir le monde pour se former. » (Acad.) Cette acception dérive de la précédente par métonymie. On a pris un fait pour un autre fait qui n'est que le résultat, la conséquence du premier. « Il manque telle chose, *donc* il est nécessaire, il est besoin d'avoir telle chose. » C'est ainsi que nous prenons *respirer* pour *vivre*.

> Jupiter dit un jour : Que tout ce qui *respire*
> S'en vienne comparoître au pied de ma grandeur.
>
> (La Fontaine, livre I, fable VII.)

Nous disons de même, « Souvenez-vous de nos conventions, » pour « Observez nos conventions; » « Oubliez mes torts, » pour « Pardonnez-moi mes torts. » C'est encore par une métonymie semblable que nous donnons au mot *innocent* la signification de simple d'esprit, niais,

Digitized by Google

imbécile : « C'est un franc *innocent*, un grand *innocent.* » (Acad.)

FALAISE : en basse latinité, *falesia.* — Tud. *felisa*, roc, rocher; island. *fiæll;* anc. allem. *felis;* suéd. *fiæll;* allem. *fels;* dan. *fiæld*, montagne.

FALDE, FAULDE, FAUDE, anc. claie, assemblage de claies qui se plient les unes sur les autres, bercail fait avec des claies, parc à brebis, bergerie. En basse latinité, *falda* avait les mêmes significations. (Voir le glossaire de du Cange.) En italien, *falda* se dit de toute pièce d'un assemblage dont les différentes parties se plient les unes sur les autres, comme les feuilles d'un paravent. Le dictionnaire de la Crusca donne pour définition : « *Falda* si dice di materia piaghevole dilatata in figura piana che agevolmente ad altra si soprappone. »

Et vint Saül a unes *faldes* de berbiz ki sur sun chemin esteient; truvad i une cave grande ù il entrad, pur sei aiser. (*Livre des Rois*, p. 93.)

Et venit ad caulas *ovium quæ se offerebant vianti; eratque ibi spelunca quam ingressus est Saul, ut purgaret ventrem.*

D'un lairon cunte qui ala
Berbiz embler que il espia
Dedenz la *faude* à un vilain;
Ensanle od li porta un pain,
Au chien voleit ce pain bailler
Qui la *faude* deveit gueitier.
Li kiens li dist : Amis, pur coi
Prendrei-jeo cest pain de toi?
Je ne l'te puis guerredoner,
Fai à tun oues le pain garder.

(Marie de France, t. II, p. 153.)

Une *faude* veit de berbiz
E un grant parc, lez un costiz;
Veit le pastor qui 's gart e meine.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 454.)

— Anglo-sax. *fald*, pli, assemblage de pièces qui se plient les unes sur les autres, bercail formé avec des claies; parc à brebis, bergerie; *fealdan*, plier. Tud. 1° *falt*, pli; 2° *faldan*, plier. Goth. 1° *fald;* 2° *faldan*. Island. 1° *falld;* 2° *fallda*. Dan. 1° *fold;* 2° *folde*. Suéd. 1° *fæll;* 2° *fælla*. Allem. 1° *falte;* 2° *falten*. Angl. *fold*, pli, et de plus bercail, bergerie, parc à brebis; *to fold*, plier.

Fange. On disait autrefois *fanc*, pour signifier un bourbier.

Et dant Platon par grant aïr
Le referi si d'un sofisme
Sor l'escu, parmi une rime,
Qu'il le fist trebuchier el *fanc*,
Et le couvri trestout de sanc.
(*La Bataille des VII ars*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 426.)

— Tud. *fenn*, mare, marais, bourbier, boue; goth. *fani;* anglo-sax. *fenn;* island. suéd. et angl. *fen*, mare, marais, marécage; holl. *veen*, tourbière.

Fanon. — Tud. *fan*, *van*, *ban*, drapeau; goth. *bandwo;* anglo-sax. *fana;* island. *fana*, *baenda;* allem. *fanhe;* dan. *fane;* suéd. *fana;* holl. *vaan;* angl. *banner*.

Fard. Le *fard* était fort en usage chez les femmes au moyen âge. L'auteur de l'*Art d'amours* conseille d'aller voir sa maîtresse avant qu'elle ne soit fardée.

Au matin va la voir, ains qu'elle soit levée,
Ne que de son *fardet* soit ointe ne *fardée*.
(Guiart, *Art d'amours*, mss. n° 7615, cité par Roquefort, art. *Fardet*.)

Digitized by Google

Et si vous di que la limace,
Qui va dorant tousjors sa trace,
Si nous trouva l'enluminer
Et foles fames à *farder*.

(Vers insérés à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 425.)

(Voir ci-dessus l'article *Blond*, pour l'emploi des colorations factices dans la toilette parmi les peuples d'origine germanique.)

— Tud. *farwa*, couleur, coloris, teint; anglo-saxon, *færbu;* island. *farvi;* allem. *farbe;* dan. *farve;* suéd. *færg;* holl. *verw*.

Fardeau. — Tud. *burth*, *purdi*, charge, fardeau; de *baren*, porter. Goth. *bairan*, porter; anglo-sax. 1° *burthen*, fardeau; 2° *bæran*, porter. Island. 1° *byrd;* 2° *bera*. Dan. 1° *byrde;* 2° *bære*. Suéd. 1° *bœrda;* 2° *bæra*. Holl. 1° *vragt*, *voeder;* 2° *brengen*. Angl. 1° *burthen*, *burden;* 2° *to bear*. Allem. 1° *burde;* 2° *bringen*.

Faubert, terme de marine : espèce de balai fait de cordages défilés, avec lequel on nettoie le navire; de là *fauberter*, pour balayer, nettoyer avec le *faubert*. — Holl. *zwabber*, faubert; suéd. *svabert;* angl. *swab*, de l'anglo-saxon *svehban*, nettoyer.

Faulder, Fauder, anc. plier, ployer, courber.

Mais j'ai en remembrance ades
Que Dix ensi me ploie et *faude*
Ki veut que l'ame en ait son rès
En paradis. . . .

(*Li Congié de Baude Fastoul d'Aras*, v. 117, cité par Roquefort, art. *Faulder*.)

— Anglo-sax. *fealdan*, plier, ployer; island. *fallda;* dan. *folde;* suéd. *fælla;* allem. *falten;* angl. *to fold*.

Fauteuil, anciennement *faldestoel*, *faldestoed*, *faudestoel*, *faudesteuil*, *faudestoul*, *faudestuel*, *faudetuel*, *faudeteuil*.

Desuz un pin, delez un eglenter,
Un *faldestoed* i unt, fait tut d'or mer;
La siet li reis qui dulce France tient,
Blanche ad la barbe e tut flurit le chef,
Gent ad le cors, la cuntenance fier.
(*Chans. de Rol.* st. VIII.)

Les mulz e les sumers afeutrent li servant,
E funt pleines les males entre or fin et argent,
De veisaus e de deners e de autre garnement;
Faudestoulz d'or i portent e treis de seie blanc.
A Seint-Denis de France li reis s'escrepe prent.
Li archevesche Turpin li seignat gentement.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 82.)

En basse latinité, *faldestolus*, *faldestolium*, *faudestola*, *faudestolium*, *faldistorium*, *valdestolum*. Ces mots désignaient une sorte de siége pliant, garni de sangles et recouvert d'étoffe, ayant un dossier composé de même et des accotoirs; ce siége était spécialement destiné aux cérémonies publiques; on le pliait pour pouvoir plus facilement le transporter d'un lieu dans un autre. On lit dans le commentaire sur le panégyrique de l'empereur Béranger, composé par Adrien de Valois : « Sella plectilis quæ vulgo *valdestolam* vocatur. » Du Cange, dans son glossaire, interprète *faldistorium* par *sella plicatilis*. Nicot est plus explicite dans sa définition; la voici :

Faudeteuil est une espece de chaire à dossiers et à accouldoirs, ayant le siege de sangles entrelassées, couverte de telle estoffe qu'on veut, laquelle se plie pour plus commodement la porter d'un lieu à

Digitized by Google

un autre, et est chaire de parade laquelle on tenoit anciennement aupres d'un lict de parade.

En italien et en espagnol, *faldistorio* signifie un siége qui est à l'usage des évêques dans les cérémonies de l'église.

— Tud. *faldstuol*, siége pliant, fauteuil; ce mot est composé de *faldan*, plier, et de *stuol*, *stual*, *stôl*, siége. Goth. 1° *faldan*, plier; 2° *stol*. Anglo-sax. 1° *fealdan;* 2° *stol*. Island. 1° *fallda;* 2° *stol*. Dan. 1° *folde;* 2° *stoel*. Suéd. 1° *fælla;* 2° *stol*. Allem. 1° *falten;* 2° *stuhl*. Angl: 1° *to fold;* 2° *stool*.

FEL, FÈLE, FÉLON, FÉLUN, anc. méchant, pervers, injuste, violent, cruel, barbare, perfide, traître.

Elduine fu *fel* et iros
Et mult durement orgillos.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 268.)

Por la poor e por le cri
De Hastainz cil *fel* anemi,
Se sunt li muignes tuit fui,
Li mostier unt tout soul guerpi.
(*Rom. de Rou*, v. 345.)

Feme a le cuer *felon*, chetis et orgueilleux,
Cruel et desloial, *felon* et traïteux.
(*Chastie-Musart*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 486.)

Merci te cri que mis sires li reis ne se curuzt vers cest *felun* Nabal. (*Livre des Rois*, p. 99.)

Ne ponat, oro, dominus meus rex cor suum super virum istum iniquum.

— Tud. *fel*, méchant, pervers, scélérat; anglo-sax. *felle*, *item;* holl. *fel*, méchant, cruel, barbare; angl. *fell*, *item*.

Ferler, terme de marine : trousser les voiles en fagot autour de l'antenne. Ce verbe dérive de *fardeler*, qui signifiait autrefois mettre en fagot, en paquet; formé de *fardel*, fagot, paquet, faisceau de choses liées ensemble pour être plus facilement transportées, fardeau. (Voir les dictionnaires de Monet, Borel et Roquefort.) De *ferler* les Anglais ont fait *furl*, ayant la même signification; ils prononcent *feurl*.

L'origine de *ferler* étant la même que celle de *fardel*, *fardeau*, je renverrai le lecteur à ce dernier mot placé ci-dessus.

Ferton, **Fierton**, **Freiton**, anc. quatrième partie du marc. En basse latinité, *ferto*, *fierto*. (Voir le glossaire de du Cange.)

> Et jurons que nos ne recevrions nus des deniers des ouvriers par qu'il istic (*sic*) plus de trois fors et de trois foibles au *freiton*, c'est à savoir que li fors doivent estre de 15 sols et 5 den. etc. (Serment prêté par des monnayeurs au comte de Poitiers, année 1265, cité par du Cange, art. *Ferto*.)

— Anglo-sax. *ferthing*, quatrième partie du marc, ferton; de *feorth*, quatrième, qui est formé de *feother*, quatre. Goth. *fidur*, *fidvor*, *item;* tud. *fiari*, *item ;* island. *fiugar;* suéd. *fyra;* dan. *fire;* angl. *four;* holl. *vier;* allem. *vier*.

Feutre, espèce d'étoffe non tissue qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée; c'est ce que les Latins appelaient *coactile* ou *lana coacta*. En basse latinité, *feltrum*, *filtrum ;* d'où nous avons fait *filtre ;* en italien, *filtro*.

Nos pères se servaient du *feutre* à divers usages, pour faire des chapeaux, des tapis, des garnitures de chaise, de selle, et même des habits.

Digitized by Google

Nus chapelier de *feutre* ne doit faire chapiaus de *feutre* fors que d'aignelins purs sanz bourre. (*Livre des métiers*, p. 248.)

Li reis me prestet sa espée al poin d'or adubet,
Si ferrai sur les heaumes ù il erent plus chers,
Trancherai les haubercs e les heaumes gemmez,
Le *feutre* od la sele del destrer sujurnez.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 458.)

Or aillent s'il voillent couchier,
Car il ne daignent atouchier
Leurs robes de saz et de *fautres*.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 171.)

— Tud. *filz*, feutre, dérivé de *fil*, *fill*, toison, peau d'animal avec la laine ou le poil. Anglo-sax. 1° *felt*, feutre; 2° *flyse*, toison. Allem. 1° *filz*; 2° *fell*. Angl. 1° *felt*; 2° *fleece*. Holl. 1° *vilt*; 2° *vel*.

Fex, **Fey**, anc. troupeau, bétail.

Si un *fex* de brebiz ou de moutons est prins en temps deu, l'en ne paiera que deux solz tournois pour une foiz. (Ordonnance royale de 1352, citée dans le glossaire de Carpentier, art. *Fexa*.)

— Tud. *fihu*, troupeau, bétail; goth. *faihu*, *item*; anglo-sax. *feo*; island. *fê*; allem. *vieh*; holl. *vee*; dan. et suéd. *fæ*.

Fief, on disait anciennement *fied*.

Respundi li reis : Ne t'estut mais parler; fermement esterrat ço que ai dit; tu e Siba partirez tun *fied*. (*Livre des Rois*, p. 104.)
Ait ergo ei rex : Quid ultra loqueris? Fixum est quod locutus sum : tu et Siba dividite possessiones.

En basse latinité, *feodum*, *feudum*. Ces mots désignèrent d'abord la portion de la terre conquise adjugée en

Digitized by Google

toute propriété au guerrier germain, comme récompense de ses services militaires et pour dédommagement des fatigues de la conquête.

— Tud. 1° *fe*, *fee*, récompense, salaire, prix, solde; 2° *od*, propriété. Anglo-sax. 1° *feh*, *fea*, *feo*; 2° *æth*, *aith*. Island. 1° *fea*; 2° *od*, *audr*. Angl. *fee*, *fees*, salaire, honoraires, taxation. Suéd. *fæ*, gagner, obtenir un profit, un prix, un salaire; *odal*, patrimoine, héritage, domaine; mot composé, selon Ihre, de l'ancien primitif *od*, propriété, et de *all*, tout. Dan. *faae*, gagner, obtenir un profit; *odel*, de même signification et de même composition que le suédois *odal*.

Fin : en italien et en espagnol, *fino*. — Tud. *fin*, délié, menu, fin; dan. *fiin*; suéd. *fin*; allem. *fein*, fin, délié, subtil, pur; holl. *fijn*, fin, pur, épuré; island. *finn*, *item*; angl. *fine*, fin, raffiné, épuré, clair, beau.

Flacon : en basse latinité, *flasco*, *flasca*, *flascula*, qui signifiaient bouteille, flacon, fiole et autres vases destinés à contenir de la boisson; en espagnol, *flasco*; en italien, *fiasco*, *fiascone*; en provençal, *flasco*, *flascou*. — Tud. *flasche*, bouteille, fiole, flacon; anglo-sax. *flaska*, *flaxa*; island. *flaska*; anc. allem. *vlasca*; allem. *flasche*; dan. *flaske*; suéd. *flaska*; holl. *flesch*; angl. *flask*.

Flan, autrefois *flaon* : en basse latinité, *flado*, *onis*; *flato*, *onis*; *flanto*, *onis*.

Par trestoz les sainz que l'en proie,
S'il ne se deffent de lamproie,
De luz, de saumon ou d'anguille,
S'en le puet trover en la ville,
Ou de tartes, ou de *flaons*,
Ou de fromages en glaons.

(*Roman de la Rose*, v. 12185.)

Digitized by Google

— Tud. *flado*, tarte, gâteau, flan; allem. *fladen*, *item;* holl. *vlaade*, tarte au lait, flan.

Flanc.—Goth. *hlanc*, côté, flanc; allem. *flanke;* suéd. *flank;* holl. *flank*, *flanc;* angl. *flank*.

Flatir signifiait autrefois aplatir quelque chose en frappant; il ne se dit aujourd'hui qu'en termes de monnayeur, pour signifier aplatir une pièce de monnaie en la battant avec le marteau appelé *flatoir*.

— Tud. 1° *flazan*, aplatir; 2° *flaz*, plat, aplati. Island. 1° *fletja;* 2° *flatr*. Angl. 1° *to flat;* 2° *flat*. Suéd. *platt*, plat, aplati; allem. dan. holl. *plat*, *item*.

Flèche. — Tud. *flukhe*, flèche; anglo-sax. *fla*, *flæn;* anc. allem. *flitz*, *flitsche;* island. *flein;* dan. *flits;* angl. *flitch;* holl. *flits*. L'allemand n'a conservé ce mot que dans des composés, tels que *flitzbogen*, arc à lancer des flèches, de *flitz*, flèche, et de *bogen*, arc.

Flet, Flez, poisson de mer très-plat, appartenant à la famille que la haute latinité désignait sous le nom générique de *passer*, et la basse latinité sous celui de *platesa*, *platessa*, *platesia*. — Anglo-sax. *floc*, mot désignant toute la famille *passer;* angl. *plaice*, *item;* allem. *platteis*, *plateisse*, *item;* de *plat*, plat. (Voir l'article *Plat* ci-après.) Dan. 1° *platfisk*, désignant toute la famille *passer;* 2° *plat*, plat; 3° *fisk*, poisson. Suéd. 1° *flatfisk;* 2° *platt*, anciennement *flat;* 3° *fisk*. Holl. 1° *platvis;* 2° *plat;* 3° *visch*.

Fliche, anc. quartier de viande de porc salé, morceau de lard : en basse latinité, *flichia*, *fliches;* en picard, *flique*.

On appele penaus en gresse *fliches* de bacon sans os. (*Livre des métiers* d'Étienne Boileau, p. 319.)

A tant issirent de la chanbre
Et la vieille toz dis sarmone;

Maintenant la dame li done
Plain pot de vin et une miche,
Et une piece d'une *fliche*,
Et de pois une grant potée.

(*Auberée la vielle maquerelle*, dans le Nouveau recueil de contes t. I, p. 207.)

On trouve dans Robert Estienne *fliche de lard;* d'où nous est venu, par corruption, *flèche de lard*, pour désigner ce que l'on enlève sur l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. Roquefort donne à entendre que ce morceau de lard a été appelé *flèche*, à cause de sa longueur qui le ferait ressembler à un trait, à une flèche. L'origine de cette dénomination est tout autre, ainsi que le lecteur peut en juger par ce qui précède et par ce qui suit; seulement je ne disconviens pas qu'une analogie d'idée fort équivoque, éveillée dans l'esprit au sujet d'une analogie de son plus réelle, n'ait fait transformer le mot *fliche* en *flèche*.

— Tud. *fleisk*, *fleisch*, chair, viande; anglo-sax. *flæsc*, *flæc*, *item; flicce*, viande de porc. Island. *flycke*, *item;* anc. allem. *flicci*, *item;* dan. *flesk*, viande de porc, lard; suéd. *flæsk*, *flesk*, lard; angl. *flesh*, viande en général; *flitsch*, morceau de viande ordinairement de cochon. Allem. *fleisch*, viande; holl. *vleesch*, *vlees*, *item*.

La chair de porc était, pour les Francs, la viande par excellence, attendu qu'elle faisait leur nourriture la plus habituelle, ainsi que le prouve l'abbé Lebeuf dans une savante dissertation imprimée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XVII, p. 191.

Le mot *viande* a passé, comme *fliche*, d'une significa-

Digitized by Google

tion générale à une signification restreinte. En basse latinité, *vivanda*, dérivé de *vivere*, signifiait vivres, nourriture, aliment en général; *viande*, formé de *vivanda*, eut d'abord la même signification :

> Du coc racunte ki munta
> Sour un femier, e si grata
> Selunc nature purchaceit,
> Sa *viande* cum il soleit;
> Une chiere jame truva,
> Clere la vit, si l'esgarda;
> Je cuidai, feit-il, purchacier
> Ma *viande* sor cest femier
> Or ai ici jame truvée.
> (Marie de France, t. II, p. 62.)

(Voir ci-après l'article *Fourrage* et l'article *Maton*.)

Flin, espèce de pierre très-dure dont les armuriers se servent pour fourbir les épées. (Voir Nicot, Trévoux et Borel.) — Tud. *flinz*, silice, silex, pierre à fusil; anglo-sax. *flint;* dan. *flinte;* suéd. *flinta;* angl. *flint;* bas allem. *flint*, *vlint*. L'allemand n'a conservé que *flinte*, qui, pris dans une acception dérivée, signifie fusil.

Flotte : en basse latinité, *flotta*. Le moine Glaber nous apprend que ce mot appartenait à la langue des Normands, c'est-à-dire à l'idiome germanique septentrional : « Clam egrediens ad prædictam Normanorum gentem, illis tantummodo primitus adhæsit; qui assidue raptui servientes, victum cæteris ministrabant quos etiam illi communiter *flottam* vocant. » (Liv. I, ch. v.) Glaber parle des détachements qui allaient piller le pays pour fournir des subsistances à la *flotte* normande qui ravageait les côtes.

Au xii[e] siècle, une réunion de navires commandés

Digitized by Google

par un seul chef se nommait *navie*, *navirie* ou *estoire* (basse lat. *stolus*, *stolum*, *stolium*, *storium*, du grec *στόλος*); mais les chroniqueurs qui parlent de l'*estoire* des Normands ou des Danois la désignent généralement sous le nom de *flotte*.

Tote lor *flote* e lor compaigne
Siglerent dreit vers Espaigne,
Dis e oit citez eissillerent;
E destruistrent e conseillerent;
Assez i firent granz conquises,
Granz batailles e granz ocises;
D'aveir furent trop enrichiz.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 313.)

Quant si out vencuz reis Chnuz,
Tot dreit as nefs sunt revertuz.
Al flot muntant, quant mer le bote,
Se reveilla la *flote* tote.
Tant unt Tamise amunt poiée
Que il unt Londres assegée.
(*Ibid.* t. II, p. 437.)

— Allem. 1° *floss*, train de bois, radeau; 2° *flotte*, flotte. Angl. 1° *float*, *flote*; 2° *fleet*. Holl. 1° *vlot*; 2° *vloot*. Dan. *flaade*, train de bois, radeau, flotte; suéd. *flotte*, *item*; anglo-sax. *floti*, *flota*, *item*; tud. *fludar*, train de bois, radeau.

Foc, terme de marine. Il se dit des voiles triangulaires qui se placent à l'avant du bâtiment, entre le mât de misaine et le beaupré. — Suéd. *fæcka*, foc; dan. *fakke*; allem. *fock*; holl. *fok*.

Foulc, Fulc, Fouc, Foc, anc. troupeau de bétail, troupe, multitude assemblée. (Voir le glossaire de Roquefort et son supplément, art. *Fouc* et art. *Foc*.)

Digitized by Google

Respundi David : Pasturel ai esté del *fulc* mun pere; quant liun u urs al *fulc* veneit, e ma beste perneit, erranment le pursewi, e la preie toli. (*Livre des Rois*, p. 65.)

Dixitque David ad Saul : Pascebat servus tuus patris sui gregem, *et veniebat leo vel ursus, et tollebat arietem de medio* gregis; *et persequebar eos, et percutiebam, eruebamque de ore eorum.*

Prestres, soies fors, fiers et fers
Qui li leus par un toi ne saille
El *fouc* et des lais et de clers,
Que dois mener ès pastis vers
Du chiel qui jà ne feront faille.
(*Roman de Charité*, st. LXVI, cité par Roquefort, art. *Fouc.*)

Franceis i unt ferut de coer e de vigur;
Paien sunt morz à millers e à *fuls* :
De cent millers n'en poent guarir dous!
(*Chans. de Rol.* st. CX.)

Foulc, multitude, nous a donné le mot *foule.*

—Tud. *folk*, *volk*, troupeau, troupe, multitude, foule; anglo-sax. *floc;* island. *flocker;* dan. *flock;* allem. *volk;* suéd. *flock;* angl. *flock.*

FOULE. (Voir l'article *Foulc*, qui précède.)

FOURBIR. On écrivait anciennement *furbir*, *forbir.*

Trancherai-vus les testes od ma spée *furbie.*
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 647.)

Nus *forbeur* ne puet ne ne doit au jour de feste, que li conmun de la vile foire, *forbir* ne meudre chose nulle apartenant à son mestier, si ce n'est à besoing que aucun preudome eust mestier que on li esmausist la pointe de son coutel ou la pointe de s'espée. (*Livre des métiers*, p. 257.)

— Tud *furben* et *irfurben*, nettoyer, fourbir; dan. *forbedre;* suéd. *fœrbætra;* angl. *to furbish.*

Digitized by Google

Fourrage, autrefois *feurre*, *fuerre*, *foarre*, *foare*, *fouare*, signifiant foin, paille, herbages destinés à la nourriture des bestiaux.

Mult veissiés as escuiers...
Cevax mener et estrillier,
Ceval tondre, ceval ferer,
Et seles de cevaus oster,
Cevaux torchier et abrever,
Avaine et *fuerre*, erbe porter.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 102 et 103.)

En basse latinité, *fodrum*, *foderum*, se prenait pour les vivres, les subsistances d'une armée en général, tant pour les hommes que pour les chevaux. On appelait *fodrarius* celui qui était chargé de ces subsistances; de là nous est venu *fourrier*.

Le primitif germanique d'où dérivent ces mots avait un sens encore plus étendu, et signifiait nourriture, aliment en général. Ce n'est qu'en restreignant de plus en plus cette première signification qu'on en est venu à désigner, par le mot *fourrage*, la principale nourriture des chevaux. Le mot *viande*, dérivé de *vivanda*, avant d'avoir le sens particulier que nous lui donnons aujourd'hui, se prenait également pour vivres, aliments, nourriture en général, provisions de bouche.

Par viel essanple truis escrit
Cum Ysope racunte et dit
K'un bués entra en une lande
U il aleit querre sa *viande*.
(Marie de France, t. II, p. 374.)

Car notez que c'est *viande* celeste manger à desjeuner raisins avec fouace fraische, mesmement des pinaulx, des fiers, des musca-

Digitized by Google

daulx, de la bicane et des foyrars pour ceux qui sont constipez du ventre. (Rabelais, *Gargantua*, ch. XXV, p. 30, col. 2.)

On peut voir, à l'article *Blé* et à l'article *Fliche* ci-dessus, des exemples analogues d'un mot passant d'une signification générale à une signification particulière.

— Tud. *foder*, *voder*, nourriture, aliment; de *foeden*, *voeden*, nourrir; goth. *fodan*, aliment, nourriture; anglo-sax. *fedan*, *foedan*, *fodor*, *item;* island. *fæda*, *item;* angl. *food*, *item*; *fodder*, fourrage, pâture. Dan. *foeder*, nourriture, pâture, fourrage; suéd. *foder*, *item;* holl. *voeder*, pâture, fourrage; allem. *futter*, *item*.

Fourreau. (Voyez *Fuerre*.)

Fourrer, Fourrure : en basse latinité, *foderare*, doubler, fourrer; *fodratura*, fourrure.

— Island. 1° *fodra*, garnir par dedans avec de l'étoffe ou de la fourrure, doubler, fourrer; 2° *fodrer*, fourrure doublure. Dan. 1° *foere;* 2° *foer*. Allem. 1° *füttern;* 2° *futter*. Holl. 1° *voeren;* 2° *voering*. Angl. 1° *to fur;* 2° *fur*, *furr*.

Frais, dépens : en basse latinité, *fredum*, mot qui désignait primitivement l'amende à laquelle était condamné le coupable pour avoir troublé la *paix* publique, appelée plus tard la *paix du roi*. On disait en langue d'oil *frede*, avec la même signification. (Voir Roquefort, art. *Frede;* du Cange, art. *Fredum* et *Pax regis*, ainsi que les lois de Guillaume le Conquérant, § XXX, ci-dessus, p. 113 et 117, art. *Pais*.)

— Tud. *fred*, *frid*, paix; anglo-sax. *frith*, *fryth;* island. *fridr;* allem. *friede;* dan. *fred;* suéd. *frid;* holl. *vrede*.

Frais, récent, nouveau : en italien et en espagnol, *fresco;* en provençal, *fresc*. Nous disions autrefois *fresque*, *fresce*, avec la même signification.

Gauvins fut de mult grant aïr,
Onques ne fu las de ferir,
Tostans est *fresce* sa vertu,
Onques sa main lasse ne fu.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 211.)

— Tud. *frisc*, nouveau, récent, frais; anglo-sax. *fersc*; island. *fersk*, *frisk*; allem. *frisch*; angl. *fresh*; holl. *versch*; suéd. *fersk*, *færsk*; dan. *frisk*.

(Voir une autre signification de *frais*, art. *Frisque*.)

Framboise. — Anc. allem. *brambese*, mûre sauvage, framboise; holl. *braambezie*; bas allem. *brambesing*; dan. *brambær*; allem. *brombeer*. La signification de tous ces mots est celle de petit fruit d'arbuste épineux, de ronce. Goth. 1° *brama*, arbuste épineux, ronce; 2° *basi*, petit fruit, baie. Anc. allem. 1° *bram*; 2° *bese*. Bas allem. 1° *bram*; 2° *besing*. Holl. 1° *braam*; 2° *bezie*, *beezie*. Anglo-sax. 1° *bræamble*; 2° *berie*. Angl. 1° *bramble*; 2° *berry*. (Voir ci-dessus l'article *Bési*.)

Franc. Ce nom, donné à une confédération de peuplades germaniques qui, dans la suite, le rendirent si célèbre, répondait dans leur langue au mot latin *ferox*, c'est-à-dire qu'il signifiait hardi, intrépide, brave, belliqueux, fier, hautain. C'est ce que l'on peut conclure de plusieurs passages de chroniqueurs anciens cités par du Cange, art. *Franci*, et notamment d'une chronique manuscrite des rois de France, dont il rapporte la citation suivante : « Et videns eorum audaciam et fortitudinem, vocavit eos *Francos*, id est feroces. » Dans les anciens monuments scandinaves, les Francs sont toujours appelés *Fracker* et leur pays *Frackland*. Le *n* a été introduit, par attraction, devant la palatale *c* ou *k*. (Voir, dans la table alphabétique, *n* introduit dans le corps des mots à la suite du *c*.)

Digitized by Google

— Tud. *freh, frech*, altier, fier, arrogant, audacieux, intrépide, brave; ancien allem. *frech, vrech;* island. *fræckr;* dan. *frek;* suéd. *fræck;* allem. *frech*.

Frapper. — Angl. 1° *flap*, coup; 2° *to flap*, frapper. Holl. 1° *flap;* 2° *flappen*. Allem. *blaüen*, frapper; anc. allem. *pleawen, item*.

Frayeur. — Tud. *freis, vreese*, frayeur, effroi; anglo-sax. *ferht, fyrht, feorht, forht;* angl. *fright;* dan. *frygt;* suéd. *fruchtan;* allem. *furcht;* holl. *vreeze*.

Frégate. Ce mot est fort ancien; il se trouve dans Villehardouin, dans le sens d'une espèce particulière de navire, ainsi que dans Guillaume de Tyr, dans Jacques de Vitry et autres. Du Cange, dans ses Observations sur Villehardouin, p. 289, dérive *frégate* de *catus*, chat, parce que, dit-il, ces sortes de navires pouvaient en avoir la forme. La sagacité de l'illustre lexicographe se trouve ici tout à fait en défaut.

— Anc. allem. *fãrge, ferge*, nacelle, barque, bateau; dan. *færge;* suéd. *færja;* allem. *fähre*. Tous ces mots paraissent tenir à *farjan*, qui en gothique signifie ramer, naviguer; tud. *ferjan, item; ferjo*, matelot, marinier; *ferid*, navire, bateau.

Frélore, anc. perdu, ruiné, gâté.

> Je ne sçay s'il reviendra poinct;
> Nenny dea, ne bougez encore;
> Nostre fait seroit tout *frelore*,
> S'il vous trouvoit levé.
>
> (*La Farce de Patelin*, p. 18.)

— Tud. *ferluren*, perdre; goth. *fraliusan;* anglo-sax. *forleoran, forleosan*, verbes composés de la préposition *fer, for*, et de *luren, liusun, leoran, leosan*, perdre, qui est

resté dans l'anglais *to lose*, avec la même signification. Dan. 1° *ferlore*, perdre; 2° *ferloren*, perdu. Suéd. 1° *fœrlora;* 2° *fœrlorad*. Holl. 1° *verliezen;* 2° *verlooren*. Allem. 1° *verleiren;* 2° *verlohren*.

Frésanche, Frésange, Fraissangue, Fressange, anc. jeune porc, pourceau, et droit qui était dû par les fermiers de la glandée. (Voir Roquefort.)

Rentes et *fresenges* dirent et apporterent les dessus nommez, que à la seigneurie appartient et deues deux *fresanges* ou cinq sols... et ne virent onques icelles *fresenges* payer en espece (en nature): mais ont oy dire et tenir aux anciens qu'une *fresange* est un pourcel farcy et que de tout temps ceux qui le doivent ont le choix de le payer en espece ou en le dit argent, etc. (Informations pour la seigneurie de la Londe, vol. XIX, f° 15, v.; citation de du Cange, article *Friscinga*.)

— Tud. *faerh*, *friscing*, pourceau; *varch*, porc. Anc. allem. *frisching*, pourceau; allem. *frischling*, marcassin; holl. *frislijn*, *item;* et *verken*, *varken*, porc.

Fret. — Allem. 1° *fracht*, charge d'une voiture ou d'un navire, prix de transport, prix de louage d'un navire, fret; 2° *frachten*, et avec le préfixe *be*, *befrachten*, charger une voiture ou un navire. Holl. 1° *vragt;* 2° *bevragten*. Dan. *fragt*, charge d'un navire, prix de transport, fret; suéd. *frackt*, *item;* angl. *freight*, *item*.

Frisque, Frique, anc. vigoureux, bien portant, gaillard, dispos, alerte, vif, éveillé, enjoué, gai, galant, élégant. Nous disons encore aujourd'hui *frais*, pour signifier qui a un air de vigueur et de santé: « Je ne vous ai jamais trouvé si *frais;* ce vieillard est encore bien *frais* pour son âge. » En espagnol, *fresco* signifie gai, enjoué.

Là furent-ils pris et retenus par force, et un ecuyer jeune et

Digitized by Google

frisque du Limousin, neveu du pape Clement, qui s'appeloit Raimond. (Froissart, liv. I, ch. CVIII, t. I, p. 95, col. 2.)

Apres se trait avant, pour jouter à l'ordonnance des autres, un gentil homme chevalier, jeune et *frisque*, bien joutant, bien dansant et bien chantant, lequel etoit nommé messire Jean d'Arondel. (*Idem*, liv. IV, ch. XII, t. III, p. 50, col. 2.)

Et treuve le roi remonté,
Si com j'ai ci-devant conté,
Sus un grant destrier bon et *frique*.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 296.)

— Anglo-sax. *fresc*, vigoureux, gaillard, dispos, alerte, vif, enjoué; tud. *frao*, *fro;* angl. *frisky;* holl. *frisch;* suéd. *frisk;* dan. *frisk;* allem. *frisch*.

Froc : en basse latinité, *frocus;* on désignait autrefois par ce mot un vêtement de dessus à l'usage des hommes et des femmes; de là probablement *défroque*, qui nous est resté; par la suite, *frocus* ne signifia plus qu'un habit de moine, un froc. Ce mot paraît avoir la même origine que *hrocus*, *rocus*, *roccus*, désignant, en basse latinité, un vêtement de dessus, une casaque. (Voir du Cange, *Flocus*, fin de l'article, et *Roccus*.) On peut juger par l'orthographe *hrocus* qu'il y avait tendance à ajouter une aspirée devant le *r*.

— Angl. *frock*, casaque, sarreau; tud. *rokke*, tunique, casaque; anglo-sax. *rocc;* allem. *rock;* holl. *rok;* suéd. *rock*.

Froncer. — Holl. 1° *frons*, pli, ride, froncis; 2° *fronssen*, plisser, rider, froncer; anglo-sax. 1° *wrincl;* 2° *wrinclian*. Angl. 1° *wrinkle;* 2° *to wrinkle*. Les autres idiomes ont retranché la labiale avant le *r*. Allem. *runzeln*, plisser, rider, froncer; dan. *rynke;* suéd. *ryncka*.

Digitized by Google

FROUCHINE, anc. fille ou femme de basse condition, servante, domestique.

Avoirs fait bien d'un petit page,
D'une *frouchine*, d'un rabot,
Ki n'est pas graindres d'un cabot,
Un grant segnor, un grant doien.
(*Miracle de Nostre-Dame*, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Fratillum.*)

— Allem. *frauchen*, fille, femmelette; diminutif de *frau*, femme. Holl. *vrouw*, *item;* dan. *frue*, *item;* suéd. *fru*, *item;* tud. *frauua*, *frawa*, *item;* island. *frû*.

FUERRE, FEURRE, FOURRE, FURRER, anc. fourreau d'épée, gaîne de poignard : en basse latinité, *fotrum;* en italien, *fodero*, *fodro*. De *fourre* nous avons fait les dérivés *fourrel*, *fourreau*.

Lors vers les ij parsonnes moult fierement s'en vint,
Et lors se leva Miles qui la pucelle tint.
L'espée trait du *fuerre* fierement se contint;
A l'ours se combati si bien comme il convint.
(*Le Dit de Flourence*, inséré dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 102.)

La sajette Jonathas, fist David, unches ariere ne turnad, e la spée Saul en vain al *fuerre* ne repairad. (*Livre des Rois*, p. 123.)

Quant le vit Guenes, mis la main à l'espée,
Cuntre dous deie l'ad del *furrer* getée.
(*Chans. de Rol.* st. XXXIII, v. 3.)

Nus forbeur ne puet ne ne doit fere *feurre* à espée de bazane quelle que l'espée soit, ou grant ou petite. (*Livre des métiers*, p. 258.)

— Tud. *fuotar*, *fotar*, *fodar*, fourreau, gaîne; goth.

Digitized by Google

fodr; anglo-sax. *fodder, foder;* suéd. *foder;* allem. *futter;* dan. *futteral, foderal.*

GAB, GABEIS, anc. raillerie, moquerie, plaisanterie; GABER, railler, se moquer, plaisanter.

Ici n'out unc puis autre plait,
Mais laissent lor chevaus aler;
Si vos di bien qu'al asembler
N'out eschars fait, ne *gab*, ne ris.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 546.)

Al coucher out li reis ses fruiz:
Granz fu la joie e li deduiz
Qu'entor lui menerent Franceis;
Sor les Normanz fu le *gabeis.*
(*Ibid.* t. I, p. 593.)

Respundi David : Tu vienz encuntre mei od espée, à lance e à escu; e jo vienc encuntre tei al num Deu ki sires est del ost de Israel ki tu as escharni e *gabé.* (*Livre des Rois,* p. 67.)

Carles, pur quei *gabastes* de moi e escarnites?
Er sair vus herberjai en mes cambres perines;
Ne l'dusez jà penser par si grand legerie.
Si ore ne sunt aampli li *gab* que vus deistes,
Trancherai-vus les testes od ma spée furbie.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 643.)

— Suéd. 1° *gabb,* raillerie, moquerie, plaisanterie; 2° *gabba,* plus usité *begabba,* railler, se moquer, plaisanter. Anglo-sax. 1° *gabbang;* 2° *gaba.* Angl. 1° *gibe;* 2° *to gibe.* Dan. *gabe,* plaisanter, badiner.

GABELLE ne signifiait, avant la révolution, que impôt sur le sel; mais il se prenait anciennement pour impôt en général; il en était de même, en basse latinité, de *gablum,*

Digitized by Google

gabulum, *gabella*. Tous ces mots dérivent d'un primitif germanique, qui signifie *don*. Leur signification étymologique est ainsi tout à fait analogue à celle de *dace*, qui désignait également un impôt; en basse latinité, *data*, *datia*, *datio*, *dacio*, de *dare*, donner. Il est à remarquer que Sanuti ne fait pas de distinction entre les *daces* et les *gabelles*. *Datiæ vel gabellæ*. (Liv. III, part. XV, ch. XXV, à la fin.) (Voir du Cange, *Gablum*.) Ces mots durent s'appliquer dans l'origine à des contributions volontaires : elles différaient donc, sous plus d'un rapport, de la fameuse *gabelle du sel*; mais n'en fut-il pas de même des *aides* et des *subsides* votés d'abord par les états généraux? c'est l'histoire de tous les impôts; ils commencent par être des *daces* (DATA), et finissent par devenir des *maltôtes* (MALE TOLLUNTUR).

— Tud. *gabel*, contribution, impôt; *gaba*, don; *gaban*, *gabanen*, donner. Anglo-sax. *gable*, *gafel*, *gafol*, impôt; *gyfan*, donner. Goth. *giban*, *item*. Island. *gifva*, *item*. Dan. 1° *gave*, don, offrande; 2° *give*, donner. Suéd. 1° *gaofwa*, *gofwa*; 2° *gifwa*. Allem. 1° *gabe*; 2° *geben*. Holl. 1° *gave*; 2° *geeven*. Angl. 1° *gift*; 2° *to give*.

GABLE, fronton, pignon d'une maison : en basse latinité, *gabulum*. (Voir du Cange et Ménage.) — Tud. *gibil*, *gibili*, faîte, pinacle, pignon; goth. *gibla*; allem. *giebel*; holl. *gevel*, *geevel*; angl. *gable*; dan. *gavel*; suéd. *gafwel*.

GÂCHER, GÂCHIS. On disait autrefois *gascher*, *gaschis*. — Tud. *waskan*, mouiller, humecter, tremper, laver; anglo-sax. *wæscan*, *vacsan*, *vaxan*; island. *watska*; dan. *waske*; suéd. *waska*; holl. *wasschen*; angl. *to wash*; allem. *waschen*, dérivé de *wasser*, eau.

GADE, anc. chèvre. (Roquefort.) — Tud. *geiz*, *geizi*, chèvre;

Digitized by Google

goth. *gaitei;* anglo-sax. *gat*, *gæte;* island. *geit;* holl. *geit;* angl. *goat;* allem. *geiss;* dan. *geed;* suéd. *get.*

GAFFE, espèce de fourche de fer à deux branches, dont l'une est courbe et l'autre est droite; elle sert à repousser ou à attirer une embarcation. — Anglo-sax. *gafla*, *gafel*, fourche; island. *gaffal;* tud. *gabala*, anc. allem. *gavele;* allem. *gabel;* dan. *gaffel;* suéd. *gaffel*, *gafel;* holl. *gaffel;* angl. *gaff*, harpon.

GAGE, GAGER, GAGEURE : en basse latinité, *vadium*, gage. — Tud. *wetti*, gage, nantissement; goth. *vadi;* anglo-sax. *wed*, *bad;* island. *wæd*, *fat;* angl. *wage;* suéd. *wad*, gage; *wædia*, donner un gage, gager, parier, faire une gageure. Allem. 1° *wette*, gageure, pari; 2° *wetten*, gager, parier. Dan. 1° *vædde*, *vedde;* 2° *vædde*, *vedde*. Holl. 1° *wedding;* 2° *wedden*.

GAIN, GAGNER. *Gain*, *gaain*, *gaing*, *wahin;* outre la signification générale que *gain* a conservée, ces mots signifiaient encore, et plus particulièrement, les profits d'une victoire, les fruits d'une conquête, le butin, les dépouilles remportées sur les ennemis, et *gagner*, *gaagner*, *gaaigner*, *waagner*, *waigner*, etc. se prenaient dans ce sens pour faire du butin, remporter des dépouilles, retirer les profits d'une victoire.

Ci out de chevaliers train;
Maint i receit le jor sa fin,
Maint en i a nafré e pers
Qui par le gué gisent envers;
De chevaus i a grant occise,
Gaainz e tolemenz (captures) e prise.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 214.)

Tost furent rumpu e departi;

Digitized by Google

En poi de hure furent vencu,
Lur conestable unt retenu,
E tant des autres chevaliers,
Tut en chargent lur esquiers.
Vint e cinc furent cil de ça,
Trente en pristrent de ceus de là,
Del harneis pristrent à grant espleit,
E merveillus *gain* i unt feit.

(Marie de France, t. I, p. 415 et 416.)

De morz laissent le champ jonchié,
E si i unt trop *gaaigné*
Prisons riches e boens chevaus.

(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 28.)

Cette ancienne acception de *gain* et de *gagner* est bien en rapport avec les habitudes et la manière de vivre des guerriers germains dont les seuls profits, et, pour ainsi dire, les seuls revenus consistaient dans le butin qu'ils faisaient sur l'ennemi. Plus tard, lorsque les Francs se furent mêlés aux Gallo-Romains, la nation nouvelle, devenue plus sédentaire, tourna moins ses regards du côté des champs de bataille, les porta davantage sur l'agriculture; et ce fut du travail de la terre que l'on attendit les profits et les revenus. *Gagner* prit alors une nouvelle acception, celle de retirer du produit de la terre en la travaillant, et, par suite, travailler la terre, cultiver, labourer; *un gaignage* fut un terrain en produit, et un *gaigneur* un cultivateur, un laboureur. (Voir, pour les acceptions de ces trois mots, le glossaire de Roquefort, ainsi que celui de du Cange, art. *Gagniagium.*)

Gain et *gagner* ont perdu ces acceptions particulières pour en prendre de nouvelles; mais ils s'emploient le plus souvent dans un sens général, et se disent d'un pro-

Digitized by Google

fit quelconque; du reste, le primitif germanique avait déjà ce sens général.

— Tud. *winnen*, *wunnen*, vaincre, remporter un avantage, gagner une bataille; ce qui paraît avoir été la signification première; de plus, retirer de l'avantage en général, tirer du profit, gagner; anglo-sax. *winnan*, *item*, island. *winna*, *item;* dan. *vinde*, *item;* suéd. *winna*, *item;* holl. *winnen*, *item;* l'allemand a conservé le composé *gewinnen*, dans le sens de retirer du profit en général, gagner.

Galère, autrefois *galée*, *galie*, d'où *galiot*, *galiote :* en basse latinité, *galea*, qui était d'abord une espèce de longue barque, ainsi que le prouve Vossius en citant le passage suivant de la Vie d'Alfred le Grand, par Asser, écrivain du ixᵉ siècle : «Tunc rex jussit cymbas et *galeas*, id est longas naves, fabricari; ut navali prælio hostibus adventantibus obviaret.» (Voir Vossius, *De vitiis sermonis*, p. 5.)

> Tost apres qu'en voit le jour luire,
> Font *galioz* avirons bruire,
> Qui de touz lez en mer flatissent;
> Les *galies* leur lieus guerpissent.
> (*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 388.)

— Tud. *galeen*, *galine*, sorte de navire, grande et longue barque; island. *galleja*, *item;* dan. *galleye*, bâtiment long et de bas bord, galère; suéd. *galleja*, *item;* holl. *galei*, *item;* allem. *galee*, *item;* angl. *galley*, *item.*

Galerie, pièce d'un bâtiment beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert. (Académie.) Ce mot n'est pas nouveau dans notre langue.

Vindrent deux chappellains dessoubz le balet ou *galerie* de l'é-

glise de Saint-Martin de Coussay. (Lettres de rémission de 1454, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Baletum*.)

— Tud. *wallen*, marcher, cheminer, circuler, se promener; anglo-sax. *wandrian;* allem. *wallen*, *wandeln*, *wandern;* holl. *wandelen;* dan. *vandre;* suéd. *wandra;* angl. *to wander*.

Galop, Galoper, sont dérivés d'un primitif composé du préfixe germanique *ge*, *ga*, et d'un radical qui signifie s'élancer, sauter dans certains idiomes, et courir dans les autres. — Goth. *hlaupan*, *gahlaupan*, s'élancer, sauter; anglo-sax. *hleapan*, *item;* angl. *to leap*, *item;* island. *hleipa*, *leipa*, courir; bas allem. *lopen*, *item;* plus usité *geloffen*. Tud. *hlaufan* et *gahlaufan*, *item;* allem. *laufen*, *item;* dan. *loebe*, *item;* suéd. *læpa*, courir et galoper; holl. *loppen*, *item*.

Gamboison, Wamboison, anc. espèce de vêtement rembourré à l'usage des gens de guerre : il couvrait le haut du corps, et protégeait surtout la poitrine et le ventre. En basse latinité, *gambasio*, *gambeso*, *wambasium*. On lit dans l'ordonnance relative aux armuriers, insérée dans le Livre des métiers :

Se l'en fait cote ne *gamboison* dont l'endroit soit de cendal, et l'envers soit de tele, si vuelent-il que ele soit noeve, et se il i a ploit dedenz de tele ne de cendal, que le plus cort ploit soit de demie aune et de demi quartier de lonc au meins devant, et autant derrieres, et les autres plois lons ensuivans; et se il i a borre de soie, que le liet de la borre soit de demie aune et demy quartier au meins devant et autant derrieres. (*Livre des métiers*, p. 371.)

— Tud. *wamba*, devant du corps, poitrine, ventre; goth. *vamba*, *vambe*, *item;* anglo-sax. *vamb*, *item;* suéd. *wamb*, *waamb*, *item;* island. *vomb*, *item;* dan. *vom*, *item;*

Digitized by Google

angl. *womb*, ventre, ne se dit plus que des femmes dans le sens de matrice. Holl. 1° *wam*, poitrine; 2° *wambais*, *wambuis*, vêtement qui couvre le devant du corps, pourpoint. Allem. 1° *wambs*; 2° *wams*.

GANDIR, anc. s'en aller, s'enfuir, se réfugier, se sauver.

Lui estuet u vaincre u morir;
Ne l' lait Amors par el *gandir*.
(*Partenopeus de Blois*, t. II, p. 132.)

Uncor duta Ernout mil tanz (*sic*)
Li traitres, li soduianz,
Qu'or est-il certains de morir,
Ne or ne set-il mais ù *gandir*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 91.)

— Tud. *wanderen*, aller, s'en aller, marcher, cheminer, voyager; anglo-sax. *wandrian*; allem. *wandeln*, *wandern*; holl. *wandelen*; dan. *vandre*; suéd. *wandra*; angl. *to wander*.

GANS, GANSE, GANTE, GAUNTE, anc. oie sauvage.

Nule rein que il demandent ne leur fut deveez,
Asez unt venesun de cerfs e de sengler,
E unt grues e *gauntes* e pouns (paons) empeverez (poivrés).
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 409.)

— Tud. *gans*, oie; anglo-sax. *gos*; island. *gas*; allem. *gans*; bas allem. *gant*; holl. *gans*; dan. *gaas*; suéd. *gæs*; angl. *goose*.

Le passage suivant de Pline nous fournit une preuve historique et irréfragable que ce mot appartenait, en effet, aux anciens idiomes germaniques. Cet auteur dit en parlant des oies : « Candidorum alterum vectigal in

pluma; velluntur quibusdam locis bis anno; rursus plumigeri vestiuntur; molliorque quæ corporis quam proxima, et e Germania laudatissima; candidi ibi, verum minores, *ganzæ* vocantur. » (Pline, liv. X, ch. XXII.)

GANT : en basse latinité, *gantus*, *wantus*, *wanto*. Les anciens gants paraissent avoir été des espèces de moufles en cuir, dans lesquelles la main entrait tout entière, sans qu'il y eût de séparation pour les doigts. Il n'est point extraordinaire que nos pères dussent aux peuples septentrionaux de pareils préservatifs contre les rigueurs du froid. (Voir *Moufle*.)

— Tud. *want*, moufle, gant; island. *vante*, *item;* suéd. *want*, moufle, mitaine, gros gants d'hiver; dan. *vante*, *item;* holl. *want*, *item*.

GARANTIR : en basse latinité, *warandare*, *warentizare*. — Tud. *waeren*, protéger, défendre, assurer, garantir, être garant, être caution; anglo-sax. *warnian*, *item;* island. *warna*, *item;* allem. *gewähr*, garantie, sûreté, caution; *gewahren*, garantir, répondre, être caution; dans ces deux mots, le préfixe *ge* a été ajouté; holl. *weeren*, protéger, défendre; suéd. *warna*, *item;* dan. *forsvare*, *item;* verbe auquel est jointe la préposition *for*.

GARÇON, dérivé de *gars*, qui était autrefois usité dans la même signification :

> Uns *garz* les vit, si l' nunciad a Absalon. (*Livre des Rois*, p. 183.)
> *Vidit autem eos quidam* puer *et indicavit Absalom*.

On disait *garse*, *garce*, pour jeune fille.

> S'il avient que un home prent une damoiselle par force et li gaste sa verginité, ou par la volenté de la *garce*, ou par sa simpleté, sans le seu dou pere et de la mere ou de ceaus qui l'ont en garde, la raison coumande que se le pere ou la mere de la *garce* ou ces pa-

Digitized by Google

rens qui l'ont en garde, ou en cui poeir elle est veulent avoir merci de celui qui l'a despucelée, et il est tès hom qui li afiere, si la deit prendre por feme. (*Ass. de Jér.* t. II, p. 92.)

— Goth. 1° *vair*, homme; 2° *barn*, jeune garçon, fils. Island. 1° *ver;* 2° *byr, bur.* Tud. 1° *bar;* 2° *barn.* Anglo-sax. 1° *were, beorn;* 2° *bearn.* On ne retrouve ce mot, dans les idiomes germaniques modernes, que dans certains composés; le plus remarquable est le suivant : suéd. *war-ulf*, homme loup, loup-garou, en grec *λυκάνθρωπος;* dan. *var-ulv;* allem. *währ-wolf;* angl. *were-wolf;* holl. *weer-volf.*

(Voir *Garou* et *Valet.*)

Garde, Garder : d'où nous avons fait *égard*, *regard*, *regarder*, etc. Ce dernier est analogue au latin *observare*, formé de *servare*. — Tud. 1° *warta*, garde, surveillance, conservation, protection; 2° *wartan*, *warten*, garder, surveiller, conserver, protéger. Goth. 1° *vards;* 2° *vardjan.* Anglo-sax. 1° *veard;* 2° *veardian.* Island. 1° *vard;* 2° *varda.* Allem. 1° *wart*, qui n'est plus employé que dans les composés; 2° *warten.* Suéd. 1° *waord, word;* 2° *waorda, worda.* Dan. 1° et 2° *vare.* Angl. 1° *guard;* 2° *to ward, to guard.* Holl. 1° *bewaaring;* 2° *bewaaren*, auxquels est joint le préfixe *be*.

Garenne, Warenne, Varène, signifièrent d'abord un bois auquel était attaché un droit de chasse exclusif, ou bien un vivier, un étang, et même certaine partie d'une rivière, qui jouissaient d'un privilége semblable pour la pêche; il était défendu à tout autre qu'aux ayants droit d'aller chasser ou d'aller pêcher dans ces endroits. La signification première de *garenne* était celle de *défense*. On lit dans les Institutions coutumières de Loisel, XI, II, 10 : « On ne peut tenir rivière en *garenne* ou *défense* s'il n'y a

Digitized by Google

titre. » Caseneuve, article *Garenne*, fait observer que, dans la Guyenne, les *garennes* étaient autrefois appelées *défés*, mot dérivé de *defendere*, ou *bedas*, dérivé de *vetare*: les *garennes* à lapins se nommaient *défés de conils*, et les *garennes* à poisson, *défés de pesquers*. Aujourd'hui le mot *garenne* ne se dit plus que d'un bois ou d'un autre endroit de la campagne que l'on peuple de lapins. On disait en basse latinité *warenna* ou *garenna*, pour garenne, dans l'ancienne acception de ce mot.

— Tud. *waran*, *weren*, empêcher, défendre, empêcher quelqu'un de nuire à un autre, le préserver, le garantir, le défendre; anglo-sax. *veran;* island. *veria;* anc. allem. *werien;* suéd. *værja;* allem. *wehren*, et avec le préfixe *be*, *bewahren;* dan. *forsvare*, auquel est jointe la préposition *for;* holl. *weeren*, défendre; *warande*, garenne; angl. *warren*, garenne.

Garer. Nous disons encore *se garer*, pour se préserver, se garantir; la signification de ce verbe était autrefois plus générale qu'elle ne l'est aujourd'hui. (Voir *Guérir*.) — Tud. *waran*, *weren*, défendre, garantir, protéger, préserver; anglo-sax. *veran;* island. *veria;* anc. allem. *werien;* suéd. *værja;* holl. *weeren;* allem. *wehren* et *bewahren*, auquel est joint le préfixe *be;* dan. *forsvare*, auquel est jointe la préposition *for*.

Garnir. — Tud. *warnon*, garnir, munir, prémunir; anglo-sax. *warnian;* island. *warna;* allem. *verwahren*, auquel est jointe la préposition *ver*.

Garou. L'esprit superstitieux de nos pères leur faisait admettre que certains hommes étaient changés en loups; cette superstition paraît avoir régné anciennement dans presque toute l'Europe. (Voir à ce sujet Pline, liv. VIII,

Digitized by Google

ch. xxviii, et Pomponius Méla, liv. II, ch. i, et liv. III, ch. vi.) Le lecteur peut encore consulter avec fruit un travail plein d'un véritable intérêt et d'une solide érudition, qui a été publié par M. Bourquelot, dans le dix-neuvième volume des Mémoires de la Société des antiquaires de France; ce travail est intitulé : *Recherches sur la lycanthropie.* Ces prétendus hommes-loups étaient nommés autrefois, en langue d'oil, *garul, garoul, garwal.*

Bisclaveret ad nun en bretan
Garwal l'apelent li Norman.
Jadis le poët-hum oïr,
E souvent souleit avenir,
Hunes plusurs *garwal* devindrent,
E es boscages meisun tindrent.
Garwal si est beste salvage;
Tant cum il est en cele rage,
Humes devure, grant mal fait,
Es granz forest converse e vait.
(Marie de France, t. I, p. 176.)

Nous avons dit primitivement *garulf* ou *gerulf, gerulph;* en basse latinité, *gerulphus,* que l'on trouve dans le passage suivant de Gervais de Tilbury, cité par du Cange : « Vidimus enim frequenter in Anglia per lunationes homines in lupos mutari, quod hominum genus *gerulphos* Galli nominant, Angli vero *werewolf* dicunt; *were* enim anglice virum sonat, *wolf* lupum. » (*Otia imperal.* part. I.)

Gerulphus, gerulfus, garulfus, est devenu *garou,* selon l'analogie générale, comme *Arnulfus* est devenu Arnou; *sanctus Baldulfus,* saint Badou; *sanctus Frodulfus,* saint Frou; *sanctus Gendulfus,* saint Genou; *sanctus Gerulfus,* saint Gerou; *sanctus Marculfus,* saint Marcou; *sanctus*

Minulfus, saint Menou; *sanctus Pardulfus*, saint Pardou; *sanctus Radulfus*, saint Raoul ou saint Raoux; *sanctus Theodulfus*, saint Thiou, etc. (Voir le Vocabulaire hagiologique de Chastelain.)

Garulfus, *garulf*, *garoul*, *garou*, sont composés de deux radicaux germaniques, dont l'un signifie homme et l'autre signifie loup; les Grecs disaient de même λυκάνθρωπος. Lorsque l'origine du mot a été entièrement oubliée, on a cru qu'il était nécessaire de joindre le mot *loup* à *garou* : de là l'expression de *loup-garou*, que nous conservons encore.

— Goth. 1° *wair*, homme; 2° *wulfs*, loup. Anglo-sax. 1° *were*, *beorn*; 2° *wulf*. Island. 1° *ver*; 2° *ulfr*. Tud. 1° *bar*; 2° *wulf*. Les idiomes modernes n'ont point conservé le premier des deux radicaux à l'état simple; mais il subsiste dans divers composés, et, entre autres, dans le mot correspondant à celui qui fait le sujet de cet article. Dan. 1° *var-ulv*, loup-garou; 2° *ulv*, loup. Suéd. 1° *war-ulf*; 2° *ulf*. Allem. 1° *währ-wolf*; 2° *wolf*. Holl. 1° *weer-volf*; 2° *volf*. Angl. 1° *were-wolf*; 2° *wolf*.

Gaspiller, gâter, mettre en désordre, dissiper avec une folle prodigalité. (Acad.) On a dit aussi *guespiller*, que l'on peut voir dans *la Fameuse compagnie de la Lésine*, part. I, fol. 205 v°.

— Tud. 1° *gaspildan*, gâter, détruire, ruiner, perdre, dissiper, composé du préfixe *ga* et du simple; 2° *spildan*. Goth. 1° *gaspillan*; 2° *spillan*. Anglo-sax. 1° *gespillan*; 2° *spillan*. Island. *spilla*, perdre, dissiper, gaspiller; dan. *spilde*; suéd. *spillä*; angl. *to spoil*; holl. *spillen*, participe *gespild*, avec le préfixe *ge*.

Gauchir, Gauche. *Gauchir*, *guenchir*, *guencir*, *guencher*, etc.

Digitized by Google

signifiaient autrefois aller de côté, obliquer, dévier, se détourner, se tirer à l'écart; *gauchir*, se prend encore aujourd'hui dans un sens fort rapproché :

> Par viel essanple truis escrit
> Cum Ysopes racunte et dit,
> K'un bués entra en une lande
> U il aleit querre sa viande.
> Garda, si vit un leus venir,
> Ne pot desturner ne *guencir*;
> En mi la lande s'arrestut.
> (Marie de France, t. II, p. 374.)

Gauche, *guenche*, *guanche*, etc. signifiaient déviation, inclinaison, détour. (Voir Roquefort, art. *Guencher* et art. *Guenche*.)

Dans toutes les actions manuelles, dans tous les exercices corporels, tels que les manœuvres militaires, une partie du corps se porte en avant, c'est celle qui concourt principalement à l'action; la direction de cette partie est alors en ligne *droite* du rayon visuel : c'est ce qui a fait appeler cette direction *la droite* (DIRECTA), le côté du corps qui est dans cette direction, *côté droit*, et la main de ce côté *main droite*. En allemand, *recht* s'emploie de même dans le sens de *rectus* et de *dexter*. On nomma *gauche* l'autre direction l'autre côté, qui se trouve dans une ligne oblique par rapport au rayon visuel. Quelques étymologistes ont pensé à tort que *droite*, en parlant de la main, venait de *dextra*. Le dérivé de *dextra* est *dextre*, que l'on lit encore dans le cinquième chant du Lutrin de Boileau. Au XII^e siècle, *droit* et *gauche* n'existaient pas dans le sens que nous leur donnons aujourd'hui; du moins, je ne me rappelle pas de les avoir

vus dans aucun auteur de cette époque : on employait toujours DESTRE (*dextra*) et SENESTRE (*sinistra*) ou ESCLANCHE. (Voir ce dernier ci-dessus.)

Jo vi nostre seignur seer en sun sied e tute sa maidnée des angeles fud entur lui ; li bon angele a *destre* et li altre a *senestre*. (*Livre des Rois*, p. 337.)

Le passage suivant, extrait du même ouvrage, nous donne à la fois un exemple de *destre*, *senestre* et de *guenchir*, obliquer.

Cist Josias fist ço que Deu plout, e tint les bones veies sun pere David, si que il ne *guenchi* ne a *destre* ne a *senestre*. (*Livre des Rois*, p. 423.)

Fecitque quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui; non declinavit *ad* dexteram *sive ad* sinistram.

— Tud. *wanken*, et avec le préfixe *bi*, *biwanken*, obliquer, dévier, se détourner, se tirer à l'écart, se retirer; anglo-sax. *vikan;* dan. *vige;* suéd. *vika;* allem. *weichen*, et le plus souvent *abweichen*, avec la particule *ab;* holl. *wiiken*, et le plus souvent *afwiiken*, avec la particule *af*.

GAUD, GAUT, GAUDINE. (Voir *Gualt.*)

GAUFRE : en basse latinité, *gafrum*. Les gaufres étaient une pâtisserie fort commune au moyen âge. A Paris, on les vendait un demi-denier au XIII^e siècle.

Et ne puent ne ne doivent les mestres ne les vallez donner que ij *goffres* pour un denier, et vij bastons pour un denier, bons et loyals et metables. (Ordonnance relative aux *oubliers*, dans le Livre des métiers, p. 351.)

— Allem. *waffel*, gaufre; suéd. *waffla*, *wafflor;* dan. *waffel;* holl. *wafel;* angl. *wafer*.

Digitized by Google

GAZON. — Tud. *waso*, motte de terre garnie d'herbe, gazon; allem. *wase;* bas allem. *wassen*.

GEHIR. (Voir *Jehir*.)

GELDE, GUEUDE, anc. société, compagnie, compagnie de gens de guerre et particulièrement de fantassins, infanterie.

Prist de ses chevaliers mil e set cenz e vint milie de *gelde*, trenchad les garez des chevals ki traistrent les curres. (*Livre des Rois*, p. 147.)

Et captis David ex parte ejus mille septingentis equitibus et viginti millibus peditum, *subnervavit omnes jugales curruum.*

La ocisiun fud forment grande, kar il chaïrent trente milie de *gelde*. (*Ibid.* p. 15.)

Et facta est plaga magna nimis; et ceciderunt de Israel triginti millia peditum.

Li rois a ses *geldes* mandées,
E ses maisnies assamblées;
Sans noise et sans longe parole,
Alerent ensamble à Nicole.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 46.)

Sire Huge del Chastel, ore ça venez avant,
E tute vostre *gelde*, li petit e li grant.
(*Chron. de Jord. Fantosme*, p. 571.)

(Voir *Gilda* dans le glossaire de du Cange, et *Gelde*, *Gueude*, dans celui de Roquefort.)

— Tud. *ghilde*, *gulde*, société, association, compagnie; anglo-sax. *gild;* suéd. *gilde*, *gille;* angl. *guild;* holl. *gild*, société, association, confrérie; allem. *gilde*, association, corps de métier, compagnonnage; dan. *gelejde*, compagnie, cortége.

GERBE, autrefois *garbe :* en basse latinité, *garba*. — Tud. *garba*, *gariwon*, botte, javelle, gerbe; on trouve aussi

dans Tatian, ch. LXXII, § 2, le diminutif *gerbilinon*, avec la même signification; dan. *kiærve*, javelle, gerbe; suéd. *kærfwa*, *kerfwe*, *item;* allem. *garbe*, gerbe; holl. *garf*, *garve*, *item*.

GERFAUT : en basse latinité, *girofalco*, sorte d'oiseau de proie très-gros et très-fort; il semble tenir à la fois du faucon et du vautour : aussi son nom a-t-il été formé du nom de ces deux oiseaux. — Allem. 1° *gerfalk*, gerfaut; 2° *geier*, *geyer*, vautour; 3° *falk*, faucon. Dan. 1° *grib-falk;* 2° *grib;* 3° *falk*. Holl. 1° *giervalk;* 2° *gier;* 3° *valk*. Tud. *kir*, *gir*, vautour; *falcho*, faucon.

GIEST, GHEZ, GHIE, GÉE, anc. levure de bière.

Item, deux deniers obole, pour *giest*. (Compte de l'hôpital des Wez, de 1360, cité par Roquefort, suppl. au glossaire, art. *Gée*.)

On fait le ban que tous fourniers qui feront faire pain, soit blanc ou brun, wastellés et cuignolés pour vendre, fassent iceulx à levain et sans *ghez*, sur le fourfait de 10 liv. (Registre aux édits de 1560, cité dans le supplément au glossaire de Roquefort, art. *Admettre*.)

— Holl. *gist*, *gest*, levure de bière; angl. *yest*, *item;* suéd. *giæst*, ferment, levain, levure; dan. *gær*, *item*.

GIGUE, GIGHE, sorte d'ancien instrument de musique à cordes, dont on jouait avec un archet : c'était une espèce de violon : en basse latinité, *giga*. Le mot *gigue* se prit également pour une sorte d'air dont le mouvement était vif et gai; on jouait ordinairement cet air sur l'instrument qui porte le même nom. C'est ainsi qu'on nommait *rotuanges*, *rotruanges*, des airs joués avec la *rote*. (Voir le roman de Brut, t. II, p. 111 et 112.) Enfin, *gigue* était une sorte de danse exécutée sur l'air dont je viens de parler; cette danse était encore en usage dans le siècle dernier.

Digitized by Google

Ge suis jugleres de viele,
Si sai de muse et de frestele,
Et de harpe et de chifonie,
De la *gigue*, de l'armonie,
De l' salteire; et en la rote
Sai-ge bien chanter une note.

(*Les deux Troveors ribauz*, dans les œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 337.)

De tos estrumens sot maistrie,
Et de diverse canterie;
Et mult sot de lais et de note,
De viele sot et de rote,
De lire et de saterion,
De harpe sot et de choron,
De *gighe* sot, de simphonie,
Si savoit asses d'armonie.

(*Rom. de Brut*, t. I, p. 179.)

— Island. *giga*, gigue, violon; anc. allem. *geige*, *gigel*, *item;* suéd. *giga*, violon; allem. *geige*, *item.*

Glaise : en basse latinité, *glis*, qui se trouve dans Isidore de Séville. — Allem. *kley*, argile, glaise; holl. *klei;* angl. *clay.*

Glapir. — Anglo-sax. *gelpan*, glapir, japper; anc. allem. *gelfen;* allem. *gelfern;* suéd. *glæffja;* angl. *to yelp;* holl. *keffen;* dan. *kave.*

Glete, anc. écoulement, flux, sécrétion, humeur, mucosité, pus, sanie.

Se regardon de quoi nous sommes,
D'estre orgueilleux n'arons talent;
Se pensons à l'engendrement,
Voir ce n'est pas chose moult nete.
Au premier ne sommes que *glete;*
Tant com vivons ne valons riens.

(*Le Dit des Planetes*, inséré dans le Nouveau recueil de contes, t. I, p. 379.)

(Voir un autre exemple de ce mot dans le *Livre du roy Modus et de la royne Racio*, éd. de E. Blaze, f° 81 r°.)

— Angl. *gleet*, écoulement, flux, gonorrhée, pus, sanie, dérivé de *to glide*, couler; anglo-sax. *glidan*, *item*; anc. allem. *gliden*, *item*.

Glette, oxyde de plomb ou litharge. — Anc. allem. *glött*, *glötte*, oxyde de plomb, glette, litharge, formé de *lot*, plomb. Allem. *glett*, oxyde de plomb, litharge. Suéd. *glitte*, *item*.

Glisser. Ce mot dérive d'un primitif germanique, composé du préfixe *ge*, *gi*, et d'un verbe qui signifie glisser; en allemand, en hollandais et en danois, le préfixe a perdu sa voyelle et le verbe simple sa consonne initiale.

— Anglo-sax. *slintan*, glisser, et avec le préfixe *geslintan*; suéd. *slinta* et *gislinta*; allem. *gleiten*, *glitschen*; holl. *glijden*; dan. *glide*; angl. *to slide*.

Glouteron, sorte de plante que les Latins nommaient *lappa*: elle porte des fruits oblongs, gros comme de petites olives, qui sont hérissés de piquants : ces fruits s'attachent aux habits, ainsi qu'aux poils et à la laine des animaux. En basse latinité, *glis* signifie glouteron, et se trouve avec cette signification dans le lexique de Martinius et dans le glossaire de du Cange. — Tud. *kletta*, glouteron; allem. *klette*; holl. *klisse*, *klis*. Ces mots paraissent tenir à un primitif germanique, signifiant s'attacher à. Goth. *hloda*, s'attacher, se fixer, adhérer à; anglo-sax. *clefoen*; island. *kladda*, *kludda*; holl. *kleeven*; angl. *to cleave*.

Godale, Goudale, anc. sorte de bière de bonne qualité. (Voir une remarque à la fin de l'article *Bière*, p. 349.) De *godale* on fit *godailler*, qui nous est resté, comme de *cidre* on fit *cidrailler*. (Voir celui-ci dans le glossaire de Roquefort.)

Digitized by Google

Taverniers, dont mainz sont en detes,
Ront tonniaus de vin en charretes,
Qu'aus soudoiers qui en demandent,
Troubles, atout la lie, vendent.
Li autre leur *godales* crient,
Qui est d'Arraz, si comme il dient.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 411.)

Une riviere treuve qui d'un pendant avale,
Volentiers en beust, mais trouble ert com *godale*.
(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 43.)

Car il a laissié son mestier
De draper pour brasser *goudale*.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 83.)

— Anglo-sax. 1° *god*, bon; 2° *eale*, bière. Island. 1° *godur;* 2° *aul.* Dan. 1° *god;* 2° *œl.* Suéd. 1° *god;* 2° *œhl*, *œl.* Angl. 1° *good;* 2° *ale.*

Goinfre, Goinfrer, sont composés du préfixe germanique *ge* et d'un verbe qui signifie dévorer. (Voir *Bâfrer.*) — Tud. *frezzan*, manger avidement, dévorer; goth. *fretan;* anglo-sax. *frætan*, *fretan;* allem. *fressen;* dan. *fraadse;* suéd. *fræta;* holl. *vreeten.*

Goire ou Goiran, anc. sorte d'oiseau de proie que nous appelons aujourd'hui *bondrée*, les Italiens *poiano*, les Espagnols et les Portugais *gaccia.* Cet oiseau ressemble assez au vautour. (Voir l'Histoire de la nature des oiseaux, de Bellon, art. *Bondrée.*)

— Tud. *gir*, *kir*, vautour; island. *geir;* allem. *geier*, *geyer;* dan. *grib;* holl. *gier.*

Gonfanon, Gunfanun, anc. drapeau, bannière, étendard.

Ceingnent espées del acer vianeis,
Escuz unt genz, espiez valentineis,

E *gunfanuns* blancs e blois e vermeilz.
(*Chans. de Rol.* st. LXXVII.)

Un suen baron proisié fist sor els chevetaigne,
Cil porta *gonfanon* d'un drap vermeil d'Espaigne.
(*Rom. de Rou*, v. 4038.)

Virent de si al *gonfanon*
Qui porta l'aigle d'or en son;
Là troverent l'empereor
Et de sa maisnie la flor;
Od lui furent li gentil home
Et li bon chevalier de Rome.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 209.)

On disait en basse latinité *guntfano*, *gontfano*, *gonfano*. Ces mots signifiaient étymologiquement drapeau de bataille, étendard de guerre.

— Tud. 1° *gundfano*, *guntfano*, drapeau, étendard, bannière, enseigne; 2° *gund*, bataille, combat, guerre; 3° *fano*, drapeau, étendard, bannière. Anglo-sax. 1° *guthfana;* 2° *guth;* 3° *fana*. Island. 1° *gunfana;* 2° *gann;* 3° *fana*. Les idiomes modernes n'ont conservé que le second de ces deux radicaux. — Allem. *fanhe*, drapeau; dan. *fane;* suéd. *fana;* holl. *vaan*.

Gorge. — Allem. *gurgel*, partie antérieure du cou, gorge; holl. *gorgel;* suéd. *gurgall;* dan. *gurgel*.

Gouine, femme de mauvaise vie. — Anglo-sax. *cwen*, femme; *cven*, femme de mauvaise vie, prostituée. Goth. *qwens*, *qwino*, femme; island. *qwinna*, *item;* anc. allem. *quena;* l'anglais a conservé *queen*, pour signifier la femme du roi, la reine, et *quean*, une prostituée; tud. *quena*, femme; *quaenanessi*, libertinage.

Digitized by Google

GOUSSE. (Voir *Cosse.*)

GOUTTE, maladie. — Allem. *gicht*, goutte; angl. *gout;* dan. *gigt;* suéd. *gickt;* holl. *jigt.*

GRAISSET, « espèce de grenouille qui vit sur terre et dans les buissons, qui est verte, et porte les yeux avancés en guise de cornes; elle tient du crapaud et a du venin. » (Trévoux, art. *Graisset.*) « Le plus dangereux crapaud est celui qu'on appelle crapaud verdier, ou *graisset*, ou raine verte (*rana viridis*); en latin, *bufo.* » (*Ibid.* art. *Crapaud.*)

— Tud. *gruoni*, *groni*, vert; anglo-sax. *grene;* island. *grœn;* anc. allem. *gruan;* dan. *groen;* suéd. *grœn;* allem. *grün;* holl. *groen;* angl. *green.*

(Voir l'article *Crapaud.*)

GRAMS, GRAIMS, GRAINS, GREINS, anc. fâché, en colère, chagrin, peiné, triste; GRANT, GRANDE, peine, souci, chagrin, affliction. En italien, *gramo*, triste, affligé, peiné, chagrin.

Tuz les cuntat quanque il en oïd.
Quant l'entent li reis Hugun *grains* en fud e mariz.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 627.)

Quant ço oï le pere, *greins* en fud e irez.
(*Chron. de Jord. Fantosme*, p. 536.)

Mult avez hui esté en *grande*
De reconter hui vostre vie;
Plains estes de melancolie.
(*Romans de Tristan*, t. I, p. 227.)

— Tud. *gremize*, *gremizas*, triste, fâché, chagrin; anglo-sax. *grame;* dan. *gram;* suéd. *gram*, *gramse;* holl. *gram;* angl. *grim;* allem. 1° *gram*, peine, souci, chagrin,

affliction; 2° *gramlich*, triste, chagrin, peiné. Island. 1° *grand;* 2° *gramur.*

GRAPPE. — Anglo-sax. *crop*, *cropp*, grappe; angl. *grape*, *item;* tud. *trapp*, *drappo;* island. *druga;* suéd. *drufwa;* dan. *drue;* allem. *traube;* holl. *tros.*

Le français *grappe* est plus voisin de l'anglo-saxon *crop* qu'il ne l'est des mots correspondants des idiomes germaniques parlés sur le continent. C'est une preuve ajoutée à tant d'autres de la ressemblance que l'anglo-saxon avait avec le francique, ainsi que le savant M. Grimm l'a fort bien démontré et que je l'ai fait observer, p. 312.

Remarquons encore dans *crop*, *trapp*, *traube*, la permutation d'une consonne appartenant à un organe en une autre consonne d'un organe différent. Ces sortes de substitutions se rencontrent également en grec; elles ont lieu principalement entre le dialecte attique et le dialecte dorien. Att. πότε, ὅτε; dor. πόκα, ὅκα. Ces permutations s'accomplissent d'abord entre consonnes du même degré, c'est-à-dire entre une forte et une forte, entre une faible et une faible, entre une aspirée et une aspirée; toutefois, après que le changement a eu lieu entre consonnes de même degré, mais d'organe différent (soit *t* devenu *k*), rien ne peut empêcher que la consonne substituée (*k*) ne se change en une autre consonne du même organe, mais de degré différent. *T* est devenu *k*, et *k* deviendra *g* ou *ch*. C'est ce qu'on remarque dans le français *grappe*, en le comparant à l'anglo-saxon *crop*, au tudesque *trapp*, etc. Les cas de permutation entre consonnes de différents organes sont heureusement très-rares, sans quoi de pareilles métamorphoses compliqueraient singulièrement les questions de linguistique,

Digitized by Google

car une consonne quelconque peut, de cette sorte, être remplacée par une autre consonne quelconque, ainsi que je l'établirai clairement dans la seconde partie de cet ouvrage, en traitant de la permutation des consonnes. Je me bornerai, pour le moment, à offrir au lecteur un seul exemple de ces transformations remarquables. On sait que, dans toutes les langues qui composent la famille indo-européenne, le système de numération est le même, et que chaque nombre est représenté dans ces différentes langues par des mots qui offrent entre eux certaines variétés de forme, mais qui ont incontestablement une origine commune. Voici les formes du nombre *cinq* dans les principaux idiomes de cette famille :

— Sanscrit, PENCAN; att. ΠένΤε; éol. ΠέμΠε: gall. PUMP; bret. PEMP; russe, PIAT'; goth. FIMF; anglo-sax. FIF; tud. FIVI; island. FIMM; suéd. FEM; dan. FEM; angl. FIVE; holl. *vijf*; allem. FUNF; lat. QUINQUE; écoss. CUIG; irland. CÙIG; franç. CINQ (c'est-à-dire SINK); ital. *cinque* (c'est-à-dire TCHINKOUÉ); esp. *cinco* (le premier *c* sifflant et le second prononcé *k*).

GRATTER, ÉGRATIGNER. Celui-ci est un composé du premier et de la préposition latine *e*, *ex*. — Tud. *craten*, gratter; island. *kratta*, gratter, égratigner; dan. *kratse*, *item*; allem. *kratzen*; holl. *krauven*, *krabben*; angl. *to scratch*, gratter, égratigner; *to grate*, gratter, râper.

GREDIN. — Goth. *gredags*, affamé, famélique, goulu, avide; de *gredus*, faim; tud. *gratag*, affamé, famélique; anglo-sax. *grædig*, affamé, goulu, gourmand, avide; island. *gradugur*; dan. *graadig*; angl. *greedy*.

GRÉER, AGRÈS, termes de marine. *Gréer*, c'est garnir un navire d'*agrès*, c'est-à-dire de toutes les voiles, vergues,

Digitized by Google

poulies, cordages, etc. dont il a besoin pour être en état de naviguer. *Agrei* se prenait autrefois pour préparatifs, munitions, apprêts, appareil, attirail; ce mot est composé de la préposition latine *ad* et du primitif germanique qui a fourni le verbe *gréer*.

> Li castel ferai tal, e metrai tant d'*agrei*,
> Bien vos porrez desfendre e de conte e de rei.
> (*Rom. de Rou*, t. I, p. 133.)

— Tud. *gereiten*, préparer, apprêter, composé du préfixe *ge* et de *reiten*, qui a la même signification; goth. *rathian;* anglo-sax. *gerædian*, *rædian;* island. *greeda*, *reida;* suéd. *reda;* holl. 1° *gereed*, *reede*, prêt; 2° *reeden*, préparer. Dan. 1° *rede;* 2° *berede*, avec le préfixe *be*. Allem. 1° *bereit;* 2° *bereiten*. Angl. *ready*, prêt, préparé.

Grifau, Grifaigne, Grifaine, anc. *Grifau*, désignait une sorte d'oiseau de proie; l'italien *grifagno* signifie qui est d'un oiseau de proie, qui est propre à un oiseau de proie, et, au figuré, qui a un regard d'oiseau de proie, qui a l'air hagard, rébarbatif. Notre ancien mot *grifaigne* avait un sens tout à fait semblable à celui du mot italien, pris au figuré; il signifiait qui a un aspect, un regard sauvages, féroces; un air hagard, menaçant, rébarbatif. En basse latinité, *grifalco* et *girofalco* signifiaient le gerfaut ou grifau, qui était le plus gros et le plus fort des oiseaux dont on se servait pour la volerie. (Voir, dans du Cange, *Grifalco*, *Girofalco;* dans Roquefort, *Grifau*, *Grifaigne*, et ci-dessus, p. 490, l'article *Gerfaut*, pour l'étymologie.)

> E reis Aigrouz refu de là.....
> E od sa danesche (danoise) compaigne,
> Coragose, fiere e *grifaine*.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 23.)

Digitized by Google

GRIMER, GRIMACE, GRIMACER. — Allem. *grimmen*, se grimer, grimacer, rechigner; holl. *grimmen*, *item; grimatzen*, grimaces. Dan. *grim*, difforme, contrefait, défiguré; *grimatse*, grimace. Anglo-sax. *grenian*, *grinian*, grimacer; island. *grina*, *item;* suéd. *grina*, *item;* angl. *to grin*.

GRINCER. — Tud. *griscramen*, grincer les dents; goth. *grimisan;* angl. *to grind;* allem. *knirschen;* holl. *knarssen*.

GRINGALET, anc. petit, chétif. Il se disait principalement d'un petit cheval, ainsi que le remarquent Borel et Roquefort dans leurs glossaires. Le peuple se sert encore aujourd'hui de ce mot, pour désigner un homme d'une petite taille et d'une chétive apparence.

— Allem. *geringe*, petit, chétif, menu, minime, composé du préfixe *ge* et de *ring*, qui avait autrefois la même signification; holl. *gering;* dan. *ringe;* suéd. *ringa*.

GROMME, GROMET, anc. valet, serviteur : en basse latinité, *gromus*, *gromes*, *grometus*.

A ceste gent sont compaignon
Mauvais *grommes*, mauvais garchon;
Des boines gens boivent le vin,
Que il carient, au quemin.

(*Poëme du Riche et du Ladre*, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Gromes*.)

Duquel Jaque le Coq l'exposant estoit serviteur et *gromet*. (Lettres de rémission de 1392, citées *ibid.*)

— Angl. *groom*, serviteur, valet, garçon; *goom*, homme, mot inusité à l'état simple, mais se retrouvant dans quelques composés. Tud. *gomo*, *gemo*, homme; goth. *guma*, *gumein;* anglo-sax. *guma;* anc. allem. *gam;* l'allemand moderne n'a conservé ce mot que dans le composé *bräutigam*, fiancé, futur, époux, nouveau marié, de *braut*,

fiancée, nouvelle mariée, et *gam*, homme. Dans le français *gromme* et dans l'anglais *groom*, le *r* a été ajouté après le *g*, comme dans Langres de *Lingonæ*.

Gris. — Tud. *gris*, gris; anglo-sax. *greig*, *græg*, gris, grison, grisonnant, en parlant des cheveux et de la barbe des vieillards; allem. *greis*, *item; grau*, gris, en parlant des cheveux et des poils, de plus, gris en général; dan. *graa*, *item;* suéd. *grao*, *gro*, *item;* angl. *gray*, *grey*, *item;* holl. *griis*, gris ne se dit que des cheveux et des poils; *graaw*, gris en général.

Grommeler. — Anc. allem. *grummeln*, *grumen*, murmurer, grommeler; suéd. *grymta;* angl. *to grumble*. Ces verbes sont composés au moyen du préfixe *ge;* allem. *brummen*, *brummeln*, composés au moyen du préfixe *be*. Deux autres idiomes ont conservé le simple; dan. *ramle*, bourdonner, murmurer, grommeler; holl. *rommelen*, bourdonner; *rommeling*, ou avec le préfixe *ge*, *gerommel*, bourdonnement, grouillement.

Gros : en basse latinité, *grossus*. — Tud. *grosch*, *gruoz*, qui a de l'étendue dans toutes les dimensions, gros, grand, large, épais; allem. *gross*, *item;* dan. *grov;* suéd. *grof;* angl. *gross;* holl. *grof*.

Gruau. Grain mondé et écrasé avec la meule. On fait du *gruau* d'avoine, d'orge, de froment. On disait autrefois *gru*, *gruel :* en basse latinité, *grutum*, *grutellum*, *gruellum*. (Voir le glossaire de du Cange.) — Allem. *grütze*, gruau; holl. *grutte;* dan. *gryyn;* suéd. *gryn*. Tous ces mots proviennent d'un primitif germanique qui signifie écraser, broyer. (Voir *Gruger*, qui suit.)

Gruger, briser quelque chose de dur et de sec avec les dents : « *Gruger* des croûtes, des macarons, du sucre. »

Digitized by Google

(Acad.) *Égruger*, casser, briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir : « *Égruger* du sel, du sucre. » (Acad.) *Égruger* est composé de *gruger* et de la préposition latine *e*, *ex*. — Tud. *grusen*, briser, broyer, écraser; goth. *kriustan*, *krotan;* holl. *gruizen;* suéd. *krossa;* dan. *kryste;* angl. *to crush.*

GUALT, GAUT, GAUD, GAUDINE, anc. bois, forêt, bocage, terre inculte où croissent des broussailles : en basse latinité, *waldus*, *waldum*, *gualdus*, *gualdum*, *gaudus :*

De vers un *gualt* uns granz leons li vient,
Mult parest pesmes e orguillus e fiers!
Sun cors meismes i asalt e requert;
A bras se prenent ambesdous por loitier.
(*Chans. de Rol.* st. CLXXXI.)

La belle estoit dessous un pin,
Si escoutoit
Les oyssiaus, puis recommançoit
Le lai que ci très-bien disoit,
Qu'en ce termine
Retentissoit *gaut* et *gaudine*.
(*La Lande dorée*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 181.)

Tout le brueil et le *gaut* resonne
De son cler ton;
Maint dous verbelet et main son
Faisoit adont en sa chanson;
Bien l'entendi,
Elle chanta, le *gaut* tanti,
Et je cornai, le bois bondi.
(*Ibid.* p. 178 et 179.)

— Tud. *walt*, bois, forêt; anglo-sax. *wald*, *vadu;* allem. *wald;* holl. *woud*, *wout;* angl. *wood;* dan. *ved;* suéd. *wed.*

GUERDON, GUERREDON, etc. anc. prix d'un service, d'une

bonne action, salaire, récompense, présent; d'où le verbe *guerdonner*, donner un salaire, récompenser.

Ensi vet dou malvais sergant
Qi tute jur va repruchant
Sun grant servise à sun segnur;
Ne se prent garde à l'ennur,
Ne des biens ne du *gueredun*
Qu'il a eus en sa maisun.
(Marie de France, t. II, p. 354.)

La peine et le *guerdon* se doit entretenir.
(*La Guisiade*, par P. Matthieu, cité par Roquefort, art. *Guerdon*.)

Ne vous aventurez pour recevoir tel don
Con ce premier montant a pris en *guerredon;*
Car à telles aumosnes tel presse ne vit-on.
(*Chron. de du Guesclin*, t. II, p. 288.)

Amilles, je vueil sanz delay
Vostre bienfait *guerredonner,*
Et vous vueil à femme donner
Lubias, dont on fait grant conte.
(*Miracle d'Amis et d'Amille,* dans le Théâtre français au moyen âge, p. 228.)

— Tud. *werd*, prix; anglo-sax. *weorth*, *wurth;* island. *wirt*, *virdning;* allem. *werth;* holl. *waarde*, *waardy;* suéd. *wærde;* dan. *værd;* angl. *worth*.

En donnant à *werd* une terminaison latine, on en fit *werdo*, *onis; guerdo*, *onis;* et notre mot *guerdon* dérive des cas obliques du mot latin. C'est ainsi que PINK donna *pinco*, *onis;* FAN, *fano*, *onis;* FLASCHE, *flasco*, *onis;* dont nous avons fait *pinçon*, *fanon*, *flacon*. (Voir ces mots et autres, d'origine germanique, sur lesquels on peut faire

Digitized by Google

la même remarque.) Il ne faut donc point chercher dans *guerdon* le français *don*, comme l'a fait Caseneuve, et après lui plusieurs autres auteurs.

GUÈRE signifiait autrefois beaucoup, bien, fort; *ne*..... *guère* s'emploie aujourd'hui pour pas beaucoup, peu, tout comme PERSONNE (*persona*), AUCUN (*aliquis unus*), RIEN (*rem*, accusatif de *res*), joints à une négation, signifient *nemo, nihil.* (Voir la Grammaire française de Robert Estienne, page 87.) En provençal, *gaïré* s'emploie encore pour beaucoup dans certains cas : « Si viou *gaïré*, acabara tou soun ben. » S'il vit *beaucoup*, il achèvera tout son bien.

De cest enfant faire norir
E d'enseigner al faire aprendre
Nos covendreit auques entendre...
Si à Roem le faz garder
E norir *gaires* longement,
Il ne saura parlier neient
Daneis, kar nul ne l'i parole.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 479.)

Diex, dist chacuns, quel baron aura ci!
Se il vit *gueres*, mort sunt si anemi.
(*Roman de Garin le Loherain*, t. I, p. 68.)

Sans *guere* de perte il fut seigneur de la ville. (*Chronique de Chastelain*, p. 9.)

Nous employons encore aujourd'hui ce mot d'une manière à peu près semblable dans certaines locutions : « Il a disparu sans que l'on sache *guère* ce qu'il est devenu. »

— Tud. *garo*, beaucoup, bien, fort, entièrement, tout

Digitized by Google

à fait; anglo-sax. *geara*, *item;* allem. *gar*, *item; nicht gar*, pas beaucoup, guère, point du tout.

GUÉRIR, autrefois *guarir*, qui était le même que *garer*. Ces deux verbes, qui n'avaient que la terminaison de différente, se prenaient l'un et l'autre dans le sens général de garantir une personne de quelque chose, l'en préserver, l'en délivrer.

Mis Deus (est) ma force; en lui est ma speranche; il est mis escudz e ma salveted; il me eslieved, e il est mun refui, e de tute iniquited me *guarrad*.

Nostre Seignur apelerai ki l'um deit loer, e de tuz mes enemis ierc salvez e *guariz*. (*Livre des Rois*, p. 205.)

Deus fortis meus, sperabo in eum; scutum meum, et cornu salutis meæ, elevator meus, et refugium meum; salvator meus de iniquitate liberabis *me*.

Laudabilem invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

E David s'en fuid, e Deu la nuit le *guarid*. (*Ibid.* p. 74.)

Et David fugit, et salvatus est *nocte illa*.

Guarisse-mei, sires. (*Ibid.* p. 168.)

Serva me, rex.

Ensuite, *guarir* se prit dans un sens restreint pour délivrer une personne d'une maladie, la sauver de la mort. On peut voir plusieurs exemples de cette acception dans ce même Livre des Rois, p. 361 et suiv.

— Tud. *waran*, *weren*, préserver, garantir, protéger, défendre; anglo-sax. *veran;* island. *veria;* anc. allem. *werien;* suéd. *værja;* holl. *weeren;* allem. *bewahren*, auquel est joint le préfixe *be;* dan. *forsvare*, auquel est jointe la préposition *fo*.

GUERPIR, WERPIR, anc. céder, abandonner quelque chose à quelqu'un, et, dans le sens neutre, quitter, laisser, dé-

laisser; d'où nous avons fait *déguerpir*, qui est encore usité. En basse latinité, *werpire*, *guerpire*, signifiaient particulièrement concéder quelque chose à quelqu'un, *possessionem rei alicujus dimittere :*

Si veirement cume Deu vit e la tue anme, ne te *guerpirai* pas. (*Livre des Rois*, p. 348.)

Vivit Dominus, et vivit anima tua, quia non derelinquam *te.*

Puis crierent merci et distrent : Pecchié avum, kar nus te *guerpimes*, e à Baalim e à Astaroth servimes. (*Ibid.* p. 39.)

Postea autem clamaverunt ad Dominum, et dixerunt : Peccavimus, quia dereliquimus *Dominum, et servivimus Baalim et Astaroth.*

Cil qui sunt plain de malvestié
Suvent en lur cuntrée meffunt,
Puis la *guerpisent*, si s'en vunt.
(Marie de France, t. II, p. 344.)

Honte puet avoir qui desert,
Qui l'ireté son pere pert,
Et qui par sa malvaisté *guerpist*
Ce que ses pere li conquist.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 197.)

— Tud. *werpen*, *verfan*, jeter, rejeter loin de soi, livrer, céder, abandonner; goth. *wairpan*, *item;* anglo-sax. *weorpan*, *wurpan*, *item;* holl. *werpen*, jeter, rejeter; allem. *werfen*, *item;* angl. *to warp*, se déjeter.

GUERRE : en basse latinité, *guerra*, *werra*. — Tud. *wari*, *weri*, *wer*, arme, armes, et, par extension, l'emploi des armes contre l'ennemi, la guerre. En français, nous étendons la signification du mot *arme* d'une façon à peu près semblable : « Une suspension d'*armes;* faire ses premières *armes*, etc. » Anglo-sax. *war*, *gar*, arme; *wær*, *wer*, guerre;

angl. *war*, arme et guerre; allem. *wehr*, arme, et avec le préfixe *ge*, *gewehr;* suéd. *wæria*, *gewæhr*, *item;* dan. *gewær*, *item;* holl. *geweer*, *item*. Ces trois derniers sont composés au moyen du préfixe *ge*.

Guet, Guetter. On écrivait autrefois *wait*, *waiter*, aussi bien que *gait*, *gaitter*. — Tud. *waht*, guet, faction; *wahten*, faire le guet, faire faction, guetter, veiller sur quelqu'un ou sur quelque chose; goth. *waths*, *vahtus*, guet; *vakan*, *vackgan*, *vacken*, guetter; anglo-sax. *vacian*, *item;* island. *vaka*, *item;* allem. 1° *wacht*, guet; 2° *wachen*, faire le guet, guetter. Dan. 1° *vagt*, 2° *vaage*. Suéd. 1° *wakt*, *wackt*, *wacht;* 2° *wacha*. Holl. 1° *wagt;* 2° *wagten*. Angl. 1° *watch;* 2° *to watch*.

Guider, Guide. — Tud. *wisen*, montrer, indiquer, apprendre, guider, conduire; *wiso*, indicateur, guide, conducteur :

> Thes wages er sie *wista*.
> (Otfrid, liv. I, ch. III, 24.)

Il (*Dieu*) *les* guida *sur les flots*.

— Anglo-sax. *visan*, *wisan*, montrer, indiquer, guider, conduire, *wisa*, indicateur, guide. Les idiomes modernes ont ajouté l'idée de chemin à celle d'indiquer, pour signifier guider. Allem. 1° *weisen*, indiquer, montrer; 2° *wegweisen*, guider, conduire, composé au moyen de *weg*, chemin. Dan. 1° *viise;* 2° *veyviise* (*vey*, chemin). Suéd. 1° *wisa;* 2° *wægwisa* (*wæg*, chemin). Holl. 1° *wiizen;* 2° *wegwiizen* (*weg*, chemin).

Guille, anc. tromperie, fourberie, supercherie. *Guiller*, tromper, duper; *guilleur*, *guillière*, trompeur, fourbe, séducteur :

Digitized by Google

C'est l'Evangile pardurable
Que li Sainz-Esperiz menistre,
Si cum il aparoit au tistre...
Sor m'ame, le vous di sans *guile*,
Tant sormonte cest evangile
Ceus que li quatre evangelistres
Jhesu-Crist firent à lor tistres.....
(*Roman de la Rose*, t. II, p. 368.)

Se fist, par barat et par *guille*,
Couronner à roi de Sezille.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 57.)

Chaucun se seigne et esmerveille
Quant il raconte la merveille
Que li monstra fors de la vile
Li *guilierres* par sa grant *guile*.
Tost li eust *guillée* s'ame,
Se Diex ne fust et Nostre-Dame.
(*Comment Theophilus vint à penitance*, pièce de vers insérée dans les œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 310.)

— Anglo-sax. 1° *geal*, tromperie, supercherie, fraude; 2° *gealan*, tromper, décevoir, duper. Angl. 1° *guile*, *wile*; 2° *to jilt*, *to beguile*. Anc. allem. *gillen*, tromper, duper; holl. *beguilen*, *item*. Ce dernier verbe, ainsi que l'anglais *to beguile*, a reçu le préfixe *be*.

Guimple signifiait autrefois un voile de femme et une sorte de petit drapeau que l'on attachait au bout de la lance, une banderole, une cornette; ensuite, *guimple*, *guimpe*, désignèrent une sorte de fichu dont les femmes se servaient pour se couvrir le cou et le sein.

Lès li fu une dameisele
Ki gente fu forment e bele,

Digitized by Google

Bien ert vestue e aturnée
Sa *guimple* sor son chief jetée.
(*Rom. de Rou*, t. I, p. 289.)

Od cent chevalers de mult buens
Qu'il out a son conrei des suens,
S'aresterent, dreites lor lances;
Por aveir certes conoissances,
I orent *guimples* atachées
Qu'al vent furent despleiées.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 52.)

— Tud. *wimpal*, voile de femme; anglo-sax. *vinpel*, banderole, cornette; holl. *wimpel*, *item;* allem. *wimpel*, *item;* dan. *vimpel*, *item;* suéd. *wimpel*, *item;* angl. *wimple*, fichu, voile, guimpe.

Guinder, hausser, lever en haut par le moyen d'une machine. (Acad.) — Allem. *winden*, rouler, enrouler, hisser un fardeau au moyen d'une corde qui vient s'enrouler autour d'un cabestan; dan. *vinde*, *item;* suéd. *winda*, *item;* holl. *winden*, *item;* tud. *wintan*, rouler, enrouler; goth. *bivindan*, *item;* composé au moyen du préfixe *bi;* island. *vinda*, *item;* anglo-sax. *vindan*, *vyndan*, *item;* angl. *to wind*, *item*.

Guindre, anc. sorte de rouet, de dévidoir. (Voir Trévoux.) — Tud. *wintan*, *windan*, rouler, enrouler, entortiller, dévider; *garnwinda*, dévidoir; *garn* signifie fil. Goth. *vindan*, rouler, enrouler, et avec le préfixe *bi*, *bivindan;* island. *vinda*, *item;* anglo-sax. 1° *vindan*, *vyndan*, rouler, dévider; 2° *vince*, dévidoir. Allem. 1° *winden;* 2° *winde*. Holl. 1° *winden;* 2° *winder*. Angl. 1° *to wind;* 2° *windless*. Dan. 1° *vinde;* 2° *garn-vinder*. Suéd. 1° *winda;* 2° *garn-*

Digitized by Google

winda. Le substantif danois et le suédois sont composés au moyen de *garn*, qui signifie fil.

GUISCHARD, GUISCARD, anc. fin, rusé, astucieux, avisé. Robert, fils de Tancrède de Hauteville, seigneur normand, fut appelé *guiscard*, à cause de sa finesse. Il conquit la Pouille et la Calabre, et mourut en 1085.

C'est ce Robert lequel, par son excellent esprit et astuce grande, fust nommé *Guiscard*, qui en la langue des Normands signifie ingenieux et rusé. (Ant. du Verdier, *Les diverses leçons*, p. 405.)

On dit encore aujourd'hui, en Normandie, *guichard*, pour fin, rusé, astucieux.

— Tud. *wis*, *wiser*, prudent, avisé. *Guischard* renferme de plus la terminaison *hard*, qui, dans tous les idiomes germaniques, et notamment en tudesque, s'ajoute aux substantifs et aux adjectifs pour en former des dérivés dont la signification diffère de celle du primitif par quelque nuance d'idée. Island. *viser*, prudent, avisé; anglo-sax. *vis;* allem. *weise;* dan. *viis;* suéd. *vis;* holl. *wiis*, *wijs;* angl. *wise*.

GUISE. Ce mot dérive d'un primitif germanique qui signifie proprement esprit, intelligence, et, par extension, manière, mode, façon. Les Latins donnaient une semblable extension à la signification propre du mot *ratio*.

— Tud. *wis*, *wise*, *wizi*, *wizzi*, esprit, intelligence, et, de plus, manière, mode, façon, guise; anglo-sax. *vise*, *item;* allem. *weise*, façon, manière, mode, guise; dan. *viis*, *item;* suéd. *vis;* holl. *wiise;* angl. *wise*.

GURDINGUE, anc. terme de marine : cargue, cordage qui sert à retrousser les voiles contre leurs vergues. On appelle encore *gourdin* un cordage qui tient la voile d'une galère par le côté. (Voir ce mot dans Trévoux.)

Digitized by Google

Tebo (*sic; lisez tels*) i a traient les *gurdingues*,
Et auquant abeissent lor tref,
Por la nef corre plus soef.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 140.)

— Dan. *gording*, cargue, cordage servant à retrousser la voile; de *giorde*, sangler, trousser, retrousser, qui dérive lui-même de *giord*, sangle, ceinture. Suéd. 1° *gording*, cargue; 2° *giorda*, retrousser; 3° *giord*, ceinture. Holl. 1° et 2° *gorden*; 3° *gord*, *gordel*. Angl. 1° rien; 2° *to girth*; 3° *girth*, *girdle*. Allem. 1° rien; 2° *gürten*; 3° *gürdel*. Anglo-sax. 1° rien; 2° *gyrdan*; 3° *gyrdel*. Goth. 1° rien; 2° *bigairdan*, avec le préfixe *bi*; 3° *gairda*. Island. 1° rien: 2° *girda*; 3° *giœrd*.

Haie : en basse latinité, *haga*, *haia*, enceinte en général, clôture, haie. — Tud. *hage*, *haghe*, clôture, haie; goth. *hag*; anglo-sax. *hage*, *hegge*, *heag*; island. *hag*; dan. *hække*; suéd. *hægn*; allem. *hag*; holl. *haag*; angl. *hedge*, *hay*.

Haillon. — Tud. *hadil*, lambeau, haillon que l'on trouve dans le composé *zihadilogter*, mis en lambeau, déchiqueté; anc. allem. *hadel*, vêtement déchiré, haillon, lambeau; allem. *hudel*; dan. *hud*.

Haingre, Heingre, anc. maigre, décharné :

Ais li devant uns chevalers [gentilz],
Frere Gefrei à un duc angevin;
Heingre out le cors e graisle e eschewid,
Neirs les chevels, e alques bruns;
N'est gueres granz ne trop nen est petiz.
(*Chans. de Rol.* st. CCLXXIX.)

Plate hanque, ronde gambete,
Gros braon, basse quevillete;
Pié vautic, *haingre*, à peu de char.
(*Li jus Adan*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 61.)

Digitized by Google

— Tud. 1° *hungar, hungarag, hungrag*, affamé, famélique, exténué par la faim, amaigri par la diète; 2° *hungar, huncar*, faim. Holl. 1° *hongerig;* 2° *honger.* Dan. 1° *hungrig;* 2° *hunger.* Suéd. 1° *hungrig;* 2° *hunger.* Angl. 1° *hungry;* 2° *hunger.* Allem. 1° *hungering;* 2° *hunger;* de plus *hager*, maigre, décharné, sec, aride. Goth. *huhrus*, faim. Anglo-sax. *hunger, hungur, item.* Island. *hungr, item.*

Haïr, Haine. — Tud. 1° *haz*, haine; 2° *hazzon*, haïr. Goth. 1° *hatiza;* 2° *hatian.* Anglo-sax. 1° *hata;* 2° *hatian.* Island. 1° *hatr;* 2° *hata.* Allem. 1° *hass;* 2° *hassen.* Dan. 1° *had;* 2° *hade.* Suéd. 1° *hat;* 2° *hata.* Holl. 1° *haat;* 2° *haaten.* Angl. 1° *hating, hatred;* 2° *to hate.*

Haire. — Tud. *harra, hara*, haire, cilice, dérive de *har, haar*, poil, crin. Anglo-sax. 1° *hæra*, haire, cilice; 2° *hær*, poil, crin. Dan. 1° *haar-sæc* (*sæk*, sac); 2° *haar.* Holl. 1° *haire-kleed* (*kleed*, vêtement); 2° *hair.* Allem. 1° *hārenes-hemd* (*hemd*, chemise); 2° *haar.* Angl. 1° *hair-cloth* (*cloth*, habit); 2° *hair.* Island. *har*, poil, crin. Suéd. *haor, hor, item.*

Haire, anc. douleur, angoisse, affliction.

> Amy Dieu, sire saint Jehan,
> Et vous, Mere Dieu debonnaire,
> Jettez-me hors de ceste *haire.*
> Certes, je muir, bien dire l'os.
> (*Théâtre français au moyen âge*, p. 505.)

> Biau filz, nous avons à porter
> De *haire* assez.
> (*Ibid.* p. 526.)

— Tud. *harm*, douleur, affliction; goth. *harm;* anglo-sax. *grama;* island. *harm.*

HALBERC, HALBERT, HAUBERC, HAUBERT, anc. cotte de mailles, cuirasse.

E Joab out le *halberc* vestud e la spée ceinte. (*Livre des Rois*, p. 198.)

E Saül de ses demeines vestemenz fist David revestir, le helme lascier e le *halbert* vestir. (*Ibid.* p. 66.)

Li reis me prestet sa espée al poin d'or adubet,
Si ferrai sur les heaumes ù il erent plus chers,
Trancherai les *haubercs* e les heaumes gemmez,
Le feutre od la sele del destrer sujurnez.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 458.)

En basse latinité, *halsberga* avait la même signification. Ce mot est composé de deux radicaux germaniques, dont l'un signifie défendre, et l'autre signifie cou. Le haubert n'était-il dans l'origine qu'une espèce de gorgerin ou collier de fer, ou bien a-t-il été appelé de la sorte parce qu'il défendait la partie supérieure du corps à partir du cou? Cette dernière supposition est la plus vraisemblable; c'est ainsi que nous nommons *collet* un vêtement qui part également du cou, et couvre toute la partie du corps que protégeait le haubert.

— Tud. *halsberg*, haubert, cuirasse, cotte de mailles; composé de *hals*, cou, et de *bergan*, défendre, protéger, garantir. Anglo-sax. 1° *hals*, cou; 2° *beorgan*, *bergan*, défendre, protéger. Island. 1° *hals;* 2° *berga*. Allem. 1° *hals;* 2° *bergen*. Dan. 1° *hals;* 2° *værge*. Suéd. 1° *hals;* 2° *bærga*. Holl. 1° *hals;* 2° *bergen*.

HALBRAN, jeune canard sauvage. (Acad.) Les idiomes germaniques placent assez souvent l'adjectif *demi* devant un substantif pour marquer un diminutif. En allemand,

Digitized by Google

halbvogel (composé de *halb*, demi, et de *vogel*, oiseau) signifie la grive de la plus petite espèce; *halbhemd*, chemisette, est formé de *halb* et de *hemd*, chemise; *halbran* est composé de la même manière du radical, qui signifie *demi*, et du mot germanique qui désigne le canard.

— Tud. 1° *halb*, *halber*, *halp*, *halper*, demi; 2° *aneta*, canard. Anglo-sax. 1° *healf*, *half;* 2° *aenid*. Allem. 1° *halb*, *halber;* 2° *ente*. Dan. 1° *halv;* 2° *and*. Suéd. 1° *half;* 2° *and*. Holl. 1° *half;* 2° *eend*.

Haler, terme de marine : tirer à soi avec force, et presque horizontalement, un cordage ou un objet quelconque à l'aide d'un cordage. (Acad.)

— Island. *hala*, tirer, attirer; tud. *holen*, *item;* dan. *hale*, tirer, haler; suéd. *hala;* holl. *haalen*, *halen;* allem. *holen;* angl. *to hale*.

Halle : en basse latinité, *hala*, qui se trouve avec le même sens dans la Vie de Philippe-Auguste, par Rigord. — Tud. *hall*, salle, portique, lieu abrité où se réunissent les marchands, halle; anglo-sax. *hahl*, *heall*, *healle*, salle, portique, palais; island. *haull*, *item;* goth. *alh*, temple; suéd. *hall*, salle, palais, ne se trouve que dans les anciens auteurs; allem. *halle*, halle, portique; holl. *hal;* angl. *hall*.

Hallebarde. On a fait sur l'étymologie de ce mot un bon nombre de conjectures dont la plupart sont dépourvues de tout fondement. La *hallebarde* n'était autrefois qu'une hache à laquelle était adapté un très-long manche ou hampe; c'est à cette particularité que cette arme doit son nom. *Hallebarde* signifierait donc hache à manche; non que toutes les haches ne doivent avoir des manches, mais celui de la *hallebarde* avait de telles proportions qu'il était

pour cette sorte de hache une particularité tout à fait caractéristique. C'est ainsi que nous appelons *rose épineuse* certaine rose qui se distingue par le nombre et la longueur de ses épines, bien que notre proverbe, *Il n'est pas de rose sans épines,* semble protester contre la justesse de cette dénomination.

—Tud. *helmbarte*, hallebarde, composé de *bart*, *barta*, *barte,* hache, et de *helm*, qui signifie encore aujourd'hui, en allemand, le manche d'un instrument. (Voir l'article *Barde*, hache, p. 334.) Anc. allem. 1° *helmparte*, hallebarde; 2° *helm*, manche; 3° *parte*, hache. Allem. 1° *hellebarde;* 2° *helm;* 3° *barthe*. Holl. 1° *hellebaard;* 2° *heft;* 3° *baars*. Anglo-sax. *helm*, *helf*, *hielfa*, manche; *baerd*, hache. Dan. *hellebard,* hallebarde; suéd. *hillebærd, item;* angl. *halbert, item.*

Hamac. Ce mot est composé de deux radicaux, dont l'un est purement germanique; l'autre, emprunté au latin, s'est naturalisé dans les idiomes du nord, à moins, toutefois, que ce mot ne fût commun à la langue du Latium et à celle de la Germanie, toutes deux étant de la même famille.

— Holl. *hang-mat*, hamac, composé de *hangen*, suspendre, et *mat*, natte. Les hamacs n'étaient d'abord qu'une natte suspendue qui servait de lit aux matelots. Allem. 1° *hangematte*, hamac; 2° *hangen*, suspendre; 3° *matte*, natte. Dan. 1° *hænge-matte ;* 2° *hænge;* 3° *matte*. Angl. 1° *hammock;* 2° *to hang;* 3° *mat*. Anglo-sax. *hangan*, suspendre; *meatta*, natte. Suéd. *hænga*, suspendre; *matta*, natte.

En latin, *matta* signifie également natte.

Hameau, autrefois *hamel*. — Tud. *ham*, demeure, habitation, logis, maison; goth. *haim;* anglo-sax. *ham;* island. *heim;* suéd. *hem*, dan. *heim;* angl. *home;* allem. *heim*.

Digitized by Google

Ham ou *heim* s'est conservé dans beaucoup de noms propres de villes et de villages, soit en Allemagne, soit en Angleterre : *Buckingham*, *Nottingham*, *Walsingham; Hambourg*, *Openheim*, *Papenheim*. En France, et particulièrement en Picardie, bon nombre de localités portent le nom de *Ham*, *Hames*, *Han*, *Hamel*, *Hamelet;* beaucoup d'autres sont composées de *ham* et d'un autre mot qui peut être un nom propre d'homme; tels sont : GRIGNAN, dont l'ancien nom était *Greinhanum;* TAULIGNAN (*Taulinhanum*); SÉRIGNAN (*Serinhanum*), etc.

HAMPE, le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu, etc. (Acad.) On disait autrefois *hante* et *hampte* dans le même sens. (Voir Trévoux.)

La veissiés pueple fermir,
Et l'une gent l'altre envaïr;
L'un conroi à l'altre joster;
Homes cachier, homes ester,
Traire sajetes, dars jeter,
Hantes brisier, retros (tronçons) voler,
Trere espées, escus lever.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 200.)

Hanteleure, *hantelure* désignaient le manche d'un fléau à battre le blé. (Voir ces mots dans Roquefort.) *Hancère* signifiait la poignée d'une épée. (Voyez celui-ci, p. 517.)

Ces mots dérivent tous d'un primitif germanique signifiant *main*. Le latin *manus* a pareillement fourni *manubrium*, *manicula;* l'italien *manico*, ainsi que le français *manche*, *manivelle*.

— Tud. *hant*, main; goth. *handus;* anglo-sax. *hand;*

Digitized by Google

island. *hand;* dan. *haand;* allem. suéd. et holl. *hand:* angl. *handle*, manche; *hand*, main.

Le *p* a été introduit dans *hampte*, devenu *hampe*, comme dans *dompter*, dérivé de *domitare*. (Voir, dans la table alphabétique, *p* introduit dans le corps du mot à la suite du *m*.)

Hanap, Henap, Hanas, anc. vase à boire, coupe, gobelet, écuelle : en basse latinité, *hanapus;* en italien, *nappo*.

Por qoi s'efforce de vin prendre
Riche homme qui bien puet atendre
Qu'il en aura assez à l'eure?
S'il seust à bien faire entendre,
Miex l'en venist plain *hanap* tendre
Au chetif povre qui langueure...
Mauvès samblant d'amors me monstre
Cil qui m'efforce que j'acoutre
Tant de vin en mon ventre et boute
Se le *hanap* ne boi tout outre.

(*De Guersai*, pièce de vers placée à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 438.)

Se li hostes me croist, paiez sera briefment,
S'à l'hostel je devoie prendre I *hennap* d'argent,
Ou aler vendre à Resnes une bonne jument.

(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 11.)

Quiconques veut estre esqueliers à Paris, c'est à savoir venderres d'esqueles, de *hanas* de fust et de madre, de auges, fourches, peles, beesches, pesteuz et toute autre fustaille, estre le puet franchement. (*Livre des métiers*, p. 112.)

— Tud. *hnapf*, vase à boire, coupe, gobelet, tasse, écuelle; anglo-sax. *hnæp*, *hnæpe*, *item;* anc. allem. *naph*,

Digitized by Google

item; suéd. *napp, item;* island. *nap, item;* allem. *napf,* écuelle, jatte; holl. *nap, item.*

HANCÈRE, anc. poignée d'une épée. On lit dans Jean de Garlande : « Scapulus dicitur gallice *hancere.* » (*Paris sous Philippe le Bel,* p. 589.) Ce mot dérive d'un primitif germanique signifiant *main.* (Voir à cet égard l'article *Hampe* ci-dessus, p. 515.)

HANCHE. Autrefois on écrivait assez souvent *anche :* en italien et en basse latinité, *anca.* Celui-ci se prenait, en général, pour la tête de tout os articulé, et, en particulier, pour la tête du fémur articulée avec la cavité cotyloïde de l'os iliaque; c'est cet ensemble que nous appelons la *hanche.* Du Cange cite le passage suivant de Constantin l'Africain, liv. II, ch. VIII : « Os medium atque superius proprie *anca* vocatur quæ ligatur cum ani ossibus concavitatem suam intrantibus; hæc proprie *anca* vocatur, pyxis vero ejus concavitas. » (Du Cange, art. *Anca.*)

— Tud. *ancha, anka,* os articulé. Il se prenait spécialement pour les os qui forment l'articulation de la hanche, celle de la cheville et celle de la nuque. *Anke* signifie encore la nuque, dans le duché du Bas-Rhin. Anglo-sax. *ancleow,* la cheville du pied. Anc. allem. *anke, ankel, item.* Holl. *enkel, item.* Angl. *ankel, item.*

HANEBANE. Nom vulgaire de la plante que les botanistes appellent *jusquiame noire.* (Acad.) La *hanebane* est assoupissante et souvent mortelle pour les animaux qui en mangent. (Voir Trévoux, art. *Jusquiame.*) Selon Ælian, les sangliers qui en mangent sont attaqués de mouvements convulsifs, et meurent en peu de temps.

Hanebane est formé de deux mots germaniques, dont l'un signifie poule et l'autre l'action de tuer, meurtre; ou

bien ce qui tue, ce qui donne la mort, poison, peste. Il est à remarquer que l'anglais est le seul des idiomes germaniques modernes dans lequel le nom de cette plante se trouve composé des deux mêmes radicaux; c'est une preuve de plus de l'analogie qui existait entre l'anglo-saxon et le francique, dont nous avons dû emprunter ce mot. (Voir, au sujet de cette analogie, p. 312.)

— Angl. *hen-bane*, hanebane, jusquiame, littéralement poison de poule, composé de *hen*, poule, et *bane*, ce qui tue, poison, peste, etc. Tud. 1° *henna*, *heninna*, poule; 2° *bana*, action de tuer, meurtre, assassinat. Anglo-sax. 1° *hæn*, *hænn;* 2° *bana*. Island. 1° *hona;* 2° *bane*. Anc. allem. 1° *hen*, *hun;* 2° *bane*. Dan. 1° *hoene;* 2° *bane*. Suéd. 1° *hœne;* 2° *bane*.

Hangar, construction en appentis ou isolée, formée d'un toit élevé sur des piliers de pierre ou sur des poteaux, et ordinairement destinée à servir de remise pour des chariots, pour des charrettes. (Acad.) — Dan. *hængeskuur*, hangar, appentis, dérivé de *hænge*, suspendre. Les hangars sont des toits qui sont comme suspendus au moyen de certaines constructions. Tud. *hangen*, *hengen*, *hiangan*, suspendre. Anglo-sax. *hangan*. Island. *hanga*. Allem. *hangen*. Suéd. *hænga*. Holl. *hangen*. Angl. *to hang*.

Hansacs, anc. coutelas, dague, poignard : en basse latinité, *handseax*, que du Cange traduit par *manualis gladius*, *pugio* :

E fist prendre le pople de la cited, si fist de serres detranchier e de chars ferrés defuler, e de *hansacs* desmembrer e detrancher. (*Livre des Rois*, p. 162.)

Populum quoque ejus adducens serravit, et circumegit super eos ferrata carpenta, divisitque cultris.

Digitized by Google

— Tud. 1° *hant*, main; 2° *sachs*, *sahs*, *sæhs*, *sæx*, coutelas, glaive, dague. Anglo-sax. 1° *hand;* 2° *sax*, *sæx*, *seax*. Island. 1° *hand;* 2° *sax*. Angl. 1° *hand;* 2° *seax*, *seaxe*. Dan. 1° *haand;* 2° *sax*, ne signifiant plus aujourd'hui que ciseaux. Suéd. 1° *hand;* 2° *sax*, ciseaux.

> *Sexes* ce dient li Englois,
> Plusors costiax (couteaux) sont an françois.
> (*Rom. de Brut*, t. I, p. 348.)

Hansart, sorte de trait que l'on lançait avec la main, javelot, javeline, dard.

> Li veneor curent devant,
> Li damoisiaus s'en va criant.
> Son arc li porteit un vallez,
> Sun *hansart* et sun berserez;
> Traire vossist, se mès éust,
> Ains ke d'ileuc se remeust.
> (Marie de France, t. I, p. 54.)

Hansart est formé de *hand*, *hant*, main, et de la terminaison *art*, qui sert à former de nombreux dérivés dans les différents idiomes germaniques. — Tud. *hant*, main; goth. *handus;* anglo-sax. island. allem. holl. suéd. et angl. *hand;* dan. *haand*.

Hanse, **Hance**, anc. société de marchands. On appelait marchand *hansé* celui qui faisait partie d'une *hanse :* en basse latinité, *hansa*, société de marchands, hanse.

Touchant la *hance* de harans. — Tous marchans..... qui ne seront point *hancés* au dit Maisieres sur le fait de la marchandise de harans .... loit au prevot du dit Maisieres les contraindre à *hancer*

Digitized by Google

au dit et ordonnance du dit prevot. (Statuts des échevins de Mézières, cités par du Cange, art. *Hansa*, 2.)

Pardi par jugement Pierre, borjois de Roan, xiiij toniaus de vin de Auceurre que il avoit fet mener par iaue de Paris à Roan sanz compaignie de borjois de Paris *hansé*, et sanz ce que il fust *hansé* de Paris. (Ordonnances relatives aux métiers de Paris, insérées dans le Livre des métiers, p. 450.)

— Tud. *hansa*, compagnie, société, troupe de gens de guerre; goth. *hansa*, *item;* allem. *hanse*, société de marchands; dan. *handse*, *hanse*, *item;* suéd. *hanse*, *item.*

HANTE. (Voir *Hampe.*)

HANTER. Ce mot signifiait anciennement traiter les affaires, exercer une profession, un métier, faire un trafic, un commerce :

Se aucun poissonier gist malades, ou en la voie d'oustre-mer, ou en la voie monseigneur saint Jasques, ou à Rome, par quoi il ne peust user ne *hanter* en la vile de Paris le mestier devant dit en la maniere desus devisée, sa fame ou aucun de son commandement, enfant ou autre, pucent user et *hanter* le mestier devant dit en la maniere desus devisée. (*Livre des métiers*, p. 266.)

Hanter se prit ensuite dans le sens de fréquenter. On connaît le proverbe : « Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es. » Le dérivé *hantise* signifia fréquentation. Le substantif *commerce* et l'expression *avoir commerce avec* ont passé du propre au figuré dans des conditions toutes semblables.

— Tud. *hantalôn*, manier, toucher, traiter, exercer, gouverner; de *hant*, main. Anglo-sax. *handelian*, traiter, négocier, trafiquer, commercer; ce verbe signifie proprement *manier les affaires*, et dérive de *hand*, main. Dan.

Digitized by Google

1° *handle*, traiter, trafiquer, commercer; 2° *haand*, main. Suéd. 1° *handtera;* 2° *hand.* Holl. 1° *handelen;* 2° *hand.* Angl. 1° *to handl;* 2° *hand.* Allem. 1° *handelen;* 2° *hand.*

HAPPER. — Tud. *hapan*, *happan*, saisir, attraper, rafler, happer; allem. *happen;* holl. *happen;* dan. *rappe;* suéd. *rappa;* angl. *to hapse*, *to hap.*

HARDE, terme de chasse : troupe de bêtes fauves. (Acad.) Autrefois *harde*, *herde*, *herte* signifiaient un troupeau de bétail et une troupe de bêtes fauves.

Quar à meisme nostre rachateor fut dit de legion ki l'ome tenoit : se tu nos gettes fors, envoie nos en la *herde* des pors. (*Dialogues de saint Grégoire*, liv. III, ch. XXI, cité par Roquefort, art. *Herde.*)

Ipsi etenim redemptori nostro a legione quæ hominem tenebat, dictum est : si ejicis nos, mitte nos in gregem *porcorum.*

Wauter Tirel est descenduz;
Trop pres del roi, lez un sambuz,
Après un tremble s'adossa
Si cum la *herde* trespassa,
E le grant cerf à mes li vint.
(*Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 54.)

Une *herte* de cers troverent;
Li peres al fil les acainst,
Et li fils à un fus s'estrainst
A un cerf traist qu'il avisa.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 8.)

— Tud. *herta*, *herd*, troupeau; goth. *hairda;* anglo-sax. *heard*, *heardh;* allem. *herde;* island. *hiörd;* angl. *heard*, *herd;* dan. *hiord;* suéd. *hiord.* Le hollandais n'a conservé que le dérivé *herder*, celui qui garde les troupeaux, berger.

Digitized by Google

Hardi. Ce mot dérive d'un primitif germanique qui, au propre, signifie dur, et, au figuré, endurci aux fatigues et aux périls de la guerre, robuste, brave, courageux; on le trouve même dans le sens de *hardi* en islandais. Caseneuve remarque, à ce propos, que *durus*, en basse latinité, ainsi que *dur* et *aduré*, en langue d'oil, ont eu un sens tout à fait analogue; il donne pour exemple : « Impetus militum *durorum* et martiorum sustinere non prævalens. » (Mathieu Paris, *Vie de Henri III.*) « Trois cens armures de tous les plus apperts et hardis, *durs* et entreprenans. » (Froissard, liv. I, ch. clx.)

Mais ne sunt mie des coarz,
Qui *durs* vassaus e *adurez*,
Qu'ainz lor serunt, les chès (têtes) coupez
Qu'il s'en augent (aillent) cum recreanz.
(*Chron. des ducs de Normandie*, t. II, p. 40.)

Looys vient et ses riches barnés,
Le prix de France de vassaux *adurés*.
(*Roman de Guillaume au court nez.*)

— Tud. *hart*, *harti*, dur, fort, robuste, brave, courageux; goth. *hardus*, *item;* anglo-sax. *heard*, *item;* island. *hardur*, *item*, et, de plus, hardi; allem. *hart*, dur, rude, fort, robuste, vigoureux; holl. *hard*, *item;* dan. *haard*; suéd. *haord*, *hord;* angl. *hard*.

Hareng. — Tud. *harinc*, hareng; anglo-sax. *hæring;* allem. *häring;* holl. *haring;* angl. *herring*.

Harnais, Harnois. On appelait anciennement *harnois* l'armure complète d'un homme d'armes. Ce mot est encore usité dans quelques façons de parler figurées : « Endosser le *harnois*, » embrasser la profession des armes. « Blanchir sous le *harnois*, » vieillir dans la profession des armes.

Digitized by Google

Harnois, ou plutôt *harnais*, se dit aujourd'hui de tout l'équipage d'un cheval de selle; il se prend plus particulièrement pour le poitrail, le collier, et tout le reste de ce qui sert à atteler des chevaux de carrosse ou de charrette. En basse latinité, *harnascha*, *hernasium*, harnois; en italien, *arnese;* en espagnol, *arnes*.

— Tud. *harnisch*, armure complète d'un homme de guerre, harnois; island. *harneskia;* dan. *harnisk;* suéd. *harnesk;* allem. *harnisch;* holl. *harnas;* angl. *harness*.

HARO, HARAU, HAROU, HAREU signifiaient autrefois cri, clameur, tumulte que l'on fait en criant, vacarme.

Environ petite nonne, un lievre s'envint trepassant parmi les champs, et se bouta entre les François, dont ceux qui le virent commencerent à crier et à huier et à faire grand *haro;* de quoi ceux qui etoient derriere cuidoient que ceux de devant se combattissent. (Froissart, liv. I, ch. XCIII, p. 83, col. 2.)

La noise et le *haro* monta, et tant que plusieurs gens en furent effrayés. (*Idem*, liv. I, ch. XCIX, p. 88, col. 1.)

Haro, *harau*, *harou* étaient un cri de guerre; les hérauts le firent entendre à la bataille de Bouvines, selon le rapport de Guillaume Guiart.

L'un ost ne l'autre mot ne sonne;
Entr'eus n'a personne esjoïe;
La voix de nul n'i est oïe,
Fors des heraus qui *harou* crient,
Et par le champ se crucefient.
« *Harou!* dient-il, quel mortaille,
« Quele ocision, quel bataille
« Est ci endroit à avenir! »

(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 285.)

En Normandie, *haro* était fort usité comme cri d'a-

Digitized by Google

larme, soit pour appeler au feu, en cas d'incendie, soit pour réclamer du secours contre un assassin ou un voleur. Tous ceux qui entendaient ce cri devaient accourir pour prêter main-forte et se mettre à la poursuite du malfaiteur; celui qui négligeait de le faire était passible d'une amende.

Le duc de Normendie a la court du cri de *hareu*, et en doit faire venir enqueste, assavoir mon se il fu criez à tort ou à droit; quer nus ne doit crier *hareu* fors par trop grant besoing, si comme par feu, par larrons, et par homicides, pour roberies, etc. Mes quiconque crie *hareu* sans peril apert et manifeste, il le doit amender au prince, et se il nie que il ne le cria pas, le prince en puet enquerre par les plus prochains voisins du lieu où le *hareu* fu criez, par ceux qui l'oirent, asavoir mon se il oirent ce *hareu* crier que celui nie; et se il en est ataint, il l'amendera... Au cri de *hareu* doivent issir tous ceus qui l'oirent, et se il voient meffet où il aet peril de vie ou de mort ou de larrecin, par quoy le malfeteur doit perdre vie ou membre, il le doit prendre et retenir et crier *hareu* après lui, autrement seront-ils tenus à amender le au prince. (Coutumes de Normandie, citées par du Cange, art. *Haro*.)

De *haro* on fit *harer, harier,* poursuivre quelqu'un avec des cris, se mettre à ses trousses, le pourchasser; d'où le fréquentatif *harceler*, qui nous est resté.

Je change tout, je tourne, je varie,
Je fais cheoir, relever et abbatre,
Sans aviser qui saigement charie;
Je mors, je poins, j'arguë et puis *harie*.
(*La Dance aux aveugles*, exemple cité par Roquefort, art. *Harier*.)

Un sanglier ay hui tant chacié
Que j'ay toutes mes gens laissié
Et me sui ou bois esgaré;

Digitized by Google

Tant ay fort le sanglier *haré*.
(*Un Miracle de Nostre-Dame*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 582.)

Le temps que ces treves durerent, et encore un an après ou environ, furent les Escots et les Anglois bien à paix; ce que on n'avoit point vu par avant, passé avoit deux cents ans, qu'ils ne se fussent guerroiés et *hariés*. (Froissart, ch. LV, p. 48, col. 2.)

Haro nous est resté dans la locution « crier *haro* sur quelqu'un, » pour dire se récrier avec indignation sur ce que fait ou dit une personne.

— Tud. *haran*, *hrofan*, *hroffan*, *hromjan*, crier; *hrof*, *hrôm*, cri, clameur.

Taz fuar si redinonti,
After imo *harenti*.
(Otfrid, liv. II, ch. IX, 102.)

En allant ils disaient cela, criant *après lui*.

Goth. 1° *hropjan*, crier; 2° *hrôpi*, *hrôpei*, cri, clameur. Anglo-sax. 1° *hraeman*; 2° *hream*. Island. *hrapa*, crier; *hærop*, cri de guerre que poussaient autrefois les soldats au moment du combat, cri servant de signal dans diverses circonstances. Dans l'ancienne langue hollandaise, *hæroep*, *harop* étaient également des cris de guerre. Les idiomes modernes, dont la prononciation est plus douce que celle des anciens, ont supprimé l'aspiration *h* devant *r*. Holl. 1° *roepen*, crier; 2° *roep*, et mieux *geroep*, cri, clameur. Allem. 1° *rufen*; 2° *ruf*. Dan. 1° *raabe*; 2° *raab*. Suéd. 1° *ropa*; 2° *rop*. L'anglais a conservé *hoora*, *hooraw*, exclamations joyeuses dont nous avons fait en français *hourra*. (Voir l'article *Héraut*, p. 532.)

HARPE. Les instruments à cordes, diversement modifiés,

Digitized by Google

étaient en usage chez les différents peuples de l'antiquité. La *harpe* paraît avoir été l'instrument favori des barbares du Nord; outre que son nom se retrouve dans les divers idiomes germaniques, nous avons conservé une preuve historique de ce fait dans les vers suivants adressés au comte Loup par le poëte Fortunat :

> Romanusque lyra, plaudat tibi barbarus *harpa*,
> Græcus achilliaca, chrotta britanna canat.
> (Fortunat, liv. VII, 8.)

— Tud. *harpha*, harpe (Otfrid, liv. V, ch. XXIII, 395): anglo-sax. *hearpe;* island. *harpa*, *haurpa;* allem. *harpfe:* dan. *harpe;* suéd. *harpa;* holl. *harp;* angl. *harp.*

Hase, femelle du lièvre. — Tud. *haso*, lièvre; allem. *hase;* holl. *haas*, *haze.* Les autres langues ont un *r* à la place du *s;* la permutation de ces deux consonnes est assez fréquente entre les divers idiomes germaniques. (Voir à cet égard la fin de l'article *Besi*, p. 347.) Anglo-sax. *hara*, lièvre; island. *hêri;* dan. suéd. et angl. *hare.*

Hasle, anc. détestable, abominable, odieux, dégoûtant, hideux :

> Bien lor fu viande à senestre,
> Que il osaissent par droit prendre,
> Sanz els mesfaire ne mesprendre,
> Fors que pain noir, dur et *hasle*,
> Tout muisi, et tout tres sale.
> (Rutebeuf, t. II, p. 173.)

— Allem. *hässlich*, odieux, détestable, dégoûtant, hideux, laid, vilain; de *hassen*, haïr. Tud. 1° *hazlih*, odieux; *hâzen*, *hazon*, haïr. Holl. 1° *haatelijk;* 2° *haaten.* Dan. 1° *hadelig;* 2° *hade.* Suéd. 1° *fœrhatelig*, avec la préposition *fœr;* 2° *hata.*

Digitized by Google

HASPLE, anc. dévidoir; d'où *haspler*, *haspeller*, dévider : en italien, *aspo*, dévidoir.

Quenoille, *hasples* et fusiaulx,
Aiguilles, fil, sire, linsiaux,
Pour ouvrer, et de Chypre or fin.
(Eust. Deschamps, cité dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Hasple*.)

Ne jà n'aura autre pasture
Que au filler aura gaigné;
Et s'il luy venoit compaignie,
De *haspeller* seroit sa maistrie.
(*Roman de Perceforest*, cité *ibid.*)

— Tud. *haspel*, *haspil*, dévidoir; anglo-sax. *hæps;* island. *haspa;* dan. *haspe;* allem. holl. et suéd. *haspel*.

HASTEREL, HATEREL, HASTEROL, HATEROL, anc. le derrière du cou, la nuque.

De sa broche de fer li a III cops donnez;
Parmi le *hasterel* li est li sans filez.
(*Chronique de du Guesclin*, t. I, p. 93.)

S'elle n'est belle de visage,
Atourner doit si come sage
Ses belles tresses blondes, chieres,
Et tout le *hasterel* derrieres;
Car plus en sera avenante :
C'est une chose moult plaisante
Que la beauté de cheveleure.
(*Roman de la Rose*, cité par Roquefort, art. *Hasterel*.)

Haterel poursievant derriere,
Sans poil blanc, et gros de maniere,

Seur la cote un peu reploiant.
(*Li jus Adam*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 60.)

N'a fame en tout le mont où tant ait fausseté;
Maudis soit qui premiers l'amena el regné!
Ele gist moult malade; que cent mile maufé
Veulent qu'ele ait en nuit le *haterol* froé!
(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 109.)

—Tud. anglo-sax. island. allem. dan. suéd. et holl. *hals*, cou; l'anglais a perdu ce mot, mais il a conservé le dérivé *halsong*, collier de force, carcan.

Hâte, Hâter, autrefois *haste*, *haster*. — Anc. allem. *hasten*, hâter; l'allemand moderne n'a pas conservé ce verbe, mais il a encore le substantif *hast*, hâte, diligence, et l'adjectif *hastig*, qui se hâte, diligent. Dan. 1° *hast*, hâte, diligence, célérité; 2° *haste*, hâter. Suéd. 1° *hast*; 2° *hasta*. Holl. 1° *haast*; 2° *haasten*. Angl. 1° *haste*; 2° *to hasten*. L'ancien islandais *hasta* signifiait gourmander, réprimander; cette acception paraît être la primitive; on aura par la suite restreint le sens de ce verbe de sorte qu'il signifiât seulement exciter une personne à faire promptement une chose par de rudes paroles, par des reproches. Virgile a dit, *castigare moram*; et l'Académie donne pour exemple du mot *gourmander* : « C'est en vain que je *gourmande* sa paresse. »

Haubans, terme de marine : gros cordages qui vont en forme d'échelles de la tête des mâts au bord du navire ou des hunes, où ils sont fixés avec la roideur convenable, et qui servent principalement à soutenir les mâts contre l'effort du roulis. (Acad.) *Hauban* est composé de deux radicaux germaniques, dont l'un signifie lien, attache, et l'autre tête. — Tud. 1° *haubit*, *houbit*, tête; 2° *band*,

Digitized by Google

banda, lien, attache. Goth. 1° *haubith;* 2° *bandi.* Anglo-sax. 1° *heafod;* 2° *bend.* Island. 1° *haufud;* 2° *binda.* Allem. 1° *haupt;* 2° *band.* Dan. 1° *hoved;* 2° *baand.* Suéd. 1° *hufwud;* 2° *band.* Angl. 1° *head;* 2° *band.* Holl. 1° *hoofd;* 2° *band;* dans ce dernier idiome, le hauban se nomme *hoofdtouw*, mot tout à fait analogue, pour sa composition, à celui dont nous nous servons en français; car il est composé de *hoofd*, tête, et *touw*, cordage.

Haubert. (Voyez *Halberc.*)

Haveron, avoine sauvage. (Voir les dictionnaires de Cotgrave, de Nicot et de Trévoux.) — Tud. *habaro*, avoine; holl. *haver;* dan. *havre;* suéd. *hafra;* allem. *haber.*

Havet, anc. crochet.

Et parquoi ils pussent mieux avenir l'un à l'autre, ils avoient grands crocs et *havets* de fer tenans à chaines; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre, et les accrochoient ensemble, afin qu'ils pussent mieux aherdre et plus fierement combattre. (Froissart, liv. I, ch. cxxi, p. 106.)

Or i faut-il chaudiere et sie,
Havet, trefeu,
Le soufflet à souffler le feu.
(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 168.)

— Tud. 1° *haft*, crochet; agrafe, 2° *haften*, fixer au moyen d'un crochet, attacher, agrafer. Dan. 1° *hæfte;* 2° *hæfte.* Suéd. 1° *hæfte;* 2° *hæfta.* Allem. 1° *haft*, *heft;* 2° *heften*, *hefteln.* Angl. 1° *hapse*, *hasp;* 2° *to hapse*, *to hasp.*

Havre, autrefois *hafne* : en basse latinité, *havla.* Le *n* du primitif germanique s'est changé tantôt en *r*, comme dans diacre, de *diaconus;* tantôt en *l*, comme dans selon, de *secundum.*

En la mer s'en entra la navie
De grant richesce replenie;
Tant corurent e tant siglerent
Qu'el *hafne* de Seigne entrerent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 187.)

— Allem. *hafen*, havre, port; dan. *havn;* holl. et angl. *haven;* island. et suéd. *hamn*.

Havresac. C'était primitivement un sac dans lequel les charretiers portaient de l'avoine pour faire manger à leurs chevaux. (Voir Trévoux, art. *Havresac.*) — Holl. *haverzak*, sac à avoine, havresac; composé de *haver*, avoine, et de *zak*, sac. Suéd. 1° *hafra*, avoine; 2° *säck*, sac. Dan. 1° *havre;* 2° *sæk*. Allem. 1° *haber;* 2° *sack*. Tud. 1° *habaro;* 2° *sak*, *sach*.

Héberger. (Voyez *Auberge.*)

Hel, ancien terme de marine, qui signifiait barre du gouvernail, timon.

Chascuns de mestrier se paine;
Li gouvernax qui la nef maine,
Avant le *hel*, si cort senestre,
An sus le *hel*, por corre destre.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 140.)

— Anglo-sax. *healma*, barre du gouvernail, timon, pièce de bois servant de manche au gouvernail; dérivé de *helm*, manche. Angl. *helm*, barre du gouvernail; allem. *helmstock*, timon, barre du gouvernail; composé de *helm*, manche, et de *stock*, pièce de bois, bâton. Holl. *helmstock*, barre du gouvernail; anc. allem. *helm*, manche.

Héler. — Tud. *hollen*, appeler, héler; *hellen*, sonner. Angl. *to hail*, héler. Allem. 1° *hall*, son; 2° *hallen*, sonner, retentir. Suéd. 1° *hall;* 2° *halla*.

Digitized by Google

HELME, ELME, HEALME, HEAUME, anc. casque à visière : en basse latinité, *helmus*; en italien, *elmo*; en espagnol, *yelmo*.

E Saül de ses demeines vestemenz fist David revestir, le *helme* lascier e le halbert vestir. (*Livre des Rois*, p. 66.)

Et induit Saul David vestimentis suis, et imposuit galeam *æream super caput ejus, et vestivit eum lorica.*

Li quens le fiert tant vertuusement
Tresqu'al nasal tut le *elme* li fent,
Trenchet le nés, e la buche, e les denz,
Trestut le cors e l'osberc jazerenc.
(*Chans. de Rol.* st. CXXIII.)

Paien chevalchent par cez greignurs valées;
Halbercs vestuz e tres bien fermeez,
Healmes lacez e ceintes lur espées,
Escuz al colz e lances adubées;
En un bruill, par sum les puis, remestrent.
(*Ibid.* st. LIV.)

— Tud. *helm*, casque; de *helen*, couvrir, garantir. Goth. *hilm*, casque; anglo-sax. *helm*, *item;* island. *hialmur;* holl. *helm;* dan. *hiælm;* suéd. *hielm;* allem. *helm;* angl. *helm*, *helmet*.

HELT, HALTE, HEUT, anc. poignée d'épée, manche de couteau, de poignard.

L'espée ert mervelle prisiée,
Si fu de letres d'or merchiée;
Lès le *hel*, ot escrit en son
Que Croce-à-Mort avoit non.
(*Rom. de Brut*, p. 199.)

Prenget li reis espées de tuz les chevalers,

Facet les enterer entresque *haltes* d'or mer,
Que les pointes en seient contremunt vers le cel.
En la plus halte tur m'en munterai à pet,
E pus sur les espées m'en larrai derocher.
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 542.)

Sa grant espée d'Alemaigne
U out sis livres de fin or
Entre le *heut* e l'entrecor
Od pierres fines precioses.
(*Chron. de Norm.* t. I, p. 444.)

. . . . . C'est mien branz d'acer
Dusze livres de fin or mier
A entre le *heut* e le punt.
(*Ibid.* t. I, p. 247.)

Nus graniseres ne puet ne ne doit metre *heut* à coutel, se li *heus* n'est touz d'une piece; et se li *heus* est de ij pieces, il doit estre saudés bien et loiaument. (*Livre des métiers*, p. 168.)

— Tud. *helza*, manche d'un instrument; dérivé de *helfan*, aider, servir, être utile à. C'est ainsi que, dans la langue latine, *utensile*, ustensile, fut formé de *uti*. Anglo-sax. 1° *helt*, *hielt*, *hilt*, *hielf*, *hielfa*, manche; 2° *helpan*, aider, servir. Island. 1° *hialt;* 2° *hialpa*. Allem. 1° *helm;* 2° *helfen*. Dan. 1° *hæft;* 2° *hiælpe*. Holl. 1° *heft;* 2° *helpen*. Angl. 1° *helve;* 2° *to help*.

Héraut : en basse latinité, *haraldus*, *heraldus;* en italien, *araldo*. Ces mots dérivent d'un primitif germanique signifiant crier; les hérauts ne furent d'abord dans les armées que des espèces de crieurs publics, comme les *præcones* des Romains.

— Tud. *haran*, crier; *hrofan*, crier, publier, proclamer,

Digitized by Google

se disait des crieurs publics; *ald*, *old*, sont des terminaisons qui s'ajoutaient au radical des verbes pour former des substantifs masculins; on employait également *ard* pour le même usage. Goth. *hropjan*, crier; island. *hrapa*, *item; hærop*, cri de guerre. Anc. holl. *harop*, *hærop*, cri de guerre. (Voir, à l'article *Haro*, l'altération qu'ont subie ces mots en passant dans les idiomes modernes.) Suéd. *hærold*, héraut; dan. *herold;* allem. *herold;* angl. *herald.*

Herberge, anc. (Voir *Auberge*.)

Herde. (Voyez *Harde*.)

Hère, anc. armée, camp. (Voir Trévoux et Borel.) — Tud. *her*, *heri*, *herie*, armée; goth. *har;* anglo-sax. *here*, *herig*, *herg;* island. *her;* dan. *hær;* holl. *heir;* allem. *heer;* suéd. *hær*.

Hère, terme familier qui se dit, par dérision, d'un homme sans mérite, sans considération, sans fortune : « C'est un pauvre hère. » (Académie.) (Voir un exemple dans La Fontaine, liv. I, fable v.) Ce mot paraît dérivé d'un primitif germanique signifiant seigneur, maître, qui aurait été employé par dérision, comme le furent *rosse*, *lande*, *lippe*, *rapière*. (Voyez ces mots.)

— Tud. *her*, *here*, *heir*, seigneur, maître; goth. *here;* anglo-sax. *hearra;* island. *herre;* dan. *here;* allem. *herr;* suéd. *herre;* holl. *heer*.

Heurt, **Heurter**. — Anc. allem. 1° *hurten*, heurter, choquer; 2° *hurt*, heurt, choc, coup. Holl. 1° *horten;* 2° *hort*. Angl. *to hurt*, meurtrir par le choc d'un corps contondant, contusionner; *hurt*, contusion, meurtrissure.

Heus, anc. peau d'animal et particulièrement de mouton.

Item, encore en pur prest, tant en quis (cuirs) tennés, comme en fossés, en piaulx de viel et en *heus* de moutons, et en argent,

dusque à la somme de quarante trois francs franchois. (Entreprise des souliers et cuirs à fournir à l'abbaye des Prés, du 9 mai 1270; citation empruntée au supplément du glossaire de Roquefort, art. *Heus*.)

— Tud. *hut*, peau, cuir; anglo-sax. *hyd;* suéd. *hud;* dan. *hud;* angl. *hide;* holl. *huid;* allem. *haut.*

Hibou, oiseau qui autrefois se nommait encore *huau*, *huet*, *huette.* Ces mots sont des onomatopées formées du cri de cet oiseau, aussi bien que le primitif germanique dont ils paraissent dérivés directement. — Tud. *huwen*, hibou; anglo-sax. *uaf;* anc. allem. *huwo;* allem. *haw*, *uhu;* suéd. *uf;* dan. *huhu;* angl. *owl.*

Hisser. — Allem. *hissen*, hisser, guinder, élever; dan. *hisse;* suéd. *hissa;* holl. *hiizen;* angl. *to hoise;* island. *hisa.*

Hober, anc. se lever, changer de place, remuer, bouger, s'en aller.

> . . . . Ains que d'icy je *hobe*,
> Vous me payerez, pour abreger.
> (Villon, *Repues franches*, p. 28.)

> Il est bien taillé
> D'avoir drap! helas! il ne *hobe;*
> Il n'a nul besoin de robe,
> Jamais robe ne vestira
> Que de blanc; ne ne partira
> Dont il est, que les piedz devant.
> (*La Farce de Pathelin*, p. 42.)

> L'ost de France parmi Cauchois
> Jusqu'au port de Dyepe ne cesse;
> En la vile entrent à grant presse
> Li fourrier qui, ainz qu'il z'en *hobent*,
> L'ardent de touz poinz et desrobent.
> (*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 95, v. 1899.)

Digitized by Google

— Tud. *hoben*, *heben*, *heffan*, *haven*, lever, changer de place, enlever, soulever; goth. *haban;* anglo-sax. *heafian;* island. *hopa*, *hoba;* allem. *heben;* dan. *hæve;* suéd. *hæfwa;* holl. *heffen;* angl. *to heave.*

Hoc, anc. croc, crochet; d'où *ahoker*, *ahoquier*, mettre au croc, attacher à un croc, accrocher; et, neutralement, s'accrocher.

Un *hoc* à tanneur de quoy on trait les cuirs hors de l'eaue. (Lettres de rémission de 1369, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Hoccus*.)

Ausi com un singe *ahoquié*
A un bloquel et ataquié,
Et que ne puet monter en haut
Que en montant tost ne ravaut.
(Guigneville, *le Pélerinage de humaine lignée*, cité *ibid.*)

Ensi com il le portoit viers son lit, ses esporons *ahoka* à la sarge au coron du lit, viers les piés; et chei li chevaliers à toute la dame. (*Théâtre français au moyen âge*, p. 421, col. 1.)

— Tud. *hako*, *hakko*, croc, crochet; anglo-sax. *hoc*, *item;* island. *hake*, *item;* allem. 1° *haken*, croc, crochet; 2° *haken*, accrocher, et, avec la préposition *an*, *anhaken*. *item*. Holl. 1° *haak;* 2° *haaken*, et, avec *aan*, *aanhaaken*. Dan. 1° *hage;* 2° *hage*. Suéd. 1° *hake;* 2° *haka*, *hæckta*. Angl. 1° *hook;* 2° *to hook.*

Hocher, secouer, agiter, branler, d'où *hochet*, jouet qu'agitent les petits enfants. — Holl. *hutsen;* fréquentatif *hutselen*, hocher, agiter, secouer. Allem. *schüttelen*. Angl. *to shake.*

Hogue, Hoge, anc. colline.

Lores se traistrent ensemble Abner e si cumpaignun e esturent

Digitized by Google

serreement, cume en eschiele, el sumet de une *hoge*. (*Livre des Rois*, p. 127.)

Congregatique sunt filii Benjamin ab Abner, et conglobati in unum cuneum, steterunt in summitate tumuli *unius*.

— Island. *haug*, colline, tertre; anglo-sax. *how*, *item*; allem. *hügel*; holl. *hoogte*; dan. *hoej*; suéd. *hœg*.

HOGUEMAN, HOQUEMAN, HOIQUEMAN, HAUMAN, anc. chef, capitaine. Ces mots, usités d'abord dans la Flandre flamingante, passèrent ensuite dans la Flandre wallonne.

Puis feirent (ceux de Gand) trois nouveaux officiers, nommez en leur langage *hoguemens*, qui vault à dire souverains hommes, et les feirent capitaines d'eux. (Monstrelet, année 1451, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Hoga*.)

Item, que tous ceux de la loy, les doyens et les *hoiquemans* de la ville... (*Idem, ibidem*.)

Comme ou temps que ceux de Flandres furent rebelles à nous... eussent esté ordennez pluseurs capitaines et *haumans* ou dit pays. (Lettres de rémission de 1386, citées *ibid.*)

— Tud. 1° *hohc*, *hoch*, *hoh*, haut, élevé, suprême; 2° *man*, homme. Goth. 1° *haug*, *haus*; 2° *manna*. Anglo-sax. 1° *heag*, *heah*; 2° *man*. Island. 1° *har*; 2° *man*. Anc. allem. 1° *houg*, *houch*; 2° *man*. Allem. 1° *hoch*; 2° *mann*. Suéd. 1° *hœg*; 2° *man*. Dan. 1° *hœy*; 2° *mand*. Holl. 1° *hoog*; 2° *man*. Angl. 1° *huge*, *high*; 2° *man*.

HOGUINEUR, anc. moqueur, railleur, mauvais plaisant. (Voir Borel et Roquefort.) On disait *hogne*, *hoigne*, pour plaisanterie.

Je leur monstrerai sans *hoigne*
De quel poisant sont mes doigtz.
(*Chansons historiques*, t. I, p. 301.)

— Tud. 1° *hohunga*, plaisanterie, moquerie, dérision;

Digitized by Google

2° *hôhôn*, *huohôn*, se moquer, railler, tourner en dérision, insulter. Allem. 1° *hohn*, *höhnery;* 2° *höhnen*. Dan. *haan*, moquerie, dérision, insulte. Suéd. *haan*, *haahn*, *item*.

Holà. Cette interjection, qui n'est point en latin, se retrouve dans les idiomes germaniques. — Allem. *holla*, holà; holl. *hola;* dan. *hola;* suéd. *hæla*.

Holier, Houlier, Holeur, etc. Débauché, libertin, paillard, homme qui fréquente les femmes de mauvaise vie. *Holerie*, libertinage, en parlant de l'homme et de la femme, débauche, vie dissolue.

Nus tisserrant ne doit soufrir entour lui, ne entour autre du mestier, larron, ne murtrier, ne *houlier* qui tiegne sa meschine au chans ne à l'ostel. (*Livre des métiers*, p. 122.)

Se fame dit que ele ait fait avotire (adultère) porce que son mari est *holiers*, ele velt alegier son meffet, mès tex aquis n'est pas receus; et porce cil qui est accusé d'avotire velt accuser le mari à la fame que il est *holiers*, il ne sera pas oïs porce qu'il fut avant accusez. Se li maris accuse sa fame d'avotire en comun juigement, l'en demande se alleguement de *holerie* mettra arriere le mari del accusement, et je croi que nenil. La *holerie* charge donc le mari, mais ele n'excuse pas la fame; et pour ce puet l'en demander, se cil qui conoit l'avotire puet enjoindre au mari paine por la *holerie*, et je croi que oil. (Exemple cité par Roquefort, art. *Holerie*.)

— Tud. *huorari*, libertin, débauché, paillard, dérivé de *hôra*, *huora*, femme de mauvaise vie, prostituée. Allem. 1° *harer*, libertin; 2° *hure*, prostituée. Holl. 1° *hoereerder;* 2° *hore*. Dan. 1° *horagtig*, *hoeragtig;* 2° *hore*. Suéd. 1° *horacktig;* 2° *hora*. Angl. 1° *whore-monger;* 2° *whore*. Anglo-sax. *hur*, femme de mauvaise vie, prostituée. Island. *hora*, *item*. Anc. allem. *huor*. (Voir *Hore*.)

Homard. — Allem. *hummer*, homard; dan. *hummer*, *hommer;* suéd. *hummer*.

Honte, Honnir. — Tud. *honida*, opprobre, ignominie, honte. Dan. *haan*, *item*. Suéd. *haon*, *hon*, *item*. Holl. *hoon*, affront, outrage, honte infligée; *hoonen*, outrager, faire honte, honnir. Allem. *hohn*, dédain, dérision; *höhnen*, tourner en dérision, bafouer.

Hoquet. — Island. *hixta*, avoir le hoquet. Anc. allem. *hixen*, *item*. Holl. 1° *hik*, hoquet; 2° *hikken*, avoir le hoquet. Dan. 1° *hikken;* 2° *hikke*. Suéd. 1° *hicka;* 2° *hicka*. Angl. 1° *hiccough;* 2° *to hiccough*. Allem. *huckup*, hoquet.

Hore, anc. femme de mauvaise vie, prostituée. (Voir Roquefort et Borel.) — Tud. *hôra*, *huora*, femme de mauvaise vie, prostituée; anglo-sax. *hur*, *hure;* island. *hora;* anc. allem. *huor;* allem. *hure;* dan. *hore;* suéd. *hora;* holl. *hoer;* angl. *whore*.

Horion signifiait autrefois un coup rudement appliqué; il ne se dit plus aujourd'hui qu'en plaisantant :

> Ces trois chevaliers ne purent oncques entrer en leurs hotels pour eux armer, mais ils firent autant d'armes que tels qui etoient armés; et tenoient grands, longs et gros leviers de chene qu'ils avoient pris en la maison d'un charron, et donnoient les *horions* si grands que nul ne les osoit approcher; et en abattirent ce jour, si comme on dit, plus de soixante. (Froissart, liv. I, ch. xxxi, p. 22, col. 2.)

— Anc. allem. *hurt*, coup, choc, horion: holl. *hort*, *item;* angl. *hurt*, contusion, meurtrissure.

Hotte. — Anc. allem. *hotte*, corbeille, panier, sorte de panier qu'on portait sur les épaules, hotte, dérivé de *hoten*, garder, conserver, mettre en réserve; tud. *huatan*, *hudan*, *hoodan*, garder, conserver; allem. *hüten;* holl. *hoeden;* dan. *hytte*.

Digitized by Google

Houe, Hoyau. — Tud. *hauwa*, *hauua*, *howa*, houe, hoyau. Allem. *haue*, houe, hoyau; de *hauen*, couper, fendre avec un instrument à large fer. Holl. *houweel*, houe, hoyau; *houween*, fendre. Angl. *hoe* et *hough*, houe, hoyau.

Houle. — Dan. *hualsoee*, houle, composé de *huul*, *hul*, creux, cavité, trou, et *soee*, mer. Cette dénomination provient de l'espèce de sillon qui se forme entre les ondulations de la mer. Le mot français est formé par le premier des deux radicaux qui composent le mot danois, soit qu'il dérive de ce seul radical, soit que le second ait fini par disparaître Tud. *hol*, creux, cavité, trou; goth. *hul*, *hulundi;* anglo-sax. *hool;* island. *holar;* allem. *höhle;* suéd. *hol*, *hola;* holl. *hol;* angl. *hollow*.

Houlette. (Voyez *Houx*.)

Hourd, Hourt, Hourdeis, Hourdel, anc. claie, retranchement fait avec des claies que l'on garnissait de terre par derrière, barrière, barricade, construction de charpente propre à servir d'échafaud, de théâtre, etc. En basse latinité, *hurdicium*. (Voir le glossaire de Roquefort et celui de du Cange.)

Fu tout le *hurdeiz* en flambe;
Li feus esprent si durement,
Et si tres merveilleusement,
Pour les haiz qui sont toutes seches,
Qu'il se fiert du baille es breteches.
(*Branche des royaux lignages*, t. I, p. 164.)

Donc courut un home au terrein,
A un *hourdel* tendi sa main,
Plein poing prist de la couverture...
(*Rom. de Rou*, cité par du Cange, gloss. art. *Hurdicium*.)

Par trois fois fut evidemment monstrée
A tout le peuple en moult grant reverence,
Par un evesque sur un *hourt* à l'entrée
De S. Pierre.....

(Octav. de Saint-Gelais, *le Verger d'honneur*, cité par du Cange, gloss. art. *Hurdicium.*)

— Tud. *hurt*, claie; anglo-sax. *hyrdl*, *hyrdel*, *item;* anc. allem. *hurde*, *horde;* allem. *hūrde;* angl. *hurdle;* holl. *horde.*

Houspiller, maltraiter quelqu'un en le tiraillant. — Anglo-sax. *utspillen*, maltraiter quelqu'un en le tirant dehors, composé de 1° *ut*, *ute*, hors; 2° *spillen*, *spillan*, gâter, détruire. Tud. 1° *huz;* 2° *spillan*, *pilosen*. Goth. 1° *ut*, *us*, *uzuh;* 2° *spillan*. Island. 1° *utan;* 2° *spilla*. Dan. 1° *ud;* 2° *spilde*. Suéd. 1° *ut;* 2° *spilla*. Holl. 1° *uit;* 2° *spillen*. Angl. 1° *out;* 2° *to spoil*. (Voir *Gaspiller*, ci-dessus.)

Houses, Hueses, Heuses, Houseaux, Housseaux, sorte de chaussures qui couvraient le pied et la jambe, espèce de bottes, de brodequins, de bottines. En basse latinité, *hosa.*

Touz les cordouanniers de Paris doivent au roy touz les anz xxxij s. de par. pour unes *hueses*. Lesquieux xxxij s. il doivent poier au roy ou à son conmandement, touz les anz, en la semaine penneuse de Paques. Quiconques fet le mestier de cordouannerie de soulers et de *hueses*, il doit chascun an xij den. au roy, à poier en la semaine devant dite. Li cordouanniers de Paris ne doivent riens de chose qui vendent ne n'achatent apartenanz en leur mestier dedenz la vile de Paris, car les *hueses* le roy et les xij den. les aquitent de toutes coustumes. (*Livre des métiers*, p. 229.)

Ses biaus crins ot fet (Denise) rooingnier;
Comme vallet fu estancie,
Et fu de bons *housiaus* chaucie,
Et de robe à homme vestue

Qui estoit par devant fendue;
Bien sambloit jone homme de chiere.
(Rutebeuf, t. I, p. 265.)

— Tud. *hose*, sorte de chaussure profonde; anglo-sax. *hosa;* island. *hussor;* dan. *hose*, chausse, bas; suéd. *hosa*, *hosor, item;* holl. *hoos;* allem. et angl. *hose*.

Housse se dit aujourd'hui de plusieurs sortes de couvertures, telles que : une *housse* de cheval, une *housse* de meuble, une *housse* de voiture. Ce mot signifiait autrefois une espèce de couverture dont on se servait pour se garantir de la pluie, une sorte de manteau, une casaque. En basse latinité, *housia*, *houcia*. (Voir Roquefort et du Cange.)

Et pour la façon d'une *housse* deux sols; et de la façon d'une *housse* longue et à chaperon, trois sols, et non plus; et des robbes à femme, si comme elles seront....... Les pelletiers pour fourrer robbes de neuf de vair, ou d'agneau, prendront et auront pour fourer surcot et chapperons; de robbes faites à la commune et ancienne guise, deux sols, et pour fourer une *house*, ou cloche, et chaperon, trois sols, et non plus; et des robes à femme, à la value, si comme elles seront. (Ordonnances des rois de France, recueillies par M. de Laurière, t. II, p. 372.)

S'ai *houche* et sercot tout d'un drap;
Et s'a ma mere j bon hanap
Qui m'escherra s'elle moroit.
(*Li Gieus de Robin et de Marion*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 126.)

— Anc. allem. *huseke*, manteau, casaque, dérivé de *hütten*, couvrir; anglo-sax. *hydan, item;* tud. *hudan, huatan, hoodan*, *item;* bas allem. *huden*, *item;* angl. *to hide*, *item*.

Houssine. (Voyez *Houx*, qui suit.)

Houx. On disait autrefois *houlx*, d'où *houlsée*, *houssée*, pour un endroit planté de *houx*. C'est ainsi que *chêne* donna

Digitized by Google

CHÊNÉE et *saule* SAULÉE. Ces mots se sont conservés dans plusieurs noms propres d'hommes et de lieux : *La Houlsaye*, *La Houssaye*, *La Chênée*, *La Saulée*. De *houlx*, *houx*, on forma *houlette* et *houssine*. On trouve, pour ce dernier mot, *housse* et *hoise* dans nos anciens auteurs.

— Tud. *huls*, *hulis*, *haliz*, houx; anglo-sax. *holegu;* anc. allem. *huls;* holl. *hulst;* angl. *holly*.

HOVIR, anc. fermier, métayer, paysan : en basse latinité, *hobarius*, formé de *hoba*, ferme, métairie. (Voir *Huba*, *Hoba*, dans le glossaire de du Cange.)

Nul meillor *hovir* ne porroit,
Plus cortois ne plus debonaire.
(*Roman de Partenopeus de Blois*, cité par du Cange, art. *Hubarii*, à la suite de l'article *Huba*.)

— Tud. *hôba*, *huoba*, maison des champs, ferme, métairie; anglo-sax. *hova*, *item;* anc. allem. *hube*, *hufe;* holl. *hoeve*.

HUCHE ne signifie plus aujourd'hui qu'une sorte de coffre qui sert à pétrir le pain et à le renfermer; il se prenait autrefois pour plusieurs espèces de coffres, pour une armoire, un garde-manger, une caisse dans laquelle on mettait des effets, des bijoux, de l'argent.

Quant chascuns a chape forrée,
Et de denier la grant borsée,
Les plains coffres, la plaine *huche*,
Ne li chaut qui por Dieu le huche,
Ne qui riens por Dieu li demande.
(Rutebeuf, t. I, p. 221.)

Chaton, s'il te plait, or entens :
Tes biens temporieux que tu m'offres,
Qu'en tes *huches* as et en coffres

Digitized by Google

Ne quers-je point, c'est chose voire,
Pour ce qu'il sont bien transitoire.
(*Un Miracle de saint Valentin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 306.)

En la chambre sa mere priveement entra,
Une *huche* rompi où I escrin trouva
Où les joiaux sa mere, sachiez, estoient là,
Et argent et or fin que la dame garda.
(*Chronique de du Guesclin*, t. I, p. 28.)

En basse latinité, *hutica, hucha, huchia,* avaient la même signification. Le premier de ces trois mots est le plus rapproché du primitif germanique.

— Tud. *hute*, endroit de réserve, endroit où l'on garde des provisions, de *huatan*, *hudan*, *hoodan*, garder, conserver; anglo-sax. *huwæcca*, coffre, huche; angl. *hutch*, *item;* holl. *hoeden*, garder, conserver; dan. *hytte*, *item;* allem. *hütte*, armoire, grenier; *behütten*, garder, conserver, verbe composé au moyen du préfixe *be*.

HUCHER signifiait autrefois appeler à haute voix; il n'est plus guère usité qu'à la chasse. (Voir le premier exemple de l'article précédent.)

Nus ne puet ne ne doit *huchier* ne acener (attirer par signe) nul achateur qui soit par devant autrui estal, ne devant autrui maison; et se il le feit, il est à V s. d'amende. (*Livre des métiers*, p. 213.)

— Anc. allem. *huscha*, cri pour appeler; allem. *husch!* interjection servant à appeler, holà! ho! holl. *housch! hou! item;* angl. *huzza!* interjection acclamative.

HUCQUE, HOUQUE, HUQUE, HEUQUE, sorte d'ancienne cape à laquelle était ordinairement adapté un capuchon. Ce vêtement était à l'usage des deux sexes.

Iceluy empereur estoit armé et portoit à l'arçon de sa selle un chappeau de Montauban, ayant sur ses armures une *heucque* en laquelle estoit une droicte croix devant et derriere, de couleur de cendre, sur laquelle avoit escrit en latin : « O que Dieu est misericors! » (Monstrelet, éd. de 1572, t. I, f° 229 r°.)

Armetz luisans, briquoquetz, capelines,
Hucques de pris, tres riches mantelines,
Venans sans plus jusqu'au dessus des faudes.
(Saint-Gelais, *le Verger d'honneur*, cité par du Cange, art. *Huca.*)

Ceux qui ont tournoié sous les bannieres endroit soi sont vestus de pourpoins pareils avec *heuques* d'orfaverie ou autres habillemens. (Jacques Valère, cité par du Cange, art. *Huca.*)

Robin est vestu de vermeil,
Charlot a une verte *hucque*,
Hector se pourmaine au soleil
Pour faire secher sa perrucque.
(Coquillart, *Monologue des Perruques*, p. 172; cité par Roquefort.)

De *huque*, *houque*, on fit le diminutif *hoqueton*, *auqueton*, espèce de casaque que portèrent d'abord les gens de guerre, et ensuite les paysans.

Encore, avec tous ces meschefs, il ne cessa point de pleuvoir toute cette semaine... N'avoit la plus grand partie que vetir ni de quoi soi couvrir pour la pluie ni pour le froid, fors que de leurs *hoquetons* et de leurs armures. (Froissart, liv. I, ch. XXXIX, p. 28, col. 2.)

Entr'eulx se sont feru par tel division
Que derriere levoient haubert et *auqueton*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 177.)

Neel, Hamun, Ranol, Grimout,
Eissi que nule riens ne l'sout,

Od lor plus privez compaignons
Vestent desus les *aucotons*,
Les blancs osbers soz les goneles.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 35.)

On trouve encore ce mot dans La Fontaine :

Un loup, qui commençoit d'avoir petite part
Aux brebis de son voisinage,
Crut qu'il falloit s'aider de la peau du renard,
Et faire un nouveau personnage.
Il s'habille en berger, endosse un *hoqueton*,
Fait sa houlette d'un bâton,
Sans oublier la cornemuse.
(*Le Loup devenu berger*, livre III, fable III.)

— Anc. allem. *hoike*, sorte de cape, espèce de mante à capuchon; *hocketen*, hoqueton, casaque à l'usage des gens de guerre; holl. *huick*, ancienne mante à capuchon dont se servaient les femmes; allem. *heuke*, *item;* bas allem. *hoyke*, *item*.

HULOT, terme de marine. C'est l'ouverture où est mis le moulinet ou virolet de la barre, nommée manivelle. *Hulot* se dit aussi des ouvertures qui sont faites dans le panneau de la fosse aux câbles. (Trévoux.) — Tud. *hol*, creux, trou, ouverture; goth. *hul;* anglo-sax. *hool;* island. *holur;* allem. *höhle;* dan. *huul*, *hul;* suéd. *hol;* holl. *hol;* angl. *hollow*.

HULOTTE, tanière de lapin. (Trévoux.) — Tud. 1° *hol*, creux, cavité, trou; 2° *höle*, caverne, tanière. Goth. 1° *hul;* 2° *hulandi*. Anglo-sax. 1° *hool;* 2° *hola*. Dan. 1° *huul*, *hul;* 2° *hule*. Suéd. 1° *hol*, *hæl;* 2° *hola*. Angl. 1° *hallow;* 2° *hallowness*. Allem. *höhle*, creux, cavité, trou, caverne, antre, terrier, tanière. Island. *holur*, trou, cavité.

Digitized by Google

HUS, HEUS, HUISSIER, anc. navire servant pour les transports : en basse latinité, *hulcum*, *hulca*; en ancien italien, *ulca*.

Et avoit retenu et mis en certains ports, c'est à savoir, de Marseilles, d'Aiguemortes, de Lattes, de Narbonne et d'environ Montpelier, telle quantité de vaisseaux, de nefs, de carakes, de *hus*, de cognes, de buissars, de galées et de barges, comme pour passer et porter soixante mille hommes d'armes et leurs pourvenances. (Froissart, liv. I, ch. LXI, p. 55, col. 2.)

Dont entrerent es nes et es *huissiers* tuit li barons; diex tant *huissiers* i ot u li ceval furent mis! (Villehardouin, cité par Roquefort, art. *Huissier*.)

— Tud. *holcho*, navire de transport; anglo-sax. *hulc*, *item;* allem. *holk*, *hülke;* holl. *hulk;* suéd. *holk;* angl. *hulk*.

HUTTE. — Tud. *hutta*, *huda*, hutte, cabane; anglo-sax. *hutt;* allem. *hütte;* holl. *hut;* dan. *hytte;* suéd. *hydda;* angl. *hut*.

HUVE, sorte d'ancienne coiffure de femme.

Bele, vostre ami serai,
Ne jamès ne vos faudrai;
Robe auroiz de drap de soie,
Fermaus d'or, *huves*, corroies;
Couvrechiés, treceoirs ai;
Sollers pains, ganz vos donrai.
(Pastourelle insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 45, col. 1.)

— Tud. *hûba*, coiffure, couvre-chef, bonnet, dérivé de *haubit*, tête. Island. 1° *hufa*, coiffure, bonnet, etc. 2° *haufud*, tête. Allem. 1° *haube;* 2° *haupt*. Suéd. 1° *hufwa;* 2° *hufwud*. Holl. 1° *huif*, *huive;* 2° *hoofd*. Angl. 1° *hood;* 2° *head*. Dan. 1° *huve;* 2° *hoved*.

ISNEL, anc. agile, léger, prompt, rapide : ital. *snello*.

Sor un ceval monta mult bel,
Et fort et corant et *isnel.*
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 53.)

Dunc veissiez tant beau destrer
Desoz lor seignors estanchier;
Qui *isnel* l'a e remuant,
Poi voit les autres atendant.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 452.)

Si legier sont, si *isnel*,
Pour un pou que il ne voloient.
(*La Bataille des VII ars*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 431.)

— Tud. *snel*, agile, léger, vif, prompt, rapide; anglo-sax. *snel;* island. *sniallur;* suéd. *snæll*, *snel;* dan. *snar;* allem. *schnell;* holl. *snel.*

JANGLER, anc. parler beaucoup, hâbler, bavarder, jaser, caqueter, criailler. JANGLE, hâblerie, bavardage, caquet, babil, criaillerie.

Veez come a la gorge noire!
Qui que ce soit, voir, l'a estranglé.
Faites tost, n'y ait plus *janglé.*
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 342.)

Et se prueves aviez ores,
Ne se tairoit-il pas encores,
Se plus prouvez, plus *janglera;*
Plus y perdrez qu'il n'y fera.
(*Roman de la Rose*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Jangle.*

Diva! quar lai ester ta *jangle;*
Si te va seoir en cel angle.
Nos n'avons de ta *jangle* cure:

Quar il est raison et droiture
Por tot le mont, que cil se taise
Qui ne sait dire riens qui plaise.
(*Les deux Troveors ribauz*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. I, p. 331.)

— Holl. *jangelen*, *janken*, criailler, piailler, disputer, quereller; angl. *to jangle*, *item;* allem. *zanken*, *item.*

Japper, aboyer; il se dit plus ordinairement du cri des petits chiens. (Académie.) — Angl. *yap*, petit chien; *to yelp*, japper, glapir; tud. *hwelf*, petit chien; island. *hvelpr*, *item;* suéd. *hwalp*, *item;* dan. *hvalp*, *item;* anc. allem. *gelf*, jappement, glapissement; *gelfen*, japper, glapir; holl. *keffen*, *item.*

Jaque, sorte d'ancienne casaque à l'usage des gens de guerre. De *jaque* on fit le diminutif *jaquette*, qui nous est resté. En espagnol *jaca* et en italien *giaco* avaient la même signification que *jaque* en français :

Veez-le sa venir parmi celle chaussie,
A celle *jaque* noire comme une crameillie,
Avec vi escuiers qui sont de sa maisnie.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 59.)

Or est cet etat tout devenu autre maintenant que on parle de bassinets, de lances ou de glaives, de haches et de *jaques*. (Froissart, liv. I, ch. lxiv, p. 58, col. 2.)

— Holl. *jak*, casaque, cape; island. *jacka*, *item;* angl. *jack*, ancien surtout des gens de guerre, jaque; allem. *jacke*, *item; jackchen*, petite casaque, jaquette.

Jardin. — Tud. *gard*, *gardo*, signifiant en général un enclos, et en particulier un enclos formé devant une maison, une cour, un jardin. On le trouve employé avec cette dernière acception dans la paraphrase du Cantique des

Digitized by Google

cantiques de Willeram : « Ich bin cuman in minon gardon, » je suis venu dans mon jardin. Goth. *gards*, *item;* anglo-sax. *geard;* island. *gard;* dan. *gaard*, enclos, cour; suéd. *gaord*, *gord*, *item;* angl. *yard*, *item; garden*, jardin; allem. *garten*, jardin.

Jaseran. Ce mot fut d'abord adjectif et signifia fait de mailles de fer, composé d'anneaux de fer; il se disait en parlant d'un haubert, d'une cotte de mailles, d'un gorgerin ou collier fait de mailles de fer, qui servait à défendre la gorge. Dans la suite, le qualificatif fut employé comme substantif, ainsi qu'il arrive souvent, et *jaseran* se prit pour ces armures elles-mêmes; on en vint même à donner le nom de *jaseran* à un collier de femme qui avait quelque ressemblance avec un gorgerin :

Li quens le fiert tant vertuusement
Tresqu'al nasal tut le elme li fent,
Tranchet le nés, e la buche, e les denz,
Trestut le cors et l'*osberc jaserenc*.
(*Chans. de Rol.* st. CXXIII.)

Ains que fuissent tuit hors li solaux fu levés,
Qui reluit as escus de fin or peinturez,
Es *haubers jazerans*, et es elmes gemez,
Que bien quatorze liues en vit-on la clartés.
(*Roman d'Alexandre*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Jaserans.*)

Pour tant furent d'acort, si con treuve lisant,
Que li ducs enterroit du tout à son commant,
Lui x^e, sans plus, sans vestir *jazerant*,
Et iront son pennon sur la porte posant.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 71.)

Les patenostres, anneaulx, *jazerans*, carcans estoient de fines

pierreryes, escarboucles, rubys balays, diamans, etc. (Rabelais, liv. I, ch. LVI, p. 62, col. 2.)

— Anglo-sax. *isern*, qui est de fer, dérivé de *ise*, *iren*, fer. Allem. *eisern*, de fer; *eisen*, fer. Holl. *ijser*, fer. Angl. *iron*, *item*. Dan. et suéd. *iern*, *item*. (Pour la permutation des deux consonnes *s* et *r*, voir la fin de l'article *Besi*, p. 347, et l'article *Hase*, p. 526.)

JAVELLE, grosse poignée de blé coupé qu'on laisse sur le sillon en attendant qu'on fasse les gerbes. *Javelle* signifie aussi un petit faisceau de sarment. Dans ce dernier sens, on dit en languedocien *gavel* et en provençal *gavéou*.

— Anc. allem. *gauffel*, poignée, botte, faisceau, javelle, dérivé de *gauff*, paume de la main. C'est ainsi que le latin *manipulus* a été formé de *manus*. Anglo-sax. *gafel*, javelle. Angl. *gavel*, *item*.

JAVELOT. En basse latinité, *gavelo*. Mathieu Paris nous apprend que les Frisons nommaient ainsi une sorte de dard. — Anglo-sax. *gaffelok*, *gafeloc*, *gafelucas*, dard, javelot; island. *gafflak*; holl. *javelijn*; angl. *javelin*; anc. allem. *schoflein*.

JEHIR, GEHIR, anc. avouer, confesser, se reconnaître coupable :

Il acoucha malades; point ne se repenti,
N'il à prestre nis i ses pechiez ne *jehi*,
Ne à Dieu n'à sa mere ne cria-il merci.
(*Nouv. rec. de contes, etc.* t. I, p. 147.)

Amis, dist li baillis, il te convient morir;
Il n'est hons, fors que Diex, qui t'en puist garantir.
Dis-moi tost tes mefais, tu les dois bien *gehir*.
(*Le Dit du Chevalier et de l'Escuier*, inséré *ibid.* t. I, p. 126.)

Sire, sire, vez ci mon gage;

Digitized by Google

J'en demande champ de bataille
Encontre li, vaille que vaille;
Mais s'en champ le tieng à mes poins,
Gehir li feray de touz poins
Sa mauvestié.

(*Théâtre français au moyen âge*, p. 237.)

— Tud. *jehan*, *gehan*, *gihan*, avouer, confesser, se reconnaître coupable. Ces verbes signifient proprement répondre oui, et dérivent de *gea*, *ja*, oui; goth. *ga*, *gah*, *gei*, *ja*, oui; d'où le composé *afaikan*, dire oui, affirmer; anglo-sax. *gea*, *gæ*, *ja*, *ya*, oui; island. *jæ*, *ja*, *item;* dan. *ja;* holl. *ja;* angl. *yes;* allem. 1° *ja*, oui; 2° *jahen*, et, avec le préfixe *be*, *bejahen*, dire oui, affirmer. Suéd. 1° *ja;* 2° *jaka*.

Jeteiche, Geteiche, adj. se disait autrefois d'un métal fondu et coulé dans un moule. Jesture, Gesture, subst. signifiait l'ouvrage moulé lui-même :

Nus ne puet mestre en sele ne en escu de quelque maniere que la sele ou li escu soit, chose empreintée, ne empastée, ne *jeteiche* d'estain......... Li seliers apele chose emprainte ou empastée ou *jeteiche* d'estain quant aucuns fet euvre par molles, de quelque molles que ce soit, chose que li molles soit faiz, et puis celle chose mollée ataché à colle seur l'arçon. (*Livre des métiers*, p. 209.)

Nul sellier ne puet metre en selle ne en escu de quelcunque maniere que la selle ou l'escu soit, chose empreinte ne *gesture* d'estain. (*Ibid.* addition et rectification des notes, p. 462.)

— Holl. *gieten*, fondre, couler dans un moule, mouler; allem. *giessen*, *item;* dan. *gyde*, *item;* suéd. *giuta*, *item;* tud. *giuzan*, fondre, couler dans; goth. *giutan*, *item;* anglo-sax. *geotan*, *item*.

Jupe. On trouve dans nos anciens auteurs *jupe*, *jupel*, *jupon*,

Digitized by Google

jipon, signifiant un long vêtement à l'usage des hommes et des femmes : en basse latinité, *jupa*, *jupo*, *jupellum*.

ROBINS.

Par le saint! j'ai desvestu,
Pour che qu'i fait froit, men *jupel*;
S'ai pris me cote de burel.

(*Li Gieus de Robin et de Marion*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 107.)

MARION.

Met ten *jupel*, Perrete, avant;
Aussi est-il plus blans du mien.

(*Ibid.* p. 130.)

Quant Bertran entendi que li dux le manda,
Il a dit au herault qu'avecques ly yra.
Tantost avecques lui à l'ostel le mena,
Un bon *gippon* de soie en l'eure lui donna.

(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 60, note 1, col. 1.)

— Tud. *iuppel*, vêtement long, casaque, tunique; island. *hiupr;* anc. allem. *iope*, *iepe;* suéd. *hiup;* allem. *joppe*, *jupe*.

Lai, Lay, Lait, Lais, anc. sorte de poésie lyrique.

Mult poïssiés oïr chançons,
Rotruanges et noviax *sons*,
Vieleures, *lais* et notes,
Lais de vieles, *lais* de notes,
Lais de harpe et de fretiax.

(*Rom. de Brut*, t. II, p. 111.)

Mais ele ne m'en dist mot,
Car Robin entr'oï ot
Ki chantoit d'amours 1 *lai* :

Digitized by Google

« Fines amouretes ai,
« Ki ke me tiegne pour sot.
« Odorenlot, j'am Mahalot;
« Mais sa mere n'en set mot. »

(Motet inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 32, col. 1.)

Les Germains avaient des poésies lyriques que Fortunat appelle *leudi* dans son épître à Grégoire de Tours, qui se trouve en tête du livre premier de ses poésies : « Apud quos nihil dispar erat, aut stridor anseris, aut canor oloris, sola sepe bombicans barbaros *leudos* harpa relidebat. » Il dit ailleurs en s'adressant au comte Loup :

Nos tibi versiculos, dent barbara carmina *leudos*,
Sic, variante tropo, laus sonet una viro.

(Liv. VII, 8.)

— Tud. *lied*, *lioth*, espèce de poésie lyrique, chanson, cantique; dérivé de *hlud*, son. C'est ainsi qu'on appelait *son* et *sonnet*, en français, un petit morceau de poésie que le ménestrel chantait en s'accompagnant d'un instrument. (Voir le premier des exemples que je viens de citer.) *Sonnet* est resté dans notre langue pour désigner une pièce de vers assujettie à certaines règles. Island. *liod*, morceau de poésie chantée, chant, chanson. Anglo-sax. 1° *leoth*, chant, chanson, cantique; 2° *hluth*, son. Allem. 1° *lied;* 2° *laut*. Holl. 1° *lied;* 2° *luit*. Suéd. *liud*, *laot*, son. Dan. *lyd*, *item*.

LAICHE, genre de plante vivace, appelée autrement *carex*, qui croît dans les lieux humides, et dont une espèce a l'inconvénient de blesser la langue des chevaux. (Acad.) — Tud. *lisca*, laiche; allem. *liesch*, *lies*, *liesch-gras;* holl. *lisch*, *lis;* dan. *lyng*.

LAID : en italien, *laido*. — Tud. *leid*, difforme, affreux, laid;

anglo-sax. *lath*, *ladh*, *item;* island. *leidhr*, *item;* dan. *leed*, *item;* suéd. *led*, *item;* holl. *leelijk*, *item*, syncopé de *ledelijk;* allem. *leidig*, triste, fâcheux, vilain, hideux.

LAID, LAIT, subst. signifiaient autrefois mal, tort, préjudice, offense, outrage, injure, affront :

Cil amendera pour tous les *laids* et pour tous les fourfais, pour la cuellée qui ara esté faite. (Usages de la ville d'Amiens, citation de du Cange, art. *Ladare*, à la suite de l'article *Lada*, 1.)

Tot icest tort e tot icest *lait*
Li faimes-nos senz nul forfait.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 140.)

Honte et vergoigne e perte e *lait*,
C'est le guaing qu'il i a fet.
(*Ibid.* t. III, p. 144.)

Mult li dient cil dedenz *lait*.
(*Ibid.* t. III, p. 93.)

Laid adjectif signifiait : 1° qui fait du mal, qui porte tort, préjudiciable, nuisible, pernicieux, désastreux, funeste, fatal, fâcheux; 2° à qui on a fait du mal, à qui on a porté tort, maltraité, outragé, conspué.

Maint *lait* (funeste) damage s'entre-firent,
Et maint cher ami en perdirent.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 368.)

E cez *laides* (fatales) occisions,
E cez noises, e cez tensons
Dunt erent fait mil orfenin...
Tot fu remis e apaisé.
(*Ibid.* t. III, p. 370.)

Petit demora apres que li soudans ot afaire, car un soudans qui

Digitized by Google

à lui marcisoit (avoisinait), si li feist sa terre *laide* (dévastée), et il pour vengier manda gent. (*Voyage du comte de Pontieu*, cité par du Cange, art. *Ladare*, à la suite de l'article *Lada*.)

Laidir, laidanger signifiaient faire tort, porter préjudice, maltraiter, outrager, injurier, insulter, dénigrer, calomnier, censurer, blâmer, condamner :

N'a mie vers lui deservi,
Ne tant ne l'a encor *laidi*
Que il a mort haïr le doie,
Jà soit ce que il le guerroie.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 224.)

Si voulez que je vous *laidisse*,
Et vostre pere et moy traïsse,
De qui j'atens tout mon bienfait!
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 233.)

Mult l'a Herout vilment traitié,
Despit, *laidi* e manacié...
Quant Auuré out mult *laidi*,
Si l'a enveié en Ely
Herout, por les oilz del chef traire;
Eissi le comanda desfaire.
Si orriblement fu desfaiz,
Tant li fist l'om hontes e *laiz*
E si morteu peine soffrir
Qu'au tierz jor l'en covint morir.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 78 et 79.)

Quant Diex venra sa vigne veoir por vendengier,
Et il n'i trovera cose c'on puist mangier,
Des malvais se vaurra mult cruement vengier;
Il ne seront pas cuite, sans plus, por *laidangier*.
(Rutebeuf, t. I, p. 237.)

Cil qui doivent les visses blamer et *laidangier*,
Qui sont prestre, curé, sueffrant maint grant dangier.
(Rutebeuf, t. I, p. 242.)

—Tud. *leid*, mal, tort, préjudice, contrariété, offense, outrage, peine, chagrin; *leidagôn*, faire du mal, porter tort, inquiéter, chagriner; *leidazian*, censurer, blâmer, condamner. Anglo-sax. *ladh*, mal, tort, préjudice, offense, contrariété, chagrin; *ladhettan*, censurer, blâmer, condamner. Suéd. *lasta*, *item*. Dan. *laste*, *item*. Holl. 1° *leet*, mal, tort, préjudice, offense, peine, chagrin; 2° *beleedigen*, faire du mal, offenser, outrager, choquer. Ce verbe est composé au moyen du préfixe *be*. Allem. 1° *leid*, *item*; 2° *beleidigen*, *item*.

Laisse. — Dan. *lisse*, attache, cordon, tirant, laisse; holl. *letse*; allem. *litze*; angl. *leash*.

Lamaneur. (Voyez *Locman*.)

Lambeau. — Tud. *lappa*, lambeau, haillon; anglo-sax. *lappa*, *læppe*; island. *lapp*, *lappi*; anc. allem. *lapa*; dan. *lap*, *lampe*; suéd. *lapp*, *lumpor*; holl. *lap*; allem. *lappen*, *lumpen*.

Lamproie, poisson : en basse latinité, *lampreda*, *lampetra*. — Tud. *lampreta*, *lampreda*, *lantfrida*, lamproie; anglo-sax. *lampreda*; anc. allem. *lampreye*; allem. *lamprete*; dan. *lampret*; holl. *lamprei*; angl. *lamprey*.

Lande : en basse latinité, *landa*; en italien, *landa*. *Lande* signifiait autrefois, comme aujourd'hui, une terre inculte; mais, au XII^e siècle, il se prenait encore pour un bois. (Voir ce mot dans plusieurs passages du Roman de Rou, t. I, p. 288-292, et dans le Livre des Rois, p. 48 et 351.)

Lande est dérivé d'un mot germanique qui signifie terre, soit que les Gallo-Romains aient employé ce mot par dérision, comme ils ont fait de *rosse*, *hère*, *lippe*,

Digitized by Google

rapière, soit qu'ils aient voulu désigner par la dénomination tudesque elle-même ces vastes déserts que les diverses peuplades germaniques faisaient autour du pays qu'elles habitaient, pour se garantir des incursions qu'auraient pu faire des tribus voisines. C'est à César que nous devons la connaissance de ce fait : « Civitatibus maxima laus est quam latissimas circum se, vastatis finibus, solitudines habere. Hoc proprium virtutis existimant, expulsos agris finitimos cedere, neque quemquam prope se audere consistere; simul hoc se fore tutiores arbitrantur, repentinæ incursionis timore sublato. » (*De bello gallico*, lib. VI, XXIII.)

— Tud. *land*, *lant*, terre, région, contrée, pays, campagne; goth. anglo-sax. island. allem. dan. suéd. holl. et angl. *land*.

Landier, gros chenet de fer servant à la cuisine. On disait autrefois *andier*, encore usité dans le patois bressan. (Roquefort.) Le *l* a été ajouté comme dans *lierre*, *loriot*, *luette*. (Voir *l* ajouté au commencement des mots, dans la table alphabétique.) En basse latinité, *andena*, *anderia*, chenet, landier.

— Angl. *andiron*, chenet, landier; dérivé par aphérèse de l'anglo-saxon *brandiren*, signifiant chenet, trépied. Les Anglais disent encore *brand-iron* pour trépied. Anc. allem. *brandiiser*, chenet, landier. Allem. *brand-eisen*, *item*. Holl. *brandijzer*, *item*. Ces mots sont composés de deux radicaux, dont le premier signifie *tison* et le second *fer*. Anglo-sax. 1° *brand*, tison; 2° *iren*, *ise*, fer. Angl. 1° *brand*; 2° *iron*. Allem. 1° *brand*; 2° *eisen*. Holl. 1° *brandhout*; 2° *ijser*, *iizer*. Dan. et suéd. 1° *brand*; 2° *iern*.

Last ou Laste, terme de marine : il se dit d'un certain

Digitized by Google

poids, d'une certaine mesure qui diffère selon les lieux et les denrées, mais qui est ordinairement de deux tonneaux ou quatre milliers : « Un navire chargé de cent *lasts* de froment, de farine, de houblon, etc. » (Académie.) — Allem. *last*, charge; holl. *last;* dan. *last;* suéd. *last;* angl. *load;* island. *hlas;* anglo-sax. *hlæst.*

Layette, petit coffre. — Allem. *lada*, caisse, coffre, layette; holl. *laade;* suéd. *laoda*, *loda;* dan. *lædike.*

Lége, terme de marine : il se dit d'un navire qui revient sans charge, à vide. — Holl. *leeg*, *ledig*, vide, sans charge, lége, en parlant d'un navire; allem. *ledig*, *item;* suéd. *ledig*, *ledigt*, *item;* dan. *ledig*, *item.*

Lest : en basse latinité, *lestus*, *lesta*, poids, charge; *lestagium*, lest d'un navire. — Anglo-sax. *hlæst*, *hlad*, charge; *hlæstan*, charger. Island. *hlas*, poids, charge. Tud. *lot*, poids, faix, charge; *laden*, charger. Allem. *last*, poids, charge, lest de navire. Holl. *last*, *item*. Dan. 1° *last*, *læs*, charge en général; 2° *læst*, lest. Suéd. 1° *last;* 2° *læst.* Angl. 1° *load;* 2° *ballast.*

Leste : en italien, *lesto.* — Tud. *liht*, léger, preste, leste (Tatian, ps. LVII, v. 9); anglo-sax. *leoht;* island. *liettr;* dan. *læt;* suéd. *lætt;* allem. *leicht;* holl. *licht*, *ligt;* angl. *light.*

Lippe, anc. grosse lèvre, lèvre avancée, comme quand on boude. On dit encore aujourd'hui *faire la lippe* pour faire la moue. *Lippu* signifie qui a de grosses lèvres.

> Les cheveux roux et le teint tout haslé,
> La *lippe* enflée et le sein avallé.
> (Œuvres de Joachin du Bellay, p. 442.)

Icellui Mulot par maniere de desrision commença à faire la *lippe*

Digitized by Google

ou la moe aux supplians. (Lettres de rémission de 1457, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Lipium.*)

— Tud. *leps*, *lipp*, lèvre; anglo-sax. *lippa;* allem. *lippe;* holl. *lip;* suéd. *læpp;* dan. *lippe;* angl. *lip.*

C'est encore un exemple d'un mot germanique que nos pères ont employé par dérision. (Voir *Rosse*, *Lande*, *Hère*, *Rapière.*)

Lisbette, Lisebette, anc. sorte de petit lit. (Voir ces mots dans Roquefort.)

Je donne à Jacqueline de G..., ma niepce, cent florins avec la couche, autrement appellée *lisebette.* (Testament cité dans le supplément du glossaire de Roquefort, art. *Lisbette.*)

Item, donne à la dite Anthoinette une *lisbette*, un petit lit et parchevet. (Autre testament cité *ibid.*)

— Tud. 1° *liuzil*, *luzil*, petit; 2° *betti*, lit. Goth. 1° *leitils*, *leitil;* 2° *bad*, *badi.* Anglo-sax. 1° *litel*, *lytel;* 2° *bedd.* Island. 1° *litill;* 2° *bed.* Allem. 1° *luzzel;* 2° *bett.* Holl. 1° *luttik;* 2° *bedde.* Suéd. 1° *liten;* 2° *bædd.* Angl. 1° *little;* 2° *bed.*

Liste, Lisière, Liteau sont des mots de même origine. En basse latinité, *lista* signifiait bord, bordure, frange, bande, bandelette, bande de parchemin sur laquelle on inscrivait plusieurs choses les unes au-dessous des autres, liste, rôle; *lisura*, bord d'une étoffe, lisière. En italien, *lista*, bande, bandelette, liteau, liste; en espagnol, *lista*, bande de toile ou de papier, liste, liteau; en provençal, *lista*, bandelette, frange, liste; en portugais, *listra*, bande de toile, raie sur le bord d'une étoffe, liteau; *lista*, liste. Nous disions autrefois *liste*, *listei*, pour bande, bord, bordure. (Voir le glossaire de Roquefort.)

— Tud. *lista*, bande, bordure, frange; anglo-sax. *list*,

listan, *item;* island. *listi*, *item;* allem. *leiste*, bordure, lisière, liteau; angl. *list*, lisière, liste, rôle; holl. *list*, bordure, liste; dan. *liste*, bord, bordure, frange, liste; suéd. *list*, *lista*, *item*.

LOBE, anc. discours flatteur, insinuant, artificieux; séduction, tromperie, supercherie, perfidie, fausseté, mensonge. *Lober*, séduire par des paroles flatteuses et artificieuses, enjoler, tromper, décevoir, duper; *lobeur*, *lobeor*, enjoleur, séducteur, trompeur.

Jà ne les conoistrés as robes
Les faus traïstres plains de *lobes;*
Lor faiz vous estuet regarder,
Se vous volés d'eus bien garder.
(*Roman de la Rose*, t. II, p. 368.)

Li un et li autre se vantent
Que se dui dé ne les enchantent
Il auront robe.
Esperance les sert de *lobe*,
Et la griesche les desrobe.
La borse est vuide;
Li geus fet ce que l'en ne cuide.
(Rutebeuf, t. I, p. 32.)

Fors lerres est qu'à larron emble,
Et cil *lobent* les *lobeors*,
Et desrobent les robeors,
Et servent *lobeors* de *lobes*,
Ostent aux robeors lor robes.
(*Ibid.* t. I, p. 220.)

— Tud. 1° *lob*, louange, éloge, flatterie; 2° *loben*, *lobôn*, louer, faire l'éloge, flatter. Anglo-sax. 1° *lof;* 2° *loffjan*.

Digitized by Google

Allem. 1° *lob;* 2° *loben*. Holl. 1° *lof;* 2° *looven*. Dan. 1° *lov;* 2° *love*. Suéd. 1° *lof;* 2° *lofwa*. Island. 1° *lof;* 2° *lofa*.

LOCMAN ou LAMANEUR, pilote qui connaît particulièrement l'entrée d'un port, et qui y réside pour conduire les navires étrangers à l'entrée et à la sortie. (Acad.)

— Allem. *lothsmann*, pilote côtier, lamaneur; composé de deux radicaux, dont le premier est *loth*, plomb, plomb de sonde, sonde. Nous disons de même en français *le plomb* pour la sonde. Le second radical est *mann*, homme. Holl. 1° *lootsman*, *loodsman*, locman, lamaneur; 2° *loot*, *lood*, plomb; 3° *man*, homme. Angl. 1° *loadsman;* 2° *lead;* 3° *man*. Dan. *lod*, sonde; *lods*, pilote côtier, locman. Suéd. *lod*, sonde; *lots*, locman.

LOF, terme de marine: le côté que le navire présente au vent. (Acad.)

Ce mot n'est point nouveau dans notre langue; nous le trouvons dès le XII° siècle :

Cil ki el governail s'assist,
Estreitement al vent se prist,
Li *lof* avant e li lispreu;
Siglant vindrent à Barbefleu.
(*Rom. de Rou*, t. II, p. 331.)

Mariniers sallent par ces nés
Et desplient voiles et trés;
Li un s'esforcent al vindas,
Li autre al *lof* et al betas.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 140.)

— Anglo-sax. *lof, lofe*, lof; de *lyft*, air, vent. Dan. 1° *lof*, *luvart*, lof; 2° *luft*, air, vent. Allem. 1° *lof;* 2° *luft*. Holl.

1° *loef;* 2° *lugt, logt.* Angl. *loof,* lof. Tud. *luft*, air, vent. Island. *loft, item.* Suéd. *luft, item.*

LOPIN. — Tud. *lappa*, morceau, pièce, lambeau; anglo-sax. *lappa, læppe;* island. *lapp, lappi;* anc. allem. *lapa;* dan. *lap, lumpe;* suéd. *lapp, lumpor;* holl. *lap;* allem. *lappen, lumpen.*

LOQUE, lambeau qui pend à un habit déchiré; on appelait autrefois *loquets* les touffes de laine des cuisses des brebis. (Roquefort.) — Tud. *loc, lock*, quelque chose qui pend, flocon, touffe, boucle de cheveux; anglo-sax. *lokr, item;* island. *lockr, item;* dan. *lok*, flocon, touffe, boucle de cheveux; suéd. *lock, lugg, item;* holl. *lok;* allem. *locke:* angl. *lock.*

LOQUET. Ce mot ne désignait pas autrefois le même genre de fermeture qu'il désigne aujourd'hui; il signifiait une serrure, un fermoir, un cadenas : en italien, *lucceto.*

Un home par nom, ou Renaut, ou Martin, recoumanda à son oste une courée o un *loquet* fermée, en laquel courée Renaut disoit qu'il i avoit dedens C besans; et l'oste mist la courée en sa huche. Et puis Renaut vint après et requiert à son oste sa courée; et celui li rent, et Renaut regarde sa corée et treuve son *loquet* brisé; et de ces C besans, il ne treuve que L besans. Et Renaut moustre sa corée à son oste, coument le *loquet* est rout, et que de ces C besans qu'il n'en treuve mais que L besans. (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 77.)

— Anglo-sax. 1° *locce*, serrure, fermoir, verrou, fermeture en général; 2° *lucan*, fermer. Island. 1° *lykt;* 2° *liuka.* Goth. *lucan*, fermer; anc. allem. *lochen, item;* dan. *lukke, item,* holl. *luiken, item;* angl. *lock*, serrure; *to lock*, fermer. Suéd. *laos*, serrure; *luka, lycka*, fermer.

LORGNER. On dit en basse Normandie *loriner,* suivant Mé-

Digitized by Google

nage. — Allem. *lauern*, *lauren*, regarder du coin de l'œil, lorgner, guetter, épier; holl. *loeren;* island. *hlera;* dan. *lure;* suéd. *lura;* angl. *to leer.*

Los, anc. sort : *jeter los*, tirer au sort. Une ordonnance royale de 1355 dit, en parlant des marchands forains auxquels le maire assignait au marché certaines places qui étaient tirées au sort :

Le journée que on gete *los* ou marquiet au pain, quiconques apporte sen pain ou sen harnas ains que li maires ait geté *los* ou marquet, quatre deniers doit au majeur. (*Recueil des ordonnances des rois de France*, t. V, p. 511.)

— Tud. *loz*, sort; goth. *hlauts;* anglo-sax. *hlot*, *hlyt;* island. *hlut*, *lut;* allem. *loos*, *los;* angl. *lot;* dan. *lod;* suéd. *lott;* holl. *lot.*

Losange, anc. imposture, tromperie, supercherie, ruse, flatterie. *Losanger*, *losangier*, tromper, décevoir, flatter; *losangeur*, *losangeor*, *losanger*, trompeur, flatteur, suborneur.

Cordeille ot bien escoté,
Et bien ot en son coer noté
Comment ses deus sorors parloient,
Comment lor pere *losangeoient;*
A son pere se valt gaber,
Et en gabant li valt monstrer
Que ses filles le blandissoient
Et de *losange* le servoient.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 84.)

Remembra li des amistiez
Que lui et Rous s'erent pramis
L'uns à l'autre mais à tuz dis;
Ne volt pas estre *losenger,*
Ne vers lui faus ne mençonger.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 162.)

Digitized by Google

— Tud. *los*, *losonga*, ruse, perfidie, mensonge; *losen*, perfide, rusé, menteur; anglo-sax. *leas*, *item;* holl. *loos*, *item;* dan. *loes*, malin, malicieux, rusé, perfide; allem. *lose*, *los*, *item;* angl. *loasing*, imposture, mensonge.

Lot, portion tirée au sort; dérivé d'un mot germanique signifiant sort. Les Romains et les Germains appelèrent également *sort* la portion du territoire conquis que le sort adjugeait à chaque guerrier dans le partage qu'ils en faisaient. (Voir Procope, *de Bello vandalico*, lib. I, c. v, et du Cange, *Sors*, 4.)

— Tud. *loz*, sort, portion échue par le sort, lot; goth. *hlauts;* anglo-sax. *hlot*, *hlyt*, *hlet;* island. *hlut*, *lut;* allem. *loos*, *los;* angl. *lot;* dan. *lod;* suéd. *lott;* holl. *lot.*

Loucher. — Tud. *lauschan*, *lauschen*, regarder de côté, épier, guetter (Schilter, gloss. p. 553, col. 2); allem. *lauschen*, *item;* holl. *lonken*, regarder de travers, loucher, angl. *to look*, regarder; *to look askew*, loucher.

Louvoyer, terme de marine : faire plusieurs routes en zigzag au plus près du vent, en lui présentant tantôt un côté du bâtiment, tantôt l'autre. (Acad.) — Dan. *lovere*, louvoyer, de *luft*, air, vent. Allem. 1° *laviren*, *lavieren*, louvoyer; 2° *luft*, air, vent. Holl. 1° *laveeren;* 2° *lugt*, *logt*. Suéd. 1° *lafwera;* 2° *luft*. (Voir ci-dessus, art. *Lof.*)

Luth, instrument à cordes. — Allem. *laute*, luth; holl. *luit*, *item;* angl. *lute*, *item;* suéd. *luta*, *item;* dan. *lut*, *item.* Tous ces mots paraissent dérivés d'un primitif germanique signifiant sonore. Tud. *hlut*, sonore; *lutinga*, harmonie; *hluta*, *hluti*, son. Anglo-sax. *hlûd*, sonore; *hluth*, son.

Luzin, terme de marine, est une espèce de menu cordage qui sert à faire des enfléchures. (Trév.) — Angl. *housing*, *housline*, luzin; dan. *hysing*, *item;* suéd. *husing.*

Digitized by Google

Dans *luzin*, l'article a été ajouté au commencement du mot, comme dans LIERRE de *hedera;* LORIOT de *oriolus*, etc. (Voir ci-dessus l'article *Laudier.*)

MACAIGNE, anc. puissant.

> Sage est ceste jenz e *macaigne;*
> Quant entre mains a une ovraigne,
> Mult la sievent bien à chef traire.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 26.)

— Tud. *mahtig*, puissant, fort; dérivé de *maht*, force, puissance. Goth. 1° *mahteigs*, fort, puissant; 2° *mahts*, force, puissance. Anglo-sax. 1° *mihtig;* 2° *miht.* Island. 1° *mæktuger;* 2° *makt.* Allem. 1° *mächtig;* 2° *macht.* Holl. 1° *magtig;* 2° *magt.* Angl. 1° *mighty;* 2° *might.* Suéd. 1° *mæcktig;* 2° *mackt.* Dan. 1° *mægtig;* 2° *magt.*

MAINBOUR, **MAINBOURG**, **MAINBORNISSIÈRE**, anc. tuteur, curateur, administrateur, protecteur; d'où *mainbournée*, *mainbarnie*, *mainbornie*, *mainburnie*, tutelle, curatelle, protection, administration des biens d'une personne. En basse latinité, *mundibürdus*, *munburdus*, *manburnus*, tuteur, protecteur, défenseur; *mundeburdis*, *mundiburdis*, *mundeburdum*, *mumburdum*, *munburdum*, protection. (Voir ces mots dans du Cange.)

Quant il (Charles IV) aperçut que mourir le convenoit, il devisa que s'il avenoit que la roine s'accouchat d'un fils, il vouloit que messire Philippe de Valois, son cousin germain, en fut *mainbour,* et regent du royaume, jusques adonc que son fils seroit en age d'etre roi. (Froissart, liv. I, ch. XLIX, t. I, p. 39, col. 1.)

Si ai pris ma fille, si la vous en charge et delivre, et vous fais tuteur et *mainbour* de li pour la nourrir et la garder. (*Id.* liv. III, ch. XII, t. II, p. 396, col. 1.)

Ne ne sont pas tenus li freres ne li niés d'achater le mestier du

roy, ne de gaitier, ne de taille paier, tant come il sont en la *mainburnie* leur frere ou leur oncle. (*Livre des métiers*, p. 114.)

Le latin *tutor* vient de *taeri;* MAINBOUR a une origine analogue; il dérive pareillement d'un verbe qui, comme *taeri*, signifie protéger, défendre.

— Tud. *muntboro*, défenseur, protecteur, tuteur, dérivé de *muntan*, défendre, protéger; *mund*, *mant*, protection, défense; et de *bar*, homme libre (*tuitor vir*).

Von Gott er muazi haben *munt*. (Otfrid, préf. p. 1, 16.)
A Deo debet habere tuitionem.

Suntar si imo *munto*. (*Ibid.* liv. III, ch. 1, p. 65.)
Imo ea ipsum defendit.

— Anglo-sax. *mundan*, *mundian*, protéger, défendre: *mund*, défense, protection. Anc. allem. *muntbar*, tuteur, protecteur, défenseur; *munten*, protéger, défendre; *mund*, *munt*, protection, défense; *bar*, homme. On trouve dans la même langue l'analogue *mundherr*, signifiant protecteur; il est composé de *mund*, protection, et de *herr*, maître, seigneur. Pour *bar*, je renverrai le lecteur à l'article *Ber*. Holl. *momber*, tuteur, curateur; allem. *vormund*, *item;* dan. *formynder*, *item;* suéd. *fœrmyndare*, *item*. Les mots de ces trois derniers idiomes sont des dérivés de *mund*, auxquels on a joint les prépositions *vor*, *for*, *fœr*.

MAINT, adjectif collectif, plusieurs. On disait autrefois *mainade*, pour réunion, troupe, assemblée : en provençal, *manaïa*, troupe. — Tud. 1° *manag*, *manigi*, troupe, foule, multitude; 2° *maneger*, maint, plusieurs. Goth. 1° *managei*; 2° *manag*. Anglo-sax. 1° *manegeo;* 2° *manige*, *mænige*. Island. 1° *meingi;* 2° *mang*, *mank*. Allem. 1° *menge;* 2° *mancher*. Dan. 1° *mængde;* 2° *mange*. Suéd. 1° *maongt*, *mongt;*

Digitized by Google

2° *maonge*, *monge*. Holl. 1° *menigte*; 2° *menig*. Angl. *many*, maint, plusieurs.

Malle. Ce mot signifiait autrefois une espèce de sacoche de cuir que les voyageurs attachaient sur la croupe de leurs chevaux : en basse latinité, *mala* avait la même signification. (Voir ce mot dans du Cange.)

Quant g'y vois borse desgarnie,
Ma feme ne me rit mie;
Ains me dit : « Sire Engelé,
En quel terre avez esté,
Qui n'avez rien conquesté
    Aval la vile?
Vez com vostre *male* plie;
Ele est bien de vant farsie!
Honni soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie! »
Quant je vieng à mon ostel,
Et ma feme a regardé
Derrier moi le sac enflé,
Et je qui sui bien paré
    De robe grise,
Sachiez qu'ele a tost jus mise
La quenoille sans faintise.
Elle me rit par franchise;
Ses ij braz au col me plie.
Ma fame va destroser
Ma *male* sans demorer;
Mon garçon va abuvrer
Mon cheval et conréer.

(*Colin Muset*, cité dans Roquefort, t. I, p. 10, note 2.)

— Tud. *malha*, *malaha*, sacoche, besace; anc. allem. *malen*, *item*; holl. *maal*, valise, malle; angl. *mail*, *item*.

Malt, orge germée pour faire de la bière. — Tud. *malt*,

malz, orge germée pour faire la bière, malt; anglo-sax. *malt*, *mealt;* allem. *malz;* holl. *mout;* dan. suéd. et angl. *malt.*

MANNE. *Banne*, *manne*, panier d'osier plus long que large, qui a une anse à chaque extrémité, et où l'on met du linge, de la vaisselle et autres objets. *Banne*, espèce de grande manne faite communément de branches d'osier. (Acad.) De *manne* on fit le dérivé *mannequin*, autre espèce de panier.

— Anglo-sax. *mand*, panier, corbeille; anc. allem. *manne*, *item;* holl. *mand* et *ben*, *benne*, *item;* angl. *maand*, *item.*

MANQUE, MANQUER : en basse latinité, *manca*, manque; en italien, *manco*, *manca*, *item; mancare*, manquer. — Tud. *mengan*, *mengen*, manquer, faillir. (Notker, ps. XXXIII, 11; Otfrid, liv. IV, ch. II, 72.) Allem. 1° *mangel*, manque, défaut, privation, disette; 2° *mangeln*, manquer, faillir. Dan. 1° *mangel;* 2° *mangle.* Suéd. 1° *mangel;* 2° *mangla.* Holl. 1° *mangel;* 2° *mangelen.*

MAQUEREAU, poisson. — Allem. *makrele*, *makrel*, maquereau; dan. *makrel;* suéd. *makril;* holl. *makreel;* angl. *mackerel.*

Maquereau ne signifie pas seulement dans notre langue une sorte de poisson; il désigne encore quelqu'un de semblable à l'ami Robin de Béranger, ou au conseiller Bonneau de Voltaire.

Et qu'à la cour, où l'on peint tout en beau,
Nous appelons être l'ami du prince;
Mais qu'en la ville, et surtout en province,
Les gens grossiers ont nommé *maquereau.*

(Voltaire, *la Pucelle.*)

Digitized by Google

Ce mot était employé par nos poëtes satiriques plusieurs siècles avant que Voltaire en fit usage :

Tu es *maqueriaus* chascun mois,
Ce dient bien li ancien;
Tu fais sovent par ton gabois
Joindre deux c... à i lien.
— Barbier, or est li tens venuz
De mal parler et de mesdire...
Je sui por *maqueriaus* tenuz;
L'en vous retient à va-li-dire.
(Rutebeuf, t. I, p. 214.)

— Allem. 1° *mäkler*, courtier, entremetteur, proxénète, maquereau; 2° *mäkelen*, s'entremettre, moyenner, faire le courtage. Dan. 1° *megler;* 2° *mægle*. Suéd. 1° *mæklare;* 2° *mækla*. Holl. 1° *makelaar;* 2° *makelen*.

Marais : en basse latinité, *marescus*, *marescum;* en italien, *marese*. Il me paraît beaucoup plus naturel de dériver *marais* du tudesque *morast*, qui avait la même signification, que de le faire venir de *mare*, mer, ainsi que le fait Saumaise.

— Tud. *morast*, marais, marécage, étang; anglo-sax. *mersc*, *item;* allem. *morast;* dan. *morads;* suéd. *morast;* holl. *moeras;* angl. *morass*, *marsh*.

Marc, résidu. — Tud. *mark*, résidu des fruits dont on a exprimé le jus, marc; holl. *moer*, *item;* allem. *mark*, chair des fruits, pulpe.

Marc, poids : en basse latinité, *marca*, *marcus*. — Tud. *mark*, marc; dérivé de *markan*, marquer, à cause de la marque qui distinguait les différentes subdivisions du poids. Allem. 1° *mark*, marc; 2° *marken*, *merken*, marquer. Dan. 1° *mark;* 2° *mærke*. Suéd. 1° *mark*, *marck;*

Digitized by Google

2° *mærka*. Holl. 1° *mark*; 2° *merken*. Angl. 1° *mark*, 2° *to mark*.

Marcassin. Ce mot dérive d'un primitif germanique signifiant petit porc. — Tud. *barc*, porc, diminutif *barcchen*, petit porc; anglo-sax. *bar*, porc; island. *varaha*, *item*; holl. *barg*, *item*; anc. allem. *mor*, encore usité en Alsace; diminutif *morchen*. Le *b* initial, qui paraît avoir appartenu à l'ancien primitif germanique, a été changé en *m* dans l'ancien allemand comme dans le français. Il en a été de même dans *samedi*, dérivé de *sabati dies*.

Marche, Marquis. *Marche*, *marce* : en basse latinité, *marca*, *marcha*, signifiaient limite, frontière; ils se prenaient, en outre, pour une province frontière, pour une circonscription de pays de quelque étendue, qui se trouve entre deux états ou deux provinces du même état.

Manaen descunfist e destruist Capsam e tuz ces ki i mestrent, e tutes les *marches* de Thersa. (*Livre des Rois*, p. 393.)

Tunc percussit Manahem Thapsam, et omnes qui erant in ea, et terminos *ejus de Thersa*.

Pur ço s'asemblerent e aparaillerent tuz ces ki defensables esteient; si se tindrent à lur *marches*. (*Ibid*. p. 354.)

Convocaverunt omnes qui accenti erant balteo desuper, et steterunt in terminis.

En *marche* est Alençon assis,
Devise fait de deus païs.
Par la vile est Sarte coranz;
De ça est la terre as Normanz,
Del autre part sunt li Mansel.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 93.)

Par force entra en Danemarce;

Digitized by Google

N'i ot cité, castel ne *marce*
Que il a force ne préist.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 157.)

Les *marquis*, en basse latinité, *marchiones*, étaient primitivement les gouverneurs des pays frontières. (Voir Vossius, p. 242; du Cange, art. *Marcha*, *Marchio*, et Trévoux, *Marche*, *Marquis*.)

— Tud. *mark*, proprement marque, et, dans une signification restreinte, démarcation, circonscription, limites, frontière; *marka*, frontière, circonscription de pays, marche. Anglo-sax. *mearc*, marque, démarcation, limite, borne, frontière; angl. *mark*, *item;* dan. *mærke*, *merke*, marque; suéd. *mærke;* allem. 1° *marke*, marque; 2° *mark*, limite, frontière, district, marche. Holl. 1° *merk;* 2° *mark*.

Marcher, dérive d'un verbe germanique signifiant faire un trajet à cheval, chevaucher. La signification primitive s'est modifiée dans notre langue, et *marcher* signifie aujourd'hui faire un trajet à pied. Le tudesque *rîtan*, aller à cheval, donna de même à notre ancienne langue *rider*, courir, en parlant des hommes. (Voir ci-après l'article *Rider*.) Primitivement, notre mot *train* ne se disait également que de l'allure du cheval; mais dans la suite il s'est dit de toute façon d'aller à cheval, en voiture ou à pied.

— Anc. allem. *marchieren*, chevaucher, faire un trajet à cheval : dérivé de *march*, *marach*, *mark*, cheval. Tud. *marah*, *mark*, *mare*, cheval; anglo-sax. *mære*, *mere*, *myre*, *item;* island. *mar*, *item;* dan. *mær*, cheval, jument; suéd. *mær*, *mærr*, *item;* angl. *mare*, jument; allem. *mâre*, *item;* holl. *merie*, *item*.

Maréchal. Ce mot a deux significations usuelles, mais il

n'a qu'une seule signification étymologique, celle de *préposé au soin des chevaux*. Cette étymologie s'explique d'elle-même pour le *maréchal* ferrant ou vétérinaire; quant aux *maréchaux* officiers de divers grades dans l'armée, je dois faire observer que le *marescal*, en basse latinité *marescalcus*, ne fut d'abord qu'un simple domestique de la maison de nos premiers rois, auquel était confié le soin d'un certain nombre de chevaux; plus tard, il fut chargé de ranger la cavalerie en bataille sous les ordres du connétable (*comes stabuli*). Depuis, l'office de *maréchal* a toujours été en augmentant d'importance jusqu'à devenir la première charge de l'armée. (Voir du Cange, *Marescalcus*, et Vossius, *de Vitiis sermonis*, p. 245.)

— Tud. 1° *mar, mare, mark, marah*, cheval; 2° *scalc*, serviteur, domestique, préposé, officier. Anglo-sax. 1° *mære, mere, myre;* 2° *scalc, scealc*. Goth. *skalks*, serviteur, préposé, etc. Island. *mar*, cheval; dan. *mær*, cheval, jument; suéd. *mær, mærr, item;* angl. *mare*, jument; allem. *māre, item;* holl. *merrie, item*.

On disait dans notre ancienne langue *marescauchie*, pour écurie, étable, forge à ferrer les chevaux. (Voir le supplément du glossaire de Roquefort.) Ce mot est un dérivé de *marescal*.

Marque, Marquer : en basse latinité et en italien, *marcare*, marquer; en espagnol et en provençal, *marcar*. — Tud. 1° *mark*, marque; 2° *markan*, marquer. Anglo-sax. 1° *mearc;* 2° *mearcan*. Allem. 1° *marke;* 2° *marken, merken*. Dan. 1° *mærke, merke;* 2° *mærke*. Suéd. 1° *mærke;* 2° *mærka*. Holl. 1° *merk;* 2° *merken*. Angl. 1° *mark;* 2° *to mark*.

Marquis. (Voir *Marche*.)

Mât de navire; autrefois *mast*. — Tud. *mast*, mât; anglo-

Digitized by Google

sax. *mast*, *mæst;* island. *mastr;* allem. dan. suéd. holl. angl. *mast*.

MAT, adjectif. — Dan. *mat*, affaibli, fatigué, se dit au figuré d'un objet brillant dont l'éclat s'est affaibli, qui a perdu son lustre, qui est terni, et, par extension, de ce qui n'a pas d'éclat, qui est terne, mat. Suéd. *matt*, *item;* anglo-sax. *methig*, fatigué, affaibli, faible; island. *mæddr*, *item;* holl. *mat*, *item*.

MATON, anc. lait caillé, caillebotte, fromage frais. Ce mot est encore en usage dans le patois messin.

Il n'est si bonne viande que *matons*.
(Commencement d'une chanson populaire citée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 100.)

Et bon burre qui plesanz est
Et aus Escos et aus Bretons
Qui miex aiment lait et *matons*
Que il ne font autres daintiez.
(*Du Denier et de la Brebis*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 265.)

— Allem. *matz*, *matte*, lait caillé, caillebotte. Ces mots signifiaient primitivement aliment en général; mais comme le laitage était anciennement la principale nourriture du peuple, *matz*, *matte*, furent pris dans la signification restreinte qu'ils conservent encore aujourd'hui, la même qu'avait *maton* en langue d'oil. Notre mot *viande* nous offre un changement de signification tout à fait semblable; ce mot se prit aussi primitivement pour aliment en général; c'est dans ce sens qu'il est employé dans le premier exemple que je viens de citer. (Voir, pour plus de détails, l'article *Fourrage* et l'article *Fliche*

ci-dessus.) Tud. *maz*, *mazze*, aliment, nourriture; goth. *mats*, *item;* anglo-sax. *mæte*, *mete*, *met;* island. *mata;* dan. *mad;* suéd. *mat;* angl. *meat*.

Merlin, terme de marine : petit cordage goudronné, qui sert à faire des rubans, à amarrer de petites poulies et à divers autres usages. — Angl. *marline*, merlin; dan. *mærling*, *item;* holl. *marling*, *meerling*, *item*. La signification étymologique de ces mots paraît être *corde de mer*. *Marei* se trouve dans le gothique d'Ulphilas pour signifier mer; en tudesque et en anglo-saxon *mere*. Il est peu probable que ces mots dérivent du latin *mare*, et l'on doit plutôt supposer que les idiomes germaniques et le latin ont puisé ce terme à la même source antique où ils en ont puisé tant d'autres qui leur sont communs. Anglo-sax. 1° *mere*, mer; 2° *line*, corde. Allem. 1° *meer;* 2° *liin*. Holl. *meer*, *meir*, lac; *lijn*, corde. Angl. *line*, *item;* dan. *line;* island. *lina*.

Mes ou *me* devant une consonne, particule inséparable qui se met au commencement d'un mot, pour indiquer que sa signification est prise dans un sens défavorable, comme *mésuser*, *mésallier*, *mésintelligence*, formés d'*user*, *allier*, *intelligence*. Quelquefois cette particule a le sens privatif de *in* des Latins : *méconnaître*, pour *ne pas connaître*. Les idiomes germaniques nous offrent une particule tout à fait analogue, pour le sens, pour l'usage et pour le son.
— Tud. *mis*, *missi*, particule inséparable correspondant au *mes* du français, comme dans *missifiangen*, se méprendre, formé de *fiangen*, prendre, saisir. Goth. *missa*, particule; *missadedins*, méfait, formé de *dedins*, fait. Anglo-sax. *mis*, partic. *misbyrd*, avorté, littéralement mal né, formé de *byrd*, né. Dan. 1° *mis*, partic. 2° *mistroe*, se

Digitized by Google

méfier, 3° *troe*, se fier. Suéd. 1° *miss;* 2° *misstro;* 3° *tro.* Allem. 1° *miss;* 2° *mistrauen;* 3° *trauen.* Holl. 1° *mis;* 2° *mistrouwen;* 3° *trouwen.* Angl. 1° *mis;* 2° *to mistrust;* 3° *to trust.*

Mésange, oiseau. — Tud. *meisa*, mésange; anglo-sax. *mase;* allem. *meise;* dan. *mejse;* holl. *meeze*, *mees.*

Meschine, **Méchine**, **Mescine**, anc. jeune fille, servante.

A Faleize out li duc hanté,
Plusurs feiz i out converté,
Une *meschine* i out amée
Arlote out nom, de borgeiz née;
Meschine ert encore e pucele.
(*Rom. de Rou*, v. 8057.)

Quant Artus ot sa terre assise...
Genievre prist, s'in fist roïne,
Une joene noble *mescine.*
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 69.)

La *meschine* ot un fiz mut bel,
Al col li pendirent l'anel.
(Marie de France, t. I, p. 334.)

Quant la chambre fu delivrée,
Une *meschine* ad appelée.
(*Idem, ibidem*, p. 344.)

— Tud. *magad*, jeune fille, servante; goth. *magath;* anglo-sax. *mægden*, *mæden;* island. *mej;* holl. *meisje*, *maagd;* angl. *maid;* allem. *magd*, diminutif *mädchen.* C'est de ce diminutif, ou de tout autre semblable, que dérive notre ancien mot *meschine.*

Mets, aliment apprêté. On disait autrefois *mas* dans certaines provinces et *mes* dans certaines autres.

Gyngyvre, suqe ne lycorys,
Ne tous les espieces de Paris,
Certes galingal, ne *mas*
N'est vaillaunt à femme un pyas;
De feme plus savoure un beiser
Qe plein poyn de lorer.
(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 335.)

Precious sont li *mas*, mais li vaissel ne sont mic si precious. (*Sermons de saint Bernard*, citation de Roquefort, art. *Mas.*)

Mil damisiax avoit à soi
Qui estoient vestu d'ermine,
Cil servoient; de la quisine
Sovent aloient et espès,
Escueles portent et *mes*.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 108.)

—Tud. *maz*, *mazze*, aliment, mets; goth. *mats;* anglo-sax. *mæte*, *mete*, *met;* island. *mata;* dan. *mad;* suéd. *mat;* angl. *meat.*

Meurtre : en basse latinité, *mordrum*, *murdrum*, *murtrum*, *meurtrum*. — Tud. *mord*, *mort*, *murden*, homicide, meurtre; goth. *maurthr;* anglo-sax. *morth*, *morthor;* dan. *mord*, *moord;* suéd. *mord*, *mœrdare;* allem. *mörder;* holl. *moord;* angl. *murder*, *murther*.

Micmac. — Allem. *mischmasch*, mélange, confusion, tripotage, micmac; dérivé de *mischen*, mêler, confondre. Dan. *miskmask*, mélange, confusion, tripotage, micmac; suéd. *mischmasch*, *item;* angl. *mishmash*, *item*.

Mine, apparence du visage, air, extérieur, contenance. — Allem. *miene*, air, extérieur, mine; dan. *mine;* suéd. *min*, *miner;* holl. *mijne;* angl. *mien*, *meen*. Tous ces mots paraissent dérivés d'un verbe germanique qui signifie

Digitized by Google

manifester, montrer extérieurement, faire paraître : en tudesque, *meinan*.

MIT, MITE, MITIS, MITON, MITOUX, anc. chat; d'où l'on a fait *matou*, qui nous est resté : en espagnol, *miz*, *mizo*, chat; en italien, *micio*. On trouve encore *mitis*, employé par La Fontaine, liv. III, fab. XVIII. Rien de semblable n'existe dans la langue latine, tandis que nous trouvons des mots tout à fait analogues dans les idiomes néo-germaniques. — Dan. *mise*, petit chat; suéd. *miss*, *misse;* bas allem. *miz*.

MITE. — Tud. *mado*, ver, teigne, mite; goth. *matha;* anglo-sax. *matha*, *mohth;* island. *modk;* allem. *made*, *miete*, *mite;* dan. *mid;* suéd. *maott*, *mott;* holl. *made*, *mijt;* angl. *mite*.

MOINEAU. On disait autrefois *moisson*, *moison*, *moisnel*, *moisnet*, *moinel*, *moinet*.

Cil de fors par te tricerie
Qui ainc mais n'ot este oïe,
Ont la cité tote enflamée,
Oiés com il l'ont alumée.
Moissons, aroi et glu prisent;
En escaille de nois fu misent,
Et od le fu fisent repondre
Es prises de lin et de tondre;
As piés des *moissons* l'espendirent,
Mervillose voisdie firent.
Al soir, qant vint à l'avesprer,
Laierent lor *moissons* aler...
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 245.)

Uns huns, ce dit, entasseit blé,
E l'arunde l'a esgardé.
Cum li *moinet* dehors esteient,

Qui au blé adeser n'oseient,
L'arundele les apela...
Les *moinel* se sunt desturnés...
Li vileins dist ceste parole:
Et li arunde ki fu fole,
As *moissuns* l'ala tost cunter,
Si les fist en la granche entrer.
Li vilains a ses angins faiz,
Les *moinaus* prist et à mort traiz.

(Marie de France, fable LXXXIV, *D'uns Hums, de l'Arundeille e des Moingniaus*, t. II, p. 349.)

— Tud. *mez*, moineau; anc. allem. *mez*, *mes;* holl. *mos*, *mus*. Le primitif *mez* dut donner, en basse latinité, *mesio*, *onis;* d'où *moisson;* c'est ainsi que *pink* et *flasche* donnèrent *pincio*, *onis; flasco*, *onis*. (Voir p. 45, note 1.) De *moisson* on forma le diminutif *moissonnel*, et, par syncope, *moisnel*, *moinel*, *moineau*.

Morne. — Tud. *murnan*, être affligé, être triste, être morne; goth. *maurnan;* anglo-sax. *murnan;* angl. *to mourn*.

Mouette, oiseau aquatique. On disait autrefois *move*, *mauve*, *miawe*, *maoue*, *moe*, *moue*. La forme *mouette* est celle d'un diminutif.

Qant elle (la grue) fu en mer entrée,
Si a une *miawe* encuntrée;
Et li demanda et enquist
U ele aleit; cele li dist
Qe de son païs ert fuiie,
Si li cunta sa vilenie.
Dunc la *maoue* a respundue...

(Marie de France, t. II, p. 342.)

— Anglo-sax. *mæve*, *mew*, mouette; tud. *meh;* holl. *meeuw;* allem. *möwe*, *mewe;* dan. *moge;* angl. *mew*.

Moufle, gros gant: en basse latinité, *moffula*, *muffula*, *muflus*.

Digitized by Google

(Voir ces mots dans du Cange, ainsi que l'observation que j'ai faite au commencement de l'article *Gant*.) Les *moufles* étaient fort en usage au moyen âge, comme on peut en juger par différents passages de nos anciens auteurs.

Je fus en la rue des Escoufflles;
Là en droit perdi-je mes *moufles*.
(*Les Rues de Paris*, dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 578, v. 425.)

Par chi vint j hom à cheval
Qui avoit cauchie une *moufle*,
Et portoit aussi c'un escoufle
Seur sen poing...
(*Li Gieus de Robin et de Marion*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 107.)

— Tud. *muffula*, gros gant, moufle; holl. *mof*, *moffel*; allem. *muff*; dan. *muf*, *muffle*; suéd. *muff*; angl. *muff*.

Museau. On disait autrefois *musel*, *mousel*. Ces mots sont des dérivés de *muse*, *mouse*, qui signifiaient bouche, gueule, et se prenaient toujours en mauvaise part pour désigner une vilaine bouche, une bouche avancée en museau. *Moue*, qui avait le même sens, nous est resté, pour signifier une grimace que l'on fait en avançant la bouche.

Tot maintenant la porte ouvrirent
Au borgois qui tendoit la *muse*.
(*Nouveau recueil de fabliaux*, publié par Méon, *Fabliau du Prestre et de la Dame*, v. 51.)

Tous les jours une talemouse,
Pour bouter et fourer sa *mouse*.
(Villon, *Grand Testament*.)

Marot, dans son édition de Villon, commente ainsi ce passage : *Sa mouse*, sa moue, son museau.

> Vous l'en avez pris par la *moue*,
> Il doit venir manger de l'oue.
> (*Farce de Pathelin*, citée par Roquefort, art. *Moue*.)

— Tud. *munt*, *mund*, bouche, gueule; goth. *munths*; anglo-sax. *mudh*, *mud*; island. *mudr*; angl. *mouth*; allem. *mund*; dan. *mund*; suéd. *mun*; holl. *mond*.

Nace, Nacelle, Nache. (Voir *Esneke*.)

Nacre : en basse latinité, *nacer* ou *nacrum*; en espagnol, *nacar*. — Tud. *sneccho*, *snecco*, coquille, coquillage; anc. allem. *snack*, *snecko*, *snecco*, *item*; dan. *snæck*, *item*; suéd. *snæcka*, *item*; angl. *naker*, nacre. Il ne reste en allemand que *schnecke*, signifiant limaçon, volute en forme de coquille de limaçon.

Il n'est pas étonnant que la langue germanique nous ait fourni le mot *nacre*, puisque nous lui devons également celui de *perle*. (Voir *Perle*.)

Nam, Nantir, Nantissement. *Nam*, *nams*, *nans* et *namps*, par l'insertion d'un *p*. En basse latinité, *namium*, *nammium*, signifiaient un gage déposé par le débiteur dans une cour de justice ou bien entre les mains d'un tiers. Si le créancier n'était pas payé à l'échéance, il devait faire trois sommations à son débiteur, après lesquelles il était libre de se saisir du *nam*. De là l'origine de ce mot, dérivé d'un verbe germanique signifiant prendre, se saisir.

> Ne prenge hun *nam* nul en conté ne defors, d'ici qu'il eit tres foiz demandé dreit el HUNDRED u el conté; e s'il a la tierce fiée ne

pot dreit aver, alt al conté, e le conté l'en asete le quart jurn; e se cil i defait de ki il se claime, dunt prenge congé que il pusse *nam* prendre pur le son, luin e pref. (Lois de Guill. § xlii, ci-dessus, p. 119.)

— Tud. *nemen*, *niman*, prendre, se saisir; *nam*, action de prendre, saisie. Goth. *niman*, prendre; anglo-sax. *niman;* island. *nema;* allem. *nehmen;* holl. *neemen.*

Narguer. — Tud. *narrian*, *narizan*, traiter un homme comme un sot, se jouer de lui, le tromper, le duper, s'en moquer, le bafouer, le narguer, dérivé de : *narro,* sot, imbécille, fou. Suéd. 1° *narra,* duper, bafouer, narguer, etc. 2° *narr,* sot, etc. Dan. 1° *narre;* 2° *nar.* Allem. 1° *narren;* 2° *narr.* Holl. *nar,* sot, imbécille, fou.

Nippes. — Island. *hneppe*, paquet de hardes, bagage, trousseau, nippes; dan. *knippe, item;* suéd. *knippe, item;* dérivé de *knippa*, lier, attacher ensemble, empaqueter. Allem. *knüpfen*, lier, attacher; holl. *knevelen, item;* angl. *to knitt, item;* tud. *knuphjan*, *item.*

Nique, signe de moquerie et de mépris par quelque geste, et particulièrement en haussant ou secouant le menton. (Trévoux.) — Dan. 1° *nik*, signe de mépris fait en hochant la tête; 2° *nikke*, hocher, secouer la tête. Suéd. 1° *nick;* 2° *nicka*. Goth. *hnicchan*, hocher, secouer la tête; tud. *hnigan*, *item;* island. *hniga*, *item;* allem. *nicken*, *item;* holl. *nikken*, *knikken*, *item.*

Nord. (Voir l'observation qui se trouve au commencement de l'article *Est*, p. 438.)

— Tud. *nord*, *nort*, nord; anglo-sax. *north;* island. *nordur;* allem. *nord*, *norden;* dan. *nord;* suéd. *nord*, *norr;* holl. *noord;* angl. *north.*

Nuque. Bochard fait venir ce mot de l'arabe *nucha* signi-

Digitized by Google

fiant la moelle épinière; mais il est bien plus rationnel de lui donner une origine germanique, puisque nous trouvons dans les idiomes du Nord un mot tout semblable pour la signification, et fort analogue pour la prononciation.

— Tud. *hnach*, chignon, nuque; anglo-sax. *hnacca*, *hnecca*, *necca;* island. *hnacki;* dan. *nakke;* suéd. *nacke;* holl. *nek;* allem. *nacke;* angl. *nape*, nuque; *neck*, cou.

NUSCHE, NUCHE, NOUCHE, NOCHE, anc. boucle, fermoir, bracelet : en basse latinité, *nusca*, *nosca*, *nochia*.

A tant i vint la reine Bramimunde;
Je vos aim mult, sire, dist-ele al cunte,
Car mult vos priset mi sire et tuit si hume.
A vostre femme enveierai dous *nusches;*
Bien i ad or, matices et jacunces.
(*Chans. de Rol.* st. XLIX.)

Rices *noches*, rices fremaus,
Rices aniaus, rices caintures,
Et les boucles d'or à paintures.
(*Roman de Brut*, variantes, t. II, p. 105, note *e*, col. 2.)

Kar riches sunt d'almaille, de bofs e de chevals,
E de beles vaches, de berbiz e d'aigneaus,
De dras e de muneie, de *nusches* e d'aneaus.
(*Chron. de Jord. Fantosme*, p. 577.)

Item, 6 broches et *nouches* d'or garnis de divers garnades, pois 31 d. d'or, pris 358. (*Canterbury tales*, Bell's ed. t. III, p. 114, note.)

— Tud. *nusca*, *nuscja*, *nusche*, *nuscil*, boucle, fermoir, bracelet : anglo-sax. *nusca*, *item;* anc. allem. *nusche*, *item*, dérivé de *nuss*, cran, coche, porte, dans laquelle entre le crochet d'une agrafe; angl. *notch*, cran, coche.

Digitized by Google

OGRE. Nos crédules aïeux nommaient ainsi une espèce de monstre, de géant, d'homme sauvage extrêmement vorace, mangeant la chair humaine, et particulièrement friand de celle des petits enfants.

— Tud. *hungar*, *hungarag*, *hungrag*, affamé, vorace; *hungar*, *huncar*, faim; *hungarjan*, avoir faim. Goth. 1° *huggrian*, avoir faim; 2° *huhrus*, faim. Anglo-sax. 1° *hungrian*, *hingrian;* 2° *hunger*, *hungur*. Island. 1° *hungra;* 2° *hungr*. Anc. allem. 1° *hungiran;* 2° *hungar*. Allem. 1° *hungern;* 2° *hunger*. Dan. 1° *hungre;* 2° *hunger*. Suéd. 1° *hungra;* 2° *hunger*. Holl. 1° *hongeren;* 2° *honger*. Angl. 1° *to hunger;* 2° *hunger;* d'où *hungry*, affamé, vorace : en allemand, *hungerig;* en hollandais, *hongerig;* en danois et en suédois, *hungrig*.

OUEST. (Voir l'article *Est*, p. 438.) — Tud. *west*, ouest; anglo-sax. *west*, *weast;* island. *westr;* allem. *west;* dan. *vest;* suéd. *wæst;* holl. *west;* angl. *west*.

PAISE, anc. baie, petit golfe. (Roquefort.) — Holl. *boezem*, golfe, baie; ce mot signifie proprement sein. Le latin *sinus* a également les deux significations. Allem. *busen*, sein, golfe, baie; angl. *bosom*, sein; tud. *bósam*, *buosam*, *item;* anglo-sax. *bôsm*, *item*.

PANTOUFLE : en basse latinité, *pantofla*, qui paraît avoir été une espèce de sandale consistant en une semelle de bois garnie de courroies qui venaient s'attacher par-dessus le pied. Rabelais écrit *pantophle*.

Le paoure monsieur du pape meurt desjà de paour; par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiseray jà sa *pantophe*. (*Gargantua*, liv. I, ch. XXIII, p. 39.)

— Holl. *toffel* et *pantoffel*, pantoufle; *toffel* semble être

dérivé de *tafel*, ais, planche, et avoir trait à la semelle de bois; dans *pantoffel* on aurait ajouté *band*, lien, attache. Allem. *pantoffel*, pantoufle; angl. *pantofle*, *item;* dan. *toeffel*, *item;* suéd. *tofla*, *item*.

Paquet. — Island. *bagge*, paquet, ballot, trousse, trousseau; angl. *pack*, *bag;* allem. *pack;* dan. *pakke;* suéd. *packe;* holl. *pak*.

Pennon, sorte d'ancien drapeau.

Bertran de Guesclin ne s'i volt arrester;
Sa bataille conduit, qu'il seut moult bien mener :
Banieres et *pennons* fist à terre cliner,
Lances, glaives et dars fist à terre porter.
(*Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 392.)

— Tud. *ban*, *fan*, *van*, drapeau; goth. *bandwa;* anglo-sax. *fana;* island. *baenda;* allem. *fanhe;* dan. *fane;* suéd. *fana;* holl. *vaan;* angl. *banner*.

Pépie. — Tud. *phipis*, *phiphiz*, pépie; suéd. *pipp;* dan. *pip;* holl. *pip;* allem. *pipps*, *pfipps;* angl. *pip;* bas allem. *pippe*.

Perle. César, Pline et Pomponius Méla nous apprennent que l'on pêchait autrefois une assez grande quantité de perles dans les mers du Nord. César, à son retour de l'île de Bretagne, déposa, dans le temple de Vénus à Rome, une armure enrichie de *perles britanniques*. Il n'est donc pas étonnant que ce mot nous soit venu des idiomes septentrionaux. — Tud. *perala*, perle; anglo-sax. *pearl*, *pærl;* island. *perla;* dan. *perle;* suéd. *perla;* allem. *perle;* holl. *paerel*, *perel*, *paerle;* angl. *pearl*.

Il est à remarquer que la langue germanique nous a fourni à la fois le mot de *perle* et celui de *nacre*.

Pertuisane, autrefois *partuisane*, *partuzane*, *partuzaine*. La

Digitized by Google

signification étymologique de ce mot est celle de *hache de fer*. — Tud. 1° *bart*, *barta*, hache (Notker, ps. LXXIII, 6); 2° *ise*, *isen*, fer. Anglo-sax. 1° *baerd;* 2° *isen*, *iren*. Island. 1° *bard;* 2° *isarn*. Anc. allem. 1° *parte;* 2° *eisen*. Holl. 1° *baars;* 2° *iiser*, et *bardezaan*, *pertezaan*, pertuisane. Allem. *partisane*, pertuisane; dan. *bartisan*, *item;* suéd. *bardisan*, *item;* angl. *partisan*, *item*. (Voir *Barde*, hache, p. 334.)

PICHER, PICHIER, anc. vase destiné à contenir de la boisson, cruche, pot: en basse latinité, *peccarium*, *bicarium*, *bacharium;* en provençal, *péchier*, cruche; en italien, *bicchiere*, gobelet, verre à boire.

Hyram refist vaissele de meinte baillie, poz e chanes e *pichers;* e furent tuit de orchal. (*Livre des Rois*, p. 256.)

Et lebetes, et scutras, et hamulas, *omnia vasa quæ fecit Hiram... de aurichalco erant.*

Or i faut et vans, et corbeilles,
Et si i faut boissiaus, et seilles,
Pos et *pichiers*...
(*Le Ditté des choses qui faillent en menage*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 166.)

— Tud. *becher*, *bechar*, vase à boire, coupe, gobelet; allem. *becher;* holl. *beeker;* angl. *beaker*, *pitcher;* bas allem. *beker*.

PILOTE. — Holl. *piloot*, pilote; *peiler*, pilote de sonde, sondeur; l'un et l'autre dérivés de *peilen*, sonder. Allem. *pilot*, pilote; angl. *pilot*.

PINCER. — Angl. *to pinch*, pincer; allem. *pfetzen*, *item;* holl. *pitsen*, *item*.

PINQUE, terme de marine: espèce de flûte, bâtiment de charge qui est rond à l'arrière. (Acad.) — Holl. *pink*, pinque; angl. *pink;* dan. *pink*.

PINSON. L'Académie écrit ainsi ce nom d'oiseau; mais plusieurs lexicographes écrivent *pinçon;* ce qui est plus conforme à l'étymologie : en basse latinité, *pincio.* — Anc. allem. *pink*, pinson; tud. *finco, fincho;* anglo-sax. *finc;* allem. *fink;* holl. *vink;* dan. *finke;* suéd. *fincka;* angl. *chaffinch*, composé de *finch* et de *chaff*, paille, chaume.

PINTE. — Anglo-sax. *pynt*, sorte de mesure pour les liquides; anc. allem. *pindt, pint;* holl. *pint*, pinte; allem. *pinte;* dan. *pint;* angl. *pint.*

PIQUER, PIQUE. — Tud. *pichan*, piquer; island. *piacka;* anglo-sax. *pickan;* anc. allem. *pichen, picken;* dan. *pikke*, dérivé de *piik*, aiguillon; suéd. *picka*, piquer; *pigg*, aiguillon. Allem. 1° *picken, bicken*, piquer; 2° *pick, picke*, pique. Holl. 1° *pikken;* 2° *piek.* Angl. 1° *to prick;* 2° *pike.*

PISSER : en italien, *pisciare;* en espagnol, *pixiar;* en provençal, *pissar.* — Suéd. 1° *piss*, pissat, urine; 2° *pissa*, pisser. Dan. 1° *pis;* 2° *pisse.* Holl. 1° *pis;* 2° *pissen.* Angl. 1° *piss;* 2° *to piss.* Allem. 1° *pisse;* 2° *pissen.* Island. *pissa*, pisser.

PLAQUE. — Tud. *plech, pleh, blehc*, feuille ou lame de métal, plaque; anc. allem. *pleh;* allem. *blech;* suéd. *blæck, bleck;* dan. *blik;* holl. *blek.*

PLAT. — Allem. *plat*, plat, aplati, uni, plan; suéd. *platt;* dan. *plat;* holl. *plat;* tud. *flasz, flahh;* island. *flatr;* angl. *flat.*

PLATE, anc. lame de métal, plaque, lingot. En espagnol, *plata* signifie argent, argenterie.

Item, que nuls ne face gantelès de *plates*, que les *plates* ne soient estaimées ou coivrés, et que il ne soient pas couverts de basaine noire ne de mesgueiz, et que desouz les testes de chacun clou ait un rivet d'argent pel ou d'or pel, ou autre rivet, quel que il soit.

et que touz cuisson de *plates* et toutes trumelles de *plates* soient faites en ceste maniere, ou en meilleur. (*Livre des métiers*, p. 372.)

> Je lo en bonne foy que nous nous en aillons;
> Argent et or en *plate* sur les sommiers troussons.
> (*Roman de Berte aus grans piés*, p. 105.)

— Anglo-sax. *platung*, lame de métal, plaque, lingot; allem. *platte*, *item;* holl. *plaat;* angl. *plate;* dan. *plade;* suéd. *plaat*, *plætt*.

Pleige, **Plège**, anc. répondant, caution : en basse latinité, *plegius*, défini par les coutumes de Normandie, ch. LX : « *Plegii* dicuntur personæ quæ *se obligant* ad hoc quod qui eos mittit tenebatur. » (Voir du Cange, *Plegius*.)

S'il avient que un home preste son aveir à un autre home, et il en prent *pleges* par l'asise de la terre, et il avient que nul des *pleges* forpasse la terre, ou more, ou il i a aucun des *pleges* qui n'en a de quoy faire que *plege*, celui qui pora faire que *plege*, dou tout deit faire que *plege*. Et c'il n'i a nul qui die qu'il ne puisse faire que *plege*, la raison comande que celui qui dit qu'il n'en a de quoi faire que *plege*, que il deit jurer sur sains qu'il n'en a desus terre ne desous terre don il puisse faire que *plege*, et autant est quite par dreit. (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 61.)

— Island. *pligta*, s'obliger, cautionner; anglo-sax. *plihtan*, *item;* anc. allem. *pflegen*, *item;* dan. 1° *pligt*, obligation; 2° *pligtig*, obligé, tenu à, engagé à. Suéd. 1° *pligt*, *plicht;* 2° *plichtig*. Allem. *pflich*, obligation; holl. *plegt*, *item;* angl. *to plight*, s'engager, s'obliger, promettre; *pledge*, assurance, gage; *to pledge*, engager, mettre en gage.

Plie, espèce de poisson de mer extrêmement plat : en basse latinité, *platesa*, *platessa*, *platesia*. — Allem. *platteisse*, *platteis*, plie, dérivé de *plat*, plat. (Voir l'article *Plat*.)

Digitized by Google

Angl. *plaice*, plie. Dan. *platfisk*, plie; composé de *plat*, plat, et de *fisk*, poisson. Suéd. 1° *flatfisk*, plie; 2° *flat*, mot hors d'usage, aujourd'hui *platt*, plat; 3° *fisc*, poisson. Holl. 1° *platvis;* 2° *plat;* 3° *visch.*

Poche. — Goth. *poka*, poche; anglo-sax. *pocca*, *poha*, *posa;* island. *poka*, *poki;* anc. allem. *pocca*, *poha;* dan. *pose;* angl. *poke*, *poket*, *pouch;* suéd. *ficka*, poche; *posse*, petit sac.

Poulie. Ce mot dérive d'un radical qui, dans les divers idiomes germaniques, signifie un *épolet* ou *époullin :* on appelle ainsi une sorte de bobine à l'usage des tisserands; elle consiste en un morceau de roseau sur lequel on dévide une quantité convenable de trame. L'*époullin* tourne, comme une poulie, autour d'une brochette de fer appelée *fuserolle*, et le tout ensemble se place dans le milieu de la navette. (Voir Trévoux, *Époullin* et *Fuserolle.*)

— Tud. *spuolo*, bobine, épouliu; island. *spola;* anc. allem. *spoele;* allem. *spule;* holl. *spoel;* dan. *spole;* suéd. *spol;* angl. *spool.*

Putel, anc. bourbier, gâchis, flaque d'eau, mare.

> Ore a bien fait *putel* de sa clere fontaine.
> (*Roman de Berte aus grans piés*, variantes, p. 101, note 2.)

— Tud. *puzza*, *putza*, mare, flaque d'eau, bourbier; anglo-sax. *pytt*, *pyttel;* angl. *puddle;* holl. *pœl;* dan. et suéd. *poel;* bas allem. *putte;* allem. *pfütze.*

Quèche, petit vaisseau à un pont et mâté en fourche. (Trévoux.) Le même dictionnaire écrit aussi *quaiche.* — Angl. *ketch*, quèche; allem. *kits*, *item;* holl. *kits*, *item;* dan. *kag*, *item.*

Digitized by Google

Quille de navire. — Tud. *kiol*, carène, quille; island. *kiol*, *kial*, *item;* anglo-sax. *cæle*, *ceol*, *item;* allem. *kiel*, quille de navire; dan. *kioel*, *item;* suéd. *kiœl;* holl. *kiel;* angl. *keel*.

Quille à jouer. — Dan. *kegle*, signifiant proprement un cône, mais se prenant spécialement pour une quille à jouer, parce que les quilles ont ordinairement la forme conique. Allem. *kegel*, *item;* suéd. *kegla*, *kægla*, quille; *kil*, cône. Holl. *kegel*, quille à jouer; angl. *kayle*, *item*.

Rabans, terme de marine. Les *rabans* de têtière amarrent les voiles aux vergues. Les *rabans* de ferlage sont des sangles fort longues avec lesquelles on serre les voiles sur les vergues. — Allem. 1° *raaband*, raban; 2° *raa*, vergue; 3° *band*, lien, attache. Dan. 1° *raabænd;* 2° *raa;* 3° *baand*. Holl. 1° *reeband;* 2° *raa;* 3° *band*. Suéd. 1° *raoband;* 2° *rao*, *ro;* 3° *band*. Tud. *raha*, perche, vergue; *band*, lien, attache. Anglo-sax. *rah*, perche, vergue; *bend*, lien.

Racage, terme de marine : assemblage de petites boules de bois enfilées sur un cordage; on met le racage sur les mâts pour faciliter le mouvement des vergues. — Dan. *rakke*, racage; suéd. *rack*, *item;* holl. *rak;* allem. *rackwerk*, composé au moyen de *werk*, ouvrage.

Racaille. Ce mot dérive d'un primitif germanique signifiant chien, comme *canaille* dérive de *canis*. — Anc. allem. *rakel*, *reckel*, chien; island, *racki*, *item;* suéd. *racka*, chienne, lice.

Rade. — Allem. *rhede*, *reede*, *räde*, rade; dan. *reed;* suéd. *redd;* holl. *reede*, *ree;* angl. *road*.

Radoter. — Holl. *dutten*, radoter, extravaguer; angl. *to dote*, *item;* anc. allem. *datten*. *Re* et *ad* latins sont venus s'ajouter à l'élément germanique. C'est ainsi que doux a

Digitized by Google

formé *adoucir*, *radoucir*; PORTER, *apporter*, *rapporter*. MENER, *amener*, *ramener*, etc.

RAFLER. On disait autrefois *raffer* avec le même sens : en basse latinité, *reffare*, *rieflare*. Ces verbes peuvent provenir du latin *rapere;* cependant ils ont une plus grande ressemblance avec les mots correspondants des idiomes germaniques. — Anglo-sax. *ræfan*, *riefian*, enlever vivement, ravir, rafler; allem. *raffen;* suéd. *roffa;* holl. *rooven;* dan. *rafle*.

RAGUÉ, terme de marine. Il se dit d'un câble altéré, écorché et coupé en partie. (Acad.) — Anglo-sax. 1° *hracod*, déchiré, mis en lambeaux; 2° *hracode*, lambeau, haillon, guenille. Angl. 1° *ragged;* 2° *rag*. Allem. *reissen*, déchirer; dan. *ragerie*, lambeau, guenille, haillon.

RÂLER, autrefois *rasler*. — Suéd. *rasla*, *ræsla*, râler; dan. *rasle;* angl. *to rattle;* holl. *reutelen;* allem. *röcheln;* anglo-sax. *berastlian*, *brastlian*, composés au moyen du préfixe *be*.

RALINGUE, terme de marine : cordage dont on garnit l'ourlet de la voile, pour en renforcer le bord et l'assujettir plus convenablement à la vergue. On trouve *raalingue* et *raelingue* au XII[e] siècle dans le roman de Rou et dans celui de Brut.

Por le vant ès très acoillir
Font les privez avant tenir,
Et bien fermer ès *raelingues*.
(*Rom. de Brut*, p. 140.)

L'éditeur donne pour variante, d'après un autre manuscrit :

E bien fermer as *raalingues*.

Digitized by Google

— Anglo-sax. 1° *rah*, perche, vergue; 2° *line*, corde. Dan. 1° *raa;* 2° *line*. Allem. 1° *raa;* 2° *liin*. Suéd. 1° *rao*, *ro;* 2° *lina*. Holl. 1° *raa;* 2° *lijn*.

RAMEQUIN, tranche de pain grillée sur laquelle on étend de la crème ou du fromage. Ce mot dérive d'un diminutif germanique dont le primitif signifie crème. — Allem. *rahm*, crème, diminutif *rahmchen;* holl. *room*, crème; dan. *rœmme*, *item*.

RAN, anc. bélier. (Voir Nicot, Oudin, Borel, Trévoux et Roquefort.) — Tud. *ram*, bélier; anglo-sax. *ram*, *rom;* allem. *ramm;* holl. *ram;* angl. *ram*.

RANC, RANT, anc. boiteux (Roquefort) : en italien, *ranco*, boiteux; *rancare*, boiter.

Ice ne vois-ge pas querant,
Or voise au deable le *rant;*
Ge le voldroie avoir pendu,
Qui si m'a mon poivre espandu.
(*Roman de la Rose*, v. 8057; citation de Roquefort, art. *Ranc*.)

— Tud. *hank*, boiteux; goth. *vraiqus*, *item;* dan. *rænke*, boiteux; *rœnke*, rendre boiteux, disloquer la jambe. Holl. 1° *hinken*, boiter; 2° *hinkende*, boiteux. Allem. 1° *hincken*, *hinken;* 2° *hinkend*. Les consonnes initiales *r* et *h* se remplacent assez fréquemment l'une l'autre dans les divers idiomes germaniques.

RANDON, RANDONNER. Anciennement *randon* signifiait course rapide, vélocité, impétuosité; *randonner*, courir avec une grande vitesse, galoper.

A Poitiers sont venu en fuiant de *randon;*
A Chandos fu conté ceste perdicion.
Lors jura Jhesu-Crist, qui souffri passion,

Mal a Karenlouet faite tel mesprison;
Sa trompe fist sonner et son cor de laiton,
Et Englois sont couru aux armes de *randon*.
(*Chron. de du Guesclin*, t. II, p. 193.)

De tant com pot et corre et *randonner*,
Corrut son pere baisier et acoler.
Et Amis lui, ne s'en pot saouler.
(*Nouv. rec. de contes*, t. II, p. 411.)

— Tud. *rennan*, *rennen*, *rennin*, courir très-vite; goth. *rinnan;* anglo-sax. *rennan;* island. *renna*, *rinna;* allem. *rennen;* dan. *rende;* suéd. *rænna*, *renna;* holl. *rennen;* angl. *to run*.

Dans *randon*, *randonner*, et dans le danois *rende*, le *d* est venu se placer après le *n*, comme dans TENDRE de *tener*, CENDRE de *cinis*, *eris*, MOINDRE de *minor*, etc.

RÂPER, autrefois *rasper :* en italien, *raspare;* en espagnol et en provençal, *raspar*.— Allem. *raspeln*, râper; dan. *raspe;* suéd. *raspa;* holl. *raspen;* angl. *to rasp*.

RAPIÈRE. — Anc. allem. *rapier*, longue épée, brette; dan. *rapiir;* angl. *rapier;* holl. *rapier*, *rappier;* allem. *rappier*, fleuret. Tous ces mots paraissent tenir au tudesque *rap*, bâton; anglo-sax. *repel*, *item*.

RÊCHE, rude au toucher : « Cette étoffe est *rêche;* il a la peau *rêche*. » (Acad.) On trouve dans nos anciens auteurs *rech*, rude, raboteux, âpre, dur. Le dérivé *réchin* signifiait qui a l'air rude, dur, rébarbatif, de mauvaise humeur. Foulques IV, comte d'Anjou, fut surnommé *le Réchin*, à cause de son mauvais caractère. Nous avons conservé *rechigné*, *rechigner*.

— Tud. *ruch*, *ruoch*, *ruh*, rude, raboteux, âpre, roide,

Digitized by Google

dur; allem. *rauh;* holl. *rauw;* suéd. *rao;* angl. *rough*, *ragged*.

RÉCIF ou RESSIF. L'Académie autorise ces deux orthographes, et l'étymologie ne peut pas nous faire pencher plutôt pour l'une que pour l'autre, attendu que l'articulation sifflante qui se trouve au milieu du mot y a été introduite, et ne fait point partie du primitif germanique. — Anc. allem. *riif*, rocher à fleur d'eau, banc de sable, écueil, récif; angl. *reef;* holl. *rif*. Ces mots dérivent d'un primitif signifiant briser. Nous disons de même, en termes de marine, un *brisant*, pour un récif, un rocher à fleur d'eau contre lequel les vagues de la mer viennent se briser. Tud. *rivzen*, briser; island. *riufa;* dan. *rive;* suéd. *rifwa;* holl. *wrijven;* allem. *reiben*.

RENIFLER. On disait autrefois *nifler* pour aspirer quelque chose par le nez, et l'on dit encore en provençal *niflar* dans le même sens. *Re* a été ajouté au simple pour former *renifler*. — Anc. allem. *nüffeln*, aspirer par le nez, flairer, renifler; allem. *schnaffeln*, *schnüffeln;* holl. *snoffen*, *snoffelen*, *snuffelen;* angl. *to snuff*, *to sniff*.

RENNE, animal de l'espèce des cerfs; on le nommait aussi *rangier* anciennement, surtout en termes de blason. (Voir ce mot dans Nicot et dans Trévoux.) — Anglo-sax. *hran*, renne; island. *rhein*, *rheindyr;* dan. *reen;* suéd. *ren;* holl. *rendier;* allem. *rennthier;* angl. *reen-deer*. L'islandais *rheindyr*, ainsi que les mots hollandais, allemands et anglais sont composés de *dyr*, *dier*, *thier*, *deer*, qui signifient bête fauve dans chacune de ces langues. C'est de *rendier* que nous fîmes *rangier*.

RÈSE, RÈZE, anc. expédition militaire, course dans le pays ennemi : en basse latinité, *reisa*, *reysa*, *resa*.

Autre querez qui ceste *rese* face;
Escusez-vous, par le conseil d'Eustace.

(Eustache Deschamps, cité dans le glossaire manuscrit de Sainte-Palaye, art. *Rese.*)

Tost apres, ceux de la verte tente et autres Gandois firent une *rese* sur les marches de Hainaut. (Olivier de la Marche, cité dans le glossaire de du Cange, art. *Reisa.*)

— Tud. *reite*, expédition militaire, excursion en pays ennemi; *reysen*, faire une expédition; *reisen*, aller, marcher, voyager; anglo-sax. *resa*, expédition; island. *reisa*, course, excursion, voyage. Dan. 1° *reise*, *item;* 2° *reise*, faire un voyage, une excursion. Holl. 1° *reis;* 2° *reizen*. Allem. 1° *reise;* 2° *reisen*. Suéd. 1° et 2° *resa;* angl. *race*, course.

Rêver. — Angl. *to rave*, délirer, rêver, rêvasser; holl. *revelen*, *item;* anc. allem. *reuberschen*, *item*.

Rhin, anc. anneau que le seigneur suzerain passait au doigt de son vassal en lui donnant l'investiture d'un fief. Celui-ci était investi, comme on disait, PAR RHIN ET PAR BASTON, *per annulum et virgam*. (Voir à cet égard Cujas, liv. II, titre *des Fiefs*, et le glossaire de du Cange, art. *Hringus.*) Rainchel était un anneau que le fiancé passait au doigt de sa future épouse dans la cérémonie des fiançailles. *Rhin* et *rainchel* sont dérivés du même primitif, seulement ce dernier a été formé directement d'un diminutif germanique.

Item, je donne à ladite Jehanne de Tilly un anneau d'or à tout une pierre turquoise, lequel lui avoit par moi Charles esté donné pour *rainchel* à nostre fianchier. (Testament de 1504, cité dans le supplément du glossaire de Roquefort, art. *Rainchel.*)

— Tud. *hring*, anneau, bracelet, collier, ceinture, se

Digitized by Google

disait en général de tout ce qui forme le cercle; anglo-sax. *hrincg*, *item;* island. *hring*, *item;* holl. dan. suéd. angl. *ring*, anneau; allem. *ring*, *item;* diminutif *ringel*, petit anneau.

RIBAUD, RIBAULD : en italien, *ribaldo;* en basse latinité, *ribaldus.* On appelait primitivement *ribaulds*, *ribauds* des soldats d'avant-garde, nommés au XVIe siècle *enfants perdus*, à cause des dangers auxquels on les exposait en les plaçant devant le corps d'armée pour recevoir le premier choc. (Voir du Cange, art. *Ribaldus;* Étienne Pasquier, liv. VII, et le P. Daniel, *Histoire militaire des Français*, liv. III.) Dans un combat livré près de Gravelines, l'avant-garde française attaque les Flamands avec impétuosité; mais elle est repoussée et refoulée vers le corps d'armée. Guillaume Guiart raconte ainsi ce combat partiel :

Ribauz primerains se desroutent,
Qui, selonc leur vite courage,
Cuident avoir tout d'avantage.
D'aler avant neant ne content;
L'yaue lessent, un sablon montent;
D'entre les serjanz se destrochent.
La mote où Flamenz sont aprochent;
De tost aler ne se detrient;
Mes cil en l'eure les deffient,
Dont aucun à crier se taille :
« Or à mort, à mort garçonnaille! »
En ce disant, quarriaus descochent
Vers les genz nues qui aprochent,
Espessement entr'eus s'adentent.
Ribauz, qui de ce s'espoventent,
Sanz attendre le dos leur tournent;
Vers la riviere s'en retournent,
Contre les soudoiers refuient;

Sainte Marie! comme il bruient!
(*Branche des royaux lignages*, t. II. p. 296.)

Les avant-gardes étaient composées de soldats qui pouvaient avoir une certaine intrépidité, mais qui étaient pour la plupart indisciplinés et sans conduite; c'étaient les *mauvais sujets* de l'armée : aussi le nom de *ribaud* devint-il bientôt une injure, et ne s'employa-t-il plus que pour signifier un bandit, un pillard, un débauché, un libertin, un homme qui soutient les femmes de mauvaise vie. (Voir, à cet égard, les dictionnaires de Nicot, de Trévoux et de Roquefort.)

Ribaldi signifiait étymologiquement *les intrépides de devant*, c'est-à-dire les soldats intrépides qu'on mettait devant l'armée rangée en bataille. — Tud. 1° *eri*, *eriu*, avant, devant, mots qui, dans les composés, équivalent à *præ* et à *ante* des Latins (voir Schilter et Graff); 2° *bald*, hardi, intrépide, courageux, vigoureux. Goth. 1° *air*, *airi;* 2° *baltha*. Anglo-sax. 1° *ær*, *ære;* 2° *bald*. Allem. 1° *eher;* 2° *bald*. Angl. 1° *ere;* 2° *bold*. Holl. 1° *eer;* 2° *baldadig*, fougueux, turbulent. Dans les idiomes modernes *eher*, *ere*, *eer*, ont pris la signification de *avant que*, *plutôt que*.

Riche. Ce mot avait, au XII^e siècle, le même sens qu'aujourd'hui; mais il en avait en même temps un autre assez voisin, celui de *puissant*. Cette signification se retrouve dans la basse latinité, où *rici homines* signifiait les grands, les principaux et les plus puissants de la nation. Les Espagnols disaient *ricos hombres* dans le même sens.

Karles vint de muster quant la messe fu dite,
Il e li duze per, les feres cumpainies;

Devant vait li emperere, car il est li plus *riches.*
(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 391.)

— Tud. *rich*, puissant, opulent, riche; goth. *reiks;* anglo-sax. *ryc*, *rice*, *rica;* island. *rikur;* allem. *reich*, opulent, riche; dan. *riig*, *item;* suéd. *rik;* holl. *rijk;* angl. *rich.*

Rider, **Ryder**, **Ridder**, anc. courir, galoper.

Si est-il sur moy. Avant *ryde*,
Compains Abbanes, vistement;
Et en alant, devotement
Prions pour lui.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 293.)

— Tud. *rîtan*, aller à cheval, chevaucher, galoper; anglo-sax. *ridan*, *item;* island. *rida;* dan. *ride;* suéd. *rida;* allem. *reiten;* holl. *rijden;* angl. *to ride.*

Rime. Tout porte à croire que nous devons la rime aux nations germaniques. Nous avons, il est vrai, certaines poésies grecques ou latines dans lesquelles on trouve des hémistiches et quelquefois des vers finissant par la même consonnance; mais ce ne sont là que des jeux du poëte, comme les acrostiches, les vers rétrogrades, etc. Les poésies tudesques du moine Otfrid sont les premières qui soient véritablement rimées. Cet auteur, qui vivait au IX[e] siècle, ne paraît pas du tout l'inventeur de la rime; il parle au contraire d'autres poëtes francs qui firent des vers avant lui. Il est probable qu'il ne fit que se conformer à un usage établi depuis longtemps par ses devanciers. Les poésies tudesques que Charlemagne fit recueillir étaient sans doute en vers rimés. Malheureusement nous ne pouvons en juger que par induction. Au

commencement du VIIe siècle on composait, en latin rustique, des chansons populaires qui étaient rimées comme les chants tudesques (voir ci-dessus, p. 26 et note 2). Enfin, il est à remarquer que notre mot *lai*, sorte de chanson, est certainement d'origine germanique. (Voir *Lai*, p. 552.)

Dans notre langue, *rime* signifia d'abord vers, poésie, offrant les caractères de la poésie tudesque, quant à la répétition du même son à la fin des vers, c'est-à-dire poésie rimée; ensuite ce mot prit la signification qu'il conserve encore aujourd'hui, celle de terminaison d'un mot qui est semblable pour le son à la terminaison d'un autre mot.

Pour çou leur requier-jou qu'il oient
Ce conte que je met en *rime*.
Et se je ne sui leonime,
Merveillier ne s'en doit mie;
Car molt petit sai de clergie,
Ne onques mais *rime* ne fis;
Mais ore m'en sui entremis
Pour çou que vraie est la matere
Dont je voel ceste *rime* faire...
Dès or mais vous commencerai,
Que jà de mot n'en mentirai
Se n'est pur ma *rime* alongier,
Si droit com je porrai ligner.

(*Roman de la Manekine*, inséré dans le Théâtre français au moyen âge, p. 542, col. 2.)

Se Rustebuès rudement *rime*,
Et se rudece en sa *rime* a,
Prenez garde qui la *rima*.
Rustebuef qui rudement œvre,
Qui rudement fet la rude œvre,

Digitized by Google

Qu'assez en sa rudece ment,
Rima la *rime* rudement.
(Œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 225.)

— Tud. *rime*, *rim*, nombre. Ces mots furent pris, comme le latin *numerus* et le français *nombre*, pour la mesure du vers, c'est-à-dire pour le nombre de syllabes ou de pieds qui le composent; de là dans Otfrid, liv. I, v. 3, *irrimen*, mettre en vers, composé au moyen de la prép. *ir*. Anglo-sax. *rim*, *rime*, *gerim*, nombre. Suéd. 1° *rim*, vers, rime; 2° *rima*, faire des vers. Dan. 1° *riim*; 2° *rime*. Holl. 1° *rijm*; 2° *rijmen*. Allem. 1° *reim*; 2° *reimen*. Angl. 1° *rime*; 2° *to rime*.

Ris, terme de marine. On nomme ainsi des espèces de boutonnières ou d'œillets qui se trouvent à une certaine hauteur de la voile, et dans lesquels on met des garcettes pour raccourcir la voile quand le vent est trop fort; ce qui s'appelle *arriser*, *riser*, ou prendre des *ris*. Nous trouvons le mot *ris* avec la même acception au XII^e siècle.

Solunc l'orré portent les veiles;
Les braiels (cargues) funt lier al mast,
Ke li venz par desuz ne past,
A tous *ris* curent u a treis.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 141, note *a*.)

— Dan. *rift*, ris, boutonnière, œillet, signifie proprement fente, incision, ouverture; *rifte*, arriser, prendre des ris. Angl. 1° *reef*, ris; 2° *rift*, fente, incision, ouverture; 3° *to rift*, *to rive*, fendre, faire une incision. Holl. 1° *rif*, *reef*; 2° *reet*, *rijting*; 3° *rijten*. Allem. *riss*, fente; *reissen*, fendre. Suéd. *rista*, *item*.

River. — Tud. *rivzen*, écraser, broyer, briser; island. *riufa*; dan. *rive;* suéd. *rifwa;* holl. *wrijven;* allem. *reiben*.

Robe : en basse latinité, *roba*, *rauba*, *raupa;* en italien, *roba*; en provençal, *raouba*. — Tud. *rauba*, habit, vêtement. Anglo-sax. *reaf*, *raef*, *item;* anc. allem. *raub*, couverture, tapis, habit, tout ce qui sert à couvrir; angl. *robe*, habit de parade, vêtement réservé pour les solennités. Ce mot n'est probablement que le mot français transporté en Angleterre par les Normands.

Rober, anc. voler, piller; nous avons conservé le composé *dérober :* en basse latinité, *raubare;* en italien, *rubare;* en espagnol, *robar;* en provençal, *raoubar*, *roubar*.

Tut aseur fu le païs;
N'i out chemin frait ne bruisié,
Ne home *robé* ne despoillié.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 522.)

A cel tans aloient par mer
Les unes gens altres *rober*.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 256.)

— Tud. *raub*, vol, rapine, pillage; *rauban*, *raubôn*, voler, piller; goth. *rauban*, *raubjan*, *birauban*, *item*. Anglo-sax. 1° *reaf*, *reof*, vol; 2° *reafian*, *rypan*, voler. Allem. 1° *raub;* 2° *rauben*. Dan. 1° *rov;* 2° *roeve*. Suéd. 1° *rof;* 2° *rœfwa*. Holl. 1° *roof;* 2° *rooven*. Angl. 1° *robbery;* 2° *to rob*.

Rochet. Ce mot ne désigne plus aujourd'hui qu'une sorte de vêtement à l'usage des ecclésiastiques; mais il signifiait autrefois un sarrau, une casaque, une capote, un vêtement de dessus à l'usage des hommes et des femmes: en basse latinité, *roccus*, *rocus*, *rochus*, *hrocus*, avaient la même signification. (Voir Roquefort et du Cange.) On

trouve dans le dictionnaire de Jean de Garlande, *Supara, gallice* ROCHET. (*Paris sous Philippe le Bel*, p. 595.)

— Tud. *rokke*, tunique, casaque; anglo-sax. *rocc;* allem. *rock;* holl. *rok;* suéd. *rock;* angl. *frock*.

RONDACHE, espèce d'ancien bouclier rond. — Allem. *rundtartsche*, bouclier rond, rondache, mot composé de *rund*, rond, et de *tartsche*, bouclier. Les anciens idiomes germaniques n'ont pas l'adjectif *rund* dans le sens de rond; l'allemand moderne doit avoir formé ce mot du latin ROTUNDUS. *Rundtartsche* serait donc un mot hybride. Tud. *tertsche*, *targie*, *dertsche*, bouclier; anglo-sax. *targ;* angl. *targe*, *target*.

ROQUET, sorte de petit chien. — Anc. allem. *rakel, reckel*, chien; island. *racki, item;* suéd. *racka*, chienne, lice.

ROSSE, ROUSSIN. Ces mots dérivent d'un primitif germanique signifiant un cheval de prix, un coursier: c'est donc par dérision que nos pères appelèrent *rosse* un cheval sans force ni vigueur; quant à *roussin*, il signifie, selon l'Académie, un cheval entier, un peu épais et entre deux tailles. On a dit, en basse latinité, *rossinus* et *runcinus*.

— Tud. *ross*, cheval, coursier; anglo-sax. *hors;* island. *œrs;* allem. *ross;* holl. *ros;* suéd. *hors;* angl. *horse*.

ROUIR, ROUTOIR : en basse latinité, *rohiare*, rouir; *rothorium*, routoir. — Tud. *rozzen* (Notker, ps. XV, 10); anglo-sax. *rotan*, *rotian*, *item;* island. *rot*, pourri; angl. *to rot*, faire pourrir, faire corrompre, macérer, se prend aussi neutralement pour pourrir, se corrompre; dan. *raadne*, *item:* suéd. *rœta*, faire pourrir, macérer, rouir du chanvre; holl. *rotten*, *item;* allem. *rosten*, *item*.

ROUPIE, goutte qui pend au bout du nez. Le mot n'est pas nouveau dans notre langue.

Digitized by Google

Moult par est fox votre estatus,
Fole est qui de vous a envie.
En dangier iestes ambatus;
Vous samblez lanterne effacie;
Les iex avez tous esfondus,
Et au nez vous pend la *roupie*.

(*Maryuet convertie*, dans le Nouveau recueil de contes, t. II, p. 324.)

— Holl. *drop*, *drup*, écoulement; *dropel*, *drupel*, goutte; *neusdrop*, roupie, composé de *drop* et de *neus*, nez; allem. *tropf*, goutte; *nasentröpfchen*, roupie; *nase*, nez. Dan. *draabe*, goutte; *næsedraabe*, roupie; *næse*, nez. Angl. *drop*, goutte; *to drop*, dégoutter, découler; *his nose drops*, il a la roupie. Tud. *tropho*, *tropfo*, goutte; anglo-sax. *dropa*, *item*; suéd. *droppe*, *item*.

ROUTE, ROTE, anc. compagnie de soldats, troupe, brigade, bande. Les *routiers* étaient des brigands organisés par bandes qui ravagèrent longtemps nos provinces : en basse latinité, *routa*, *ruta*, *rota*, signifièrent également une troupe de gens de guerre. (Voir Roquefort et du Cange.)

De Lengres par matin leva
Et à Ostom aler quida;
Jà ert meue sa gent tote,
Et mult i avoit noble *rote*.

(*Rom. de Brut*, t. II, p. 195.)

Si se mit madame la roine et toute sa compagnie, messire Jean de Hainaut, ces comtes, ces barons d'Angleterre et leurs *routes*, au droit chemin pour aller celle part. (Froissart, liv. I, ch. XIX, t. I, p. 14, col. 2.)

— Anc. allem. *rutte*, *rotte*, compagnie de soldats, bande, troupe; dan. *rotte*, *item*; suéd. *rote*, *item*; allem.

Digitized by Google

rotte, *item;* holl. *rot*, *item;* angl. *rout*, foule, multitude, troupe.

RUFFIAN, RUFFIEN, anc. débauché, libertin, homme qui procure des femmes : en basse latinité, *ruffianus;* en italien, *ruffiano*.

Aultres ont eu l'esprit plus heroicque, et, à l'exemple des enfans de Jacob vengeans le rapt de Dina leur seur, ont treuvé le *ruffian*, associé de son myste, clandestinement parlementans et subournant leurs filles, les ont sus l'instant miz en pieces et occiz felonnement. (Rabelais, liv. III, ch. XLVIII, p. 193, col. 2.)

Ils avoient opinion que certains esprits faisoient leur purgatoire en ce monde, apres leur mort, qu'ils alloient de nuit par les villes, battant et outrageant beaucoup de personnes, les trouvant par les rues; mais les lumieres de l'Evangile les a fait esvanouir, et nous a appris que c'estoient coureurs de pavé et *ruffiens*. (Théodore de Bèze, *Histoire des églises réformées*, 1580, t. I, p. 270.)

— Tud. *ryfion*, *riffian*, débauché, libertin, suborneur; dan. *ruffer;* suéd. *roffare;* holl. *roffiaan;* allem. *ruffian;* angl. *ruffian*.

SACER, SACHER, SACHIER, anc. tirer, retirer, tirer l'épée, dégaîner : en espagnol, *sacar*. On nommait *sacquoir* une poignée de fer qui servait à tirer à soi une porte pour la fermer. Il nous est resté *saccade*, brusque et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride.

Goëmagot s'esvertua,
Ses bras estraint, ses mains laça,
Corineus vers lui *saça*,
Si q'une coste li froissa.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 56.)

Jà fust la cité chalongée,

E mainte alme de cors *sachée.*
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 407.)

Mais cil, qui mult lor erent feus,
Unt tut *sachié* e trait à eus.
(*Ibid.* t. I, p. 281.)

Fist Saül à son esquier : *Sache* ta spée, si m'oci. (*Livre des Rois*, p. 118.)

Dixitque Saul ad armigerum suum : Evagina *gladium tuum, et percute me.*

A Pierot Descamps, fevre et serurier pour ung crampon, ung menton, une clencque et ung *sacquoir* pour l'huys de la cuisine de le cense, pour tout ce 2 s. (Compte de l'hôpital des Chartriers, de 1452, cité par Roquefort, suppl. art. *Sacquoir.*)

— Tud. *zukkan, ziachan, ziuhan,* tirer, retirer; anglo-sax. *seogan, item;* anc. allem. *zukken, item;* allem. *zucken,* tirer l'épée, dégaîner.

Safre, Saffre, anc. goulu, glouton, gourmand.

Jà n'oi-ge mie le pooir
De tiex cointeries veoir,
Que cil ribaut *saffre* et friant,
Qui ces putains vont espiant,
Entor vos remirent et voient
Quant par ces rues vos convoient.
(*Roman de la Rose*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Safre.*)

— Holl. *schaffer,* goulu, glouton, avaleur; de *schaffen,* manger, avaler. Ces mots paraissent avoir subi une transposition de lettres aussi bien que le français *safre.* Les autres idiomes germaniques nous offrent : allem. 1° *fresser,* goulu, glouton, vorace; 2° *fressen,* manger, dévorer. Dan. 1° *fraadser;* 2° *fraadse.* Suéd. 1° *fraassare;* 2° *fraassa.*

Digitized by Google

fræta. Tud. 1° *fraz;* 2° *frezan*. Goth. *fretan*, manger, dévorer; anglo-sax. *frætan*, *fretan*.

SAHS, anc. couteau, coutelas. (Voir Borel, Trévoux, Roquefort, et ci-dessus l'article *Hansacs*.)

— Tud. *sahs*, *sachs*, *sæhs*, *sæx*, couteau, coutelas; anglo-sax. *sax*, *sæx*, *seax;* island. *sax;* angl. *seax*, *seaxe;* en danois et en suédois, *sax* ne signifie plus aujourd'hui que ciseaux.

SAISIR signifia d'abord mettre quelqu'un en possession, en jouissance d'une chose.

Este vus la dame e ses fiz od li, ki li prophetes out suscited, e requist le rei de ses dreiz e de sun herited : Sire, sire, fist Giezi, ço est la femme e cist est ses fiz de ki jo t'ai cunted. Dunc en demandad li reis à la femme e il cunut que tut fud verited. Lores li liverad li reis un sun serjant, et cumandad que de tut l'en *saisisist*. (*Livre des Rois*, p. 374.)

Touz ensemble à Riviers yrons,
Et les noces illeûc ferons,
Et si *saisiray* là Amille
De la conté et de la ville.
(*Amis et Amille*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 250.)

Et Peanda Osgal trova,
Mult le haï, se l'martira...
Un des freres Osgal, Asgui
La tere son frere *saisi*.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 283.)

En termes de palais, on dit encore aujourd'hui dans la même acception : « Le mort *saisit* le vif; son plus proche héritier habile à lui succéder. » Nous avons même conservé le substantif *saisine*, pour signifier la mise en possession : en basse latinité, les verbes *saisire*, *sasire*,

ainsi que les substantifs *saisina*, *sasina*, avaient des significations correspondantes à celles des mots romans. (Voir le glossaire de du Cange.)

On disait *se saisir*, pour se mettre en possession, en jouissance; de là cette expression passa aisément à la signification de s'emparer, se rendre maître, signification que nous avons conservée. Enfin, on fit un verbe actif du verbe pronominal *se saisir;* et l'on dit aujourd'hui, dans deux acceptions assez rapprochées, *se saisir d'une chose* et *saisir une chose*. On a dit de même *se partir*, *se penser*, *se combattre*, etc. pour lesquels nous disons *partir*, *penser*, *combattre*.

— Tud. *sezzan*, placer, mettre, placer dans, mettre en possession, investir; de là *insaz*, investiture, mise en possession. Goth. *satjan*, placer, mettre; anglo-sax. *ettan;* island. *setta;* dan. *sætte;* suéd. *sættja;* allem. *setzen;* holl. *zetten;* angl. *to set*.

SALLE. Ce mot signifiait d'abord une maison considérable, un hôtel, un palais; dans un sens restreint, il se prit pour la principale des pièces qui composaient une habitation de ce genre.

Li emperere de France, cum il fud curunez,
E out faite sa offrende al auter principel,
A la *sale* de Parys si s'en est retornez.

(*Voy. de Charlem. à Jér.* v. 60.)

Il seeit en sa *sale*, e teneit une lance al puin; e David harpout devant Saül. (*Livre des Rois*, p. 74.)

Sedebat autem in domo *sua*, *et tenebat lanceam; porro David psallebat manu sua*.

. . . En un grant champ entrerez;
Une grant *sale* i troverez

Digitized by Google

Bien overé, si enterez;
Mult sout d'ovraigne qui la fist,
Et qui si faitement l'assist.
Dedans la maison vus serrez...
Tant ad erré par dessuz terre
K'il vint al champ k'il alout querre;
Une maisun vit bele e grant
Dunt il oït parler devant.
Tel lumere ad iluek trovée
Cum est d'yvern en la vesprée;
Icest paleis aveit en sei
Entur une entiere parei
Fait à piliers e à arches
A vousures e à wandiches.

(Marie de France, t. II, p. 436 et 438.)

—Tud. *sal*, maison considérable, palais, hôtel; anglo-sax. *sal*, *sæld*, *item;* island. *sal*, *salr*, *item;* allem. *saal*, pièce principale d'une grande maison, salle; dan. *sal*, *item;* suéd. *sal*, *item;* holl. *zaal*, *item*.

Saper signifiait anciennement fouir la terre avec la pioche, piocher. En italien, *zappare*, dérivé de *zappa*, pioche, houe; prov. *sapa*, *item;* basse lat. *sapa*, *sappa*, *item*.

Si avient que aucuns hons treuve aucun aver desous terre, ce est que il *sape* et treuve tresor, et le prent... et il dist enci : « Sire, je ai trouvé en ma maison, si come je *sapée*, tele chose, et mandés, sire, et faites prendre ce que est trouvé. » (*Ass. de Jér.* t. II, p. 214.)

— Tud. *spato*, pioche, houe; anglo-sax. *spad*, *spada*, *spadu;* island. *spade*, *spadi;* holl. *spa*, *spade;* suéd. *spada;* dan. *spade;* angl. *spade*.

Sapa a été formé du primitif germanique en subissant une transposition de lettres; c'est ainsi que pro nous a donné *pour*, turbulare *troubler*, etc. (Voir *Transposition* dans la table alphabétique placée à la fin de la seconde partie.)

Sarrau. Autrefois *sarrot* signifiait une espèce de tunique de lin; *sarcotium* et *sarrotus* avaient la même signification en basse latinité. (Voir du Cange.)

— Island. *serk*, tunique; anglo-sax. *syrc*, *syric*, *item*; dan. et suéd. *særk*, chemise; angl. *shirt*, *item*.

Scorbut. — Allem. *scharbock*, scorbut; dan. *skioerbug*; holl. *scheurbuik*; suéd. *skiœrbuk*; angl. *scurvy*.

Scraifi, anc. effacé, raturé. (Roquefort.) C'est le participe passé de *scraifir*, effacer, raturer; en provençal, *escrafar*. — Suéd. *skrafwa*, *skrapa*, râcler, gratter, raturer, effacer; dan. *skrabe*, *item*; angl. *to scrape*, *item*; anglo-sax. *screopan*, *item*; allem. *schrapen*, râcler, gratter; holl. *schrappen*, *item*; *uitschrappen*, effacer, raturer, composé au moyen de la préposition *uits*.

Sémaque, sorte de vaisseau à un mât. (Boiste, Restaut, etc.) — Dan. *smakke*, sémaque; holl. *smak*; angl. *smack*; allem. *schmacke*.

Senau, terme de marine : grand bâtiment à deux mâts dont on se sert principalement pour la course. (Académie.) — Tud. *snaga*, sorte de bâtiment dont la marche était rapide; dérivé de *snel*, prompt, rapide. Holl. 1° *snauw*, senau; 2° *snel*, prompt, rapide. Dan. 1° *snau*; 2° *snar*. Allem. 1° *schnaue*; 2° *schnell*. Angl. *snow*, senau.

Sénéchal : en basse latinité, *senescalcus*, *senescallus*. On appelait ainsi, lors de l'invasion, un serviteur qui, dans la maison d'un maître germain, était chargé de la surveillance et de la direction des esclaves. (Voir le glossaire de du Cange.) Dans la suite on appela *séneschal* l'intendant de la maison royale.

Asiasar *seneschal* de la maisun lu rei. (*Livre des Rois*, p. 238.) *Ahiasar, præpositus domus* (*regis*).

Digitized by Google

— Tud. *senescalh*, esclave préposé à la surveillance des autres esclaves; mot composé de 1° *sene*, *sune*, *sine*, réunion, qui se disait particulièrement de l'ensemble de tous les esclaves appartenant au même maître, en latin *familia*, et de 2° *scalc*, serviteur, domestique, préposé, officier. Anglo-sax. 1° *sen;* 2° *scalc*, *scealc*. Goth. *skalks*, serviteur, préposé, etc. En basse latinité, *scalcus*.

SENELLE, petite prune violette qui vient sur l'épine noire. (Trévoux.) On trouve écrit dans les auteurs *senelle*, *cenelle*, *cenèle*, *cinelle*, *cynelle*. La dernière édition de l'Académie renvoie de *senelle* à *cenelle*, mais l'on cherche en vain ce dernier mot dans ce dictionnaire.

Et je vous raport les noveles
Qu'el front vous sont li borjon né.
Ne sai se ce seront *cenèles*
Qui ce vis ont avironé;
Els seront vermeilles et bèles
Avant que l'en ait moissoné.
(Rutebeuf, t. I, p. 216.)

— Tud. *sleha*, prunelle; anglo-sax. *sla*, *item;* allem. *schlehe*, *item;* holl. *slee*, *item;* angl. *sloe*, *item;* suéd. *slaan*, prune; *slaan-bær*, prunelle (*bær*, baie); dan. *slaa*, *slaaen*, prunellier.

Dans *senelle*, la terminaison *elle* a été ajoutée, comme dans *prunelle*, pour former un diminutif. Le *l* de *sleha* a été changé en *n*, comme dans *niveau* de *libella*, *quenouille* de *colucula*, diminutif employé en basse latinité pour *colus*.

SEUIL. — Tud. *suelli*, base, seuil d'une porte; anglo-sax.

sylle, item; allem. *schwelle*, seuil; bas allem. *salle*, *item*; angl. *sill*, *item*.

Séve : en provençal, *saba*. — Tud. *saf*, séve; anglo-sax. *sap*, *sæpe;* island. *saft;* dan. *sæve*, *saft;* suéd. *saft;* holl. et angl. *sap;* allem. *saft*.

Sor, Sors, Soret, Sorez signifiaient autrefois fauve, roux-brun, alezan, châtain foncé.

Qui dunc out cheval brun u bai,
Sor u bauzan, grisle u ferant,
Si i munta demaintenant.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 110.)

Car le soleil s'est embatuz
Es garnemenz à or batuz...
De soye ynde, blanche et vermeille,
Jaune, vert, *sore*, ardant et perse.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 443.)

Lancelot eust les cheveuls deliez, blons à merveilles, luisantz tant que il feust en cheveuls; mais quant feust aux armes, lors li muerent de la naturelle blondeur et devinrent tous *sorez* et crespez. (*Roman de Lancelot du Lac*, première partie, cité par Roquefort, supplément au glossaire, art. *Blondeur*.)

Nous disons encore *un hareng saur* pour un hareng fumé. On devrait écrire *sor*, comme dans les exemples suivants :

Il y en a de deux manieres;
L'un *sor* et l'autre est blanc.
(*La Vie de saint Harenc, glorieulx martyr*, à la suite du Debat des deux Damoyselles, Paris, Firmin Didot, 1825, p. 64.)

Sor et blanc harenc frès poudré,

Digitized by Google

Harenc nostre vendre voudré.
(Guillaume de la Villeneuve, *Crieries de Paris*, cité dans le supplément du glossaire de Roquefort, art. *Herenc.*)

— Goth. *sor*, brun, bis, fauve; tud. *salo;* dan. *sort;* angl. *sorrel.*

Soros, anc. peine, chagrin, souci, affliction, malheur.

Li a li reis rendu Telieres;
C'ert le content e le *soros*
E ce que plus li esteit gros.
Li dux fu liez, mult l'en fu bel,
Quant devers sei out son chastel.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 145.)

Poi ert mais Dreues en repos,
Trop li est creuz grant *soros.*
(*Ibid.* t. II, p. 443.)

— Angl. *sorrow*, chagrin, souci, affliction, malheur; holl. *sorg;* allem. *sorge;* dan. et suéd. *sorg;* tud. *sorga;* goth. *saurga;* anglo-sax. *sorg*, *sær;* island. *sorg.*

Sot. — Anglo-sax. *sot*, *sooth*, *soote*, imbécille, sot; angl. *sot*, *sotish;* holl. *zot.*

Souiller. — Tud. *sûlen*, salir, souiller; goth. *sauljan*, *bisauljan;* anglo-sax. *sylian;* suéd. *sœla;* dan. *sole*, *sudle;* angl. *to soil;* allem. *sudeln*, et, avec le préfixe *be*, *besudeln;* holl. *bezoedelen.*

Soupe. Ce mot signifiait autrefois une tranche de pain trempée dans un liquide, tel que du bouillon, de la sauce, du vin, etc. (Voir Le Duchat, Trévoux et Nicot.)

Quant il ot oy messe du tout à son commant,
Prist une *souppe* en vin qu'estoit moult poignant,

Et si but une foiz, puis va oultre passant.
(*Chron. de Bertr. du Guesclin*, p. 65, variantes en note.)

Taille ces *soupes*. (Rabelais, liv. II, ch. III.)

Les Espagnols emploient *sopa* avec cette signification, et nous-mêmes disons encore dans l'ancienne acception du mot « soupe au vin, soupe au perroquet; trempé, mouillé comme une soupe; ivre comme une soupe. »

— Anglo-sax. 1° *supan*, *sypan*, imbiber, humecter, tremper, ramollir; 2° *sup*, morceau de pain trempé. Anc. allem. 1° *suppen;* 2° *suppe*. Tud. *souffjan*, *sauffjan*, plonger, tremper dans. Island. *supa*, *item*. Holl. *soppen*, tremper dans de la sauce, saucer; *sop*, tranche de pain trempée, et, de plus, soupe, potage; *wijnsop*, morceau de pain trempé dans du vin. Allem. *suppe*, soupe. Suéd. *soppa*, *item*. Dan. *suppe*, *item*. Angl. *to sop*, tremper, saucer; *sop*, *sippet*, morceau de pain trempé; *soup*, soupe, potage.

STALLE, ÉTAL. En basse latinité, *stallus*, *stallum*, *staulus*, signifiaient un siége en général, et se prenaient plus particulièrement pour le siége que chaque moine ou chaque chanoine occupait dans le chœur d'une église, une *stalle*; ce mot était autrefois masculin. De *stallum* on fit le verbe *installare*, installer. Dans notre ancienne langue, le mot *estal* signifiait également un siége. On le trouve employé dans le Livre des Rois pour un siége royal, un trône, un tribunal. Dans la suite *estal* fut pris pour une sorte de banc où les marchands exposaient en vente leurs marchandises sur les marchés publics. L'*estal* était ordinairement protégé contre les intempéries de l'air par un toit et une clôture en charpente, ce qui formait une petite baraque qui, par extension, reçut également le nom d'*es-*

Digitized by Google

tal. Nous avons conservé *étal* pour désigner le banc élevé sur lequel on expose en vente de la viande de boucherie, ainsi que la boutique même où l'on vend de la viande. *Estal*, *étal* nous ont fourni les dérivés *étaler*, *étalage*, etc.

E vit le rei ester al *estal* real. (*Livre des Rois*, p. 387.)
Vidit regem stantem super tribunal.

Nus boutonier ne puet conporter au jour de marchié, c'est à savoir, au vendredi et au samedi, tant qu'il i ait (jusqu'à ce qu'il y ait) *estal* vuit, et se li *estaus* vuis n'a mestre qui riens n'est mis sus, c'est à savoir, home qui le tiegne à cens du roi ou à [louage]; et se il conportoit qu'il ieust *estal* vuist qu'il ne fust à cens ou à louage, li haliers porroient les choses au conporteur mestre à *estal*, et prendre ent son *estalage*. (*Livre des métiers*, p. 186.)

— Tud. *stall*, *stual*, *stuol*, *stôl*, siége; goth. *stol;* anglo-sax. *stol;* island. *stol;* anc. allem. *stuol*, *stual;* allem. *stuhl;* dan. *stoel;* suéd. *stol;* holl. *stoel;* angl. *stall*, stalle et étal.

Stangue, terme de marine. C'est la tige droite d'une ancre, que l'on appelle également *scape*. (Voir Trévoux, art. *Stangue* et art. *Scape*.) — Tud. *stanga*, long morceau de bois, barre, perche, bâton; anglo-sax. *stæng*, *steng;* island. *staung;* allem. *stange;* dan. *stang;* suéd. *staang;* holl. *stang*, *steng*.

Sud. (Voir *Est*, ci-dessus.) — Tud. *sund*, sud, midi; anglo-sax. *sudh*, *suth;* island. *sudr*, *sudur;* allem. *sud;* dan. *syd*, *soenden;* suéd. *sud*, *sæder;* holl. *zuid;* angl. *south*.

Sur, qui a un goût acide et aigrelet. (Académie.) Ce mot se retrouve avec le même sens dans nos plus anciens auteurs.

De mal arbre mau fruit e dur,
Aigre e amier e pesme e *sur*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 528.)

— Tud. *sûr*, acide, aigrelet, sur; anglo-sax. *sur;* anc. allem. *sur;* allem. *saur*, *sauer;* island. *sûr;* dan. *saar;* suéd. *sur*, *surt;* holl. *zuur;* angl. *sour*.

Tabart, Tabar, anc. casaque, sorte de manteau; en basse latinité, *tabardum;* en espagnol, *tabardo;* en italien, *tabarro*.

> Et à chascun un grand *tabart*
> De cordelier jusques aux pieds.
> (Villon, *Petit Testament*.)

Le dit messire Thomas fit bien et fort lier messire Hue le Despensier sur le plus petit, maigre et chetif cheval qu'il put trouver, et lui fit faire et vetir un *tabar*, et vetir par dessus son habit le dit *tabar* semé de telles armes comme il souloit porter. (Froissart, liv. I, ch. xxiii, t. I, p. 17, col. 1.)

— Anc. allem. *tappert*, *tabert*, vêtement long à l'usage des hommes et des femmes, casaque, robe; holl. *tabbaart*, sorte de robe; angl. *tabard*, jaquette, cotte de mailles.

Tai, Tay, anc. boue, fange, bourbier, fumier.

> Lor gent troverent maubaillie
> E la terre de morz garnie,
> E de cler sanc le grant poudrer
> Pestri en *tai* e en mortier.
> (*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 126.)

> Quant l'en te (la brebis) treuve morte el *tai*,
> En yver ou el mois de may,
> Ton seignor te gete ou fossé.
> (*Du Denier et de la Brebis*, dans le Nouveau recueil de contes, dits, etc. t. II, p. 269.)

— Island. *tad*, fumier; tud. *dost*, boue, ordure, fumier; dan. *dynd*, boue, fange.

Digitized by Google

TAILLER : en basse latinité, *talliare*, *tailliare*. Autrefois *tille* signifiait un morceau, une tranche. (Voir Roquefort.)

> El vielt avoir de frues un boisseilon,
> Et si velt une *tille* de son bacon,
> Et si voudra avoir un cras chapon.
> (*Fabliau d'Audiguier*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Tille*.)

— Tud. 1° *tailjan*, *tailôn*, diviser, partager, séparer, trancher; 2° *tail*, *teil*, part, partie, portion, morceau, tranche. Goth. 1° *dailjan;* 2° *dails*. Anglo-sax. 1° *dælan;* 2° *dæl*. Allem. 1° *theilen;* 2° *theil*. Holl. 1° *deelen;* 2° *deel*. Dan. 1° *deele*, *dele;* 2° *deel*. Suéd. 1° *dela;* 2° *del*.

TALC. — Allem. *talk*, talc; angl. *talc;* holl. et dan. *talk;* suéd. *talck* et *tælgsten;* island. *tælguestein*. Ces deux derniers sont composés de *sten*, *stein*, pierre, et de *tælga*, fendre. De ce verbe dérive le substantif *talk*, désignant une sorte de pierre qui se fend et se lève par feuilles assez minces.

TAPE, TAPER, TAPAGE. — Island. *stappa*, frapper, battre. Tud. *stumphun*, *item*. Allem. *tapps*, coup, tape; *tappen*, taper des pieds; *stampfen*, battre, piler, frapper des pieds, trépigner. Holl. *stampen*, *item*. Angl. *tap*, coup, tape; *to stamp*, trépigner. Dan. *stampe*, battre, frapper avec un pilon ou un autre instrument, piler. Suéd. *stampa*, *item*.

TARGE, espèce d'ancien bouclier : en basse latinité, *targa*, *targia*, *targea;* en italien, *targa;* en espagnol, *adarga*.

> Il le ferit sur la *targe* un si grand horion que le glaive vola en pieces; et l'Allemand le consuivit par telle maniere de son glaive roide et enfumé que oncques ne brisa ni ploya, mais perça la *targe*, les plates et l'auqueton, et lui entra dedans le corps et le poignit droit au cœur, et l'abattit jus de dessus son cheval navré à mort. (Froissart, liv. I, ch. CXIII, p. 101, col. 1.)

Mainte ame en fu de cor sevrée et departie,
Et maint hauberc rompu, mainte *targe* percie.
(*Roman de Berte aus grans piés*, p. 3.)

Targes et chieres nues percent
El rens qui contr'eus estriva.
(*Branche des royaux lignages*, t. II, p. 236.)

— Tud. *targa*, *targie*, *tertsche*, bouclier, targe; anglo-sax. *targ*; allem. *tartsche*; angl. *targe*, *target*.

Tarir. — Goth. 1° *taursus*, sec, desséché; 2° *thaurian*, dessécher, tarir. Tud. 1° *trukan*, *truchin*; 2° *trukanôn*. Anglo-sax. 1° *thyrre*; 2° *drygan*. Island. 1° *thorr*, *thurr*; 2° *thœrra*, *thurra*. Dan. 1° *toer*; 2° *toerre*. Suéd. 1° *torr*; 2° *torka*. Allem. 1° *trocken*, *treug*; 2° *trocknen*, *trugen*. Holl. 1° *dor*; 2° *dorren*. Angl. 1° *dry*; 2° *to dry*.

Tasque, Tasche, Tasse. Ces mots signifiaient poche, petit sac, gibecière, bourse que l'on portait à la ceinture : en basse latinité, *tasca*, *tassa*; en italien, *tasca*.

Adonc nettoya tres bien de beau vin blanc le col et puis la teste, et y synapisa de la poudre de diamerdis qu'il portoit toujours dans une de ses *tasques*. (Rabelais, liv. II, ch. xxx.)

Point d'argent n'avois en ma *tasse*.
(*Les Rues de Paris*, dans *Paris sous Philippe le Bel*, p. 575, col. 1, v. 288.)

Et de passer devant l'huys ne se lasse,
Et met à point ou sa robe ou sa *tasse*.
(Alain Chartier, *Le Debat des deux fortunes d'amours*.)

— Tud. *tasca*, poche; allem. *tasche*; island. *taska*; dan. *taske*; suéd. *taska*; holl. *tas*, bourse.

Tâter, autrefois *taster* : en italien, *tastare*; en provençal, *tastar*. — Anc. allem. *tatsch*, main; *tatscheln*, manier, toucher,

Digitized by Google

tâter. Allem. *tatze*, patte d'un animal; *tasten*, toucher, tâter. Holl. *tast*, maniement, attouchement; *tasten*, manier, tâter.

TIDE, anc. marée, flux et reflux.

Quant ès nefs furent tuit entré,
E *tide* orent e bon orré,
Dunc veissez ancres lever,
Estrens traire, hobens fermer,
Mariners sailler par ces nefs,
Deshernescher veilles et trefs.
(*Rom. de Brut*, t. II, variantes, p. 141, note *a*.)

— Angl. *tide*, marée, flux et reflux. Ce mot signifia d'abord temps, époque, moment; on s'en servit ensuite pour désigner le flux et le reflux périodiques de la mer. C'est ainsi que nous appelons *époques* le flux périodique auquel les femmes sont assujetties. Holl. *ty*, marée, flux et reflux; *tijd*, temps, époque, moment. Allem. *zeit*, *item*. Ce mot signifie, de plus, flux périodique des femmes, menstrues. Anglo-sax. *tid*, temps, moment, époque, saison. Tud. *zit*, *item*. Dan. *tid*, *tiid*, *item*. Island et suéd. *tid*, *item*.

TIGE. — Anglo-sax. *twig*, rejeton, jeune pousse; anc. allem. *zwik*; allem. *zweig*; angl. *twig*; holl. *twijg*.

TILLAC, terme de marine: le pont le plus haut d'un navire, celui qui forme sa couverture supérieure. Les Latins le nommaient *navigii tabulatum superius*. Le mot *tabulatum* signifiait en général un plancher; de *tabula*, planche. *Tillac* dérive d'un primitif germanique qui a également la signification de planche. — Island. *thilia*, *thil*, planche; *thilfar*, tillac. Tud. *thil*, *thili*, *dil*, *dili*, planche. Anglo-sax. *dhil*, *dhill*, *item*. Holl. *deel*. Dan. *dæle*. Allem. *diele*.

Digitized by Google

Tique, insecte. — Angl. *tick*, tique; dan. *tege;* bas allem. *teck*, *tæke;* holl. *teekt;* allem. *zecke*.

Tolet, terme de marine. « Les *tolets* sont deux chevilles de bois qu'on voit sur de très-petits bateaux, entre lesquelles on met la rame et qui la soutiennent sans étrope. A Paris, sur la Seine, il n'y a souvent qu'un *tolet;* mais la rame a un anneau de fer qu'on engage dans le *tolet*. Le P. Fournier, dans son Hydrographie, dit *toulet* et *touletière*. » (Trévoux.)

— Dan. *tolle*, cheville; *roetolle*, tolet. *Roe*, qui entre dans la composition de ce mot, signifie rame. Angl. *thole*, tolet. Holl. *dol*, *item*. Allem. *dolle*, *item*.

Tomber. — Island. *tumba*, culbuter, tomber; dan. *tumle;* suéd. *tumla;* holl. *tuimelen;* angl. *to tumble*.

Tondre, anc. matière préparée pour prendre feu facilement, mèche, amadou.

Ont la cité tote enflamée :
Oiés com il l'ont alumée :
Moissons, aroi et glu prisent,
En escaille de nois fu misent,
Et od le fu fisent repondre
Es prises de lin et de *tondre*...

(*Rom. de Brut*, t. II, p. 244.)

De venerie i a oustil,
Le quenivet et le fuisill,
Et li *tondres* et li galet,
Et moult arme de maint abet.

(*Partenopex de Blois*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Tondres*.)

— Island. *tundur*, *tundr*, mèche, amadou; anglo-sax. *tynder*, *tyndra;* tud. *zuntara;* allem. *zunder;* holl. *tonder*, *tondel;* dan. *tynder;* suéd. *tunder;* angl. *tinder*.

Digitized by Google

TONNE, TONNEAU. — Tud. *tunna*, *tenna*, tonne, tonneau; anglo-sax. *tunne;* island. *tunna;* allem. *tonne;* holl. *ton;* suéd. *tunna;* dan. *toende;* angl. *tun*.

TORCHE. On disait autrefois *tortis*, *torteis*.

> Par les grans maus qu'a amortiz,
> Doné nos a maint beax *tortiz*,
> Mainte roele, maint biau cierge;
> En li avons bone concierge.
> (*Seinte Leocade*, v. 2083, citation de Roquefort, art. *Torteis*.)

— Anc. suéd. *tortisa*, torche; island. *tortys;* holl. *toorts;* angl. *torch*.

TOUER, terme de marine : faire avancer un navire en tirant d'un point fixe un câble à force de bras ou au moyen du cabestan. TOUAGE, action de touer. (Académie.) — Goth. *tiuhan*, tirer, traîner; anglo-sax. *teon;* tud. *thinsen;* angl. *to tow;* dan. *tage;* allem. *zichen*.

TOUFFE, TOUPET. — Island. *toppr*, *toppur*, touffe, toupet, houppe, boucle de cheveux; suéd. *toffs;* dan. *top;* angl. *toft;* allem. *zopf;* tud. *zoph*.

TOUPIE, jouet d'enfant. TOUPIN, terme de cordier; espèce de cône tronqué le long duquel on fait des rainures pour le mettre entre les fils ou torons qu'on veut commettre. (Trévoux.) — Suéd. *topp*, cône; se prend en général pour tout corps qui a la forme conique, tels qu'un pain de sucre, une toupie, un toupin, etc. Angl. *top*, toupie, toupin. Dan. *top*, toupie. Tud. *toph*, *item*. Anc. allem. *topf*, *item*. Tous ces mots désignent des corps terminés en pointe, et c'est à un primitif signifiant pointe qu'ils doivent leur origine. Anglo-sax. *top*, cime, sommet, pointe. Holl. *top*, *item*. Suéd. *topp*, *item*. Angl. *top*, *item*.

TOURBE, terre combustible : en basse latinité, *tarba*, *turfa*, *tarva*. — Tud. *torff*, *zurff*, tourbe, terre combustible; anglo-sax. *tyrf;* island. *torf;* dan. *torv;* suéd. *taorf*, *torf;* holl. *turf;* allem. *torff;* angl. *turf*.

TRACE. On a dit autrefois *trac* dans le sens de *trace*, surtout en parlant du gibier. (Voir Nicot et Trévoux.) — Island. *thro*, trace; *tradk*, traces nombreuses, piste; dérivés de *troda*, fouler aux pieds, mettre le pied sur quelque chose, marcher. Tud. *tratin*, *traten*, *item*. Goth. *trudan*. Anglo-sax. *tredan*. Allem. *tretten*. Dan. *træde*. Suéd. *træda*. Angl. *to tread*. Holl. *treeden*, dérivé de *tred*, pas.

TRAIN, allure, façon d'aller, marche. — Dan. *trin*, marche; *trine*, marcher. Suéd. *tren*, marche, démarche. Holl. *trein*, *item; treeden*, marcher. Allem. *tretten*, *item*. Angl. *to tread*. Tud. *tratin*, *traten*. Goth. *trudan*. Anglo-sax. *tredan*. Island. *troda*.

TRAPPE. En basse latinité, *trappa*, piége, trappe, trébuchet, souricière; en espagnol, *trampa;* en italien, *trappola*. — Tud. *trapo*, piége, trappe, trébuchet; anglo-sax. *trapp;* allem. *trappe;* angl. *trap*.

TRASLE, anc. grive. (Roquefort.) — Tud. *throscela*, *drosgila*, *throsga*, grive; anglo-sax. *throstle;* allem. *drossel*, *drostel;* angl. *thrush;* dan. *drossel*.

TRÉCON, anc. écheveau.

> Chascun toisserrant doit de chascuns sis *trecons* de file qu'il achate ou marchié de Paris ou ailleurs, en la terre lou roy, j den. de tonlieu. (*Livre des métiers*, p. 124.)

— Allem. *streng*, *strahne*, écheveau; holl. *streng*, *item;* dan. *stræng*, *item*.

TRÊVE, autrefois *triwe*, *trieuwe*, *trive*. Ces mots ne signifiaient pas primitivement une suspension d'armes faite par un

Digitized by Google

traité; mais ils se prenaient pour un traité en général, un accord, un pacte. *S'atriwer* signifiait s'engager par un traité.

Mis peres e li tuen furent moult ami, e fud entre els bone pais e ferme aliance, e requier que issi seit entre mei e tei; e pur ço te ai enveied cest or e cest argent, que tu la *triwe* rendes ki est entre tei e le rei de Israel. (*Livre des Rois*, p. 303.)

Fœdus est inter me et te, et inter patrem meum et patrem tuum; ideo misi tibi munera, argentum et aurum, et peto ut venias, et irritum facias fœdus *quod habes cum Baasa rege Israel.*

Les citez que mis peres prist sur le tun, jo's te rendrai, e aies des ore en Damasche recet e repair si cume mis peres out ja en Samarie, e jo m'*atriwerai* e ferme aliance frai od tei. E li reis Achab rechut la *triwe*, e Benadab s'en turnad vers sun païs. (*Ibid.* p. 328.)

Civitates quas tulit pater meus a patre tuo, reddam, et plateas fac tibi in Damasco, sicut fecit pater meus in Samaria, et ego fœderatus *recedam ad te. Pepigit ergo* fœdus *et dimisit eum.*

— Tud. *treowetha*, traité, pacte, accord; dérivé de *treu, driva*, bonne foi, loyauté, fidélité. Goth. 1° *triggwo*, traité, etc. 2° *trygg*, *trigg*, bonne foi, etc. Dan. 1° *fordrag*, composé au moyen de la préposition *for;* 2° *trae.* Suéd. 1° *fœrdrag;* 2° *tro.* Allem. 1° *vertrag*, avec le préfixe *ver;* 2° *treue.* Holl. 1° *verdrag;* 2° *trouw, trouwe.*

TRIBORD. Ce mot signifie étymologiquement *bord du gouvernail;* il doit son origine à l'usage où l'on était autrefois d'attacher le gouvernail au tribord d'arrière. (Voir les articles *Babord* et *Bord*, ainsi que *Ihre*, col. 241, et l'Archéologie navale de M. Jal, t. I, p. 181.)

— Tud. 1° *stiura*, gouvernail; 2° *bort, borti, borto*, bord d'un navire. Island. 1° *stiorn, styri;* 2° *bord.* Dan. 1° *styre;* 2° *bord.* Allem. 1° *steuer;* 2° *bord.* Holl. 1° *stuur;*

2° *boord*. Suéd. 1° *styre;* 2° *bord*. Angl. *to steer*, gouverner un navire; *board*, bord d'un navire.

TRICHER, tromper au jeu. Autrefois ce verbe signifiait en général tromper, duper, décevoir. Thibaut le *Tricheur*, comte de Blois, vivant au x^e siècle, dut son surnom à sa mauvaise foi.

A ses baruns a demandé
Qu'il deit faire par juigement
De cheli qui *triche* et li ment;
Tuit jujent qu'ele soit ocise.
(Marie de France, t. II, p. 191.)

Ne pot mie od le *tricheur*
Li loiauz huns avoir honur
En cort où l'on voille *trichier*
Et par mensoigne forjugier.
(*Ibid.* t. II, p. 289.)

— Tud. *triugan*, *triegen*, *trigen*, tromper, duper, décevoir; allem. *triegen*, *trügen*, *betrügen;* angl. *to trick;* suéd. *draga*, et, avec le préfixe *be*, *bedraga*, plus usité; dan. *bedrage;* holl. *bedriegen*, tromper, duper; *trek*, tromperie.

TRINQUER. D'après l'Académie, c'est boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre. Ce mot n'est pas nouveau dans notre langue; on trouve le participe *drincant* et le substantif *drinkerie* au XII^e siècle, dans la Chronique des ducs de Normandie :

Ainz lès le bruillant d'uges (lisez *d'une*) plaignes
Les troverent assis manjant,
E enveiséement *drincant*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 271.)

Od eux manjoent e buveient,
Là erent teus les puteries,

E si faites les *drinkeries*
Que dès qu'en Inde la vermeille
Ne fu oïe teu merveille.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 269.)

Par quoy un chascun de l'armée commenca à martiner, choppiner et *trinquer* de mesmes. Somme, ils beurent tant et tant que ils s'endormirent comme porcz sans ordre parmy le camp. (Rabelais, liv. II, ch. XXVIII, p. 112, col. 1.)

Les Francs avaient l'habitude de se provoquer à boire en se portant des toasts. Cet usage dut sans doute son origine à un sentiment de bienveillance, mais il dégénéra par la suite en un véritable abus. Celui qui portait un toast à un autre finit par se persuader qu'on était obligé de lui en faire raison, et regarda un refus comme une marque de mépris. De là des querelles, dans lesquelles on allait souvent jusqu'à forcer à boire celui qui s'y refusait. Aussi les Capitulaires de Charlemagne, liv. III, ch. XXXIII, interdisent-ils formellement aux soldats de se provoquer à boire les uns les autres. Dans le premier livre, l'empereur défend à qui que ce soit de forcer un homme à boire malgré lui : « Ut nemini liceat alterum cogere ad bibendum. »

Celui qui portait un toast à quelqu'un lui disait : « Wis hail, wes heil » (*esto salvus*), à votre santé; celui qui faisait raison du toast répondait : « Drinke heil, trinke heil » (*BIBO ut sis SALVUS, BIBO tibi SALVO*), je bois à votre santé. La première de ces expressions a donné l'anglais *wassail, wassel*, signifiant un banquet, un festin où plusieurs personnes boivent ensemble et se portent de nombreux toasts les uns aux autres. Notre langue dut *drinquer, trinquer*, à la formule *drinke heil, trinke heil.*

Costume est, sire, en son païs,
Quant ami boivent entre amis,
Que cil dist *wes hel* qui doit boire,
Et cil *drink el* qui doit recoivre;
Dont boit cil tote la moitié,
Et por joie et por amistié.
Au hanap recoivre et bailler
Est costume d'entrebaisier.

(*Rom. de Brut*, t. I, p. 330.)

Tud. *trinkan*, *trängen*, boire; goth. *drigkan;* anglo-sax. *drincan;* island. *drecka;* allem. *trinken;* dan. *drikke;* suéd. *dricka;* holl. *drinken;* angl. *to drink*.

Troc, Troquer. — Angl. 1° *truck*, troc, échange; 2° *to truck*, troquer, échanger. Les autres idiomes ont retranché le *r*. Dan. 1° *tusk;* 2° *taske*. Allem. 1° *tausch;* 2° *tauschen*. Holl. 1° *tuisching;* 2° *tuischen*.

Trot. On disait autrefois *tropt*, mot dans lequel on remarque une labiale, comme dans le terme correspondant des idiomes germaniques :

Et si perdi *tropt* et galoust.

(Fables inédites publiées par M. Robert, t. I, p. 18.)

— Allem. 1° *trab*, trot; 2° *traben*, trotter. Dan. 1° *trav;* 2° *trave*. Suéd. 1° *traf;* 2° *trafwa*. Angl. 1° *trot;* 2° *to trot*. Holl. 1° *draf;* 2° *draaven*.

Troupe, Troupeau, autrefois *trope*, *tropel :* en basse latinité, *troppus*, troupeau, qui se trouve dans la loi des Allemanni, lxxii, 1; en italien, *truppa*, troupe; en provençal, *troupa*. Ces mots me paraissent plutôt dérivés d'un primitif germanique que du latin *turba*. — Tud. *troppe*, troupe, troupeau; allem. *truppe*, troupe; dan. *trop*, *item;* suéd. *tropp;* holl. *troep*, *trop;* angl. *troop*.

Digitized by Google

On doit rapporter au même primitif germanique notre adverbe *trop*, qui autrefois n'avait pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Il signifiait *beaucoup*, et se rapportait à ce qui peut se compter. On disait *trop* de gens (troupe de gens) pour *beaucoup* de gens, comme nous disons *une foule*, *une quantité* de gens, d'auteurs, de livres. Nous employons encore familièrement les mots *foison*, *tas*, *monceau*, *masse*, dans des cas semblables. Ensuite *trop* passa de cette première signification à celle de *beaucoup*, employé pour marquer un haut degré, bien, fort, extrêmement, parfaitement; et enfin il prit le sens qu'il conserve encore.

En Nervie, dont je suis nez,
A un homme (ceci tenez
Pour verité et pour certain)
Qui est de si grant sainté plain,
Et si juste, sanz touz pechiez,
Qu'il n'est grief mal dont entechiez
Soit homme ou femme, si le voit,
Que tout gari ne l'en renvoit;
Et ce a-il fait à *trop* (beaucoup) de gent,
Sanz prendre salaire n'argent.

(*Un Miracle de saint Valentin*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 297, col. 1.)

Robins n'est pas de tel maniere,
En lui a *trop* plus de deduit.

(*Li Gieus de Robin et de Marion*, *ibid.* p. 104, col. 1.)

Et bien li dis adonc qu'il s'alât avisant,
Et qu'il vaudroit *trop* mieulx qu'il s'en alât fuiant.

(*Chronique de du Guesclin*, t. I, p. 364.)

Trop garde encore aujourd'hui la signification de bien, parfaitement, dans certaines locutions : « Je ne sais *trop* si

vous pourrez réussir; on ne peut pas *trop* dire si cela est réellement.»

En langue d'oc *massa* (masse), qui s'employa d'abord comme *trop* dans le sens de beaucoup, passa également de cette signification à celle de bien, fort :

> E lo coms de Montfort es *massa* bos guerriers,
> E cant saubra las novas el vindra volontiers.
> (*Hist. de la croisade contre les Albigeois*, publiée par M. Fauriel, p. 288.)

Et le comte de Montfort est fort *bon guerrier, et, quand il saura les nouvelles, il viendra volontiers.*

Trouver, autrefois *treuver :* en italien, *trovare;* en provençal, *troubar, trouvar.* — Allem. *treffen*, atteindre, rencontrer, trouver; dan. *træffe;* suéd. *treffa;* holl. *treffen.* Tous ces verbes paraissent dérivés d'un primitif germanique signifiant heurter contre quelque chose, buter à. C'est la signification qu'ont le tudesque *trefan* et l'islandais *drepan.* En latin *offendere*, heurter, se prend aussi pour trouver.

Trucher, anc. mendier, gueuser; *trucheur, truhand, truand*, mendiant, gueux. (Voir Trévoux, Roquefort, Cotgrave, Oudin, etc.) « C'est un vilain métier de *trucher.* » (Trév.)

> Respont li ennemis : Tu seras mendians,
> Se tu ne la renoies; seras povres *truhans.*
> (*Nouv. rec. de contes*, t. I, p. 121.)

— Anc. allem. *trugelan*, mendier, gueuser. Holl. 1° *troggelen, item;* 2° *troggelaar,* mendiant, gueux. Dan. 1° *trygle;* 2° *trygler.*

Tuer : en basse latinité, *tutare.* — Allem. 1° *tod*, la mort; 2° *todten*, mettre à mort, tuer. Suéd. 1° *dœden;* 2° *dœda.* Holl. 1° *dood;* 2° *dooden.* Goth. 1° *dauths;* 2° *afdauthjan*,

Digitized by Google

composé au moyen de la préposition *af*. Tud. *tod*, *tot*, la mort. Anglo-sax. *death*, *dieth*, *item*. Island. *daud*, *item*. Dan. *dœd*, *item*. Angl. *death*, *item*.

Tule, Tulle, anc. sot, insensé, fou, extravagant. *Entule* avait la même signification; c'est un composé de *tule* et de la préposition latine *in*. En portugais, *tolo* signifie également un sot.

Si suis-je plus saiges que *tulles*,
Bien seroie fous et *entulles*,
Se tel amour voulois querre.
(*Roman de la Rose*, cité dans Borel, art. *Tule*.)

Amis, ne r'alez mie
Avoec la male compaignie
Des gloutons ne des lecheors,
Ne des *entulles* pecheors
Qui ne vuelent à bien entendre.
(*La Voie de Paradis*, à la suite des œuvres de Rutebeuf, t. II, p. 235.)

— Tud. *tol*, *talisc*, insensé, sot, imbécille; goth. *tol*, *item;* anglo-sax. *dol*, *dole*, *item;* angl. *dull*, *item;* allem. *toll*, insensé, fou, extravagant, frénétique; holl. *dol*, *item;* suéd. *daore;* anc. suéd. *tule*.

Tumer, Tumber, anc. s'agiter, se démener, se trémousser, gambader, sauter, bondir, tournoyer, danser. Un jongleur dit en parlant de lui :

« Je servirai de mon mestier
La mere Dieu en son moustier;
Li autre servent de canter,
Et je servirai de *tumer*. »
Sa cape oste, et si se despouille,
De lès l'autel met sa despouille...

Lors li commence à faire un saut,
Primes deseure et puis desous;
Puis se remet sor les genous
Devers l'image, se l'incline.
A! fait-il, tres-douce roine,
Par vo pitié, par vo franchise,
Ne despiziez pas mon servise;
Lors *tume* et saut et fait grant feste.

(*Miracle de Notre-Dame*, cité dans le glossaire de Carpentier, art. *Tumbare.*)

Harper y faisoit harpeors,
Et vieler vieleors,
Et les baleresses baler,
Et les tumberesses *tumber*.

(*Roman de Perceval*, cité par Borel, art. *Tumber.*)

Roquefort, qui cite également cet exemple dans son glossaire, préfère pour le dernier vers : « Et les timbreresses timbrer. » Cette version, qu'il paraît avoir trouvée dans un manuscrit de Perceval, me semble moins heureuse que celle citée par Borel.

— Tud. *tumôn*, *tumilôn*, *tumelen*, s'agiter, tourner, tournoyer; dan. *tumle*, s'agiter, tournoyer, pirouetter, voltiger; angl. *to tumble*, *item;* allem. *tammeln*, faire tournoyer un cheval, le faire voltiger; holl. *tuimelen*, faire des culbutes, culbuter.

UTLAGE, ULLAGE, anc. homme mis hors la loi, proscrit, banni, homme qui n'a point de pays et qui vit de rapine, de brigandage, pillard, brigand, pirate; en basse latinité, *utlaga*. (Voir le glossaire de Roquefort, celui de du Cange, art. *Utlaga*, et le supplément de dom Carpentier.)

Si est ascons qui blasmet seit dedenz le HUNDRED, e IV hume le retent, si XII^e main s'espurget; e si il s'en fuist dedenz la chalange,

li sire rende sun WERE; e si l'un chalange le seignour que per li s'en seit alé, si s'escundie sei VI main, e s'il ne pot, envers li rei l'ament; e s'il soit *utlage.* (Lois de Guill. § L; ci-dessus, p. 121.)

N'osoit nus homs maindre as rivages
Por *ullages* e por evages.
Ne sais que Charais out pensé,
Mais à Rome dist al sené
Que de la mer garde prendroit,
Se il lor congié en avoit,
Et le rivage garderoit
Que *ullage* n'i passeroit.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 256.)

— Anglo-sax. *utlaga*, mis hors la loi, proscrit, banni; composé de *ut*, *ute*, hors, et de *laga*, loi. Angl. 1° *out-law*, proscrit; 2° *out*, hors; 3° *law*, loi. Suéd. 1° *utlager;* 2° *ut;* 3° *lag*. D'autres idiomes, qui ne possèdent point ce composé, ont conservé les deux radicaux qui le composent. Tud. 1° *uzze*, hors; 2° *lag*, *lae*, loi. Island. 1° *utan;* 2° *laug*. Dan. 1° *ud;* 2° *lov*.

VAGUE. — Tud. *wage*, *woge*, *wogi*, eau en mouvement, cours d'eau, flot, vague; de *wagen*, être agité, se mouvoir. On trouve dans Otfrid :

Thes *wages* er sie wista.
(Otfrid, 1, 3, 24.)

Il (Dieu) les guida sur les flots.

— Goth. 1° *wego*, *vegs*, flot, vague; 2° *wagjan*, *vagan*, être agité. Anglo-sax. 1° *wæg;* 2° *wagian*. Island. 1° *vag;* 2° *waga*. Suéd. 1° *waog*, *wog;* 2° *wagga*, *wæga*. Angl. 1° *wave;* 2° *to wag*. Allem. 1° *woge;* 2° *bewegen*. Dan. *bewæge*, se mouvoir, être agité. Holl. *beweegen*, *item*. Ces trois derniers verbes sont composés au moyen du préfixe *be*.

Digitized by Google

Valet, autrefois *varlet*, *vaslet*, *vallet*. Dans notre ancienne langue, ces mots signifiaient jeune homme, garçon, fils, gentilhomme qui n'était point encore armé chevalier, écuyer, garçon apprenant un métier, apprenti.

Faites-moy de femme un *varlet* (garçon).
(Traduction d'Ovide, citée par Borel, art. *Varlet*.)

Jean d'Artois, *varlez* du roy nostre seigneur et bailli de Reims, salut. (Lettres de rémission de 1362, citées par Carpentier, article *Valletus*.)

Que aucun barbier ne doit oster ou soustraire à un autre barbier son aprentis ou *varlet*. (*Ordonnances des rois de France*, t. V, p. 441, citées par du Cange.)

Apres li ont femme donée
Qui de gentilz Romains fu née.
Trois *vallés* en ot, le plus grant
Fist li rois apeler Constant.
(*Rom. de Brut*, t. I, p. 304.)

Oez à quei li dux tendeit :
Dous enfanz de sa femme aveit,
L'uns ert *vaslez*, l'autre danzele,
En tot le munt n'aveit plus bele ;
Et s'aveit non Hues Chapez,
Ce vos sai bien dire, li *vaslez* ;
Et la pucele aveit non Emme.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 84.)

Au XIV[e] siècle, *varlet*, *valet*, se prenait déjà comme aujourd'hui pour domestique. Le grec *παῖς*, le latin *puer* et de nos jours le français *garçon* ont pareillement passé de leur signification propre à celle de serviteur.

Tant fut genglé et parlementé des Genevois aux *varlets* et aux

Digitized by Google

maistres, que les plus grands de l'ost en eurent connoissance, et par especial le sire de Coucy. (Froissart, liv. IV, ch. xvii, t. III, p. 99.)

Varlet, *valet* sont des diminutifs.

— Goth. 1° *vair*, homme; 2° *barn*, jeune garçon, enfant, fils. Tud. 1° *bar*; 2° *barn*. Anglo-sax. 1° *were*, *beorn*; 2° *bearn*. Island. 1° *ver*; 2° *byr*, *bur*. Anc. allem. *barn*, fils, jeune garçon; dan. *barn*, *item*; suéd. *barn*, *item*.

Vamon, anc. tumeur, loupe, goître.

Jehan Caton estoit entachiez d'une enfermeté ou maladie, appellée *vamon*, laquelle lui faisoit ou accumuloit une grant boche au col. (Lettres de rémission de 1398, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Vammum*.)

— Anglo-sax. *wen*, tumeur, loupe, goître; angl. *wen*, *item*; holl. *wen*, *item*.

Varangue, terme de marine. On appelle *varangues* les pièces de bois grossièrement charpentées que l'on pose les premières sur la quille pour former le fond du navire. — Suéd. *wrængr*, *rangr*, varangue; dérivés de *wrang*, rude, grossier, ébauché; holl. *vloer-wrang*, varangue; de *vloer*, plancher, et *wrang*, rude, grossier; dan. *vrange*, rude, grossier; angl. *rough*, *item*; allem. *rauh*, *item*.

Varech, tous les débris que la mer rejette sur ses côtes; aujourd'hui il ne se prend plus guère que dans un sens restreint pour signifier certaine plante marine, autrement nommée *fucus*, que la mer arrache en montant et jette sur le rivage. L'Académie, qui donne les deux acceptions, a tort de présenter la dernière comme primitive, et d'en faire dériver la première par extension. On disait autrefois *vrec*. (Voyez ce mot dans le glossaire de Roquefort.)

— Holl. 1° *wrak*, débris rejetés par la mer, bris de

Digitized by Google

navire, varech; 2° *wraaken*, rejeter, repousser. Suéd. 1° *wrak;* 2° *wræka*. Dan. 1° *vrag;* 2° *vrage*. Allem. 1° *auswurf*, composé au moyen de la préposition *aus*, hors de; 2° *wraken*. Angl. *wrack*, varech; *to wrack*, être jeté sur les côtes, faire naufrage. Tud. *wreh*, chassé, rejeté, repoussé. Goth. *wrækan*, rejeter, repousser. Island. *hrekja, reka, item*. Anglosax. *wræc*, débris rejetés par la mer, varech.

VASSAL signifiait primitivement un homme, et surtout un homme de guerre, un guerrier, un preux, un brave; de là *vasselage* pour valeur, bravoure, prouesse, exploit, fait d'armes.

Prendrai pur ço mun pain, e ma ewe e la char des bestes k'ai aturned a mes tunteriers, e durrai as *vassals* qui jo ne sai ki sunt? (*Livre des Rois*, p. 97.)

Tollam ergo panes meos, et aquas meas et carnes pecorum quæ occidi tonsoribus meis, et dabo viris *quos nescio unde sunt?*

Cument chairent en bataille li bon *vassal?* (*Ibid.* p. 123.)
Quomodo ceciderunt fortes *in prælio?*

Turpin de Reins quant se sent abatut,
De iiii espiez parmi le cors ferut,
Isnelement le ber resailit sus,
Rollant regardet, puis si li est curut,
E dist un mot : « Ne suis mie vencut!
Ja bon *vassal* nen est vif recreut! »
(*Chans. de Rol.* st. CLIII.)

Chinmarc qui ert quens de Tigel
Ert en la compagne Hoel;
Mult estoit de grant *vasselage*,
Et des Romains faisoient damage.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 209.)

Dans la suite, *vassal* se prit en droit féodal pour le

Digitized by Google

possesseur d'un fief qui relevait d'un seigneur suzerain, et dans le même sens que l'on disait, *être l'homme d'un seigneur, être son homme lige;* en basse latinité, *vassus*, *bassus*, *vassallus*, *bassallus*, *vasatus*, avaient cette même signification. *Vassus* ou *bassus* est le primitif dont tous les autres ne sont que des dérivés.

Sous les deux premières races, on entendait par *vassi* les gens attachés au service de l'empereur, du roi, d'un prince, d'un grand, d'une communauté : *homines regis*, *homines principis*, *homines conventus*. (Voir du Cange, art. *Vassus*.)

— Goth. *wair*, homme; anglo-sax. *were*, *beorn;* island. *ver;* tud. *bar*. Les idiomes germaniques modernes n'ont conservé cet ancien mot que dans des composés. Dan. *var-ulv*, homme-loup, loup-garou : en grec, *λυκάνθρωπος*; suéd. *war-ulf;* allem. *währ-wolf;* holl. *weer-volf;* angl. *were-wolf*. (Voir ci-dessus les articles *Garou* et *Valet*.)

On a dit *vassal* pour *varal*, comme on a dit *vaslet* pour *varlet*. Le *r* a été changé en *s* dans ces mots, comme dans CHAISE de *cathedra*, CHESNE, aujourd'hui *chêne*, de *quernus*, etc. (Voir la fin de l'article *Bezi*, p. 347.)

VILEBREQUIN. (Voyez *Brequin*.)

VILECOMME, VELLECOMME, WILECOMME, WELECOMME, WALECOMME, etc. terme de civilité dont on se servait anciennement pour saluer; il équivalait à *soyez le bienvenu*. De *velecomme*, *velcomme*, on fit le verbe *velcumier*, *welcumier*, souhaiter la bienvenue à quelqu'un, lui faire bon accueil, et, par extension, accueillir en général, recevoir bien ou mal.

Cil qui mainte chose ot toloite,
S'en est au fusmier droit alez

Digitized by Google

Où li bacons estoit boutez;
A son col le moine leva,
En la taverne le porta.
Chacun li crie : *Vilecomme!*
Et cil a gité jus sa some.

(*Fabliau du Segretain, moine*, dans le Recueil des fabliaux et contes, publié par Méon, t. I, p. 262.)

Or chà, Pinchedé, *willecomme;*
Aussi estoie-je tous seus.

(*Li Jus de saint Nicholai*, dans le Théâtre français au moyen âge, p. 181.)

Roi, *walecomme.*
Demande-moi che qu'il te plaist.

(*Li Gieus de Robin et de Marion, ibid.* p. 122.)

Set cenz chevaliers, bons vassaus,
Armez d'armes, sur lor chevaus,
Là vont les lices desfermer,
Si receivre, si *welcumier.*

(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 112.)

— Allem. *seyd mir willkommen*, soyez le bienvenu, formule de salutation; *willkommen*, bienvenu; *will*, bien, *kommen*, venir. Holl. *welkom t'huis*, soyez le bienvenu : 1° *welkom*, bienvenu; 2° *wel*, bien; 3° *komen*, venir. Suéd. 1° *wælkommen;* 2° *wal, wæl;* 3° *komma.* Dan. 1° *velkommen;* 2° *vel;* 3° *komme.* Angl. 1° *welcome;* 2° *wel;* 3° *to come.* Tud. 2° *vela, vola;* 3° *chomen, chumen, queman.* Goth. 2° *vaila;* 3° *quiman.* Anglo-sax. 2° *vel;* 3° *cuman.* Island. 2° *vel;* 3° *koma.*

Vindas, machine composée d'un treuil vertical sur lequel se roule un câble et qu'on fait tourner avec deux leviers. On l'appelle aussi *cabestan*, surtout en termes de marine.

Digitized by Google

(Acad.) Ce mot était déjà employé par les marins du XII^e siècle.

Mariniers saillent par ces nés,
Et desplient voiles et très;
Li un s'esforcent al *vindas*,
Li autre al lof et al betas.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 140.)

— Allem. *winde*, tour, vindas, cabestan; de *winden*, rouler, enrouler, entortiller. Tud. *wintan*, *item;* goth. *bevindan*, composé au moyen du préfixe *be*, *bi;* anglo-sax. *vindan*, *vyndan;* island. *vinda;* dan. *vinde;* suéd. *winda;* angl. *to wind;* holl. *winden*.

VISE, VICE, VEZIÉS, VEISIÉS, etc. anc. prudent, avisé, habile, rusé : en provençal, *visious*.

Oiez pucele qui n'est nice,
Mes sage, e proz, e cointe, e *vice*.
(*Chron. des ducs de Norm.* t. II, p. 562.)

Se il est cointe e engignos,
E *veziez* e mal artos (artificieux).
(*Ibid.* t. I, p. 397.)

Moult fu Renart amesurez,
Et *veziez* à grant merveille.
(*Roman du Renart*, v. 1533.)

— Tud. *wis*, sage, prudent, avisé; anglo-sax. *vis;* island. *viser;* allem. *weise;* dan. *viis;* suéd. *vis;* holl. *wiis*, *wijs;* angl. *wise*.

Digitized by Google

III.

MOTS DE LA LANGUE D'OIL QUI SE TROUVENT À LA FOIS DANS PLUSIEURS IDIOMES GERMANIQUES ET DANS PLUSIEURS IDIOMES CELTIQUES.

Je crois devoir faire un article à part pour quelques mots appartenant à la langue d'oil, qui se retrouvent à la fois dans plusieurs idiomes germaniques et dans plusieurs idiomes celtiques. Ces mots ont-ils été, dès le principe, communs à ces divers idiomes, comme appartenant tous à la grande famille indo-européenne; ou bien ont-ils passé dans les patois celtiques de la France et de la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire du français ou de l'anglais; ou bien enfin, ont-ils été transmis immédiatement à ces patois par le tudesque et par l'anglo-saxon à l'époque même de l'invasion germanique? Quelque large que soit le champ des conjectures à cet égard, on ne peut toutefois admettre que le celtique aurait fourni ces termes à presque tous les idiomes de la Germanie; quoique l'on ne puisse douter que, bien avant la conquête, quelques tribus de Celtes ne se soient trouvées en contact avec certaines peuplades germaniques.

Si j'avais à me prononcer sur l'origine de ces mots, j'en attribuerais la plupart au germanique plutôt qu'au celtique, d'autant que les raisons qui viennent d'être indiquées se trouvent encore fortifiées par une autre considération, c'est que la langue des Francs nous ayant fourni beaucoup plus que celle des Celtes, il y a, par cela même, plus de chance qu'un mot français commun à ces deux langues soit de provenance germanique.

Digitized by Google

AGRAFE, AGRAFER, AGRIPPER. (Voyez *Griffe* ci-après.)

BARRE. — Tud. *barre*, barre, barreau; allem. *barre*, *barren*; holl. *baar*; angl. *bar*.

Le même terme se trouve dans trois des idiomes néo-celtiques. — Bret. *barren*, *barrag*, barre; gall. *bar*; irland. *barra*.

BLOC. — Tud. *bloc*, tronc, billot, bloc; island. *block*; dan. *blok*; suéd. *block*; holl. *blok*; angl. *block*; allem. *block*.

— Bret. *bloc'h*, gros morceau entier, un tout, un bloc; écoss. *bloc*, *bluic*, *ploc*, *pluic*, tronc, billot, gros morceau, bloc; irland. *ploc*; gall. *ploc*.

BOUC. — Tud. *buc*, *buka*, bouc; anglo-sax. *bucca*; allem. *bock*; dan. *buk*; suéd. *bok*, *bock*; holl. *bok*; angl. *buck*, bouc, mâle de quelques animaux.

— Bret. *bouc'h*, bouc; gall. *bwç*; écoss. *boc*, *buic*; irland. *boc*, *bocan*. On trouve *bocn* pour bouc dans le dictionnaire cornouaillais du IXe siècle, publié par Price dans son *Archæologia Cornu-Britannica*.

BRISER, BRISURE, BRIN, BRÈCHE, BROYER. — Tud. 1° *brichen*, *briken*, briser, broyer; 2° *bresten*, *bursten*, se briser, se rompre. Anglo-sax. 1° *breacan*; 2° *berstan*, *byrstan*. Island. 1° *braka*; 2° *brika*. Allem. 1° *brechen*; 2° *bersten*. Dan. 1° *brække*, *bryde*; 2° *briste*. Suéd. 1° *bræka*, *bryta*; 2° *brista*. Holl. 1° *breeken*, *brijzelen*; 2° *breeken*. Angl. 1° *to break*, *to bruise*; 2° *to burst*. Goth. *brikan*, briser, broyer.

Le même radical se trouve dans les quatre idiomes néo-celtiques. — Irland. 1° *brisim*, briser, rompre; 2° *brise*, *brisid*, brin, morceau détaché d'un corps qu'on a brisé. Écoss. 1° *bris*; 2° *biseadh*, *brisdeadh*. Gall. 1° *bregu*, *briwaw*; 2° *breg*, *briw*. Bret. 1° *bruzuna*, *braéa*, *bréa*; 2° *bruzun*, *brienen*.

Digitized by Google

Chat : en basse latinité, *catus*.

— Tud. *kazza*, chat; anglo-sax. *cat;* anc. allem. *catze;* allem. *katze, kater;* dan. *kat;* suéd. *katt;* holl. *kater*, angl. *cat;* island. *ketta*.

— Bret. *kaz*, chat; gall. *cath;* irland. *cat*, écoss. *cat*.

Cloche : en basse latinité, *cloca, glocca, glogga*. — Tud. *clokke*, cloche; Notker, ps. xciv, v. 3, et ps. cl, v. 4, désigne sous le nom de *cloccon* certain instrument de musique, qui devait avoir quelque ressemblance avec une petite cloche. Anglo-sax. *clugga*, cloche; island. *klocka;* allem. *glocke;* dan. *klokke;* suéd. *klocka;* holl. *klok;* angl. *clock;* horloge.

— Bret. *kloc'h, klec'hi, kloc'heu*, cloche; gall. *cloç;* irland. *clog;* écoss. *clag*.

Coffre : en basse latinité, *cofferum*. — Allem. *koffer*, coffre; dan. *koffert;* holl. *koffer;* suéd. *koffert;* angl. *coffer*.

— Gall. *cof*, creux, cavité, ventre, caisse, coffre; *cofawr*, caisse, coffre. Bret. *kof, kov*, creux, cavité, ventre; *couffr*, coffre. Ce dernier n'est point dans Legonidec, il ne se trouve que dans Rostrenen. Écoss. et irland. *cofra*, coffre.

Crèche. On disait autrefois *crepe*, qui se trouve dans le glossaire de Roquefort. Cette ancienne forme existe encore aujourd'hui dans le patois messin. On dit en provençal, *crupi, grupi;* en languedocien, *greppio;* en italien, *greppia*. Dans ces divers idiomes, ce terme se rapproche plus que le mot français de l'ancien primitif; soit que ce primitif appartienne à la langue germanique, soit qu'il appartienne à la langue celtique. Du mot latinisé *crepia* nous avons fait *crèche*, comme de sepia, sapiens, nous avons fait *sèche, sachant*.

Digitized by Google

— Tud. *crippa*, *krippha*, *chripho*, crèche. On peut voir des exemples de ces mots dans Tatian, ch. v, 13, et dans Otfrid, liv. I, ch. xi, 113. Anglo-sax. *crybbe;* anc. allem. *cribbe*, *crippe;* allem. *krippe;* dan. *krybbe;* suéd. *krubba;* holl. *krib;* angl. *crib*.

— Irland. *grib*, *gribeadh*, crèche; écoss. *gribeadh, item;* gall. *cor, item;* bret. *kraou*, *kréu*, dont le pluriel est *krévier*, ne se prend aujourd'hui que dans le sens d'étable.

Croc : en basse latinité, *croccum*, *crocham*.

— Tud. *chracho*, croc, crochet; anglo-sax. *krocur;* island. *kraki;* dan. *krog;* suéd. *krok;* holl. *kroon;* angl. *crook;* allem. *krücke*, bâton recourbé, crosse, béquille.

— Bret. *krôk*, *krôg*, croc, crochet; irland. *cruca;* écoss. *cruc;* gall. *crwg*.

Cruche : en basse latinité, *croceus*, *cruselinus*. — Tud. *krôg*, *croc*, *cruoc*, *cruh*, pot, cruche; anglo-sax. *croca*, *crocca*, *creche;* goth. *aurkge;* anc. allem. *cruch;* allem. *krug;* dan. *krukke;* suéd. *kruka;* holl. *kruik;* angl. *cruse*, *cruise*, *crock*. — Gall. *croçan*, cruche, pot; écoss. et irland. *corcan*.

Estrif, Estris, anc. combat, démêlé, querelle, dispute; d'où estriver, débattre, se disputer, se quereller.

Osgal ot parens et nevox
Ases vaillans et ases prox
Qui por avoir part de la tere
Prisent entr'ax *estrif* et guerre.
(*Rom. de Brut*, t. II, p. 284.)

Despendras mais tuz jorz ta vie
En issi faite deablie?
Quide mais tuz jorz *estriver*
Si pur Franceis desheriter?
(*Chron. des ducs de Norm.* t. I, p. 299.)

— Tud. *strith*, combat, rixe, querelle, dispute; *stritan*, se quereller, se disputer; anglo-sax. *strith*, combat, rixe, débat, dispute; island. *styr, item;* allem. *streit;* angl. *strife;* holl. *strijd;* dan. *stride*, combattre, débattre, se quereller, se disputer; suéd. *strida, item.*

— Bret. 1° *strif, striv*, querelle, dispute; 2° *striva*, se disputer, se quereller. Écoss. 1° *stri;* 2° *strig*. Gall. 1° *trin;* 2° *trin*. Irland. *strith*, querelle, dispute.

Griffe, Gripper, Agripper, Agrafe, Agrafer, Grappin, Crampon, Grimper, Gravir, etc. sont tous des mots de la même famille. — Tud. *graph*, *chraph*, ongle; *grifen*, *gripan*, prendre, saisir, gripper. Goth. *greipan*, *item;* anglo-sax. *gripan*, *griopan*, *item;* island. *greiba*. Dan. 1° *gribe*, saisir; 2° *krampe*, crampon. Suéd. 1° *gripa;* 2° *krampe*. Allem. 1° *greiffen;* 2° *krampe*. Holl. 1° *grijpen;* 2° *kram*. Angl. 1° *to gripe;* 2° *cramp*.

— Bret. *kraban*, ongle, griffe; *kraf*, action de saisir, de gripper, saisie; *krapa*, *skrapa*, accrocher, grimper, gravir; *krap*, grappin, crampon. Irland. *crap*, ongles, griffe; *gribh*, doigt. Gall. *crap*, action de saisir, d'accrocher; *crapiaw*, accrocher, agrafer, cramponner; *craf*, grappin, crampon; *grabiniaw*, accrocher, grimper, gravir. Écoss. *grap*, gravir, grimper.

Latte : en basse latinité, *lata*, *lacta*, latte; en provençal, *lata* signifie une perche.

— Tud. *latta*, pièce de bois longue et étroite, latte; anglo-sax. *latta, lætta;* allem. *latte;* suéd. *læcte;* dan. *lægte;* holl. *lat;* angl. *lath*.

— Gall. *llâth*, perche, verge; bret. *laz;* écoss. *slat;* irland. *slat*.

Léasse, anc. peau de mouton.

Ysabeau de Dampnemarie... et Guillaume Huet... furent serviteurs en l'ostel de Pierre de Neelle, escuier, et là... prindrent... un surcot de mabre fourré de gros ver à manches fourrées de *leasses*. (Lettres de rémission de 1380, citées dans le glossaire de Carpentier, art. *Lear*.)

— Tud. *ledar*, peau; anglo-sax. *lether;* island. *ledr;* allem. *leder;* holl. *leder;* dan. *læder;* suéd. *læder;* angl. *leather*.

— Bret. *lezr*, peau; gall. *lledr;* écoss. et irland. *leathar*.

Miauler : en italien, *miagolare;* en espagnol, *maullar;* en provençal, *mioular, miaoular*. Cette onomatopée, qui n'était point dans la langue latine, se trouve dans tous les idiomes néo-germaniques et néo-celtiques.

— Allem. *miauen*, miauler; dan. *miauve*, *miave;* suéd. *miama;* holl. *maauwen*, *meeuwen;* angl. *to mew*.

— Bret. *miaua*, miauler; gall. *mewian*, *item; mew*, miaulement; écoss. *miamhail, miagail*, miaulement; irland. *miamhal*, *miamaoilead*, *item*.

Parc semble s'être pris autrefois, en général, pour toute enceinte entourée d'une clôture; aussi nous est-il resté dans plusieurs acceptions analogues. (Voir l'Académie.) — Tud. *parg*, *barrig*, enceinte, enclos, parc; anglo-sax. *parroc*, *parruc*, *pearroc;* anc. allem. *purc;* allem. *pfärch*, *pferch;* dan. suéd. et angl. *park;* holl. *perk*.

— Bret. *park*, enclos, parc; gall. *parc;* écoss. et irland. *pairc*.

Pipe signifiait autrefois un instrument de musique champêtre, une sorte de petite flûte; nous avons conservé le dérivé *pipeau*.

Soz le ru d'une fontaine,
Choisi en un praēlet

Pastore qui mult ert saine,
Et d'autre part Robinet
Qui grant ponée demaine;
Pipe avoit et flajolet,
Si flajole à douce alaine.
Car por Marguerot se paine,
Qui plus ert blanche que laine.

(Pastourelle insérée dans le Théâtre français au moyen âge, p. 34, col. 1.)

Piffre était autrefois une sorte d'instrument à vent, peut-être le même que nous nommons aujourd'hui *fifre*. (Voir le glossaire de Roquefort, art. *Piffre* et art. *Galifre*.)

Pipe signifiait encore une espèce de sifflet, un appeau avec lequel le chasseur contrefait le cri des oiseaux; de là *piper*, *pipée*, *pipeur* : en basse latinité, *pipa* paraît avoir signifié d'abord un roseau, un pipeau; ensuite il a désigné spécialement le petit tube avec lequel chacun des communiants aspirait le vin consacré dans la communion sous les deux espèces. Nous avons conservé le nom de *pipes* aux tuyaux dont on se sert pour aspirer la fumée de tabac.

— Island. *pipa*, roseau, pipeau, flûte; tud. *phifa*; anglo-sax. *pipe*; goth. *pfifa*; dan. *pibe*; suéd. *pipa*; allem. *pfeiffe*; holl. *piip*, roseau, canne; *pieper*, flûte champêtre, pipeau; angl. *pipe*, tube, tuyau; *to pipe*, jouer de la flûte.

— Gall. *pib*, pipeau, chalumeau, flûte, tube, tuyau; écoss. *pib*, *piob*; irland. *pib*.

PLANCHE : en basse latinité, *planca*. Ménage et plusieurs autres auteurs ont prétendu que ce mot se trouve dans Pline, liv. VIII, ch. XLIII, et ils citent ainsi le passage : « Nec pontes asini transeunt, per raritatem *plancarum* translu-

centibus fluviis. » Mais on lit dans les meilleures éditions *per raritatem eorum*, et c'est le véritable texte. *Planca* se trouve dans Palladius; mais cet auteur vivait, selon toute probabilité, vers le milieu du VI^e siècle. On le trouve enfin dans Paul Diacre, qui abrégeait, vers la fin du VIII^e siècle, Festus Pompeius, écrivain de la fin du V^e. Je ne puis croire que *planca* ait appartenu à la bonne latinité.

—Anc. allem. *plank*, ais, planche; allem. *planke;* holl. *plank;* suéd. *plancka;* dan. *planke;* angl. *plank*.

— Gall. *planc*, ais, planche; écoss. *plang*, *plaing;* bret. *planken;* irland. *planc*.

Pot. — Tud. *bot*, sorte de vase, de pot servant de mesure pour les liquides; island. *potta*, pot; dan. *potte;* suéd. *potta;* angl. *pot;* bas allem. *pott;* holl. *pot;* allem. *topf*, analogue au provençal *toupi*, *toupin*, qui a le même sens et qui est formé, comme le mot allemand, du primitif *pot* par la transposition des lettres.

— Bret. *pód*, *pót*, *pout*, pot, marmite; gall. *pot;* irland. *pota*, *potadh*, *poite;* écoss. *poit*.

Rat : en basse latinité, *ratus;* en italien, *ratto;* en espagnol, *raton;* en provençal, *rat*.

— Tud. *rato*, rat, souris; anglo-sax. *ræt;* island. *ratta;* allem. *ratte*, *ratze;* angl. *rat;* suéd. *raotta*, *rotta;* dan. *rotte;* holl. *rat*, *rot*.

— Bret. *raz*, *rac'h*, rat; écoss. *radan*, irland. *rata*, *radan*.

Rincer. On écrivait autrefois *rinser*.

— Tud. 1° *rein*, *hrein*, pur, net; 2° *reynen*, purifier, nettoyer, laver. Goth. 1° *hrains;* 2° *hrainja*. Island. 1° *hrein;* 2° *hreinsa*. Anglo-sax. 1° *rein;* 2° *reinian*. Allem. 1° *rein;* 2° *reinigen*. Dan. 1° *reen;* 2° *rense*. Suéd. 1° *ren*,

Digitized by Google

rent; 2° *rensa*, *rænsa.* Holl. 1° *rein;* 2° *reinigen.* Le verbe danois, le suédois et le hollandais se prennent exactement dans la même acception que notre verbe *rincer*; en anglais, *to rinse* a également la même signification.

— Bret. *rinsa*, laver, rincer; écoss. *rainns*, *ruinnsich*, *item;* irland. *ruinsim*, *item.*

ROSEAU, autrefois *rosel* et *rausel*, diminutifs de *rause*, qui avait la même signification. (Roquefort.) En basse latinité, *rausea.*

— Goth. *raus*, roseau; anglo-sax. *reod*, *hreod;* tud. *ror*, *rorra;* island. *reyr;* allem. *rieth;* holl. *riet;* dan. *rœœr;* suéd. *rœr;* angl. *reed.*

— Bret. *raoz*, *raozen*, *raoskl*, roseau; écoss. *read*, *readan;* irland. *readan.*

RÔTIR, autrefois *rostir :* en provençal, *roustir;* en italien, *arrostire.*

— Tud. *rostan*, rôtir, griller, d'où le composé *gerostan.* Anglo-sax. *girostan*, avec le préfixe *gi.* Island. *rosta*, rôtir, griller, dérivé de *rost*, grille, gril. Dan. 1° *riste*, rôtir, griller; 2° *rist*, gril. Suéd. 1° *rosta*, *rost.* Allem. 1° *rösten;* 2° *rost.* Holl. 1° *roosten;* 2° *rooster.* Angl. *to roast*, rôtir.

— Bret. *rosta*, rôtir. Ce mot n'est pas nouveau dans cette langue, car les Bretons ont appelé un de leurs anciens rois *Daniel Dremrost*, parce qu'il avait eu le visage brûlé. Gall. *rhostiaw*, rôtir; écoss. *roist*, *item;* irland. *rosdaim*, *rosaim*, *item.*

TAPON, TAMPON. Ces deux mots sont usités dans deux significations voisines l'une de l'autre. Autrefois *tapon* signifiait un bouchon : en basse latinité, *tappus*, *tappa;* en provençal, *tap;* en italien, *zaffo.* Nous disions anciennement *tappir*, pour mettre un bouchon, un tampon, bou-

Digitized by Google

cher. (Roquefort.) En provençal, *tapar*. *Tapir* se prenait dans le sens neutre pour se fourrer dans un coin, dans un trou, comme un tampon, se blottir, se cacher. Nous disons aujourd'hui *se tapir*.

Li langue moustre chou qui *tapist* el cuer : de chou qui abonde el cuer, parole li bouche. (*Miroir du chrestien*, cité dans le glossaire de Roquefort, art. *Tapir.*)

— Tud. *zapho*, bouchon, tampon; anglo-sax. *tæppe;* island. *tappe*, *tappi*, *item;* dan. *tap;* suéd. *tapp;* allem. *zapf*, *stöpsel;* holl. *stop*, *tap;* angl. *stopple*.

— Gall. *top*, bouchon, tampon; bret. *stouf;* écoss. *staipeal*, *stoipeal;* island. *stapal*.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google